This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

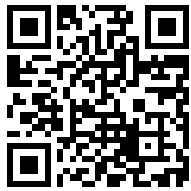

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP20
R314
v. 22-24

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

Digitized by Google

Digitized by Google

AP20
R314
v. 22-24

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de Mme Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— HUITIÈME ANNÉE —

TOME XXIII

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1876

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MONNAIE BIMÉTALLIQUE

L'OR ET L'ARGENT, par M. Wolowski. — MONEY, by M. Stanley Jevons, M. A., F. R. S. — OR ET ARGENT, par M. Henri Cernuschi. — LA MONNAIE BIMÉTALLIQUE, par le même. — LA QUESTION MONÉTAIRE, examen du système et des effets du double étalon suivant les idées de M. Emile de Laveleye et réfutation des doctrines monétaires de M. Malou, ministre des finances, par M. Frère-Orban.

I

La question monétaire intéresse tout le monde. Tous nous manions chaque jour de la monnaie ; tous nous sommes débiteurs ou créanciers de monnaie; tous nous achetons ce qui nous est nécessaire au moyen de la monnaie. Nous avons donc tous intérêt à connaître ce qui peut faire hausser ou baisser la valeur de la monnaie et, par conséquent, les prix, car la condition de chacun de nous en sera modifiée, depuis celle de M. de Rothschild, qui manie des milliards, jusqu'à celle de l'ouvrier qui touche son salaire quotidien.

La baisse de la valeur de l'argent et la limitation du monnayage de ce métal dans les pays de l'Union monétaire dite latine ramènent forcément l'attention du public sur ce problème économique. Le ministre des finances de Belgique a déposé sur le bureau de la Chambre des représentants, dans la séance du 23 avril dernier (1876), un projet de loi destiné à donner au gouvernement le droit de limiter la frappe des pièces de cinq francs. L'exposé des motifs contient des données très intéressantes complétant les documents monétaires publiés par M. Malou en 1873. En Belgique et en France, certains écrivains réclament de nouveau et avec une insistance croissante l'adoption de l'or comme unique monnaie jouissant du pouvoir libératoire absolu. M. Michel Chevalier vient d'exposer cette opinion dans la *Revue des Deux Mondes* (n° du 1er avril 1876). M. Frère-Orban a plaidé la même cause, avec son éloquence habituelle, dans un volume publié naguère, et

Digitized by Google

M. P. Leroy-Beaulieu la soutient dans son excellent journal *l'Économiste français,* en invoquant tous les faits favorables à ses idées à mesure qu'ils se présentent. D'autre part, M. Wolowski, dans son bel ouvrage : *L'or et l'argent;* M. le baron de Reinach, dans le *Journal des Débats;* M. Cernuschi, dans *le Siècle* et dans de petits écrits d'une précision de langage et d'une clarté de raisonnement vraiment merveilleuses, défendent avec courage la monnaie bimétallique. En Allemagne, le débat se poursuit principalement dans la presse. En Angleterre, M. Jevons expose la question d'une façon impartiale mais trop sommaire dans un chapitre de son récent livre *Money,* intitulé : *The Battle of the Standards.* Convaincu que l'adoption universelle de l'or, comme seule monnaie légale, serait une grande faute économique dont les transactions dans le monde entier subiraient les fâcheux effets, je crois devoir essayer de montrer les inconvénients graves qui résulteraient de cette mesure.

On appelle étalon monétaire la monnaie qui possède une puissance libératoire indéfinie, c'est à dire au moyen de laquelle on peut opérer tous les payements, de quelque importance qu'ils soient. Certains pays ont réservé ce privilége uniquement aux monnaies d'or, comme l'Angleterre, d'autres aux monnaies d'argent, comme naguère la Hollande et l'Allemagne. Ce système est celui du simple étalon. D'autres pays l'ont accordé simultanément aux monnaies d'or et d'argent en établissant entre la valeur des deux métaux un rapport fixe. C'est le système du double étalon en vigueur dans les pays appartenant à l'Union monétaire établie en 1866. Ces pays sont la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse et la Grèce. Dans les pays de l'Union, le rapport de valeur entre l'or et l'argent fixé par la loi est de 1 à 15 1/2. Il en résulte qu'on peut payer un achat, s'acquitter d'une dette en donnant au choix un kilogramme d'or ou 15 1/2 kilogrammes d'argent en monnaies étalons contenant 900 millièmes de métal fin et un dixième d'alliage. Les pièces d'un franc, de deux francs et de cinquante centimes ne sont plus monnaies étalons, parce qu'elles ne contiennent que 835 millièmes de métal fin;

Digitized by Google

l'écu de cinq francs conserve seul ce privilége. Cinq pièces d'un franc renferment donc 65 millièmes d'argent de moins qu'une pièce de cinq francs et ont ainsi une moindre valeur.

Le but que poursuivent les partisans de l'étalon unique d'or dans les pays de l'Union monétaire, c'est d'enlever à l'écu de cinq francs sa puissance libératoire en le réduisant à n'être plus qu'une monnaie d'appoint. On ne serait plus forcé de la recevoir que jusqu'à concurrence de 50 francs. Les motifs qui les déterminent à entreprendre cette campagne sont les suivants :

1° La baisse de valeur du métal argent. Cette baisse est aujourd'hui de 8 à 10 p. c., ce qui signifie que cent francs d'argent en lingot ne valent plus que 90 francs d'or en lingot.

L'exposé des motifs du projet de loi pour la limitation du monnayage de l'argent, présenté récemment aux Chambres françaises par le Ministre des finances, résume bien les causes de ce fait. On y lit : « Les causes de la dépréciation de l'argent sont multiples, et l'influence de chacune de ces causes est diversement appréciée. Elles peuvent se ramener à trois principales : la première est la démonétisation de l'argent en Allemagne et l'exportation forcée qui en est résultée. L'argent exporté a dû être vendu pour obtenir en échange l'or destiné à la fabrication des nouvelles monnaies d'or allemandes qui remplacent les pièces d'argent du système des thalers et des florins.

« La seconde cause est la production croissante des mines d'argent de l'Amérique du Nord.

« La troisième est la diminution considérable qui s'est produite, depuis un certain nombre d'années, dans les importations de lingots d'argent et d'espèces d'argent monnayées dans l'Inde anglaise. Cette diminution tient aux récoltes de l'Inde, aux famines qui sont la conséquence de récoltes insuffisantes, au changement qui s'est produit dans la nature, la quantité et la valeur des produits échangés entre l'Europe et l'Inde. Elle tient aussi à l'augmentation de dépenses faites par le gouvernement de l'Inde, en Angleterre, pour le payement des pensions des employés en retraite et pour le paye-

Digitized by Google

ment des intérêts des capitaux dépensés dans l'Inde et fournis par l'Angleterre. L'exportation des marchandises de l'Inde sert à payer ces sortes de dettes, et les retours qui se faisaient autrefois en argent s'opèrent, pour ainsi dire, en compensation. »

D'après M. Léon Say, de ces trois causes la première aura un effet limité; les deux autres peuvent en avoir un plus durable, sans qu'on puisse rien prévoir de très certain à cet égard.

M. Michel Chevalier et les partisans de l'or sont épouvantés de l'accroissement de la production de l'argent dans le *Far-West* de l'Amérique du Nord. Cette production, insignifiante il y a quinze ans, s'élève maintenant à 175 millions de francs, et l'on parle de 300 et de 400 millions, pour un avenir très rapproché.

Si les pays de l'Union monétaire n'avaient pas limité la frappe des monnaies d'argent par une convention chaque année renouvelée, les marchands de métaux profiteraient de la dépréciation croissante de l'argent pour remplacer les pièces d'or par des écus de cinq francs lourds et incommodes, et garderaient pour eux le bénéfice de 10 p. c. que procurerait l'échange. On n'aurait plus alors qu'une monnaie peu portative, dépréciée, et qui perdrait encore chaque jour de sa valeur, à mesure que la production de l'argent s'accroîtrait.

2° Un pays ayant pour monnaie l'argent déprécié serait en perte relativement aux pays ayant pour monnaie l'or, qui aurait proportionnellement augmenté de valeur. En effet, le pays qui se sert de l'argent devant payer ses achats à l'étranger avec de l'or qui fait prime, devrait supporter cette prime. Au contraire, le pays qui a de l'or gagnerait la prime en payant ses achats avec le métal qui en jouit. Ainsi la France payerait plus cher les produits anglais; l'Angleterre obtiendrait à meilleur marché les produits français.

3° Le système du double étalon est contraire à ce que doit être une bonne mesure des valeurs. Comme l'a dit Locke, « prendre pour mesure de la valeur commerciale des choses qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est

Digitized by Google

comme si l'on choisissait pour mesure de longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se raccourcir. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal, qui soit la monnaie de compte, gage des conventions et mesure des valeurs. » C'est le comble de l'absurde et la violation de toutes les idées économiques, dit-on, que de vouloir maintenir à perpétuité, entre l'or et l'argent, le rapport de 1 à 15 1/2. Ce rapport est tout à fait arbitraire. Pourquoi ne pas établir le rapport de 1 à 17, à 18, ou de 1 à 10 ou 12? La valeur des deux métaux est déterminée par la loi de l'offre et de la demande, c'est à dire par leur production d'une part, et de l'autre, par l'emploi qui en est fait. La production et l'emploi de l'or et ceux de l'argent ne changent pas au même moment, ni sous l'empire des mêmes causes. Leur rapport doit varier constamment; il n'appartient donc pas à la loi de le fixer une fois pour toutes. C'est aussi impossible que de fixer le prix du blé par décret, comme l'a tenté la loi du maximum.

4° Le double étalon n'est, en réalité, qu'un étalon alternatif. Un pays ne peut jamais conserver dans la circulation qu'un seul des deux métaux, soit l'or, soit l'argent, et c'est toujours le métal le plus recherché qui s'en va, le plus déprécié qui reste. La raison en est simple : les spéculateurs achètent le métal déprécié, le font monnayer, l'échangent contre le métal qui fait prime relativement à l'autre, et gagnent la différence. Il y a vingt ans, on vendait l'argent qu'on remplaçait par de l'or, aujourd'hui on vendrait l'or qu'on remplacerait par de l'argent, si on pouvait en faire monnayer à volonté. La spéculation est très simple. Sur le marché intérieur, un napoléon d'or n'a pas plus de valeur à l'échange que quatre écus de cinq francs. Mais à l'étranger, ces quatre écus valent 2 fr. ou 1 fr. 50 c. de moins que le napoléon. Pour gagner cette différence, moins les frais de l'échange, il suffit d'échanger des napoléons contre des écus de cinq francs, de vendre les napoléons à Londres, d'y acheter de l'argent en lingots et de le transformer en écus à la Monnaie de Paris et de Bruxelles.

Digitized by Google

Quand tout le métal recherché est enlevé, il reste le métal déprécié; le capital monétaire du pays a perdu, en valeur, toute la différence que les cours du marché établissent entre les deux métaux.

Il résulte de ce qui précède que le capital monétaire d'un pays est exposé à une double cause de dépréciation quand il est formé de deux métaux et seulement à une cause quand il est uniquement constitué d'or ou d'argent. Ainsi, les *placers* de la Californie et de l'Australie, en produisant un demi-milliard d'or chaque année, ont fait baisser la valeur de ce métal. Comme l'or est devenu presque exclusivement la monnaie dans les pays à double étalon, leur capital monétaire a diminué de valeur dans la même proportion que l'or. Aujourd'hui, la production du *Far-West* américain menace l'argent d'une baisse analogue. Si l'argent était monnayé librement, au bout de peu de temps, il constituerait tout le capital monétaire et celui-ci diminuerait de valeur dans la même proportion que l'argent. Ainsi donc, quand les mines d'or donnent plus, le double étalon, qui en fait est alternatif, perd de sa valeur et il en perd encore quand les mines d'argent deviennent plus productives. Le simple étalon n'est soumis qu'à une seule influence, celle qu'exerce la production du métal dont il est composé. La valeur du capital monétaire anglais, composé d'or, a baissé après 1850, sous l'action de l'or californien et australien, mais il n'est pas affecté aujourd'hui par l'argent américain. Le capital monétaire allemand n'a pas été affecté par l'abondance d'or après 1850; il l'eût été par l'abondance de l'argent aujourd'hui si on n'avait pas démonétisé ce métal.

Voilà, je crois, l'énumération assez complète des reproches que l'on adresse au double étalon. Je les examinerai brièvement.

A mon avis, il en est des systèmes monétaires comme des hommes et des choses humaines : il n'en est pas de parfait. Chacun a ses avantages et ses inconvénients. Mais, tout bien pesé, je pense que les avantages du double étalon l'emportent de beaucoup sur ses inconvénients et, par conséquent,

Digitized by Google

doivent le faire préférer. Et même, si tous les pays adoptaient le double étalon, ses inconvénients disparaîtraient presque entièrement, comme l'ont soutenu et démontré M. Cernuschi et la Commission monétaire néerlandaise de 1873.

Parmi les reproches faits au double étalon, il en est un qui n'est pas très sérieux. C'est celui formulé par Locke et qui consiste à dire qu'un étalon ne peut être composé de deux métaux sujets chacun à variations. Comme l'ont fait observer MM. Wolowski et Cernuschi, l'emploi du mot étalon trompe. D'après l'Académie, « un étalon est un modèle de mesures conservé par le magistrat et auquel les mesures des marchands doivent être conformes. » Le mètre est l'étalon des mesures linéaires; le kilogramme, l'étalon des poids; le franc, le florin, le thaler servent bien de commune mesure des valeurs, mais ils diffèrent complétement des étalons mètre ou kilogramme. Le franc est une marchandise qui change sans cesse de valeur. Le mètre conserve toujours une dimension égale. Le franc est donné en échange de l'objet dont il sert à estimer le prix. Le mètre n'est pas livré après qu'il a servi à mesurer une étoffe. Le mètre conserve toujours même longueur, tandis qu'on ne peut avoir une mesure stable des valeurs. Le mot monnaie étalon n'est donc pas juste. C'est pour ce motif que M. Wolowski se refuse à l'employer et que M. Cernuschi a proposé, avec infiniment de raison, d'appeler le système du double étalon système de la monnaie bimétallique. C'est le terme dont je me servirai pour désigner le système monétaire en usage en France et dans l'Union dont elle est le centre.

La meilleure commune mesure des valeurs sera celle qui varie le moins. Si je démontre que c'est celle qui est composée de deux métaux, j'aurai répondu à l'objection de Locke.

Mais, dit M. Michel Chevalier, la loi est absurde quand elle établit un rapport fixe entre deux marchandises, l'or et l'argent, qui varient toutes les deux de valeur et dont le rapport, par conséquent, doit aussi varier.

Ce rapport est en effet variable et les auteurs de la loi de germinal an XI ne l'ignoraient pas. Aussi le système bimé-

Digitized by Google

tallique n'a-t-il pas la prétention de fixer à jamais ce rapport. Ce qu'il fait, c'est attribuer le privilége libératoire à l'or et à l'argent en même temps, au lieu de le réserver à un seul métal. La loi dit simplement : toute obligation de payer une certaine somme donne aux débiteurs le droit de se libérer en monnaies d'or ou d'argent basées sur le rapport de 1 à 15 1/2, c'est à dire qu'il pourra livrer à son choix un kilogramme d'or ou 15 1/2 kilogrammes d'argent. Le système peut être mauvais, mais il n'est pas absurde. C'est une obligation alternative dont toutes les législations ont reconnu la légitimité. Ajoutons que le fait d'attribuer aux deux métaux le privilége libératoire d'après un rapport fixe, a pour effet, comme nous le verrons bientôt, de maintenir ce rapport en fait de façon, non à le rendre immuable, mais à réduire considérablement ses fluctuations. — Le reproche d'absurdité adressé à la monnaie bimétallique n'est donc nullement fondé. Aussi les économistes qui considèrent avant tout, non les mots, mais le fond des choses, comme M. Leroy-Beaulieu, se gardent-ils de le répéter.

Passons à un reproche plus sérieux : voyons si la monnaie bimétallique est exposée à une plus grande dépréciation que la monnaie unimétallique et dans quelle mesure cette dépréciation plus grande, si elle est réelle, est un mal? C'est ce second point qu'il faut considérer d'abord, car c'est bien là le fond de la question. C'est parce que certains économistes considèrent l'abondance de la monnaie et, par suite, sa dépréciation comme un grand mal, qu'ils réclament avec tant d'insistance la démonétisation de l'argent et qu'ils entraînent certains pays, comme l'Allemagne et la Hollande, à adopter cette mesure. Je pense, au contraire, que l'abondance de la monnaie et même sa dépréciation est plutôt un bien qu'un mal et qu'en tout cas, elle est très préférable au phénomène opposé : la rareté et l'accroissement de valeur de la monnaie.

M. Michel Chevalier, qui, dans la première partie de son article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril dernier (1876), paraît si alarmé de la baisse de l'argent — presque

Digitized by Google

autant qu'il l'était de celle de l'or après 1850, — reconnaît dans un autre passage de ce même article que cette baisse serait plutôt un avantage. « Si, dit-il, l'argent baisse de valeur, si, toutes choses égales d'ailleurs, il faut 5 grammes de plus pour payer une journée d'ouvrier, 25 grammes de plus pour acquérir un hectolitre de blé, l'ouvrier, le producteur du blé, tout producteur en général se procurera plus aisément une quantité déterminée de ce métal. Les ustensiles en argent ou argentés seront à la portée d'un plus grand nombre. Cette baisse sera un bien pour la grande majorité de la société et pour les nouveaux arrivants dans ce monde. »

L'avantage signalé ici par M. Michel Chevalier nous paraît ne pas devoir se produire. Quand il s'agit de vendre des produits ou de la main-d'œuvre, il n'y a de profit pour personne dans un changement de valeur de la monnaie. Sauf les écarts de la période de transition, les prix de toutes choses s'élevant, la situation relative reste la même. L'ouvrier touche par jour 5 grammes d'argent de plus, mais tout ce qu'il achète avec le prix de sa journée coûtera aussi 5 grammes d'argent de plus; il n'y gagne donc rien.

Considérée en elle-même, l'abondance du numéraire ne présente donc pas l'avantage qu'y voit M. Michel Chevalier. Elle force à se servir de plus de monnaie pour opérer la même quantité d'échanges. En tant que vendeur ou acheteur, nul n'y gagne, parce que la hausse des prix est générale. Il y a même une perte subie par des détenteurs de monnaie, c'est à dire par la nation, comme le reconnaît du reste M. Chevalier. Je tiens à constater nettement ce point pour qu'on ne m'accuse pas de ressusciter l'erreur mercantile, quand je vanterai l'abondance de la monnaie. Tout pays a besoin, à un moment donné, pour opérer facilement ses échanges, d'une quantité déterminée de numéraire. Ainsi que l'ont montré MM. Jevons [1] et Cliffe Leslie [2], cette quantité

[1] *Money*, p. 335.

[2] *Fortnightly Review*, novembre 1870, p. 568.

Digitized by Google

dépend du nombre des habitants, de la masse des denrées et des services qu'ils échangent, de la rapidité de circulation des disques monétaires et de la perfection des instruments de crédit employés pour les remplacer. Il est désirable qu'un pays soit abondamment fourni de la quantité nécessaire de numéraire, au risque même d'aller au delà. Avec une moindre quantité, les échanges finissent aussi par s'accomplir, mais après une crise et avec des prix réduits. Si l'abondance même de la monnaie arrive à ce point qu'elle dépasse les besoins et amène la dépréciation du numéraire, elle n'a guère d'influence sur les relations des hommes en tant qu'acheteurs et vendeurs; mais elle en a une très grande sur leur situation relative en tant que créanciers et débiteurs. C'est un point d'une extrême importance et dont ordinairement on ne parle pas. Je tâcherai de l'établir aussi clairement que possible.

La baisse de valeur de la monnaie se fait au détriment du créancier et à l'avantage du débiteur ; la hausse de la valeur de la monnaie a l'effet contraire.

La baisse de la valeur de la monnaie se traduit par une hausse des prix. En effet, chaque unité monétaire, chaque franc valant moins, il en faut davantage pour obtenir le même objet. Quand le prix des denrées et des services augmente, le débiteur en profite ; car pour se faire la somme qu'il doit, il est forcé de livrer moins d'objets. Le créancier, au contraire, pâtit, car, avec l'argent qu'il reçoit, il ne peut plus acheter autant de produits qu'auparavant.

Ainsi, je vous dois 20 francs : si l'hectolitre de blé vaut 20 francs, je m'acquitte avec un hectolitre, et si la journée de travail se paye 2 francs, avec 10 journées. Mais si tous les prix étant doublés, par suite de l'abondance du numéraire, l'hectolitre de blé monte à 40 francs et la journée de travail à 4 francs, je m'acquitte au moyen d'un demi-hectolitre ou de cinq journées. Supposons, au contraire, que les prix baissent de moitié, l'effet inverse aura lieu : pour m'acquitter de ma dette de 20 francs, je dois livrer deux hectolitres de blé ou vingt journées de travail. Ceci a peu d'influence sur les ventes au comptant et sur les contrats à court terme. Si je

Digitized by Google

vends cher, je paye aussi cher à proportion, et l'équilibre s'établit. Mais il en est autrement pour les contrats à long terme, comme les dettes des États et des villes, les dettes hypothécaires, les dettes des compagnies industrielles envers leurs obligataires : ici le débiteur profite de la hausse des prix et souffre de la baisse sans compensation. Supposons que la dette de la France exige une dotation annuelle de 800 millions. Si la journée de travail se paye 2 francs, les Français s'acquitteront au moyen de valeurs équivalant à 400 millions de journées. Si la journée monte à 4 francs ils ne devront plus travailler que 200 millions de journées, tandis qu'ils devraient 800 millions de journées si le prix de la journée tombait à 1 franc. Voici un petit propriétaire dont le bien est grevé d'une hypothèque de 1,000 francs, soit d'une redevance annuelle de 50 francs. Si le litre de vin vaut 50 centimes, il s'acquitte en vendant un hectolitre; tombe-t-il à 25 centimes il devra donner deux hectolitres. Un charbonnage est grevé d'obligations dont l'intérêt et l'amortissement exigent 100,000 francs annuellement; si la tonne de charbon se vend 10 francs, il faudra 10,000 tonnes; se vend-elle 20 francs, il n'en faut plus que 5,000.

Tous les États qui ont une grande dette et qui ont l'intention de la payer, comme la France, l'Italie, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, l'Amérique, tous les débiteurs hypothécaires, toutes les compagnies de chemins de fer avec leurs milliards d'obligations ont intérêt à avoir la monnaie bimétallique, parce que l'emploi simultané des deux métaux procure une monnaie abondante et agit à la longue dans le sens d'une hausse des prix, tandis que le système unimétallique amène la rareté de la monnaie et agit dans le sens de la baisse. Pour les débiteurs, ce serait une grande aggravation de leurs charges s'ils devaient payer exclusivement en or, qui serait nécessairement raréfié et renchéri par l'exclusion de l'argent.

La baisse lente, régulière, prévue et parfaitement légale de la valeur de la monnaie a donc pour conséquence une diminution proportionnelle des anciennes dettes. C'est une

Digitized by Google

sorte de liquidation naturelle amenée par les événements. Nous voyons dans l'antiquité les grands législateurs commencer toute réforme sociale par une réduction des dettes. Nous n'admettons plus que cela se fasse par l'autorité de la loi; mais si la nature s'en charge par la richesse des mines qu'elle met à notre disposition, ne faut-il pas s'en féliciter? M. Dupont-White a dit avec infiniment d'esprit et de profondeur que Christophe Colomb avait rapporté d'Amérique la quittance des anciennes dettes. L'or de la Californie et de l'Australie, que M. Michel Chevalier voulait prescrire il y a vingt ans, a eu un effet semblable. Une dette d'un million constitue une charge bien moins lourde aujourd'hui qu'avant 1850.

M. P. Leroy-Beaulieu admet que l'exclusion de l'argent favoriserait les rentiers aux dépens des contribuables, mais, dit-il, qu'importe au pays? ce que perdent les uns les autres le gagnent, et tous appartiennent à la même nation. Je réponds que d'abord certains États, comme l'Autriche, l'Italie, la Russie, ont une grande partie de leur dette placée à l'étranger et il leur est avantageux de s'acquittera vec le moins possible de leurs produits. En outre, lorsqu'il s'agit de choisir — non pour violer les contrats, mais en les respectant — entre rentiers et contribuables, entre créanciers et débiteurs, j'incline vers ceux-ci, et voici pourquoi. Dans le doute, toutes les législations se sont toujours prononcées pour les débiteurs.

En second lieu, comme le fait remarquer Stuart Mill, la rente représente un capital accumulé et voué au repos, tandis que l'argent payé par les contribuables, par les débiteurs, par le commerce, l'industrie et le travail, est enlevé au capital productif en activité. Si, par suite de la dépréciation du numéraire, la charge du propriétaire grevé d'hypothèques et des compagnies chargées d'obligations diminue, tant mieux pour l'œuvre de la production ; si elle augmente, tant pis, car c'est le producteur qui souffre.

L'adoption de l'or comme monnaie exclusive est, par conséquent, une mesure antidémocratique et antiéconomique, car

Digitized by Google

elle favorise les rentiers aux dépens du travail, le capital oisif aux dépens du capital actif.

Je crois avoir prouvé que l'abondance du numéraire est favorable aux débiteurs, aux travailleurs, aux industriels et aux États, parce qu'elle réduit la charge des dettes à longue échéance. En second lieu, et ceci est un point capital, elle favorise la production en amenant la baisse du taux de l'escompte.

Cette question est à la fois très importante et très peu éclaircie. La plupart des économistes ont soutenu que ce qui agit sur le taux de l'intérêt, c'est l'abondance des capitaux, denrées, produits, et non celle du numéraire. Aussi M. Michel Chevalier proposait-il de remplacer le terme emprunté aux anglais : marché monétaire, *money market*, par un mot plus juste : marché des capitaux. Stuart Mill lui-même a exprimé d'abord la même opinion dans ses *Principles of political Economy*. Liv. III., chap. 22, § 3.

J'ai essayé de démontrer, il y a longtemps déjà[1], que l'abondance du numéraire a deux effets successifs : d'abord, elle abaisse le taux de l'escompte et c'est plus tard seulement, quand les canaux de la circulation sont saturés, qu'elle a pour conséquence ultérieure une hausse des prix.

Que l'abondance ou la rareté du numéraire agisse sur le taux de l'escompte, cela ne fait point doute pour les journaux financiers et pour les notices du *money market*. En ce moment, l'escompte est à 2 p. c. à Londres, parce que les caisses de la Banque sont remplies. Il y a deux ans l'escompte était à 9 sur la même place, parce que l'Allemagne, au moyen des traites remises par la France en payement de l'indemnité de guerre, soutirait l'or de la Banque d'Angleterre. Le marché monétaire est si sensible à l'influence du métal précieux, qu'il a suffi souvent de l'arrivée d'un navire apportant d'Australie quelques millions d'or, pour produire une baisse de l'escompte de 1 p. c. Le fait est évident, indéniable, et cependant certains économistes s'obstinent encore

[1] Voyez la *Question de l'or* (1860) et le *Marché monétaire depuis cinquante ans* (1865).

Digitized by Google

à le nier [1]. L'étude du crédit avait amené plus tard M. Mill à le reconnaître, dans l'édition populaire de ses *Principles of political Economy* (1868.) « De même, dit-il (p. 392), que l'addition de toute quantité nouvelle d'or ou d'argent qui arrive sur le marché des prêts a pour effet de réduire le taux de l'intérêt, ainsi toute émigration considérable de ces métaux enlevés au pays élève invariablement le taux de l'intérêt. » La Commission monétaire néerlandaise de 1873, composée d'hommes très compétents, résume parfaitement l'effet de l'abondance du numéraire. On lit dans son rapport : « Il est connu que la rareté ou l'abondance du métal qui est la base du système monétaire, en rendant aussi rare ou abondant le moyen de circulation, a une grande influence sur le marché du crédit. Pour occasionner un changement général des prix, la rareté ou l'abondance doit avoir quelque durée. Elle fait sentir son premier effet sur le marché du crédit et, si elle est de courte durée, cet effet se limite en grande partie à cela. La rareté de l'agent de la circulation produit un marché du crédit tendu et fait monter le taux de l'escompte. » J'ai démontré dans mon volume : *Le marché monétaire*, que toutes les grandes crises commerciales ont été déterminées par la disparition brusque d'une partie du numéraire amenant à sa suite la contraction et les convulsions du crédit.

Un exemple très simple éclaircira le point contesté. Un capitaliste apporte dans un canton où l'intérêt est élevé des sommes considérables qu'il veut y prêter. Les prêts se faisant en numéraire, c'est du numéraire qu'il offre, et faisant concurrence aux prêteurs de l'endroit, son offre fera baisser le taux de l'intérêt. L'intérêt diminuant, il se fera plus d'affaires, des opérations impossibles avant deviendront productives et se feront. Pour ces entreprises nouvelles, il faudra plus de bras ; l'ouvrier plus recherché augmentera son salaire. Passant par la main des entrepreneurs et des ouvriers, le numéraire entrera dans la circulation et, devenu plus abondant, provoquera une hausse des prix. Le canton

[1] Voyez la *Question monétaire*, par M. Frère-Orban.

Digitized by Google

ne sera pas plus riche parce qu'il aura plus de monnaie et que les prix y auront haussé, mais il se sera enrichi parce que l'agent lancé dans la circulation et loué meilleur marché aura donné une plus grande activité à la production. C'est précisément l'effet qu'a produit le demi-milliard d'or qu'ont donné annuellement l'Australie et la Californie, après 1850. Ils ont d'abord stimulé cet immense accroissement de la production et des échanges qui a eu lieu vers cette époque. Ce n'est que plus tard et insensiblement qu'ils ont produit une hausse des prix que MM. Jevons et Soetbeer portent à 20 ou 25 p. c.

M. Michel Chevalier soutient, il est vrai, comme tous les adversaires de l'abondance du numéraire, que les échanges se font aussi bien avec peu qu'avec beaucoup de monnaie. C'est encore là une de ces affirmations *a priori* que certains économistes affectionnent, mais que la réalité dément. En théorie, en effet, on peut faire la même quantité d'échange avec beaucoup moins de monnaie, parce que les prix diminuant à proportion, chaque unité monétaire opère exactement d'autant plus d'échanges qu'elle est plus rare. Enlevez à la France 3 milliards de francs sur 6, tous les prix tombant de moitié, la circulation se fera comme avant, car un franc achètera autant de denrées que deux francs précédemment. Mais voici le côté fâcheux. L'équilibre ne s'établira qu'après une série de crises qui auront ruiné le commerce et l'industrie. En effet, quand on enlève le numéraire d'un pays, c'est aux caisses des banques qu'on le demande. Les banques haussent le taux de l'escompte pour se défendre; les échanges et la production diminuent, les prix tombent. La baisse des prix, nécessaire pour que l'instrument de la circulation diminué soit suffisant, n'est obtenue que par une succession de contractions et de désastres et par une hausse soutenue du taux de l'intérêt.

On peut voir en ce moment l'effet produit par les deux systèmes, celui de l'abondance et celui de la rareté du numéraire. L'Allemagne a raréfié l'instrument d'échange : 1° en réduisant la circulation des billets; 2° en remplaçant l'argent

Digitized by Google

par de l'or qu'elle ne peut garder qu'en maintenant l'escompte très haut. La France a doublé la circulation de ses billets à côté d'une circulation métallique très abondante, sans être néanmoins dépréciée. En France, les affaires se font largement, facilement. En Allemagne règne une gêne telle, qu'elle produit une crise permanente[1].

Ceux qui veulent exclure l'argent et rendre le numéraire rare sont donc évidemment les ennemis de l'industrie, du commerce et du travail.

Si l'on avait écouté M. Michel Chevalier, il y a vingt ans, l'or proscrit ne serait pas venu rendre au monde commercial les immenses services qu'il lui a rendus. La découverte des *placers* eût été inutile. Nous n'aurions que l'argent, instrument d'échange rare et insuffisant pour des transactions sans cesse croissantes. Avant 1850, la production annuelle de l'or était d'environ 250 millions de francs; après 1850, elle s'est élevée à 700 millions, donc un demi-milliard de plus par an; et aujourd'hui, parce que l'Amérique produit en plus 100 millions d'argent, il faudrait mettre hors d'usage la moitié de notre agent métallique des échanges[2]! Comprendrait-on une mesure aussi imprudente, au moment où plusieurs circonstances accroîtront l'emploi de la monnaie métallique? D'abord, le commerce des peuples civilisés s'accroît dans une proportion inouïe. Depuis longtemps, le commerce extérieur, le seul que puisse relever la statistique, a augmenté en Angle-

[1] M. le baron de Reinach a démontré, dans le *Journal des Débats* (6 oct. 1875), avec infiniment de verve et d'esprit, comment l'abondance des moyens d'échange avait contribué aux progrès économiques de l'Italie. M. William Kelley, membre du Congrès américain pour la Pensylvanie, a développé la même thèse pour les États-Unis avec une véritable éloquence. Voy. *An address to the citizens of Philadelphia* (1876), et *Speeches of the* 19 *february and* 16 *march* 1876.

[2] D'après les tableaux statistiques publiés par M. Malou, en 1873, le stock d'or et d'argent des pays de la civilisation occidentale se serait composé, en 1867, de 25 millions d'or et de 18 millions d'argent. Ces nombres, comme tous ceux que l'on a donnés concernant le stock des métaux précieux, me paraissent très élevés. On ne tient pas assez compte de ce qu'enlèvent les emplois industriels, l'usure, les pièces de monnaie perdues, enterrées, etc.

Digitized by Google

terre de 97 p. c., en France de 164, en Belgique de 277, en Russie de 267, en Autriche de 215, en Italie de 591. L'*Économiste français*, à qui j'emprunte ces chiffres, estime, d'après M. F. Neumann, le commerce extérieur du monde entier à 72 milliards en 1872 et seulement à 30 milliards en 1852, ce qui fait une augmentation de 140 p. c. Le commerce en Europe a donc triplé et plus que doublé dans le globe entier, et rien n'indique que ce mouvement doive se ralentir. Sans doute, ces énormes transactions se règlent par lettres de change; mais la monnaie y intervient cependant pour une part. Le commerce international en exigera donc davantage.

Le capital devenant cosmopolite cherche de plus en plus des placements à l'étranger, et ces placements exigent souvent du numéraire pour le payement sur place des salaires.

Comme M. Cliffe Leslie l'a démontré par des faits, dans le monde entier et surtout dans les pays restés isolés jusqu'à ce jour mais entrant peu à peu dans le mouvement économique général, les transactions sont réglées de plus en plus en numéraire au lieu de l'être en nature: le *geldwirthschaft* remplace le *naturalwirthschaft*.

Plusieurs pays se rapprochent du moment où ils reprendront la circulation métallique, comme la France, l'Italie, les États-Unis, peut-être l'Autriche. Il leur faudrait, en ce cas, plusieurs milliards de numéraire!

Et c'est au moment où de pareils besoins existent qu'on veut partout démonétiser l'argent et réduire les peuples à devoir se disputer, à coups de hausse d'escompte, un seul métal, l'or, dont la production diminue chaque année!

Voyez quel trouble a jeté dans les transactions du monde entier la malheureuse tentative, faite par l'Allemagne, de se réduire à l'usage exclusif de la monnaie d'or. Elle se trouvait dans des conditions exceptionnelles, puisqu'elle disposait de cinq milliards payés par la France; et néanmoins, l'opération est encore loin d'être menée à terme. Pour se procurer un milliard d'or, elle a gêné et troublé pendant trois ans le marché monétaire anglais. Pour vendre 120 millions de marks (1 mark = 1 fr. 25 c.), elle a fait baisser la

Digitized by Google

valeur de l'argent de 10 p. c., réduit les pays de l'Union monétaire à limiter la frappe de l'argent et rendu presque impossibles les remises de l'Inde sur l'Angleterre. Il lui reste encore à vendre, d'après l'estimation de MM. Sonnemann et Nasse, pour 115 millions de thalers (444,375,000 fr.), c'est à dire quatre fois plus qu'elle n'en a écoulé.

En décembre 1875, l'empire avait frappé 1,250,445,520 marks d'or. Mais l'État n'ose pas les mettre en circulation, parce que les marks d'or retournent en France et en Angleterre d'où on les avait enlevés de force, grâce à la contribution de guerre et en opposition aux lois commerciales. L'Allemagne a généralement un change défavorable, parce que ses importations dépassent ses exportations[1]. Elle doit donc la différence en écus. Quand elle avait de la monnaie usée, on ne l'exportait pas plus qu'on n'eût fait des billets dépréciés; mais quand elle aura des pièces d'or bien droites de poids, elles passeront à l'étranger. Déjà, dit-on, le tiers ou 400 millions des nouveaux marks ont déserté l'Allemagne pour n'y plus revenir[2]. Elle ne garde les autres qu'en les conservant

[1] L'excès de l'importation sur l'exportation a été de :

68,000,000	thalers	en 1870
185,000,000	»	» 1871
313,000,000	»	» 1872
500,000,000	»	» 1873
484,800,000	»	» 1874
Total 1,550,800,000	thalers.	

[2] Voyez l'intéressant article sur les *Changes en Europe* dans l'*Économiste français* du 29 avril 1876. On y voit qu'on gagne 1 p. c. à envoyer de Berlin à Paris, de l'or au lieu d'effets de commerce, pour payer les produits français importés en Allemagne. A Bruxelles, on a déjà retransformé en léopolds d'or pour 37,152,500 francs de marks allemands nouvellement frappés. C'est le tonneau des Danaïdes. L'or acheté à Londres part immédiatement pour l'étranger.

Voici en quels termes l'*Économiste*, ce partisan enthousiaste de l'étalon d'or, décrit l'opération à laquelle se livre l'Allemagne : « Le gouvernement allemand ne peut voir d'un œil favorable cette exportation de son numéraire. Ce n'est qu'au moyen de grands sacrifices qu'il s'est procuré l'or dont il avait besoin pour accomplir sa réforme monétaire, car le papier sur Londres qu'il doit donner en couverture des achats qu'il effectue sur le marché anglais, est très cher à Berlin, et l'or transporté de Londres à Berlin revenait, par les frais d'expédition, encore plus cher au gouverne-

Digitized by Google

dans les caisses et en tenant l'escompte à un taux très élevé. Le commerce et l'industrie intérieurs ruinés, les moyens d'échange raréfiés, le trouble jeté dans le marché monétaire du monde, voilà le triste résultat auquel est arrivée l'Allemagne! Et l'on veut que les autres peuples suivent cet exemple.

II

Nous avons démontré que, s'il est vrai que la monnaie bimétallique est exposée à se déprécier davantage à la longue, cet inconvénient, au point de vue de la stabilité de la commune mesure des valeurs, est compensé par deux grands avantages : 1° la monnaie abondante diminue la charge relative des anciennes dettes; 2° elle favorise l'expansion de la production et du commerce. D'autre part, la monnaie bimétallique est moins sujette aux variations brusques à courte échéance, ce qui est l'essentiel pour l'industrie et le commerce, car la plupart des contrats sont à court terme.

La stabilité plus grande de la monnaie bimétallique est une vérité économique des plus importantes. C'est M. Wolowski qui a, je crois, le mérite de l'avoir découverte. M. Chevalier et les économistes de son école l'ont toujours contesté. M. Jevons, l'éminent professeur de Manchester,

ment allemand; à peine était-il monnayé en marks qu'il fallait le diriger vers la France. Ce n'est pas la première fois que l'expérience a démontré les difficultés que la situation économique de l'Allemagne crée à l'introduction de l'or comme étalon unique. » Ailleurs cependant l'*Économiste* applaudira l'Allemagne de gêner son commerce pour arriver à ce désolant travail de Pénélope, qui consiste à fabriquer à grands frais des marks d'or qu'elle ne peut conserver.

En Allemagne, lors du retrait des 539,276,416 marks de monnaies d'or fabriquées dans les divers pays de la Confédération, il n'a été présenté à l'échange que 98,652,021 marks; on ignore, disent les documents officiels, ce qu'est devenu le surplus, soit 440,624,395 marks. C'est tout simple : il était allé se faire fondre ailleurs. Il n'était resté dans le pays que les pièces usées et trop légères qui ne donnaient point de bénéfice à l'exportation.

D'après une communication que je dois à l'obligeance de M. le gouverneur de la Banque de France, jusqu'à présent l'Allemagne a soldé ses différences envers la France en y renvoyant l'or français. Si le change continue à lui être défavorable, elle devra envoyer de l'or allemand.

Digitized by Google

explique l'action compensatoire de l'emploi simultané des deux métaux précieux dans un chapitre spécial de son livre récemment publié sous le titre de *Money*. Voici ce qu'il dit à ce sujet: « Les écrivains anglais n'ont pas compris la question quand ils ont dit que le système du double étalon exposait aux fluctuations extrêmes des deux métaux. Un peu de réflexion suffit pour voir que MM. Wolowski et Courcelle-Seneuil ont complétement raison quand ils disent qu'une action « de compensation » ou plutôt, dirai-je, « d'équilibre », résulte de la législation monétaire française et a pour effet de rendre la valeur de l'or et de l'argent plus stable qu'elle ne le serait autrement. Si l'argent comparé à l'or s'élève au dessus du rapport légal de 1 à 15 1/2, l'or s'introduit dans les pays à double étalon, y est monnayé, puis échangé pour une valeur légalement équivalente d'argent qu'on exporte. Ceci n'est pas de la théorie, c'est un fait qui s'est produit en France où la monnaie qui, avant 1849, était presque exclusivement composée d'argent, l'a été d'or à partir de 1860. La France a ainsi absorbé le métal déprécié en grande quantité et a libéré le métal recherché, ce qui a dû avoir pour effet de diminuer la dépréciation de l'or et le renchérissement de l'argent. Il est clair que si l'or augmente de valeur, c'est l'or qui sera libéré et l'argent absorbé. A un moment donné, la mesure de la valeur est sans doute l'un ou l'autre métal et point les deux à la fois; mais le fait de l'alternance tend à réduire les variations dans la valeur de l'or et de l'argent. Cela ne peut pas empêcher les deux métaux, considérés ensemble, de se déprécier relativement aux autres produits, mais en étendant les fluctuations de l'offre et de la demande sur une plus grande surface, elle réduit ces oscillations au lieu de laisser chaque métal soumis à l'action des influences qui lui sont particulières. Supposez deux réservoirs d'eau soumis chacun à des variations séparées dans l'offre et la demande. S'il n'y a pas de conduit qui les réunisse, chaque réservoir sera affecté par ses fluctuations particulières; mais si on ouvre un canal de jonction, un niveau commun s'établira et les effets de tout excès dans l'offre et la demande s'étendront sur toute la

Digitized by Google

superficie des deux réservoirs. La masse des métaux or et argent circulant dans l'Europe occidentale est exactement représentée par l'eau de ces deux réservoirs, et le canal qui les réunit est la loi du 7 germinal an XI qui permet à un métal de prendre la place de l'autre comme moyen illimité de payement. » M. Jevons démontre aussi à l'évidence, par un dessin qui frappe les yeux, qu'avec la monnaie bimétallique les prix sont bien plus stables qu'avec la monnaie unimétallique.

On peut encore démontrer cette vérité d'une autre manière. On sait que les métaux précieux ont une valeur assez stable parce que la production annuelle n'étant que la soixantième partie de la masse totale qui en existe dans le monde, un accroissement de la production ne peut agir que faiblement et doit persister pour se faire sentir. Plus le stock est grand, moins une augmentation de l'offre de l'or ou de l'argent diminuera la valeur de la masse. Si vous admettez dans la circulation l'or et l'argent, le stock monétaire sera d'environ 50 milliards ; si vous excluez l'argent, il ne sera plus que de 27 à 28 milliards ; donc, étant réduit, il sera plus affecté par un accroissement de l'offre.

Supposez qu'après 1850, on eût démonétisé l'or, suivant le conseil de M. Michel Chevalier, quelle énorme baisse de valeur n'eût pas atteint l'or ! Quelle hausse rapide des prix dans les pays à monnaie d'or, en présence d'un surcroît soudain d'un demi-milliard dans la production annuelle ! Comme le remarque la Commission monétaire néerlandaise de 1873, le monnayage de l'or, dans les pays à double étalon, a servi de parachute et a empêché l'avilissement de ce métal et les perturbations qui en seraient résulté. — Aujourd'hui, la Néerlande, qui avait l'étalon unique, mais d'argent, adopté d'après les idées de M. Chevalier, revient à l'or pour échapper aux conséquences de la dépréciation de l'argent. Preuve que l'étalon unique ne met pas à l'abri des perturbations monétaires, comme on l'a prétendu.

Les économistes allemands ont généralement reconnu l'action de compensation de la monnaie bimétallique, même

Digitized by Google

ceux qui sont partisans de l'étalon d'or. « L'emploi d'une double monnaie légale, dit M. Soetbeer, a exercé sur l'ensemble des intérêts économiques la plus heureuse influence, en faisant équilibre à la soudaine et énorme production de l'or californien et australien. » M. Prince-Smith, dans son livre sur les *Types métalliques et les Monnaies*, émet la même idée. «Les fluctuations dans le taux des moyens de payement diminuent en raison de la masse de ces derniers. L'or et l'argent combinés sont moins sujets aux fluctuations du marché que chacun d'eux, pris isolément. Le système appelé de l'étalon double a l'avantage de posséder plus de consistance, plus de stabilité. »

Les patriarches de l'*Économie politique*, en Allemagne, ont écrit à M. Wolowski dans le même sens : « Je regarderais comme un malheur, dit M. Roscher, l'adoption universelle de l'or comme type unique de payement légal ; avec le payement mixte, la variation des prix sera moins forte qu'avec un métal unique. Quelque chose d'analogue se présente aujourd'hui sur le marché universel, alors que certains États y représentent le type or, et d'autres le type argent. » Et Rau, en 1868 : « J'approuve beaucoup votre manière de voir quand vous voulez empêcher qu'on proscrive l'argent et que vous tracez le tableau des conséquences fâcheuses qui résulteraient d'une pareille mesure. Ce sont justement des considérations de cet ordre qui m'ont déterminé à repousser l'adoption de l'étalon d'or. »

Nous pouvons, je crois, considérer comme démontré le fait signalé par M. Wolowski et mis en doute par M. Chevalier : la monnaie bimétallique est moins sujette à des variations de valeur à court terme, et produit, par conséquent, moins de changements dans les prix que la monnaie unimétallique, par la même raison qu'un balancier compensé, fait d'acier et de cuivre, est moins soumis à la dilatation que s'il était fait d'un seul métal.

Autre avantage, très notable, résultant de l'emploi simultané des deux métaux précieux : cela permet de mieux défendre l'encaisse des banques d'émission et, par suite, de

Digitized by Google

maintenir l'escompte plus stable. En effet, la Banque a le droit de rembourser avec le métal le moins demandé pour l'exportation. Si l'or fait prime, elle payera en argent, et en or, si c'est l'argent qui est recherché. Ce point est constaté par le gouverneur de la Banque de France, M. Rouland, et par M. H. Aggard, caissier de la Banque d'Angleterre, et démontré par ce fait que le taux de l'escompte, à Paris, a toujours été moins sujet à variations qu'à Londres. L'or étant partout recherché, la Banque d'Angleterre doit souvent recourir à des hausses d'escompte énergiques pour défendre son encaisse [1]. La Banque de France obtient le même résultat en offrant le métal le moins recherché pour l'exportation [2].

Mais, dit M. Michel Chevalier, si la France se sert de l'argent et l'Angleterre de l'or, les Français payeront cher les produits anglais, car ils devront donner de l'or qui fait prime, tandis que les Anglais obtiendront à bon compte les produits français, puisqu'ils les payeront avec de l'argent qui est en perte. Je ne pense point que cela ait lieu, parce que dans chaque pays les prix se règlent d'après la valeur de la monnaie. Mais admettons l'hypothèse de M. Chevalier, ce ne serait pas l'industrie française qui s'en plaindrait, car il en résulterait que les Français cesseraient leurs achats en Angleterre, tandis que les Anglais, stimulés par la facilité de payer en argent, augmenteraient considérablement leurs commandes en France. En réalité, l'emploi d'un instrument

[1] L'*Économiste*, de Londres (n° 18 mars 1876), croit qu'à la reprise des payements, la Banque de France se trouvera gênée, parce qu'elle a en caisse 1,300 millions d'or, et 500 millions d'argent, et qu'elle ne pourrait rembourser en or sans qu'on n'exporte ce métal, puisqu'il fait prime. La Banque peut facilement parer à ce péril, elle n'a qu'à rembourser en argent, qu'on n'exportera pas. La monnaie d'argent favorise l'extension de la circulation fiduciaire, parce que ce métal étant lourd, on lui préfère des billets. Les banques d'émission n'ont donc aucun intérêt à l'adoption de l'étalon d'or dans les pays de l'Union; au contraire.

[2] Voici un fait concluant : En 1873, le gouvernement allemand détenait pour 84 millions de billets de la *Banque nationale* de Belgique, acceptés en payement de l'indemnité de guerre. Si, à Bruxelles, il avait pu avoir de l'or, il aurait mis la caisse à sec. Comme on n'offrait que de l'argent, l'Allemagne s'adressa à Londres, ce qui y porta l'escompte à 9 p. c.

Digitized by Google

d'échange, même très déprécié, n'arrête pas l'expansion du commerce extérieur. Voyez l'Italie, dont le papier-monnaie à cours forcé a perdu jusqu'à 20 p. c.; nul pays n'a vu son commerce se développer dans les mêmes proportions : depuis vingt ans, il a augmenté d'environ 600 p. c.

Et les bénéfices scandaleux des marchands de métaux, vous n'en dites rien? me crie-t-on. Ces bénéfices ressemblent à ceux que font les marchands de grains, d'huile ou de café, quand ces denrées montent. Ce sont des nationaux qui en profitent et la nation, en somme, ne perd rien[1], car le négociant en métaux précieux touchant la prime fait rentrer dans le pays exactement la contre-valeur du métal qu'il exporte. L'or fait-il 10 p. c. de prime, pour chaque napoléon exporté, il se fera envoyer de l'argent correspondant à quatre écus de 5 francs, plus 2 francs.

Mais si on laisse monnayer l'argent, nous n'aurons plus que les écus de 5 francs, monnaie incommode, au lieu des belles pièces d'or si légères, si portatives. Petit argument, répond M. Cernuschi. Petit scientifiquement, c'est vrai; mais pratiquement, sérieux, parce que l'écu de 5 francs est trop pesant pour les gens aisés qui font l'opinion et les lois.

[1] Le moyen de réserver au pays tout entier le bénéfice de la substitution du métal déprécié au métal recherché est très simple : il consiste à réserver au gouvernement le droit de monnayage. C'est ce qui a lieu, en ce moment, dans les pays de l'Union, dite latine. On sait que depuis 1873 les Etats de l'Union ont limité le monnayage de l'argent en attribuant à chaque pays une somme en rapport avec sa population. Les contingents fixés par la convention de cette année (1876) sont les suivants :

France, 54,000,000 ; Italie, 36,000,000 ; Belgique, 10,800,000 ; Suisse, 7,200,000 ; Grèce, 3,600,000 ; et extraordinaire 8,400,000. Total: 410,000,000.

Le gouvernement belge, comme l'Italie, a usé, à son profit exclusif, de la faculté du monnayage limité de l'argent et il y a gagné, cette année, un million. En France, le ministre des finances a présenté au sénat, le 22 mars dernier, une loi semblable à celle qui nous régit. M. de Parieu, qui est avec M. Chevalier, le principal promoteur de l'adoption de l'étalon d'or, a cité l'exemple de la Belgique comme bon à suivre en France. Il y a pour cela deux raisons déterminantes : 1° puisque c'est le gouvernement qui devrait supporter les frais de la démonétisation de l'argent, il est juste qu'il ait les bénéfices du monnayage ; 2° il peut, lui, agir en raison des besoins de la circulation, tandis que les particuliers ne sont guidés que par leur intérêt qui peut être opposé à l'intérêt général.

Digitized by Google

M. Cernuschi insiste et dit avec raison : « Pour l'ouvrier, pour les paysans, la grosse pièce est préférable ; elle inspire plus de respect et fait plus d'effet. Pour les gens riches on émet des billets de 20 francs qui pèsent encore moins que les napoléons. »

Il est certain que l'or et l'argent ne formaient pas réunis un instrument d'échange surabondant dans le monde, puisque depuis quelque temps les prix ne haussent plus et que, d'autre part, la rareté du numéraire produit des hausses de l'escompte aussitôt que les affaires reprennent quelque activité. Si l'on proscrit partout l'argent, on empêchera des pays qui n'ont que du papier-monnaie de le remplacer par de la monnaie métallique. Comme le fait remarquer M. J. Errera (voir *le Nord*, n° du 21 avril 1876), tout l'or disponible, augmenté de toute la production d'or de plusieurs années ne suffirait pas pour fournir à l'Amérique, à la Russie, à l'Autriche et à l'Italie le métal dont ces États auraient besoin pour reprendre les payements en espèces.

Si l'on considère maintenant le côté juridique de la question, on peut dire que la démonétisation de l'argent est une grande injustice, car elle modifie tous les contrats au détriment de ceux qui sont le plus dignes d'intérêt, c'est à dire des débiteurs. Ils ont aujourd'hui le droit de s'acquitter en or ou en argent à leur choix, et vous leur enlevez l'alternative, en les obligeant de payer en or au moment même où, par votre mesure, vous augmentez considérablement la valeur du métal qu'ils doivent livrer. C'est sacrifier les contribuables au profit des rentiers.

Le remède à toutes les difficultés que crée la question monétaire est indiqué par M. Cernuschi ; c'est l'adoption par tous les États du rapport entre l'or et l'argent de 1 à 15 1/2. Que chacun conserve ses marks, ses dollars, ses florins, ses livres, mais que tous les pays admettent les payements illimités en or ou en argent dans la proportion adoptée par la loi de germinal an XI. Il y aurait ainsi dans tous les pays civilisés une monnaie bimétallique universelle. Les avantages qui en résulteraient sont nombreux, ainsi que

Digitized by Google

le prouve M. Cernuschi. Ce système international aurait pour effet :

1° De rendre bien plus stable la valeur comparative de l'or et de l'argent ;

2° De réduire au minimum les variations dans la puissance d'acquisition de la monnaie, partant dans les prix ;

3° De relever la valeur de l'argent dont la baisse actuelle a pour cause principale le refus de l'admettre au monnayage ;

4° D'éviter les pertes incalculables et les convulsions monétaires que causerait au monde entier la démonétisation de l'argent ;

5° De faciliter les règlements de comptes avec l'Inde et la Chine, où l'argent circule seul, règlements qui présenteraient de grandes difficultés si l'Europe n'avait plus que de la monnaie d'or ;

6° De rendre plus facile la reprise des payements en espèces dans les pays qui sont actuellement au régime du cours forcé.

La commission monétaire néerlandaise de 1873, composée d'hommes exceptionnellement compétents en finances, proposait la même solution que M. Cernuschi : « Nous voudrions, disait-elle, voir adopter partout en Europe le double étalon avec la même valeur proportionnelle entre l'or et l'argent. Ce principe appliqué dans un si vaste territoire exercerait une telle autorité sur la valeur réelle du marché commercial, que le prix des métaux précieux en acquerrait une fermeté inconnue jusqu'à ce jour. » Voilà le fond du débat admirablement résumé en quelques mots. Mais, objecte M. Chevalier, la loi est impuissante à fixer arbitrairement le prix des produits. Par un simple ordre elle ne peut rien, en effet, mais elle exerce une influence immense en créant la demande [1]. Si la production de l'argent augmente, son prix baisse, il y a intérêt à le monnayer ; de là, demande plus grande qui arrête la baisse. Et si le monnayage a lieu dans

[1] Au moment où la Belgique a fabriqué sa monnaie de nickel, celui-ci valait 11 fr. le kilo. Ce métal valait 12 fr. en 1870. Quand le gouvernement allemand a commencé à faire du billon en nickel, le prix du nickel s'est élevé à 35 fr., et il est aujourd'hui encore de 30 fr. La demande monétaire a donc triplé la valeur de ce métal.

Digitized by Google

toute l'Europe aux mêmes conditions, il s'ouvre un champ d'emploi immense qui absorbera le surplus de la production et rendra la baisse très lente et insensible. Supposez que l'Allemagne n'ait pas tenté d'expulser l'argent, forçant ainsi la Hollande à l'imiter et l'Union monétaire à limiter le monnayage : les 100 millions de plus, que produisent les mines du *Far-West*, auraient pénétré dans la circulation de l'Europe sans y produire la moindre perturbation.

L'Allemagne a le plus grand intérêt à maintenir l'emploi simultané de l'or et de l'argent qu'elle possède encore; car elle ne gardera son or qu'au prix des plus lourds sacrifices et en maintenant toujours un escompte très élevé. Il est même douteux qu'elle puisse le conserver d'aucune façon, et alors avec un instrument d'échange trop réduit, elle serait livrée à une crise monétaire permanente.

Les États-Unis doivent désirer conserver toute sa valeur à l'argent que produisent leurs mines, car avec une grande baisse de ce métal, beaucoup d'entre elles cesseraient de donner des bénéfices. S'ils veulent conserver ces sources de richesse, ils doivent adopter la monnaie bimétallique. L'Angleterre et la Hollande auraient évidemment le même intérêt à cause de leurs relations avec leurs colonies d'Asie, qui ont l'étalon d'argent. Quant à la France et à ses alliés monétaires, il est évident qu'ils ne passeraient à l'étalon d'or qu'au prix de difficultés sans nombre du genre de celles que rencontre maintenant d'Allemagne et, en fin de compte, ils arriveraient à ce déplorable résultat d'augmenter la charge de leur dette de l'accroissement énorme de valeur attribué facticement à l'or, devenu désormais le seul moyen de payement.

On frapperait de stérilité les mines d'argent de l'Amérique, on réduirait au moins de moitié la valeur du stock d'argent existant dans le monde et valant actuellement 25 à 30 milliards; on écraserait dans les États, les propriétaires de biens hypothéqués, les compagnies industrielles qui ont émis des obligations, tous ceux qui ont des dettes à long terme; on commettrait à leur égard une criante injustice, on pousserait à la rareté des instruments de l'échange, par

Digitized by Google

conséquent, à la contraction du crédit, aux hausses de l'escompte et aux crises monétaires; on étendrait au monde entier la gêne et les embarras qu'impose à l'Allemagne sa malheureuse tentative d'arriver à l'étalon d'or; on troublerait profondément les relations de l'Europe avec l'extrême Orient, comme cela a lieu déjà maintenant; et l'on provoquerait toutes ces perturbations en l'honneur d'un principe abstrait et contesté !

Les économistes qui s'en tiennent aux théories absolues sont très semblables aux politiques du XVIII^e siècle dont ils descendent. Ils poursuivent à tout prix ce qui paraît simple, logique, rationnel, sans tenir compte de la nature, de l'histoire, des traditions. Comme monnaie, il ne faut qu'un métal, de même que pour gouverner, il ne faut qu'une chambre. La nation n'a qu'une volonté : il est donc absurde de lui donner deux organes pour l'exprimer et il ne l'est pas moins d'avoir deux métaux pour opérer les échanges quand un seul suffirait. L'histoire nous montre que les peuples civilisés se sont toujours servis comme monnaie des deux métaux [1]. Aujourd'hui on se met en insurrection contre les nécessités naturelles et historiques que ce fait révèle et on veut proscrire l'argent. Sans doute, on le peut : il suffit d'un article de loi. Mais il est impossible de prévoir les conséquences désastreuses qui en résulteraient. Le trouble profond qu'a jeté dans la circulation du monde entier et dans la sienne propre la réforme monétaire tentée par l'Allemagne, peut à peine en donner l'idée.

ÉMILE DE LAVELEYE.

[1] La production totale des deux métaux dans les neuf dernières années est restée stationnaire et elle a plutôt diminué depuis deux ans. Est-ce le moment de s'interdire l'usage de l'un des deux ?

ANNÉE.		OR.	ARGENT.	TOTAL.
1867	(en millions)	580	270	850
1868	»	600	250	850
1869	»	605	237 1/2	832 1/2
1870	»	580	257 1/2	837 1/2
1871	»	582 1/2	305	887 1/2
1872	»	507 1/2	325	832 1/2
1873	»	517 1/2	350	867 1/2
1874	»	452 1/2	357 1/2	808
1875	»	487 1/2	310	797 1/2

Digitized by Google

LE SERMON DE L'ABBÉ GOYET[1].

En s'éveillant le lendemain matin, le voyageur courut à la chambre de son frère, mais on lui dit que l'abbé était déjà sorti pour aller, selon sa coutume, dire la première messe à l'église paroissiale. Bruno, s'étant informé du chemin qu'il lui fallait prendre, sortit pour aller retrouver son frère.

La pluie avait cessé, il n'y avait pas de vent et, sous un voile de brume humide, le temps se recueillait avant de se décider en faveur d'un été prolongé ou d'un hiver hâtif. Octobre a souvent cet aspect, aux heures matinales. Du château à l'église, il y avait vingt minutes de marche quand on prenait à travers les prairies et les terres labourées en cette saison, et une demi-heure si l'on suivait la chaussée. Bruno s'engagea dans les sentiers et, encore surexcité par les souvenirs qu'il avait remués la veille, éprouva un bien-être instantané à se trouver seul devant un grand horizon.

Le pays qu'il avait sous les yeux n'était pas à proprement parler la Flandre des plaines; ce n'était pas non plus le pittoresque étrange et sauvage, mais une nature où l'on se sentait à l'aise et qui portait à vivre en paix avec soi-même et les autres. Le château et son parc étaient le point culminant d'un plateau entrecoupé de prairies et de terres cultivées; entre de légers plis de terrain se cachaient des feuillées et tournaient des chemins creux; çà et là un arbre tortu et échevelé surplombait un escarpement argileux, à un endroit

[1] Voir la livraison du 15 avril 1876.

Digitized by Google

où la descente allait devenir abrupte, mais le brouillard estompait tout d'une espèce de moiré verdâtre qui rappelait certains effets de la mer.

La pente franchie, la plaine recommençait, et la Dendre coulait paisiblement au milieu des prairies. Mais, au moment où l'on achevait de descendre le sentier, que soutenait à la base un contrefort de grosses pierres glissantes et moussues, on voyait tout à coup, à droite, un chemin encaissé, quelques chaumières éparses et, de l'autre côté, à gauche, l'église, belle ruine gothique, gâtée par le raccommodage et l'annexe d'une nef moderne, mais dont le chœur était resté intact. Rehaussée par la couleur austère du temps, abritée sous un groupe de noyers dont les racines s'enchevêtraient aux vieilles pierres, entourée d'un de ces silencieux cimetières où pas une inscription ne parle des morts et dont la mousse rongeait les murs délabrés, cette humble église participait cependant du caractère de deux grandes choses : de la tristesse de ce monde et du repos de l'autre.

Bruno entra dans l'église et vit l'abbé Just à l'autel, en train de dire la messe. Il n'y avait là que deux ou trois paysans impotents, autant de femmes et d'enfants. Le mendiant estropié, condamné à dire un chapelet éternel à côté du bénitier, ce mendiant, dernier vestige des cours de miracles, n'y manquait pas. Les maîtres du château se levaient tard; ils assistaient le dimanche, avec leurs trois fils, à la grand'messe, et, ordinairement une fois par semaine, à celle de neuf heures célébrée par le curé. Ils se tenaient dans une espèce de logette ouverte sur le chœur et garnie de velours rouge, et de là se laissaient pieusement encenser par l'officiant; c'était la représentation qu'ils donnaient de leurs personnes aux paysans qui louaient leurs terres et dépendaient d'eux : un reste de servitude et de fétichisme. Si ce n'étaient plus là de grands seigneurs, c'en étaient du moins encore de petits, et ils resserraient par tous les moyens possibles le lien qui a toujours uni le donjon au clocher. Ainsi, ils avaient décoré l'église, qui devait à leur munificence un vitrail, art chrétien de l'école d'Épinal, et un harmonium aux doux sons duquel

Digitized by Google

une délicate oreille féminine avait donné la préférence, trouvant la voix de l'orgue un peu menaçante pour les nerfs. Le ciboire était une vieille et magnifique pièce d'orfévrerie provenant de la famille du comte, qui avait eu l'honneur de posséder un évêque parmi ses membres. La nappe de communion, finement travaillée au crochet, les coussins d'autel en tapisserie étaient l'œuvre des mains de la comtesse, et le desservant ne pouvait ni lever les yeux, ni toucher un objet sans se rappeler la grande dame. Même le pallium qu'il maniait pendant la consécration et sur lequel on voyait un petit agneau dont la toison était en chenille, l'entourage de fleurs en perles et la croix symbolique en fil d'or, même l'étole à fond d'or brodée en soie plate qu'il mettait dans le confessionnal gardaient le vague parfum de la boîte à ouvrage dans laquelle ils avaient attendu leur achèvement. Quelquefois un bouquet mystique se trouvait devant la statue de la vierge : la comtesse le cueillait le soir en se promenant dans son jardin et l'abbé l'emportait le matin. Les châtelains avaient pris possession de l'église : c'était quelque chose ; ils avaient l'école, c'était davantage, une petite école dirigée par des sœurs, qui avaient aussi un petit hôpital, le tout renfermé dans un petit couvent. Mais avec leur charité s'étendait leur domaine, multiplication des pains ou des fortunes cachées derrière ces grilles sur lesquelles on ne lit jamais de noms. Tous les samedis, la comtesse Salazar traversait l'école, jetait les yeux dans la salle des malades dont on entr'ouvrait et refermait vite la porte. Elle assistait à la distribution des prix et ne négligeait rien pour que cette solennité l'emportât de beaucoup sur celle qui se faisait à l'école communale. Tout village sous l'influence de quelque château a les œuvres-mortes de la tradition, choses empaillées ou embaumées.

Bruno assista à la messe debout contre une colonne; ensuite, l'abbé passa dans la sacristie, remit sa soutane, et les deux frères remontèrent ensemble dans la direction de Zonnendale.

L'horizon brumeux, la température froide avaient quelque

Digitized by Google

chose de vraiment mélancolique qui se reflétait sur le visage de l'abbé; il paraissait souffrant et frileux. Il marchait en se voûtant un peu, ce qui était antipathique à sa conformation; ses mains pâles et bleuies pendaient fermées le long de sa soutane, dont elles dépassaient les manches. Un mot s'échangeait de temps en temps, mais la conversation ne prenait pas. Ils gravirent en silence le sentier montueux et glissant, et marchèrent ensuite à travers la plaine. Au loin se massaient le château et son parc estompés en noir sur l'horizon gris, opaque, semblable à une tristesse concentrée.

« La journée sera sombre, » dit Bruno.

Pourtant en ce moment un rayon lumineux déchira le brouillard qui commença à flotter en écharpes. Le gris se réchauffa de quelques tons orangés; des points lumineux parurent de tous côtés à la fois; les feuilles humides encore de la pluie d'hier et les trèfles mouillés se diamantèrent, le sentier terreux parut jaune, le vol des oiseaux s'éleva; c'était le prélude : la symphonie éclata et le soleil se leva radieux.

Dans les formes indécises qui devenaient peu à peu arbres et bosquets, à l'endroit où le feuillage laissait apercevoir ou plutôt deviner les fenêtres du château, apparut un point blanc, imperceptible pour des yeux indifférents, phare lumineux pour celui qui l'attendait.

« Dieu soit béni pour ce beau jour! » s'écria l'abbé, qui éprouva tout à coup une sorte de joie spontanée et nerveuse.

Son frère le regarda, étonné de ce changement de ton et de visage, car en effet l'homme transfiguré se souvenait à peine du prêtre.

« Un bel effet de soleil! » dit Bruno, qui ne voyait que le paysage.

Mille jeux de lumière vacillaient dans les massifs d'arbres, la perspective se dégageait et s'éclairait; des trésors de pittoresque surgissaient de tous côtés.

L'abbé faisait les honneurs de la nature ranimée, avec une éloquence débordante.

« Le beau pays! disait-il, la belle heure pour marcher

Digitized by Google

entre ciel et terre! le bon rayon qui réchauffe! le souffle bienfaisant qui vivifie! le sourire divin qui se reflète partout!

— Il est certain, reprit Bruno, que la situation s'est un peu améliorée; il n'y a que dix minutes, je boutonnais mon paletot et je soufflais sur mes doigts. Cependant je ne trouve pas qu'il y ait encore de quoi chanter des cantiques. »

Le château de Zonnendale, débarrassé de son voile brumeux, se dressa bientôt tout à fait à mi-chemin d'un plan qui s'inclinait à droite.

C'était un fier château datant du XVII^e^ siècle. Des murs de briques rouges, des toits d'ardoises, de petits carreaux de vitre encadrés dans le plomb, des girouettes grinçantes faisaient fête au soleil; tout cela luisait, miroitait, scintillait. Deux tourelles à clochetons se pressaient lourdement de chaque côté des bâtisses dont la masse compacte à la base s'élançait pour finir en pointes aiguës; la façade qui s'ouvrait sur la campagne était précédée d'une grande pelouse plantée de bouquets d'arbustes entre lesquels les points de vue étaient admirablement ménagés; une allée sablée tournait autour de la pelouse et conduisait par deux chemins à la porte d'entrée.

En arrière, le terrain descendait si brusquement que, de ce côté, le château baignait ses fondations dans un petit étang, peut-être un ancien fossé. L'été, grâce aux nénuphars en fleur, grâce aux cygnes et aux canards, grâce aux touffes de jonc, cet aspect avait un charme de fraîcheur et de tranquillité; mais en automne la note mélancolique montait jusqu'au spleen. Un chemin bordait l'étang; après le chemin, un grand pré; après le pré, un parc de plusieurs hectares couché dans le creux du vallon et n'offrant, pendant un assez long parcours, que taillis et buissons enchevêtrés. Aux confins de ce parc, la pente se relevait et de ce val se dégageait une belle avenue montant jusqu'au pavé de la grande route.

Si l'on se figure ce château placé à cheval sur la crête d'un vallon, avec deux façades d'un pittoresque si différent, on comprendra (pour peu que l'on sache le flamand) l'étymologie du nom de *Zonnendale*.

Digitized by Google

A mesure que les deux frères s'approchaient, le point blanc aperçu par l'abbé allait s'agrandissant. C'était la comtesse vêtue d'un peignoir blanc, et debout, accoudée sur un petit balcon de vieille ferraille fleurdelisée d'or qui se collait aux deux fenêtres du milieu. Il fallait qu'elle eût une forte envie d'être là, car la température avait de l'âpreté et, afin de se préserver du froid, elle avait jeté sur ses épaules une sortie de bal en satin blanc bordée de cygne, ce qui ajoutait grandement à ses airs de châtelaine. Elle tenait en main une lorgnette à l'aide de laquelle elle interrogeait le lointain.

Le rayon de soleil avait enivré l'abbé, mais depuis longtemps il se méfiait assez de lui-même pour se renfermer dans le silence aux premiers symptômes de surexcitation apparente. Aussi marchait-il maintenant de son pas habituel et avec son apparence austère.

L'ensemble du château, vu ainsi en plein soleil, frappa tout à coup Bruno.

« Tiens, c'est joli ! dit-il ; je ne me serais jamais douté hier soir, quand nous étions là dedans, les pieds sur les chenets, que c'était ainsi. »

Ils firent le tour de la pelouse et traversèrent la cour d'honneur. Avant de passer sous la grande porte, l'abbé Just salua la comtesse sans oser lever les yeux. Bruno, qui ne l'avait pas encore aperçue, l'entrevit et la salua aussi, mais il ne put rien distinguer et suivit son frère dans l'intérieur de la maison, où ils déjeunèrent en tête-à-tête.

Le lunch, qui se servait à une heure et qui clôturait la matinée de leçon des enfants, fut le premier moment où toute la famille se trouva réunie. Le comte, ayant appris que le frère de l'abbé était arrivé, lui fit dire fort courtoisement qu'il eût à se considérer comme son hôte et que son couvert serait mis à chaque repas. En entrant dans la salle à manger, Bruno se trouva en présence du gentilhomme belge. C'était un homme de quarante ans, dont la peau, les cheveux, les ongles et les dents étaient très travaillés par les cosmétiques ou la brosse ; il ne portait que des étoffes anglaises et l'on pensait tout de suite à le complimenter sur son tailleur. De

Digitized by Google

stature moyenne, gras et menacé d'obésité, très serré à la taille, la figure pleine, pâle, imberbe, la denture superbe, les yeux glauques et fixés dans le vide, des cheveux blonds qui avaient failli être roux, d'après les indications de la chair laiteuse et tachetée de lentilles ; une calvitie formant une tonsure envahissante mais dissimulée sous des mèches transparentes, les mains fadement blanches, une politesse de concessions, des gestes qui daignaient permettre ou accorder, tel était le Flamand qui devait avoir beaucoup souhaité de paraître Français ou Anglais et était parvenu au terme moyen de l'air belge, type dans lequel on ne retrouve plus rien du Brabançon ni du Flamand d'autrefois.

Tout le monde était déjà à table pour le déjeuner, c'est à dire le comte, son hôte et l'abbé avec ses élèves, quand la comtesse entra. Elle portait un costume de drap gris fort simple, mais un peu traînant. C'était une vraie grande dame, plutôt un produit de l'art qu'une créature humaine et par là même un être séduisant et dangereux. Elle était le témoignage irrécusable de ce que l'on appelle une race : le sang appauvri, la ligne distinguée, le geste contenu, le premier mouvement proscrit. Pas un livre n'enseigne ce que contenaient les yeux de cette femme tour à tour rêveurs, ironiques, effrontés ; c'était un secret trouvé après bien des études ; c'était aussi une recette précieuse que celle de sa carnation nacrée avec des reflets aux tempes et au cou. Une bourgeoise n'aurait pas eu l'audace d'être belle avec ce nez bourbonnien et cette lèvre dédaigneuse ; une actrice aurait ajouté à l'effet par une coiffure ébouriffante : la sirène adoucit ce visage par des bandeaux à la vierge fuyant la joue et qui paraissaient résulter du plus naïf des coups de peigne ; cependant ils contenaient tout le secret, le charme, l'imprévu de ce visage dont ils adoucissaient l'expression hautaine. Le buste était très beau et l'étoffe des vêtements le moulait ; mais l'élévation de la taille et le mouvement des épaules avaient quelque chose de si arrogant que le vulgaire baissait vite les yeux. Ces combinaisons d'impertinence aristocratique, de simplicité, de regards hardis et de

Digitized by Google

sourires fatigués étaient des énigmes de physionomie; on cherchait le pourquoi de ces contrastes et l'on s'y trompait toujours par la raison que tout cela n'était que trompe-l'œil et que le cœur manquait. Ce qu'il y avait de mieux réussi chez cette comtesse, c'était la disparition de l'âge : une éclipse complète de date. Rouée et candide, une voix de comédienne, la main d'une fillette de seize ans, un mètre et demi de chevelure véritable, blonde et molle comme la soie brute : c'était bien la femme de ce monde-là qui a le culte de son corps, en fait un objet de plaisir perpétuel, le convertit à force de soins et de combinaisons en objet d'art, nature artificielle, travaillée comme les Chinois travaillent leurs inutiles objets d'ivoire, ce qu'il faut enfin pour s'ériger en idole.

M^me^ la comtesse avait de tout temps occupé ses loisirs au perfectionnement de son être physique; il n'y avait pas à se préoccuper de l'être moral, mis sous la sauvegarde de l'orthodoxie et de la fréquentation des sacrements.

« C'est elle ! » se dit Bruno.

Elle, qui le connaissait déjà par son nom et par ce que lui en avait dit l'abbé, le reconnut à l'instant; mais son salut réservé et distrait n'en laissa rien paraître. Il en fut de cette rencontre à peu près ce que l'abbé avait prévu : de la part de la comtesse, le savoir-vivre et l'intérêt qu'elle avait à dissimuler sauvèrent la situation; de la part de Bruno, ce fut une brusque secousse, une émotion violente mais promptement réprimée, et Just seul put comprendre que le sentiment des convenances et l'amour fraternel l'emportaient sur le premier mouvement.

L'entretien s'engagea entre le comte et Bruno; ils causèrent de la France et de la Belgique, tandis que la comtesse s'informait des progrès de ses fils à leur précepteur avec une sollicitude qui ne lui était pas du tout habituelle.

« Il faut, disait-elle, que les fils de famille acquièrent de l'instruction pour défendre, dans les luttes politiques, leur pays et leur religion.

— Je voudrais améliorer leur régime physique, répondait

Digitized by Google

Just; ils sont mièvres et énervés et, il faut bien l'avouer, enclins à la paresse.

— Ce sont là les raisons qui m'ont déterminée à les laisser élever à la maison, afin qu'ils pussent se développer au grand air, sous la direction d'un ecclésiastique. La manière de voir ne peut se gâter. Il y a une grande lacune dans l'éducation des femmes : c'est de devoir recourir à des gouvernantes laïques lorsqu'on veut élever ses filles chez soi. Si j'avais eu une fille, j'aurais fait bon marché de toutes les raisons de santé du monde pour la mettre au couvent dès l'âge de huit ans. Il n'y a que là que la religion s'enseigne, et l'on en sort imprégnée à jamais.

— Mes élèves suivent régulièrement leurs exercices de piété et se soumettent aux leçons, mais je ne sais qu'inventer pour qu'ils se donnent du mouvement.

— N'ont-ils pas le gymnase et l'équitation?

— Il faut quelque chose de plus, madame, il faut les habitudes : se lever matin, s'aguerrir à toutes les températures, ne craindre ni la faim, ni la fatigue; ne pas s'enrhumer parce que l'on s'est mouillé les pieds; dormir aussi bien sur une planche que dans un lit. Les anciens n'ont pas tort sur ce chapitre.

— Eh! faites-vous obéir. Ne les ai-je pas mis entre vos mains, comme si vous étiez mon frère? »

L'abbé n'était pas accoutumé à un traitement aussi doux, car il paraissait se faire effort pour cacher l'impression agréable qu'il en ressentait.

« Madame, dit-il, pour monter à cheval et faire de l'escrime, on est toujours prêt; mais j'ai essayé, le matin par exemple, de me faire obéir en engageant les enfants à se lever plus tôt pour entendre la messe. La campagne est si belle à ces heures matinales! Savez-vous comment ils m'accueillent? En se roulant dans leurs couvertures et en dormant aux heures où tant d'hommes travaillent!

— Ah! je m'en étonne peu. Je suis moi-même une paresseuse, et, à des heures pareilles, s'il m'arrive de me tirer de mon lit, c'est par quelque motif bien exceptionnel. »

Digitized by Google

En disant ces mots, ses yeux chatoyants envoyèrent au visage de l'abbé un éclair qui se fondit dans un sourire; puis elle tourna brusquement la tête et se mêla à la conversation du comte et de Bruno. Ce dernier se tint sur la réserve et les deux personnes restèrent vis à vis l'une de l'autre comme des gens masqués dont les yeux font l'effet d'armes chargées.

« Ma chère Jacqueline, interrompit le mari, vous allez sous peu avoir quelques distractions. J'ai à vous annoncer des visites pour cet automne. Votre cousine Yseult sort du couvent et se marie au mois de décembre. Elle et son fiancé viendront auparavant passer quinze jours avec nous.

— Je ne connais pas mon futur cousin, mais ce doit être le lieutenant Van Sterre de Meulem.

— Oui. Il est de très bonne maison et possède la part de sa mère.

— C'est sortable.

— Il viendra faire sa cour ici sous votre patronage, tout en chassant un peu avec moi, » ajouta le comte en préparant le jeu de bac pour faire une partie avec Bruno.

L'abbé ouvrit son bréviaire et se mit à le lire, retranché dans un coin du salon; mais son frère vit bien qu'au lieu de suivre scrupuleusement les pages du livre, ses yeux se levaient quelquefois sur Jacqueline.

Yseult de Saint-Guibert sortait du Sacré-Cœur, où elle avait reçu l'éducation restée stationnaire depuis trois siècles dans tous les couvents, éducation que l'on pourrait caractériser par cette devise : l'art de faire ignorer. Au sortir de là, on ne sait rien de ce qui se passe sur la terre, ni des hommes, ni des choses, ni des faits, ni des idées; on ne sait pas même les noms des grands coupables de la littérature et de la science, à moins que ce ne soit pour les flétrir. Le but des instituteurs est de faire conclure aux élèves qu'afin de mieux se garer de tant de gens et d'objets bons à fuir, on a la ressource de l'ensevelissement au couvent : tel est le couronnement des éducations parfaites en ce genre. Yseult était une jolie fleur artificielle, résultat des anciens systèmes et

Digitized by Google

dont les parfums, les couleurs et les qualités étaient l'antithèse de la nature. L'ombre des cloîtres, les chapelles imprégnées d'encens, les émotions du confessionnal produisent ces roses mystiques, ces tours d'ivoire aussi délicatement façonnées que les chinoiseries. L'absence du contact humain et du contact de l'air avaient fait ce teint diaphane et cette candeur pieuse qui n'était pourtant pas de la naïveté et dont se dégageait un charme étrange, danger perpétuel pour la santé du corps et de l'âme. On a vu de ces fleurs de serre, pâlies et comprimées, arriver à un épanouissement éclatant et répandre des parfums subtils au bout de six mois de grand air et de liberté; mais l'intelligence reste généralement oblitérée, à moins d'une réaction qui mène aux excès. Il n'est pas plus juste d'accuser une jeune fille qui a passé quelques années au couvent d'avoir des idées fausses, que d'accuser une Chinoise d'avoir les orteils écrasés; ce ne sera la faute ni de l'une, ni de l'autre, si elles marchent d'un pas chancelant dans la vie. L'esprit moderne remplace le mot égoïste de vertu par le mot plus généreux de devoir. Il n'y a pas de devoir inutile, et il y a une foule de vertus de luxe : ainsi des célibats forcés, des jeûnes destructifs, des prières imposées, des vœux qui annulent la volonté et de tant d'autres suicides du bon sens et du droit commun.

Yseult était le résumé des perfections que l'on ne pratique qu'avec cinquante mille francs de rente. « Cette chère enfant appartient si peu à la terre! » disaient les religieuses en parlant d'elle ; mais beaucoup de terres lui appartenaient. Cependant on fausse plus aisément l'esprit que le cœur, les idées que les sentiments, et bon nombre de femmes élevées dans la région des fables se tournent vers l'amour, soleil de toutes les jeunesses! La floraison qui succède à l'humidité malsaine du cloître est toujours un peu bizarre. Des lois que l'on ne peut enfreindre sans péril, des instincts que l'on ne peut étouffer sans réaction mirent d'accord le baron de Saint-Guibert, père de la jeune pensionnaire, lequel venait de mettre la main sur un bon parti, et le confesseur de la communauté qui déclara que son

Digitized by Google

ouaille n'était pas appelée au saint état. Comme on lui avait persuadé qu'en priant beaucoup elle obtiendrait ce qui lui conviendrait, la grâce ou le reste, elle ne douta pas un moment que son cousin Van Sterre, lieutenant aux guides, ne fût « le reste, » c'est à dire l'envoyé du ciel dont le bon Dieu lui demandait de faire l'élu de son cœur, et elle obéit très volontiers.

La jeune fille arriva la première à Zonnendale et sans être accompagnée, afin de ne pas devoir se gêner dans ses confidences à sa cousine. La comtesse la reçut à bras ouverts et lui trouva une figure dangereuse pour la santé de l'âme du prochain. Une fois Philippe Van Sterre arrivé aussi, M^me^ Salazar s'empara, dans toutes les occasions et dans toutes les promenades, du bras et du côté qu'il laissa vacants, prétendant ainsi conjurer les tentations qui doivent s'établir nécessairement entre fiancés. Mais le feu du ciel n'alluma pas les deux âmes à la fois, et Philippe resta froid devant sa fiancée, de par cette loi qui condamne les filles trop vertes à ne subjuguer que les hommes de quarante ans : les acides relèvent le goût chez les appétits douteux. Aux jeunes garçons, les pensionnaires représentent trop la gaucherie et la timidité, tandis qu'une maîtresse-femme les leur fait oublier. Philippe, qui sortait de l'école militaire, se trouva très heureux de rencontrer l'intervention de Jacqueline ; son cœur s'ouvrit à la reconnaissance d'être traité en homme par une vraie femme ; l'attrait d'une conversation facile, d'une familiarité caressante lui persuadèrent que lui-même causait d'une façon tout à fait aisée et agréable. C'est là le génie des femmes de trente ans et l'impuissance de celles de seize. Les hommes de tout âge veulent être amusés. Les heures passées auprès d'Yseult traînaient leurs ailes de plomb sur le sable des allées du parc ; elle ne trouvait rien à dire parce qu'elle avait le cœur trop plein, lui parce qu'il l'avait trop vide. Qu'il en était autrement des heures passées à côté du métier à broder de Jacqueline! Celles-là s'envolaient pour Philippe comme s'envole, pour l'abeille, le temps passé à pomper le suc délicieux des fleurs. Au bout de quinze

Digitized by Google

jours, le preux chevalier jurait qu'il ensevelirait bien sa vie au fond de quelque retraite, pourvu que le château s'appelât Zonnendale et la châtelaine Jacqueline.

« Vous avez tort, dit la dame, je reste ici parce que la raison me l'ordonne; mais, s'il ne s'agissait que de choisir, je serais vite à Bruxelles ou à Paris. La civilisation est le vin de l'esprit, et il y a des instants où je sens ici mon être intellectuel mourir d'inanition.

— Parce que vous n'avez pas l'amour, dit-il avec feu; pour qui aime, pour qui est aimé, la campagne est, l'été au soleil, un cadre d'or, l'hiver sous le givre, un cadre de diamants.

— Ah! voilà, dit-elle avec mélancolie, vous parlez pour vous et pour Yseult!

— Ai-je nommé Yseult? »

Il dit cela en baissant tellement la voix, qu'il fut facile à Jacqueline de feindre de ne pas avoir entendu.

« Cependant, quoique vous soyez romanesque, je vous félicite d'avoir un hôtel rue des Arts et de ne pas être obligé de vous enterrer sous une pastorale plus de quatre mois par an. La fortune de votre femme vous posera; vous donnerez votre démission et il ne tiendra qu'à vous de devenir député; les élections ont rétabli le servage; vous serez l'un des soutiens du parti à la chambre; vous ferez courir et l'on tiendra des paris extravagants pour Nora et pour Boy : vous voyez que je connais vos chevaux de réputation. Le bruit de vos succès arrivera jusqu'au fond de mon désert et je vous assure que j'en ressentirai beaucoup de plaisir. »

Les yeux de la comtesse ajoutaient à cela encore beaucoup d'autres choses très expressives, mais elle les baissa en soupirant.

« Ah! si vous étiez là, si vous habitiez Bruxelles, vous m'apprendriez l'ambition et je deviendrais un homme!

— Il y aura cette année, dans la capitale, des solennités auxquelles j'ai promis de donner un concours et qui nécessiteront ma présence; entre autres, un sermon de charité pour lequel j'ai un projet et un prédicateur en vue. Ce sermon sera

Digitized by Google

prêché dans une chapelle de couvent. Je serai dame quêteuse, vous m'accompagnerez; je vous désignerai pour mon chevalier.

— Mon Dieu, mon roi, ma dame.

— Enfant! » dit-elle en jetant un de ses pelotons de laine vers Yseult, qui, froissée d'être oubliée depuis plus d'une heure, boudait, appuyée au balcon.

Quelques jours plus tard, on organisa une partie de chasse. Le gibier ne manquait pas, mais les chasseurs étaient en petit nombre. Aussi ne fut-il question que d'une petite chasse tout intime à laquelle devaient prendre part le comte Salazar, deux de ses amis venus de Bruxelles et Bruno. Les deux dames se promettaient de suivre plus ou moins à cheval; le chevalier les accompagnerait.

« Ce sont des grandeurs en miniature, dit la comtesse; nous servons ce que nous avons; pas de merles par exemple, mais des grives; au lieu de chevreuil, du lièvre.

— C'est l'occasion de faire une promenade charmante par ce soleil d'octobre qui change les feuillées en or; il vous faut un protecteur et me voici.

— Il nous en faudrait deux, dit la comtesse; vous appartenez de droit à ma cousine. »

L'abbé regardait le départ par la fenêtre et échangeait quelques mots avec son frère qui se mettait en selle.

« Monsieur Bruno,... dit la comtesse.

— Madame?

— Si je vous demandais d'être mon chevalier, que répondriez-vous?

— Que je suis à vos ordres, madame.

— Eh bien, mettez-vous à côté de nous. »

Bruno se trouva comme par enchantement à la gauche de Jacqueline, qui laissa Yseult et Philippe prendre les devants.

« Il faut respecter le premier amour, » dit-elle.

Il s'inclina froidement.

A mesure que le jeune couple gagnait du terrain, la comtesse Salazar ralentissait le pas de sa monture, de sorte que deux tête-à-tête en résultèrent bientôt.

Digitized by Google

« Que c'est beau, le premier amour! s'écria la comtesse. N'est-il pas vrai, monsieur Goyet?

— Je l'ignore, madame.

— Comment! dit-elle stupéfaite, vous n'avez pas eu de premier amour?

— Non, madame; je vais commencer par le second.

— Ah! vous êtes drôle! Expliquez-moi cela.

— Je songe à me marier.

— Sans avoir aimé personne auparavant?

— Sans avoir aimé personne.

— Et... avez-vous vu le monde, avez-vous voyagé?

— Jamais.

— Eh bien, dit-elle après un silence, je vous plains; si les souffrances du premier amour vous ont été épargnées, il n'y a pas du moins de bonheur qui vaille ces souffrances-là. On est jeune, on a vingt ans, on croit à une histoire de rire... on s'ignore. La surface ne paraît pas altérée et pourtant l'être moral tient les comptes! »

Elle donna un violent coup de cravache à son cheval qui partit au galop et rejoignit le comte et ses hôtes à l'endroit où ils attendaient la traque sur la lisière d'un petit bois. Cette manœuvre sépara Jacqueline de Bruno et la mit à côté de Philippe.

« Comme vous causez peu, cousine, dit la jeune fille qui paraissait de bonne humeur.

— Je suis triste.

— Triste? interrogea Philippe.

— Oui; la brillante vision de votre bonheur va disparaître et votre souvenir s'ajoutera à mes regrets. »

Il y avait plus d'un an que la comtesse n'avait monté à cheval; ses grâces se déroulaient à ce jeu de vie et de mort, car elle était d'une témérité folle, comme les plis d'un serpent se déroulent au soleil. Sa taille se redressait; elle paraissait grandir et s'amusait à faire cabrer son cheval.

« Prenez donc garde! » lui dit Philippe.

Ils étaient au bout d'une route : devant eux une prairie à traverser dans toute sa longueur, à moins de suivre le sentier

Digitized by Google

qui la contournait; la prairie était défendue par un ruisseau et, de plus, clôturée par une barrière.

« Qui m'aime me suive! » cria la comtesse.

En même temps elle enfonça l'éperon aux flancs de sa monture et la frappa à coups redoublés. Ainsi aiguillonné, l'animal partit au galop et l'amazone et son chevalier furent bientôt hors de vue.

« Mais leurs chevaux s'emportent! s'écria Yseult dans une agitation terrible.

— Soyez donc tranquille, dit Bruno, qui regardait très froidement cette scène répétée dans mille romans, lesquels à leur tour en répètent mille autres, quant au commencement et à la fin.

— Mais ne voyez-vous pas qu'ils sont partis ensemble? cria-t-elle, oubliant toute réserve.

— Eh bien! ensemble ils reviendront, » répondit-il en riant.

La jeune fille se tut. Au bout de la prairie, on retrouva les chasseurs; mais les deux fugitifs étaient bien loin et il fallut regagner Zonnendale sans avoir de leurs nouvelles.

L'obscurité se faisait et le dîner était servi quand l'on rentra à six heures; ni la comtesse, ni le chevalier n'avaient paru.

« Soyez sans inquiétude, dit le comte à ses convives, ma femme est une parfaite écuyère et connaît très bien les environs. »

Quelqu'un cependant, qui ne partageait pas cette sécurité, était sorti de la salle à manger et lisait son bréviaire sous la lanterne du vestibule; bientôt il ferma le livre et se mit à marcher dans la cour; quoiqu'il n'y pût voir à dix pas, il franchit la porte du domaine et s'avança sur la route à tout hasard, en proie à une de ces agitations qui font que l'on interpelle les arbres et les pierres.

Son oreille attentive perçut bientôt le trot d'un cheval.

Un profond soupir dilata sa poitrine; il s'effraya de ce qu'il avait ressenti une minute auparavant, et, rebroussant chemin, il se trouva sous le vestibule au moment où le couple arrivait.

Digitized by Google

Le chevalier, qui était rapidement descendu de cheval, aidait la comtesse à mettre pied à terre et l'abbé put remarquer avec quelle complaisance elle s'appuyait sur lui.

« Ah! c'est vous, monsieur l'abbé, dit-elle en l'apercevant. Nous nous sommes trompés de route, mais j'espère que l'on n'est pas trop inquiet. »

Comme elle laissait le chevalier remettre les chevaux aux mains d'un domestique, elle resta un peu en arrière, aux côtés de l'abbé.

« C'est très mal ce que vous faites, dit-il d'une voix que faisait vibrer l'irritation de l'homme, tandis que la sévérité du prêtre eût dû la raffermir : chacun ici s'est troublé. Monsieur le comte n'en témoigne rien, mais que doit-il penser? La fiancée pleure...

— Vraiment! la pauvre petite! » dit la comtesse.

Et, prenant le bras du chevalier, elle monta le perron.

Tandis que cette comédienne répétait des scènes lues dans les romans, des attitudes étudiées dans le journal des modes, et demeurait calme dans la stalle doublée du velours de son égoïsme, le pauvre abbé offrait le spectacle d'un torturé se débattant au milieu des flammes du bûcher.

Il répéta :

« Madame, je vous dis que c'est mal! »

Elle se retourna, et, le regardant en face :

« Monsieur l'abbé, je désire que vous me portiez moins d'intérêt. »

Elle monta les marches et disparut. Quelqu'un prit l'abbé sous le bras.

« Bruno!

— Oui, moi-même. Avant que l'on ne se mette à table, nous allons faire ensemble le tour de la pelouse. Il est inutile de voir clair pour ce que j'ai à te dire et tu as besoin de prendre l'air avant de te montrer. »

Ils marchèrent l'un à côté de l'autre et, quand ils eurent mis une certaine distance entre eux et le château, Bruno dit brusquement à son frère :

« Que t'importe la conduite de la comtesse Salazar? »

Digitized by Google

L'abbé avait eu le temps de se remettre. Cependant il avait encore des vibrations émues dans la voix quand il répondit :

« Je ne saurais voir de sang-froid une jeune femme digne de tout respect, commettre de pareilles imprudences.

—Cette *jeune* femme est plus âgée que toi ; elle a de plus un mari pour la surveiller.

— Je fais mon devoir de prêtre.

— Ne serait-ce pas plutôt le contraire ?

— Ah !.... cria l'autre douloureusement.

— Tu sais comme moi que la comtesse Salazar n'est autre que la princesse de Castre, et ce que je te dis, tu l'attribues à la haine. Je sais ce que cette femme m'a fait souffrir et je te vois la dupe des vertus de celle qui n'est qu'une misérable coquette, peut-être même quelque chose de pis.

— Je te répète que, depuis que j'habite Zonnendale, j'ai vu en madame la comtesse le modèle de toutes les vertus.

— Et ce qu'elle a fait de moi, ce qu'elle fait en ce moment de son futur cousin, comment l'expliques-tu ?

— L'excentricité n'est pas le vice.

— J'appelle femmes coupables toutes celles qui font du mal. Tes propres souffrances plaident contre cette femme.

— Quelles souffrances?... Bruno, tu t'abuses...

— Je l'ai aimée à la folie et je comprends encore qu'on l'aime. Prends garde à toi, Just. Fuis cette femme, quitte cette maison, réfugie-toi dans les pratiques du clergé actif.

— Sans accepter tes accusations, je te dirai que l'idée de partir me vient bien souvent, déjà j'ai sollicité d'autres fonctions.

— Nous reparlerons de tout cela et puis je t'emmènerai. Mais il faut auparavant que je démasque ta sainte, et quand j'aurai les preuves de sa perversité... »

En ce moment, le signal du dîner se fit entendre et les deux frères rentrèrent.

Yseult ne parut pas à table : elle avait la migraine. Le

Digitized by Google

lendemain, la comtesse alla seule à la messe; sa jeune parente ne se trouva en état de se lever qu'au moment où Jacqueline rentrait vêtue de noir, un voile sur le visage et un livre de prières à la main. Toutes deux se rencontrèrent au salon.

Mme Salazar, blanche comme une hostie, les lèvres et les narines pincées selon la tradition des femmes hautaines, le regard insolemment distrait, mais la physionomie adoucie par le fameux coup de peigne « à la vierge », avec les vêtements sombres qui l'amincissaient, offrait en ce moment la personnification de la grande dame pieuse, blasonnée de vertus, énervée d'ennui, inaccessible aux passions et planant au dessus de la critique. Peut-être s'attendait-elle à ce qu'on lui adressât quelques reproches; mais, en vérité, qui l'eût osé!

Aussi, ce moyen ne fut pas celui d'Yseult.

Jacqueline, avec des allures de châtelaine, venait de s'asseoir dans un grand fauteuil et tirait doucement ses gants; Yseult alla se mettre à genoux devant elle.

« Cousine, dit-elle d'une voix étouffée, ayez pitié de moi! j'ai passé une si mauvaise nuit! »

Elle entourait les genoux de la comtesse de ses deux bras et les sanglots soulevaient sa poitrine.

« Qu'y a-t-il, chère enfant, qu'avez-vous? dit l'autre sur le ton de l'étonnement.

— Je vous en supplie, ne brisez pas mon bonheur!

— Moi, briser votre bonheur! Que voulez-vous dire, Yseult?

— Laissez-moi mon fiancé!

— Mais vous êtes folle, ma petite!

— Philippe vous aime ou du moins il va vous aimer. Je le vois, je le sens. Déjà je ne suis plus rien pour lui. Il n'a de regards, d'attentions que pour une seule personne.

— Et cette personne, ce serait moi?

— Hélas! vous le savez bien,

— Je sais que vous êtes jalouse, dit la comtesse en baisant sa jeune cousine au front, et que c'est là une vilaine mala-

Digitized by Google

die qui détruira votre bonheur sans que personne vous y aide.

— Et comment ne serais-je pas jalouse, quand hier....

— Pas un mot de plus, dit la noble dame, vous m'offenseriez. Hier, j'appelais l'attention de votre futur sur des questions d'avenir. Je regrettais de ne pouvoir vous guider tous deux par mon expérience. Vous n'avez pas de mauvais rêves à faire sur mon compte ; dans quelques jours, nous serons séparés ; mais il se trouvera dans la société d'autres femmes, coquettes et coupables, qui ne s'empareront pas de votre mari pour vous le préparer. Ce n'est pas avec des larmes que vous les attendrirez, ce n'est pas avec des larmes que vous ramènerez l'infidèle. Il faut d'autres armes, ma chère, de l'esprit, des séductions.

— Oui, je le sais ; tout cela me manque, et vous connaissez cet art et ces secrets. »

La comtesse fut un instant décontenancée ; mais elle se remit, essuya les yeux d'Yseult et la serra dans ses bras.

« Allons, allons, grande fillette ! je suis presque assez vieille pour être votre mère ; je mène la vie d'une religieuse dans ce désert où, à force de privations, j'essaye de reconstruire une fortune pour mes fils. Je lis mon office tous les jours, je pratique ma religion avec ferveur, mes seules distractions sont les bonnnes œuvres, et j'irais, moi !...

— Pardon, oh ! pardon ! mais vous êtes si belle et je ne suis rien !

— L'amour vous rend donc aveugle même pour votre propre image ? Venez voir au miroir votre figure à côté de la mienne. »

Elle l'entraîna devant la glace et sut commander à ses traits une expression si hautaine et si rigide qu'à sa vue non seulement l'amour, mais tous les amours de la terre se fussent envolés.

Yseult, tout intimidée, ne sut qu'implorer son pardon.

La comtesse garda la jeune fille avec elle toute la journée et, avec le ton de l'indulgence maternelle, la plaisanta sur ses craintes jalouses même en présence du chevalier Van

Digitized by Google

Sterre. Elle joua à la maman de façon à ne pas plus se vieillir qu'une enfant jouant à la poupée, mais gardant la réserve d'une femme qui se souvient de son âge et de son devoir. Le chevalier en ressentit un violent dépit et intérieurement s'irrita contre Yseult.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DANTE ALIGHIERI

La période où Dante allait venir au monde était un chaos véritable, un incroyable mélange d'idées fausses et justes. La société féodale était dominée par les doctrines de Platon et d'Aristote, unies à la croyance du Christ. Les alchimistes se plongeaient dans la recherche de la pierre philosophale, les astrologues interrogeaient les constellations, pendant que les troubadours chantaient les saintes légendes et les croisades, et que les bûchers préparaient les flammes inquisitoriales.

En Italie, ce désordre était compliqué par la lutte intérieure de la nation, lutte qui se confondit plus tard avec la grande querelle des papes et des empereurs. Les plébéiens et les patriciens se faisaient une guerre ardente, sous les noms de *Guelfes* et de *Gibelins;* les Gibelins représentaient l'indépendance italienne, et les Guelfes, la noblesse avec la suprématie du saint-empire.

Les idées religieuses n'étaient pas plus paisibles; partout on voyait les abus des prêtres à côté de véritables sentiments religieux; de grands héroïsmes et de grands dévouements à côté d'ambitions et de trahisons; enfin, les exemples les plus frappants d'immoralité et de vie effrénée à côté de la contemplation et de l'idéalité la plus complète.

Mais le mal venait d'en haut, c'est à dire du clergé, dont déjà, un siècle auparavant, saint Bernard avait dit : « Qui me montrera un seul prêtre qui n'ait pas plus de zèle pour

Digitized by Google

vider la poche de ceux qui lui sont confiés que pour déraciner leurs vices? » La grande dépravation de l'Église commençait alors, et ses membres, moines et prêtres, menaient une vie désordonnée dont l'exemple augmentait naturellement, chez leurs subordonnés, le relâchement de mœurs produit par les troubles et les luttes de partis.

Tout se faisait pour et par l'argent, et, malgré toutes ces atrocités, Florence construisait des palais au lieu des maisons ordinaires et étalait un luxe impudique, contre lequel il fallut créer des lois spéciales. Dante lui-même nous parle de la loi qui défendait aux femmes de se montrer en public la gorge nue, et il fait un tableau plein d'amers regrets pour le temps passé où la vertu et la modestie existaient encore.

L'Église, par cela même qu'elle donnait l'exemple et l'impulsion du mal, était devenue un objet de mépris; toutes les faveurs s'achetaient, les prêtres coudoyaient les laïques dans les maisons publiques, et Dante nous les dépeint comme « des loups en habits de berger », dont les sermons en chaire consistaient en historiettes et anecdotes, destinées à provoquer de puissants éclats de rire dans l'auditoire. Les croyances étaient remplacées par la superstition proverbiale du moyen âge, la foi primitive était changée en matérialisme grossier et c'était avec impunité que l'empereur Frédéric II pouvait parler de trois imposteurs qui n'étaient autres que *Moïse, Mahomet* et le *Christ*.

Pourtant, l'Italie devançait en culture intellectuelle les autres peuples et, malgré ses troubles, elle était le centre de la civilisation; en un mot, elle se préparait à l'époque connue sous le nom de Renaissance. Les études fortes progressaient dans les universités de Padoue et surtout de Bologne; la boussole, l'horloge à sonnerie étaient d'un usage répandu, et une rumeur vague annonçait déjà l'existence de l'Amérique; l'astronomie avait fait d'intéressantes découvertes : la croix du Sud se trouve mentionnée pour la première fois par Dante (*Purgatoire,* ch. VIII).

Tous ces contrastes se retrouvent dans la vie de Dante, particulièrement intéressante en ce qu'elle a deux côtés

Digitized by Google

opposés : le côté pratique et historiquement critique, et le côté purement idéaliste. Malheureusement, on a si peu d'indications exactes sur lui-même, et celles qu'on a sont tellement insuffisantes, que le seul moyen de reconstruire en quelque sorte sa vie, est d'étudier l'histoire de son temps et d'analyser ses propres œuvres. C'est ce que nous allons être forcé de faire.

Un certain chevalier Cacciaguida, mort en Palestine, où il avait suivi l'empereur Conrad, avait épousé une *Aldighieri*, et, ayant eu un fils, il lui donna ce nom comme nom de baptême par amour pour elle. Le nom devint héréditaire. Les Aldighieri appartenaient à la noblesse et semblent avoir possédé une assez grande fortune, car quelques documents leur attribuent plusieurs maisons à Florence et plusieurs biens dans les environs. Mais, à la naissance de Dante, cette fortune avait disparu, ses parents ayant été deux fois bannis, en 1248 et 1260, pour cause de guelfisme ardent.

Dante est né à Florence, en mai 1265. Son vrai nom était *Durante;* mais une abréviation familière donnée à l'enfant resta à l'homme, qui ne fut plus connu sous un autre nom.

Le seul renseignement qu'on ait sur ses premières années, c'est qu'il se faisait remarquer par son intelligence et par son assiduité au travail; il passait son temps à rechercher d'instinct tout ce qui pouvait aider à son développement, au lieu de jouer ou de flâner comme d'autres enfants ordinaires. A l'âge de neuf ans, il apparaît déjà sous un jour tout exceptionnel chez un enfant de cet âge. Le 1er mai 1274, son père le mena dans une maison voisine, chez le patricien Falco Portinari, où, selon l'usage florentin, on dansait et festoyait pour célébrer le retour du printemps. La fille de la maison, la petite Béatrice, avait quelques mois de moins que notre Dante; ce total de jeunesse n'empêcha pas celui-ci de s'éprendre bel et bien de la fillette, non d'un amour d'enfant, mais d'un véritable amour, profond et poétique, qui prit à tout jamais racine dans son âme. Il raconte lui-même cette entrevue dans un de ses premiers ouvrages, la *Vita nuova*.

Digitized by Google

Le père de Dante mourut dans le courant de cette même année, et l'enfant fut laissé aux soins de sa mère, qui le mit dans les mains du meilleur maître et de l'homme le plus savant de son époque, Brunetto Latini, guelfe autrefois exilé et qui avait passé quelques années en France.

L'influence d'un pareil homme sur son élève a dû être certainement très grande ; en tout cas, Dante en parle avec le plus grand éloge, comme ayant appris de lui *le chemin par où l'homme s'éternise*. Il étudia alors la grammaire, la rhétorique, le latin, la langue provençale, les sciences naturelles et l'astronomie. Latini devait avoir une intelligence extraordinairement active; car, malgré ses très nombreuses occupations, il trouvait encore le temps de traduire les auteurs latins en italien.

Dante alla ensuite apprendre la philosophie dans les universités de Padoue et de Bologne, où la doctrine d'Aristote était en grande vogue. Grâce à la théologie scolastique, Dante se fit un nom parmi les savants et soutint plus d'une discussion théologique et philosophique dans les écoles. En un mot, le jeune homme possédait tout ce que la science du XIII^e^ siècle pouvait rassembler; car, outre ce que nous avons déjà mentionné, il savait le droit, l'astronomie, la géométrie, la géographie, l'histoire, la médecine, le dessin et, selon toute apparence, la musique. Son étude favorite cependant était celle des poètes latins : Ovide, Horace, et surtout Virgile, qu'il regardait comme son maître et son modèle. Quant au grec, quoiqu'on en rencontre plusieurs mots dans ses ouvrages, il n'est pas probable qu'il en ait su beaucoup.

Une pareille accumulation de science ne pouvait manquer de développer en lui les qualités naturelles dont il était doué : une grande profondeur de pensée, une mémoire prodigieuse et une imagination grandiose.

Il nous raconte lui-même qu'à sa dix-huitième année, Béatrice, qu'il semble avoir perdue de vue, lui apparaît de nouveau. Complétement fou d'amour, il s'enferme afin de ne pas se trahir; mais bientôt son état de langueur et de fai-

Digitized by Google

blesse éveille les soupçons de ses amis. Interrogé, il avoue être amoureux, mais d'une autre femme; cette autre venant sur ces entrefaites à quitter la ville, Dante est obligé d'en inventer une troisième, ne voulant absolument pas profaner son secret. La ville s'émut de cette inconstance apparente, et les commérages devinrent si méchants, qu'un jour Béatrice, en le rencontrant, refusa de le saluer comme d'ordinaire. Désolé d'un pareil malentendu, il prit une grande résolution et se décida à lui ouvrir son cœur. Cependant cette décision fut au dessus de ses forces, il n'en eut pas le courage; car, la rencontrant un jour dans une maison voisine, sa seule vue le fit tomber sans connaissance. Toutefois, son secret était dévoilé par ce fait.

On ne sait pas si Dante découvrit jamais son amour à Béatrice; il semble probable que non. Peut-être le fit-il pourtant, et fut-il refusé. Dans tous les cas, Béatrice n'a pas dû voir cet amour d'un œil fort encourageant; car il est impossible qu'une affection pareille lui soit restée inconnue, dans une ville aussi bavarde et aussi cancanière que Florence. Quoi qu'il en fût, un beau jour elle devint la femme d'un riche citoyen de la ville, nommé Simone dei Bardi. Ce mariage n'affaiblit nullement l'amour que Dante éprouvait pour elle. Ce n'était pas peu de chose qu'un pareil sentiment, qui pouvait lui faire pardonner à ses ennemis, lui Florentin, environné des haines et des complots des partis opposés, et cet amour ne changea de caractère que pour devenir plus mystique, plus religieux et plus philosophique.

Les haines guelfes et gibelines devenaient de plus en plus violentes et prenaient une tournure locale qui poussa notre amoureux à entrer dans la vie politique. Pour se faire une idée juste de ce qu'était en réalité cette lutte incessante, il convient de remonter à son origine.

Au commencement du moyen âge, l'empire et la papauté avaient marché de concert dans la même direction. La bonne entente n'avait pas duré longtemps et avait été troublée par l'arrogance et l'ambition des papes qui, ne voulant plus se souvenir de leur devoir d'humilité et ayant également

Digitized by Google

oublié que leur royaume n'était pas de ce monde, se croyaient les rois des rois, les souverains de l'univers. Sous le pontificat de Grégoire VII commença la lutte acharnée qui a duré jusqu'à nos jours, les rois véritables n'ayant jamais été fort disposés à courber la tête. L'idée de ce pontife, idée pour laquelle il vécut et mourut, était l'indépendance complète de l'Église à l'égard du pouvoir temporel, et en même temps l'asservissement des États sous l'autorité papale.

Non seulement les deux pouvoirs continuèrent à se combattre avec acharnement, mais les nations commencèrent à s'en mêler aussi, et il en résulta une lutte de *principes*, lutte douloureuse et longue, qui a cependant de nos jours abouti finalement à l'indépendance nationale. Dans la situation générale de l'Italie, au XIII^e^ siècle et au commencement du XIV^e^, les temps étaient propices pour le développement d'un génie *humanitaire*, comme le devint celui de Dante.

L'Italie était nécessairement le centre, sinon l'objet même des querelles entre l'empire et la papauté. Chaque petit État, chaque petite ville avait sa nationalité distincte, et ce fractionnement qui a duré des siècles ne contribuait pas peu à alimenter les troubles. Dante blâmait les guerres intestines entre ceux que séparait *un fossé seulement*. Non seulement chaque ville se rangeait de l'un ou de l'autre parti, mais souvent même les citoyens d'une même ville prenaient les armes les uns contre les autres avec une rage incroyable, tandis que quelques riches familles s'emparaient des rênes du gouvernement et faisaient voir à la ville que, pour avoir voulu s'affranchir de la domination impériale, elle était tombée entre les mains de petits tyrans beaucoup plus insupportables.

Cet état de choses n'était pas encore devenu général au temps de Dante, mais il existait déjà en beaucoup d'endroits et surtout en Lombardie. Au midi de l'Italie régnaient deux rois : un Aragonais en Sicile, un Français à Naples. Le reste formait de grands domaines tenus par des comtes et des margraves, en dehors des républiques de Venise et de Florence.

Digitized by Google

Partout il existait deux partis *au moins*. Et, comme si cela n'eût pas suffi, il n'était pas rare de voir le parti vainqueur (fût-il guelfe ou gibelin) se diviser lui-même en deux camps également acharnés, qui ne connaissaient plus ni trêve ni merci. Le camp vaincu était chassé, les maisons des chefs étaient rasées, leurs biens confisqués et les condamnations à mort se multipliaient. Les bannis allaient rassembler des forces au dehors et, affamés de vengeance, revenaient furieusement contre leur patrie. De nouvelles luttes s'engageaient, et, lorsque les bannis parvenaient à reprendre le dessus, ils usaient de cruelles et sanglantes représailles. C'était sans cesse à recommencer, et l'Italie entière était dévorée par une guerre civile sans fin. Toutes ces agitations avaient leur point culminant dans la Toscane et principalement dans sa capitale. Florence se croyait destinée à remplacer Rome, l'ancienne capitale du monde, et ce n'était pas sans quelque apparence de raison, car elle était une des villes les plus importantes de l'Italie, et sa population de 200,000 âmes (alors quatre fois plus élevée que celle de Rome) s'était acquis d'importantes richesses par son commerce et son industrie. Dix mille enfants y recevaient chaque année l'instruction gratuite, ses monuments étaient d'une magnificence inusitée à cette époque, et la soumission des contrées voisines lui assurait le pouvoir extérieur, tout comme le peu d'importance des familles aristocratiques la consolidait à l'intérieur. Les germes de désunion y existaient sans doute depuis longtemps; mais la querelle qui divisa la ville n'éclata qu'en 1215, à l'occasion de quelques dissensions privées.

Un jeune homme de la riche famille des Buondelmonti avait promis mariage à une jeune fille de la maison des Giantruffetti; il oublia ou ne voulut pas tenir sa promesse et épousa une Donati, célèbre par sa beauté. Le jour même des noces, les Giantruffetti assassinèrent Buondelmonte et vengèrent ainsi l'injure faite à leur maison. Les amis du jeune homme prirent les armes, les citoyens se mêlèrent de l'affaire, et ainsi s'engagea la guerre civile dont Dante

Digitized by Google

devait être plus tard une des principales victimes. Chaque parti s'acharna et chercha du secours, l'un auprès du pape, l'autre auprès de l'empereur ; bientôt cette lutte d'intérêts privés se confondit avec celle des Guelfes et des Gibelins, pour devenir enfin exclusivement une question de principes.

En 1248, les Gibelins, maîtres de Florence, chassèrent tous les Guelfes et rasèrent leurs palais, mesure qui resta longtemps en vigueur; cela s'appelait « réformer la ville ». Dix ans après, ce fut leur tour d'évacuer la ville devant les Guelfes. Ne perdant pas courage, ils allèrent se joindre au vaillant Manfred, fils de l'empereur Frédéric II; et, le 4 septembre 1260, ils remportèrent la brillante victoire de Montaperti, qui leur livra Florence avec toute la Toscane. Ils étaient renforcés dans ce combat par les habitants de Sienne la gibeline qui en voulait sérieusement à Florence la guelfe. Les préparatifs de la bataille se firent à Sienne avec une ferveur toute catholique et caractéristique. Le syndic Bonaguida proposa au peuple de donner la ville et le pays à la vierge Marie. Après la bataille, cet esprit d'humilité disparut tout à fait, comme il arrive ordinairement après un triomphe, et ce n'est pas sans raison que Dante reproche aux Siennois leur vanité « qui, dit-il, l'emporte même sur la vanité française. »

La fureur des Gibelins était montée à tel point, que dans une assemblée tenue à Empoli, il fut voté, à la presque unanimité, que Florence serait entièrement détruite au profit du parti gibelin. Heureusement leur chef, Farinata degli Uberti, s'y opposa et déclara que, fussent-ils tous contre lui, il défendrait la ville au prix de sa propre vie. Son autorité prévalut, et Florence fut épargnée.

Malgré cette victoire, la fortune capricieuse tourna de nouveau et, cette fois, définitivement. Manfred mourut, et, ayant perdu leur soutien, les Gibelins furent remplacés encore une fois par les Guelfes, soutenus par le souverain de Naples, Charles d'Anjou. Florence devint non seulement guelfe, elle devint aussi le centre de tout le parti en Italie.

Digitized by Google

A peine les Guelfes furent-ils maîtres absolus de Florence, que des dissensions éclatèrent. A la fin, le peuple, las de tous ces changements, releva la tête et constitua un gouvernement purement démocratique. Les nouvelles *lois de justice* furent d'une extrême sévérité pour tout délit commis par un noble contre un citoyen ; et, en fait de preuves convaincantes, il n'y avait besoin que de l'assertion de deux témoins et souvent même de la simple rumeur publique. On peut s'imaginer à combien d'injustices ce système donna lieu. Trente-trois familles nobles furent écartées à tout jamais des emplois publics; et, non contente de cela, la commune de Florence infligea la noblesse comme un châtiment; ainsi, chose curieuse, on devenait noble, *sopra grande,* pour cause d'empoisonnement ou de vol. Le but fut dépassé; car les nobles exaspérés reprirent les hostilités et occasionnèrent à Florence la terrible guerre civile dans laquelle Dante joua un rôle important et malheureux.

Le premier service qu'il rendit à sa patrie fut de prendre les armes pour elle. Les Guelfes et les Gibelins d'Arezzo, s'étant réconciliés, avaient choisi parmi les membres de l'un et de l'autre parti les fonctionnaires qui devaient les gouverner. Cette bonne entente n'était qu'illusoire; car les Guelfes de Florence excitant ceux d'Arezzo à s'emparer du gouvernement absolu, ceux-ci ne se le firent pas répéter longtemps; mais leur tentative ne servit qu'à les faire chasser. Naturellement, les Guelfes de Florence prirent fait et cause pour eux, et, après avoir inutilement sommé les Gibelins de rouvrir leurs portes aux bannis, ils se préparèrent à une campagne contre la ville gibeline, gouvernée alors par l'évêque gibelin, Guglielmo Ubaldini. Celui-ci ne se promettait rien de bon du combat et voulut parlementer; mais ses conseils ne furent pas écoutés et il s'ensuivit une terrible défaite, le 11 juin 1289.

Dante se trouvait à cette bataille et s'y distingua en combattant dans le premier rang de la cavalerie. Il nous dit lui-même : « A la bataille de Campaldino, où le pouvoir des Gibelins fut anéanti, je me trouvais, non sans quelque expé-

Digitized by Google

rience des armes, ayant grande peur au commencement et grande joie à la fin. »

Les Gibelins ne purent jamais bien se relever de cet échec. Pourtant, les Florentins négligèrent de s'emparer d'Arezzo, ce qu'ils auraient pu faire facilement. Ils se contentèrent de ravager la campagne, et de faire, le 23 juin, une entrée triomphale à Florence.

A partir de ce moment, cette ville s'éleva très rapidement ; ses richesses augmentaient ; car le commerce, l'art et l'industrie étaient en plein épanouissement. Son état était donc relativement bon ; mais les Florentins, jaloux de tout ce qui pouvait devenir redoutable, commencèrent bientôt une nouvelle campagne contre Pise, et Dante se trouvait dans leurs rangs. Ils ne parvinrent pas à s'emparer de la ville, mais ils prirent possession du fort de Caprona et ravagèrent les environs.

Un chagrin terrible attendait notre guerrier à son retour à Florence. Béatrice était morte, au mois de juin 1290, à l'âge de vingt-quatre ans, et sa mort fit sur lui un effet foudroyant.

Dans sa *Vita nuova*, Dante raconte qu'un an environ après la mort de Béatrice, il aperçut un jour, tout en pensant à son malheur, une noble dame qui d'une fenêtre opposée le regardait avec une pitié indéfinissable. Partout où il rencontra ensuite cette noble dame, cette même pitié le frappa, si bien qu'un beau jour il finit par s'occuper d'elle exclusivement et que cette dame compatissante prit une place égale au souvenir de Béatrice, malgré tous les reproches qu'il s'en faisait et les luttes intérieures qu'il avait à supporter. Or, qui est cette noble dame? C'est ce qu'on ne sait pas ; on a fait plusieurs suppositions assez vraisemblables, car il ne faut pas croire que notre Dante menât la vie d'un saint : il était amoureux, dans quelque ville qu'il se trouvât. Cependant, il nous semble à peu près certain qu'il s'agit ici de tout autre chose. Dante emploie ordinairement la forme allégorique; et, quoiqu'il y ait souvent au fond un personnage réel, néanmoins il est à présumer que la dame compatissante n'est

Digitized by Google

autre que la Philosophie. Plusieurs passages du poète viennent à l'appui de cette supposition.

Dante se mit donc à étudier ; il alla à Paris, où il suivit les leçons d'un savant nommé Sigier, professeur de logique à l'université, visita toutes les écoles renommées, puis revint et continua de travailler avec une telle assiduité que ses yeux en devinrent malades. Il ne pouvait plus, dit-il, regarder les étoiles sans qu'elles lui parussent assombries par une sorte de crépuscule.

Cependant ses parents, voyant qu'il commençait à se consoler, en profitèrent pour lui persuader de se marier, espérant par là le guérir tout à fait ; et, après une longue résistance, Dante, de guerre lasse, finit par épouser, en 1292, Gemma Donati, issue d'une des plus puissantes familles de Florence, dont le chef, Corso Donati, joua un rôle important dans les divisions guelfes qui prirent place plus tard. C'est à cet homme ambitieux et dangereux que Dante s'était allié, et il est facile de comprendre qu'ils ne purent pas longtemps rester en bonne intelligence.

On n'a aucune donnée sur les relations de Dante avec sa femme ; les uns ont fait d'elle une mégère, les autres une perle, peut-être uniquement afin d'avoir occasion de jouer sur les mots (*gemma* veut dire *joyau*). Quoi qu'il en fût, ils vécurent ensemble assez longtemps pour avoir six ou sept enfants. On prétend qu'elle le quitta, ne pouvant supporter son caractère difficile ; mais, comme on ajoute qu'après le bannissement de son époux elle s'occupa tristement et vertueusement d'élever ses enfants, il est assez difficile de savoir à quoi s'en tenir.

Ce qu'il y a de frappant, c'est que nulle part, dans aucun de ses ouvrages, Dante n'a mentionné ni sa femme ni ses enfants, quoiqu'il ait souvent parlé de lui-même et de ses amis, tandis qu'il continuait à parler de Béatrice et à faire des vers en son honneur. Il y avait pour cela plusieurs raisons. D'abord, il est possible qu'il n'ait pas été très tendre époux et très bon père, et que son inimitié pour la famille de sa femme y ait été pour quelque chose. Ensuite, ce qui, de

Digitized by Google

nos jours, paraîtrait une immoralité ou tout au moins une absurdité, était chose toute naturelle au moyen âge. Les troubadours, en entrant dans l'Italie, y avaient apporté non seulement la poésie provençale, mais aussi les usages de la chevalerie ; or, un chevalier pouvait se vouer au service et à l'adoration de toute *dame* ou *damoiselle*, excepté de sa propre femme, de même que le troubadour pouvait chanter les mérites et la beauté de toute femme, mais non de la sienne propre.

Pour juger impartialement un homme, il faut se donner la peine de voir si les usages, les mœurs et les idées de son temps étaient les mêmes que ceux du nôtre. Dante subissait les mœurs de son époque, où le mariage était considéré comme une chose fort peu importante, comme une de ces nécessités vulgaires qui n'avaient point de prise sur les hommes de science. Les théologiens, s'unissant à l'esprit de chevalerie, décidaient qu'on ne pouvait posséder à la fois la philosophie et une femme. Par conséquent, s'il était glorieux de célébrer la *dame* de ses pensées, on ne devait jamais parler de la mère de ses enfants ; bref, l'amour véritable ne pouvait exister entre les époux.

Sans tenir compte de tout cela, on a accusé Dante d'hypocrisie, comme si cette fameuse Béatrice n'avait jamais existé que dans le cerveau du poète. Il est vrai qu'en s'accusant humblement des erreurs de sa jeunesse, il confond ses infidélités terrestres avec celles qu'il aurait commises envers la religion, dans un moment de doute; mais Béatrice a existé bien réellement, son amour pour elle était bien un véritable amour du moyen âge, rempli d'adoration pour la beauté et d'aspiration vers la béatitude éternelle. Dante d'ailleurs était célèbre, comme poète, comme chef de parti, sans doute aussi à cause de cela recherché des femmes, et, en fin de compte, tout grand homme qu'il était, il était homme.

Les lois prescrivaient à tout citoyen qui voulait être admis aux emplois publics de s'inscrire sur un des vingt et un registres d'arts de la ville. Dante le patricien s'inscrivit sur le registre des médecins et des apothicaires (1295),

Digitized by Google

non qu'il eût l'intention de se faire médecin ou d'ouvrir une pharmacie, mais parce que c'étaient des professions considérées au dessus des autres. La médecine était estimée une science à part, sur le même rang que la théologie et la jurisprudence. Les médecins en Italie, aidés de l'astrologie qu'ils pratiquaient à peu près tous, étaient influents dans l'État; on les comblait d'honneurs et ils pouvaient prétendre à devenir évêques ou ambassadeurs. Quant aux apothicaires, mot que depuis Molière on ne peut entendre sans sourire, ils étaient très instruits, lettrés, et c'est chez eux que l'on achetait les livres, chose rare alors et respectée.

Depuis 1295, la noblesse était humiliée, mais non vaincue. Une partie avait fait comme Dante et s'était assimilée au peuple en entrant dans les corporations, tandis que l'autre était restée comme auparavant, orgueilleuse et arrogante. Dès lors il y eut une scission et des querelles auxquelles le peuple se mêla, de sorte que ces querelles nobiliaires prirent bientôt de nouveau un caractère politique.

Une famille de marchands enrichis qui rivalisait de luxe avec les maisons les plus nobles, la famille des Cerchi, avait acheté à un certain comte Guidi un palais qu'elle était occupée à embellir. Ce palais touchait à la maison des Donati, et ces derniers, étant loin de posséder une pareille fortune, en montrèrent une jalousie et une animosité incroyables. Les Cerchi, par haine de la famille noble, inventèrent toutes sortes de calomnies contre Corso Donati et lui imputèrent des crimes, ce que le peuple ne manqua pas d'appuyer. Les Donati étaient haïs en leur qualité de nobles orgueilleux, tandis que les Cerchi étaient populaires, quoique leur chef Niero de' Cerchi fût un homme sans énergie et sans capacités. Dante lui-même était en bonnes relations avec eux, de même que ses amis Guido Cavalcanti, Cino da Pistoya et plusieurs notabilités intellectuelles et politiques. Ces querelles pourtant n'étaient que les préliminaires d'une plus grande lutte et l'occasion ne tarda pas à se présenter pour la faire éclater.

Dans le voisinage de Pistoya vivait un notaire gibelin appelé Cancellieri. Ce notaire s'était marié deux fois et avait

Digitized by Google

eu des enfants de ses deux femmes. Les descendants de l'une étaient en guerre ouverte avec ceux de l'autre. Une des deux femmes s'étant nommée *Bianca*, ses enfants se distinguèrent par le surnom de *Bianchi* (blancs), tandis que leurs adversaires prenaient celui de *Neri* (noirs). Des faits sanglants eurent lieu. Toute la ville prit parti pour les uns ou pour les autres, puis tout le pays s'en mêla et produisit les troubles politiques des partis connus sous le nom de *blancs* et de *noirs*. Il y avait cependant à Pistoya un troisième parti qui désirait la paix et qui s'adressa à Florence pour essayer de la rétablir, lui offrant pour trois ans le gouvernement de la ville. Florence accepta, et ses envoyés apportèrent dans leur patrie la continuation de ces mêmes luttes, car la première chose qu'ils firent en arrivant à Pistoya fut de faire exiler à Florence les chefs des deux partis. Les blancs furent logés chez les Cerchi, les noirs chez les Donati, et en peu de jours toute la ville subit la contagion et fut divisée en noirs et blancs. Ces derniers enfin s'unirent aux Gibelins de la Toscane, et les noirs implorèrent l'aide du pape Boniface VIII. Le pontife, comprenant bien de quel intérêt il lui pouvait être de conserver les Guelfes dans une ville aussi importante que Florence, prit les noirs sous sa protection, afin de s'en faire des fidèles. Il fallait cependant agir adroitement et ne pas montrer son jeu : il envoya donc son légat, le cardinal Matteo d'Acquasporta, avec instruction de simuler une tentative de pacification. Le légat arriva à Florence au mois de juin 1300.

Jusqu'ici Dante n'avait pas pris de part active à ces luttes de parti, qui tournaient tout autour de petites passions particulières et d'envies mesquines ; il n'avait nullement été question de *principes*. Intérieurement cependant, il s'éloignait de plus en plus du parti auquel l'avaient lié sa naissance et son mariage avec une Donati. Par le fait, il avait déjà rompu avec lui, et son sens profond de justice lui faisait détester des manœuvres pareilles à celles de son parent Corso Donati. Ses plus proches amis étaient parmi les blancs; il jugeait ce parti le moins déraisonnable et le plus disposé à la paix;

Digitized by Google

ne pouvant parvenir à former un troisième parti austèrement impartial, il inclina vers celui qui lui semblait le moins injuste.

Il fit d'abord partie de plusieurs conseils, fut chargé d'un assez grand nombre d'ambassades heureuses et essaya d'arraisonner les citoyens les plus sages, leur montrant que les plus grandes choses sont bientôt réduites à néant par les dissensions, tandis que les plus petites acquièrent en peu de temps une étendue démesurée : vaines paroles dont l'inutilité lui fit prendre la résolution de ne se mêler en rien des choses publiques. Cependant, ébranlé par les prières de ses amis et par l'espoir d'agir plus efficacement en se mêlant aux affaires, peut-être aussi attiré par l'ambition de jouer un grand rôle et d'acquérir du renom, il se décida à accepter des fonctions publiques.

Précisément au moment de l'arrivée du légat, Dante fut élu parmi les *priori* qui eurent le gouvernement depuis le 15 juin jusqu'au 15 août, en 1300, sans être nommé alors par quelque vote spécial. Dante était avant cela connu comme homme remarquable, puisque les priori étaient toujours désignés un an d'avance et tiraient ensuite au sort le moment de l'année où ils entreraient en fonctions.

Le cardinal, après avoir formulé ses propositions, demanda au gouvernement des pleins pouvoirs qui ne lui furent pas accordés, car la partialité du pape en faveur des noirs était déjà soupçonnée. Peu de jours après, on célébrait la fête de saint Jean, révéré à Florence comme patron de la ville. L'usage était, ce jour-là, de faire un défilé solennel de toutes les corporations, ayant leurs consuls en tête. Pendant le défilé, plusieurs nobles du parti des noirs attaquèrent les consuls, en leur criant : « C'est nous qui avons vaincu à Campaldino, et vous, en remerciement, vous nous avez exclus des honneurs et des fonctions de la ville. » Les priori, courroucés, se consultèrent sur le moyen d'étouffer les troubles, et, afin d'agir tout à fait impartialement, il fut décidé qu'on éloignerait de la ville les chefs les plus dangereux des deux partis. La sentence d'exil atteignit naturellement en premier lieu Corso Donati ; son adversaire Niero de' Cerchi fut épargné,

Digitized by Google

parce que jusque-là il s'était tenu tranquille. En revanche, les têtes les plus chaudes parmi les blancs furent frappées et Dante, juge austère et inflexiblement probe, prononça la sentence d'exil sur son ami le plus cher, sur Guido Cavalcanti, dont il craignait le tempérament inquiet et passionné. Guido se soumit et se retira avec ses compagnons à Sarrezano. Les noirs essayèrent de résister, mais furent obligés de céder aux menaces du gouvernement. A cette occasion, le légat du pape montra si ouvertement sa partialité pour les noirs, que le peuple indigné se porta contre lui et cribla de flèches le palais épiscopal dans lequel il était logé. Effrayé, le cardinal se retira de l'autre côté de l'Arno qui séparait la ville en deux moitiés, et les priori, ne voulant pas briser ouvertement avec le pape, envoyèrent Divo Compagni au légat avec une offrande de 2,000 florins. « Ne les méprisez pas parce qu'ils sont peu nombreux, lui dit l'historien en les lui présentant sur un plat d'argent, car une somme plus grande ne peut être donnée sans l'assentiment des conseils publics. » Le cardinal refusa la somme et partit pour Rome, non sans avoir prononcé l'excommunication sur toute la ville. Tels furent les deux principaux événements du gouvernement de Dante : le bannissement des chefs des deux partis et le refus de l'entremise du légat papal. Nous verrons quelles furent les suites de cette dernière mesure.

Corso Donati, parvenant à s'échapper de l'endroit de sa détention, alla à Rome implorer la protection du pape en faveur des noirs et accuser les blancs d'être des Gibelins. Sur cette accusation d'impérialisme, Boniface VIII cita le chef des blancs à comparaître devant lui. Le craintif et pacifique Niero de'Cerchi obéit aussitôt, et, sommé par le pontife de faire la paix avec Corso, il répondit qu'il n'avait pas de paix à faire, puisqu'il n'était en guerre avec personne; sur quoi il lui fut permis de rentrer à Florence. Corso Donati, quoique absent, y fut condamné à mort et ses biens furent confisqués; tous les autres bannis furent rappelés, à la grande joie de Dante, qui se retrouvait avec son ami. Sa joie fut courte, car Guido, revenu malade du climat malsain de Sarrezano, mourut peu de temps après son retour.

Digitized by Google

Il était pourtant dit que Florence ne parviendrait pas à s'apaiser. Les blancs se tenaient tranquilles ; mais les noirs, inquiets comme toujours, organisèrent une conspiration en grand avec Charles de Valois, frère du roi de France, appelé avec cinq cents chevaliers par le pape pour renverser les blancs de Florence et chasser de Sicile le roi aragonais; Charles, attiré par les promesses les plus splendides, se mit en route au mois d'août 1300. Quoiqu'il fût annoncé comme ayant une mission toute pacifique, les blancs savaient maintenant à quoi s'en tenir sur ces prétendus pacificateurs, et ils comprenaient fort bien qu'il leur était d'une importance vitale de tenir le prince français éloigné aussi longtemps que possible. Ils résolurent d'envoyer une ambassade au pape, car, puisqu'il l'avait appelé, lui seul avait le droit de le contremander. Dante fut un des personnages choisis à cet effet. « Qui reste, si je vais ! qui va, si je reste ! » s'écria-t-il, et la suite prouva qu'en effet lui seul peut-être dans tout Florence était parfaitement honnête. Les trois collègues qu'on lui adjoignit étaient probablement des Gibelins déguisés, car ils agirent en traîtres et retinrent l'ambassade si longtemps en route, qu'elle arriva lorsqu'il était trop tard, c'est à dire lorsque Charles de Valois, déjà parvenu à Anagni, où s'était rendu le pape (septembre 1301), avait eu le temps de combiner son coup avec celui-ci. L'ambassade arrivant à Rome en octobre fut reçue par ces paroles : « Pourquoi êtes-vous si obstinés ? Soumettez-vous ! Je vous le dis en vérité, je n'ai d'autres vues que votre tranquillité. Que deux d'entre vous s'en retournent, et que ma bénédiction soit avec eux, s'ils peuvent faire selon ma volonté. » Les deux envoyés qui s'en retournèrent à Florence, sous prétexte d'y chercher de nouvelles instructions, étaient deux hommes de caractère équivoque, et Boniface eut bien soin de garder auprès de lui l'homme connu pour sa probité austère. Dante ne soupçonnait pas alors qu'il ne rentrerait plus dans sa patrie.

Le gouvernement de Florence, à la nouvelle de l'arrivée de Charles, essaya comme dernier moyen de salut d'orga-

Digitized by Google

niser une réconciliation générale entre les partis; les blancs la firent avec loyauté, les noirs avec hypocrisie comme d'habitude, en sorte que le gouvernement, ne songeant plus qu'à la paix, ne fit aucun préparatif de guerre, tandis que les noirs envoyaient des messagers à Charles pour le presser d'arriver, accompagnant leurs instances de 70,000 florins destinés à leur donner plus de poids. Charles expédia à Florence des envoyés qui l'annonçaient comme pacificateur et, à ce titre, demandaient que les portes de la ville lui fussent ouvertes. Des orateurs inspirés parlèrent pour l'affirmative, et tout le monde y consentit, à l'exception toutefois de la corporation des boulangers, qui seule était persuadée des mauvaises intentions du Français. On exigea de celui-ci qu'il fît la promesse écrite et scellée de son sceau de ne rien changer à la forme actuelle du gouvernement. Charles promit. Son entrée se fit le 4 novembre 1301, à la grande joie du peuple dupé. A ce moment arrivèrent de Rome les deux compagnons de Dante avec la réponse du pape. Le gouvernement comprit alors qu'il ne lui restait plus rien à essayer, si ce n'est de se remettre entre les mains du pontife, et ordre fut envoyé à Dante d'obtenir de Boniface l'envoi du cardinal Gentile di Montefiore comme intermédiaire. Aussitôt que les noirs eurent connaissance de cette mesure des priori, ils prirent les armes et commencèrent à ravager la ville. Charles tenta, mais en vain, de s'emparer de la personne des priori, et fit garder les portes de la ville par ses soldats : ce qui causa aux blancs une telle terreur qu'ils n'osèrent plus sortir de leurs maisons. A la fin de novembre pourtant, la guerre civile éclata ouvertement. Pour la première fois, elle devint alors une guerre politique, car, au moment où l'on s'y attendait le moins, toutes les familles nobles firent taire leurs haines privées, pour former une grande alliance contre le peuple. Corso Donati apparut tout à coup dans la ville, et les noirs se livrèrent impunément à toutes les horreurs possibles contre les blancs, maintenant alliés avec le peuple. On brûlait, on pillait, on volait, on tuait, et, lorsque les flammes s'élevaient de quelque palais embrasé, on disait

Digitized by Google

à Charles en riant : « C'est une hutte qui brûle ! » Cette dévastation dura ainsi six jours et s'étendit dans toute la campagne environnante ; mais Charles n'était pas encore satisfait et en voulait particulièrement à l'argent des citoyens. Pour y arriver, il employa toutes sortes de moyens, jusqu'à forcer la plupart des habitants à avouer qu'ils avaient fait partie d'une conspiration, fort probablement imaginaire, et à leur faire payer à chacun une amende de 1,000 florins. Ceux qui étaient absents, et ne pouvaient par conséquent ni obéir ni se défendre, étaient condamnés à mort et leurs biens saisis. Ceux qui obéissaient et déboursaient ne s'en trouvaient guère mieux, car, accusés bientôt de nouveaux crimes, ils étaient bannis sans miséricorde. « Celui qui criait le plus haut : Mort aux traîtres ! celui-là était le plus grand traître ! »

Après avoir ainsi accompli sa tâche pacificatrice, Charles de Valois songea au départ ; il ne restait pas grand'chose à prendre. Il alla à Rome demander à Boniface la récompense de ses services, et celui-ci lui répondit qu'il l'avait appelé à Florence et que Florence était la source des richesses. Charles comprit et, sans se le faire dire deux fois, il revint dans cette malheureuse ville, juste à temps pour y découvrir un prétendu complot organisé contre sa personne ; ce complot lui rapporta de fortes sommes, attendu que tous les prétendus conspirateurs se trouvèrent être des citoyens riches. Charles les fit condamner à mort, brûla leurs maisons et s'empara de leurs biens. Enfin, la ville étant définitivement à sec, Charles de Valois partit après cinq mois de séjour, et s'en alla combattre en Sicile Frédéric d'Aragon, laissant Florence au pouvoir des noirs, c'est à dire des nobles. Tous les blancs, effrayés de ce qui les attendait, quittèrent la ville au nombre de plus de 600 (avril 1302) et s'en allèrent errer dans le monde.

Un meilleur sort n'était pas réservé à Dante. Sans être coupable d'autre chose que d'être du parti paisible, d'avoir impartialement exilé jadis les chefs des noirs avec ceux de son propre parti et d'avoir essayé d'empêcher les troubles

Digitized by Google

devenus inévitables par l'arrivée de Charles de Valois, Dante fut condamné. Le nouveau podestat, Cante de' Gabrielli, homme cruel, avide de mesures violentes, mit son nom en tête de la sentence suivante, écrite en mauvais latin, qui condamnait Dante et plusieurs autres blancs, « afin « qu'ils récoltent ce qu'ils ont semé et qu'ils reçoivent la « juste récompense de leurs actions, » à payer une amende de 8,000 lire chacun. « Et si cette amende n'est pas payée « d'ici à trois jours, à dater du jour de la sentence, tous « leurs biens et possessions seront détruits ou confisqués, et « deviendront propriété commune. S'ils payent, ils n'en « seront pas moins bannis de Toscane pendant la durée de « deux ans. »

Cela ne suffisait pas, à ce qu'il paraît, car le décret ajoute: « Comme traîtres et faussaires, ils seront éternellement « exclus des fonctions et honneurs de la commune, tant à « Florence que dans le pays environnant, dans la campagne « et partout, qu'ils payent l'amende ou non. » Pour donner à cette condamnation une apparence de justification, le podestat eut soin d'inventer ce qui pouvait jeter le plus de souillure sur le meilleur citoyen de la ville. Il fut donc accusé d'avoir acquis des biens malhonnêtes pendant son priorat, de s'être laissé séduire, d'avoir agi contre le pape et contre le seigneur Charles, d'avoir fomenté les troubles à Pistoya, etc., donnant pour seules et uniques preuves de tout ceci « la rumeur publique ». Nous savons ce qu'il y avait de vrai dans cette accusation, mais, comme celui qui tombe a toujours tort, il n'y avait rien à répliquer.

On lui accordait trois jours pour venir se disculper devant le tribunal de ses ennemis, et il n'est pas difficile de prévoir le sort qui l'attendait s'il s'était rendu à cette sommation. Il le voulait cependant; car, à la première nouvelle qu'il en eut, il quitta Rome pour se rendre à Florence; mais on ne voyageait pas alors avec célérité, et il apprit, en arrivant à Sienne, qu'une seconde sentence avait été rendue le 10 mars (1302), confirmant la première et ajoutant que, dans le cas où il enfreindrait la condamnation, il serait « brûlé par le feu

Digitized by Google

jusqu'à ce que mort s'ensuive ». La justice n'avait pas été jusqu'à lui laisser le temps matériel de revenir de Rome!

Voilà donc Dante banni, sans patrie, sans ressources, sans lieu de refuge, condamné à errer de ville en ville, de porte en porte, mendiant un pain étranger qu'on ne lui accordait parfois que durement, et, à la fin, mourant en terre étrangère, n'ayant pour toute consolation que la foi religieuse d'un catholique mystique et penseur du moyen âge.

Les blancs qui avaient été bannis en même temps que lui voulurent essayer un effort désespéré pour rentrer à Florence. Ils rallièrent tous ceux de leur parti qui étaient disséminés dans les villes voisines, sans en excepter Dante, et formèrent une armée de 9,000 soldats d'infanterie et 1,600 de cavalerie, le tout sous le commandement du comte de Romena. Leur apparition inattendue sous les murs de Florence produisit un tel effroi, qu'ils purent pénétrer dans la ville, mais ne tardèrent pas à être repoussés et mis en déroute. Quelque temps après, Dante eut l'espoir de pouvoir rentrer dans sa patrie, la rigueur du premier moment s'étant un peu calmée. Il y eut des pourparlers, et il fut décidé que Dante rentrerait à condition de se soumettre à une espèce « d'amende honorable » humiliante, à laquelle sa fierté ne pouvait se plier. Il s'agissait de venir implorer son pardon en chemise, la corde au cou, devant l'église Saint-Jean.

Une circonstance importante vint pourtant ranimer ses espérances. Henri VII venait de monter sur le trône d'Allemagne et voulait ressaisir l'ancienne domination suzeraine sur tous les petits États attachés au pouvoir pontifical. Dante mit donc tout son espoir dans le nouvel empereur gibelin. Il écrivit alors un livre en latin, dans lequel il défendait les droits impériaux contre le pouvoir de la papauté, et il adressa une lettre au sénat romain et aux princes italiens, pour les engager à bien recevoir Henri, qui se préparait à une expédition contre Rome; en même temps il s'adressa à l'empereur même, le suppliant de se hâter et de délivrer l'Italie de ces troubles sans fin. Le zèle qu'il montra

Digitized by Google

ne fit qu'aggraver son crime aux yeux des Florentins, et Dante augmentait ainsi son malheur au moment même où il pensait améliorer sa position.

Tout se réunissait, en effet, pour lui faire croire à la possibilité d'un retour. Corso Donati, son plus mortel ennemi, était mort, massacré dans une émeute, et l'empereur d'Allemagne entrant en Italie semblait un envoyé du ciel. Dès que l'empereur parut, les haines se calmèrent, et Florence, effrayée, fut sur le point de lui ouvrir ses portes. Cependant les noirs provoquèrent des soulèvements à Cremone et à Brescia, pour le détourner de sa route. Henri fit abattre les portes et les murs de ces deux villes et continua sa marche. Lorsqu'il fut près de Florence, après s'être fait couronner à Rome, Dante le rejoignit, rempli d'espoir. Les portes cependant restèrent obstinément fermées; tout le monde avait pris les armes, y compris l'évêque et tout son clergé. Henri ne voulut pas attaquer la ville, soit par indécision, soit parce qu'il pensait parvenir à s'en rendre maître autrement; il se contenta de la cerner et resta ainsi longtemps dans l'inaction; mais, pendant ce temps, la contrée marécageuse développait en lui le mal dont il devait mourir. Furieux d'être obligé de se retirer, il rendit un décret qui privait la ville de ses priviléges, lui enlevait le droit de battre monnaie et l'obligeait à payer une somme de 100,000 florins. La maladie augmentant, il abandonna les affaires de ce monde et mourut bientôt après à Buonconvento.

Dante ayant perdu tout espoir, brisé, désespéré, reprit sa vie errante. Il s'arrêta chez Guido Novello, seigneur de Polenta, et trouva chez celui-ci une amitié sincère et chaude. Sous cette influence il s'occupa spécialement de terminer sa *Divina Comedia*, et, après quelque temps, fut chargé par son protecteur d'une ambassade importante auprès du sénat de Venise. Les fiers sénateurs ne daignèrent pas l'entendre; Dante, humilié, profondément affligé de cet échec, s'en revint à Ravenne, où il tomba malade et mourut, âgé de cinquante-six ans, le 27 juin 1321, après s'être fait revêtir de la robe des moines franciscains. Guido Novello lui fit

Digitized by Google

faire de magnifiques funérailles et commanda un monument qui cependant ne fut terminé que cent soixante-deux ans après.

Tous les portraits qu'on a de Dante s'accordent à lui prêter la même physionomie grave et amère, qui faisait dire aux enfants lorsqu'il passait : « Voilà celui qui revient de l'enfer. » Il était de taille moyenne, un peu courbé, avait le visage long, le nez aquilin, les lèvres fines et serrées, le teint brun et les cheveux crépus.

A la fin du xv^e^ siècle, Florence repentante demanda ses restes, et Michel-Ange offrit son ciseau pour lui élever un monument; mais Ravenne refusa et garda ce que Florence n'avait pas su conserver.

Cinquante ans après sa mort, plusieurs villes de l'Italie fondèrent des chaires pour l'explication de la *Divina Comedia,* tout comme s'il s'était agi de la Bible. Florence fut la première qui lui rendit cet honneur tardif, formulé par un décret du 9 août 1373, et Boccace, le premier biographe de Dante, l'auteur du *Décaméron,* fut nommé à cet emploi. Après lui, ce furent des hommes tels que l'historien Varchi, Galilée, etc., et beaucoup des nombreux commentaires qui existent sur son œuvre prirent naissance dans ces occasions, qui se répétèrent pendant un siècle. Les séances avaient lieu dans la cathédrale, et l'on voyait, à côté de la chaire, le portrait de Dante couronné de lauriers.

La vie de Dante est si intimement liée aux événements politiques de son temps, que, pour savoir quelles étaient ses pensées en dehors de ces événements, il est indispensable de s'occuper, au moins superficiellement, de ses œuvres les moins connues, pour arriver à son œuvre principale, le monument le plus complet et le plus grandiose du moyen âge.

Dante passe pour avoir été le créateur de la langue italienne. Cela ne veut pas dire qu'avant lui il n'y ait pas eu de langue nationale proprement dite; elle était, au contraire, passablement développée, mais elle se divisait en bon nombre de *dialectes* (Dante en compte quatorze principaux), qui s'écartaient plus ou moins de la langue pure, c'est à dire de

Digitized by Google

la langue écrite. Ce qui y contribuait surtout, c'est que tous les lettrés, le clergé, les magistrats persistaient à écrire en latin, latin incorrect il est vrai, mais enfin dans une langue autre que celle du pays. Pour cette raison, l'italien avait été une langue parlée bien avant d'être une langue écrite, et encore n'était-elle pas parlée exclusivement. Il était d'usage de se saluer en latin, les sermons se faisaient en latin, les femmes même le comprenaient.

Au commencement du XIII^e^ siècle seulement, la langue commença à se développer et il y eut alors beaucoup d'écrivains et de versificateurs qui formèrent la base d'une littérature nationale, quoique, en réalité, ils n'eussent fait qu'imiter la poésie provençale, plus âgée d'un siècle. Les troubadours provençaux étaient fêtés dans toutes les cours des princes et des barons, où ils formaient l'ornement indispensable de tous les amusements de la chevalerie. Ils pénétrèrent aussi dans les petites cours du nord de l'Italie, qui, par leur proximité, avaient le plus de rapports avec la France. Leur succès donna aux Italiens l'idée de suivre leur exemple, et après s'être d'abord essayés en provençal, ils se décidèrent enfin à employer leur propre langue pour chanter leurs amours.

L'empereur Frédéric II contribua beaucoup au développement de la poésie italienne, car non seulement il accueillait les chanteurs et les récompensait largement, mais il donnait lui-même le bon exemple en versifiant, ainsi qu'il est prouvé par les cinq poëmes que l'on a de lui. Peu à peu toutes les grandes villes de l'Italie eurent des poètes, mais le cadre fut élargi, c'est à dire qu'au lieu de chanter seulement l'amour, il fut question de religion et de philosophie. Les écrivains les plus importants étaient alors Brunetto Latini, le maître de Dante, et Guido Cavalcanti, son ami intime. Pourtant on employait encore des mots et des tournures de phrases provençales, et, ce qui était plus grave, jusqu'à Dante, la langue italienne n'avait jamais songé à exprimer des idées élevées ou de grandes vérités; il était de bon ton, de goût fin d'écrire en italien, mais seulement comme un délassement, un divertissement de société. C'est à Dante qu'il était réservé

Digitized by Google

d'ennoblir sa langue et de lui donner une importance nouvelle.

Les principaux ouvrages de Dante qui précédèrent la *Divina Comedia* furent écrits en latin, selon l'usage, à l'exception de la *Vita Nuova*, œuvre de jeunesse, dans laquelle il raconte son amour pour Béatrice, mystiquement uni à ses doutes religieux; un autre livre (*de Vulgari Eloquentia*) traite de l'état de la langue italienne et de ses dialectes, et le plus important (*de Monarchia*) fut écrit au moment de l'apparition de l'empereur Henri VII. Cet ouvrage explique clairement ses opinions politiques et celle des véritables Gibelins. Ceux-ci voulaient réunir tous les petits États de l'Italie sous une seule suprématie, sous un empereur; mais Dante, lui, ne voulait pas accorder à ce dernier un pouvoir illimité. Il voulait que chaque État eût sa liberté d'organisation, mais que le tout fût dirigé et soutenu par un pouvoir supérieur. Selon lui, la seule condition de bonheur pour Florence eût été de faire partie de l'Italie réunie en un seul royaume.

La seule jouissance qui restât au banni était de méditer sur les causes des malheurs des hommes. La compassion qu'il ressentait pour ses compatriotes, s'alliant à une foi ardente et un savoir extrême, le conduisit à écrire sa *Divina Comedia*, dans laquelle il espérait montrer aux hommes une voie de salut par le moyen de la philosophie et de la science.

Dante avait déjà composé les premiers chants de sa *Divina Comedia* en latin; mais, voulant en faire une œuvre populaire, il revint sur ses pas et la continua en italien, y travaillant pendant son exil et s'interrompant à plusieurs reprises lorsque les événements lui permettaient de se livrer à l'espoir de rentrer dans sa chère et ingrate patrie. Irrité contre son époque qui semblait faire triompher le mal, il forma le projet de montrer aux hommes le chemin du bonheur, mais en même temps de faire de son œuvre une œuvre de justice, en récompensant la vertu et en flagellant le mal. Sa religion lui enseignait que la justice parfaite ne peut être rendue qu'après la mort : il imagina donc de représenter un voyage parmi les

Digitized by Google

morts, voyage dans lequel il ferait comparaître son siècle devant le tribunal céleste et châtierait ainsi les méchants. L'œuvre de justice s'étendit ainsi sur tous les partis, sur les rois, sur les papes et presque toujours sur des personnages appartenant aux classes les plus hautes. Il disait que les exemples de personnes insignifiantes portent moins d'enseignement que ceux des personnages les plus connus.

Plusieurs de ses contemporains l'accusèrent de haute imprudence et l'engagèrent à modérer ses indignations; mais il répondait :

> Segui il tuo corso e lascia dir le genti,
> Sta come torre ferma, che non crolla
> Geammai la cima per soffiar di venti.

« Suis ton chemin et laisse dire les gens; sois ferme comme la tour qui n'incline jamais son sommet sous le souffle des vents. »

On se demande comment Dante a pu donner un pareil titre à son œuvre, lorsque le sujet qu'il traite n'est rien moins que comique. Il l'avait intitulé simplement *Comedia*, et ce n'est que plus tard qu'on y ajouta l'épithète de *Divina;* lui-même en parle comme d'un « sacro poema », ce qui à ses yeux voulait certainement dire infiniment plus. Dante a voulu que son œuvre fût comprise de tous; c'est pour cela qu'il l'a écrite, non dans la langue des lettrés, mais dans un langage plus simple et plus accessible. Le mot *tragedia* était employé pour le langage le plus élevé, et, de tout temps, a impliqué une fin malheureuse ou terrible; or, la *Divina Comedia* finit aussi heureusement que possible, puisqu'elle finit par le Paradis.

La forme choisie par Dante est, du commencement à la fin, allégorique. Notre époque réaliste s'est éloignée de cette forme; cependant il ne faut pas oublier que jadis elle était d'une très grande importance et pour ainsi dire nécessaire. Tout nouveau système, toute nouvelle doctrine qu'il était difficile d'exprimer ouvertement, a dû nécessairement être contenue dans une allégorie, c'est à dire dans une image

Digitized by Google

réelle et admissible, qui déguisât l'idée audacieuse ou la doctrine nouvelle. Lorsqu'on s'était habitué à cette image, on cherchait à l'approfondir, et le sens caché devenait ainsi populaire. De tout temps il en a été ainsi, en commençant par la mythologie et en finissant par la fable. Il lui aurait été parfaitement impossible de flageller la papauté et ses contemporains autrement que sous une forme poétique, recouverte d'un voile épais, et, en fin de compte, il était en même temps disciple de Platon et fervent catholique-mystique.

Dante nous fait traverser toute l'histoire de sa vie unie à l'histoire contemporaine de son pays, distribuant l'éloge ou le blâme avec une force de langage et parfois avec une brutalité d'idée dont notre époque est incapable, mais restant toujours l'homme de bien, austère, incorruptible, qui ne se laisse pas entraîner par la passion de parti. Il punit des amis, des partisans, dont il dévoile les fautes, et récompense des ennemis dont il reconnaît noblement les mérites; chez lui tout est plein de grandeur et d'élévation.

Il est bien entendu que Rome n'est pas épargnée, quoiqu'il en parle souvent avec une contradiction apparente. « Je pense fermement que les pierres de ses murailles « sont dignes de respect, ainsi que le sol sur lequel elle est « assise, plus encore qu'on ne le croit généralement. » Mais, malgré cette déclaration mystique, lorsqu'il s'agit de la papauté, il en parle avec colère, avec imprécations, et met dans la bouche de saint Pierre ces paroles foudroyantes : « Celui qui usurpe ma place sur la terre, oui, ma place qui « est vacante aux yeux du Fils de Dieu, a changé le lieu de « ma sépulture en un égout d'infection et de sang. »

Il paraît certain qu'une enquête fut commencée contre l'orthodoxie de ses écrits par les Frères mineurs dont il attaquait les mœurs dégénérées, et qu'il dut composer des oraisons pieuses pour justifier sa foi d'imputations plus menaçantes.

Les jugements portés contre les œuvres de Dante ont été d'une diversité étonnante, et il est étrange que Voltaire ne

Digitized by Google

l'ait pas mieux compris qu'il n'a su comprendre Shakespeare. Voici la manière toute française dont il en parle : « Voulez-« vous connaître Dante? Les Italiens l'appellent divin. Mais « c'est une divinité cachée : peu de gens entendent ses « oracles; il a des commentateurs, et c'est peut-être encore « une raison pour n'être pas compris. Sa réputation s'affer-« mira toujours, parce qu'on ne le lit guère. Il y a de lui une « vingtaine de traits qu'on sait par cœur : cela suffit pour « s'épargner le reste... On trouve chez nous des gens qui « s'efforcent d'admirer des imaginations aussi stupidement « extravagantes; on a la brutalité de les comparer aux chefs-« d'œuvre,... etc. *O tempora! O judicium!* »

En dépit de Voltaire, le *Sacro poema,* qui existe depuis plus de 500 ans, devient de plus en plus populaire, de mieux en mieux compris et, au lieu de perdre de son intérêt, n'a fait qu'en gagner. Il en existe environ 330 éditions en italien, plusieurs traductions françaises et une trentaine de traductions allemandes. Mais Voltaire a raison de l'appeler *divinité cachée;* le lecteur qui veut comprendre le fond de l'œuvre doit faire un effort, car ce n'est pas chose facile, et les allégories prêtent à des interprétations diverses. Chaque époque y a trouvé ce qu'il lui convenait d'y trouver et a fait de Dante tantôt un démagogue, tantôt un libre penseur, un croyant ou un incrédule.

Il y a, en réalité, deux manières de comprendre le sens général de l'œuvre : soit comme œuvre morale et religieuse, soit comme œuvre politique, c'est à dire comme un plaidoyer de l'empire contre la papauté. Nous avons dit plus haut qu'il avait voulu montrer aux hommes un chemin pour arriver au bonheur et nous en trouvons la preuve irrécusable dans la lettre dédicatoire qu'il écrivit à Can Grande della Scala. Si cette lettre était publiée en tête de toutes les éditions de la *Divina Comedia,* elle épargnerait à maint lecteur bien des casse-tête et bien des suppositions erronées. Voici comment il parle de son œuvre :

« Cet ouvrage n'a pas un sens simple et peut être nommé « *polysens,* c'est à dire à plusieurs sens. Un des sens est

Digitized by Google

« celui de la lettre, un autre est celui qui est indiqué par « la lettre. Le premier s'appelle sens de la parole; le second, « sens allégorique ou moral, ou anagogique. Le sujet de « toute l'œuvre, pris à la lettre, est simplement l'état des âmes « après la mort; car dans tout l'ouvrage il n'est question que « de cet état, et tout tourne autour de lui. Mais si l'on con- « sidère l'ouvrage dans le sens allégorique, le sujet en est: « l'homme soumis, par sa libre volonté, à la justice venge- « resse, qu'il s'est attirée par son mérite ou son non-mérite. « Le but de l'ensemble et de chaque partie séparée est de « préserver les vivants de l'état de misère et de les mener à « l'état de béatitude. » — En un mot, rendre les hommes heureux dans cette vie et dans l'autre, tel était son but. La *Divina Comedia* est une grande allégorie de l'homme, du péché et de la rédemption.

Le poëme est divisé en : *Enfer*, *Purgatoire* et *Paradis*, c'est à dire les trois états de l'âme après la mort, selon la doctrine de l'Église catholique. L'âme chargée de crimes et morte dans l'impénitence finale descend dans l'Enfer, où l'attendent des tortures éternelles. L'âme pénitente va au Purgatoire pour y expier ses péchés par un supplice qui la purifie, après quoi, elle monte au Paradis.

Le moyen âge s'est beaucoup préoccupé de représenter l'état de ces âmes, non seulement par les explications des prêtres, des missionnaires et par la peinture, mais aussi par la représentation scénique, tout comme, de nos jours encore, cela se fait tous les dix ans, à Oberammergau, en Bavière, pour la Passion du Christ. Au mois de mai 1304, une pareille représentation eut lieu à Florence. Il fut crié dans toute la ville que quiconque désirait avoir des nouvelles de l'autre monde n'avait qu'à se rendre au pont de l'Arno. Là, des diables et des damnés, tout nus, se tortillaient dans des barques et tâchaient de rendre par leurs cris et leurs sifflements toute l'horreur des tortures qui attendaient les habitants de la ville. Ceux-ci, accourus en masse, allèrent en effet chercher des nouvelles de l'autre monde, car le pont de bois se brisant sous la multitude, quantité de spectateurs

Digitized by Google

furent noyés dans le fleuve. Le cadre qu'avait choisi Dante n'était donc pas nouveau, et sa véritable originalité consiste dans ce qu'il y a fait entrer.

Les trois parties de la *Divina Comedia* sont de dimensions à peu près égales et montrent avec quel soin Dante a veillé aux proportions. L'ensemble forme cent chants, répartis en : 4,720 vers pour l'Enfer ; 4,755 pour le Purgatoire et 4,720 pour le Paradis. Le système théologique y a présidé jusque dans les plus petits détails; ce n'est certainement pas par hasard que le nombre 3 est prédominant : 3 parties, divisées elles-mêmes en 34 ou 33 chants; la forme du *tercet;* le nom du Christ, à la fin d'un vers, ne rimant qu'avec lui-même et se répétant 3 fois ; tout cela se rapporte au mystère de la Trinité, jusqu'à Lucifer même, avec ses 3 faces, destiné sans doute à représenter l'opposition diabolique. Le moment dans lequel Dante a représenté son voyage n'était pas non plus sans importance. C'était en 1300, la première année de jubilé que célébrait la chrétienté, et la question du salut des âmes occupait alors les esprits plus que jamais. C'était aussi le 25 mars, date à laquelle, d'après une tradition immémoriale, le monde aurait été créé; ce même jour aussi, le Christ serait venu au monde et serait également mort sur la croix.

Tout ce voyage dans l'autre monde est tracé avec une clarté merveilleuse, comme si le plan en eût été exécuté le compas à la main. On s'était déjà occupé de cette topographie imaginaire avant Dante et on divisait le Ciel en trois parties : le Ciel visible (le firmament), le Ciel spirituel où demeuraient les saints et les anges, et le ciel intellectuel, où ils jouissaient de la contemplation du Seigneur. L'Enfer aussi était divisé en trois parties : l'enfer proprement dit, où grouillaient les démons et les damnés ; le *limbus infantum*, où se trouvaient les enfants morts avant d'avoir reçu le baptême, et enfin le *limbus patrum*, le sein d'Abraham, séjour des âmes pieuses mortes avant la venue du Christ.

Dante, à l'aide de ses connaissances scientifiques, a suivi, jusqu'à un certain point, le système de Ptolémée,

Digitized by Google

qui resta en vigueur jusqu'à Copernic et Galilée. Selon ce système, la terre était le point central et immobile de l'univers, une île ronde englobée par la mer. Celle-ci était elle-même entourée d'un ciel atmosphérique, au dessus duquel s'élevait un élément plus léger, le feu, surmonté de sept ciels planétaires, terminés enfin par le ciel cristallin, le *primum mobile* et l'Empyrée, le siége de la divinité. Cependant Dante s'est écarté de ce système en plaçant l'Enfer dans le milieu de notre globe et en en faisant un entonnoir immense dont le fond repose sur le point central de la terre, là où Lucifer cherche en vain à sortir de la mer de glace qui l'emprisonne. Selon une croyance populaire au moyen âge, le calvaire, c'est à dire la *montagne d'expiation*, se trouvait exactement sur le point qui forme le milieu de la surface terrestre. Dante place la *montagne du Purgatoire* au point opposé, par conséquent sur la surface de l'autre hémisphère, aux antipodes de la montagne d'expiation.

L'Enfer est la partie la plus connue de l'œuvre; c'est elle qui éveille le plus notre intérêt, parce qu'elle est plus proche de nous, attendu que nous comprenons beaucoup mieux la terreur que la béatitude et qu'enfin dans le Paradis il y a plus de scolastique que n'en supporte notre époque. Au XIII^e^ siècle, toute cette scolastique était usuelle, et cependant Dante a soin, à l'entrée même du Paradis, de prévenir le lecteur qui n'en a que des connaissances médiocres et de l'engager à ne pas le suivre dans un vol aussi élevé.

Le lecteur qui ne veut pas se donner la peine d'approfondir le sens de l'œuvre, et qui se contente de celui de la lettre même, peut encore trouver une grande jouissance dans les tableaux de la nature, les épisodes, les images riantes ou terribles dont le poëme est parsemé. Pour celui qui veut en comprendre plus, il est indispensable de se rendre clairs les deux premiers chants de l'Enfer, qui contiennent la clef des principales allégories répétées dans le courant de l'ouvrage. Voici cette clef qui pourra peut-être aider plus d'un lecteur à faire connaissance avec le plus grand représentant du moyen âge.

Digitized by Google

Au milieu de sa vie, c'est à dire dans sa trente-cinquième année (la durée de la vie étant alors de soixante-dix ans), le poète se trouve perdu dans une forêt sombre et sauvage. Il ne sait pas comment il y est arrivé, le sommeil l'ayant gagné au moment où il déviait du droit chemin. Sortant enfin de cette vallée boisée, il aperçoit une montagne dont le sommet est doré par les rayons du soleil. Il s'apprête à gravir cette montagne; mais tout à coup apparaissent trois animaux qui l'empêchent d'avancer et lui barrent le chemin. Ce sont : un léopard souple et agile, au poil tacheté; un lion, qui, la tête haute, accourt sur lui avec une faim furieuse, et, enfin, une louve, qui, par sa maigreur hideuse, semble possédée de toutes les convoitises. Celle-ci surtout tourne autour de lui, le harcèle sans cesse et l'oblige à reculer de plus en plus dans la forêt. A ce moment, apparaît l'ombre de Virgile qui, après l'avoir tranquillisé et renseigné sur le sort futur de la louve, lui propose de prendre un tout autre chemin pour gravir la montagne et de passer d'abord par l'Enfer, puis par le Purgatoire, où il le guidera, et d'arriver enfin au Paradis, où le mènera quelqu'un de plus digne que lui. Dante accepte; cependant, à peine a-t-il commencé à suivre son guide, que la crainte le saisit; il ne se sent pas digne de suivre une telle route, n'étant, dit-il, ni un Énée, ni un saint Paul. Virgile l'encourage en lui racontant que Béatrice lui est apparue dans les limbes (séjour de l'ombre de Virgile) et l'a chargé d'aller sauver Dante d'une perte prochaine; elle-même est envoyée par *Lucia,* sur l'ordre d'une *donna gentile* qui a pitié de lui. Le poète reprend courage et le voyage commence.

Maintenant que signifient ces images symboliques?

La forêt sombre dans laquelle Dante s'est égaré n'est autre chose que la vie mauvaise, inquiète et troublée, l'*état de péché;* peut-être est-ce aussi une allusion à l'erreur politique de Dante. En effet, pendant toute la première moitié de sa vie, le patricien Dante était guelfe et fier de son aristocratie; dans le Paradis même, il avoue s'en être réjoui. Plus tard, il devint gibelin, se jeta dans les rangs populaires et, s'élevant

Digitized by Google

au dessus des préjugés de naissance, écrivit très énergiquement que la vertu est la seule noblesse véritable et que la noblesse du sang n'a aucune base rationnelle.

La montagne ensoleillée est l'image de la vie pure, vertueuse, menant à Dieu. Les trois animaux sont tirés d'un passage de Jérémie : « Un lion, sorti du bois, les attaque, un loup les disperse, le soir, un léopard vigilant se tient aux portes de leurs villes et déchire quiconque en sort. » Ils semblent être le symbole de différentes catégories de péchés; ainsi, le léopard représente ici la *sensualité;* le lion est l'*orgueil,* et la cour de France, dans les armoiries de laquelle il se trouvait ; la louve est l'*avidité,* le plaisir des yeux, et la Rome cléricale et corrompue. Ces trois dénominations des principaux péchés humains se trouvent dans un passage de la Bible (1re lettre de saint Jean) :

« Tout ce qu'il y a dans le monde, le plaisir de la chair,
« le plaisir des yeux et l'orgueil de la vie, tout cela ne vient
« pas du Père, mais bien des hommes. »

La forêt est son époque, les arbres sont les hommes qui mènent une vie de plante, et les animaux sont les cruels qui font le mal par méchanceté.

Le sauveur Virgile personnifie la *raison,* c'est à dire l'intermédiaire entre l'homme et Dieu, en même temps qu'il est la *monarchie,* dont le poète latin s'était fait le chantre. Selon l'Église, la raison humaine étant apte à errer si elle est seule, Virgile est envoyé par un pouvoir divin, par Béatrice, la théologie, à qui l'ordre a été donné par Lucia, la lumière, elle-même poussée par la clémence divine. La louve doit être envoyée en enfer par un lévrier, autrement dit par Can Grande della Scala, en sa qualité de généralissime des armées impériales.

Voilà tout ce qu'il est essentiel de savoir avant d'entreprendre avec Dante le voyage infernal qui doit mener au Paradis. Nous allons en donner un rapide aperçu général, afin de faciliter au lecteur l'intelligence de l'ensemble, qu'il est assez facile de perdre en lisant l'œuvre, si l'on n'a pas un fil conducteur.

Digitized by Google

Devant la porte à l'inscription célèbre, Dante sent un moment d'hésitation et d'effroi (l'effroi naturel de l'homme devant le péché et les terreurs du jugement), mais il se décide, car il n'y a pas d'autre chemin de salut. De l'autre côté de la porte, jusqu'au centre de la terre, s'étend le royaume des damnés, et, plus on descend, plus les péchés sont grands. Ces derniers sont répartis en trois grandes catégories : les péchés par intempérance, les péchés par méchanceté et les péchés par vice.

Dans chacun des cercles de l'enfer se trouvent un ou plusieurs personnages de la mythologie païenne qui y correspond, le moyen âge ayant changé les dieux et les héros païens en démons. De même, tout le système des châtiments de l'enfer est celui-ci : « Tu seras puni par où tu auras péché. »

Immédiatement après la porte d'entrée se trouvent les tièdes, les lâches, ceux qui n'ont pas eu assez de force pour faire le bien ou le mal, et, entre eux, le pape Célestin V, qui se laissa persuader, par la fraude de Boniface VIII, d'abdiquer la tiare à son profit. Ils sont là assis, tournant avec le vent, comme une espèce de girouette humaine.

Le 1er cercle forme les *limbes,* où se trouvent les justes morts avant la venue du Christ, les patriarches de l'Ancien Testament et les grands hommes de l'antiquité païenne, dont Virgile fait partie. Ici, il n'y a pas de punition active, puisqu'il n'y a pas de faute volontaire; mais il y a un immense désir inassouvi de connaître la foi chrétienne.

A l'entrée du 2e cercle se trouve Minos, le juge « connaisseur des péchés », qui envoie le pécheur dans le cercle indiqué par les replis de sa queue tournée autour de son corps gigantesque. On commence à entendre des plaintes et des gémissements. Ceux qui se sont adonnés à la volupté sont emportés dans le tourbillon de la tempête, c'est à dire le tourbillon des passions qui agitent constamment l'homme. Parmi eux se trouvent Francesca da Polenta (que l'on nomme à tort *di Rimini*) et son amant Paolo Malaspina; c'est l'épisode le plus généralement connu de la *Divina Comedia.*

Digitized by Google

Le 3e cercle est gardé par le féroce Cerbère. Nous voyons ici les gourmands se vautrant dans la fange, comme des pourceaux.

Le 4e, gardé par Plutus, le dieu des richesses, renferme les prodigues et les avares, condamnés à pousser ou à retenir de lourds fardeaux.

Dans le 5e, les voyageurs trouvent les colères et les orgueilleux, plongés tout nus dans la bourbe brûlante. Ici finit la première catégorie de pécheurs.

La seconde catégorie commence au 6e cercle, tout entouré de tours et de murailles. Les hérétiques et les épicuriens sont dans des tombeaux ouverts d'où sortent des flammes, et qui ne seront fermés qu'après le jugement dernier.

Le 7e cercle est divisé en trois compartiments concentriques et contient les âmes des violents. Les violents contre le prochain sont plongés dans un fleuve de sang bouillant; les violents contre soi-même n'ont plus de corps, et leurs âmes sont enfermées dans des arbres aux épines empoisonnées; les violents contre Dieu sont dans un désert de sable où tombe une éternelle pluie de feu.

Le 8e cercle, celui des trompeurs, est divisé en dix fosses concentriques: 1° les séducteurs et les entremetteurs, fouettés sans relâche par des démons cornus; 2° dans une fosse remplie d'ordures sont les flatteurs et les filles; 3° les simoniaques sont renversés la tête en bas entre des rochers, et leurs pieds sont brûlés par des flammes extérieures; 4° les magiciens et les devins se promènent avec la figure tournée à l'envers; 5° les corrupteurs et les corrompus sont dans un lac de poix bouillante; 6° les hypocrites marchent dans des chapes de plomb doré, qui les écrasent de leur poids; 7° des serpents volent aux voleurs et aux brigands la seule chose qui leur reste, leur forme; 8° les mauvais conseillers sont complétement enveloppés de flammes; 9° les démons fendent le corps des sectaires et de ceux qui ont semé la discorde; enfin, dans la 10e fosse, les faussaires sont punis par d'affreuses maladies et tourmentés par les démons.

Le 9e cercle forme la troisième catégorie de pécheurs.

Digitized by Google

Ce cercle est divisé en quatre parties, qui portent chacune le nom de son principal habitant. Ainsi, *Caïn*, où sont les traîtres à la famille ; *Antenor*, où sont les traîtres à la patrie ; *Tolommea*, où sont les traîtres à l'amitié ; *Giudecca*, où sont les traîtres aux bienfaiteurs. Tous sont enfermés dans les glaces éternelles ; c'est ici le centre même de la terre, la mer de glace dans laquelle est emprisonné Lucifer, et tous ceux qui se haïssaient le plus pendant leur vie se retrouvent là côte à côte pour s'entre-dévorer. Lucifer aux trois faces et aux six ailes, immobile dans les plaines de glace, n'a d'autre occupation que de broyer entre ses trois mâchoires les plus grands traîtres, selon Dante : Brutus et Cassius, les traîtres à l'empire, et Judas, le traître à la divinité.

Toutes les horreurs de l'enfer sont enfin traversées, et les voyageurs prennent un long corridor noir qui les mène aux antipodes, où ils revoient enfin la clarté des étoiles. Le pécheur a reconnu toute la laideur du péché et, par sa contrition, il est devenu digne de gravir la colline du repentir. Jusqu'ici il a été spectateur passif : dès maintenant il devient actif par son repentir.

Le Purgatoire est gardé par Caton d'Utique, qui a sacrifié sa vie pour la liberté. Un ange, placé devant la porte d'entrée, trace de son épée, sur le front de Dante, sept fois la lettre P (première lettre du mot *peccato*, péché), le signe des sept péchés mortels. La montagne escarpée du Purgatoire est divisée en sept cercles, dans lesquels les pécheurs font pénitence en se forçant à perdre l'habitude de leurs péchés. Ainsi, les orgueilleux courbent la tête sous de lourds fardeaux, les envieux ont les paupières fermées par un fil de fer qui les empêche de jeter des regards de convoitise sur le bien du prochain ; les colères marchent dans une épaisse fumée qui leur cache ce qui les entoure ; les paresseux courent sans trêve ni repos ; les prodigues et les avares sont couchés à terre, la face contre le sol et les mains liées ; les gourmands contemplent les fruits appétissants et l'eau fraîche auxquels ils ne peuvent atteindre ; enfin, les voluptueux brûlent d'un feu dévorant.

Digitized by Google

Plus Dante monte, plus il lui devient facile de monter; plus l'homme avance dans la pénitence, plus le chemin lui paraît aisé. A la sortie de chaque cercle, un des P est effacé de son front; après le dernier, il est purifié, Virgile le quitte et le laisse entre les mains de Béatrice. La raison humaine qui suffit pour reconnaître le mal est remplacée par l'amour céleste qui mène à la gloire et à la béatitude des âmes qui voient la vérité, qui contemplent Dieu.

Avant de l'y conduire, Béatrice lui reproche toutes ses erreurs morales et religieuses, et Dante, pleurant de contrition, avoue ses fautes en toute humilité. Il lui est alors permis de laver dans les eaux du Léthé le souvenir des erreurs passées. Le pécheur est absous, et il commence son ascension dans les différents ciels planétaires, pénétrant de plus en plus dans la connaissance de la vérité. Arrivés à l'Empyrée, Béatrice le quitte et la vision finit. Il voit ce que personne n'a vu, il éprouve ce que personne n'a éprouvé.

En résumé, Dante, le représentant de l'humanité déchue, est résolu à entrer dans la voie du salut. Le premier pas à faire est de détester le mal; pour y parvenir, l'enfer est indispensable, c'est à dire la contemplation du mal dans toute sa profondeur. Cette contemplation profonde mène nécessairement à la pénitence, au désir du bien, au repentir, lequel produit enfin le Paradis, en d'autres termes, *la paix intérieure.*

M^me^ Heritte Viardot.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES ARTS.

L'EXPOSITION DES AQUARELLISTES.

Le Salon de 1876 n'est pas inférieur à ses aînés, quoi qu'on en ait dit; il présente un ensemble très satisfaisant d'œuvres distinguées, mais, comme les années précédentes, nous nous permettrons de trouver que le défaut général des artistes qui ont la persévérance de s'appliquer à l'art ingrat de l'aquarelle est toujours de ne pas tenir suffisamment compte des exigences et des qualités propres à ce procédé. L'aquarelle chez beaucoup d'entre eux prend des dimensions, acquiert une importance, exige un travail que ne comporte pas ce genre éminemment gracieux et fantaisiste; comme toute chose légère, l'aquarelle demande à être enlevée avec une certaine prestesse; c'est à son propos qu'on peut rappeler surtout ce précepte : « Glissez, n'appuyez pas. »

Les années précédentes nous pouvions présenter comme des exemples à suivre les aquarelles de M. Bosboem, dont les intérieurs d'églises, par l'habileté de la facture, la légèreté de la touche, le caractère d'esquisses vivement lavées, étaient à nos yeux des modèles à suivre. Mais son absence donne cette fois le premier rang à un de ses compatriotes, M. Rochussen. C'est, après M. Bosboem, l'artiste qui a le mieux compris ce qu'il pouvait demander au genre qu'il cultive avec un sentiment si juste et si distingué. Les scènes tirées du joli roman de M^me^ Bosboem, *le Major Frans*, publié récemment par la *Revue des Deux Mondes*, forment d'excellentes illustrations de l'œuvre si originale de l'écrivain hollandais; elles n'ont que l'inconvénient de n'être pas com-

Digitized by Google

prises par les visiteurs qui n'ont pas lu le roman. La scène dans laquelle Frans surprend le désespoir de sa cousine forme un charmant tableau d'intérieur ; celle où il la rencontre en arrivant au château répond parfaitement à la description du romancier.

Nous aimons moins les deux grandes pages historiques, surtout la *Prise de Rotterdam par Maximilien de Hennin;* la scène est confuse, aucun personnage principal n'attire ni ne repose le regard ; c'est un morceau découpé dans une foule quelconque et personne ne peut deviner les sentiments qui agitent celle-ci. Le courageux forgeron qui va payer de sa vie la tentative téméraire d'arrêter les Espagnols, commence seulement son geste et le comte de Boussu n'a pas encore tiré le poignard qui doit l'étendre à ses pieds. Généralement, on représente une action à son point culminant; sa signification et ses conséquences sautent alors clairement aux yeux du spectateur; nous ne comprenons pas pourquoi M. Rochussen s'est volontairement privé de ce moyen de succès. Nous préférons la deuxième scène historique : *Rotterdam investi par Frans de Brederode;* ici l'on voit clairement qu'il s'agit de surprendre une ville endormie, en y pénétrant par les fossés glacés. L'aube qui commence à poindre donne un aspect poétique à la silhouette pittoresque des tours et des remparts qui s'élèvent en tons sombres sur le ciel du matin. L'exécution est fort habile, c'est un dessin élégant, auquel quelques rehauts de couleur donnent tout ce qu'il faut pour produire l'effet voulu.

Nous trouvons la même sobriété de moyens dans l'*Intérieur* de M. Israels. Triste intérieur : une femme pleure au chevet d'un mort, l'ombre envahit la froide chambre, l'impression est funèbre.

Hâtons-nous de quitter ces mélancoliques contrées du Nord, où l'homme semble exilé au milieu des brouillards et des marécages. Voici M. Ramon Tusquets, un nouveau venu, qui nous transporte en plein Orient. C'est ici qu'il fait bon de vivre, de s'épanouir en plein soleil, comme cet *Arabe* sur les lèvres lippues duquel erre un sourire de douce satisfac-

Digitized by Google

tion. La porte contre laquelle il s'appuie est bien délabrée, le plâtras est tombé par places, le tapis qui l'enveloppe est quelque peu usé; mais quel glacis joyeux le soleil met sur tout cela! L'harmonie n'est plus obtenue ici, comme dans le nord, par le brouillard gris qui fond tous les tons criards, mais par l'heureuse juxtaposition des couleurs étalant hardiment toute leur valeur. Cette belle aquarelle a été le succès du Salon, succès mérité sans doute, quoique nous lui reprochions d'être trop un tableau, d'avoir exigé de son auteur un temps et un labeur que la peinture à l'eau ne mérite pas, à notre avis; elle est trop fragile pour réclamer tant d'heures de la vie d'un artiste.

La deuxième aquarelle de M. Tusquets représente une femme qui demande à ses fleurs : *M'aime-t-il ?* Nous croyons qu'*il* ne l'aime pas, elle n'est pas assez jolie pour cela; mais un artiste aimera à coup sûr sa robe si magistralement lavée et le ton transparent et harmonieux de ses bras. Quant à la *Rue de Terentino,* elle montre les mêmes qualités de facture, mais elle n'attire l'œil par aucun mérite original. Quelques personnes trouvent que pour une rue italienne, elle a un ton bien froid; c'est qu'elles n'ont pas ressenti l'impression produite par les sites du Midi, quand la saturation de couleur du ciel et la vive opposition des ombres font paraître la terre froide et le paysage sec; c'est un effet qu'ont pu observer ceux qui ont parcouru la campagne romaine par un jour de soleil.

M. Cipriani a aussi rendu un de ces effets qui choque nos yeux habitués aux contours flous, aux horizons brumeux du Nord; ses *Fiancés* se détachent sur un fond bleu d'une intensité qui nous déroute, mais qui n'a rien d'impossible en Italie. Nous n'aimons pas sa *Mère,* malgré ses qualités de coloration; celles-ci sont quelque peu banales; enfin, comme tous les Italiens, il donne trop d'importance à l'aquarelle.

Nous préférons la façon dont M. Hermans l'a traitée dans sa *Voisine*. Bravissimo ! Voilà qui est hardiment enlevé! En quelques coups de pinceau appliqués avec la sûreté d'une main de maître, il vous a campé une soubrette alerte qui se précipite joyeusement vers ses fleurs altérées. Tout est mou-

Digitized by Google

vement, tout est vie dans ce petit morceau; une exécution plus patiente, plus achevée aurait certainement figé la séve de santé et de jeunesse qui bout dans cette petite voisine.

M. Wauters, dans son *Souvenir d'Egypte*, a très bien rendu aussi, sans sortir des conditions du genre, les costumes pittoresques et colorés de deux Arabes noyés dans la lumière.

Mais voici M. Kathelin qui nous ramène vers les tristesses du Nord en nous montrant, par deux fois, deux malheureux petits pitres de foire, glacés par la bise, hâves et faméliques, n'ayant même plus la force de battre la semelle; cela est bien observé et habilement rendu.

M. Madou est un vaillant artiste dont l'âge ne glace ni la bonne humeur, ni la vivacité de l'observation; ses dessins rehaussés de couleur, qui nous montrent les éternelles brouilles des amoureux, pétillent de malice et révèlent une sûreté de main qui nous promet encore de nombreux témoignages du zèle de cet actif travailleur.

Cette même justesse d'observation se remarque chez M. Hubert; ses troupiers au *repos* sont saisis sur le vif; il y avait une certaine difficulté à représenter ainsi une ligne de soldats tous vêtus de même et conservant encore par habitude les rangs qu'on leur a permis de rompre. M. Hubert a triomphé de cette difficulté en restant vrai; il n'a pas cherché à varier les attitudes de ses conscrits, il les a représentés tels qu'il les avait vus et, comme il peut mettre un talent réel au service de ses observations, il a produit un petit chef-d'œuvre. Le *Saut de haie*, où l'on voit de dos un jockey rayé de rouge et un jockey jaune et bleu, montre qu'il affronte les difficultés à plaisir et que lui aussi sait crânement franchir sa haie.

M. Cluysenaar a toujours ses qualités solides, mais il nous a habitué à des œuvres plus importantes que sa *Lectrice*. M. Smits continue à attirer l'attention par la grâce distinguée qu'il a répandue dans ses trois aquarelles. M. Dell'Acqua a trouvé sur les bords de l'Adriatique une mine inépuisable de types originaux et de costumes pittoresques dont il tire

Digitized by Google

parti en artiste habile et amoureux de son art. M. Bles, qui ne manque ni d'esprit, ni de talent, a le tort de mettre trop d'intention dans ses sujets et trop de couleurs sur son papier.

Après avoir passé en revue les œuvres où l'homme joue le rôle principal, nous voici arrivé devant celles qui reproduisent ses demeures. Pour être galant, admirons d'abord les aquarelles de M^lle^ la baronne de Rotschild, qui a l'esprit d'ambitionner d'autres mérites que ceux qui s'achètent; ses œuvres révèlent une main légère et beaucoup de goût dans le choix des sites.

M. Pecquereau, artiste très habile, trop habile, continue à avoir le tort de ne pas vouloir être assez lui-même, à moins que sa nature ne le porte toujours à être un autre. Du vivant de Simoneau, il exposait des aquarelles qui auraient pu être prises pour des œuvres de ce maître excellent; aujourd'hui, il nous donne des vues de villes que M. Van Moer pourrait signer et des paysages que M. Roelofs ne renierait pas.

M. Springer a aussi une habileté qui nuit un peu à son originalité; ses vues de villes manquent d'accent; elles sont très fidèles, mais elles nous plairaient plus si nous y sentions vibrer la note personnelle.

Mais allez donc contenter les critiques! Voilà que nous allons faire un reproche opposé à M. Stroobant; nous le trouvons trop semblable à lui-même, quelle que soit la ville où il nous transporte, que ce soit à Dordrecht, à Bruges, à Prague ou à Cracovie; nous ne nous souvenons pas d'avoir vu la même couleur aux pierres de ces villes si originales et si variées d'aspect; quand on possède l'habileté de M. Stroobant, il nous semble qu'on peut facilement adapter sa palette aux différences de tons que présentent les matériaux de construction, influencés par les différences de climat.

M. Van de Sande-Bakhuyzen, lui, a admirablement rendu l'aspect d'une ville hollandaise en hiver, alors que les canaux sont glacés, les bateaux immobilisés couverts de neige et qu'un ciel gris ne laisse tomber qu'une lumière terne sur les quais.

M. Wylie a cherché à tirer parti des ruines de l'ancienne

Digitized by Google

poste de Bruxelles et n'a pas trop mal réussi à vaincre les difficultés de cette entreprise ingrate.

Nous voici arrivé aux paysagistes, en tête desquels marchent Huberti et Roelofs, mais en se distinguant par des qualités bien différentes : le premier par la finesse, la délicatesse du sentiment poétique; le second par la force, l'ampleur et la belle coloration.

L'*Étang*, d'Huberti, est bien le morceau le plus délicat, le plus charmant du Salon; l'effet y est obtenu par des procédés si simples, une facture si dépouillée d'artifice, qu'on se demande comment il est possible d'atteindre à une expression aussi vraie, aussi profonde, d'une poésie aussi intense avec des moyens aussi élémentaires; il y a dans cette aube une fraîcheur virginale qui donne l'impression de la pureté et de la sincérité comme le regard limpide d'une vierge. Le *Paysage* se distingue par sa grâce naturelle, la *Vallée de Josaphat* par la richesse de son coloris. Les trois notes fournies par ces trois aquarelles s'apprécient très bien et montrent toute la souplesse du pinceau de M. Huberti.

M. Roelofs a une fort belle exposition, son talent se développe et se fortifie chaque année, il rend admirablement bien l'humidité des paysages du Nord et la chaude coloration des sapins de la Campine. M. Gabriel suit de très près M. Roelofs pour le faire large, la coloration vigoureuse et le rendu des horizons brumeux; ses payages ont le charme placide de nos campagnes flamandes. M. Mauve, quoique dans une gamme plus grise, rend aussi avec un vif sentiment de la réalité les aspects mélancoliques de l'humide Néerlande.

M. Wüst va chercher plus loin les motifs de ses aquarelles; ce sont d'ordinaire des souvenirs de l'Amérique du Nord, rendus avec une certaine fougue, une certaine maëstria qui n'est pas dénuée de charme, mais qui dépasse quelquefois la réalité. M. Toovey, lui, navigue toujours dans les eaux des côtes anglaises et lave d'une main sûre les falaises crayeuses de la Manche; seulement, chez lui, le procédé est devenu si expéditif, il a acquis une telle habileté manuelle, que l'émotion que doit ressentir l'artiste vis à vis de la nature est sou-

Digitized by Google

vent absente; telle est sa *Vue prise dans le North Devon;* nous retrouvons là le même travail de mouchetures que nous avons déjà signalé les années précédentes. M. Ducker a une touche très large, mais l'exagération des noirs nuit à la vérité de ses marines et de ses paysages; sa manière est trop de convention comme l'est aussi celle de M. de Beeckman; il serait bien difficile de rencontrer aux environs de Spa les paysages à effet de ce dernier.

M. Borio arrive plus simplement à un bon résultat avec son étude de la *Vallée d'Aoste* et il se trouve que cette simplicité est encore le meilleur moyen de faire une bonne aquarelle.

Avant de terminer, signalons quelques œuvres qui ne se classent pas dans les genres que nous venons de passer en revue : les personnages mythologiques : *Cérès, Bacchus, la Bacchante* de M. de Mol, largement traités par un pinceau habitué à la manière un peu lâchée de la peinture sur faïence; la *Mort du braconnier,* dans le style de l'aquarelle anglaise, des détails un peu secs, des rehauts violets, des verts crus, mais habilement exécutée; puis, enfin, de M. Zichy : *Fantaisie sur la boîte aux couleurs;* l'imagination de l'artiste a vu tout à coup les couleurs de sa boîte s'animer et s'incorporer dans des gnomes qui symbolisent le caractère de chaque couleur; dans la coquille d'or s'étale la panse mordorée d'un financier, un bourreau se dresse sur le sanglant carmin, une vierge emprunte sa blancheur au blanc d'argent, un trappiste gratte de ses ongles la terre de Sienne; l'idée est assez ingénieuse, mais nous aurions voulu retrouver dans le dessin un peu du brio, de la fantaisie du sujet; l'impression est froide.

En somme, l'exposition est intéressante et fait honneur à ses persévérants organisateurs.

Carl Buls.

Digitized by Google

POÉSIES.

I

L'ARTISTE.

L'herbe était en fleurs, le ciel pur,
L'air doux... Soudain, la foudre gronde:
Plus de jour, de parfum, d'azur!
Le chaos ressaisit le monde.

A chaque fois qu'au firmament
L'éclair déchire les nuées,
Il en tombe un long hurlement
Que suivent de sourdes huées.

Devant le monstre qui rugit,
Le troupeau, que la peur rassemble,
Roule vers l'étable et mugit.
La forêt craque, le sol tremble.

La mer, qui sous le vent se tord,
Heurte de gigantesques lames :
Tels, surpris par un constrictor,
Bondissent des hippopotames.

Digitized by Google

Plus d'air et plus de ciel : la nuit!
Plus de sol ni de mer : l'abîme,
D'où monte un effroyable bruit,
Où crève une lueur sublime!

Tout fuit. — Seul, un homme est debout,
Dans une émotion austère!
Et, quand l'horreur régnait partout
Comme le feu sur un cratère.

Quand les chênes de la forêt
Prosternaient leur haute stature,
L'artiste observait, admirait
L'épouvante de la nature.

II

LE SOLDAT.

Quand pour une danseuse — et l'on se bat pour moins —
Deux fats se prennent de tapage,
Le Monde s'interpose entre eux, quatre témoins
Leur forment un aréopage ;
On pèse les griefs, entre tous gens bien nés,
Pour éviter que d'aventure
Ils aillent se brûler deux grains de poudre au nez
Ou se faire une égratignure;
Et, si l'*honneur* l'exige et qu'il faille un combat
Pour satisfaire nos espiègles,
En hommes bien appris, galamment on se bat,
Et tout se passe dans les règles.
Ainsi, puisque le duel dans nos mœurs est resté,
On le civilise, on marie

Digitized by Google

Tout ce qu'on peut de droit, de bon sens, d'équité
A ce reste de barbarie.

Mais qu'entre deux États qu'on veut civiliser,
Un nuage diplomatique
Passe, imaginez-vous que l'on puisse imposer
Des gants blancs à la politique,
Et qu'on puisse invoquer les avis d'un voisin
Sur nos rivaux, prêts à l'offense,
Et mettre à notre droit d'être leur assassin
L'obstacle d'un fétu qui pense?
Non, la seule raison est celle du plus fort
Dès que l'on tient en mains la foudre.
Un prince armé se rit des énigmes du sort.
C'est au courage à les résoudre!
Lorsque l'on a pour soi l'ange exterminateur,
Des congrès on fuit le parlage,
Peuple, on ne laisse pas discuter sa hauteur
Entre la poire et le fromage.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Essai historique et politique sur la révolution belge, par NOTHOMB; 4e édition, précédée d'un avant-propos et suivie d'une première continuation par l'auteur, et d'une deuxième par THÉODORE JUSTE. — 2 vol. in-8°. Bruxelles, Muquardt, 1876.

Il y a longtemps que l'on désirait une nouvelle édition de l'*Essai historique et politique* de M. Nothomb, qui avait eu une 1re édition enlevée le jour même de la mise en vente, le 10 mars 1833, une 2me édition le 10 mai 1833, et une troisième le 20 septembre 1834. L'ouvrage était devenu introuvable, et c'était cependant l'un des travaux historiques les plus importants qu'eût produit la Belgique contemporaine. Cette 4me édition n'est qu'une reproduction intégrale, avec les préfaces des trois premières, la réponse au baron de Keverberg, qui avait paru dans l'*Indépendant*, en 1835, l'appendice ajouté par l'auteur à la 3me édition, et qui conduit les événements jusqu'à la convention du 21 mai 1833, enfin une deuxième continuation par M. Théodore Juste, s'arrêtant au traité du 19 avril 1839. M. Nothomb n'a fait qu'intercaler quelques notes au bas des pages, et l'on peut trouver que ce n'est pas assez. Non que nous eussions voulu voir remanier une œuvre qui, comme le dit l'auteur, est un document, mais pourquoi cette continuation de M. Juste, qui eût dû être de M. Nothomb lui-même? On dirait une publication posthume.

Nous n'en sommes pas moins heureux de la réapparition de ce livre, trop oublié, qui renferme la plus énergique revendication des droits de l'indépendance belge, et qui justifie pleinement la révolution de 1830. Il ne manque pas de nos compatriotes qui, par une singulière réaction, en sont venus à déplorer, à blâmer même le mouvement qui nous affranchit de la sujétion hollandaise. On a oublié les griefs, on ne tient nul compte des faits, et l'on ne voit que la combinaison politique, arbitraire, mais ingénieuse, du congrès de Vienne. Il suffirait pourtant de comparer la Belgique

Digitized by Google

actuelle, progressive et grandissante, à la Hollande, restée à peu près stationnaire, pour comprendre que l'union de ces deux pays ne pouvait durer longtemps.

En relisant les pages animées, les déductions nettes et les sages considérations de M. Nothomb, on se reporte à l'époque où la révolution belge triomphante s'imposait à la diplomatie, et nous devons constater que le livre fut pour une certaine part dans ce succès. Après avoir été l'un des chefs du mouvement, M. Nothomb poursuivait sa mission sur un autre terrain, avec non moins d'ardeur, mais avec le vrai sens de l'homme d'État. Aussi n'est-ce pas le côté dramatique qu'il faut chercher dans cette histoire, et l'écrivain n'a pas besoin de s'en excuser. Le point de vue auquel il se place est bien celui que lui commandait la situation en 1833. C'est surtout la préface de la 2me édition qui nous fait apprécier le caractère de l'ouvrage; cette préface elle-même est un chef-d'œuvre de philosophie historique appliquée à la nationalité belge.

M. Nothomb n'avait pas vingt-huit ans lorsqu'il composa son *Essai historique et politique*, et, bien qu'il se trouvât dans des conditions personnelles éminemment favorables pour mener à bien cette entreprise, on pouvait espérer qu'il ne se bornerait pas à cette étude : il avait témoigné de ses capacités comme historien, de ses talents comme écrivain, de sa valeur comme homme politique, et l'on attendit de lui d'autres travaux. On disait qu'il préparait une histoire de la révolution brabançonne, et qu'il avait, à ce sujet, réuni un grand nombre de documents. Rien n'a paru néanmoins. Nous avons le droit d'en faire un reproche à l'auteur de l'*Essai*. Il a cru son premier titre suffisant, sans se rappeler que noblesse oblige. De là aussi certaines expressions qui choquent lorsqu'il parle de lui-même. On n'aime pas à voir un homme, quelque considérable qu'il soit à tous égards, faire son propre éloge, constater l'influence de son livre, parler de ses « pages fortement colorées », de ses préfaces « lues avec avidité », de ses articles « très remarqués », et dire de sa réponse au baron de Keverberg : « Rien de plus remarquable n'a été publié sur l'antagonisme créé par l'adjonction de la Belgique à la Hollande. » Il y a là, tout au moins, un singulier défaut de tact. C'était à M. Juste à dire tout cela dans sa récente biographie de M. Nothomb, et surtout à reproduire l'éloge de M. Nothomb par M. de Loménie. Cet appendice, particulièrement, donne à la réédition actuelle l'apparence d'une publication posthume.

Digitized by Google

Nous ne chicanerons pas l'auteur sur son apologie de la loi de 1842. Il est le père de cette loi funeste, que M. de Loménie lui-même considère comme « une conception évidemment catholique », et l'on ne peut blâmer un père de dissimuler les défauts de ses enfants. Toutefois, à côté de l'insistance que met M. Nothomb à défendre le principe de la séparation de l'Église et de l'État, on ne peut s'empêcher de voir une contradiction flagrante dans cette autorité donnée au clergé sur l'enseignement officiel. La question a été suffisamment discutée aujourd'hui, et les considérations rétrospectives de M. Nothomb ne prévaudront point sur l'opinion publique, désormais fixée et inébranlable.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

PROJET D'UNE INSTITUTION LIBRE D'ENSEIGNEMENT A MADRID.

Malgré ses défaillances et ses révolutions politiques, l'Espagne est extrêmement vivace au point de vue de la culture de l'esprit. Sous l'empire de sa dernière constitution, elle jouissait de la liberté d'enseignement, et un grand nombre de jeunes gens, se lançant dans la carrière, se sont fait remarquer par l'ardeur de leurs convictions et par l'éclat de leur parole, dans les établissements publics ou privés consacrés à l'instruction moyenne ou supérieure. Il y a là un mouvement sérieux qui permet de bien augurer de l'avenir de l'Espagne, quand le pays aura trouvé son équilibre. Les sciences philosophiques, un peu délaissées dans les autres parties de l'Europe, ont rencontré dans le sol castillan un terrain très fécond. Chose curieuse, parmi les écoles philosophiques modernes, celle de Krause fait le plus de prosélytes, grâce aux travaux et à l'influence personnelle de Sanz del Rio, ancien professeur et recteur de l'université centrale de Madrid, brutalement destitué par un gouvernement, solennellement rétabli dans ses fonctions par un autre.

Les ouvrages de M. Laurent et de M. Tiberghien sont presque populaires en Espagne. L'année dernière encore a vu naître une série de traductions des œuvres du professeur de Bruxelles :

Ensayo teorico e historico sobre la generacion de los conocimientos humanos ; — la Ensenanza obligatoria ; — los Mandamientos de la humanidad ; — Introduccion a la filosofia y preparacion a la metafisica.

Digitized by Google

Nous n'avons jamais soupçonné en Belgique que la propagation de la doctrine de Krause pût présenter quelque danger pour l'ordre public. Mais il paraît qu'il n'en est pas de même en Espagne. Un assez grand nombre de professeurs, appartenant la plupart à cette école, ont été destitués ou suspendus à l'avénement du roi Alphonse. Est-ce une erreur de la part du gouvernement ou le résultat d'une dénonciation épiscopale? Nous l'ignorons; mais le fait subsiste.

Dix de ces professeurs, parmi lesquels figurent l'ancien président du pouvoir exécutif, Nicolas Salmeron, deux anciens ministres des finances, Laureano Figuerola et Sigismundo Moret, un ancien ministre de la justice, Eug. Montero Rios, un ancien vice-président d'académie, Gumersindo de Azcarate, viennent de se constituer en comité, à l'effet de provoquer la création d'une *institution libre d'enseignement* à Madrid. Il s'agit de fonder une université indépendante de l'État et de l'Église, sur le modèle de l'université libre de Bruxelles.

Le projet est beau et mérite tout appui. Les chances de succès sont grandes : les professeurs ne feront pas défaut, les étudiants accourront en foule, le milieu est excellent. Mais pour conduire à bonne fin une telle entreprise, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

« Faire le premier pas vers l'indépendance de la science : voilà le but de l'institution. Le comité d'organisation fait appel à tous ceux qui, en Espagne et hors d'Espagne, accompagnent de leurs sympathies ce que les esprits libres ne peuvent manquer de reconnaître comme un des éléments les plus importants de la civilisation moderne. »

A cette fin, il est constitué une société par actions. Les actions sont de 250 francs, payables en quatre versements.

On peut s'adresser, pour la souscription, à M. Laureano Figuerola, Calle de Alcala, 72, à Madrid.

Nous faisons des vœux pour le succès de l'entreprise. L'université libre de Madrid serait le rayonnement de l'université libre de Bruxelles. C'est la revanche de la Belgique contre l'Espagne.

E. V. B.

Digitized by Google

LES CATHOLIQUES A GENÈVE.

I

En 1759, il n'y avait à Genève que 227 catholiques, y compris « la maison de M. de Voltaire, faisant treize catholiques romains », disent les archives de l'État. Sans importance et sans influence, privé même du droit de cité, — le citoyen de Genève ayant à promettre par serment de maintenir le culte établi — ce petit groupe catholique ne songeait guère à peser sur les destinées de la Rome protestante.

Au XVIII[e] siècle, bien des causes avaient affaibli le sentiment de la religion et les adeptes de l'Église romaine, que les hasards de la fortune disséminaient en terre hérétique, étaient peu disposés à y tenter œuvre de prosélytisme. D'ailleurs, il faut avouer que le plus marquant d'entre eux, M. de Voltaire, ne travaillait pas précisément à leur inspirer ce dessein.

Aujourd'hui les choses ont bien changé. D'après le recensement de 1870, la république genevoise possède une population de 43,639 protestants et de 47,868 catholiques, soit pour ceux-ci une supériorité numérique qui dépasse quatre mille âmes.

Cet accroissement extraordinaire de l'élément catholique, les progrès qu'il semble avoir faits au détriment de la partie protestante doivent-ils être considérés comme le résultat naturel des qualités attractives du catholicisme ou comme un indice du triomphe de cette religion sur la religion réformée?

Digitized by Google

S'il en était ainsi, l'exemple de Genève serait sans contredit un argument puissant à opposer à la thèse que M. de Laveleye soutenait l'année dernière dans cette *Revue*.

Mais le plus simple exposé des faits prouve que la valeur comparative des deux confessions n'a rien à prétendre dans cette extension du catholicisme genevois. La situation que nous signalons est due à des causes et conduit à des conclusions qui rentrent dans un tout autre ordre d'idées.

Bien que Bonaparte eût déjà, quelques années auparavant, fait réapproprier à sa destination primitive, pour les besoins de l'occupation française, l'église de Saint-Germain, le rétablissement du culte catholique dans la république ne date, en réalité, que de 1815.

En vue de désenclaver la vieille cité pour la faire recevoir dans la Confédération helvétique, les diplomates qui réorganisaient alors l'Europe, décidèrent l'agrandissement du territoire genevois et annexèrent au nouveau canton vingt et une communes détachées de la Savoie et du pays de Gex, dont les habitants appartenaient entièrement au rite romain.

Ce mariage forcé entre des populations de communions différentes ne laissa pas d'engendrer certaines appréhensions. Les conjoints semblaient ne pas nourrir de fortes inclinations l'un pour l'autre; aussi, les Puissances qui avaient présidé à leur union jugèrent-elles utile de prendre des précautions : aux catholiques on donna des garanties en vue de sauvegarder le maintien de leur religion; défense fut faite notamment d'établir aucun temple ou aucune école protestante dans les communes cédées. L'État genevois prit à sa charge de pourvoir aux frais du culte et de conserver en sa destination présente l'église de Saint-Germain, « son curé étant logé et doté convenablement »; aux protestants on réserva la jouissance exclusive de certains droits « de propriété, de cité et de commune », faveur en apparence insignifiante, mais qui constituait une sorte de majorat au profit des anciens Genevois.

Les traités de 1815 avaient donc juxtaposé sous un même gouvernement des éléments d'origines et de confessions

Digitized by Google

différentes, destinés à vivre sous des lois différentes. Dans ces conditions, la fusion entre les deux parties devenait difficile ; déjà alors se posait la question de savoir qui l'emporterait dans l'avenir. « Vous nous avez donné les catholiques, disait le Genevois Dumont à Talleyrand. — Dites plutôt, repartit Talleyrand, que nous vous avons donnés aux catholiques. »

Cependant les choses n'allèrent pas d'abord aussi mal qu'on aurait pu le présumer. Durant un quart de siècle, catholiques et protestants vécurent en somme en assez bonne intelligence. Grâce à un système d'administration paternelle qui montrait beaucoup de condescendance pour les deux confessions, grâce aussi à la modération d'un clergé dont la majeure partie, légèrement teintée de gallicanisme, ne s'effarouchait pas beaucoup du voisinage des réformés, les questions religieuses ne prirent aucune place apparente dans les préoccupations publiques. Si parfois un nuage se montrait à l'horizon, des efforts se faisaient de part et d'autre pour le dissiper.

La bonne entente entre les anciens et les nouveaux Genevois aurait encore duré longtemps, si l'Église catholique n'avait eu à sa tête un homme dont le tempérament supportait mal l'alliance qui semblait s'établir entre la foi et l'hérésie.

Véritable aventurier apostolique, l'abbé Vuarin, avant d'être curé de Genève, courait sans cesse par monts et par vaux, non pour prêcher et convertir, mais pour intriguer et recruter, au profit de la sainte cause, des alliés à l'étranger. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint la direction de la paroisse genevoise; une fois à ce poste, il concentra la plus grande partie de son activité et de son zèle à détruire, dans le clergé sous ses ordres, toute inclination pacifique. Considérant comme acte de trahison et de félonie toute espèce de compromis avec le protestantisme, il épiait avec persistance les occasions de s'en aller en guerre contre ce qu'il appelait l'impure idole de Calvin.

En 1835, les Genevois célébraient le 300e anniversaire de

Digitized by Google

la Réforme et devaient procéder à l'inauguration de la statue de J.-J. Rousseau.

N'était-ce pas là un double outrage à la foi catholique? Ne fallait-il pas que le pasteur, ayant charge d'âmes, se hâtât de prémunir son troupeau contre les ravages de cette double calamité? L'abbé Vuarin ne faillit pas à sa mission: il publia une protestation solennelle, violent réquisitoire dans lequel il reprochait au gouvernement de méconnaître les droits des catholiques et de n'avoir pour eux que des procédés malveillants.

Tous les prêtres du canton adhérèrent à ce mémoire.

A partir de ce moment, les bons rapports entre l'autorité séculière et le clergé commencèrent à s'altérer : le conseil d'État voulut, à son tour, protester contre l'attitude des ministres catholiques et refusa d'approuver la nomination de deux ecclésiastiques signataires de l'adresse, qui venaient d'être promus par l'Église aux fonctions de curé.

Si l'abbé Vuarin avait réussi à se créer un état-major, il lui manquait cependant encore des troupes. La population catholique avait désavoué, par l'organe de ses députés officiels, les attaques injustes dirigées en son nom et sans mandat contre le gouvernement, et ne semblait nullement disposée à seconder l'immixtion des curés dans la politique du pays : aussi lorsque l'année suivante, le clergé descendit pour la première fois dans l'arène électorale, put-il à grand'peine enlever 500 suffrages : ces quelques voix noyées dans la masse de la nation réunie en un seul collége, n'étaient guère de nature à encourager de nouvelles tentatives de ce genre.

Les tendances libérales des citoyens catholiques rendaient si peu probable l'éventualité d'une majorité dévouée aux intérêts cléricaux, qu'on ne crut pas devoir tenir compte de cette perspective dans les transformations que subirent, en 1842, les institutions politiques de Genève. Au nombre des innovations décrétées, à cette époque, par l'assemblée constituante, figuraient l'abolition du cens électoral et la division du canton en plusieurs arrondissements électoraux.

Digitized by Google

Ces réformes présentaient le très grand avantage d'associer le peuple plus activement à la direction des affaires. Mais elles procuraient en même temps aux catholiques les moyens de se distinguer des protestants et de s'affirmer politiquement s'ils le jugeaient utile. La majorité, qu'ils n'auraient jamais acquise sous l'ancien régime, leur appartenait de fait dans quelques uns des nouveaux arrondissements. Un petit nombre de réformés, conservateurs de la vieille roche, firent entendre à ce sujet quelques cris d'alarme; mais leurs voix restèrent sans écho.

Pendant quelque temps encore, personne n'eut à se repentir de ces changements; à part quelques exceptions, les députés envoyés par les arrondissements catholiques ne se posèrent pas comme les représentants d'intérêts religieux distincts. Ils se rattachèrent, les uns au parti conservateur, les autres au parti radical.

A la fin de 1846, la situation changea complétement; nous trouvons alors à Genève, à proprement parler, un parti catholique politique. Son entrée en scène s'opère immédiatement après les troubles que provoqua, dans la Suisse entière, l'imprudence du gouvernement de Lucerne, qui avait appelé les Jésuites dans cette ville pour leur confier l'instruction de la jeunesse. L'introduction au cœur du pays de cet ordre, dont l'ambition dominatrice et les doctrines pernicieuses soulevaient les antipathies populaires, était devenue un brandon de guerre civile. Les radicaux demandaient partout à cor et à cri l'expulsion de la compagnie. La Diète, soutenue par quelques cantons protestants, ne se montrant pas disposée à décréter cette mesure, ils ne trouvèrent rien de mieux à faire, pour modifier la majorité fédérale, que d'abattre révolutionnairement les gouvernements qui épousaient la cause lucernoise. A Genève, comme à Lausanne et à Neufchâtel, la révolte remit le pouvoir aux mains du radicalisme triomphant.

C'est à partir de ce moment que le catholicisme genevois entre dans une phase nouvelle, c'est à dater de cette époque qu'on assiste à un spectacle tout à fait imprévu : les catho-

Digitized by Google

liques s'organisent en armées politiques, non pour combattre et entraver le mouvement radical, mais pour l'appuyer et lui maintenir la victoire : à chaque élection, la campagne descend en ville sous la conduite de ses curés et de ses maires, tambours en tête, enseignes déployées, la liste rouge au chapeau, malmène tous ceux qui refusent de crier ou de voter avec elle, engage des luttes au tour du scrutin et assure plus d'une fois le succès de ses candidats, autant par la vigueur de ses coups de bâton que par le nombre de ses bulletins.

A la tête du gouvernement était M. James Fazy. Il professait pour les rivalités religieuses une profonde indifférence. Sa profession de foi se résumait en ces termes : « Je ne dis pas que je crois ou que je nie. Je dis que je ne sais pas. » De semblables théories ne pouvaient le faire soupçonner de couver un profond amour pour les ultramontains. Il n'en prenait souci. La victoire remportée récemment contre le jésuitisme paraissait d'ailleurs avoir écarté tout danger. En revanche, M. James Fazy redoutait fortement la puissance de l'orthodoxie protestante.

La rigide et étroite organisation de l'Église calviniste était un grand obstacle au succès de son programme : il accusait le réformateur d'être systématiquement hostile à toutes les revendications de la démocratie et méditait de libéraliser l'œuvre évangélique en la mettant au régime du suffrage universel. Consistoire et pasteurs devaient être désormais nommés par l'élection de la communauté. Cette réforme, véritable métamorphose de l'Église protestante, qui d'une église du clergé faisait une église du peuple, était combattue ardemment, on le comprend, par tout le parti conservateur.

Radicaux et conservateurs, à peu près en force égale, se tenant mutuellement en échec, il eût été difficile de faire passer cette nouvelle constitution, si M. Fazy n'avait eu l'habileté de se concilier l'appoint des catholiques.

Pour prix de leur concours, ceux-ci reçurent une augmentation d'influence politique : les divisions électorales furent

Digitized by Google

remaniées en leur faveur, et l'on créa notamment à leur intention un collége unique de la Rive gauche, dont la composition leur assurait une certaine prépondérance.

Au surplus, les catholiques avaient beaucoup à gagner à la politique radicale. Composés en grande partie de villageois, de laboureurs, d'ouvriers et de domestiques, ils comprenaient qu'il était de leur intérêt de soutenir le « dictateur » dont la spécialité était de démolir « les gens du haut », et dont la domination personnelle dépendait de leur appui.

D'un autre côté, le clergé ne manquait pas de bonnes raisons pour se dispenser de toute opposition. « Assurément, je n'aime pas M. Fazy, disait l'évêque de Lausanne et n'approuve pas toutes ses mesures; mais il fait si bien nos affaires, en renversant les institutions protestantes, qu'on aurait tort de voter contre lui. »

Et Rome savait d'autant meilleur gré à M. James Fazy que, pendant qu'il semblait ébranler l'édifice protestant, l'Église catholique grandissait et croissait en nombre avec une rapidité extraordinaire. Il était bien à remarquer que cet accroissement ne provenait nullement de conversions opérées sur le domaine religieux, — l'Église n'a jamais rien gagné de ce côté, — mais qu'il avait uniquement pour cause l'affluence des étrangers venant s'établir au bord du lac Léman, les uns poussés par les événements politiques des pays voisins, les autres attirés à Genève par les mille raisons qui font de cette ville un des centres les plus cosmopolites de l'Europe.

Si de ce chef le clergé ne devait pas grande reconnaissance à M. Fazy, il avait cependant à le remercier des nombreuses marques de bonne volonté que celui-ci ne cessait de prodiguer à son intention. Parmi les traits les plus saillants de cette condescendance, nous ne citerons que la générosité dont le gouvernement fit preuve à l'égard des catholiques, en leur accordant gratuitement un terrain pour ériger le temple dédié, plus tard, à Notre-Dame de l'Immaculée Conception et appelée triomphalement par M. l'abbé Mermillod, « la cathédrale-citadelle, le temple de la liberté ».

Digitized by Google

En cette occasion, le gage de la bienveillance radicale était d'autant plus précieux que, tout en maintenant les privilèges accordés par les traités au catholicisme, on abolissait les garanties qui leur servaient de contre-poids.

Il continua, en effet, d'être interdit aux protestants d'avoir des temples dans les communes réunies; mais les catholiques, bien que n'ayant droit qu'à une seule église à Genève, en allaient ériger une seconde dont le terrain leur était concédé gratuitement par l'État.

Après la chute de M. Fazy, le parti indépendant, qui domina de 1864 à 1870, prit pour tâche de calmer les passions surexcitées et de rétablir l'harmonie entre les deux éléments confessionnels du territoire. Mais il était trop tard : les populations de la ville et des campagnes ne demandaient pas mieux que de vivre en paix et d'éviter l'intervention du clergé dans les élections. Rome ne le voulait pas : elle avait d'autres desseins.

Une réconciliation franche et durable entre les anciens et les nouveaux Genevois n'était possible qu'à condition de faire disparaître les inégalités qui séparaient les deux communions. Les vieux Genevois protestants détenaient encore, en vertu des réserves stipulées aux traités de 1815, des biens d'une certaine importance destinés à alimenter les institutions de charité au profit exclusif des habitants de l'ancien territoire. Ils offrirent à leurs frères cadets de les partager avec eux, pourvu que ceux-ci consentissent à renoncer aux priviléges assurés par les mêmes traités et à se mettre, eux et leurs descendants, sous le régime du droit commun.

Ce pacte, qui, pour la première fois, en 1868, établissait une complète égalité politique, fut accepté par tout le monde. Les députés catholiques et les députés protestants votèrent la loi avec un touchant accord. Le peuple la sanctionna d'une voix unanime. Une seule adhésion fit défaut : celle du clergé romain. Il envoya au Grand Conseil une adresse par laquelle il déclara que, quant à lui, il devrait invoquer les traités comme par le passé.

Devant cette opposition, la méfiance commença à renaître.

Digitized by Google

De nouveaux indices ne tardèrent pas d'ailleurs à se faire jour.

Autrefois, personne ne se doutait qu'il existât des couvents dans le canton de Genève. Plus tard, on entendit parler, d'abord vaguement, de quelques maisons religieuses qu'on avait l'intention de former; puis on apprit qu'il ne s'agissait plus de fonder, mais que ces couvents existaient bel et bien. Les rumeurs sourdes se changèrent en accusations nettement formulées: on énuméra les nouvelles institutions qui s'étaient élevées clandestinement aux environs de la ville et, finalement, on annonçait que le clergé se disposait à installer, dans la ville de Carouge, de nouvelles écoles sous la direction des frères de la Doctrine chrétienne.

D'autre part, le *Journal de Genève* éventa les tentatives essayées depuis quelques années, à l'effet de rétablir un évêché catholique dans la ville, à l'insu des autorités et contrairement au droit public du pays. L'église genevoise ressortissait au diocèse de Lausanne, en vertu d'un bref de 1819, agréé et promulgué par le pouvoir civil. Les négociations entre le Saint-Siége et le gouvernement suisse, pour le règlement de cette affaire, avaient duré deux années. Rois et empereurs, cardinaux et évêques s'en étaient mêlés; toutes les chancelleries avaient été mises en mouvement. Grâce à l'appui de la Prusse, Genève avait fini par l'emporter. Cette organisation épiscopale que Genève avait eu tant de peine à établir en 1819, il était difficile de l'amener à y renoncer aujourd'hui. Vuarin avait déjà, quarante ans auparavant, tenté sans succès cette entreprise.

C'était cependant là le projet que caressait actuellement le pouvoir spirituel et qu'il avait commencé à mettre en œuvre, sans bruit et sans fanfares. Le curé de Genève, M. Mermillod, nommé évêque d'Hébron *in partibus infidelium* et délégué depuis quatre ans par l'évêque de Lausanne pour gérer, en son nom, les affaires diocésaines de Genève, était en train de supplanter l'évêque légal et de se faire accepter dans le canton à titre de monseigneur, lorsque l'attention fut appelée sur ce point par la publication de la

Digitized by Google

correspondance échangée à ce sujet entre l'évêché et le conseil d'État.

L'invasion des corporations religieuses, la prétention des prêtres de retenir au nom des catholiques des priviléges auxquels le sentiment national avait renoncé, les essais de circonvenir les autorités et le public à l'effet de modifier, au profit de l'ambition romaine, un ordre de choses établi depuis plus d'un demi-siècle, tous ces incidents, surgissant coup sur coup, commençaient à envenimer la situation. Ce n'était pas seulement du côté des protestants que partaient les récriminations ; elles éclataient également parmi les catholiques, dont les uns soutenaient la cure, mais dont les autres ne voulaient à aucun prix ni des petits-frères, ni des couvents.

On comprend, dans ces conditions, l'effet produit à Genève par les proclamations insensées du concile de 1870. La déclaration de guerre, lancée par la papauté à la civilisation moderne, fut à l'instant relevée par la petite république. Il nous reste à voir de quelle façon elle répondit aux décrets orgueilleux du Vatican.

II

A dater de l'année 1870, la politique genevoise entre dans une période nouvelle : à la lutte purement défensive à laquelle nous avons assisté jusqu'à présent, succède une guerre activement offensive. La direction des affaires passe des mains d'un gouvernement de conciliation entre les mains d'un gouvernement de combat. A la tête du Conseil le peuple appelle M. Carteret, c'est à dire l'homme qui, dans ces derniers temps et malgré ses anciennes accointances avec le parti catholique, était devenu l'orateur le plus intransigeant envers la curie romaine. M. Carteret ne perdit pas de temps. La croisade anticléricale commença sur-le-champ par une attaque vigoureuse contre les congrégations religieuses.

Pour refouler hors du territoire les milices que Rome était parvenue à introduire dans la place, la constitution genevoise

Digitized by Google

fournissait des armes. Aux termes de l'article 14, il était défendu aux corporations de s'établir dans le canton sans l'autorisation du conseil d'État. Malheureusement, l'application de cette disposition avait été négligée si longtemps qu'on invoquait cette circonstance pour contester la portée de l'article et soutenir qu'il ne concernait pas les simples associations religieuses. Le gouvernement ne l'entendait pas ainsi et proposait une loi destinée à dissiper toute obscurité. Derrière l'interprétation du texte constitutionnel surgissait une grande question de liberté. Le débat qui s'agitait à Genève intéressait toutes les nations.

La presse étrangère s'en saisit; la plupart des journaux de France et l'*Indépendance belge* prirent la défense des maisons religieuses: « Nous, les adversaires du monarchisme, disait cette dernière feuille, si on venait à proposer dans notre pays des lois restrictives contre les couvents, nous en serions humiliés pour la libre Belgique. »

Malgré les objurgations de la presse libérale, malgré l'exemple de l'Assemblée fédérale, qui avait refusé d'inscrire dans la constitution révisée de la Suisse une loi de ce genre, malgré les vives résistances qu'il rencontra au sein de la majorité anti catholique, M. Carteret tint tête : il menaça de donner sa démission si son projet ne passait pas. Son projet passa et fut appliqué malgré de nouvelles et orageuses oppositions. On fit surtout de grands efforts pour sauver les écoles libres des frères de la Doctrine chrétienne et des sœurs de Charité. Ici encore, M. Carteret resta inflexible : « Dans « quelques années, s'écria-t-il, les catholiques formeront la « majorité du corps électoral : il faut parer à cette éven- « tualité et, pour cela, leur enlever les écoles où l'on fait « des catholiques autant d'ultramontains. »

Après la campagne contre les couvents, vint la question épiscopale. Y avait-il à Genève, au mépris du droit public, un évêque catholique?

Nous savons que l'habileté romaine avait réussi à créer un état de choses qui tendait à l'établissement d'un évêché de fait. Plus cette situation se prolongeait, plus la position

Digitized by Google

de l'autorité devenait difficile. Le conseil d'État voulut en avoir le cœur net : une entrevue entre deux de ses délégués et M. Mermillod ne laissa bientôt subsister aucun doute sur les prétentions de cet ecclésiastique.

Interdire d'exercer des fonctions réservées à l'évêque diocésain eût été facile vis à vis de tout homme disposé à s'incliner devant les lois de son pays; mais M. Mermillod était de ceux qui prétendaient n'obéir qu'à Rome et ne demandait pas mieux que de mériter les palmes du martyre.

La révocation des fonctions auxquelles il avait été agréé par l'État ne l'effraya guère. Tous les prêtres du canton n'étaient-ils pas fermement décidés à le soutenir et à le reconnaître pour chef? Le gouvernement oserait-il aller jusqu'à destituer le corps ecclésiastique tout entier, désorganiser le culte catholique et fermer toutes les églises?

En d'autres temps et en d'autres contrées, M. Mermillod eût eu peut-être raison en ses calculs. Mais les descendants des vieux calvinistes montrèrent en cette occurrence qu'ils n'avaient pas trop dégénéré de leurs ancêtres.

Pour couper court à toutes les difficultés entrevues par l'imagination de M. Mermillod, ils conçurent l'idée d'entraîner la confession catholique dans une voie peu connue jusqu'ici de l'Église, mais déjà familière aux peuples protestants. Les circonstances se prêtaient admirablement à ce projet. Les folles ambitions de la papauté se dessinant de plus en plus produisaient partout des protestations de conscience qui mettaient en péril l'unité romaine. La dislocation à laquelle était en proie le catholicisme allemand envahissait le catholicisme suisse. Pasteurs et brebis ahuris ne savaient de quel côté se tourner. Dans le canton d'Argovie, à Soleure, à Berne, on voulait s'affranchir des exigences du Saint-Siége. De telles dispositions souriaient au gouvernement de Genève : la révolte portée et organisée au cœur même de l'armée catholique, n'était-ce pas un plan habile dont la hardiesse était une réponse digne d'un peuple libre aux audacieuses théories du Syllabus? Jusqu'à quel point était-il permis de compter sur l'appui de la population genevoise? Il était aisé

Digitized by Google

de s'en assurer. A l'approche des élections, le Gouvernement fit connaître par une proclamation la gravité des circonstances et annonça qu'il avait l'intention, pour régulariser les rapports entre l'État et l'Église, de présenter au Grand Conseil une loi confiant aux paroissiens le droit de nommer eux-mêmes leurs curés.

La réponse du scrutin fut significative : sur plus de 10,000 votants, le parti clérical ne réussit pas à faire donner à ses candidats plus de 1,400 suffrages.

Quand ont vit la majorité de la population catholique tendre la main au gouvernement, de grandes clameurs surgirent dans le monde ecclésiastique. Note du pape aux autorités fédérales, mémoire du clergé à l'adresse du Grand Conseil, pétitionnement et protestations, tous les moyens ordinaires furent en vain mis en œuvre. Le pape voulut alors jouer d'audace. Le 2 février 1873 arriva à Genève un bref du Saint-Siége, qui détachait définitivement le canton de Genève du diocèse de Fribourg et instituait M. Mermillod vicaire apostolique.

Prenant ainsi les devants et déchirant de sa propre volonté l'organisation établie jusqu'ici en vertu d'un accord entre l'Église et l'État, la papauté espérait par cet acte d'autorité souveraine relever l'honneur et la prospérité du nom catholique.

Mais faire acte d'autorité sans disposer des moyens nécessaires pour se faire obéir est une preuve d'aveuglement. La cour de Rome ne devait pas tarder à s'apercevoir qu'elle s'était imprudemment découverte devant son adversaire. La résolution du pape fut le signal de la rupture officielle, non pas seulement avec Genève, mais avec toute la Confédération suisse et la cause du bannissement de M. Mermillod.

Au moment où l'évêque d'Hébron sortait de Genève, le père Hyacinthe y arrivait, sollicité par les catholiques libéraux à l'effet de leur prêter son concours. « Nous vous appelons parmi nous, lui avait-on écrit, non pour vous imposer la plus petite chose : nous vous demandons, au con-

Digitized by Google

traire, de nous aider de vos lumières. La nouvelle Église sera donc ce que vous la ferez. »

Malgré l'excommunication qui le frappait, le père Hyacinthe prétendait rester enfant fidèle de l'Église catholique, apostolique et romaine. Il en avait conservé toutes les croyances, retenu tous les dogmes et tous les sacrements. Les nouvelles prétentions de la papauté seules avaient motivé une résistance dirigée plus contre le jésuitisme que contre le souverain pontife.

Le père Hyacinthe n'avait donc nullement l'intention de fonder une Église nouvelle. Toute son ambition se bornait à vouloir introduire dans le sein de l'Église romaine quelques modifications disciplinaires exigées principalement par les circonstances : « Il vint à Genève, dit-il, avec la persuasion que la réforme à entreprendre serait chrétienne, catholique et libérale : chrétienne dans le sens du christianisme positif et révélé, catholique dans le sens du catholicisme traditionnel et historique, libérale enfin, par l'absence de toute mesure oppressive à l'égard des ultramontains. »

Quoique le principe de l'élection des prêtres, qui venait d'être consacré par le vote populaire de la nation, ne cadrât pas précisément avec ces vues, il y avait encore assez de largeur dans la loi constitutionnelle pour qu'elle ne parût pas à l'ancien carme complétement inconciliable avec son programme.

Seulement, à côté du père Hyacinthe se dirigeant vers un point, se tenait le gouvernement qui voulait marcher vers un tout autre but. M. Carteret et ses amis avaient, en effet, des projets qui allaient bien au delà de quelques améliorations à introduire dans l'Église catholique. Ce n'étaient ni des scrupules religieux, ni l'espoir de ramener la foi catholique à ses origines qui dictaient leurs résolutions. Pour eux, l'établissement d'églises modernisées était surtout une nécessité de gouvernement, un rouage essentiel de bon ordre et de progrès à la confection duquel il était du devoir de l'État de coopérer dans une certaine mesure.

En 1847 M. J. Fazy avait déjà commencé une transforma-

Digitized by Google

tion de ce genre sur le terrain protestant. La réforme, combattue ardemment à cette époque, commençait à être considérée, à quelques égards, comme une œuvre de génie. Il s'agissait aujourd'hui d'en élargir le cadre et d'établir, à côté du protestantisme libéral, qui grandissait et se développait, une Église catholique libérale, constituée également avec des ministres dépouillés de tout caractère divin de nature à leur inspirer l'ambition de se mettre au dessus des autorités mondaines.

La loi organique du culte catholique du 27 août 1873 fut bien l'expression de ces sentiments : l'État se réservait l'organisation politique de l'Église, il abandonnait à un conseil supérieur, composé de vingt-cinq membres laïques et de cinq ecclésiastiques à élire par la communauté, le soin de fixer son organisation religieuse.

Les curés et les vicaires, nommés par tous les citoyens catholiques, inscrits comme tels sur les listes cantonales, devaient prêter serment de se conformer aux lois du pays ; ils n'avaient pas le droit, sans l'assentiment de l'État, d'accepter des fonctions ou des dignités ecclésiastiques supérieures à celles leur conférées — ils pouvaient être suspendus par le conseil d'État, pour violation de leur serment, et par le conseil supérieur, pour des faits disciplinaires.

Pour le cas où l'entente cesserait d'exister entre eux et leurs paroissiens, ils étaient susceptibles d'être soumis à réélection, pourvu qu'elle fût demandée par un certain nombre d'électeurs.

Cette réforme avait été accueillie à son début avec sympathie par l'opinion publique. Elle pouvait devenir le point de départ d'une grande œuvre à condition de se répandre naturellement dans les esprits, de prendre le temps de faire son chemin et de rester exempte de toute apparence de violence.

Le Conseil fit donc preuve de sagesse en refusant d'accorder à M. Carteret une mesure que celui-ci, toujours absolu et radical, réclamait avec instance : la révocation immédiate de tous les curés récalcitrants.

Digitized by Google

Malheureusement, afin de donner en quelque manière satisfaction aux réclamations du chef de l'État, on eut recours, comme moyen terme, à l'idée de rendre le serment obligatoire pour tous les ecclésiastiques actuellement en fonctions. Cette disposition avait le tort de permettre à M. Carteret de neutraliser les intentions modérées du législateur et de revenir à son idée. Ce qui était à craindre arriva : sommation fut faite à tous les prêtres du canton de prêter serment : ils refusèrent. Tous furent destitués.

Les procédés expéditifs et sommaires du gouvernement firent refluer dans le camp romain la foule des indécis. — Le parti des catholiques libéraux perdit de ses appuis — le père Hyacinthe se retira. Mais ce ne furent pas là les seules conséquences de cette malencontreuse résolution. On se trouva bientôt dans la nécessité de pourvoir aux cures vacantes et d'avoir recours à des curés libéraux pour des paroisses dont la majorité des habitants n'était pas encore acquise aux idées nouvelles. Chaque prise de possession des églises des communes devint une occasion de conflits entre le conseil d'État et la population, soutenue par les autorités communales encore dévouées au clergé. Le gouvernement s'engagea ainsi dans une voie hérissée de difficultés ; décidé à passer à travers tout, tantôt défendant ses résolutions par la force armée, tantôt demandant à la législature des moyens nouveaux, faisant lois sur lois, procès sur procès, gagnant les uns, perdant les autres et, dans ce dernier cas, montrant de la mauvaise humeur à l'égard du pouvoir judiciaire.

Nous ne croyons pas nécessaire de rappeler la liste des incidents qui se sont présentés dans le cours de ces deux dernières années.

L'histoire du baptême de Composières et des vendanges de Meyrin, la loi Reverchon abolissant le quorum, c'est à dire abrogeant la défense de procéder à des élections religieuses sans le quart des électeurs inscrits, l'installation de prêtres élus par une majorité cartérétine, la loi Lheridier, qui décréta l'expulsion des corporations encore tolérées, les con-

Digitized by Google

testations relatives à l'église Notre-Dame, dont la propriété était revendiquée par les ultramontains, la loi récente sur le culte extérieur qui va jusqu'à interdire dans les rues le port d'un costume religieux, ce qui faisait demander à un pasteur anglican s'il pouvait encore légalement se montrer en public en cravate blanche avec chapeau rond; en un mot, toute une série de fautes plus ou moins maladroites ont contribué à imprimer à la crise religieuse de Genève une allure regrettable.

La nouvelle institution religieuse parviendra-t-elle à surmonter les épreuves qui lui sont ménagées par des amis trop ardents. Il y a lieu de l'espérer, car à côté du gouvernement, on compte à la tête de l'Église libérale-catholique des hommes de la sagesse desquels on ne peut douter et dont la valeur personnelle est faite pour inspirer confiance.

III

Comme jadis, Genève s'est lancée une des premières dans la voie de la réforme religieuse. On a dit qu'elle n'avait fait que copier ses anciens errements et que, sans tenir compte de la marche du temps, elle essayait de reprendre l'œuvre du XVI^e^ siècle au point où elle avait été laissée.

Nous ne croyons pas que ce reproche soit mérité. Il nous semble, au contraire, qu'en y regardant de plus près, on acquiert la conviction que la ressemblance entre les procédés n'existe qu'à la surface et qu'en réalité, Genève tente en ce moment une expérience entièrement nouvelle.

Au XVI^e^ siècle, les démarcations entre le domaine gouvernemental et celui de la religion étaient à peine entrevues. La confusion régnait entre les fonctions de ces deux organismes : l'Église et l'État.

L'État, dans les pays réformés, n'hésitait pas alors à s'occuper de la religion. Il décrétait des croyances religieuses. Il tranchait de son autorité des controverses théologiques. L'homme n'était libre ni d'exprimer, ni même de concevoir des solutions contraires.

Digitized by Google

A Genève, dès que l'autorité romaine eut commencé à être sérieusement ébranlée, le magistrat se mit tout simplement à la place de l'évêque. C'est le pouvoir temporel qui organisa la fameuse dispute religieuse de 1535, dont il se constitua seul juge. C'est lui qui, en 1537, approuva la confession de foi proposée par Farel et qui, quelque temps après, se déclara seul compétent pour décider « que quand on aura advisé ici en conseil que la cène se doibge bailler à quelcung, cella doibje avoir lieu sans retourner au consistoire ».

Les doctrines nouvelles étaient comprises et acceptées, non comme de simples enseignements, mais comme l'expression formelle de la loi, et c'est pour crime d'hérésie que Servet fut livré aux flammes du bûcher.

En un mot, à Genève, au XVI^e siècle, l'État était une institution de théocratie en même temps qu'une institution politique.

Aujourd'hui, plus rien de semblable. L'incompétence radicale de l'État dans les controverses dogmatiques et religieuses est un principe désormais acquis à la science sociale, auquel le gouvernement de Genève n'entend en nulle manière faire exception. La liberté de conscience, de toutes les libertés la plus absolue, subsiste respectée dans toute sa plénitude. Chacun reste libre de croire ce que sa conscience et sa raison lui révèlent, d'affirmer et de propager sa foi ou son incrédulité, de reconnaître les Évangiles ou d'en nier l'autorité, de professer des sentiments religieux ou de proclamer qu'ils sont superflus.

Si Genève est aujourd'hui en lutte avec Rome, ce n'est plus à cause des abus religieux : — que le dogme nouveau de l'infaillibilité soit orthodoxe ou hétérodoxe, peu importe. Le gouvernement ne combat pas le Saint-Siége dans sa mission confessionnelle et laisse au for intérieur de chacun le soin d'apprécier s'il lui convient de s'en rapporter pour le salut de son âme au mysticisme papal. Ce que le gouvernement, à Genève comme ailleurs, entend ne pas tolérer, ce sont les tentatives de l'Église de se soustraire aux lois jugées nécessaires pour l'ordre, sous prétexte que les intérêts de la Répu-

Digitized by Google

blique doivent céder le pas aux intérêts de Rome et qu'il est plus utile d'obéir au pape qu'aux représentants de la souveraineté nationale.

Seulement on a senti à Genève, plus vite et plus fortement qu'ailleurs, que la revendication des principes ultramontains allait fatalement devenir, par suite de la promulgation du nouveau dogme, la principale préoccupation du clergé catholique, la thèse obligée de toute la hiérarchie cléricale et le but vers lequel celle-ci devrait désormais s'efforcer de diriger les générations.

En présence de ce péril, l'État s'est demandé s'il devait se croiser les bras. Son incompétence en matière religieuse allait-elle jusqu'à lui faire un devoir de fermer les yeux sur les conséquences sociales de la doctrine du Vatican? Dans quelle mesure pouvait-il intervenir pour empêcher cette graine de se développer et de grandir?

Il était évident que le principe d'abstention, la doctrine du laisser-faire et du laisser-passer, si longtemps préconisée par M. James Fazy, devenait, dans les circonstances actuelles, l'équivalent d'une véritable abdication. Non seulement l'État s'abstenait de prendre aucune précaution, mais, obligé de par le droit du pays d'entretenir l'Église catholique, il nourrissait de ses subsides ceux-là mêmes qui bravaient son autorité et abusaient de la modération dont on usait à leur égard pour l'ébranler, la diminuer et la détruire.

La duperie de ce système sautait aux yeux de tout le monde : il devenait difficile de prolonger une expérience dont les résultats désastreux ne laissaient plus de doute.

Que restait-il à faire?

Retirer les priviléges et les traitements affectés au clergé catholique, cesser de confier à l'Église romaine un service public qui lui donnait un caractère officiel, l'abandonner à ses propres forces, à ses propres ressources; en un mot, décréter la séparation de l'Église et de l'État.

Cette thèse avait ses partisans, elle était un peu soutenue dans tous les camps; parmi les catholiques, bon nombre l'invoquaient avec autant d'insistance que parmi les radi-

Digitized by Google

caux; des protestants en réclamaient également l'application pour leur culte. On sait, au surplus, que dans beaucoup de pays, c'est le principe qui domine de nos jours les idées régnantes.

La circonstance que cette solution est indiquée comme une panacée, à la fois par les esprits les plus opposés, n'est pas toutefois faite pour en hâter l'avénement.

La question pour l'Église catholique n'est pas la même que pour l'Église protestante. Nous n'avons pas à nous arrêter ici à cette dernière application. Envisagée uniquement au point de vue catholique, la formule de l'Église libre dans l'État libre était considérée, par la majorité du Grand Conseil genevois, comme une dangereuse équivoque. Les libertés de l'Église sont, en effet, quelque chose de si extensible qu'on craignait, non sans raison, que Rome ne puisât, dans une Charte qui viendrait à les consacrer, des droits à l'aide desquels elle battrait en brèche tout obstacle aux prétentions ultramontaines. D'ailleurs, la théorie de la séparation avait l'immense désavantage de ne pas toucher aux points capitaux de la situation et de laisser subsister dans toute leur vigueur les sources des dangers qu'on voulait éviter. Comme sous le régime de M. Fazy, l'État aurait dû assister impassible et tranquille à sa détresse, laisser aller les choses à l'aventure jusqu'au jour où les armées, disciplinées et compactes d'une Église riche en ressources et habile en l'art de fanatiser les masses, viendraient à avoir raison des défenseurs de la culture moderne, combattant en tirailleurs, sans cohésion, sans plan et sans chef.

Il fallait chercher un autre moyen.

De l'histoire du catholicisme genevois il résultait un enseignement : c'est que toutes les difficultés présentes comme toutes celles qui avaient troublé antérieurement les bonnes relations entre les populations des deux confessions, provenaient surtout du clergé romain.

De là au désir d'enlever à la caste cléricale les immunités dont elle était nantie, il n'y avait pas loin.

Dans les pays catholiques, on accepte par habitude cette

Digitized by Google

« vérité », que les choses religieuses sont exclusivement du ressort d'un certain nombre de personnages ordonnés ou mitrés. A l'exclusion du reste de l'humanité, les ecclésiastiques seuls ont la possibilité de connaître les révélations de la divinité, de les interpréter et de les enseigner. S'il prenait fantaisie à un laïque de discuter une proposition ou une prétention quelconque émise par un prêtre au nom de son sacerdoce, immédiatement s'élèveraient de tous côtés des clameurs ; tout le monde crierait : Qu'en connaissez-vous? Vous n'avez pas compétence pour en parler.

C'est grâce à la survivance de semblables idées que le groupe sacerdotal maintient son monopole et qu'entouré d'un prestige sacro-saint, il a fondé la toute-puissance de l'Église. De même, dans l'ancienne civilisation romaine, les patriciens, pour établir leur suprématie, étaient parvenus à se constituer les dépositaires des mystères religieux et les gardiens des livres sybillins.

Ce monopole, qui est tellement entré dans les mœurs des pays catholiques, qu'on semblerait soutenir un paradoxe en essayant de démontrer qu'il doit prendre fin, ce monopole, disons-nous, n'est pas aussi aisément accepté dans les pays protestants.

Aux yeux de la vieille orthodoxie, les pasteurs sont également considérés comme les mandataires plus ou moins immédiats de la divinité, revêtus d'un caractère sacré par l'imposition des mains, et formant une corporation religieuse privilégiée. Mais le dogme de la hiérarchie sainte ayant été vivement ébranlé par le principe qui avait donné naissance à la Réforme, il en est résulté que des tendances plus larges se sont manifestées depuis longtemps dans la société protestante, de telle façon que le pouvoir des pasteurs en a été atteint. Genève particulièrement marchait, déjà depuis plusieurs années, vers la décentralisation de l'autorité sacerdotale et vers la divulgation de la science religieuse.

Une des premières conséquences de ce mouvement avait été, nous l'avons vu, l'introduction du droit de suffrage dans l'Eglise nationale protestante. Les progrès réalisés dans cette

Digitized by Google

voie depuis trente ans étaient tels, qu'aujourd'hui non seulement on n'en contestait plus sérieusement la légitimité, mais encore qu'il était question de faire un nouveau pas en avant et d'enlever à la compagnie des Pasteurs ses dernières prérogatives.

Etait-il possible de donner la même impulsion à l'Église catholique?

Essayer de mettre au service de l'organisation catholique le droit d'élection, source vivifiante de toutes les institutions modernes, briser la hiérarchie romaine, affranchir les fidèles d'un oppression déshonorante, c'était là une grande expérience à tenter, qui pouvait se faire avec d'autant plus d'opportunité que les circonstances n'avaient jamais été si propices.

Nous savons comment les Genevois se sont engagés dans cette entreprise.

La nouvelle loi organique du culte catholique s'abstint complétement de toucher au fond de la religion. L'État déclina le rôle qu'il avait joué au XVI[e] siècle. Toute son intervention se borna à dire aux catholiques qui voulaient s'émanciper : Je n'ai pas à vous donner le droit de vous séparer de l'Église romaine et de vous concerter pour en fonder une nouvelle. Ce droit vous est acquis naturellement dans toute nation libre. Mais je viens vous offrir, si vous le voulez, de faciliter l'organisation de votre nouvel édifice en mettant à votre disposition mon influence et mes subsides. Jusqu'à présent, je soutenais de ma bienveillance le système romain, sur lequel l'un et l'autre nous avons maintenant la même appréciation. Je lui retire les priviléges que je lui octroyais et je vous les confère. Choisissez vos représentants et vos ministres, prenez-les parmi ceux que vous croirez les plus dignes et les plus éclairés, organisez ensemble vos symboles, vos cérémonies, vos fêtes, enseignez et pratiquez librement toutes les croyances de votre culte. Je vous reconnais comme Église nationale et n'exige en retour qu'une seule chose, c'est de ne point troubler l'ordre et la paix publique que j'ai charge de sauvegarder.

Digitized by Google

En prêtant ainsi les mains à l'éclosion d'une Église catholique nouvelle, l'État ne rendait aux citoyens catholiques qu'un service analogue à celui précédemment rendu aux citoyens protestants; son intervention laissait la liberté de chacun complétement intacte. Les protestants ne partageant pas les tendances de l'Église subsidiée par l'autorité, s'étaient constitués en Église évangélique libre et pratiquaient sans entraves, conformément aux anciennes traditions. De même, les catholiques, qui refusent aujourd'hui de se ranger sous le drapeau libéral, conservent le droit de suivre le rite romain, dont les prêtres officient librement dans les chapelles appartenant à la communion des infaillibilistes. Les conflits particuliers, survenus récemment entre les ultramontains et l'autorité, quelque regrettables qu'ils soient, n'ont eu, en définitive, pour objet que des contestations relatives à la propriété et à la jouissance de certains bâtiments et biens ecclésiastiques ; ce sont là des questions de droit civil qui n'infirment en rien le droit pour l'Église papale de subsister à Genève aussi librement que toutes les autres Églises ou sectes se rencontrant dans cette ville.

Telle est la solution que les Genevois ont donnée au problème politico-religieux dont se préoccupent à cette heure tous les pays du monde.

Dégagée des excès qui ont suivi sa naissance, l'idée principale et fondamentale de cette solution mérite d'être méditée.

L'antagonisme de plus en plus marqué entre la pensée moderne, c'est à dire le libre examen, et les conceptions théologiques du moyen âge, qui forment encore le fond des religions contemporaines, est un danger dont les conséquences désastreuses deviennent de plus en plus imminentes. Depuis l'émancipation de la conscience, il n'est plus logiquement possible que la religion se concentre en un ensemble de dogmes rigoureusement définis et interprétés, dont la garde est exclusivement confiée à une corporation. La raison demande un système religieux qui fasse une part plus large à l'initiative individuelle et se laisse pénétrer des

Digitized by Google

lumières de la science. Quels seront les principes nouveaux destinés à donner dans l'avenir satisfaction à la religiosité humaine, nous l'ignorons. Il est certain toutefois qu'il s'écoulera encore de longues séries d'années avant que l'œuvre régénératrice ne soit parfaite. Il y a toujours plusieurs siècles de distance entre les groupes avancés d'une société et l'esprit de la masse, et l'on ne saurait oublier que les progrès religieux ne sont vivaces que lorsqu'ils s'effectuent par les foules.

Mais encore faut-il, pour qu'une transformation intervienne, que les peuples ne s'attardent pas trop longtemps au christianisme momifié de l'ultramontanisme, ni aux doctrines antiscientifiques des livres révélés. Il est urgent de leur donner une impulsion énergique qui les fasse sortir de leur torpeur et prévienne une corruption totale du sentiment religieux.

On s'explique donc à merveille l'ardeur avec laquelle on agite de tous côtés les questions de ce genre pour lesquelles on affectait naguère une suprême indifférence.

Et quand on voit une petite république prendre l'initiative pour pousser à l'évolution religieuse, on ne peut s'empêcher de s'intéresser à cet exemple; d'autant plus qu'en prenant pour point de départ de ses efforts les religions traditionnelles, elle fait œuvre doublement sage par le motif qu'elle respecte la loi de continuité historique qui domine tout le développement humain et qu'elle échappe au péril de vouloir créer d'une pièce une religion nouvelle, comme l'avait essayé jadis la première république française.

G. Duchaine.

Digitized by Google

CINQUIÈME CENTENAIRE DE BOCCACE.

I

L'Italie n'est plus « la terre des morts ». C'est surtout depuis 1859 que l'amour de l'unité nationale éveille sur tous les points de la péninsule, du *bel paese*, le besoin de revivre. On dirait les symptômes d'une nouvelle Renaissance. Rien ne semble avoir lassé le courage, épuisé le génie de cette vieille race, toujours fière d'habiter le centre de l'Europe. Son patriotisme est ambitieux; il a des allures quelquefois si grandioses qu'on s'attend à n'y rencontrer qu'utopie et chimère. En voyant les Italiens se passionner pour les entreprises les plus idéales, on oublie aisément tout ce qu'ils ont de ferme, de sensé, de persistant dans leur caractère. N'est-ce pas toujours dans le pays de Dante et de l'Arioste, que la profondeur et l'énergie se dissimulent sous les plus frivoles enchantements? M. Francis Wey, qui, dans son beau livre *Rome en* 1874, est naturellement tenté de ne voir dans la grande ville qu'un grand musée, rend cependant hommage à l'esprit pratique, quoique réformateur, de la nouvelle administration. Le journal le moins romanesque du monde, le *Times*[1], démontrait l'autre jour que, sans gasconnade comme sans fanatisme, le nouveau régime avait, en douze années, réalisé plus de progrès que d'autres nations en tout un siècle. Dans un autre *leading article*, l'organe de la métropole britannique

[1] 16 mars et 17 avril 1876.

Digitized by Google

rappelait que les patriotes transalpins savaient habilement associer la modération et la hardiesse, le respect du passé et l'amour des réformes.

Il faut donc s'accoutumer à cette idée que, pour prendre sa revanche d'une vie de mollesse et d'esclavage, l'Italie aspire à redevenir bientôt *Saturnia tellus* et que le *magna virum* de Virgile ne l'effraye pas. Si son admirable sens politique ne lui inspire plus qu'un gentil sourire pour les résurrections théâtrales à la Rienzi, si ses démocrates eux-mêmes n'y voient plus qu'une idée singulière [1], elle n'a garde de rejeter les anciens classiques, sous prétexte de progrès. Elle sait trop qu'ils seront toujours les maîtres, les inspirateurs de ce progrès; elle cherche seulement à les faire étudier d'une façon plus moderne et plus pratique.

Au reste, dans la Renaissance qu'elle se flatte de préparer, c'est principalement le triumvirat des *Trecentisti* qui l'inspire. Ce sont les classiques du XIV^e^ siècle, Dante, Pétrarque et Boccace, ce sont les artistes et les poètes du premier *renouveau* qu'elle aime à invoquer pour augurer favorablement de celui-ci. La politique nouvelle y est particulièrement intéressée; car, comme le faisait remarquer le *Times*, elle y peut trouver d'excellents modèles de *self-government* municipal. Dans ce pays qui est, par excellence, celui du *modus vivendi*, dans cette partie de la politesse moderne, *that rare land of courtesy*, comme dit Coleridge, on voit s'harmoniser des éléments partout ailleurs disparates et réfractaires. Les conspirateurs les plus aventureux deviennent d'habiles ministres, sans renoncer à l'idéal de leur jeunesse. Des poètes tendres et rêveurs préparent une génération de vaillants patriotes. Les sonnets et les canzones se mêlent aux pamphlets et aux manifestes. Les noms de Leopardi, de Manzoni et de tant d'autres charmants écrivains auront leur place dans l'histoire de l'unité italienne.

Tout est riant dans cette terre classique de la grâce, de

[1] *Storia d'Italia narrata al popolo*, p. 41-42. C'est le cinquième traité à 15 *centesimi* que vient de publier la Société milanaise de la *Biblioteca del popolo*.

Digitized by Google

l'élégance et de la courtoisie. Le patriotisme le plus austère, le plus héroïque aime à se montrer couronné de fleurs. S'il faut évoquer le passé, s'il faut l'appui des morts illustres pour ramener la splendeur de la vie nationale, attendez-vous à des fêtes magnifiques où le plaisir et la curiosité semblent seuls d'abord pouvoir trouver leur compte.

Je me souviens d'avoir vu à Lucques, en septembre 1863, une de ces fêtes caractéristiques. C'était le 14, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, et les *contadine* en mantille et en robe de soie se pressaient sous les nefs lombardes de la cathédrale de San-Martino. Après s'être pieusement inclinées devant le *volto santo*, elles s'en allaient aux bras de leurs frères ou de leurs époux endimanchés contempler une belle statue en marbre blanc qui dominait la place San-Michele. Une manifestation patriotique coïncidait avec l'aniversaire religieux. Sur le piédestal du monument que l'on venait de découvrir solennellement aux accents de l'hymne national, on pouvait lire une inscription en lettres d'or : « Au citoyen Francesco Burlamachi qui, dès le XVI^e^ siècle, rêva l'unité de l'Émilie. Le bourreau à tué l'homme ; mais il n'a pu tuer l'idée... » Et vers minuit, aux abords de la gare, malgré l'encombrement des pèlerins et des patriotes, malgré le tohu-bohu des voyageurs attardés et en quête d'un dernier train, au milieu des rires et des danses, on croyait encore assister à une fête où de nouveau le passé et l'avenir se confondaient fraternellement. A voir comme un peuple s'amuse, il est aisé de découvrir le fond de son caractère.

II

Mais le triomphe, l'apothéose littéraire, voilà pour les Italiens la réjouissance publique qui mérite de provoquer le plus grand enthousiasme. Ces compatriotes de Virgile et du Tasse aiment à saluer la souveraineté de l'art et de la poésie. Les plus ignorants participent à cet entraînement national.

M^me^ de Staël, dans sa *Corinne au Capitole*, a magnifiquement dépeint ce génie esthétique dévolu à tout un peuple.

Digitized by Google

« ... Oswald sortit pour aller sur la place publique ; il y entendit parler de Corinne, de son talent, de son génie. On avait décoré les rues par lesquelles elle devait passer. Le peuple, qui ne se rassemble d'ordinaire que sur les pas de la fortune ou de la puissance, était là presque en rumeur, pour voir une personne dont l'esprit était la seule distinction. Dans l'état actuel des Italiens, la gloire des beaux-arts est l'unique qui leur soit permise, et ils sentent le génie en ce genre avec une vivacité qui devrait faire naître beaucoup de grands hommes, s'il suffisait de l'applaudissement pour les produire, s'il ne fallait pas une vie forte, de grands intérêts et une existence indépendante pour *alimenter la pensée*.

« ... On disputait pour savoir quelle ville d'Italie lui avait donné la naissance ; mais les Romains soutenaient vivement qu'il fallait être né à Rome pour parler l'italien avec cette pureté. »

Puis viennent les éloges hyperboliques de la foule ; mais, comme le remarque finement l'auteur, elle se sert si naturellement des expressions les plus poétiques, qu'on dirait qu'elles se puisent dans l'air et sont inspirées par le soleil.

Le sénateur, chargé de complimenter et de couronner Corinne, vante sa grâce et sa gaîté, et ajoute ces mots significatifs : « Cette gaîté ne tient en rien à la moquerie, mais seulement à la vivacité de l'esprit, à la fraîcheur de l'imagination. » Mais il convient de remarquer surtout la conclusion de ce panégyrique : « Nous nous plaisons, dit le prince Castel-Forte, à la contempler comme une admirable production de notre climat, de nos beaux-arts, comme un *rejeton du passé*, comme une *prophétie de l'avenir ;* et quand les étrangers insultent à ce pays, d'où sont sorties les lumières qui ont éclairé l'Europe ; quand ils sont sans pitié pour nos torts qui naissent de nos malheurs, nous leur disons : Regardez Corinne ! »

Par Corinne, en effet, M^me^ de Staël représente l'aimable génie de ce pays. Et il y a une si heureuse concordance entre le passé et les aspirations nouvelles, que l'improvi-

Digitized by Google

sation de la triomphante *poetessa* s'applique encore à l'Italie contemporaine :

« Connaissez-vous cette terre où les orangers fleurissent, que les rayons des cieux fécondent avec amour? Avez-vous entendu les sons mélodieux qui célèbrent la douceur de la nuit? Avez-vous respiré ces parfums, luxe de l'air déjà si pur et si doux? Répondez, étrangers, la nature est-elle chez vous belle et bienfaisante?

« ... Notre air serein, notre climat riant ont inspiré l'Arioste. C'est l'arc-en-ciel qui parut après nos longues guerres; brillant et varié comme ce messager du beau temps, il semble se jouer familièrement avec la vie, et sa gaîté légère et douce est le sourire de la nature, et non pas l'ironie de l'homme.

« ... Pourquoi, s'écrie Corinne, pourquoi suis-je au Capitole? Pourquoi mon humble front va-t-il recevoir la couronne que Pétrarque a portée, et qui reste suspendue au cyprès funèbre du Tasse? Pourquoi... si vous n'aimiez assez la gloire, ô mes concitoyens, pour récompenser son culte autant que ses succès!

« Eh bien! si vous l'aimez cette gloire, qui choisit trop souvent ses victimes parmi les vainqueurs qu'elle a couronnés, pensez avec orgueil à ces siècles qui virent la renaissance des arts!... »

III

C'est la Toscane qui l'emporte aujourd'hui par la pompe et l'esprit de ces commémorations. Après les centenaires de Dante et de Michel-Ange célébrés, en 1865 et en 1874, à Florence, on a, non loin de là, à Certaldo, sur la route de Sienne, honoré la mémoire de Boccace, le 21 décembre 1875. Pour écarter ici, à propos de ce nom littéraire, tout soupçon équivoque, rappelons-nous le haut sentiment patriotique qui loyalement inspire en ce pays les anniversaires de l'Art. C'est, ne l'oublions pas, la terre natale de la Beauté, et tout ce qui participe de ce caractère jouit en Italie de certaines immu-

Digitized by Google

nités que notre rigorisme septentrional ne s'explique pas toujours. Qui sait si la beauté du lac de Garde et les radieux enchantements de la pointe de Sirmione n'ont pas fait croire quelquefois à l'innocuité des vers de Catulle? Il est certain, du moins, que s'il était né à Florence, il aurait sa statue dans la cour des Uffizi, où trônent tant de Toscans célèbres d'une célébrité européenne.

Quant à Boccace, on plaide les circonstances atténuantes depuis Pétrarque, c'est à dire, depuis cinq siècles. « Cette bonne parlure, » comme dirait Brunetto Latini, cette prose classique, la plus ancienne qui ait atteint la perfection par le mélange du latin et de l'idiome vulgaire, voilà le grand argument qui fait taire bien des scrupules. Villemain lui-même, qui n'est pas toujours aussi accommodant, oublie ici le fond pour la forme : « Savez-vous, dit-il, qu'il y a du Cicéron dans Boccace? — Quoi! le style du grand orateur dans les pages d'un faiseur de contes? — Oui, ces formes périodiques, ces phrases si habilement prolongées, cet art de réunir et de grouper une foule d'idées accessoires, ces liaisons savantes du style, cette élégance, cette harmonie se retrouvent dans les descriptions et les récits de Boccace. C'est son langage naturel, toutes les fois qu'il n'est pas licencieux ou comique. Les vengeances de l'amour, les combats de l'amitié, la résignation de la vertu lui ont inspiré cette éloquence. » Dans cette demi-apologie du *Décaméron*, nous retrouvons presque celle de M. Nisard à l'égard de l'*Heptaméron* de la reine Marguerite. Le conteur français finit même par passer au rang des moralistes; car le critique, ce semble, ne veut pas admettre qu'un livre dédié à la puritaine Jeanne d'Albret puisse avoir eu une inspiration immorale. D'ailleurs, conclut-il, l'Heptaméron ouvre l'histoire de la prose littéraire.

Il faut bien remarquer aussi que Boccace, écrivant avant l'invention de l'imprimerie, ne se doutait pas de la grande publicité qu'obtiendraient un jour ces historiettes faites pour désennuyer quelques désœuvrés de la cour de Naples. C'est à ce point de vue encore que peut s'expliquer l'enthou-

Digitized by Google

siasme de son ami Pétrarque, qui voulut mettre en latin la touchante histoire de *Griseldis*. La réputation de ce style valut au conteur une chaire publique à Florence, où il commenta le grand poëme de Dante. A Certaldo, où Boccace est mort, on vit longtemps son tombeau au milieu de l'église Saint-Jacques.

En 1503, dans cette même église, le podestat fit placer en face de la chaire de vérité un buste de l'auteur tenant son Décaméron in-folio sur la poitrine. Enfin, le concile de Trente classa l'œuvre joyeuse parmi les livres prohibés jusqu'à parfaite correction. Mais lorsqu'elle eut été corrigée par une commission de théologiens de Rome, l'académie florentine *della Crusca*, à peine fondée, protesta contre la mutilation. A son tour, l'édition académique déplut aux deux partis en lutte. Pour terminer la querelle, le grand-duc François Ier confia la révision à Salviati. C'était l'oracle de la philologie, le Vaugelas florentin. Mais si celui de Paris, pour fonder la langue nouvelle, s'en tint à Amyot en proscrivant Rabelais, Calvin et Montaigne, le grammairien de Florence n'hésita pas à faire de la prose de Boccace la base de l'italien littéraire. Il ne faisait qu'obéir à l'opinion nationale. Même au XVIIIe siècle, le docte Mgr Bottari envoya à la Crusca des dissertations pour disculper Boccace qui, après tout, mourut chanoine. Quant à sa prose, voilà déjà cinq siècles qu'elle demeure le parangon du *parlar toscano*. Le centenaire de Certaldo n'a donc rien qui doive étonner : le badin narrateur est devenu ce que le philosophe américain Emerson appellerait *a representative man ;* il représente, en effet, la persistance du beau langage toscan depuis le XIVe siècle. La prose française de cette époque n'a que Mandeville, Jean Lebel et Froissart, qui ne sont guère compris des nombreux lecteurs de Bossuet et de Voltaire.

IV

C'est à Livourne, le port maritime de Pise, de Lucques et de Florence, c'est dans cette ville un peu cosmopolite, très

Digitized by Google

commerçante, fort peu artistique, qu'un armateur a publié un des plus curieux souvenirs de la fête de Boccace. Comme la Fontaine dans son épître au docte évêque Huet, il peut se dire : « Entêté de Boccace. » Il a donc voulu faire un livre qu'on pourrait appeler *votif*. C'est un hommage rendu au prosateur classique par tous les patois et dialectes qui se rattachent plus ou moins à l'Italie. Il s'agit d'un volume splendide, de 736 pages grand in-octavo, avec fac-simile et portrait authentique du célèbre conteur. *I parlari italiani alla festa del V centenario di messer Giovanni Boccacio. Omaggio di Giovani Papanti*[1].

Comme Pétrarque et Mgr Bottari, M. Papanti oublie patriotiquement les gaîtés un peu gauloises du Décaméron pour n'y voir que le modèle de la prose italienne de tous les temps. Toutefois, dans ce trop fidèle miroir de la société florentine au XIV^e^ siècle, il préfère quelques parties où la licence de la satire des mœurs ne trouble pas la pureté du plus naturel des styles élégants. Ce zélateur du grand classique national a donc pu, sans qu'on y trouve à redire, emprunter au fameux répertoire des fabliaux du moyen âge une histoire qui fût piquante sans immoralité, spirituelle sans cynisme et charmante sans dévergondage. Telle était pour lui, comme elle le sera pour tous ceux qui parcourront son livre, la neuvième nouvelle de la première *Giornata*. Le narrateur y veut prouver qu'un mot, dit au hasard et sans dessin prémédité, est souvent plus efficace, pour corriger certaines gens, que ne pourraient l'être les remontrances et les reproches les plus vifs.

« Je dis donc, raconte-t-il avec son fin sourire, que du temps du premier roi de Chypre, après que Godefroid de Bouillon eut conquis la Terre sainte, une dame de Gascogne alla, par dévotion, à Jérusalem, visiter le saint sépulcre.

[1] M. Papanti, dit-on, possède une curieuse bibliothèque de conteurs ou *novellieri*. — Parmi les livres provoqués par ce cinquième centenaire, on peut encore citer : « Boccace, ambassadeur (*ambasciatore*) à Avignon, » par le D^r^ Attilio Hortis, bibliothécaire de Trieste.

Digitized by Google

A son retour, elle passa par Chypre, où elle fut insultée et indignement outragée par de mauvais garnements.

« Si en fut tant dolente que merveilles (traduit M. Gaston Paris, en français du XIVe siècle) et pour riens ne se voult apaisier ; si se pensa qu'elle s'en iroit clamer au Roi dou païs, mais dit li fu que toute sa peine i gasteroit, que il estoit de trop lasche vie et trop pou valoit, et que folie seroit de s'atendre à lui pour vengier les vergoignes à autrui faites, qui en souffroit à lui meisme faire sans nul mesure, et jà, pour blasme qu'il en eust, ceste sienne vilté ne laissoit.

« Si bin (continue, en wallon liégeois, un autre traducteur, M. Auguste Hock[1]) qui l'prumi v' nou qu'aveut quèqu' displis di s' pârt ni loukive nin di lî dire si compte sins nolle rit' nowe. Li madame, oyant çoula, n'avat pus nolle fiance d'esse rivingèie ; mais po broyî on pau ses mèhin, il li v'nat ès l'idêie de hign' ter comme il fât li flâwistè dè Roi.

« Ièlle s'a présinté (poursuit le traducteur montois, M. le professeur Descamps[2]) d'vant li tout in breyant : « Ah ! çà, d't-elle, Fieu, je ' viès niè ici avé l'espoir qué tu m'ervingeras dé l' rouffienn' ri' qu'on m'a féet subi ; mès séûr'mint, pou l' radouci, èj' viés t' démander dé m' baïer l'ercetté qui t' apprind à supporter si bè lès affronts qu'on t' fiet (à c' qu'on m'a dit).

« Di manière qui (poursuit en namurois M. Daras), racordée pa vos, ji puche avou patiince suppoirter li menne, liquelle, Dieu li sait, si ji poleuve li fer, ji vos l' passereuve volonté, puisqui vos estoz si bon indurent[3].

[1] Si bien que, lorsqu'on avait quelque mécontentement de sa part, on pouvait impunément décharger son cœur devant lui, de la manière la moins respectueuse. Sur cet avis, la dame désespérant de pouvoir tirer vengeance de l'outrage qu'elle avait essuyé, se proposa de dauber du moins l'indolence et la lâcheté du roi.

[2] Elle se présenta devant lui, fondant en larmes : « Je ne viens pas, Sire, lui dit-elle, dans l'espérance d'être vengée des insultes que j'ai reçues ; je viens seulement supplier Votre Majesté de m'apprendre comment elle fait pour pouvoir supporter les affronts et les injures qu'elle essuie tous les jours, à ce qu'on m'a dit. »

[3] Peut-être qu'à votre exemple, Sire, je pourrai souffrir patiemment l'outrage qui m'a été fait, et duquel je vous ferais bien volontiers cadeau, s'il m'était possible, puisque vous avez une si belle patience.

Digitized by Google

Pour achever maintenant le conte en wallon du Condroz, nous emprunterons le dernier paragraphe à la version de M. Damoiseaux, préfet de l'athénée de Mons :

« Li Roi, qu'avût todi si nawe et palot disqu'à c' moumint-là, sonla s'dispierter tot don cô, et k'minçant po l' toirt qu'aveut s' tu fait alle dame qu'i r'vingea rudemint, i s' metta à porsûre sin nou pardon, tot quî s' permettèf dè fer' ne saquoi d' contraire à l'honneûr di s' couronne[1].

V

D'où tirons-nous cette bigarrure de patois, ce mélange de traductions disparates ? Du livre même de M. Papanti. Dans une préface trop modeste, il ne parle que de ceux qui l'ont aidé à composer cet *omaggio* au « père de notre prose ». Il lui a paru qu'il pouvait inviter non seulement tous les Italiens, mais même les Français, les Espagnols, les Portugais, les Suisses et les Belges à fournir pour son livre commémoratif une traduction de la même page de Boccace. Certes, ce n'est pas pour compter les Wallons au nombre des Italiens, comme récemment un prêtre roumain mettait les Wallons aussi bien que les Rhéto-romans parmi les Valaques, afin d'arriver au fantastique total de 16 millions[2]. Pour bien prouver qu'il nous laisse notre nationalité, M. Papanti a fait précéder les versions belges d'un excellent extrait de l'article que M. Alphonse Le Roy a consacré à la topographie linguistique du pays wallon (*Patria Belgica*, III, 556).

Au reste, pour les *sept cents* traductions que M. Papanti est parvenu à recueillir par une piété littéraire prête à tous les sacrifices, ce répertoire dialectologique contient les

[1] Le roi, qui, jusqu'alors, s'était montré insensible à tout, ne le fut point à ce discours, et comme s'il fût sorti d'un profond sommeil, il s'arma de vigueur, commença par punir sévèrement ceux qui avaient offensé cette dame, et fut, depuis, très exact à réprimer les attentats commis contre l'honneur de sa couronne.

[2] Emile Picot, *les Roumains de la Macédoine*. Paris, 1874.

Digitized by Google

études les plus curieuses. Ce sont des « contributions » apportées par les hommes les plus compétents. Cette liste si honorable suffirait déjà à prouver combien la fête de Boccace a éveillé de sympathie dans toute la péninsule. N'oublions pas non plus le tour de force de l'éditeur M. Vigo, qui, en fort peu de temps, a pu obtenir pour sa publication une parfaite exactitude typographique, malgré tant de textes divers, souvent incultes et presque toujours peu connus. Il est même à regretter que ce beau recueil ait dû se faire si vite. Avec plus de temps, et moins absorbé par les soins de ses affaires, M. Papanti aurait pu, sans doute, réaliser lui-même ce qu'il se borne à indiquer aujourd'hui comme un pieux desideratum recommandé au zèle des *dialettologi*. La linguistique fait des patois ou dialectes ses principaux sujets de comparaison et de controverse. En même temps, elle exige un groupement sérieux par affinité, par voisinage ou par analogie.

Rien qu'à feuilleter au hasard ce répertoire des *Parlers italiens*, on reconnaît l'importance des documents recueillis. Presque tous les traducteurs et contributeurs de la 9ᵉ nouvelle se sont empressés d'ajouter à leur version quelques notes précieuses pour la future géographie des langues romanes.

Comme on le devine sans doute, c'est pour la carte linguistique de l'Italie que se rencontrent ici les renseignements les plus curieux et les plus positifs. Aussi bien, ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans ce pays de tant de foi patriotique, on cherche à confronter tous les dialectes encore persistants, comme aussi toutes les variétés de l'ancien langage. C'est ainsi que M. Papanti a pu donner pour premiers spécimens de sa nouvelle polyglotte, des textes provinciaux datant du XVIᵉ siècle. Il les emprunte à Leonardo Salviati, principal fondateur de l'Académie *Della Crusca*. Au nombre des *Antichi testi Salviateschi*, réunis par ce puriste ultra-florentin, on trouve les anciens patois de Bergame, de Bologne, de Florence, du Frioul, de Gênes, de l'Istrie, de Mantoue, de Milan, de Naples, de Padoue, de Pérouse et de

Digitized by Google

Venise. Les commentateurs Tiraboschi, Berti, Fanfani, Leicht, Isola, Moise, Dall'Oca, Fornari, D'Ambra, Dalle Vedova, Rossi, Nardo, presque tous professeurs, magistrats ou membres de la Commission royale pour les textes de langue (*testi di lingua*), démontrent combien la transcription de Salviati est encore arbitraire et peu philologique. Plus d'une fois ils remontent jusqu'à des documents du XIII^e^ siècle pour débrouiller une des variantes hasardeuses introduites par le pédantesque académicien.

VI

Dante déjà, dans son livre latin *De vulgari eloquentia*[1], insiste sur la situation centrale et favorable de la langue italienne. Il n'y compte pas moins de seize idiomes principaux se subdivisant de ville en ville, et même de quartier en quartier. Il parle d'un millier de sous-dialectes. S'il accorde la prééminence au florentin, c'est qu'il lui semble se rapprocher le plus naturellement de ce *vulgaire illustre*, prototype de l'italien littéraire et tendant à devenir la langue ordinaire de tous les citoyens instruits et bien élevés. A tout prendre néanmoins, le langage idéal « *illustre, cardinale, aulicum et curiale*, illustre, cardinal, aulique et courtisan, est celui qui, sans paraître appartenir en propre à aucune ville d'Italie, se retrouve dans chacune d'elles. *In quolibet redolet civitate, nec cubat in ulla* ».

Boccace, le commentateur de Dante, a été lui-même l'objet du plus ancien glossaire que l'on connaisse, celui de Lucillo Viterbi, en 1535. Telle est l'importance nationale de la prose du Décaméron que, huit ans après Lucillo Viterbi, parut déjà un nouveau glossaire, celui d'Alunno, qui eut plusieurs éditions. Aujourd'hui encore, jusque dans les livres destinés à ramener la jeunesse italienne à la vraie

[1] M. E. Aroux, dans son *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste* (p. 384), prétend que ce livre, où l'on traite le parler romain de grossier et de honteux (*turpissimum*), n'est, au fond, qu'une diatribe contre la curie romaine.

Digitized by Google

langue nationale exempte de gallicismes et de germanismes, on voit figurer Boccace [1].

L'étonnante fortune de cette prose si fine et si durable n'a fait que gagner à la fameuse querelle de la *lingua toscana in bocca romana* (langue toscane avec prononciation romaine). La primauté de Florence a été défendue de nos jours par l'illustre Manzoni. Il y a même eu ce qu'on appelait la *proposta Manzoni*. En 1866, entraîné par son patriotisme unitaire, l'auteur des *Fiancés* alla jusqu'à soutenir que le florentin devait absorber tous les dialectes. « Les partisans trop zélés de cet idiome, dit M. Amédée Roux (*Hist. de la litt. contemporaine en Italie*, p. 348), oublient que cette langue italienne qu'ils disent « morte » est parlée sur tous les rivages de la Méditerranée, dans des villes de cent mille âmes, telles qu'Alexandrie d'Égypte, et qu'elle y suffit à toutes les relations humaines. Ainsi que le dit fort bien M. Livaditis, la question de la langue en Italie est tout simplement une question d'instruction publique; les dialectes de l'Italie disparaîtront tour à tour comme ceux de France, et les bons esprits d'outre-monts devraient songer non pas à substituer à leur langue nationale l'idiome d'une province, mais bien à purifier le *volgare illustre* par l'élimination graduelle de termes étrangers qui ne sont guère moins en honneur à Florence qu'à Turin et à Florence ».

C'est assez l'avis de M. Papanti, malgré le luxe de sa publication des patois. Il s'agit là, du reste, d'une vérité générale que nous pouvons nous appliquer même en Belgique, malgré certains wallonistes et surtout certains flamingants particularistes de l'Ouest. En Italie, toutefois, la situation linguistique correspond à la situation politique d'une façon singulièrement exacte. Si les dialectes ont une autonomie persistante, en revanche la langue nationale se retrouve au midi comme au nord, à travers un développement historique de cinq cents ans. Il y a là, quoi qu'on en dise, une grande ressource pour l'avenir.

[1] Cf. *Antologia della prosa italiana ad uso delle scuole compilata da Ottaviano Targioni Tozzetti. Lonviro, 1874.*

Digitized by Google

« La littérature des patois italiens, dit Diez (*Grammaire des langues romanes*, I, 82 *traduction française*), est des plus riches. Elle consiste non seulement en une masse d'œuvres d'imagination en prose ou en vers, mais encore en travaux philologiques, surtout en dictionnaires, et les lacunes qui existent encore seront sûrement comblées d'ici à peu. »

En d'autres pays, en France, en Allemagne, en Belgique, on remarque également un retour de zèle scientifique vers ces vieilles formes qui sont à la veille de disparaître; mais nous croyons qu'ici l'Italie est mieux préparée. Il y a des patois, par exemple celui de Naples, dont on a des poëmes remontant au XII^e^ siècle, *Ciullo d'Alcamo*. Les documents du dialecte sarde sont contemporains de la *Divina Comedia*. Certaines ballades historiques en génois datent de la fin du XIII^e^ siècle. Il y a même une canzone génoise (semi-provençale) qu'on veut attribuer à 1180. Presque aussi anciens seraient le poëme bergamesque : *il Decalogo*, et une pièce vénitienne se rapportant aux Croisades.

« L'unité politique, dit M. Émile Picot [1], a réveillé les études linguistiques. » Avec la méthode s'introduit l'impartialité. Dans l'*Archivio glottologico italiano*, revue récemment fondée par le professeur Ascoli de Milan, on réagit déjà contre le florentinisme excessif. Tous les dialectes offrent des ressources, des richesses dont il faut profiter : « Rien de plus beau que le dialecte romain ; serait-il équitable qu'il restât sans influence sur l'idiome littéraire? » Selon la remarque d'un de ces patriotes éclectiques (M. d'Ovidio dans l'*Archivio*, II, 1[2]), les Florentins eux-mêmes contredisent souvent, dans la pratique, la vieille autorité du *De vulgari eloquentia* de Dante. « Ils rient de bon cœur, dit-il, de toutes les particularités de prononciation

[1] Em. Picot. *De deux publications récentes relatives aux dialectes de l'Italie septentrionale.* (Paris, Maisonneuve, 1874.)

[2] Dès le XVI^e^ siècle, on a contesté l'authenticité de ce traité, dont Corbinelli fit paraître le texte original à Paris, en 1577. M. d'Ovidio y reconnaît la plume et la pensée de Dante.

Digitized by Google

de vocabulaire et de syntaxe des autres Italiens, qu'ils trouvent à tout moment en faute ; mais si ensuite on leur dit que le florentin n'est pas un dialecte comme les autres, mais bien la langue par excellence, ils sont les premiers à s'en moquer et à citer les mots estropiés, les quolibets locaux, etc. »

Quelle que soit, au surplus, l'issue de ses querelles devenues plus courtoises que jamais, on peut prédire que l'unité s'accomplira par influence littéraire et sociale plutôt que par autocratie académique. Il y aura comme une transaction entre l'uniformité nécessaire et les variétés traditionnelles. Jamais, du moins, on ne traitera les patois avec le dédain que l'abbé Pietro Giordani (*Biblioteca italiana*) affectait à l'égard de la *Collezione delle migliori opere scritte in dialetto milanese*. Le bon critique croyait la civilisation compromise par ces publications en patois de Milan. Dans la récente édition des *Poesie milanesi di Carlo Porta e Tomaso Grossi*, comme dans les curieux spécimens fournis par le recueil de M. Papanti, il nous semble, malgré notre incompétence, entrevoir quelques façons de dire qui ne sont pas sans caractère. Au centre de la haute Italie, entre la rudesse du Piémontais et la douceur du Vénitien, le dialecte milanais a quelque chose de français, de wallon si l'on veut. On y peut tout particulièrement étudier l'influence étrangère. Il suffit de commencer par le texte ancien de Salviati auquel M. Pasquale Fornari, professeur de l'Institut royal de sourds-muets de Milan, oppose une traduction contemporaine. Mais la partie la plus intéressante, la plus neuve, peut-être, c'est le commentaire qui, bien que savant et philologique est curieusement ranimé, égayé par des plaisanteries charmantes et, pour tout dire, italiennes. Dans ce fouillis d'observations sur un *ü* plus français qu'italien, ou sur tel autre menu symptôme de *bastardume di lingua* (comme s'exprime l'illustre commandeur Cesare Cantù), on se surprend à répéter ce que Beyle (Stendhal) a si finement dit de la gaîté italienne.

Voyez, par exemple, comme un des nombreux collecteurs

Digitized by Google

de cette dîme patriotique, le professeur Aguilhon, raconte sa mésaventure à propos du véritable *milanesamente*, de l'authentique *Ambrosionamente*. Avec quelle candeur exempte de vulgarité, il vous parle du patois de *mia buona mamma* et de ses deux neveux qui se moquent de sa transcription hasardeuse : *sorridersi d'un risolino!...*

Au reste, il faut reconnaître qu'à l'appel du généreux éditeur de Livourne, tout le monde, des Alpes jusqu'à l'Etna, s'est mis bravement à l'œuvre pour faire tenir la langue d'or de Boccace (*la colta e forbita eleganza del Certaldese*) dans tous ces patois souvent si frustes, si incultes, si dénués de tout l'attirail nécessaire à l'ampleur périodique[1]. On sent bien que toute cette ardeur s'inspire d'une pensée qui n'est pas frivole. A travers l'obstination, la longue persistance des plus singuliers idiomes, on reconnaît toujours le sentiment de la solidarité nationale. Il y a là une beauté incontestable, puisqu'il est généralement reconnu que la beauté résulte de la variété autant que de l'unité. L'harmonie s'accomplit spontanément, *da se*, par une évolution naturelle. Pas d'académie autocratique, pas de centralisation *à priori*. Partout, au contraire, dans les temps qui doivent préparer la maturité nationale, des centres particuliers, des foyers libres et puissants. Dans ce panorama des *parlari italiani*, la gamme des nuances, des tons, des demi-tons, des variétés imperceptibles, nous rappelle fidèlement les péripéties, les aventures, le *corso ricorso* de l'histoire d'Italie. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, dans cette lente transformation unitaire, dans cet éparpillement primitif qui se résout en unité organique quelque chose à apprendre pour les pays qui, comme le nôtre, s'inquiètent quelquefois de la diversité de race ou

[1] Outre les nombreux spécimens des patois et des dialectes du royaume d'Italie, le livre de M. Papanti contient encore : 1° les *parlari italiani* des populations étrangères à ce royaume (Corse, Dalmatie, Istrie, Gorice, Fiume, Monaco, Nice, San-Marin, Tessin, Grisons et Tyrol); 2° langues étrangères parlées en Italie (albanais, arabe, grec moderne, slave, romano slave, allemand); 3° appendice néo-latin (français, provençal, wallon, ladinique, catalan, portugais, daco-roumain, macédo-roumain, savoisien).

Digitized by Google

de langage? N'est-ce pas par la libre expansion des éléments historiques qu'on a encore le plus de chance d'aboutir à l'union durable, à l'unité nécessaire? L'Italie, qui a si souvent, dans le passé, donné des leçons de goût et de poésie, pourrait bien en venir à donner des leçons de sagesse et de politique. Qui sait? Elle enseignera, peut-être un jour par l'autorité de son propre exemple, qu'au lieu d'aller du centre à la circonférence, comme ont fait tant de peuples, il convient plutôt de partir de la périphérie, afin de n'omettre aucun élément de civilisation.

J. STECHER.

Digitized by Google

LE SERMON DE L'ABBÉ GOYET[1].

Un matin, Jacqueline, appuyée sur son balcon entre les deux fiancés, respirait l'air frais ; sa vanité satisfaite abandonnait à sa jeune cousine les dépouilles opimes du vaincu.

« Je veux, disait-elle, que mes fils soient bien élevés. Mon vœu le plus cher est d'en faire des gentilshommes d'autrefois. Le vent qui souffle en ce moment emporte les conquêtes de l'esprit du mal. Il est évident que les idées modernes rétrogradent. La volonté divine se manifeste, la protection de la sainte Vierge est visible ; le règne des monastères reparaît ; la France redevient croyante. »

Tout en parlant, elle interrogeait l'horizon et donnait de temps en temps des signes d'impatience, portant sa lorgnette à ses yeux ou regardant à sa montre. Elle la tenait encore à la main au moment où l'abbé tourna autour de la pelouse, puis entra sous le vestibule de la maison.

Jacqueline sonna : un domestique parut.

« Dites à l'abbé de venir me parler à l'instant, » dit-elle d'une voix impérieuse.

Une minute après, l'abbé était là.

La comtesse alla à sa rencontre tenant à la main la montre qu'elle lui mit sous les yeux.

« Monsieur l'abbé, dit-elle, nous ne sommes plus dans nos conventions ; les enfants doivent avoir leur leçon

[1] *Suite et fin.* Voir les livraisons des 15 avril et 15 mai 1876.

Digitized by Google

tous les matins à neuf heures : il est dix heures et un quart ».

L'abbé Just rougit, essuya la sueur qu'une course précipitée faisait perler à son front et répondit :

« Je suis un peu en retard, madame, il est vrai, mais le curé de la paroisse m'a chargé de faire deux fois par semaine, après ma messe, une exhortation religieuse aux enfants qui se préparent à la première communion.

— Il ne peut entrer dans nos vues que vous fassiez partie du clergé actif.

— Aussi n'est-ce point là mon intention, madame, du moins tant que je serai dans votre maison; mais il m'a semblé que je pouvais faire quelque bien sans enfreindre mon devoir envers vous.

— Ma femme de chambre a dû s'occuper pendant toute une heure des enfants qui vous sont confiés. Cela dérange son service. Je vous ai prévenu ».

Et, congédiant ce prêtre qu'elle venait de ravaler à l'état de domestique, elle lui tourna le dos et se remit au balcon.

Bruno, resté sur le palier, avait tout entendu. Il jeta les yeux sur son frère et le suivit dans la salle d'études où les jeunes comtes attendaient.

« Tu souffres cela, toi? dit-il d'une voix sourde. Et pourquoi souffres-tu cela? »

Le prêtre lui fit signe de se taire et commença l'enseignement; mais ses mains tremblaient et il savait à peine tenir le livre.

« Si tu veux former des hommes, commence par être un homme toi-même.

— Bruno, nous parlerons de tout cela plus tard! Ce n'est ni le lieu, ni le moment.

— Soit! mais il y a une résolution à prendre ».

Les trois garçons qui se savaient destinés à la profession de « riches » attendaient leur leçon.

« Le comte Louis a eu hier quinze ans, et il doublera sa quatrième, prononça le précepteur en corrigeant le thème.

Digitized by Google

— Déjà doublée! fit le gamin, l'instruction ne saurait être trop solide. »

Le jeune garçon récita quelques mots de son *de viris illustribus*, puis demeura court sans vergogne et agitant ses longues jambes sous la table.

« C'est désespérant !

— Monsieur l'abbé c'est la faute à papa. Il m'a donné une leçon de billard à l'heure de l'étude.

— Et vous, Gaston? »

Gaston était un ravissant petit garçon de sept ans, aux cheveux bouclés, aux yeux étonnés; on l'appelait encore bébé.

« Je sais ma leçon, moi, » dit-il.

Il récita sa fable tout d'un trait et présenta fièrement un cahier très proprement tenu dans lequel son devoir était écrit avec le plus grand soin : il rougissait de plaisir tandis que l'abbé donnait des signes de satisfaction.

« Bien! mon ami, dit le précepteur ; vous monterez d'une classe en octobre sans aucun doute et, si vous continuez à travailler avec ce zèle, j'ose vous prédire un bel avenir ».

Le comte Louis, qui, le bras en avant et la tête collée à l'épaule, dessinait des arabesques à la plume, dit d'une voix traînante :

« Monsieur l'abbé, vous nous avez un jour engagés à vous demander l'explication des choses que nous ne saisissons pas bien ; nous le permettez-vous encore?

— Sans doute.

— Eh bien, je voudrais savoir à quoi ça servira à bébé de se faire un avenir?

— Monsieur, lui répondit le prêtre avec gravité, vous êtes d'âge à comprendre que, si la question d'avenir se complique pour certaines classes de la question d'argent, elle n'en devient que plus importante pour les classes qui n'ont pas ce souci : c'est en ce cas une question de conscience. Tout homme est tenu d'être utile à son pays, à ses semblables et à lui-même.

— Mais il n'y a pour les gens « de la société » que deux

Digitized by Google

carrières : la politique et la guerre. Et en Belgique ce sont des jeux innocents, comme dit papa.

— On peut aussi se faire homme d'église, dit Adhémar. Maman a un grand oncle qui est archevêque et nous avons un cousin qui est Prémontré.

— Il faut raisonner d'après un point de vue plus élevé, continua l'instituteur, et prendre vos modèles dans l'aristocratie anglaise, qui fournit tant d'hommes de mérite.

— Mais enfin, dit Louis, vous ne nous ferez jamais croire, monsieur l'abbé, qu'avec la certitude d'avoir un jour de la fortune, on se donne autant de mal qu'un bourgeois qui espère en acquérir une.

— Sapristi ! quelle logique, s'écria Bruno, et, s'adressant au second fils du comte : Mais vous, monsieur Adhémar, quelle serait bien votre vocation?

— Les chevaux ; papa assure que je suis né sportsman. Je parie déjà par correspondance.

— De tout temps les chevaux ont mené un homme très loin. Et toi, monsieur Bébé, quel état choisirais-tu ?

— La campagne avec monsieur l'abbé, » dit l'aimable enfant en baisant la main de son précepteur.

En recevant ce témoignage d'affection naïve, l'abbé se sentit touché jusqu'aux larmes, mais il n'en voulut rien laisser paraître et, ouvrant son livre, commença la leçon.

Au même instant le comte Louis ferma son cahier.

« L'heure de classe est passée, monsieur l'abbé, dit-il; nons n'avons plus le temps de réciter. Maman exige une régularité de couvent ; notre premier devoir est l'obéissance. »

Le comte Louis, suivi de son frère Adhémar, leva la séance et se rendit à l'écurie, où un palefrenier leur donna une leçon d'équitation.

Gaston seul était resté et imitait avec le plus grand soin son modèle d'écriture. Quand sa page fut terminée :

« Va au gymnase, mon enfant, » dit le prêtre.

Mais Bébé restait là, tout embarrassé.

« Je voudrais vous demander quelque chose.

Digitized by Google

— Demande.

— Apprenez-moi l'anglais.

— Pourquoi désires-tu savoir l'anglais, mon ami?

— Oh! j'ai une bonne raison. Maman parle... de vous remplacer par une bonne anglaise, et... cela me ferait tant de peine!...

— Pauvre petit, dit l'abbé en l'embrassant; ne te tourmente pas et va jouer. »

L'enfant s'envola et les deux frères restèrent assis en face l'un de l'autre, l'abbé les yeux baissés sur un *devoir* qu'il feignait de corriger, Bruno l'enveloppant d'un regard moitié triste, moitié irrité.

« Tu prétends faire des hommes avec ces rejetons-là, toi?

— J'essaye de m'y dévouer.

— Laisse-les à leur espèce en dehors de l'humanité jusqu'à ce que le flot humain passe et établisse le niveau; mais, pour Dieu! cesse de faire ce métier de lâche!

— J'ai choisi ma route, je persévérerai.

— Je ne chicanerai pas la route, si de bonne foi tu prétends moraliser, améliorer, perfectionner; la discussion des moyens est une question de philosophie; mais, si tu tiens à ton idée, fais-toi curé de campagne ou missionnaire, et la culture d'un cerveau abruti ou l'éducation d'un sauvage répondront mieux à tes soins que ne le font ces fils d'une race dégénérée.

— Tu accordes trop d'importance à des propos d'enfants.

— Je juge le fond de la question. Tu as choisi pour carrière le bien et le dévouement? Soit. Mais à qui es-tu utile ici? Je vois un homme inepte, des enfants atteints par la contagion de la corruption et de l'inutilité, une femme démoralisée...

— Je ne puis permettre que tu te trompes un instant de plus au sujet de la comtesse Salazar, qui est une femme vertueuse et d'une conduite irréprochable.

— Je n'en suis pas persuadé le moins du monde! A supposer que ce ne soit là qu'une coquette, sait-on où elle s'arrêtera dans ce jeu dangereux? Mais qu'importe! Personne ne

Digitized by Google

t'a donné la comtesse à garder; personne ne t'ordonne de supporter ses mépris. Il n'y a que la paresse et la gourmandise qui puissent atteler quelqu'un à la table des gens de cette espèce. Tu n'as ni l'un ni l'autre de ces vices. Quoi, alors?

— J'avais tort en ne faisant pas régulièrement mon service.

— Tu éludes ma logique. Je le vois, tu cherches à prendre ton mal en patience et tu veux te condamner au martyre volontaire? Et quel nom faut-il donner à ce que tu souffres, à ce que tu éprouves?...

— Tais-toi! s'écria l'abbé Just en mettant la main sur la bouche de Bruno, tais-toi, je partirai; mais il faut m'accorder quelques jours. Je me ferai rappeler.

— C'est bien, et je suis content de toi. Je différerai donc mon départ de quelques jours aussi afin de pouvoir t'emmener. Nous dormirons après cela en paix. Il ne fait bon pour personne de vivre dans l'air de quelqu'un que l'on a douloureusement aimé; on y respire le feu de la haine ou de l'amour, et se rappeler certaines angoisses, c'est y rentrer. Ne tourmentons pas les cicatrices. Je souffre aussi, moi, depuis que je suis ici, et je suis furieux de ce que la vertu de cette femme soit devenue ma préoccupation. »

Bruno résolut donc de ne pas faire d'éclat en forçant son frère à quitter inopinément le château; il se décida à remplir le programme des jours que son invitation comportait et à demeurer immuable. L'abbé s'engagea, pour couper court à toute interprétation, de solliciter du comte un congé de quelques semaines sous prétexte de santé et jura à son frère qu'il s'en irait au loin.

A partir de cet instant, on le vit tomber dans une morne tristesse et redoubler de soins envers les enfants; peut-être caressait-il le secret espoir que, quelques dispositions se montrant chez les aînés, sa présence deviendrait un devoir de paternité intellectuelle. Il s'attendrissait devant Gaston et cherchait à se persuader qu'il ferait mal en quittant cet enfant. Il ne manquait pas une occasion de mettre la con-

Digitized by Google

versation sur le chapitre des œuvres, afin de faire ressortir la grande charité de Mme Salazar, la protection éclairée qu'elle accordait à l'école, ses visites chez les malades, la sévérité de ses principes, enfin tout ce qui pouvait la disculper. Ce cœur malade devina et pratiqua soudain le grand art que l'on met à sauver l'amour coupable, art ingénieux et sublime qui tient de la bravade du marin fumant sa pipe sur un baril de poudre et de la bonne foi de l'enfant qui ne croit pas mentir, quand, tenant son livre à l'envers, il prétend savoir lire.

Celui qui s'était imposé la loi de juger cette femme pour le compte de son frère, se sentit lui-même doucement entraîné à la défendre; mais il cacha cette tendance qui aurait été un danger réel pour l'abbé. Jacqueline avait renoncé subitement à toute coquetterie et mis la plus grande abnégation à rassurer Yseult; elle s'occupait maintenant tous les jours d'enfants pauvres, d'associations pieuses et de congrégations. Certainement Bruno se trouvait en présence d'une grande dame confite en dévotion, en orémus, appelée à toutes les grâces du dessèchement, et il se mit à douter que ce fût là une créature de mœurs galantes. Le premier amour changé en fiel altère à jamais le jugement; tout bourreau perd sa véritable physionomie aux yeux de la victime qui ne peut plus voir que noir ou rouge. Je suis trompé ou je me trompe : voilà l'éternelle question que s'adresse le cœur dont on a raillé la bonne foi. Sans doute, la fille titrée s'était jadis jouée de l'amour du prolétaire, mais y avait-elle réellement mis la rouerie qu'il lui reprochait? N'avait-elle pas commis une étourderie de jeune fille dont il serait plus digne de s'expliquer avec elle afin de lui pardonner et d'avoir le courage d'en rire? Rire de ce qui fait saigner le cœur est un acte sauvage ou héroïque. Une imagination malade de rancune ne prêtait-elle pas des couleurs exagérées aux avances faites par la comtesse à l'instituteur, et n'était-ce pas un véritable système d'inquisition que d'aller aux écoutes d'un cœur d'honnête homme, coupable tout au plus d'un peu d'émotion? Est-il tout à fait équitable de dénier à une caste

Digitized by Google

l'exercice de quelques vertus et de la charger du monopole de tous les vices?

Tandis que Bruno capitulait avec sa haine, l'attitude de Jacqueline se modifiait. En face du « héros d'Ostende » cette attitude se mélangeait de tristesse, de confusion, d'irascibilité. Au milieu d'une conversation, il arrivait à la comtesse de perdre tout à coup le fil de ses idées, d'essayer de donner le change à son trouble en grondant un domestique ou un enfant, de lever les yeux sur l'étranger et de se détourner pour cacher son émotion. Elle était là, comme une bonne mère de famille, en robe de chambre tout le long du jour; elle ne sortait que pour aller à la messe, visiter son hôpital ou donner quelquefois elle-même l'enseignement à l'école; au retour, elle travaillait avec Yseult à confectionner des layettes pour les pauvres femmes ou des ornements d'église, tout en assistant à la leçon de ses fils. L'air distingué et sérieux de la comtesse exerçait une influence favorable sur les garçons et l'abbé se réjouissait de la tournure que prenaient les choses, croyant, dans son égoïsme inconscient, ne songer qu'aux autres.

Le terme de la visite de Bruno fut, sur une simple invitation du comte, dépassé de huit jours. Il n'était plus question de congé pour l'abbé et aucun des deux frères ne parlait à l'autre de départ. Bruno n'avait plus horreur de Jacqueline; elle lui causait de l'étonnement et lui inspirait de la curiosité, la curiosité du passé : du moins il cherchait ainsi à prendre le change et il lui semblait que s'il lui était donné de pouvoir pardonner à cette femme, il eût après cela marché insoucieux et ferme dans la vie.

L'automne finissait; les brouillards se condensèrent bientôt; des pluies sauvages, fouettées par l'ouragan, éteignirent les derniers rayons du soleil et arrachèrent violemment les dernières parures oubliées par l'été. On entendait les lamentations de novembre dans les arbres, dans les cheminées. Zonnendale n'avait plus de lueurs; chacun y concentrait séparément ses peines ou ses ennuis. Les deux fiancés étaient retournés à Bruxelles et le château, d'un côté à demi enfoncé dans

Digitized by Google

l'étang dont l'humidité moisissait ses murs, de l'autre précédé d'une pelouse sur laquelle tourbillonnaient les feuilles jaunies, était un vrai poème de tristesse. L'intérieur ne démentait guère l'apparence. Le maître se traînait du billard à l'écurie, de la messe à la chasse, et ses petits péchés d'habitude ne l'amusaient plus. Il était bouffi de bâillements, mais se disait fort édifié de voir sa femme exécuter ce qu'il appelait de bons propos et des pénitences de confessionnal.

Un grand feu ouvert brûlait sous la cheminée et jetait ses vives lueurs sur les panneaux de bois gris-cendré; un tapis vert foncé assourdissait les pas; des rideaux de vieux damas se drapaient aux fenêtres. Dans un grand fauteuil, au coin de la table, la châtelaine tirait son aiguille; sa main nacrée, vue à travers la flamme, paraissait transparente; sous les plis d'une chaude robe de chambre sortaient des pieds d'enfant chaussés de maroquin doré; ses traits ciselés n'avaient jamais paru plus délicats, ni les bandeaux de ses cheveux plus négligemment jetés sur son front. La grosse étoffe de laine bleuâtre et foncée dont elle était vêtue faisait *fond* à la distinction extrême de sa personne.

A cette heure-là, en compagnie de ses trois fils, elle avait déjà traversé la campagne brumeuse pour entendre la messe de l'abbé. Depuis quinze jours qu'elle assistait régulièrement aux leçons, les progrès des enfants étaient devenus sensibles. Bébé ressentait une joie extrême de la présence de sa mère, et de temps en temps se penchait vers elle pour l'embrasser : un certain respect maintenait les deux aînés. Dans cette atmosphère, où il n'y avait place ni pour les joies, ni pour les douleurs déraisonnables, Just se rassurait et Bruno sentait qu'il désarmait; car, lui aussi, il était là aux heures de leçon, présentant ses mains à la flamme du foyer et cloué sur place dans l'attente du regard de cette femme dont les yeux se levaient de temps en temps sur lui, mélancoliques et pleins de reproches.

Il restait, il est vrai, à régler le compte de la jeune fille avec le commis négociant; mais ce que les yeux de Jacqueline imploraient, n'était-ce pas un généreux pardon?

Digitized by Google

« C'est à genoux, pensait-il quelquefois, c'est à genoux que je voudrais le lui demander ! »

Il ne s'apercevait déjà plus que c'était le mot « accorder » qu'il aurait dû dire.

Le comte Adhémar récitait son *Epitome* au moment où le domestique, intervenant tout à coup, remit une lettre à Bruno. Celui-ci la lut, tout troublé, puis dit à son frère avec fermeté :

« Il faut songer au départ. »

L'abbé pâlit.

« Quoi ? déjà !

— Je parle de moi; mes affaires me rappellent à Saint-Étienne. Je me suis oublié ici.

— Ah ! monsieur, s'écria la comtesse, différez encore un peu. Je me suis accoutumée à vous; je ne sais si vous pénétrez mes résolutions, mes sentiments, mais j'ai besoin de bonnes influences et d'approbation. Ne croyez-vous pas que sous l'enveloppe mondaine puisse battre le cœur et parler la conscience? »

En parlant ainsi, elle le regardait jusqu'au fond de l'âme.

Il se détourna et répondit qu'il ne comprenait guère ce que sa présence à lui pouvait avoir de valeur.

« Allons donc ! dit-elle avec vivacité, allons donc ! » Et elle se remit à broder fiévreusement, tandis qu'une larme brillait dans son œil.

« Et toi ? demanda-t-il à son frère, retournes-tu en France?

— Lui ! jamais, il ne partira pas ! Avec mes enfants il est ma vertu. Il est aussi mon instituteur; vous, vous êtes mon public, car j'ai besoin de leçons et d'applaudissements pour accomplir la tâche que je m'impose. Je faisais, depuis votre arrivée, trois parts de ma vie... Enfin, monsieur Bruno, vous ne pouvez pas conseiller à l'abbé de manquer à son devoir en abandonnant mes fils au moment où je sens que je vais les sauver !... Car, à nous deux, ajouta-t-elle en baissant la voix, nous les empêcherons de devenir semblables à leur père. N'est-ce pas, n'est-ce pas que vous resterez, monsieur l'abbé? »

Digitized by Google

Et, comme il ne répondait pas, elle fondit en larmes et murmura :

« Si vous partez tous deux, je retourne à Bruxelles ou à Paris, et advienne que pourra! Ne voyez-vous donc pas que je lutte? cria-t-elle en se tordant les mains.

— Si! dit Bruno sincèrement.

— Ne croyez-vous pas, je le répète, que sous les vêtements d'une femme à la mode puisse se trouver une créature bien organisée primitivement, déformée ensuite par l'éducation, les habitudes, par mille influences, mais retrouvant tout à coup sa vie, sa destinée, et parvenant, à force de volonté, à y rentrer?

— Oui,... peut-être.

— N'est-ce pas... un sentiment personnel qui vous fait émettre ce doute? L'orgueil sera-t-il plus fort chez vous que la justice?

— Pardonnez-moi! dit-il en se levant.

— Et... combien de jours de grâce m'accordez-vous?

— Oh! madame... il faut que la semaine prochaine je sois chez moi.

— Eh bien! huit jours, est-ce trop, pour que vous puissiez emporter de moi une impression favorable et permettre à l'abbé de rester?

— C'est à lui à ne pas transiger avec son devoir.

— Monsieur l'abbé, si vous vous trouviez avec ces trois enfants que voilà sur une barque au milieu des flots, vous, unique rameur, auriez-vous le courage de les quitter?

— Je reste, » dit le prêtre.

Gaston sauta sur les genoux de son précepteur et l'embrassa avec cette bonne foi de l'enfance qui désarme la raison.

Jacqueline jeta un cri de triomphe, fit trois pas vers l'abbé, comme si un élan allait la jeter dans ses bras, s'arrêta confuse et mit sa main sur celle de Bruno.

« Je suis digne de ce qu'il fait pour moi, dit-elle, et, avant votre départ, vous-même m'aurez rendu justice. »

Le premier amour de cet homme, qui avait été son amour unique, ressuscita en ce moment avec la conviction violente

Digitized by Google

que l'on acquiert au milieu des tortures d'où l'on sort triomphant. Il vit dans les ténèbres, ou plutôt il prit pour la lumière ce qui n'était qu'un éblouissement du sang; il entendit chanter en lui-même une passion qui y était restée engourdie, mais n'avait pas cessé de vivre; le réquisitoire se changea en poème, et, à tout ce qu'il éprouvait, le regard de la comtesse répondait : Moi aussi.

Il sortit de la maison et s'en alla courir les champs, ne songeant plus à la situation dangereuse dont il avait voulu tirer son frère, ni à ses propres rancunes, ni aux difficultés de sa position. Le péril n'existe pas pour un homme ivre; et, si quelque bonheur est capable de monter au cerveau et de le troubler, n'est-ce pas celui qui éclaterait comme la foudre en plein malheur? Ce qui arrivait à Bruno est au nombre des faits qui n'arrivent pas; aussi, il ne cherchait ni à comprendre, ni à raisonner; il se laissait aller à la volupté d'aimer sans haïr.

Novembre lui octroyait un de ces jours pacifiques qui n'appartiennent à aucune saison et paraissent sans motif, comme un hasard heureux dans une mauvaise destinée. Il arrive que l'on boive à la coupe de vie sans oser la remuer, et, dans ces rares moments, l'instinct nous défend de penser, de peur que nos sensations ne s'évanouissent. Il erra tout le jour, arrachant de temps en temps une fleur tardive dans les buissons et la portant à ses lèvres sans savoir ce qu'il faisait; il ne se sentait pas fatigué et cependant se couchait sur la terre, la tête jetée en arrière pour contempler le nuage; puis, il marchait savourant l'air tiède, admirant le paysage et ne se rendant compte de rien; il eût béni de même les rigueurs de l'hiver. Il remarqua la physionomie d'une petite gardeuse de vaches et lui mit tout à coup sa bourse dans la main; l'enfant courut après lui pour la lui rendre, croyant qu'il se moquait d'elle. Il mit le pied dans une mare, ne doutant pas de la traverser comme Jésus traversa le lac de Tibériade; mais il s'enfonça, ce qui ne le réveilla qu'à demi. Il descendit à grands pas la pente au bas de laquelle coule la Dendre au milieu des grandes prairies. L'heure était mélancolique, le

Digitized by Google

soir commençait et le brouillard devenait pénétrant; Bruno regarda couler la rivière et dit à haute voix :

« Je ferais peut-être bien de m'y jeter. »

Mais il se répondit à lui-même en entonnant un air d'autrefois resté dans sa mémoire et que depuis quinze ans il n'avait osé chanter. C'était une valse entendue au Kursaal d'Ostende, et, tandis qu'il chantait, des larmes coulaient sur son visage.

« Est-ce que je deviens fou? » dit-il encore.

Il reprit à regret le chemin de Zonnendale avec la vague appréhension de sortir de son état d'ivresse. En deçà et au delà de toute folie il y a toujours du malheur. Il dîna en face de la belle châtelaine qui, pendant tout ce repas, se fit la sœur de charité de ces deux frères malades et veilla sur ses regards et ses paroles, afin que rien ne surexcitât leurs sentiments; le son de sa voix était un baume, ses discours respiraient la piété et la douceur, et l'esprit le plus corrompu n'aurait rien trouvé à suspecter à ses intentions.

Tandis que l'on prenait le café, le comte Salazar dit en baissant les yeux :

« Je vais faire le pèlerinage de Lourdes la semaine prochaine.

— Je croyais que vous n'iriez qu'au printemps, dit Jacqueline, et je vous engage vraiment à différer : la saison est mauvaise.

— Ma chère, cela ne dépend pas de moi, je vais par ordre...

— Par ordre? dit-elle étonnée.

— Il faut savoir surmonter le respect humain; j'avoue franchement que je fais ce pèlerinage par ordre de mon confesseur.

— Ah!... un cas de conscience?

— Devant m'absenter pour un temps assez long, je suis très heureux que vous nous restiez, monsieur l'abbé.

— L'abbé ne nous quittera jamais, dit Jacqueline; toutefois, monsieur l'abbé, ajouta-t-elle aussitôt, je ne veux pas vous empêcher de prêcher. Cette pensée est si loin de moi que je désire vous faciliter l'occasion de cultiver l'art de la

Digitized by Google

parole sainte, cet art au moyen duquel on peut faire tant de bien. Si vous saviez comme m'est restée sur le cœur la faute que j'ai commise un jour en voulant absorber tout votre temps au profit de mes garçons! Vous voudrez bien me pardonner cela avec beaucoup d'autres choses encore... Je connais les torts de mon caractère, mais je veux m'améliorer et contribuer à l'éducation de mes fils, ne fût-ce qu'en donnant l'exemple! »

L'abbé écoutait les larmes aux yeux, mais le comte sortit de la chambre en faisant claquer sa langue.

« Vous voyez! dit Jacqueline en suivant le comte des yeux, vous voyez!... Enfin, qu'importe, vous me restez tout à fait, monsieur l'abbé, et vous, vous me restez un peu, monsieur Bruno; mon courage ne faiblira pas... Je disais donc que notre cher instituteur essayera son éloquence d'abord dans la chaire de notre village en donnant, comme il l'avait déjà entrepris, trois fois par semaine, une instruction aux enfants pauvres; j'y assisterai quelquefois avec nos élèves, et quel orgueil sera le mien quand, plus tard, j'entendrai cette même voix retentir sous la voûte d'une cathédrale!

— Oh! madame, dit l'abbé, votre indulgence vous abuse; je n'ai pas la prétention de devenir un orateur.

— S'élever pour le plus grand bien et profit de l'Église ne doit jamais être considéré comme une question d'amour-propre ou d'intérêt personnel; n'est-ce pas votre avis, monsieur Bruno? »

Malgré le trouble de son cerveau, Bruno avait pourtant compris le sens du discours de la comtesse; il fit effort pour redevenir lui-même et répondit loyalement :

« Pardonnez-moi, madame, mais j'appartiens à une autre région d'idées.

— Que dites-vous? La libre pensée, peut-être?

— Je pense, en effet, librement, madame.

— Ah! quel malheur! Je veux essayer de vous convertir, de vous enrôler sous ma bannière; je vous préviens que j'userai de tous mes moyens de persuasion. »

En parlant ainsi, elle promenait ses regards chatoyants sur

Digitized by Google

le visage de Bruno et il se sentait caressé par ces feux follets

« La chose essentielle manquera pour accomplir ma conversion : le temps; mais il est vrai qu'il n'a fallu à Dieu qu'une semaine pour créer le monde, dit-il, essayant de plaisanter.

— Et à la femme une heure pour le perdre, » murmura-t-elle de manière à n'être entendue que de Bruno seul.

Elle se tut, se remit à sa broderie et tint les yeux obstinément baissés.

« Quel est ce rêve! » pensait Bruno en comprimant son front de sa main.

Le reste de la journée s'écoula sans grand échange de paroles, mais selon la sage ordonnance, d'occupations bien réglées; des amusements puérils de la vie de château il n'était plus question. Le changement de la mère moralisait les fils, et l'abbé, s'appuyant avec calme sur la certitude d'être retenu dans cette famille par un devoir à remplir, se laissait aller au seul bien-être qui soit permis au prêtre : la sérénité.

« Ces huit jours seront vite passés! dit Bruno à demi-voix en feuilletant, le soir, un numéro de l'*Illustration*, que, tout en brodant, la comtesse regardait en même temps que lui.

— J'obtiendrai un sursis.

— Ah! dit-il avec un soupir, c'est impossible, je devrais déjà être loin.

— Du moins vous me laisserez... ma grâce, dit-elle tout bas.

— Quand je saurai l'importance du pardon que nous avons à échanger. Madame, une explication est nécessaire entre nous deux!

— Un rendez-vous, à moi? répondit-elle avec une certaine hauteur douloureuse.

— J'ai dit une explication.

— Je vous la dois, et vous l'aurez, mais seulement la veille de votre départ; nous revoir après serait un danger. »

Oui, elle dit cela; elle avait nettement articulé cette phrase avec ces mêmes regards humbles et provocateurs. Aussi, le soir, debout à sa fenêtre ouverte, cherchant à rafraîchir son

Digitized by Google

front brûlant sous le ciel de l'hiver, Bruno tendait les bras aux étoiles.

A ce même moment, Jacqueline se déshabillait en bâillant et répondait avec impatience aux questions que lui adressait M^lle^ Augusta, son ancienne et fidèle camériste.

Ce fut le comte qui communiqua à l'abbé Just la lettre par laquelle, faisant droit aux sollicitations des châtelains de Zonnendale, le doyen autorisait le précepteur à se livrer à la prédication, en lui permettant particulièrement de faire le sermon de charité pour la réunion des Dames de la Miséricorde, à Bruxelles.

Cette nouvelle émut beaucoup le prêtre; non seulement sa vocation l'attirait vers la chaire, mais l'espoir de prêcher devant celle que, dans le secret de son cœur, il nommait *sa dame*, l'exaltait. Il n'osait pas s'avouer cette pensée, et c'est cependant porté sur ses ailes qu'il planait au dessus de la vallée des larmes. Jacqueline le stimulait avec une douceur insinuante et de pieux discours; elle assistait régulièrement aux instructions chrétiennes dans l'église du village, instructions au moyen desquelles l'abbé se préparait au rôle d'orateur. La chose la plus intéressante de ces petits sermons de campagne, c'est que, dans l'intention de pouvoir un jour les faire, l'abbé avait dû apprendre la langue de la contrée, qui, pour les paysans, n'est autre que le flamand. Ce n'était pas très facile pour un homme né en France et qui y avait presque toujours demeuré. Il est vrai qu'un séjour de deux ans à Zonnendale et le contact fréquent des habitants lui avaient rendu l'étude plus aisée. Mais la pensée de Jacqueline, l'espoir d'être utile aux « vassaux » dont elle-même s'occupait, auxquels elle s'adressait en flamand, était au fond des projets de l'abbé, présidait à tous ses pas et à toutes ses impressions.

Il est de ces idées dont on pourrait dire qu'elles coulent avec le sang, s'aspirent et s'exhalent avec le souffle, occupent le commencement, le milieu, la fin d'une journée humaine.

Si l'éloquence de celui que, dans des instants de bonne humeur, la comtesse appelait son cher chapelain ne se fût

Digitized by Google

exercée qu'en flamand, mise à la simple portée des enfants du village, il est certain que cette éloquence se fût peu élevée et qu'il eût été téméraire de conclure à un talent; mais les préliminaires de la gloire du futur Massillon ne s'en tinrent pas là. Au retour de ces instructions chrétiennes, la comtesse discutait avec l'abbé la portée de la voix, la diction, les gestes, lui faisait répéter ses phrases en français, applaudissait à l'une, analysait l'autre, feuilletait l'Évangile et choisissait elle-même des textes. Le grand sujet des entretiens était la préparation du premier sermon sérieux de l'abbé, de ce sermon qui devait être le point de départ d'une carrière célèbre. Car Jacqueline cherchait à lui persuader qu'il y avait en lui l'étoffe d'un Félix, d'un Minjart, de ce que fut jadis Hyacinthe. Et il y avait là beaucoup de vrai. L'abbé Just était un prêtre convaincu; il croyait que l'on peut faire beaucoup de bien avec les moyens dont le catholicisme dispose, et il était persuadé qu'il est loisible à tout homme de bonne volonté qui veut faire ce bien par profession, d'en choisir la forme et la formule. Sa foi était celle de Lacordaire; il regardait à ces hauteurs où le symbole se confond avec le fait et ne croyait pas qu'il fût ni possible, ni important de dégager l'un de l'autre.

Le prologue de la grande solennité du prochain carême fut la lecture que fit l'abbé de son sermon à la famille rassemblée au salon un dimanche après la messe.

Le comte émerveillé déclara qu'avec un pareil abbé attaché à sa maison, il était sûr, après la mort de son cher oncle, d'être élu sénateur; Jacqueline fit un pas vers l'orateur comme si elle allait tomber dans ses bras. Bruno, enfant du monde moderne, assistait avec étonnement à cette scène de l'ancien répertoire : il n'entrevoyait pas le but terrestre de l'enthousiasme de ces trois personnes, mais il s'effrayait de se sentir enchaîné, sans parole, sans voix, sans volonté, dans ce coin de terre ignorant et ignoré.

Cependant, Jacqueline, que les deux frères n'amusaient plus et qui s'était trop avancée, ne savait comment revenir sur ses pas. L'abbé lui était utile, il faisait bien avec le

Digitized by Google

nègre dans le personnel de la maison et il n'y avait rien de plus aisé que de réprimer toute manifestation de sentiment chez un homme déjà porté à se croire coupable ; mais il en était tout autrement du côté de Bruno. La comtesse s'était donné le spectacle en miniature d'un torturé ; sa vanité, ses instincts de comédienne et de déclassée d'un certain monde y avaient trouvé des émotions ; l'ennui avait été son auxiliaire; l'oisiveté, sa complice : c'est la moralité de la plupart des fables de l'aristocratie. Mais ces satisfactions obtenues, elle ne voulait pas pousser les choses plus loin, trouvait Bruno commun et avait hâte de se débarrasser de lui.

Le projet d'un petit voyage à Bruxelles et d'une visite à l'oncle Van Berchem furent imaginés.

Bruno, de son côté, en regardant cette femme, avait quelquefois l'intuition de se trouver en présence d'un de ces sphynx parisiens capables de dévorer des cœurs et des millions ; il pensait alors aux héroïnes des pièces de Dumas, à tous les jolis monstres du monde ancien et moderne, sirènes, charmeuses, fées, enchanteresses plus ou moins légendaires.

« Elle est cela ! disait la raison.

— Mais non, répondait le raisonnement, puisqu'elle habite un désert et vit comme une sainte. »

Pour se faire à lui-même une réponse sensée au sujet de cette femme, il lui aurait fallu connaître son histoire. Que savons-nous de ces énigmes qui se proposent en passant à notre cœur ? Un peu d'eau azurée ou trouble, prise à la surface d'un lac, dit-elle le secret des tempêtes et le mystère des profondeurs?

Bruno avait eu son rôle dans deux courts épisodes ; mais, en deçà et au delà, l'existence entière de Jacqueline lui échappait. Ses intérêts véritables, ses passions, ses chagrins, sa vertu, tout cela n'était pas connu de lui ! Il en est ainsi de bien des amours.

Le mal latent que Bruno portait en lui-même depuis des années ne l'avait, jusque-là, guère inquiété. Il n'aurait peut-être plus songé à cette morsure féminine, si des frémisse-

Digitized by Google

ments ne lui eussent annoncé la rage. Ce climat de château lui était fatal. Tout ce qui se rapportait à Jacqueline lui causait la soif dévorante d'une curiosité en délire et la terreur anxieuse de quelqu'un qui veut savoir et tremble d'apprendre. L'essentiel pourtant était de partir, de se sauver au moyen d'une secousse violente; mais il reculait devant l'effondrement de son rêve et avait peur de se sentir écrasé. Aux grandes choses de ce monde, questions d'intérêts, de fortune, d'avenir, il n'attachait plus ni ses préoccupations, ni ses vœux. Il usait sa raison à se prouver qu'il avait été grandement mauvais d'incriminer son frère et qu'il était aussi grandement sot d'attacher une intention au souvenir affectueux que la comtesse gardait à un vieillard : ces gens-là n'étaient pas des coupables; lui seul désirait le devenir. En vérité, s'il y avait quelqu'un en péril dans cette maison, c'était bien lui-même, et il fallait s'en aller sans perdre un instant.

Dans un moment d'énergie suprême, il se décida à partir sans en parler ni à son frère ni à la comtesse, sans leur faire ses adieux. Il passa une dernière journée à la chasse, c'est à dire qu'il courut les champs un fusil sur l'épaule et tirant de temps en temps un coup en l'air, qui donnait le change à une bizarre colère intérieure.

Quand il rentra, la soirée était très avancée et toute la famille se trouvait encore réunie au salon. Il ne fit pas même acte de présence et monta à sa chambre.

Cette nuit eut cela de particulier que chacun des habitants du château fit sa malle sans qu'aucun d'eux eût le secret de l'autre.

A midi, au moment où sonnait l'angelus, au milieu d'une grande plaine aux confins de laquelle l'horizon touchait de tous côtés, sous un métallique rayon de soleil d'hiver qui faisait paraître plus froide la première gelée, Bruno, qui courait les champs comme un insensé, rencontra la comtesse de Zonnendale à cheval, suivie de son moricaud.

Elle leva sa cravache d'un geste charmant en manière de salut et arrêta Aména.

Digitized by Google

« Bonjour, monsieur Goyet. J'ai fait faux bond à la leçon des enfants, tant votre départ me chagrine. Il me faut de l'air. Je vais essayer de faire une bonne action pour donner le change à mes idées. »

Bruno demeurait interdit, éperdu; le tumulte de son cœur ne permettait pas à sa voix de se faire jour.

« Figurez-vous que ce pauvre nègre n'a pas fait sa première communion et n'a pas la plus petite teinte de catéchisme. Je n'ai jamais été bien certaine qu'une âme habitât dans ce corps couleur de suie; mais, enfin, puisqu'on l'assure, il convient de s'en préoccuper.

— De quel côté dirigez-vous votre promenade, madame? articula enfin Bruno.

— Oh! ce n'est pas tout à fait une promenade. Je vais chez le doyen, à deux lieues d'ici, essayer de m'entendre avec lui au sujet du More, qui, avant d'être à mon service, a demeuré pendant cinq ans dans ces environs. Je saurai ce que ce garçon peut avoir ou non pratiqué pendant ce temps, car ses souvenirs sont aussi obscurs que son visage... Soyez assez bon de dire chez moi que je ne rentrerai pas pour dîner; je ferai le repas du soir chez le doyen;... mais il faut que je vous voie avant que vous ne quittiez Zonnendale.

— Je pars demain à sept heures du matin, madame.

— Venez prendre le thé avec moi, ce soir, à onze heures, dans mon petit salon du premier. J'oubliais de vous raconter que mon mari est parti tantôt pour Lourdes. »

Ayant dit cela, elle continua son chemin.

Bruno savait bien que toute sa vie future devait se passer sans Jacqueline, mais il ne comprenait pas comment il lui serait possible de passer sans elle l'espace de temps qui restait à s'écouler jusqu'à neuf heures du soir. Il était hébété, avait froid aux pieds et était pris de bâillements spasmodiques. N'admettant pas que l'on pût dormir, boire ou manger, il demeura à regarder stupidement une famille de paysans attablés autour d'un plat de pommes de terre : cela lui paraissait enviable et incompréhensible; il écouta pendant plus de dix minutes le bruit que faisait la roue d'une usine et calcula

Digitized by Google

des nombres simples qui devinrent tout à coup indéchiffrables. Aujourd'hui résumait toute sa vie, et, devant sa pensée, demain n'existait pas.

Il marcha toute la journée dans des ornières durcies, à travers l'enchevêtrement des buissons dépouillés par l'hiver, parmi les terres labourées, insoucieux des routes et des sentiers. Il allait, il allait, et le temps n'avançait pas!

Au repas du soir, les deux frères se retrouvèrent pourtant en face l'un de l'autre; il n'y avait à table qu'eux et les enfants. Le repas fut silencieux, malgré l'enjouement qu'affectait Bruno. L'abbé, pensif, le regardait profondément et l'autre se pelotonnait sous ce regard.

On avait entendu rentrer la comtesse dans le courant de la soirée, mais elle ne se montra pas.

Au moment de se séparer pour l'heure du coucher, l'abbé interpella son frère.

« Le jour de ton départ est-il fixé?

— Non, » répondit Bruno qui avait eu l'intention de répondre : oui,

Il monta à sa chambre et resta assis sur son lit, écoutant les battements de son propre cœur jusqu'à l'instant où l'horloge eût tinté le dernier coup de onze heures.

Alors Bruno alla frapper discrètement à la porte du salon particulier de Jacqueline.

« Entrez! » dit une voix douce.

Le regard troublé de Bruno enveloppa, sans rien distinguer d'abord, ce salon faiblement éclairé. Il fit quelques pas en chancelant et se trouva vis à vis de M^lle^ Augusta, qui était assise devant le feu dans le fauteuil bleu de la comtesse.

« Madame la comtesse est partie pour Bruxelles, dit la femme de chambre sans se lever; elle passera l'hiver chez son oncle. Elle est partie ainsi subitement, parce qu'elle craint les adieux pour ses nerfs. Madame est très sensible. Elle me charge de ses compliments pour monsieur Goyet. »

L'ivresse de cet homme changea tout à coup de nature, sans que le cerveau se dégageât, ainsi qu'il arrive lorsque, déjà surexcité, on mêle aux vins généreux un vin d'espèce

Digitized by Google

malfaisante. Il sentit une grande fatigue aux épaules, ses jambes devinrent douloureuses, préludes d'un évanouissement, chose effrayante chez un homme de cette énergie. Il vit *rouge,* se mit à rire et courut à la fenêtre qu'il ouvrit avec violence, soit qu'il eût besoin d'air, soit qu'il eût envie de lancer quelqu'un par là.

« Eh bien! quoi? cria la femme de chambre qui eut l'intuition d'un danger.

— Tiens! » dit Bruno en jetant une pièce d'or à cette fille.

Il regagna sa chambre cinq minutes après l'avoir quittée, espace de temps plus que suffisant pour transformer une existence.

L'abbé Just, qui de son côté avait fait sa malle, mis des papiers en ordre et écrit plusieurs lettres, s'était couché fort tard, mais il n'avait pu trouver le sommeil et s'était levé au petit jour. Il ne parut guère étonné de recevoir à une heure très matinale la visite de son frère, qui venait lui faire ses adieux.

« Tu vois que je pars aussi, dit l'abbé en désignant d'un geste le désordre de sa chambre.

— Tu vas rejoindre la famille du comte Salazar à Bruxelles? demanda Bruno qui paraissait calme mais fatigué et vieilli.

— Non, je retourne en France avec toi.

— En France? D'où vient une pareille résolution?

— Cette résolution date du jour où tu m'as rappelé le point de départ de ma vocation et son but d'utilité. Mon dévouement ici ne saurait être salutaire. J'ai sollicité et obtenu mon rappel.

— Brave cœur!

— Je ne fais simplement que mon devoir.

— Ce qui est quelquefois la chose la plus compliquée et la plus difficile qui soit au monde! Enfin, passons. La famille sait-elle que tu la quittes?

— Non. Je n'ai reçu l'autorisation de partir que hier matin; cela coïncide avec le départ de madame qui va passer quelque temps à Bruxelles. Je profite de ces circonstances

Digitized by Google

pour éviter un retour de faiblesse que me causerait le chagrin de Gaston.

— Tu entres à l'oratoire ?

— J'ai demandé et obtenu la permission de faire un an de retraite à la Chartreuse.

— Une expiation ! s'écria Bruno avec un singulier frisson.

— Grâce à Dieu, tu te trompes ; je n'ai rien à expier ; mais il est des maladies de l'âme auxquelles il faut la prison cellulaire. Dès que je serai remis, je rentrerai dans le clergé actif. Voici ce que j'écris à la famille que je quitte. »

Bruno lut une lettre fort digne adressée par l'abbé à la comtesse ; après l'avoir lue :

« Je vois que tu renonces à faire le sermon de charité.

— Il me serait extrêmement pénible de le prononcer ; il vaut mieux en finir. J'avais été tenté un moment d'envisager la question de charité à un autre point de vue et d'essayer avec une certaine hardiesse de rappeler à leur devoir ces femmes du monde qui m'obligeaient à parler devant elles. Le sermon écrit sous l'inspiration des maîtres du château me paraissait banal. Je l'avais remplacé par autre chose... Mais, encore une fois, il vaut mieux renoncer à tout cela... »

En parlant ainsi, l'abbé prit dans un pupitre un cahier qu'il se prépara à jeter au feu ; mais Bruno le retint et s'empara des papiers.

« Je serais curieux, dit-il, de savoir ce que tu disais de la plus noble des vertus à ces vertus « nobles ».

Pendant que l'abbé achevait de faire sa malle, Bruno resta le front collé à la vitre, l'œil hagard, plongé dans ses méditations. Il serrait les dents par une contraction nerveuse, il froissait entre ses doigts les notes dérobées à l'abbé. Il se mit à les feuilleter d'une façon inconsciente et distraite d'abord ; puis, l'intérêt s'éveilla et, sous l'influence de son caractère exalté, il se passionna étrangement.

« Tu t'étais placé au point de vue de l'humanité, dit-il à l'abbé, et c'est grand dommage que ces Dames ne reçoivent pas la leçon que tu leur préparais. »

Il continua sa lecture, riant de temps en temps d'un rire

Digitized by Google

strident et pénible. Puis, il mit le cahier dans sa poche, colla de nouveau son front à la vitre et, se retournant tout à coup, dit à son frère :

« Tu ne peux te dégager de cette manière de ce sermon. Il ne faut pas laisser madame la comtesse dans l'embarras.

— Je n'ai pas songé à ce côté de la question, je l'avoue.

— On va t'écrire, te supplier, te sommer de ne pas manquer à ta parole; mieux vaut laisser croire que tu es disposé à la tenir. Écris une autre lettre que nous allons composer ensemble, puis laisse-moi le soin d'arranger l'affaire. Je connais un prédicateur renommé dans notre diocèse, je lui écrirai et le changement s'effectuera sans trouble.

— Mais...

— Je me hâte d'ajouter que je ne veux que ta tranquillité; je confesse que je me suis trompé sur le compte de M^me^ de Zonnendale, et je tiens à ne laisser passer aucune occasion de lui être agréable. Tu comprends que, sortant d'une aussi honorable intimité, ton départ ne doit pas avoir l'air d'une fuite. »

Le ton de Bruno était si naturel, que ce fut au tour de l'abbé de demander pardon dans sa conscience à son frère et à Jacqueline. Il se fit une éclaircie lumineuse dans les ombres qui emplissaient son imagination, et il lui fallut tout son empire sur lui-même pour ne pas tendre les bras à Bruno et le remercier de ne pas avoir renversé l'autel élevé dans son cœur.

L'autre lui donna la plume et Just, que mille sentiments généreux exaltaient, écrivit une autre lettre dans le sens désiré par Bruno.

La lettre fut expédiée à Bruxelles pendant que l'on chargeait les malles devant le perron.

« Allons! dit Just avec fermeté en prenant le bras de son frère. Les enfants ne sont pas levés et nous échappons à l'émotion des adieux. Dans quelques heures, selon ce que madame la comtesse m'a communiqué hier soir, ils partiront pour la rejoindre sous la conduite de M^lle^ Franck.

— Ils ne sauraient être en meilleures mains, répondit Bruno.

Digitized by Google

— Pauvre petit bébé ! ajouta l'abbé avec attendrissement. De celui-là, j'aurais pu faire un homme !

— Il gèle, interrompit Bruno en s'enveloppant dans ses fourrures. La comtesse de Zonnendale et ses fils pourront patiner. Grâce à cette distraction innocente, on nous oubliera plus vite. »

C'est ainsi que les frères Goyet quittèrent le château de Zonnendale. L'abbé devait s'arrêter pendant quelques jours au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, afin d'y attendre Bruno, car le négociant avait des affaires à terminer en Belgique ; ce soin rempli, ils se rejoindraient pour prendre ensemble le chemin, l'un de ses foyers, l'autre de sa retraite.

Jacqueline avait fait un coup de tête pour sauver une situation et en conquérir une autre. Elle arriva inopinément chez son oncle sans avoir écrit, sans avoir été invitée. Elle paraissait préoccupée et embrassa affectueusement le vieillard.

« Cher oncle, dit-elle, permettez-moi de recourir à vous dans une petite crise d'existence. J'arrive à Bruxelles afin de placer mes trois fils au pensionnat des jésuites, ils seront ici demain, conduits par ma femme de chambre qui, elle, s'en retournera ensuite à Zonnendale, tandis que moi je reste ici.

— Grand Dieu ! s'écria l'oncle, que venez-vous faire à Bruxelles ?

— Je mets mes enfants en pension, parce que leur précepteur passe au clergé actif ; je vous expliquerai cela. Mon mari est à Lourdes. Je serais femme à rester dans ma solitude, si les Dames de la Miséricorde ne m'avaient nommée pour faire partie de leur comité ; j'ai pensé, à plusieurs égards, que ma présence ici pourrait être très utile. Il ne s'agit pas pour moi de courir les fêtes : je viens pour l'œuvre, rien que pour l'œuvre. Je fournis le prédicateur, je suis dame patronnesse...

— Qu'est-ce que cette histoire ? dit l'avare.

— Si vous refusez de me donner une petite chambre chez vous, une place à votre table pendant quelques semaines, je

Digitized by Google

serai forcée d'aller à l'hôtel et cela me coûtera vingt francs par jour.

— Où les prendriez-vous ?

— Je n'en sais rien. Mais je ne transigerai pas plus avec les bonnes œuvres que vous n'avez transigé avec vos opinions.

— Soit ! Du moins vous êtes tout à fait seule ; ni servante, ni enfants ?

— Je vous le répète, je conduirai mes fils aux jésuites et Augusta retournera tout de suite à la campagne. Je ne vous donnerai pas le moindre embarras, mon oncle, et vous ne changerez rien à vos habitudes. Je ne sortirai que pour nos réunions de Dames. Durant mon absence, mon ménage de Zonnendale ne coûtant plus rien, je ferai des économies pour payer les études des enfants et le pèlerinage du comte. »

Ces dernières réflexions plurent assez à l'oncle et il consentit à loger Jacqueline.

On se préoccupait déjà à Bruxelles, dans *un certain monde*, de la conférence qui devait avoir lieu le 15 janvier, dans une des chapelles de l'Œuvre de la Miséricorde, comme préparation à l'hiver charitable. Nous entendons ici par « un certain monde » la petite fraction qui réside dans toutes les villes, même à Poperingue, Zutphen ou Carcassonne, et qui s'intitule : *la Société*, sans s'être jamais rendu compte de la valeur du mot. Au cœur de ce groupe se trouve la noblesse titrée, à laquelle s'attachent les familles patriciennes et les bourgeois qui ont acheté la mésalliance de quelque baron ; à l'entour gravitent avec l'espoir d'y entrer les représentants des administrations de la finance, des arts, même de l'industrie et du commerce. Par quartiers de noblesse, on en est réellement ; à prix d'argent on s'en fait ; par camaraderie catholique, on s'y fourre.

Cette dernière catégorie a sa petite saison dans la saison ; tout s'élabore alors par motif sacré : les séances musicales où les bourgeoises s'intitulent trois étoiles *** et cachent leurs voix dans les chœurs ; les quêtes à domicile avec une tenue de sainte travestie en mortelle ; les matinées de travaux

Digitized by Google

à l'aiguille pour les indigents et pour les ornements d'églises pauvres, pendant lesquelles les comtesses disent « mon enfant » aux filles d'industriels qu'elles ne daigneront pas saluer dans la rue et « ma petite » aux femmes d'artistes qui ne sont jamais comprises dans les invitations adressées à leurs maris. Enfin, il y a les bals de charité, les concerts de charité, les sermons de charité et cette quintessence du genre appelée : *Fancy-fair*.

Le sermon en question devait avoir lieu en janvier. Le plan de Jacqueline marchait; elle s'était débarrassée de ses enfants et installée dans l'hôtel de la rue du Poinçon. L'hiver mondain suivait son cours; la voyageuse, n'étant pas tenue à recevoir, put se procurer quelques distractions. Sous prétexte de réunions très intimes, de conférences du soir, elle s'échappait assez fréquemment. L'oncle se couchait de bonne heure et une pièce de vingt francs acheta la discrétion du portier qui, interrogé sur l'heure où la comtesse rentrait, répondit invariablement : dix heures. Pas une âme ne pénétrant chez le comte Van Berchem, le secret fut bien gardé. Jacqueline alla au théâtre de la Monnaie en robe de soie blanche et perles, avec Yseult et son mari; elle parut au patinage sur l'étang du bois de la Cambre en velours violet garni d'hermine, chapeau et voile blancs. Tout le blanc faisait ressortir l'éclat artificiel d'une peau conservée d'ailleurs à l'ombre d'une vie d'ennuis. Son Africain la suivait toujours, portant les patins et la pelisse d'hermine; il fit sensation au haut de l'escalier du théâtre, où il attendait la sortie.

Moyennant ces compensations, Jacqueline passa quelques jours assez agréables. Elle ne fut guère dérangée par la présence de son mari. A son retour de Lourdes, le comte Salazar avait reçu la mission d'aller porter à Rome le denier de Saint-Pierre et, enchanté ainsi que sa femme d'échapper pour un certain temps aux ennuis du seigneur châtelain, il était parti pour l'Italie en compagnie de deux autres membres et aux frais du comité.

Cependant, on se préoccupait du prédicateur introduit dans les fastes de l'Église militante par la belle châtelaine

Digitized by Google

de Zonnendale. Des bruits mystérieux circulaient par rapport au futur Bossuet, dont Jacqueline avait découvert le génie. Il était question aussi d'un cas sentimental. Pour être dévotes, les Dames de la société n'en sont pas moins femmes; elles interprètent le mot charité par aumône, mais guère par indulgence. L'apparition de la châtelaine de Zonnendale faisait déjà des jalouses et chacune, suivant son caractère, exprimait cette jalousie, qui, par des yeux au ciel, qui, par des insinuations perfides, qui, par de la sévérité. On se racontait à l'oreille des histoires dans lesquelles figuraient les hôtes du château, le chevalier Van Sterre, cet abbé que Jacqueline protégeait et dont elle voulait faire un défenseur de l'Église. On amplifiait ce que la petite M^me^ Van Sterre avait rapporté, on battait la monnaie de la médisance au moyen de propos de domestiques et on mêlait ces réflexions morales aux remarques sur la toilette d'hier et sur le chapeau d'aujourd'hui.

Le sermon était commenté d'avance. On disait qu'il devait être prêché par un homme qui, après cela, s'ensevelirait à la Trappe ou dans quelque chartreuse; il y avait là-dessous du Rancé ou du Lacordaire. Les réticences mélancoliques de la comtesse excitaient l'intérêt au plus haut point et le futur prédicateur faisait le sujet de toutes les conversations. Il tardait à arriver ou, du moins, ne consentait pas à se montrer avant la solennité.

Le dernier jour arriva, l'heure aussi et enfin le dernier moment.

Le sermon était annoncé pour trois heures. A partir de deux heures, le monde commença d'arriver à la chapelle. Ce fut d'abord un petit noyau de fidèles excessivement comme il faut, ayant places réservées sous la chaire; une foule très comme il faut aussi, mais de moindre choix, se plaça successivement contre le premier groupe; au centre les femmes, sur les ailes les chevau-légers, et la nef se trouva remplie, car le sermon se faisait par invitations.

Les femmes s'examinaient avec une curiosité contenue par la sainteté du lieu. Quelle toilette avait la baronne de H. ?

Digitized by Google

— Les fourrures de la comtesse de V. valaient autant qu'une parure de diamants? — La couturière de M^lle^ de M. avait bien gardé le secret, car la forme de sa robe était une surprise. Il régnait aussi, dans la petite église, une inquiétude sourde causée par l'absence prolongée du prédicateur; de temps en temps, un remue-ménage de chaises donnait passage à quelque dame patronnesse devant laquelle marchait un laquais galonné, jusqu'à ce qu'il l'eût conduite à sa place. Aux deux portes latérales de la chapelle une dame, un chevalier, plus le plat d'argent. Mais l'âme de tout cela était, au milieu de la sainte assemblée, au centre du premier noyau. La comtesse de Zonnendale, aussi blanche que la pélerine d'hermine qui dépassait sa traîne de velours noir, se trouvait agenouillée sur une chaise; à côté d'elle l'aumônière brodée d'or, car Jacqueline avait promis de traverser la foule et de quêter pas à pas. Un très jeune homme, représentant une famille illustre dans le nobiliaire du Brabant, s'était offert spontanément pour la conduire. C'était là une noble conquête, car ce jeune homme, indécis jusqu'à ce jour entre les traditions généalogiques et les idées progressistes, s'était laissé enfin toucher par la grâce qui avait pris pour cela les traits de M^me^ de Salazar.

Au milieu de l'émotion générale, causée par les retards du prédicateur, le cœur de Jacqueline seul était tranquille. Elle avait reçu le matin même un télégramme annonçant l'arrivée de l'abbé par le convoi de deux heures et demie.

A trois heures et un quart, un frémissement parcourut l'auditoire, car on venait de voir apparaître dans le fond de la chapelle la crosse du bedeau, lequel, tout habillé de noir, perruque poudrée, précédait le prédicateur revêtu du surplis et de l'aube. Le suisse, sa hallebarde à la main, frayait la route. Le prédicateur était un bel homme, en pleine séve et en pleine maturité, d'une énergie contenue que l'on entrevoyait sous l'austère cuirasse de la volonté. Malgré lui, sa grande taille se cambrait au lieu de se courber, et ses paupières, abaissées par la contraction de sourcils tourmentés, révélaient l'ardeur.

Digitized by Google

Quelques personnes qui avaient connu le comte de Zonnendale et sa famille au temps où ils habitaient Bruxelles, ne retrouvèrent pas les traits de l'abbé Just dans ceux du prédicateur et pensèrent que sans doute le comte avait changé de précepteur. De tous côtés on se disait avec curiosité :

« Voilà l'abbé Goyet. »

Seule Jacqueline put se dire :

« Ce n'est pas l'abbé Just, c'est Bruno ! »

Qu'allait-il se passer ? Qu'était cette vengeance ? Que faire ?

Cette femme n'avait que quelques instants pour se décider à un éclat public, pour se reconnaître dans la confusion de ses idées et de ses craintes. Mais, tandis qu'elle était en proie à l'incohérence de ses sentiments, le temps s'écoulait.

Posé dans son immobilité, se drapant dans son recueillement, maître et ordonnateur d'une heure unique dans sa vie, Bruno Goyet commanda à l'océan de ses passions de se taire.

Il commença ainsi :

« Appelé à l'honneur de parler devant une assemblée brillante, élevée, choisie, selon le monde, je devrais suivre l'exemple de tous les orateurs et vous adresser une banale supplique d'indulgence. Je n'en ferai rien. Je ne viens pas ici pour vous plaire, mais pour vous éclairer. N'ayant point comme Paul le don céleste de parler aux grands d'Athènes après avoir parlé aux humbles de Bérée, je ne vous cache point que je crains d'être au dessous de la tâche que l'on m'a imposée. Mais, me souvenant des devoirs du prêtre, je surmonte toute considération étrangère, je m'appuie sur les préceptes de l'Évangile et j'aborde directement la thèse saisissante que j'ai à présenter devant vous. Je dis saisissante, j'aurais dû dire terrible ; car la thèse de la charité, c'est la thèse même de l'humanité.

« Je ne puis pas, chers auditeurs, me borner à faire ici une allocution de sentiment, un appel à la pitié, tels qu'il convient d'en adresser à un auditoire mêlé au sein duquel

Digitized by Google

se trouvent des simples et des petits, des travailleurs et des prolétaires ; ceux-là sont prédisposés à la compassion par la vue continuelle, par l'échange, par l'union de leurs misères, par l'habitude de se venir en aide les uns aux autres : cœurs dont la fibre paraît inerte parce que la souffrance personnelle l'a forcée à s'endurcir ; mais la matière est d'or ; réveillez-la, réchauffez-la et vous entendrez les vibrations éclatantes de l'énergie et du dévouement. C'est là, dites-vous, « une classe de la société » ; permettez-moi de l'appeler une famille, la famille des déshérités, comme à votre tour je vous appellerai la famille des riches ; car je ne vois ici que des heureux du monde, des favorisés de la fortune, des esprits cultivés, du moins des esprits civilisés ; j'ai vécu parmi ceux dont je vous parlais tout à l'heure ; je connais les sublimes vertus en haillons, je connais moins les vertus en velours. Mais, vous êtes chrétiens, puisque vous êtes réunis dans une église où est l'image du Christ, vous êtes préparés à payer à vos frères l'impôt de l'amour, puisque vous attendez un sermon de charité, puisque vous demandez quelques paroles pour stimuler vos intentions.

« Qu'est-ce que la charité, mes frères? Écoutons l'Évangéliste (saint Luc XXI). « En ce temps-là, Jésus regardait ce que l'on déposait dans le tronc destiné au soulagement de l'indigence. Il vit les offrandes qu'y jetaient les riches, puis il vit les deux oboles qu'y laissait tomber une pauvre veuve. Et se tournant vers ses disciples : En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres, car eux n'ont mis que leur superflu dans les offrandes de Dieu, elle y a mis de son indigence. »

« Entre tous les passages de l'Écriture où il est question de la manière dont nous devons nous venir en aide les uns aux autres, celui-ci est un des plus frappants, des plus nets et des plus clairs ; s'il en est où le principe s'affirme d'une façon plus magistrale et plus dogmatique, il n'en est point où l'exemple prêche avec plus d'éloquence.

« Quelle leçon il renferme pour l'époque où nous vivons, et combien d'autres leçons pour cette même époque renferme

Digitized by Google

ce même livre, livre de l'ère nouvelle et de la rénovation ! Il y a tant d'hommes qui ne savent ou ne veulent pas le lire : ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre !

« J'ai bien souvent réfléchi, mes frères, à l'épisode sacré que je viens de citer; j'ai commenté ces deux versets en lisant ce qu'en ont dit les saints Pères et les docteurs, et plus encore en voyant comment l'interprétaient autour de moi, avec la seule lumière du cœur, les excellentes et naïves natures qui, se considérant comme membres de la société humaine, et non de la société mondaine, ont suivi d'instinct les préceptes évangéliques, au lieu d'avoir le jugement faussé par les sophismes des jouissances et les cruautés des modernes doctrines sociales. Et plus je médite ces belles paroles, plus j'y trouve, comme un beau fruit dans son germe, la théorie complète de la charité. Je sais bien qu'elle porte aujourd'hui un mot qui fait votre effroi; mais qu'importe le mot si la chose est bonne ! Rassurez-vous, je ne viens pas me faire ici l'apôtre de ce que vous nommez les idées nouvelles, je viens vous parler des choses anciennes, des théories datant de dix-huit siècles, du code formulé par celui dont vous vous prétendez les disciples.

« On parle beaucoup aujourd'hui d'économie politique; cette science qui paraît née d'hier est pourtant issue du souffle chrétien et n'est autre chose que l'application saine des principes de justice innés dans l'homme quant à la direction des sociétés humaines.

« La justice ! Quel grand mot ! Notre siècle l'a inscrit sur son drapeau ! C'est le cri de ralliement des déshérités, il contient toutes leurs plaintes et tous leurs droits; il roule dans la nue au dessus de vos têtes avec des grondements d'orage. Courez vers ceux qui le profèrent avant qu'ils ne marchent à vous. Courez à eux, mus par la loi suprême de l'attraction des êtres ; c'est une loi naturelle qui produit l'équilibre et la stabilité, et c'est votre seule chance de salut.

« Osons le dire : dans l'ordre moral, l'attraction, c'est l'amour; l'équilibre, c'est l'égalité qui donne la paix et le

Digitized by Google

bonheur. Il faut donc que tous les actes humains et aussi toutes les institutions qui régissent les hommes réunis en groupes s'inspirent de cette loi suprême qui est la vraie économie politique et l'évangile en action.

« Je pourrais, en commentant chacune des phrases, chacun des mots de mon texte, échafauder une théorie complète à propos des graves questions qui se discutent dans les écoles et dans les gouvernements sur les conditions d'existence de la richesse, toucher, par conséquent, aux problèmes irritants et brûlants de la propriété, du travail et de la misère, mais ce serait m'ériger en docteur, et la chaire où je suis demande d'autres enseignements. Le Christ lui-même, dans cet épisode, n'a pas discuté ces questions : il les a jugées ! Chaque époque historique a sans doute ses maladies particulières, mais la peste de la richesse, mais le fléau de la pauvreté ont toujours régné sur la terre.

« Le Christ n'a pas daigné examiner les droits des riches à la richesse, il n'a pas analysé les causes de la fortune, ni si elle était acquise légitimement par le travail honnête, ni si elle était le prix de facultés bien exercées, ni si elle était une aveugle faveur du sort ; il ressortait d'ailleurs de sa morale que la richesse ne peut jamais être un droit. Il s'est enquis uniquement de l'emploi que font de l'or ceux qui le possèdent, et ses leçons ont eu pour but la distribution obligatoire des biens de la terre.

« Oui, obligatoire !

« Or, comment se fait-il que vous qui vous vantez d'être chrétiens, vous ne preniez pas pour loi indiscutable le code de votre maître ? L'Évangile n'est pas obscur pour les hommes de bonne volonté ; c'est le livre des petits et des simples, et celui qui l'a formulé était d'eux et avec eux. Il ne cherchait ni les détours ni les arguties ; il prêchait d'exemple et enseignait comme l'on enseigne aux enfants, en deux mots imagés, d'une manière sublime, car sa lumière était faite pour tous les yeux, et, si elle blessait la prunelle de quelques uns, c'est que ceux-là avaient coutume d'opérer dans les ténèbres.

Digitized by Google

« Vous dites qu'en ce moment la société tremble sur sa base, et, épouvantés du bouleversement qui précéderait un nouvel ordre social, vous cherchez des moyens transitoires? Eh bien, ouvrez l'Évangile et déduisez-en un principe applicable à tout état social, quelle que soit la valeur du système économique qui le règle : cette loi, c'est la proportionnalité, en d'autres termes, l'obligation pour chacun de venir au secours de ses frères en proportion de ce qu'il possède. Aux temps bibliques, il y avait comme aujourd'hui des riches et des pauvres. (Et vous savez si votre maître a traqué les premiers!) Il y avait aussi, comme il y a maintenant, une charité publique. Le principe social des secours mutuels était donc admis : on recueillait les libéralités dans un tronc, ressource commune de ceux qui n'ont rien. Et qu'y jetaient les riches que Jésus tenait sous son regard? Rien « que leur superflu ». Le superflu! C'est là le mot redoutable dont nous allons sonder les profondeurs.

« Jusqu'à présent, vous m'avez trouvé froid, sec : encore un peu vous m'auriez lancé l'épithète d'humanitaire ; des théories, vous disiez-vous, à propos de charité, et pas un mot pour le cœur !

« Vos cœurs! Ah! vous voulez que j'y touche! Eh bien, tout à l'heure je les frapperai, comme en ce moment mes mains frappent le bois de cette chaire!

« Je ne chercherai pas à déterminer ce que chez les anciens peuples de l'Orient on pouvait entendre par le superflu ; il faudrait, en ce cas, s'occuper des mœurs des juifs en particulier; ce serait une étude, et je fais un sermon. Ce serait aussi singulièrement amoindrir la thèse, car la morale du Christ n'a pas eu l'intention d'être locale. Son coup d'œil a plané ; sa main a élevé si haut le flambeau de la lumière que l'humanité entière devait être éclairée.

« L'application des principes est de toutes les époques, les lois morales sont aussi inflexibles que sont immuables les lois matérielles, et la vérité n'a besoin que d'un geste pour se débarrasser des accoutrements dont l'affublent les sophistes de tous les temps.

Digitized by Google

« Permettez-moi, en conséquence, d'analyser avec vous ce que les heureux du monde moderne consentent à jeter dans le tronc du pauvre, dans votre aumônière, sur votre plat d'argent, après la satisfaction de leurs besoins. C'est bien là, n'est-ce pas, mes frères, ce qu'il faut entendre, dans le sens strict, par le mot superflu ?

« Quels sont vos besoins, ô vous, riches de la ville, ô vous, femmes du monde, ô vous, puissants, heureux et satisfaits qui m'écoutez ?

« Vous habitez des demeures spacieuses et confortables où la rigueur des saisons est inconnue; vous y appelez un printemps éternel, et l'hiver vous sert de spectacle; il est quelquefois le stimulant de votre égoïsme. Des tapis moelleux couvrent le moindre espace où se posent vos pieds, d'épais rideaux vous défendent des rayons du soleil, le souffle de la bise ne les effleure même pas; l'or, le satin, les glaces, les bronzes, les cristaux servent de forme à toutes vos fantaisies. Vos sens sont tellement prévenus qu'ils s'atrophient. Vous ne laissez pas à l'appétit le temps de venir. Vous cherchez plus que n'accorde la nature et vous trouvez moins...

« Que n'engloutissent pas, ô viveurs du bon ton, et vos festins dont Lazare n'obtient pas même les miettes, et vos théâtres où l'art n'est certes pas pour vous le suprême attrait, et vos réunions où le jeu dissipe en une heure la valeur du travail d'une vie d'homme, et vos folies insensées que l'ignorance de la pauvreté ne soupçonne pas?

« Et vous, femmes du monde, oserez-vous faire le compte de ce que vous jetez au vent de vos prodigalités, et de toutes les choses qui, sous vos pieds légers, sur vos corps élégants, dans vos mains aristocratiques deviennent guenilles et lambeaux? Oserez-vous supputer ce que le pauvre trouverait de jours d'existence dans une de vos toilettes et combien de familles se tailleraient un patrimoine dans vos écrins! Avez-vous calculé les efforts de la bêche et de la charrue payés par un morceau de pain noir et produisant vos revenus? Avez-vous jamais conscience du labeur de l'ouvrière qui meurt aveugle ou poitrinaire après avoir travaillé les den-

Digitized by Google

telles que vous déchirez en dansant? Avez-vous jamais fait le calcul de ce que coûte l'existence des gens inutiles, et voulez-vous que ma voix s'élève tout à coup pour faire le compte de vos remords?

« Mais vous vous écriez : Nous faisons du bien, nous sommes de toutes les œuvres, nous visitons les écoles, nous traversons quelquefois une salle d'hôpital, nous quêtons pour les pauvres, nous mendions même pour eux!

« Ah! ah! nous voici arrivés, messieurs et mesdames, à votre superflu, et il est bien heureux qu'on puisse en parler en un terme générique; car s'il fallait le nommer par plusieurs de ses noms, ma langue n'aurait pas assez d'audace, ni votre front assez de rougeur!

« Ce que vous donnez à vos frères déshérités, les affamés, les dépouillés, c'est ce que n'ont pu engloutir votre orgueil, vos délicatesses, vos passions, vos vices; c'est le trop-plein de la satiété. Et quelque chose de pis que tout cela, quelque chose qui dépasse l'égoïsme du mauvais riche, c'est l'impitoyable mesure de votre charité.

« Les deux oboles de la veuve ne sont les miettes d'aucune table, mais le pain pris dans le pain ; ce n'est la taxe d'aucune vanité, le bas degré d'échelle d'aucune conscience: c'est l'offrande du cœur.

« Elle a beaucoup de sœurs, cette veuve, et je les connais, ces humbles femmes de paysans, d'ouvriers, de travailleurs; elles ignorent tous les superflus : celui du pain, celui du temps, celui des vertus, celui du cœur. Elles ont trouvé à tout placer, et cependant elles donnent toujours; c'est dans la maison du pauvre que se trouve la fiole d'huile intarissable.

« Que d'artifices, pour n'abuser personne! que de fausses vertus sans nulle espèce de mérite! Je ne vois autour de moi que sépulcres blanchis, beaux au dehors, mais qui en dedans sont pleins d'ossements de morts et de toutes sortes de pourritures!

« Tout ce que Dieu nous avait donné en germe, vous en avez fait cela !

Digitized by Google

« Et vous ne savez plus ce que c'est que la nature, la vérité et le nécessaire.

« L'existence véritable qui est fondée sur la nature, la famille et le travail vous est inconnue, et, s'il arrive que, ruinés par vos prodigalités, vous soyez contraints d'y retourner, vous ne vous y soumettez que comme à une pénitence.

« Vous n'êtes point des créatures vivantes acceptant le noble lot du travail et de la souffrance, non, vous êtes des instruments de plaisir. Vous y étant accoutumés dès le berceau, vos sens se sont tellement émoussés qu'ils en viennent bientôt à demander plus que le nécessaire et plus que le possible. Et vous donneriez cet indispensable superflu qui est l'étoffe dans laquelle vous taillez vos fantaisies!.. Ici je m'arrête à la recherche d'un mot capable d'exprimer les crimes contenus dans ces... fantaisies.

« Je dirais « gaspillage », mais le mot est trop faible pour exprimer la sacrilége dilapidation non seulement de vos biens terrestres, mais aussi de vos facultés naturelles. Il n'a guère pu entrer dans les vues du Créateur qu'une caste vînt au monde pour servir une autre caste, et cependant, dans tous les siècles, cette erreur a été dépassée par l'absurdité monstrueuse d'hommes servant de jouets à d'autres hommes. Ce n'est pas un vice de pauvres gens celui-là, c'est un vice qui ne s'habille que de velours et de dentelles. L'inutilité y conduit les hommes et l'ennui y conduit les femmes. Recherchez vos consciences : combien en est-il parmi vous, mesdames, qui n'aient pratiqué l'art infernal que je dénonce à haute et intelligible voix?

« De quelles choses sacrées n'avez-vous fait un amusement? De la charité d'abord, qui vous rassemble ici et dont vous vous donnez le spectacle à vingt francs par tête, un peu plus que le prix d'une stalle d'opéra, et de cette stalle l'offrande chrétienne ne vous privera même pas, car vos épaules nues brilleront ce soir au bord de vos loges. Poursuivons le terrible thème de vos distractions. Ayant satisfait tous vos appétits, et vous trouvant dans les situations qui ne laissent plus rien à désirer, vous soupirez et demandez

Digitized by Google

la part du cœur! Pourtant vous avez un époux, des enfants, et la fortune vous permet d'ajouter à cette famille la grande famille des malheureux; mais votre cœur aussi est fantaisiste et s'ennuie, lui aussi; esclave de vos sens pervertis, il crie : *Panem et circenses!* Quels spectacles lui donnerez-vous? Il en est de beaux, de nobles, de variés; la consolation des affligés, le soulagement des infirmités de milliers de petits enfants sans mère, des bouches affamées de pain, des intelligences affamées d'instruction, des ignorants auxquels il faut apprendre le bien, des coupables auxquels il faut désapprendre le mal; allez! la vallée des larmes est peuplée, encombrée de misères, et en distribuer le remède est un noble amusement, c'est la loi d'amour. Le spectacle des souffrances a toujours tenté les grands de la terre, mais c'est pour s'y délecter. L'antiquité avait ses cirques et ses gladiateurs, le moyen âge ses tournois, le monde moderne a ses salons. La femme présidait à ces luttes, les ordonnait souvent, les récompensait quelquefois. Au dehors, c'était montre d'adresse, de force, d'héroïsme, mais au fond de la question il y avait toujours les battements d'un cœur d'homme.

« Voilà le sujet de vos jeux, de vos ris et le mets par excellence de vos festins : un cœur d'homme à déchiqueter, à faire saigner, à dévorer ou à jeter aux gémonies. Ceci est parfaitement à sa place dans une conférence de charité, car j'ai à vous demander, mesdames, ce que vous faites de vos sentiments chrétiens pendant ces divertissements de la chair et de l'esprit.

« Mais plusieurs d'entre vous se scandalisent parce que j'ai brutalement nommé la chair. Admettez que quelques unes aient épargné la leur, n'aient point péché par action et se soient seulement donné le spectacle qu'allaient goûter les tyrans au pied des bûchers. Voici venir le patient! Celui qui était destiné à honorer une carrière ou à devenir l'appui d'une famille est maintenant inerte à tout, excepté à la souffrance dont il est devenu l'interprète obéissant, éloquent, terrible! Il a servi de jouet à votre curiosité pendant vos heures superflues; vous lui avez fait porter les chaînes de

Digitized by Google

l'esclave et vous l'avez soumis au supplice du feu lentement, jusqu'à l'anéantissement, et pour savoir jusqu'où peut aller la patience et la force humaine. Vous ne croyez pas avoir péché; vous aviez un superflu de temps et de sentiments dont vous ne saviez que faire; vos mains délicates ont joué avec le feu sans s'y noircir et, à coup sûr, sans s'y brûler jamais. Tout ce que cet homme était capable de donner en dévouement s'est tourné en faiblesse, et vous êtes glorieuses de l'avoir fait arriver à ce degré où des larmes tombent des yeux! N'est-ce pas là un beau spectacle et n'y a-t-il pas de quoi être fières de votre pouvoir et de ce que vous avez fait de la loi d'amour? Croyez-vous racheter un tel crime au moyen d'une pièce d'or!... Ce crime, je suis venu ici pour le dénoncer... car, je dirai... »

Le prédicateur avait commencé son discours avec le plus grand calme, recueilli en lui-même et sans élever la voix, les yeux baissés, mais avec fermeté et une grande concentration de forces. Le début n'avait pas continué longtemps dans les termes de l'orthodoxie; sous ces paroles très chrétiennes, on entrevoyait un monde de choses très peu catholiques; on soupçonna une manière d'apôtre de république; les abbés de bonne compagnie respectent avant tout la société. Quoi! une comtesse de Zonnendale couvrait cet orateur-là de sa protection! Chacun se disait tout cela à part soi, surpris, gêné, mal à l'aise... Les femmes rougissaient, les hommes se tordaient la moustache. La situation était des plus singulières et des plus tendues : une église, un silence forcé, un public d'élite tenu sur la sellette et l'impossibilité de retirer de la plaie le doigt qui s'y enfonçait délibérément. Il n'y avait pas moyen d'échanger la moindre remarque, le lieu défendait les murmures, les regards n'osaient plus s'échanger.

Tandis qu'au milieu d'un profond silence, l'auditoire restait pétrifié, l'orateur poursuivait en s'échauffant graduellement. Ses yeux maintenant se promenaient dans toutes les parties du temple et leur expression accompagnait celle de la parole, comme l'éclair accompagne la foudre. Arrivé sans doute avec

Digitized by Google

un thème élaboré et consultant de temps en temps un cahier de notes, il avait paru changer d'avis; rassemblant ses papiers qu'il froissa et jeta loin de lui, il se mit tout à coup à parler d'abondance, s'emporta, explora le champ de bataille d'un œil sauvage et se lança d'inspiration. Il connut pendant quelques minutes l'ivresse de la victoire, et s'il était venu là pour étonner, effrayer, terrasser, il dut se trouver satisfait.

Il allait sans doute se passer un événement à sensation. Beaucoup de femmes avaient envie de se trouver mal, et cela sans qu'il y eût de leur part aucune comédie, mais elles luttaient contre une pâmoison qui les eût compromises. On peut conjecturer ce qui se passait dans l'âme de celle qui était la cause de tout ce désordre! Et pas moyen de sortir!... D'autre part, si l'on était venu pour entendre un discours éloquent, il faut avouer que l'on était servi à souhait. Jamais l'insinuation de la parole ne prit un ton plus vibrant pour pénétrer jusqu'à la moelle des os; jamais la menace ne s'éleva plus véhémente, plus acérée, plus téméraire. Il vint un moment où les yeux sombres, la voix rauque, le doigt étendu vers Jacqueline devinrent si terribles, qu'un frisson amena sur toutes les lèvres la même réflexion :

« Est-il fou ? »

Quelques membres du comité, effrayés de ce qui se passait, s'étaient glissés hors de la foule pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Bientôt le son de l'orgue annonçant le commencement de l'office s'éleva et couvrit la voix du prédicateur qui était devenue tonnante, saccadée, par moments inintelligible. Le bedeau accompagné d'un prêtre et de quelques hommes, s'avancèrent vers la chaire et montèrent l'escalier. Au moment où ils y pénétraient, Bruno Goyet tombait dans leurs bras sans connaissance.

L'émotion fut grande. On entoura l'abbé, on le conduisit dans le salon de réunion des Dames, salon attenant à la chapelle. Il n'avait pas perdu entièrement connaissance et portait fréquemment la main à son front comme s'il éprouvait là une douleur aiguë. Il fut couché sur un fauteuil où il s'évanouit tout à fait. Tandis que les flacons d'eau de Cologne

Digitized by Google

et de vinaigre de Bully circulaient, on courait chercher un médecin dans le voisinage. Les suppositions s'échangeaient inquiètes et troublées ; la plus probable portait sur une trop grande exaltation qui, jointe aux fatigues d'un voyage précipité, avait dérangé le cerveau. Les personnes compatissantes ou curieuses qui se trouvaient là prodiguèrent les marques d'une sympathie réelle à l'abbé. Portes et fenêtres étaient ouvertes ; à force de courants d'air et de compresses d'eau froide, le malade entr'ouvrit les yeux et parvint à demander une voiture pour s'en aller.

En ce moment même, la comtesse de Zonnendale entrait dans le salon et, sans paraître décontenancée par l'attention générale dont elle était l'objet, se fraya un passage à travers les groupes.

Bruno, en soulevant ses paupières, vit le visage de Jacqueline qui se penchait sur le sien.

« Pauvre abbé, disait-elle sans chercher à dissimuler son émotion, voilà où vous a conduit trop de zèle ! Ah ! pauvre abbé Just ! »

Et elle trempait son mouchoir de batiste dans l'eau que lui présentait une autre dame, et l'appliquait sur les tempes ardentes du malade.

Cette pitié qui se mettait au dessus des convenances fut accueillie par l'interprétation la plus favorable, et, si la comtesse eût été femme à perdre un instant son aplomb, elle l'eût retrouvé dans le pressentiment d'une situation sauvée.

Cependant, Bruno murmura :

« Il est à la Chartreuse, votre abbé ! »

Ayant dit cela, il se renversa tout à fait en arrière, ses membres prirent une certaine rigidité, son visage pâlit davantage, les yeux se fermèrent sous des sourcils contractés, le nez s'effila, les lèvres se tendirent ; avec ses grands cheveux bruns rejetés des tempes, cette tête rappelait celle d'un Christ au tombeau.

« Du calme, du calme ! répétait Jacqueline ; vous n'êtes pas à la Chartreuse, vous êtes ici, cher abbé, au milieu de nous. »

Digitized by Google

Au contact de ces mains douces et délicates, au son de cette voix charmante, un frisson secoua Bruno.

Jacqueline continuait son office de sœur de charité tout en expliquant aux personnes qui l'entouraient ce qu'était l'abbé Just: — « Un homme de cœur et de dévouement, une de ces natures auxquelles il faudrait l'aliment de dangers à courir, de martyres à accepter, mais trop exalté et, il fallait hélas l'avouer, enclin à quelques idées nouvelles, sous l'impression de ces doctrines humanitaires qui ont égaré tant d'autres esprits généreux. Le comte de Zonnendale et, elle-même, Jacqueline, s'en étaient souvent inquiétés; déjà leur influence avait servi à rectifier le jugement de l'abbé, à calmer l'agitation de son zèle; sans nul doute leurs intentions allaient être couronnées de succès, le résultat de ce sermon élaboré chez eux devait décider de l'avenir du prédicateur, mais il avait fait dernièrement un voyage en France qui l'avait remis dans le fatal courant de l'époque; l'incohérence du sermon en était la preuve, puisqu'il offrait la contre-partie de celui qui avait été écrit sous l'inspiration du château; de tout cela il fallait plutôt accuser les dispositions mentales de l'abbé que sa conscience. En tout cas, la comtesse emmènerait l'abbé Just; elle ne souffrirait pas qu'un homme estimable, auquel ses fils devait leur éducation, donnât aux indifférents, aux railleurs le spectacle de son infortune !... —

Sur la face décolorée de Bruno, flottait le plus étrange des sourires.

Le médecin était arrivé et examinait attentivement le malade; puis il secoua la tête :

« La comtesse Salazar aura beau faire, dit-il, cet homme-là ne recouvrera jamais la raison. »

CAROLINE GRAVIÈRE.

Digitized by Google

GEORGE SAND.

George Sand s'est fait un nom de combat qui survivra, qui sera dans l'histoire littéraire du monde aussi lumineux et aussi souvent cité que les noms de Sapho, de Mme de Sévigné et de Mme de Staël. Le nom qu'on lui a donné quand elle est née, à Paris, en 1804, sera oublié depuis longtemps alors que les liseurs du monde entier répéteront le pseudonyme avec des éloges, avec émotion. Aujourd'hui déjà, qui sait, même parmi les personnes lettrées, que le véritable nom de George Sand est Amantine-Lucile-Aurore, née Dupin, et que le futur écrivain épousa, en 1822, M. Dudevant? Qui se préoccupe de savoir qu'elle était arrière-petite-fille de Maurice de Saxe, le capitaine aventureux qui fut presque un grand capitaine? A notre époque de démocratie établie par la loi, et qui a peu à peu pénétré dans les mœurs, sous l'empire de la justice et du sens commun, le véritable nom est celui qu'on se fait.

George Sand est morte à Nohant, où elle s'était retirée depuis longtemps avec sa famille, pour y vivre dans l'intimité du foyer et pour y travailler avec un calme et une persistance admirables. On peut dire que c'est au château de Nohant qu'elle s'est « établie, » dans sa force et dans sa volonté; c'est là que son génie s'est développé et qu'il a mûri en toute liberté. Retirée en quelque sorte des agitations mondaines, tout entière à son art, ayant subi des heurts violents et vécu plusieurs vies, on pourrait la comparer à ces ermites qui allaient se cacher dans quelque désert, pour méditer sur la fragilité des douleurs et des extases humaines. Mais, au contraire de ces misanthropes stériles, plus orgueilleux dans leur solitude que les ambitieux dans la mêlée sociale, c'est la retraite qui a élevé et

Digitized by Google

épuré son esprit. En étudiant son œuvre, dans ses lignes principales, par ordre chronologique et par ordre d'idées, on la voit se débattre avec elle-même et avec la vie, et ouvrir au public, à mesure qu'elle s'épanche, un esprit et un cœur capables de tout comprendre et de tout exprimer. Ce n'est certes pas dans un article écrit presque sans réflexion, pour obéir aux nécessités de « l'actualité, » qu'on peut faire connaître un artiste de la valeur de George Sand. Je n'ai qu'un désir, c'est de donner un croquis, le plus ferme possible, d'une des figures les plus belles et les plus intéressantes de ce siècle.

I

Aurore Dupin a débuté à Paris dans le journalisme. Elle a écrit au *Figaro* d'alors, dont l'esprit et les tendances n'avaient heureusement rien de commun avec le *Figaro* d'aujourd'hui. Mais elle n'était pas là dans sa vraie voie ; elle n'a fait qu'essayer dans le journal un art destiné à des œuvres plus durables.

Elle connut Jules Sandeau ; elle fit en collaboration avec lui un roman intitulé *Rose et Blanche :* composition assez faible, et qui ne restera dans ses productions que comme un timide essai.

Elle se révèle dans *Indiana*, signé du pseudonyme qui devait bientôt être célèbre. C'est en 1832 que parurent *Indiana* et *Valentine*. Du coup, l'écrivain inexpérimenté montrait cet art tout naturel, personnel, sans angles trop aigus, ce style moelleux et limpide, cette prose harmonieuse, cadencée comme des vers, cette netteté d'expression extraordinaire, sans emphase d'aucune espèce, cette sobriété d'épithètes qui prouvait la richesse d'une langue aussi jeune que si elle venait véritablement de naître au soleil de la publicité. Ces deux premiers romans caractérisent le tempérament et la tournure d'esprit de George Sand aussi bien que les derniers. On peut la juger en lisant *Valentine*, bien que ses qualités et ses facultés y soient encore à l'état de demi-sommeil. Sa propre vie aussi s'y reflète avec une douceur qui a

Digitized by Google

sa pointe d'amertume. L'observateur s'y débat contre les émotions de la femme en guerre avec certaines lois qu'elle considère comme injustes. De là un trouble inconscient très caractéristique. Le romancier novice montre du malaise dans son travail; la philosophie, les révoltes sociales, ses propres impressions, donnent au récit un vague irritant pour le lecteur et enveloppent les personnages d'une brume çà et là trouée par des éclats de lumière.

Cette situation morale s'accentue tout à coup dans *Lélia*, publié en 1833. *Lélia* est un roman mystico-sensualiste, œuvre de révolte ardente, de passion que rien ne contient, profondément réelle dans ses exagérations. George Sand fraternisait alors avec les écrivains romantiques de la France nouvelle, et sa propre existence se réfléchissait dans ses travaux : de là viennent ce bouillonnement incessant, ces voluptés à l'état de religion, ce mysticisme voilant les actions qui bravaient les mœurs, cette divinisation des sens. Alfred de Musset, à la même époque, publiait la *Coupe et les Lèvres*, drame échevelé où se retrouvent les mêmes préoccupations que dans *Lélia*. Un peu plus tard, le poète devait écrire la *Confession d'un enfant du siècle*, et George Sand donnait en 1835 *André* et *Leone-Leoni*, qui sont l'expression du même sentimentalisme à la fois débordant et maladif. Le romantisme atteignait son sommet vers ce temps-là avec d'autres œuvres, la *Mademoiselle de Maupin*, de Théophile Gautier, l'*Ane mort*, de Jules Janin, etc. C'était un souffle général, un emportement, une réaction que le sens commun, puis l'étude de la nature et des questions sociales, devaient arrêter bientôt.

Mais on comprendra que George Sand, de cœur et d'esprit fort impressionnables, et femme, devait subir plus que personne les influences du milieu où son génie l'avait poussée, et des talents qui donnaient la vie aux questions nouvelles. Son génie était essentiellement féminin : il avait la grâce et la beauté, il avait aussi la faiblesse, l'entraînement, la foi aveugle. La période de la passion exubérante ne devait cesser que sous des influences d'une autre nature. En 1840,

Digitized by Google

son esprit plus mûr commence à se préoccuper d'intérêts moins individuels; la passion change d'objet : le romancier embrasse d'un regard plus vaste le mouvement de la société. Après l'homme, les hommes. George Sand publie les *Compagnons du tour de France*, prélude à des études qui marquent dans son existence d'écrivain ce qu'on pourrait nommer la période virile.

Les temps romanesques ont cessé d'être; l'historien de l'amour s'est trouvé en la société de philosophes et de réformateurs : Michel de Bourges, Pierre Leroux, Lamennais pétrissent pour ainsi dire son cerveau de leurs mains puissantes et donnent une nouvelle direction à ses idées. *Consuelo* et la *Comtesse de Rudolstadt* sont toujours des romans; la forme ne change point; mais l'amour, le mariage, la liberté absolue du sentiment ne sont plus seuls mis en scène : l'auteur pénètre plus avant dans les rouages humains et découvre, sous l'inspiration de son entourage, des horizons jusqu'alors voilés à ses yeux. Ce pas en avant se peut constater surtout dans le *Meunier d'Angibault* et le *Péché de M. Antoine*, parus en 1844 et 1845. C'est un écho des rumeurs socialistes qui devaient éclater en fanfares avec la révolution de 1848; le romancier mettait son magnifique instrument de propagande au service de l'idée; ses personnages entraient dans le mouvement. Ainsi les réformateurs, les théoriciens pouvaient publier leurs espérances et donner une forme attrayante à leurs principes; puis, du livre, peu à peu, avec l'aide du journal vulgarisateur, la révolution lentement préparée devenait une action émouvante qui renversait les trônes et semblait vouloir disperser à tous les points cardinaux les supports à demi ruinés du vieux monde politique.

Pendant la gestation révolutionnaire, de 1846 à 1850, George Sand subit une nouvelle transformation. C'est l'art et l'amour de la nature qui deviennent « l'âme » de ses œuvres.

Pour la nature, elle n'avait pas besoin d'initiateurs : elle en sentait vivement les beautés, elle était profondément artiste par le sentiment. Pour l'art, au contraire, une impulsion avait dû lui être donnée.

Digitized by Google

Son maître inspirateur en musique est Chopin. En peinture, elle réfléchissait l'esthétique de plusieurs peintres et d'un critique à la fois savant et passionné, Théophile Thoré, plus connu aujourd'hui sous le nom de William Burger.

Il n'y a pas, dans l'œuvre de George Sand, de roman plus artiste que *Tévérino :* c'est une composition de peintre et de sculpteur. L'attraction vers ce qui charme, forme et couleur, espace et lumière, est exprimée avec une puissance et une séduction qu'on n'avait pas atteintes jusqu'alors en littérature. Il y a dans la *Mademoiselle de Maupin* de Gautier des tableaux magnifiques de couleur et de forme; mais on y sent le travail et la volonté plus que l'impression; rien n'y est tendre et spontané, les personnages sont de bronze ou de marbre. Le *Tévérino* de George Sand est palpitant : l'homme s'y meut dans la nature et dans l'atmosphère avec une aisance superbe; on le voit maître chez lui et en même temps séduit, attendri et orgueilleux. Sa vie plaide aussi la liberté de la vie, le génie sans entraves, la tendresse expansive, en dehors ou au dessus des lois. Cependant, c'est surtout l'art et le sentiment de la nature qui donnnent à cette aventure exquise sa véritable physionomie.

Quelques parties de *Consuelo* et de sa suite, et les *Maîtres mosaïstes* surtout, caractérisent les préoccupations de George Sand avant et pendant cette période de quatre années.

Ce qui est intéressant encore à noter dans cette rapide analyse, c'est que l'auteur, comme un lutteur fatigué de la tourmente sociale, s'en va, au plus fort de la mêlée parisienne, rafraîchir son esprit dans les champs; c'est pendant la gestation de l'empire, poussé comme un champignon vénéneux sur l'idée républicaine, que George Sand écrit la *Mare au diable, la petite Fadette* et *François le Champi.*

Tout le monde a lu ces poëmes rustiques, d'une rusticité fort adoucie, et qui n'ont de réalité vraie que le canevas et les personnages aux noms villageois. Les paysans sont « arrangés; » c'est de la sensibilité sucrée, ce sont des sentiments « poétiques. » On croirait que l'auteur a voulu quand même trouver un repos réconfortant dans une société nou-

Digitized by Google

velle, et se consoler des réalités politiques en se plongeant dans la nature comme dans un bain rafraîchissant, rajeunissant. Partout où elle montre l'homme aux prises avec le travail et subissant sa destinée en résigné, cette excursion est touchante et d'une vivacité d'impressions qui laisse un ineffaçable souvenir. Il y a dans la *Mare au diable* surtout des tableaux de grand maître, exprimant ce « sentiment de douceur et de calme profond qui plane sur toutes choses ». Les beautés de la forme, sobre et colorée, complètent les radieuses visions et en font des chefs-d'œuvre.

II

En 1854 paraît l'*Histoire de ma vie*. George Sand a cinquante ans; cet ouvrage considérable, ce retour sur elle-même marque évidemment une dernière transformation. Elle subit l'influence du temps; le sang s'est calmé, l'esprit s'est encore élevé dans la lutte, mais en perdant peut-être de sa puissance. Repliée sur elle-même, elle refait en arrière cette longue étape pendant laquelle elle a laissé à tant de mains différentes son cœur à torturer.

L'écrivain a reculé devant la tâche qu'il s'imposait; du moins, il ne s'est pas montré à la hauteur des difficultés qu'il fallait vaincre. L'*Histoire de ma vie* est une autobiographie enveloppée de nuages. George Sand y est timide vis à vis d'elle-même. C'est moins vivant que ses œuvres d'imagination, parce que c'est moins sincère. L'autobiographie, du reste, est toujours faite au point de vue du sentiment public; l'auteur pose, au lieu de se dévoiler avec simplicité: il craint l'épithète de cynique. C'est de la pudeur, si l'on veut: mais il serait plus raisonnable et plus décent encore de ne point écrire ses propres aventures. On est généralement d'accord, en théorie, pour respecter la vie privée; les législateurs ont cru qu'il fallait défendre l'homme intime contre les malignités possibles de la foule, ou les méchancetés des esprits étroits qui se vengent, ne sachant se faire rendre justice. Sans doute les législateurs ont bien fait, les esprits étroits étant très com-

Digitized by Google

muns. Mais dès qu'un homme présente au public un livre en disant : — Ceci est mon passé! le public a le droit de se plaindre si on l'a trompé. Il faut être absolument sincère ou absolument discret.

L'*Histoire de ma vie* ne comptera guère dans l'œuvre de George Sand. C'est un travail « en dehors; » la *Mare au diable*, nouvelle très courte, tableau de genre de petit format, vaut cent fois ces pages soi-disant historiques à la façon des idéalistes, comme un paysan de Millet vaut plus que les grandes machines prétentieuses de certains élèves de David.

Après cette espèce d'affaissement du cœur et de la conscience, George Sand revient à ses travaux; la crise est passée; la sérénité de l'âge mûr est arrivée : le romancier en est à sa dernière « manière. » Elle produit dès ce moment avec régularité des ouvrages romanesques, sans exagération de fond, et d'un style flexible d'une admirable sobriété. Tous les ans, elle publie un ou deux volumes, parmi lesquels je citerai les *Beaux messieurs de Bois-Doré*, la *Famille Germandre*, *Jean de la Roche*, le *Marquis de Villemer*, *M^lle^ la Quintinie*, *Ma sœur Jeanne*, etc. On y sent bien encore çà et là, comme dans *M^lle^ la Quintinie*, un écho affaibli des luttes contre les préjugés, contre l'erreur, contre le convenu; mais l'auteur, pendant cette dernière étape, voit les choses et les hommes d'un regard plus doux et d'un esprit plus tolérant. Elle ne veut plus ni imposer ses opinions, ni pousser aux réformes sociales; elle expose ses idées en philosophe qui a atteint la sagesse à travers les tourmentes et les émotions d'une destinée fort agitée. Les facultés féminines, longtemps troublées par des milieux et des individualités qui les dominaient, reprennent leur liberté et s'épanchent sans obstacles. George Sand est seule vis à vis d'elle-même.

On peut donc dire que les symphonies de son âge mûr et de sa vieillesse caractérisent surtout son tempérament d'artiste. Elle s'est plusieurs fois métamorphosée; ses vingt dernières années lui ont rendu sa liberté d'esprit.

Ce qui n'a jamais changé, à aucun moment de sa carrière, c'est son style, justement parce qu'elle n'en avait emprunté

Digitized by Google

le secret à personne. Le dessin ample et net, la couleur harmonieuse, la musique sonore, la tranquille majesté, tout lui appartient absolument; car toutes les qualités de cette forme lumineuse, correcte et séduisante, sortaient d'elle comme l'eau sort de la source, comme le son de l'instrument. Elle avait cela de commun peut-être avec Lamartine, quoique l'on sente le travail dans l'œuvre de l'historien des *Girondins* ainsi que dans le poète des *Méditations*. Pour bien comprendre, pour mieux saisir la beauté native du style de George Sand, on pourrait le comparer en sa pensée avec la forme telle que l'entend Victor Hugo, telle que l'entendait Balzac ou A. de Musset, produit d'un travail laborieux, d'une sorte de marqueterie voulue, qui a ses contours durs et ses courbures gracieuses, ses aspérités et son émail, ses sommets lumineux et ses profondeurs sombres. Chez George Sand, le style est ce qu'il est, rapide ou paresseux, toujours clair, en quelque sorte vierge et chaste, sans préoccupations d'être autre chose que ce qu'il est.

Autour d'elle, toute la pléiade était affolée de la forme; la recherche du mot pittoresque et de la phrase inattendue avait poussé les écrivains en dehors de toute limite; la correction classique était méprisée : c'était déjà de l'exagération. Même on essayait de flétrir Racine du nom de polisson. Jamais réaction n'avait exprimé pareilles violences, si ce n'est en 93. En cela seulement, George Sand a conservé toute son « autonomie; » personne n'a pu l'amener à vouloir autre chose que ce que voulait son tempérament; et c'est pour cela qu'étant un écrivain génial, elle est un grand écrivain.

III

Balzac a intitulé son œuvre *la Comédie humaine*. George Sand a peint son époque à sa façon. Malgré les influences extérieures des personnes et des faits, de la philosophie et des questions sociales, elle n'est point parvenue à créer des êtres vraiment odieux, répulsifs, comme il s'en trouve dans les romans de Balzac et plus encore dans la réalité. Sa

Digitized by Google

« comédie humaine » est vue à travers une gaze rose, bleue ou blanche, qui efface les traits, qui caresse les contours, qui arrondit les caractères.

C'est surtout l'amour qui l'a intéressée : l'écrivain, en ceci, ne s'est point séparé de la femme. La passion, dans *Lélia*, dans *Leone-Leoni*, atteint les hauts sommets, bien au dessus des convenances sociales et des intérêts de famille. Il n'y a rien de plus touchant que la tendresse de Geneviève dans *André*. Rien de vil nulle part, rien de bas, jamais d'abjection; la passion même criminelle garde des attitudes nobles ; et si elle déborde jusqu'au niveau où la foule se meut, ce n'est jamais pour y déposer des souillures. A peine si ses personnages sont çà et là vicieux. Le vice est au dessous d'elle : c'est un moteur humain d'ordre secondaire. Si on l'amène à sortir de sa sphère passionnelle, ce ne sera que pour lui donner quelque chose de grand à observer, le bien-être général par la justice, ou de grand à contempler, les phénomènes sublimes de la nature, soit entre les brins d'herbe, soit dans les espaces.

De là vient « la beauté » dont son œuvre est tout imprégné. Elle « voyait beau : » elle n'avait nul besoin de chercher pour trouver la beauté. En passant par le creuset de son intelligence et en se chauffant au foyer de son cœur, les hommes et les choses revêtaient une physionomie radieuse. Elle n'aurait pu peindre le vice honteux, les passions mesquines, les désirs inavouables qui font des criminels vulgaires, mais quelquefois aussi des hommes effroyables jusqu'à une sorte de grandeur. Les calculs des natures âpres échappaient à son observation : elle n'eût peint ni Vauquelin, ni Hulot, ni Bette.

L'ensemble de son travail ne représente donc pas ce qu'on a nommé la société. Le monde imaginaire qu'elle a créé est vivant sans doute, mais comme est vivante une fleur de serre soignée par un jardinier curieux, amoureux de son art. Ni colère, ni fiel, ni petitesse, ni rancune dans ce cœur largement ouvert à tout ce qui est bon, à tout ce qui est bien. Elle n'est donc romantique que par les tendances de

Digitized by Google

son entourage; elle ne l'est ni par goût personnel, ni par entraînement. Elle eût bien plutôt été réaliste, et elle a du reste prophétisé, dans je ne sais quelle préface d'un de ses romans, une littérature plus saine et plus vraie que celle de la Restauration, plus loyale en ses procédés, plus imprégnée de vérité et de justice. Espérons qu'elle aura bien prophétisé; mais nous en sommes toujours aux premières lueurs de cette lumière nouvelle.

IV

Pas plus que George Sand ne recherchait une certaine forme particulière, en forçant sa nature, pas plus qu'elle ne voulait produire le pittoresque en des phrases laborieusement travaillées, pas plus elle n'essaya de « faire de l'esprit. »

Ce qu'en France on appelle « le trait » n'existe pas dans l'art de George Sand; elle ne torturait pas les mots pour leur donner des significations différentes, ou pour qu'ils expriment l'idée d'une manière bizarre, en faisant faire un soubresaut à la pensée du lecteur. Elle n'avait point de verve pétillante; aucun de ses personnages ne montre ce sens particulier, cette manière de dire éclatante, que par exemple tous les Français mis en scène par Edmond About, sots ou intelligents, possèdent au même degré que l'auteur des *Mariages de Paris*.

Je ferai remarquer à ce sujet que la vie intime avec des gens toujours spirituels serait infiniment plus fatigante que l'existence en commun avec des hommes simplement raisonnables. Cela me porte à croire que l'esprit d'Edmond About ne serait pas aussi longtemps supportable que la sobriété d'expression de George Sand. Peut-être ce grand écrivain n'avait pas d'esprit, si l'on prend ce mot dans sa signification purement parisienne; mais ce n'en était pas moins un esprit d'élite, ce que ne sont ni Edmond About, ni Victorien Sardou, ni tant d'autres lettrés de troisième ordre qui florissaient sous Napoléon III.

Digitized by Google

La bonhomie et la sincérité de George Sand me paraissent bien plus saines et sont bien plus sympathiques que cette recherche du « mot, » que cette passion de la fusée, qui gâte tant la littérature française moderne. Il ne serait certes pas déplaisant que dans la foule des êtres auxquels elle a donné l'apparence de la vie, il y en eût quelques uns qui jouassent leur rôle avec un peu plus de vivacité d'esprit, plus de mordant dans la raillerie, plus d'éclat dans l'expression. L'ensemble en eût été plus complet. Mais je féliciterai toujours l'écrivain qui n'a pas voulu quand même, au détriment de son œuvre, produire par de perpétuels pétillements une sorte d'ahurissement sur le cerveau de ses lecteurs. Il y a longtemps que Boileau le classique, tant conspué par les révolutionnaires de la Restauration, a dit avec raison qu'il ne fallait point « forcer » son talent.

V

L'œuvre de George Sand est-elle morale? Cette question servira longtemps encore d'objet de controverse entre les critiques des différents partis. Car pour résoudre cette question délicate, il faudrait commencer par expliquer ce qu'on entend par littérature morale. Tant qu'on ne sera pas d'accord sur la valeur de ce mot, on disputera sur l'influence que peut avoir la lecture des romans sur la conduite des hommes.

Pour moi (car on ne peut donner aujourd'hui qu'une opinion personnelle), j'ai la conviction que ceux que corrompt la lecture d'un roman ne demandaient que l'occasion d'être corrompus. Les vicieux sont vicieux de nature; il est certain que l'éducation peut endormir l'ennemi pendant longtemps; je ne crois pas qu'elle le tue jamais. On est ce qu'on est malgré tout; on s'améliore, cela est vrai, mais on reste soi. Ce sont les circonstances et les passions qui réveillent en nous l'ennemi, — souvent à l'heure où nous nous croyons à l'abri de toutes les tentations, au moment où nous sommes prêts à nous écrier, comme Ajax: — « J'en échapperai, malgré les Dieux ! »

Digitized by Google

Il est évident que la lecture de *Lélia* et de *Leone Leoni* peut jeter du trouble dans les imaginations vives qui s'exaltent facilement ; il est possible que ce trouble aille jusqu'au désordre si le germe des passions est assez vivace dans le sang pour faire un incendie, au lieu d'un peu de fumée, avec une étincelle. Mais je nie qu'une nature droite, même passionnée, puisse être poussée vers la corruption par cette lecture.

Le mobile de toute perversité est en nous ; notre ennemi, c'est nous-même, on l'a dit avec beaucoup de philosophie. Le livre peut certainement troubler ; mais il faut « un objet » au cœur et aux sens pour s'épancher avec une ardeur funeste. La plupart des romans, d'ailleurs, et surtout des romans français, ne sont pas écrits pour les enfants et pour les adolescents. Il ne faut même les donner qu'à petite dose aux jeunes gens chez qui on a découvert des tendances à trop d'expansion maladive, si leur imagination est comme un feu couvert dont le moindre souffle peut faire un véritable embrasement. Ceci est affaire de tact et de mesure, c'est à dire d'éducation. George Sand n'est pas corruptrice ; elle est passionnée, et la passion fait peur aux consciences timides, qui mettent la contrainte au dessus d'une liberté intelligente. C'est une grave erreur d'oublier qu'on ne peut pas plus empêcher un tempérament de se développer que l'eau de s'infiltrer dans les interstices ou de descendre les pentes. La civilisation et le progrès sont des produits de réglementations s'éloignant le moins possible des facultés naturelles, bonnes et mauvaises. Il faut que l'homme reste un homme, sous peine de n'être que le plus mauvais des animaux ou le plus absurde des automates.

VI

Quelques uns des romans de George Sand ont été condensés pour le théâtre. Le théâtre est un tentateur auquel il est rare qu'un écrivain sache résister ; en France

Digitized by Google

surtout, les désirs des lettrés sont sans cesse tournés vers cet art d'action qui fait vivre les créatures imaginées.

George Sand n'y a point réussi : ses drames n'ont pas valu ses romans. *François le Champi* et *la Petite Fadette* ont paru moins vrais sur la scène que dans le livre. La langue de ces villageois rêvés a choqué ; les longs discours ont ennuyé ; la sensiblerie a irrité ; le manque d'action véritable, dans les faits et dans les dialogues, était de nature à glacer le public. Cependant, la pièce tirée du *Marquis de Willemer* a eu une fortune assez heureuse ; mais on a dit que George Sand, dans cette œuvre plus vivante, avait eu un collaborateur d'une grande habileté. Il faut citer encore une autre comédie villageoise, *le Pressoir*, qui a de la grâce ; mais cette grâce ne suffit pas pour pouvoir affirmer que l'auteur eût pu produire un drame ou une comédie qui fût à la hauteur de sa réputation.

Le talent d'assimilation de George Sand s'est montré en toute lumière dans une imitation de Sedaine : *le Mariage de Victorine*, qui, en son genre, est une œuvre tout à fait charmante. Mais on peut dire de cette comédie sentimentale, toute remplie de pensées honnêtes et d'émotions délicieuses, qu'elle a été écrite par George Sand sous la dictée de Sedaine, comme une suite au *Philosophe sans le savoir*. C'est le même esprit doux, les mêmes procédés naïfs, s'il y a des procédés, le même dialogue, d'un naturel un peu précieux, les mêmes idées touchantes. Cela est curieux comme une résurrection. Alfred de Musset, dans son *Lorenzaccio*, s'est inspiré de Schiller avec presque autant de bonheur, si l'on peut se servir de ce mot pour exprimer une idée qui pourrait aussi bien mériter le blâme que l'éloge.

En réalité, George Sand, auteur dramatique, n'existe pas. Ses tentatives étaient honorables et leurs produits ont certainement plus de prix que la plupart des pièces modernes. Mais ce théâtre ne valant pas les romans d'où on l'a tiré, n'a pas de raison d'être. Il restera comme une fantaisie ; il ne marquera point dans l'histoire du théâtre français.

Digitized by Google

VII

Quels étaient les principes religieux de George Sand?

Le romancier philosophe socialiste, l'amoureux passionné de la nature a fait sur ce sujet délicat une déclaration qu'il a cru sans doute fort nette : cette déclaration se trouve dans l'*Histoire de ma vie*. La voici :

« Ma religion n'a jamais varié quant au fond ; les formes du passé se sont évanouies; mais la doctrine éternelle des croyants, le Dieu bon, l'âme immortelle et les espérances de l'autre vie, voilà ce qui a résisté à tout examen, à toute discussion, et même à des intervalles de doute désespéré. »

George Sand est donc idéaliste ; sa réforme religieuse se fût accommodée d'une religion sans culte extérieur. Il n'est pas bien certain cependant qu'elle eût fait des progrès sur les réformes rêvées par J.-J. Rousseau et les doctrinaires belges d'aujourd'hui. Rien n'est plus commode et plus inoffensif du reste que d'avoir des principes religieux à soi tout seul, et les matérialistes eux-mêmes admettraient sans hésiter une pareille liberté personnelle de croyance. Un Dieu bon, une âme immortelle, l'espoir d'une autre vie, je ne pense pas que jamais ces articles de foi en arrivent à révolutionner le monde et à jeter les uns sur les autres les hommes comme des bêtes fauves, au nom d'un Dieu vengeur qui punit pour l'éternité. Une pareille religion serait donc un progrès. Mais cette déclaration n'était pas nécessaire à qui connaît l'œuvre de George Sand. Le fond en est en quelque sorte religieux. Dieu est la raison suprême, l'âme de la nature, le moteur de la vie : c'est du panthéisme timide, et l'on sait où le panthéisme conduit.

Je conclus : George Sand a souffert, a aimé, a désiré le bien ; elle était parmi les philosophes qui voulaient reculer le cercle des aspirations humaines. Elle aurait pu prendre pour devise : le mieux est possible. Ceux qui ont rêvé le bonheur de l'homme, et qui ont travaillé à le réaliser, ont seuls droit à la reconnaissance et à l'admiration des hommes.

EMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

LA JOURNÉE DU 13 JUIN

Nous nous sommes tu dans ces derniers temps, pour ne pas jeter une note discordante dans le concert des prévisions optimistes; mais nous n'avons jamais partagé toutes les espérances que nos amis fondaient sur les élections du 13 juin. A vrai dire, cette journée n'a pas été, comme la qualifie le *Courrier de Bruxelles*, une déroute pour les libéraux, puisque ceux-ci ont à peu près couché partout dans leurs positions. On pourrait même y voir un succès, puisqu'en somme nous avons enlevé un siége à nos adversaires. Mais il est des victoires qui équivalent à des défaites.

Jamais le parti libéral ne s'était présenté au scrutin dans des conditions plus favorables. Nous contestions vingt siéges occupés par nos adversaires et nous n'étions menacés que dans sept. Toute division avait cessé dans nos rangs : A Anvers comme à Bruxelles, nous marchions avec une entente que nous n'avions plus connue depuis le magnifique élan de 1857. Les déclarations *in extremis* de MM. Frère et Orts sur la loi de 1842 nous avaient donné un programme commun, en même temps que modéré et positif. On peut dire que, dans ces derniers temps, nous n'avions commis de part ni d'autre aucune faute capable soit de décourager, soit d'effaroucher une fraction quelconque de nos adhérents.

Les catholiques, au contraire, semblaient profondément divisés sur le terrain des principes où les uns se revendiquaient du Syllabus et les autres de la Constitution. De nombreuses bévues, politiques et financières, avaient considérablement amoindri le prestige de leur cabinet, que la comédie parlementaire de Terneuzen n'était guère de nature à relever dans le public. Les éléments les plus impatients de leur parti avaient fini par se livrer ouvertement à des extravagances ultramontaines et à des manifestations théocratiques qui devaient profondément effrayer les éléments flottants du corps électoral. Parmi leurs candidats les plus chaudement soutenus figuraient des noms qui constituaient un véritable défi à la moralité publique, comme à l'impartialité des tribunaux.

Digitized by Google

Dans le sein même des corporations enseignantes, de honteuses condamnations s'étaient multipliées d'une façon effrayante, et l'on avait vu des évêques mettre le comble au scandale en confiant des cures de leurs diocèses aux repris de justice que l'on sait.

Enfin, l'on se rappelait que la chute des libéraux en 1870 avait coïncidé avec le mouvement de réaction qui s'étendit alors à l'Europe entière et l'on pensait qu'au réveil actuel des esprits chez nos voisins correspondrait le retour de nos amis au pouvoir. On croyait sentir dans l'air le triomphe du libéralisme. Les élections provinciales avaient justifié nos plus audacieux calculs, et même les électeurs luxembourgeois semblaient prêts à quitter la barque ministérielle où de sourds craquements leur faisaient prévoir une catastrophe prochaine. Tant était grande la certitude du succès qu'au Parlement, le chef le plus autorisé du libéralisme prêtait les mains aux catholiques pour remettre aux universités la collation des grades, avec l'arrière-pensée de corriger bientôt les effets désastreux d'une pareille réforme, en conférant à l'État le droit de contrôler la capacité des candidats.

On sait ce qui est arrivé. Le 13 juin, Nivelles a seule fait luire un rayon de soleil à travers les nuages qui ont éclipsé l'astre du libéralisme. A Anvers, où se trouvait la clef de la position, le corps électoral, dominé par les campagnes, a jugé MM. Coremans, Delaet, De Decker et consorts plus capables et plus dignes que MM. de Wael, Pécher, David, Wouters, etc., de représenter au Parlement belge la métropole commerciale du pays. Partout ailleurs, les deux partis ont conservé leurs avantages respectifs, sauf à Ypres, qui nous a renvoyé la monnaie de M. Van den Peereboom dans la personne de trois illustrations locales, MM. Biebuyck, Berten et Struye. Même les électeurs luxembourgeois, qui ont décidément le flair subtil, n'ont pas jugé la voie d'eau suffisamment déclarée pour passer à bord de la croisière libérale.

Où faut-il chercher la cause de cet insuccès qui tourne à l'impuissance? Un instant l'on aurait pu craindre qu'au lieu de panser nos blessures, nous allions nous livrer à des récriminations aussi superflues qu'injustes. Nous avons entendu des libéraux s'écrier, les uns que c'était la faute aux progressistes et à leurs attaques contre la loi de 1842, les autres que c'était la faute aux doctrinaires et à leurs prétentions de

Digitized by Google

se faire une part léonine dans la liste des candidats anversois. Il y a là une double erreur : nous n'avons pas à examiner ici si la répartition des candidats donnait une satisfaction légitime aux divers éléments du libéralisme anversois ; mais il ne faut pas oublier que la liste définitive était sortie d'une délibération régulière entre les trois associations électorales et que les autres candidats s'y étaient spontanément ralliés avec un empressement des plus honorables. C'est faire une injure gratuite aux Flamands et aux gueux d'Anvers que de les croire capables d'avoir déserté devant l'ennemi pour de misérables questions de personne. Quant au grief dirigé contre les adversaires du prêtre dans l'école, nous rappellerons simplement que le seul représentant libéral resté sur le carreau malgré ses longs et éclatants services était aussi le seul ouvertement favorable à la loi de 1842, tandis que, dans l'arrondissement de Nivelles, essentiellement agricole et conservateur, les candidats heureux du libéralisme s'étaient tous prononcés pour la sécularisation de l'enseignement public à tous les degrés. — Nous pouvons le dire avec une satisfaction mélangée de fierté et d'amertume, dans le suprême effort du 13 juin, progressistes et doctrinaires, nous avons fait notre devoir : à l'avenir de faire le sien !

Nous comptons examiner plus à loisir, dans cette *Revue*, la triste situation de notre pays ; mais, dès à présent, nous pouvons affirmer que la cause de notre insuccès est plus simple, plus générale et malheureusement plus profonde. Comme l'ont fait spontanément observer, dans leur première appréciation du scrutin, les organes les plus divers de la presse libérale, *la Flandre*, *l'Indépendance*, *l'Echo du Parlement*, *la Chronique*, *la Gazette*, etc., l'antagonisme de nos partis n'est plus une lutte politique ; c'est désormais une lutte essentiellement religieuse, la lutte du catholicisme contre la liberté, du fidèle contre le citoyen, de l'Église romaine contre tout ce qui n'est pas elle — en un mot, c'est le XVIe siècle qui recommence. Le fait était d'ailleurs prévu depuis le jour où l'Église de Rome s'est transformée, entre les mains des jésuites, en une institution de combat dirigée contre la société moderne. Que la responsabilité en retombe sur sa tête.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que certains esprits se demandent avec inquiétude si le libéralisme peut encore regagner le pouvoir par le jeu régulier de nos institutions, sans un de ces accidents heureux qui arrêtent parfois les peuples sur la pente des révolutions.

Digitized by Google

Mais il suffit d'une chance quelconque pour que nul d'entre nous n'ait le droit de quitter la brèche. L'exemple de Nivelles prouve d'ailleurs ce que le parti libéral peut attendre d'une organisation habile et énergique. Il est vrai qu'il s'agit là d'un arrondissement wallon et que le caractère du dernier scrutin est précisément d'accentuer encore l'opposition politique des provinces wallonnes et flamandes. Mais même en plein pays flamand, il est possible que le libéralisme puisse encore arracher les populations au joug du clergé, si seulement, revenus au pouvoir, nous avons le courage de prendre les mesures nécessaires pour garantir le lendemain.

Le premier souci d'un gouvernement sérieux, c'est d'assurer le fonctionnement des lois. Or, depuis la réorganisation ultramontaine de l'Église catholique, les principes les plus importants de notre Constitution sont devenus lettre morte entre les mains du clergé, qui, surtout parmi les populations flamandes, a, de fait, rétabli la censure, supprimé les libertés de conscience et d'association, enfin faussé le suffrage populaire, cette base de tous les pouvoirs. Nous ne désirons pas qu'on révise notre pacte fondamental pour introduire les mesures adoptées par la Suisse et l'Allemagne dans leur lutte contre les empiétements de Rome. Mais ce pacte, qui est lui-même une œuvre de transaction, ne peut se maintenir qu'à condition d'être loyalement et réciproquement observé. La partie a cessé d'être égale depuis que le clergé est descendu dans l'arène électorale pour mettre ses moyens d'intimidation spirituelle au service de ses ambitions politiques, et quiconque veut épargner à la Belgique les calamités les plus graves doit comprendre l'urgence de renvoyer le prêtre à son église, — dussions-nous, s'il refuse d'y rentrer volontairement, l'y refouler légalement. Hors de là, nous marchons fatalement à la guerre civile, sans autre solution en perspective que la proscription du libéralisme ou l'écrasement de l'Église.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

La Pacification de Gand et le Sac d'Anvers, 1576, par Théodore Juste; in-8°, 90 et L pages; Bruxelles, C. Muquardt, 1876. — *Souvenirs du bonhomme Jadis. Les Plaisirs de la noblesse et les Joies du peuple*, par L. Lamborelle; in-12 de 315 pages; Bruxelles, Ve Ch. Vanderauwera, 1876. — *Le Crime du substitut*, par George Vautier; in-12, 311 pages, Paris, Auguste Ghio, 1876. — *Masintour*, par Alfred le Bourguignon; in-12; Paris, A. Lacroix 1876; *Les Baisers de Thalie*, par le même; in-12; Bruxelles, Office de Publicité, 1876.

La ville de Gand va célébrer cette année le 300e anniversaire de la célèbre « Pacification » qui, lors de la révolution des Pays Bas au XVIe siècle, commença l'œuvre d'apaisement et de réparation, et dont les tendances surtout sont encore dignes du plus haut intérêt. C'est M. Wagener, échevin de Gand, qui a pris l'initiative de cette fête toute patriotique, et M. Théodore Juste a voulu contribuer à son succès par un exposé historique des principaux faits qui ont accompagné le mémorable événement.

« La Pacification de Gand, dit M. Juste, ne fut pas le triomphe exclusif d'un parti. Ce fut l'œuvre commune des Belges catholiques, obéissant à l'autorité légale des états-généraux, et des Hollandais calvinistes qui écoutaient les patriotiques exhortations de Guillaume le Taciturne. Elle avait pour objet de rendre le pays à lui-même et d'effacer jusqu'aux vestiges d'une domination abhorrée. Ce fut aussi un grand enseignement et, à ce titre, il importe réellement de réveiller et de consacrer le glorieux souvenir d'un épisode que nul ne devrait ignorer dans notre pays. »

L'ouvrage, écrit succinctement et sans prétention, est de la bonne histoire politique. Au point de vue de la propagande populaire, il manque un peu d'animation et de couleur. Toutefois, le récit de l'horrible sac d'Anvers connu sous le nom de *furie espagnole* et celui du siége de la citadelle de Gand sont parfaitement faits et frappent suffisamment l'imagination. Ce sont les personnages mis en scène qui ne semblent pas assez vivants. Peut-être

Digitized by Google

l'auteur, qui possède mieux que personne son histoire de Belgique, a-t-il cru les acteurs de ce grand drame trop connus et a-t-il craint les redites. Le fac-simile d'un portrait de Guillaume d'Orange, placé en tête du livre, fait regretter d'autant plus cette absence de portraits littéraires.

Nous lisons dans les *Souvenirs du bonhomme Jadis,* que M. L. Lamborelle vient de publier, la relation d'une fête donnée à Gand en l'honneur du même prince d'Orange en 1577. « La Pacification de Gand, vêtue de satin cramoisi, portait sur la tête, en guise de turban, une ville emmuraillée; le catholicisme et le protestantisme, liés à sa ceinture, étaient réunis l'un à l'autre par une chaîne de dix-sept anneaux qu'elle forgeait sur une enclume; sous l'enclume, un soldat en armure complète et se rongeant le cœur, représentait la Discorde... Ensuite, la Pacification de Gand s'avança, d'une main conduisant un lion, et de l'autre tenant un cœur d'or pur qui portait inscrit le mot *Sinceritas...* »

Ces anecdotes fixent l'attention, et, comme scènes de mœurs, secondent l'enseignement de l'histoire proprement dite. M. Lamborelle, dont nous avons loué le dernier livre intitulé *le Bon Vieux Temps,* a raconté cette fois, avec le même charme quelque peu malicieux, *les Plaisirs de la noblesse et les Joies du peuple.* Il n'y a à reprocher à cette œuvre qu'une sorte de décousu, d'absence de méthode, qui fait confondre les époques et empêche par conséquent de suivre l'étude historique. L'auteur prend le passé dans son ensemble, sans distinction, et classe ses recherches d'érudition sous des rubriques générales, *la Cour, les Joyeuses Entrées, la Chasse,* etc. Nous aurions préféré l'ordre chronologique. Mais le nouveau livre de M. Lamborelle n'en est pas moins fort intéressant, fort amusant même, et dicté par un excellent esprit de progrès.

Les détails des mœurs anciennes faisaient naguère l'objet de romans historiques et l'on apprenait ainsi l'histoire sans s'en douter, avec plaisir et du meilleur gré. Le genre a disparu parce que des pédants en ont abusé et que l'érudition s'y est étalée aux dépens du roman, au lieu de s'y dissimuler ou tout au moins de se fondre avec lui.

Le roman, aujourd'hui, c'est notre vie même, intime et familière, notre vie de tous les jours, et la chose est plus difficile à représenter qu'on ne pense. Il faut une observation fine, attentive, et un ton ingénieux donné à l'expression; des caractères, des sentiments et toujours du naturel, sans rien de forcé ni de chargé;

Digitized by Google

il faut enfin une intrigue, bien menée ou plutôt en apparence bien suivie, qui tienne en suspens l'intérêt, sinon la curiosité.

Ces qualités se trouvent dans le nouveau roman de M. George Vautier, *le Crime du substitut*. Lestement et prestement enlevé, le récit n'offre ni retards, ni longueurs, ni digressions, ni réflexions banales sous prétexte de moralité, ni descriptions superflues sous prétexte de sincérité, rien de ce qui sent l'intervention de l'auteur. Mais peut-être ces qualités, bien réelles et bien remarquables, ont-elles un défaut en quelque sorte corrélatif. Sans vouloir que le roman prouve quelque chose, on peut désirer une sorte de satisfaction morale au dénouement, une victoire quelconque sur l'erreur ou le préjugé. *La Revanche du mari*, de M. George Vautier, nous avait particulièrement plu à ce point de vue : c'était, pour nous, le renversement de la sotte opinion qui rend le mari ridicule comme conséquence des légèretés de sa femme. Nous ne voyons pas cela dans *le Crime du Substitut*, qui n'a pour principal intérêt qu'une intrigue singulièrement enchevêtrée, dont les quiproquos font tous les frais et qui eût pu se dénouer dès le commencement.

L'intention morale est beaucoup mieux accusée dans deux bluettes fort piquantes qui suivent le roman et font toute une satire des mœurs du jour à propos du *premier bal*. Décidément M. George Vautier est un de nos écrivains les plus ingénieux et la nature de son talent est d'une finesse tout exceptionnelle.

M. Alfred le Bourguignon montre beaucoup de verve dans son roman intitulé *Masintour*, mais il tombe dans la charge et son héros n'est qu'un fou. Ses scènes dialoguées réunies sous le titre des *Baisers de Thalie* ont le même défaut : tout est d'un comique exagéré, qui peut-être ferait un certain effet comme opérette devant un gros public, mais qui, à la lecture, ne peut se supporter. L'auteur, qui semble connaître cependant les raffinements et les délicatesses du *high life*, dévie sans cesse vers des plaisanteries d'une trivialité choquante et il s'y complaît : c'est plutôt un parti pris qu'une erreur. Cela ne manque pas d'esprit, au contraire, il n'y en a que trop, et sans doute c'est là un vice qui n'est pas donné à tout le monde; mais cet esprit n'est pas toujours de bon aloi et d'ailleurs l'excès en tout est un défaut.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

— 15 JUILLET 1876 —

COMMENT ON ÉLÈVE AUTEL CONTRE AUTEL

Delenda Carthago!

I

L'évolution récente qui a précipité l'Église de Rome, par frayeur du libre examen, dans les bras de l'école ultramontaine est pour le catholicisme tout à la fois une cause de force et de faiblesse. C'est une cause de faiblesse, en ce qu'elle l'a mis en guerre ouverte avec les méthodes, les tendances et les institutions les plus solidement enracinées de la société moderne. C'est une cause de force, en ce qu'elle a étendu à l'ensemble du corps catholique la devise jusque-là restreinte à la célèbre compagnie de Jésus : *Perinde ac cadaver*, la docilité du cadavre.

Les libres penseurs, les protestants, même une portion notable des catholiques, dans les grandes villes où le clergé a jugé inopportun de démasquer toute l'étendue de ses prétentions, ne se sont guère ressenti de cette modification intérieure qui tend à concentrer sous une direction unique toutes les forces vives de l'Église, en vue d'une lutte suprême pour la domination du monde. Voici longtemps que nos catholiques ont perdu l'habitude de raisonner leurs croyances religieuses, et dès lors même le Syllabus n'a rien qui puisse les effaroucher, tant qu'on ne cherche pas à le mettre en pratique dans leur vie intime et dans leurs relations privées. De leur côté, nos libres penseurs se préoccupent assez peu des questions dogmatiques et ce n'est pas la proclamation de l'infaillibilité papale qui les enverra aux offices du dimanche ou les empêchera de faire gras le vendredi; complétement dégagés des influences catholiques et fiers de leur émanci-

Digitized by Google

pation, ils oublient même trop aisément l'empire qu'un pareil culte exerce sur ses adeptes par les mille attaches de l'éducation, de l'habitude et du milieu.

Mais, parmi nos campagnes et nos petites villes, là où un préjugé malheureusement trop répandu frappe encore le dissident religieux d'une vraie déchéance sociale, la crise que traverse le monde catholique est entrée dans sa période aiguë. Il y devient impossible au fidèle de concilier sa soumission envers l'Église avec l'indépendance de ses opinions politiques. Sous peine d'être expulsé du troupeau en brebis galeuse, il lui faut mettre ses votes et ses influences au service des candidats que patronne le clergé, accepter la censure dont l'Église frappe « la mauvaise » presse, enfin rompre toutes relations d'amitié et même d'affaires avec les gens notés comme « mal pensants »[1].

Nulle part ne se rencontre plus le vieux curé de campagne qu'ont connu nos pères, naïf, modeste, réservé, tolérant, avec une certaine indépendance d'opinions et d'allures. A la place de ce type autrefois populaire et justement respecté, nous avons aujourd'hui une génération de séminaristes dressés pour la lutte, fanatiques et intrigants, à l'esprit étroit, à la conscience oblitérée, au tempérament d'inquisiteur, rompus à la discipline comme aux procédés du jésuitisme, toujours prêts à transformer la chaire « de vérité » en une tribune de déclamation politique et le sacrement de la Pénitence en un

[1] Dans l'arrondissement d'Ypres, un négociant en colza, ayant reçu de son curé l'injonction de se désabonner au *Précurseur* d'Anvers, lui fit observer que ce journal donnait seul toutes les informations nécessaires aux opérations de son commerce : « Qu'à cela ne tienne, répliqua l'ingénieux ecclésiastique, faites-moi directement expédier le journal et je vous renverrai chaque jour la partie commerciale. » Cette transaction m'a été donnée pour tout ce qu'il y a de plus historique; et, au reste, j'ai été moi-même le héros d'une aventure analogue. Une dame de ma famille, personne fort catholique qui habite la province, désirait lire une série de correspondances spéciales que j'ai envoyées de l'Inde à l'*Indépendance belge*. Mais d'autre part, ne pouvant s'abonner à un journal aussi mal famé, elle finit par obtenir qu'un abonné moins orthodoxe lui expédiât chaque semaine mes lettres soigneusement découpées. C'est elle-même qui m'a raconté le fait à mon retour, comme une chose toute naturelle, en voulant me donner la mesure de l'intérêt qu'elle m'avait porté.

Digitized by Google

instrument d'intimidation électorale. Même les fidèles qui ont assez de bon sens pour résister à cette sophistication religieuse, finissent par céder aux obsessions de leurs femmes que le confesseur fanatise jusqu'à la révolte, ou bien ils reculent, au dernier moment, devant l'espèce de réprobation morale que leur infligerait le refus public des sacrements.

Il est bon de noter que l'initiative et la responsabilité de cette lutte appartiennent tout entières au clergé. Le parti libéral, pris en masse, n'a accepté la lutte sur le terrain religieux qu'à son corps défendant, après une mise en demeure formelle d'avoir à choisir entre l'Église et la liberté. On se rappelle ce mandement où l'évêque de Namur déclarait naguère « indigne de participer aux saints sacrements » tout membre des associations libérales fondées dans son diocèse, bien que, par un article formel de leurs statuts, elles se fussent interdit « toute attaque contre la religion ». Sans même citer la loi de 1842, est-ce que le ministère libéral n'a pas conservé et même nommé des ecclésiastiques à la direction de toutes nos écoles normales?

Jusque dans ces derniers temps, jamais le libéralisme officiel n'a manqué une occasion d'affirmer son respect pour ce qu'il nommait « la foi de nos pères ». Un député libéral de la province de Liége me disait, il y a quelques jours, n'avoir que récemment renoncé à faire ses pâques, et l'on ne peut s'étonner que l'attitude du clergé lui ait fait abandonner cette pieuse tradition, quand on lit le dernier mandement de l'évêque de Liége, frappant d'interdit non plus seulement les membres des associations libérales, mais encore tout électeur qui « aiderait positivement d'une manière quelconque » à l'élection des candidats patronnés par ces associations. Dans les Flandres, il n'est pas nécessaire de remonter bien haut pour trouver un sénateur qui rapportait de voyage aux habitants de sa commune un saint authentique et plus ou moins complet.

Eh bien! au mois d'octobre dernier, ce généreux amateur de reliques succombait, devant l'opposition du clergé, aux élec-

Digitized by Google

tions communales de son village qu'il avait pourtant comblé des bienfaits les plus sérieux : « Vous avez notre estime, notre gratitude, notre confiance, lui avaient dit ses propres tenanciers, les larmes aux yeux; nous savons que vous pouvez nous retirer vos terres; mais nous devons voter contre vous, car autrement *il paraît que nous serions damnés.* » Depuis lors, s'il faut admettre une rumeur récente, le procédé se serait encore perfectionné, et le clergé ne se gênerait point pour autoriser les électeurs à prendre tous les engagements possibles vis à vis de leurs propriétaires, en leur permettant et même en leur ordonnant d'y manquer au jour du scrutin. Nous voulons croire — ne fût-ce que par considération pour le nombre de nos concitoyens encore soumis à la direction des prêtres, — que c'est là tout au plus un cas isolé. Mais de pareilles restrictions mentales n'auraient rien que de conforme à cette morale des jésuites, flétrie dans les pages immortelles des *Provinciales* par un écrivain catholique peu suspect d'hérésie.

Aussi attendons-nous avec impatience les résultats de l'importante enquête que la *Fédération libérale* vient d'ouvrir sur la sincérité de nos dernières élections. Quelle moisson de faits instructifs nous ne manquerons pas d'y trouver, si seulement on ne recule pas, au dernier moment, devant l'étendue et la gravité de la plaie !

II

Si donc les libéraux ne peuvent plus reculer devant l'alternative où Rome les a placés elle-même, de la subir en politique ou de la combattre en religion, ils ne peuvent contester l'urgence d'appuyer tout mouvement qui tend à séparer de l'Église romaine un groupe quelconque de nos concitoyens, — n'importe au profit de quelle secte ou de quelle école.

Or, dans cette voie, quelles sont les doctrines qui peuvent nous offrir un point d'appui en Belgique? Le vieux catholicisme, qui a réussi ailleurs, a complétement échoué dans

Digitized by Google

notre pays, pour s'y être produit trop tôt ou trop tard, — trop tôt, parce qu'à l'époque de son apparition, nous ne saisissions pas encore toute l'importance de la question religieuse, — trop tard, parce que notre clergé, rompu à la nouvelle discipline de l'Église, n'était plus capable de se mettre à la tête d'une opposition religieuse. — Nous ne parlerons pas du judaïsme qui se refuse lui-même à toute espèce de propagande. — La libre pensée, ou plutôt le rationalisme, est un mouvement d'autant plus sérieux qu'il est le fruit spontané et naturel des progrès graduellement réalisés dans l'état de nos connaissances ; et l'on peut dire que déjà aujourd'hui il constitue la religion personnelle des libéraux les plus éclairés et les plus influents. Mais, par cela même qu'il est en quelque sorte le couronnement de toute notre éducation morale et intellectuelle, force nous est de douter que les masses soient mûres pour ce dernier terme de leur évolution religieuse. Ah ! sans doute, si, du jour au lendemain, nous pouvions faire parcourir à l'intelligence de la foule la route qui de la religion catholique mène à la religion naturelle, nous n'hésiterions pas à concentrer tous nos efforts sur la propagation des doctrines qui nous semblent le dernier mot du libéralisme en religion. Mais, pour qui connaît les dispositions des femmes, des paysans, voire des classes moyennes dans nos campagnes et même dans nos petites villes, est-il possible d'oublier combien cette partie de notre population offre de résistance aux conquêtes du rationalisme, malgré le prosélytisme des libres penseurs combiné avec les provocations de l'Église romaine ?

Restent donc les diverses sectes du protestantisme où nous pouvons trouver d'utiles alliés, non pour contrecarrer sur le terrain religieux, mais pour seconder sur le terrain politique, les efforts de la libre pensée contre les prétentions théocratiques de notre commun adversaire. On objectera peut-être qu'il est absurde de prêcher une religion quand on n'y croit pas soi-même. Nous répliquerons qu'il n'est point question pour nous de prêcher quoi que ce soit ; il s'agit simplement d'encourager et de seconder — ne fût-ce que dans une préoc-

Digitized by Google

cupation électorale — des gens qui, de bonne foi, attaquent l'Église de Rome au nom d'autres Églises.

Même au point de vue religieux, il n'y a là aucune inconséquence, pour autant qu'on voie avec nous dans la religion un instinct progressif de l'humanité. Le protestantisme, qui signifie une « protestation » contre l'autorité des dogmes, représente précisément, dans ses innombrables nuances, le grand passage d'une superstition aveugle au rationalisme pur, et si, à son extrême droite, on trouve des ritualistes qui sont une sorte de catholicisme sans infaillibilité du pape, confession obligatoire ni célibat forcé du prêtre, à son extrême gauche on rencontre, comme nous l'avons montré ailleurs[1], les unitaires ou protestants libéraux qui sont de vrais rationalistes sous la dénomination historique de chrétiens. Entre ces deux écoles se déroule toute une échelle de sectes qui passent les unes dans les autres par d'insensibles transitions et qui constituent autant d'étapes vers l'émancipation complète de la raison humaine. Chaque échelon franchi dans cette voie représente un progrès indéniable des esprits et mérite en conséquence les encouragements de quiconque comprend les avantages d'une certaine continuité dans le développement graduel de l'esprit humain.

Toutefois, nous n'avons à nous occuper ici du protestantisme qu'au point de vue politique et, sous ce rapport, qui contestera les avantages du concours qu'il pourrait nous apporter dans notre lutte contre Rome? Il est même superflu d'y insister, après l'article de cette *Revue*, où M. Em. de Laveleye a en quelque sorte soulevé et résolu la question. Tout le monde d'ailleurs peut constater le chemin que cette opinion a fait depuis quelque temps, même parmi les esprits naguère les plus indifférents à notre crise religieuse. La plupart des libéraux concèdent aujourd'hui *en principe* qu'il y aurait tout bénéfice à protestantiser la Belgique... si la chose était faisable. Mais un grand nombre s'empresse d'ajouter

[1] Voir notre étude sur *les Églises rationalistes de Londres*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er septembre 1875.

Digitized by Google

que c'est là une fantaisie de songe creux, une thèse irréalisable et, partant, impolitique. C'est surtout cette objection que nous voudrions examiner aujourd'hui ; car enfin, s'il existait par hasard quelque moyen de mettre en pratique l'idée de M. de Laveleye, ces mêmes libéraux ne devraient-ils pas voir sous un autre jour le remède dont ils admettent la valeur en théorie[1]?

III

La société moderne ne semble plus guère comporter de ces révolutions religieuses qui changèrent si souvent la face du monde. Mais dans une sphère plus modeste, on ne peut contester que de nos jours, dans notre pays, et pour ainsi dire sous nos yeux, le protestantisme ne conquière non seulement des individus, mais même des groupes entiers. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'*Histoire des trente premières années de la Société évangélique belge*, publiée, l'an dernier, à Bruxelles, par M. L. Anet, ainsi que les *Rapports annuels du Comité d'évangélisation* délégué par les églises protestantes de l'Union synodale. On sait qu'au XVI^e^ siècle le protestantisme s'était rapidement propagé en Belgique ; il y eut même un moment où toutes nos grandes villes étaient protestantes, comme elles sont libérales de nos jours. On sait aussi com-

[1] Quelques mois après son apparition dans la *Revue de Belgique*, cet article qui, dès le début, avait soulevé la polémique la plus vive, tant à l'étranger que dans notre pays, se trouvait réédité en France à 30,000 exemplaires, traduit en anglais avec une préface de M. Gladstone, en allemand avec une préface de M. Bluntschli, en italien par le comte Guerrieri Gonzaga, en portugais par le Dr Miguel Vieira Ferreira, en hongrois par M. Derczenyi Sandor, en hollandais avec une préface de M. de Savornin Lohman, et même en tchèque, la langue de Jean Huss, par Paul Jelen. Enfin, il vient d'être réédité à Bruxelles par Claassen, dans une édition populaire tirée à 30,000 exemplaires. D'innombrables réfutations de cette étude ont été publiées en Belgique et à l'étranger, où elles ont provoqué diverses répliques. *L'Avenir religieux des peuples protestants*, où M. Em. de Laveleye revient sur le même sujet dans notre livraison du 15 janvier dernier, a déjà été traduit en espagnol et en allemand. Rien ne peut mieux montrer combien cette question est importante et générale.

Digitized by Google

ment la réforme fut noyée dans des flots de sang par le bras de l'Espagne au service de Rome ; et, sous le règne réparateur de Joseph II, c'est à peine s'il se retrouva, au fond de nos campagnes, quatre petits foyers de protestantisme qui avaient traversé intacts deux longs siècles de persécutions et de défaillances : Marie-Hoorebeke en Flandre[1], Hodimont près de Verviers, Dour et Rongy dans le Hainaut. Quand la Société évangélique, ou *Église missionnaire belge*, se fonda en 1837, elle trouva sept églises protestantes officiellement constituées dans le pays, mais surtout composées d'étrangers et peu tournées vers la propagande. Trente ans plus tard, elle comptait des congrégations régulières à Bruxelles, à Louvain, à Gand, à Weert-Saint-George, à Charleroi, à Jumet, à Strée-Beaumont, à Taintegnies, à Wasmes, à Liége, à Nessonvaux, à Sprimont et à Lize-Seraing. Ces divers centres sont aujourd'hui portés à dix-sept. D'autre part, il convient de citer — en laissant de côté le culte anglican — les églises protestantes de l'Union synodale à Bruxelles, Anvers, Gand, Marie-Hoorebeke, Dour, La Bouverie, Pâturages, Tournai, Liége, Seraing et Verviers, avec leurs annexes de Malines, Cuesmes, Douvrain, Herchies, Quevaucamp, Péruwelz, Hodimont et Spa.

L'*Union synodale*, qui a l'avantage d'être une Église historique, semble animée d'un esprit plus large, puisqu'elle a place dans son organisation pour des protestants libéraux aussi avancés que M. le pasteur Bost, de Verviers. Mais elle s'occupe beaucoup moins de propagande que l'Église missionnaire de la Société évangélique. Celle-ci possède, en outre, l'avantage de repousser par principe le concours pécuniaire de l'État. Tout ce qu'elle réclame, c'est la personnification civile, que le gouvernement belge s'est obstiné à lui refuser sous tous les régimes, sans doute pour la punir de protester par son attitude contre l'article 117 de la Constitu-

[1] Une tradition rapporte que, le 7 septembre 1572, les protestants de Hoorebeke se réunirent dans une cave pour célébrer la prise d'Audenarde par les gueux. Parmi ces derniers figurait au premier rang un capitaine Blommaert, dont la famille est encore nombreuse à Hoorebeke.

Digitized by Google

tion. Il paraît cependant que le dernier cabinet libéral se proposait de mettre un terme à une aussi flagrante inégalité, quand le triomphe du cléricalisme aux élections de 1870 vint enterrer ce projet avec bien d'autres. Quoi qu'il en soit, les deux Églises qui ont pu se jalouser autrefois, marchent actuellement d'accord vers leur but commun. « Le champ est assez vaste en Belgique, dit le dernier exposé sur la situation de l'Union synodale, pour que les deux Églises sœurs puissent travailler ensemble dans un esprit de fraternité chrétienne. Aussi, dans certaines contrées, nos Églises se touchent; les postes de notre Comité d'évangélisation sont voisins de ceux de la Société évangélique, et nos agents, évangélistes ou instituteurs, ne demandent qu'à fraterniser avec les siens. »

Le protestantisme belge emploie surtout, comme moyens de propagande, la distribution de bibles et de traités religieux, les conférences publiques et les prédications en plein vent. Les colporteurs de la Société évangélique, qui sont en général des gens du peuple instruits et dévoués, parcourent le pays pour placer des bibles et des traités, s'arrêtant sans façon chez les ouvriers et les paysans auxquels ils fournissent des explications à leur portée, parfois repoussés de la manière la plus brutale, parfois accueillis avec curiosité et même avec bienveillance. Lorsqu'à leur retour dans les mêmes localités, ils croient s'apercevoir que leur passage a produit des fruits sérieux, ils en avertissent la Société évangélique qui envoie un de ses « lecteurs » pour visiter à domicile les personnes signalées comme sympathiques à l'œuvre. S'il en résulte des adhésions assez nombreuses pour former le noyau d'une congrégation, on loue une salle où chaque dimanche un pasteur vient célébrer l'office et prêcher un sermon. Enfin, quand le mouvement se prolonge et s'accentue, on appointe un pasteur à titre permanent, on achète un terrain par personne interposée et l'on bâtit une chapelle avec presbytère et école.

Ainsi restreinte à ses propres forces, la propagande protestante ne peut guère produire que des conversions partielles

Digitized by Google

et des effets passagers. Par suite d'un déplorable préjugé, qui est le résultat de notre éducation catholique et qui n'est pas étranger même aux libéraux — comme le signalait un jour Joseph Boniface — nous sommes enclins à regarder toute dissidence d'opinion comme un signe d'infériorité intellectuelle, sinon de dépravation morale. Que la plupart d'entre nous se rappellent la façon dont ils envisageaient leurs condisciples israélites ou protestants dans les classes inférieures des écoles même les moins entichées de cléricalisme. Parmi nos campagnards, quiconque passe isolément au protestantisme se met au ban de son village; les enfants se cachent et les femmes se signent à son approche, les hommes le regardent avec étonnement et défiance, le curé le traite publiquement de renégat et de réprouvé; enfin, ses clients ou ses propriétaires, s'ils sont catholiques et hommes du monde, ne manqueront pas d'assainir la paroisse, en coupant les vivres à ce raisonneur mal inspiré. Il ne lui restera d'autre alternative que de rentrer dans le giron de l'Église, ou, si sa conscience est plus forte que son intérêt, de quitter le village avec sa famille. On peut lire dans l'ouvrage de M. Anet combien de mouvements ont été ainsi enrayés, de congrégations dispersées par des persécutions indignes de notre temps et de notre pays. C'est de la sorte que sont tombées notamment les congrégations du Brabant wallon, à Genval, La Hulpe, Mont-Saint-Jean, Basse-Wavre, Biez, Ohain, etc. Leurs membres ont fini par émigrer en Amérique, où ils ont fondé une colonie belge dans le Wisconsin ; et, de tout ce mouvement qui semblait appelé à un certain avenir, il ne reste plus guère aujourd'hui que le petit groupe de Céroux-Mousty.

IV

En eût-il été de même si les libéraux du pays n'avaient, par timidité ou indifférence, abandonné aux vengeances du culte dominant cette tentative dont malheureusement ils ne comprenaient alors ni l'importance ni l'opportunité? N'oublions

Digitized by Google

pas que si les masses restent attachées à l'Église romaine, ce n'est point seulement par pur esprit de routine, mais encore parce qu'aux yeux de la foule, cette Église a sur ses rivales le privilége de la *respectabilité,* tout puissant dans nos campagnes. Qu'un homme riche et considéré donne l'exemple de la révolte contre Rome, qu'en plein village il installe un culte dissident, ou que simplement il le couvre publiquement de sa protection et de sa sympathie, on sera stupéfait de ce que peut, même en matière de croyances religieuses, l'influence de la position et de la propriété. Quand, il y a quelques mois, l'auteur de *Partie perdue* nous montrait, dans son roman, un village qui se convertissait presque tout entier au vieux catholicisme pour plaire à son « seigneur », on n'a pas manqué de crier à l'invraisemblance. Eh bien ! un fait identique s'est passé dans la vie réelle, non loin de Thuin, à Leers-et-Fosteau, comme nous l'apprend l'ouvrage de M. Anet, à qui nous empruntons l'histoire de ce curieux épisode.

Vers le commencement de 1844, le marquis d'Aoust, qui habitait le château du Fosteau, se prit de querelle, à tort ou à raison, avec le curé de la commune et s'adressa aussitôt à l'évêque de Tournai pour obtenir un autre desservant. Ayant essuyé un refus, il fit savoir que si, dans un certain délai, l'on n'obtempérait pas à son désir, il installerait le culte protestant dans le village et il commença même immédiatement ses démarches près de l'Église évangélique belge, sans seulement s'inquiéter de ce qu'étaient son culte et sa doctrine.

M. Anet raconte que, à la dernière heure du délai fixé, le marquis prit sa montre en main, suivant avec anxiété le mouvement des aiguilles, dans l'espoir qu'il recevrait encore une réponse de l'évêque. « Mais une fois que l'aiguille eut dépassé de quelques instants l'heure indiquée, il se leva, frappa vigoureusement du pied en s'écriant : *C'est fini, j'appellerai un ministre.* » Les gens de son entourage, voyant que sa détermination était sérieuse, essayèrent d'arranger l'affaire : « On courut chez le curé, peut-être envoya-t-on un message à l'évêque ; quoi qu'il en soit, dans le courant de la

Digitized by Google

journée et pendant les jours qui suivirent, on vint lui annoncer et lui répéter que l'évêque avait fait droit à sa demande; il répondit toujours : C'est trop tard; si même la réponse favorable était arrivée cinq minutes après l'heure, je n'en aurais tenu aucun compte. » L'évêque se hâta, en effet, de changer le curé; mais il était trop tard.

Dans les premiers jours de juin, M. Anet se rendit au Fosteau avec un pasteur de Charleroi et plusieurs de ses coreligionnaires. « Nous trouvâmes le marquis, dit-il, assis à la porte de son château. Il nous reçut très poliment;... mais il paraissait inquiet; il ne savait pas quelle cérémonie nous allions accomplir, quel culte nous allions célébrer. L'anxiété se lisait sur ses traits et perçait dans sa conversation. A l'heure indiquée, nous nous rendîmes à la grange; nous trouvâmes quelques cents personnes réunies, la plupart sur des bancs improvisés. Une sorte de chaire, proprement recouverte d'un tapis vert, était préparée. Je revêtis la robe, selon le désir qu'on en avait exprimé, et je prêchai à des auditeurs profondément recueillis. Les amis de Charleroi chantèrent quelques versets de cantiques qui plurent beaucoup. La foule s'écoula paisiblement, après avoir été avertie que, tous les lundis soir, il y aurait prédication. Le marquis vint me prendre les mains et, les larmes aux yeux, il s'écria : « Oh! nous réussirons. Il est impossible que des choses si excellentes ne gagnent pas tous les cœurs. »

Le marquis d'Aoust ne tarda pas à prendre au sérieux la religion qu'il avait appelée non par conviction, mais par dépit. Toutefois, ce qui est plus curieux encore, c'est que son exemple fut suivi et qu'au mois d'août suivant, malgré les travaux de la moisson, cent trente auditeurs convaincus se pressaient dans la grange devenue trop étroite pour la congrégation naissante. Le marquis fit alors construire un temple et fournit le traitement d'un pasteur, M. Dupont, qui, pendant les dix années suivantes, ne cessa d'étendre jusque dans les communes avoisinantes, le cercle de sa propagande religieuse. Malheureusement le marquis d'Aoust n'avait pu garantir à la Société évangélique la propriété de l'immeuble

Digitized by Google

qu'il lui avait concédé, et, à sa mort qui arriva en 1854, son héritier s'empressa d'expulser le pasteur, ainsi que de transférer la chapelle au clergé romain. Suivant M. Anet, à qui nous laissons toute la responsabilité de ses assertions, le marquis d'Aoust, brouillé avec son héritier naturel, aurait eu l'intention de le déshériter, et c'est seulement grâce à l'intercession de ses nouveaux coreligionnaires qu'il serait revenu à des sentiments moins durs envers son parent. M. Dupont essaya de plaider qu'il avait conclu tacitement une sorte de contrat synallagmatique avec le défunt; le tribunal de Mons lui donna raison; mais il perdit en appel, et, à la fin de 1856, il dut définitivement quitter la commune... Quelques mois plus tard, les abjurations et les expulsions avaient eu complétement raison du protestantisme dans la commune de Leers-et-Fosteau.

V

Cet incident montre bien l'influence que les grands propriétaires fonciers — et il en existe de libéraux — pourraient exercer dans leur entourage, s'ils voulaient seconder, à l'occasion, la propagation de la Réforme dans les campagnes. On y voit aussi avec quelle facilité se modifie, dans tous les sens, par un phénomène mental que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, la foi de ces populations rurales si prétendûment immuables dans leurs croyances religieuses. En réalité, tous les cultes leur sont indifférents, pourvu qu'elles en aient un et qu'elles puissent le professer sans encourir de ruine matérielle ni de déchéance sociale. En voici un exemple plus caractéristique encore et qui a le mérite d'être tout récent.

Sart-Dame-Aveline, petite commune située dans le canton de Genappe, possédait l'année dernière pour curé un vieillard aveugle auquel on avait donné pour coadjuteur un jeune vicaire comme on n'en voit plus. Tout entier à l'accomplissement de sa mission spirituelle, ne s'occupant ni de politique ni de journalisme, il devint rapidement populaire, et par cela même porta ombrage à ses supérieurs qui profitèrent d'une

Digitized by Google

dénonciation absurde pour le retirer de la paroisse au commencement de cet hiver. De là, grande effervescence parmi les habitants qui, après avoir solennellement conduit à la gare leur desservant favori, se rendirent en corps à Malines pour demander son maintien à l'archevêque. Le prélat fit la sourde oreille et, de leur côté, les paroissiens s'abstinrent presque tous de paraître à l'office des dimanches suivants.

Alors seulement, l'autorité ecclésiastique commença à s'alarmer; le vieux curé, qui était devenu l'objet de l'animosité générale, fut mis à la retraite et, en attendant la nomination de son successeur, plusieurs desservants des communes voisines furent chargés de dire la messe à Sart-Dame-Aveline. Mais l'exaspération ne fit que s'accroître, et les premiers prêtres qui se présentèrent durent rebrousser chemin devant l'attitude menaçante de la foule qui barrait le chemin de l'église, comme si elle avait voulu revendiquer ce droit d'élire les curés qui semble vivre encore, à l'état de tradition inconsciente, dans les instincts de presque toutes les populations catholiques.

Toutefois, le besoin d'un culte se faisant généralement sentir, les habitants s'adressèrent à la Société évangélique belge[1] qui, ne voulant pas devenir une simple machine de guerre, refusa d'abord son concours. Ils s'abouchèrent alors avec M. Mouls qui, pendant plusieurs semaines, vint les évangéliser à sa manière. Mais un beau jour, au dire de M. Mouls lui-même, le gouvernement belge, qui est du reste coutumier du fait, profita de la législation exceptionnelle sur les étrangers pour fermer, à l'ancien chanoine français, le territoire de Sart-Dame-Aveline. Nos villageois, de nouveau en quête d'une religion, firent aussitôt un

[1] Je me suis laissé faire à ce sujet un récit assez curieux. Il paraît que Sart-Dame-Aveline envoie le trop-plein de sa population valide travailler comme maçons dans nos grandes villes. Or, le bataillon carré habité à Bruxelles par ces émigrants reçut un jour la visite de jeunes et jolies anglaises appartenant aux hautes classes de leur pays qui, paraît-il, se sont dévouées à la tâche d'évangéliser les couches inférieures de notre population. — C'est le cas, pour les évangélistes, de rappeler la parabole du bon grain et de l'ivraie.

Digitized by Google

second appel à la Société évangélique qui, cette fois, leur envoya un de ses pasteurs. Celui-ci trouva un auditoire nombreux et sympathique, où, contrairement à l'habitude, les femmes se distinguaient par leur nombre comme par leur enthousiasme. Il revint le dimanche suivant et ainsi chaque semaine pendant ces quatre derniers mois. En vain l'évêque a-t-il remplacé le vieux curé par un desservant habile et actif; si, après cette nomination, l'Église nouvelle a quelque peu perdu en nombre, grâce surtout à la pression du bourgmestre, frère d'un de nos évêques, d'autre part elle n'a fait que gagner en force et en sincérité. Aujourd'hui que les timides, les indifférents, les simples curieux se sont retirés, il lui reste un troupeau d'environ cinq à six cents âmes — plus de cinquante familles. Le zèle et la conviction de ces prosélytes sont indiscutables, si étrange que le fait puisse paraître. Un témoin oculaire m'a raconté qu'il y a quelques semaines, comme le pasteur avait manqué le train, un membre de la congrégation, simple ouvrier horloger, se leva pour improviser une prière et débiter de lui-même un sermon fort convenable. Ce n'est pas dans l'Église romaine qu'on en verrait autant!

Jusqu'ici l'office a été célébré dans une salle de bal au dessus d'un cabaret. Désireux d'approprier à leur nouveau culte un local plus convenable, les habitants du village ont ouvert une souscription pour se bâtir un temple. Une première liste, qui a exclusivement circulé dans la commune, porte déjà plus de 1,200 francs, et le terrain nécessaire a été fourni gratuitement par une famille de la localité. Aux yeux de quiconque connaît nos paysans, il y a là un argument décisif pour la sincérité et la consistance du mouvement. Il est même probable que ces braves gens ne se contenteront pas d'élever ainsi temple contre église; mais encore qu'ils y ajouteront presbytère contre cure et pasteur contre curé[1]!

[1] Nous ne pouvons nous refuser au désir de recommander cette œuvre à tous les partisans d'une réforme religieuse, à tous les adversaires de l'Église romaine dans notre pays. Les souscriptions peuvent être adressées à *M. Flémal, président du comité évangélique*, à Sart-Dame-Aveline (Brabant). — De notre côté, nous serons heureux de recevoir toute adhésion générale à l'idée que nous préconisons.

Digitized by Google

En résumé, cette réforme se présente dans des conditions d'avenir d'autant plus sérieuses, qu'au lieu de prendre son origine dans un caprice individuel, elle est née d'un mouvement essentiellement populaire — que ses adhérents appartiennent, d'après mes renseignements, à toutes les classes de la population locale, — enfin que, dans la plupart des communes avoisinantes, la grande propriété est entre les mains des libéraux. Puissent seulement ces derniers faire leur devoir !

V

Longtemps nous avons tous méconnu l'importance de la diversion que le protestantisme pouvait tenter en faveur de notre parti. Pour rester dans les faits dont je puis personnellement garantir l'authenticité, je citerai le cas d'un libre penseur qui avait donné une institutrice anglaise à ses enfants. L'ayant surpris à distribuer des bibles dans les environs de sa campagne, il lui signifia aussitôt qu'il ne voulait à aucun prix faire de sa maison un centre de propagande religieuse. Cette attitude reste parfaitement correcte, prudente et logique; mais est-elle encore conforme aux intérêts du libéralisme et aux nécessités de la situation ? Un autre de mes amis, libéral convaincu et militant, m'a raconté avoir fait une défense identique à un de ses employés protestants qui se livrait à quelque propagande dans la commune, et cependant lui-même est réduit, chaque année, pour épargner à sa femme les persécutions du clergé local, de la mener faire ses pâques à Bruxelles, où les confesseurs se montrent naturellement plus larges en matière politique. — Un troisième, qui a donné à l'opinion libérale les gages les plus incontestables, possède une chapelle que, faute de mieux, il a temporairement cédé à la fabrique de l'église paroissiale, et comme les autorités ecclésiastiques du lieu sont ses adversaires personnels, on assiste constamment à l'étrange spectacle d'un propriétaire attaqué en chaire dans son propre immeuble par les gens auxquels il en abandonne l'usage. Et pour-

Digitized by Google

tant, il y a quelques années, des habitants du hameau lui parlèrent d'y installer le culte protestant... parce que le conseil communal avait refusé de leur bâtir une église catholique !

J'espère que mes honorables amis ne m'en voudront pas de ces indiscrétions; ils ont agi, du reste, comme tous nous aurions fait nous-mêmes, dans un temps où nos yeux ne s'étaient pas encore ouverts à l'identité de la question politique avec la question religieuse. J'ajouterai même à leur éloge, qu'ils n'ont pas été des derniers à modifier leur manière de voir. L'un d'eux vient de prendre la résolution d'élever ses enfants dans le protestantisme et un autre m'a déclaré qu'il en ferait autant, si c'était à recommencer. Le troisième, enfin, s'est empressé de fournir son obole, quand il s'est agi tout récemment de venir en aide à une congrégation protestante du voisinage. Il y a là un vrai signe des temps; et, si je trouve spontanément de pareils faits dans le cercle de mes relations personnelles, ne suis-je pas fondé à conclure qu'ils doivent être nombreux en Belgique?

Un grand exemple a été donné, il y a deux ans, à tous les libéraux qui désirent mettre leur foyer domestique sous l'égide d'une morale religieuse. Nous voulons parler de ces libéraux liégeois qui ont confié au protestantisme l'éducation de leurs enfants, car ils ont prouvé par là qu'une aristocratie de fortune et de talent peut se consolider, même chez nous, en dehors de l'Église romaine. Trop souvent nos libéraux enrichis ne songent qu'à placer leurs filles dans la noblesse cléricale, et ainsi la plupart des fortunes vont grossir les ressources de nos adversaires. Quant à leurs fils, c'est pis encore : ou bien ce seront des indifférents et des sceptiques qui, la tête tournée par les richesses paternelles, voudront s'ouvrir à tout prix les salons d'un certain monde : forcés de devenir catholiques par ambition, ils le resteront par genre et par amour-propre. Ou bien, ils auront pris au sérieux leur éducation religieuse, comme nous l'avons vu jusque dans les premières familles du libéralisme bruxellois, et alors ils sont à jamais perdus pour les convic-

Digitized by Google

tions de leur père. Sous ce système, qui fait de chaque libéral un voltairien isolé au sein d'un entourage catholique, l'Église romaine, avec les moyens dont elle dispose, pour peu qu'on lui laisse un pied dans la maison, doit fatalement ressaisir les familles, sinon à la seconde, du moins à la troisième ou à la quatrième génération : autrement, il y a longtemps que les conquêtes individuelles du rationalisme auraient achevé l'émancipation religieuse de nos classes dirigeantes. Mais qu'au contraire on élève ses enfants dans une forme quelconque des cultes protestants : s'ils se transforment plus tard en libres penseurs par cette transition insensible dont le protestantisme a le mérite et le secret, ils resteront séparés du catholicisme par une barrière trop haute pour jamais jouer par intérêt la comédie d'une abjuration formelle; tandis que, s'ils restent fidèles à leur éducation protestante, ils ne se trouveront jamais, comme nos jeunes catholiques, dans l'alternative de faire un choix entre leurs principes religieux et leurs traditions politiques.

Assurément, je n'entends pas recommander d'emblée à tous nos coreligionnaires politiques, une mesure qui réclame une grande indépendance de position et surtout une entente conjugale assez rare aujourd'hui sur le terrain religieux. Mais chacun de nous, dans les limites de sa sphère et dans la mesure de ses moyens, peut concourir à l'œuvre si désirable d'une réforme religieuse sans manquer en rien à la sincérité de ses opinions. L'idée d'un schisme se présente tout naturellement à l'esprit de nos populations, chaque fois que le sentiment ou le préjugé public se trouve en difficultés avec l'Église. Dans la fameuse affaire de Biesmerée, qui fit tant de bruit il y a deux ans, le bourgmestre, comme preuve de sa modération, se faisait un titre de n'avoir pas appelé « les protestants », aussitôt que l'autorité ecclésiastique eut interdit, à la grande indignation du village, la sortie annuelle du saint local. Dans ces dernières années, un cas analogue à l'incident de Sart-Dame-Aveline, s'est produit en France, dans le département de la Marne. — Le conseil communal de Trissy avait supprimé, par pure raison d'économie, deux cents francs de

Digitized by Google

subvention extraordinaire dans le traitement du curé. Celui-ci quitta immédiatement la commune, qui resta huit mois sans desservant. Un simple villageois eut alors l'idée de faire appel à un pasteur du département voisin, qui, en quelques semaines, se créa un auditoire d'environ quatre-vingts familles. L'évêque s'empressa alors d'envoyer un curé, sans plus faire d'allusion aux 200 francs ; mais cette fois encore, il était trop tard, et aujourd'hui le culte protestant est officiellement installé dans la commune. Que d'églises réformées n'ont pas d'autres origines dans notre pays !

Ces schismes isolés sont comme autant de foyers que les libéraux seraient impuissants à allumer, mais que souvent ils peuvent empêcher de s'éteindre. J'ai déjà parlé des services que nous sommes en état de leur rendre par le témoignage public de notre respect et de notre sympathie. Les propriétaires fonciers surtout, dont l'action est si grande dans nos campagnes, ont à remplir, sous ce rapport, des devoirs qu'ils ne peuvent plus méconnaître. Ceux qui, pour des raisons particulières, ne désirent point payer de leur personne, peuvent au moins faciliter de leur argent l'installation toujours coûteuse du nouveau culte. Peut-être même, si les premières tentatives venaient à s'étendre et à se multiplier [1], serait-il bon de relier tous ces efforts par une sorte de Ligue, fondée, au nom de la raison politique, pour aider à la propagation des cultes antiromains dans notre patrie. Une pareille association pourrait vivre dans les meilleurs termes avec la libre pensée, qui a son rôle dans une autre sphère, et, après la *Ligue de l'enseignement*, qui devrait être la grande forteresse du libéralisme, je ne connais pas d'œuvre qui pourrait être plus profitable à notre parti et à notre pays.

VII

On voit qu'il existe des moyens pratiques pour propager le protestantisme en Belgique. Sans doute, il ne s'agit pas

[1] J'apprends, au dernier moment, que le mouvement a gagné le canton même de Nivelles, notamment vers Tubize et Clabbecq. — Le peuple commence à se lasser des exigences cléricales.

Digitized by Google

jusqu'ici de provoquer, comme au XVI^e^ siècle, un de ces embrasements religieux, qui englobaient bientôt tout un pays. Mais les tentatives que je viens de signaler peuvent suffire, si elles se consolident, pour exercer une influence décisive sur la balance de nos partis actuels.

Jamais la situation n'a paru plus grave ; il serait puéril de le contester. Le libéralisme, malgré un concours de chances difficiles à retrouver, vient d'échouer au scrutin devant les menées chaque jour plus audacieuses du clergé catholique, et, pour obtenir les mesures qui pourraient seules rétablir l'égalité de la lutte, il se trouve dans l'obligation de reconquérir d'abord la majorité électorale. Voici qu'une petite commune du Brabant nous montre comment sortir de ce cercle vicieux, sans recourir aux hasards d'une révolution : Aux élections du 13 juin, Sart-Dame-Aveline, jusque-là toute à la dévotion du parti catholique, opérait un déplacement d'environ 40 voix en faveur des candidats libéraux, et cela dans cet arrondissement de Nivelles, où les forces des partis se balancent si souvent à une voix près. Qu'on suppose des mouvements analogues transférant au libéralisme quelques centaines de suffrages catholiques à Anvers, à Gand, à Bruges, à Namur, dans le Luxembourg, parmi tous ces arrondissements où nos amis dépensent tant de démarches et d'argent pour se faire battre de quelques voix : avons-nous tort de dire que, même dans ces limites restreintes, la réforme religieuse changerait la face du pays? Et maintenant, lecteur, concluez vous-même, suivant que vous vous rattachez à un de ces deux partis irréconciliables qui ont nom Rome et la liberté.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LES ORIGINES DE LA SITUATION

On a dit que la journée du 13 juin avait été une surprise. Les catholiques croyaient à la défaite et les libéraux avaient escompté la victoire. Les manifestations qui ont eu lieu sont regrettables ; mais ces explosions soudaines sont les soupapes de sûreté des pays libres. Elles n'effrayent ni l'Angleterre ni l'Amérique. On doit les blâmer, mais on aurait tort d'en exagérer le danger. Il faut faire la part de chacun pour apprécier la situation que nous déplorons. Il n'y a point d'effet sans cause, car l'imprévu en politique n'a de raison d'être qu'en temps de crise ou de révolution. Les récriminations ne servent qu'à montrer le dépit. Il y a eu au 13 juin, cela est incontestable, une défaite morale à constater pour le libéralisme ; mais les partis sont restés en présence, ils ont couché, comme on l'a remarqué, sur le champ de bataille, chacun dans ses positions. L'opposition a été même renforcée par le succès de ses candidats à Nivelles et fortifiée par l'union sur le terrain des principes.

Un aperçu rétrospectif expliquera mieux l'insuccès actuel que toutes les rancunes électorales. Il faut remonter à la source du mal qui nous ronge dans le présent, si l'on veut y remédier efficacement dans l'avenir. Il n'y a pas une minute à perdre. Il est urgent de recourir à tous les moyens légaux pour préparer dès aujourd'hui la lutte du lendemain. Nous n'avons pas d'autre but, en appréciant la gravité d'une situation, dans laquelle les deux partis qui divisent le pays, ont eu successivement leur part de responsabilité.

Digitized by Google

Les fautes commises par nos prédécesseurs sont difficiles à réparer. Les libéraux de 1830 n'ont pas compris, en transigeant avec l'Église, que le catholicisme libéral n'était qu'une exception dans l'histoire. Les catholiques ont été plus habiles en demandant toutes les libertés au Congrès. Ils savaient que l'Église peut interdire celles qui sont contraires à ses doctrines, tandis que le libéralisme ne peut en proscrire aucune. Toutes les libertés sont de droit pour tous, cela est évident, mais il est démontré par l'expérience que les populations catholiques ne peuvent user que de celles qui sont autorisées par l'Église. Les catholiques sont logiques en jetant l'interdit sur les associations libérales, les écoles libérales et la lecture des journaux hostiles à leur principe. Absolus en religion, ils ne sauraient être tolérants en politique. Les libéraux ont fait fausse route, en croyant à la sincérité des transactions, avec les adversaires séculaires de la raison et du libre examen. Les deux partis, en y souscrivant, étaient peut-être de bonne foi; mais l'Église, sans être inconséquente, pouvait seulement admettre par tolérance les compromis qu'elle condamnait partout et qu'elle n'admettait jamais dans les pays soumis à son influence.

Les libertés existent, mais l'usage en est réglé par le clergé. Les fidèles ne peuvent exercer leurs droits de citoyen qu'avec la permission de l'autorité spirituelle : c'est l'index appliqué à la société civile par l'épiscopat. Il résulte de tous ces faits : que le libéral ne peut rester catholique en religion sans être condamné par l'Église, que le catholique ne peut être libéral en politique et qu'il ne peut exercer ses droits civils sauf dans l'intérêt de l'Église. La propagande libérale n'est pas interdite, mais elle est inefficace, puisque les catholiques sont séparés de fait, sinon de droit, de la société civile. Une pareille situation est grave, mais elle n'est pas de nature à nous faire désespérer de l'avenir.

Les partis comme les nations se retrempent par la défaite. La France, vaincue en 1870 à Sedan, n'a-t-elle pas conquis la liberté politique qu'elle avait perdue depuis le 2 décembre 1851? Il en sera de même du parti libéral. S'il a perdu le

Digitized by Google

pouvoir par ses divisions, il a retrouvé l'union dans l'opposition. Il a compris (trop tard, hélas ! et au moment d'aller au scrutin) qu'il était urgent de se mettre d'accord, d'affirmer les grands principes de l'indépendance du pouvoir civil et de répudier les concessions faites à ses adversaires dans les questions d'enseignement. L'entente sur la révision de la loi de 1842 a été, en 1876, le trait d'union entre les progressistes et les doctrinaires, comme elle avait été autrefois la cause des transactions imposées par les catholiques au libéralisme.

La question de l'enseignement domine toutes les autres en Belgique. Elle a été, avant 1830, la raison de l'hostilité des catholiques au roi Guillaume et le principal mobile de leur opposition au gouvernement des Pays-Bas, depuis 1815. On peut donc dire qu'elle se confond avec l'indépendance nationale et qu'elle a été de tout temps la cause principale de nos luttes, parce qu'on n'a pu la résoudre que par des compromis.

Les catholiques et les libéraux ont proclamé, de commun accord, en 1830, la liberté d'association et la liberté d'enseignement, sans se préoccuper des moyens d'organiser pratiquement les grands principes décrétés par le Congrès. Voici ce que les catholiques entendaient par la liberté d'association : le droit pour les couvents et les corporations de rétablir la main-morte, de vivre en dehors du droit commun, d'adhérer à des règlements opposés aux lois de la société civile et de se soumettre à un pouvoir étranger.

Les statuts de la plus grande partie des couvents sont hostiles au droit de la société moderne. Les moines, en quittant l'habit pour le froc, de même que les religieuses, en prenant le voile, aliènent volontairement leur liberté individuelle dans l'intérêt de l'ordre. Ils renoncent à la famille au profit de la communauté; de plus, ils abdiquent comme citoyen en devenant étranger à la commune et à la patrie. Si l'Église et l'État étaient séparés en réalité, comme ils le sont en apparence, la liberté d'association serait moins dangereuse ; mais le clergé jouit de tous les droits sans être soumis aux charges qui incombent au citoyen. Le prêtre n'est-il pas exempt du

Digitized by Google

jury, de la milice et de la garde civique? Et cependant il participe à tous les avantages du citoyen. Libre et indépendant dans l'Église, il gouverne le citoyen en dirigeant le fidèle. Le prêtre dépend de l'évêque, soumis lui-même au pape qui le nomme. Toute la hiérarchie cléricale est donc ultramontaine avant d'être belge. Les députés sont désignés par les évêques, lesquels sont eux-mêmes les élus du Vatican. L'Église n'a de relation avec l'État que par le budget. L'État pourvoit aux frais de ménage du culte, mais l'Église règne et gouverne. Le parti clérical n'a d'autre constitution que le Syllabus, comme les couvents ne connaissent d'autres règles que les statuts de l'ordre dont ils dépendent. Tous les liens terrestres sont rompus dans le cloître ; les noms de baptême mêmes sont changés et les noms de famille disparaissent souvent avec les traces de l'état civil, au grand détriment de la société civile. Il n'y a donc plus de lien entre la société civile et la société religieuse, et cependant le clergé conserve tous ses droits de citoyen et il en use naturellement dans l'intérêt de l'Église. « Le catholicisme, dit Renan, persuadé qu'il travaille pour la vérité, essayera toujours de faire servir l'État à sa défense ou à sa propagande. La formation d'un parti catholique ayant pour principe d'employer son influence au profit de l'Église, d'appuyer ou d'attaquer les gouvernements, suivant qu'ils servent ou ne servent pas sa foi religieuse, est la conséquence inévitable du système ultramontain [1]. »

Le parti clérical en 1830, n'étant soumis ni au Syllabus, ni à l'infaillibilité papale, pouvait être national et belge comme le parti gallican en France était français avant d'être romain. On croyait donc pouvoir transiger avec lui sur les grands principes qui forment la base de notre Constitution.

Tout est changé depuis lors ; l'ultramontanisme rend les catholiques étrangers à la vie nationale. Il n'admet le droit d'association, la liberté d'enseignement et la liberté de la presse que là où il n'a pas la force d'en contester l'usage.

[1] Renan. *Questions contemporaines.*

Digitized by Google

En Europe, les évêques d'Espagne, comme en Amérique, la république de l'Équateur refusent toutes les libertés qu'on veut bien encore respecter ici aussi longtemps qu'on n'a pas la force de les supprimer.

Le parti libéral peut-il laisser à des adversaires aussi dangereux l'usage absolu des libertés d'association et d'enseignement accordées aux catholiques libéraux de 1830? La question est grave et soulève plus d'une objection. Remarquons d'abord qu'aucune analogie n'existe entre le but des associations politiques, commerciales, industrielles et les statuts des corporations religieuses.

L'esprit de caste n'unit pas au même degré les membres d'une association civile et les membres d'une corporation religieuse. Quand un délit moral ou criminel met en suspicion un associé, on n'emploie pas tous les moyens, dans la société civile, comme dans la société religieuse, pour soustraire le coupable à ses juges naturels. Le citoyen reste et il ne peut jamais échapper à la responsabilité de ses actes. Il n'en est pas de même dans les associations religieuses. Le couvent prend l'homme tout entier, l'enlève à la famille, à la commune et à la patrie pour l'asservir aux statuts de l'ordre et à un chef étranger. Souvent même, comme chez les jésuites, toute initiative individuelle disparaît, l'homme n'est plus animé que par un moteur étranger; ce qui faisait dire au général Foy que le jésuitisme est une épée dont la poignée est à Rome et dont la pointe est partout. Si un pareil régime était redouté sous la restauration quand l'Église gallicane avait conservé son autorité, combien n'est-il pas plus dangereux aujourd'hui que le jésuitisme domine l'Église par le pape infaillible et que le Syllabus a anéanti le catholicisme libéral partout où l'Église en a eu le pouvoir.

Le parti libéral, par son union avec les cléricaux en 1830 et par ses transactions en 1842, a créé la crise dont il se plaint. Il a semé ce qu'il récolte aujourd'hui. Il ne doit pas chercher d'autre cause à ses défaites. Les ultramontains ont été plus logiques : ils se sont empressés de renier les catho-

Digitized by Google

liques libéraux, après avoir obtenu par leur concours toutes les concessions qu'ils demandaient pour l'Église. Dans un article : l'Espagne et la liberté, qui est, en quelque sorte, le testament politique du plus éloquent défenseur du catholicisme libéral, le comte de Montalembert, faisant allusion au passé, s'écrie avec amertume : « Nous avions tous tort alors, cela est clair. En bonne théologie, M. Renan seul avait raison, lui et ses pareils qui soutenaient que le catholicisme, et surtout les jésuites, étaient absolument incompatibles avec la liberté. Seulement il fallait nous le dire alors. C'était alors, et non pas maintenant, qu'il fallait nous apprendre que la liberté est une peste, au lieu d'en profiter, grâce à nous, pour venir, vingt ans plus tard, l'insulter et la renier en même temps que nous. » M. de Montalembert conclut en disant : « Si un seul jésuite, tant soit peu accrédité à Rome, s'était exprimé, de 1848 à 1850, comme la *Civiltà* de nos jours, on peut être bien sûr que pas un seul collége de jésuites n'eût été ouvert en France et, en outre, que pas *un seul soldat français n'eût marché pour rétablir le pouvoir temporel à Rome.*[1] »

Toutes les transactions faites avec l'Église tournent au détriment du libéralisme. Personne n'a jamais contesté aux catholiques le droit d'association, tandis que les libéraux ne peuvent, sous peine de forfaire à leur devoir religieux, faire partie d'une association politique mise en interdit par l'épiscopat. Il n'y a pas à hésiter, ils ne peuvent rester, en même temps, citoyens et catholiques, si, en matière politique, ils ne se soumettent à l'autorité cléricale. Le droit d'association est donc un leurre dont les libéraux ne peuvent user qu'avec la permission des évêques, s'ils veulent rester réellement catholiques.

La liberté d'enseignement est une liberté cléricale par excellence : c'est la liberté de prédilection des catholiques. L'Église s'en sert partout avec une extrême habileté. Rien de plus naturel, car dans tous les pays soumis à l'ultramontanisme, l'enseignement appartient de droit à l'Église.

[1] *Revue suisse*, avril 1876.

Digitized by Google

Les catholiques conséquents avec leurs doctrines n'ont pas hésité à réclamer, en 1842, l'intervention de l'Église à titre d'autorité dans l'école. Les libéraux, avertis par les prétentions manisfestées depuis lors, ont pourtant continué les traditions unionistes de 1830. Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait pas moyen d'organiser l'école publique en dehors de l'union, et qu'à moins d'abandonner à l'initiative privée l'organisation de l'enseignement, ce qui aurait aggravé le mal, on devait s'entendre sur cette grande question d'intérêt public. On avait transigé en 1830 et on était fatalement amené, la situation des esprits étant donnée, à continuer l'entente sous peine de compromettre l'avenir de l'enseignement.

L'indépendance complète de l'école et de l'Église n'avait que très peu d'adhérents en 1842, parce que l'influence du catholicisme libéral subsistait encore, et que les doctrines ultramontaines ne dominaient pas dans l'Église. On a compris peu à peu, à mesure que les exigences de l'ultramontanisme se sont affirmées, que la division des pouvoirs devait avoir pour corollaire la séparation de l'Église et de l'école. L'école nationale ne peut être soumise à un gouvernement étranger hostile à la Constitution, sans compromettre l'avenir du pays; il faut donc que l'école soit indépendante des cultes comme aux États-Unis et en Hollande. Si l'Église est hostile à la société moderne, il est incontestable que les générations qu'elle élève seront les ennemis de l'ordre légal dans lequel elles sont appelées à vivre. La séparation de l'école et de l'Église s'est donc imposée aux libéraux, et ils ne pouvaient hésiter à la proclamer; car, partout, les catholiques s'efforcent de supprimer les écoles professionnelles ou les écoles primaires supérieures, comme à Alost, à Lokeren et à Termonde, et à attaquer l'école communale dans l'intérêt de l'école dirigée par l'épiscopat. La transaction de 1842 est devenue une duperie dont l'État et la commune font les frais au profit de l'Église.

Si l'enseignement doit être indépendant de l'Église dans un état protestant comme en Hollande et aux États-Unis,

Digitized by Google

combien n'est-il pas plus urgent d'affranchir l'école de l'influence de l'Église, quand le clergé est ultramontain, dominé par un pape infaillible et soumis à un pouvoir étranger hostile aux institutions du pays. « Quand donc nos gouvernements finiront-ils par comprendre que la constitution la plus libérale n'est qu'un vain mot, si les peuples ne sont pas mis à même d'exercer les droits que leur donne le pacte fondamental[1] ? » En France on a beaucoup parlé en 1848 du droit au travail, tandis qu'en Allemagne on préconisait le droit à l'instruction.

Dès 1848, les hommes les plus compétents déclaraient à l'assemblée de Francfort qu'ils ne pouvaient voter la séparation de l'Église et de l'État qu'à la condition de rendre les écoles indépendantes de l'autorité religieuse.

On s'étonne de l'ignorance de nos populations rurales, de la division des villes et des campagnes. Rien de plus naturel pourtant, car en Belgique la civilisation matérielle a précédé la civilisation morale. On a pu devancer l'Europe pour sillonner le pays par des chemins de fer, mais on n'a pu la suivre pour l'organisation de l'enseignement.

Les partis s'entendent facilement sur les intérêts matériels, mais ils transigent difficilement sur les intérêts moraux. La loi sur les chemins de fer date de 1831, tandis qu'on est resté de 1830 à 1842, sans pouvoir se mettre d'accord sur l'organisation de l'enseignement public.

On oublie trop souvent que la révolution de 1830 a bouleversé l'enseignement public à tous les degrés. Les catholiques, n'osant pas revendiquer pour l'Église le monopole qu'ils venaient d'enlever à l'État, proclamèrent la liberté absolue, en disant dans la Constitution, que l'instruction publique donnée aux frais de l'État est réglée par la loi. Ce principe admis contentait les plus difficiles; il donnait satisfaction à tous, parce qu'une théorie non définie n'est pas de nature à inquiéter les consciences.

Les catholiques flamands, se croyant débarrassés du con-

[1] Débats de l'assemblée de Francfort sur les questions de l'Église et de l'instruction publique.

Digitized by Google

trôle de l'État protestant, acceptaient un principe qui leur permettait d'organiser leurs séminaires et leur haut enseignement conformément aux dogmes de l'Église romaine, tandis que les libéraux des provinces wallonnes voulaient soustraire l'école à la suprématie de la langue hollandaise qu'on s'efforçait, sous le gouvernement des Pays-Bas, d'introduire partout malgré le vœu des populations. Quant aux politiques et aux théoriciens, ils n'entrevoyaient dans la proclamation de ce principe de liberté absolue que le droit et le pouvoir d'enseigner leurs doctrines.

Le scepticisme politique ne dominait pas en 1830. La jeunesse catholique et libérale croyait à la liberté et la pratiquait. Les droits que les catholiques réclamaient pour l'Église, les libéraux les revendiquaient pour l'État; mais la séparation complète de l'école et de l'Église était préconisée par un très petit nombre. Les transactions admises en politique paraissaient conformes aux idées unionistes de l'époque.

Le parti libéral, guidé en 1830 par l'intérêt national, ne voyait pas que le parti catholique était hostile à la Hollande parce qu'elle était protestante. L'indépendance nationale était avant tout le principal but à atteindre. Pour le réaliser, les libéraux se montraient conciliants sur les moyens, tandis que les cléricaux contestaient les droits de l'État pour ne pas compromettre la suprématie de l'Église.

Dans les provinces flamandes, on opposait les Flamands catholiques aux Hollandais protestants, tandis que, dans les provinces wallonnes, on basait l'opposition au roi Guillaume sur l'antagonisme des langues ; mais partout les populations étaient hostiles à la domination néerlandaise. La liberté religieuse dans le Nord et la liberté politique dans le Sud unissaient les Belges dans une même répulsion contre la Hollande. Si à Anvers et dans les Flandres l'influence cléricale l'emportait, le libéralisme dominait à Liége et dans le Hainaut. Pour constituer la nation, on devait donc transiger; mais les libéraux, en affranchissant complétement l'Église aux dépens de l'État, n'ont-ils pas compromis l'indépendance du pouvoir civil qu'ils ont tant de peine à défendre maintenant?

Digitized by Google

Les concessions faites aux catholiques en 1830 ont été immenses. Les circonstances les rendaient peut-être nécessaires, et l'attitude des catholiques au Congrès était de nature à faire illusion et à cacher les dangers qui pouvaient en résulter. La tolérance était commune à tous les partis au Congrès national. L'esprit de transaction était général et le gouvernement provisoire n'en était lui-même que le reflet et l'expression. Un catholique libéral, le comte Félix de Mérode, un philosophe rationaliste, M. de Potter, un voltairien, M. Van de Weyer, et un libéral de l'école de Royer Colard, M. Charles Rogier, telle fut la composition du gouvernement de 1830, individualités éminentes constituant un ensemble peu homogène. Le gouvernement uni, par l'intérêt national, était divergent de principes. La transaction était dans les faits parce que la tolérance était dans les mœurs.

On peut regretter que les concessions aient été trop grandes chez les libéraux de ce temps. En rendant l'Église entièrement indépendante du pouvoir civil, ils n'ont pas cru que les catholiques libéraux auraient été reniés par l'Église et que l'école de Joseph de Maistre et de Veuillot l'aurait emporté sur l'école de Lacordaire et de Montalembert. Il faut donc remonter aux traditions du Congrès national pour comprendre la situation actuelle des partis et pour apprécier avec impartialité les causes de l'échec du libéralisme en 1876.

Les catholiques ont conservé une plus grande influence en Belgique que dans aucun autre pays, parce que nulle part ils n'avaient fait aux idées modernes des concessions aussi grandes que dans les discussions du Congrès. Les libéraux, unis aux catholiques contre le gouvernement des Pays-Bas, sont restés leurs alliés après 1830, et quelquefois leurs complices dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. L'Église s'est servie avec une extrême habileté des catholiques libéraux pour reprendre, par leur influence, le prestige qu'elle avait perdu depuis 1815. Ainsi, elle était révolutionnaire et libérale en Belgique, tout en étant absolutiste en France, où elle encourageait Polignac à signer les ordonnances.

Digitized by Google

L'attitude nationale et libérale du parti clérical belge en 1830, explique l'influence qu'il exerce encore sur les populations. Il n'en a pas été de même dans les autres pays catholiques où il a toujours été l'instrument de la réaction. En France, l'Église depuis 1789, a été hostile aux réformes et aux principes de la révolution. Le parti clérical a été successivement le mauvais génie de la restauration qu'il dominait, du gouvernement de juillet qu'il combattait et le complice du coup d'État du 2 décembre qu'il servait. En Italie, l'influence du catholicisme était moins grande, parce que Rome avait été de tout temps complice de l'Autriche au delà des Alpes et la plus redoutable ennemie de l'indépendance de l'Italie et de la nationalité italienne. On ne comprend pas aujourd'hui comment le libéralisme belge ait pu croire à la sincérité d'une transaction avec les adversaires séculaires de la tolérance et des principes de la révolution française. Le catholicisme libéral n'était qu'un accident dans l'histoire et il ne devait pas survivre aux hommes qui en étaient les promoteurs.

Le parti libéral a perdu de vue en 1830 le caractère cosmopolite de l'Église romaine. Il n'a pas compris le danger d'une union avec un parti qui pouvait bien transiger momentanément, mais qui au fond restait dépendant d'une Église hostile par ses doctrines aux principes de la société moderne. Les évêques belges n'avaient-ils pas justifié, dès 1815, leur opposition au gouvernement des Pays-Bas, en invoquant ces principes d'intolérance qui font partie de l'histoire même de la papauté? On n'aurait donc pas dû se fier aux déclarations des catholiques libéraux quand on connaissait les prétentions formulées naguère par les évêques qui avaient dit dans leur manifeste : « Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir, de protéger l'erreur comme la vérité... L'Église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfants ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a cessé de condamner. »

Digitized by Google

Comment les libéraux pouvaient-ils être assez aveugles pour se faire illusion sur l'union qu'ils contractaient avec l'Église? La liberté des cultes n'avait-elle pas été contestée partout et toujours par le catholicisme? « On conseille souvent la tolérance à l'Église, dit Renan, sans se demander si elle peut l'accorder. C'est le point épineux de toutes les controverses sur lequel on ne peut jamais obtenir de réponse catégorique. C'est qu'en effet, l'Église n'a jamais été tolérante; elle ne le sera jamais, elle ne peut pas l'être, et les orthodoxes dans les moments où ils renoncent à toute gêne, l'avouent assez volontiers [1]. »

L'histoire et les faits contemporains auraient dû désabuser ceux qui avaient confiance dans l'attitude du catholicisme libéral de 1830. Déjà alors la liberté des cultes était admise quand l'Église catholique était en minorité, tandis qu'elle était proscrite (et quelquefois sous les peines les plus sévères, comme en Espagne), là où elle dominait. Plus patriotes que perspicaces, les libéraux voyaient la patrie, tandis que l'Église n'avait en vue que l'intérêt de Rome. Les catholiques libéraux, en acceptant l'union qu'on leur offrait, étaient de bonne foi. La plupart d'entre eux étaient guidés, comme les libéraux, par l'intérêt national, mais ils le confondaient avec l'intérêt de l'Église. Cependant M. de Potter fait remarquer que les deux partis qui formaient l'opposition belge, tout en étant unis par les griefs communs, étaient bien plus ennemis encore l'un de l'autre, qu'ils ne l'étaient tous deux du despotisme gouvernemental auquel ils avaient également pour but de résister[2]. »

Malgré l'hostilité des principes constatée par M. de Potter, et qu'on voulait oublier dans les deux camps, M. Paul Devaux préconisa, dans le journal le *Mathieu Lansberg*, l'union avec les catholiques libéraux. « On le sait, écrivait-il en 1827, nous n'aimons pas plus que d'autres l'influence jésuitique ; mais certes, nous ne pousserons pas l'exagération jusqu'à croire que le pouvoir n'ait pas assez contre elle de ses pro-

[1] *Questions contemporaines*. Du libéralisme clérical.

[2] Théodore Juste. *La Révolution belge de 1830*, livre troisième, p. 94.

Digitized by Google

pres forces, ou que jamais chez nous il ait couru l'ombre d'un danger. Mais qui fait la force des jésuites en France ? C'est le pouvoir auquel ils sont alliés. » On voit que ce publiciste éminent du parti libéral belge croyait que la séparation de l'Église et de l'État devait être le remède à l'influence cléricale déjà si redoutée par les libéraux.

A toutes les époques les partis transigent facilement dans l'opposition ; les difficultés ne commencent que lorsqu'il s'agit d'appliquer leurs doctrines respectives après leur arrivée au pouvoir.

La séparation de l'Église et de l'État n'est qu'une illusion là où le budget des cultes reste à la charge du gouvernement et des communes ; il en est de même de la liberté d'enseignement, quand l'école publique n'est pas indépendante de l'Église. La séparation de l'Église et de l'État rend le clergé indépendant du pouvoir civil. Il n'a plus d'autre lien avec l'État que le budget. On donne à l'Église tous les droits, tandis qu'on réserve à l'État toutes les charges. Il en est de même dans l'enseignement ; le clergé n'est pas seulement maître dans les écoles organisées par l'Église, « ce que personne ne conteste » ; mais il intervient encore dans les écoles publiques à titre d'autorité.

Le parti libéral, en votant la loi de 1842, a été sincère ; cette loi était une loi de transaction. On peut la regretter aujourd'hui ; mais à cette époque, les libéraux ne pouvaient peut-être faire aucune loi organique, sans le concours des catholiques qui avaient combattu avec eux en 1830. Il est vrai que les libéraux au pouvoir ont interprété la loi de 1842 conformément à son esprit, tandis que les cléricaux l'ont appliquée dans l'intérêt de l'Église. Maintenant que l'ultramontanisme a jeté le masque, nous voyons clairement que le libéralisme a eu tort de transiger avec l'Église en 1842 ; mais, uni aux catholiques en 1830, pouvait-il se dégager, quand il était en minorité et qu'il croyait encore au catholicisme libéral ? On ne peut juger les hommes politiques qu'en remontant à l'époque et en tenant compte des circonstances dans lesquelles ils ont agi. Il est incontes-

Digitized by Google

table que le parti clérical a été plus habile. Il savait que le catholicisme libéral n'avait pas de raison d'être, et il se servait de son intermédiaire pour transiger avec les libéraux, afin d'assurer l'avenir sans compromettre le présent.

Le parti clérical était tolérant par occasion sans pouvoir l'être en principe. L'Église et ceux qui en étaient l'organe n'ont jamais laissé de doute à cet égard. « Pour moi, dit J. Balmès, ce que je vois, c'est que, dès les premiers temps où l'Église a commencé d'exercer une influence publique, l'hérésie a figuré sur les codes, en qualité de délit; et jusqu'à ce jour on n'a pu découvrir une époque où la tolérance ait été complète[1]. »

Le parti libéral s'est donc trompé en croyant à la possibilité d'une entente avec le catholicisme libéral. L'Église ne pouvait admettre de transaction sans renier son principe, elle prétend dominer l'homme depuis la naissance jusqu'à la mort. Quant aux libéraux, ils étaient complétement de bonne foi et, par conséquent, un peu dupes; ils continuaient la politique unioniste, malgré l'encyclique de Grégoire XVI, et ils voulaient, avec M. Guizot, rendre l'atmosphère de l'école morale et religieuse; ils étaient ainsi fatalement entraînés à donner à l'Église une grande influence dans l'enseignement. Désabusés par les événements et éclairés par les exigences des ultramontains, les libéraux comprennent enfin qu'ils ne peuvent maintenir les transactions de 1842, sans être bientôt victimes des concessions dont ils ont été trop longtemps les complices. S'il y a des compromis à faire, une union à contracter, un programme à débattre, c'est évidemment entre les différentes nuances du libéralisme. Il est étrange de voir condamner par les catholiques, si peu scrupuleux en ces matières, la coalition des différentes fractions des libéraux unis par un principe commun : la liberté politique et religieuse. L'Église était moins exigeante en 1830 et moins difficile sur les alliances qu'elle acceptait. S'il y a désormais des concessions à faire par les libéraux, c'est à ceux qui

[1] *Le protestantisme comparé avec le catholicisme*, t. I, chap. XXXVI.

Digitized by Google

partagent leurs doctrines et non à des adversaires que rien ne pourrait contenter. Imitons la conduite des ultramontains en ne transigeant plus avec l'ennemi. Les Pères de la Civiltà affirment que l'Église ne peut coexister avec aucune liberté moderne[1]. Prenons-les au mot et, si nous avons pu faire des concessions au catholicisme libéral, n'en faisons plus à l'ultramontanisme.

L'avenir du pays peut être compromis non seulement par une lutte entre les villes et les campagnes, mais par l'hostilité entre les Flamands et les Wallons, dont les uns seraient inféodés au clergé, tandis que les autres s'en affranchiraient de plus en plus. A quelque parti qu'on appartienne, on est intéressé à résoudre pacifiquement et légalement le différend qui divise le pays en deux camps opposés, prêts à en venir aux mains.

La lutte n'est pas égale ; les catholiques se servent de l'Église pour gouverner la commune et l'État, tandis que les libéraux, quoique menacés dans leur indépendance civile, ne peuvent se servir de la commune et de l'État pour intervenir dans le gouvernement et dans l'administration de l'Église.

Une réforme est plus difficile à réaliser dans l'ordre moral et politique que dans l'ordre économique et matériel ; mais un parti qui a foi dans ses principes ne doit voir que le but, sans mesurer les obstacles à surmonter. Les difficultés sont grandes, l'isolement moral au milieu duquel on emprisonne les populations rurales est plus difficile à vaincre que l'isolement matériel. Faisons donc un effort pour opposer dans nos campagnes les associations politiques aux associations religieuses, mais occupons-nous avant tout de relever par l'enseignement le niveau moral et intellectuel des populations. N'oublions pas qu'elles subissent l'influence du curé parce qu'elles n'en connaissent pas d'autre. Nous avons livré l'école au clergé en 1842, ne soyons donc pas surpris que les campagnes flamandes soient cléricales en 1876. Elles sont

[1] Montalembert. *L'Espagne et la liberté.*

Digitized by Google

restées isolées moralement sans l'être matériellement. Il est encore temps de réagir; mais pour le faire efficacement, il importe avant tout de mettre fin à nos divisions.

L'Église, après avoir supprimé les gallicans en France et les catholiques libéraux en Belgique, ne ménagera plus dans l'avenir aucune nuance qui veut résister à sa domination. Partout en Europe, l'opinion publique est favorable au libéralisme et, en Belgique même, son influence s'accroît dans toutes les grandes villes. Le parti clérical a été vaincu en France dans les élections, combattu avec succès en Suisse et dominé en Allemagne par l'énergie du prince de Bismarck. Il est vrai qu'en Italie, l'Église, en perdant le pouvoir temporel, a retrouvé une force nouvelle; mais jusqu'à présent, elle ne lui est d'aucun secours contre l'indépendance et la liberté du pays, dont l'Église a été de tout temps l'ennemi le plus redoutable.

En Belgique, le parti clérical, compromis dans le reste de l'Europe, a conservé une plus grande énergie, parce qu'il a des moyens d'action qu'il n'a plus dans aucun autre pays. Nous avons énuméré successivement les raisons et l'origine de l'influence prépondérante des catholiques dans la politique belge. Pour juger les effets que les libéraux déplorent, nous avons cherché à en expliquer les causes. Nous avons montré comment les libéraux, en transigeant autrefois avec les catholiques, ont contribué indirectement à créer la situation dont ils se plaignent aujourd'hui. On nous répondra peut-être que la tolérance, ce grand mobile du libéralisme, pouvait justifier les concessions qu'il faisait en 1830. Il n'en sera plus ainsi dans l'avenir. L'ultramontanisme a éliminé en même temps le catholicisme libéral et le libéralisme catholique. Ces deux nuances qui ont été la cause principale de l'union de 1830 et des transactions de 1842 ont été condamnées successivement; et, puisque l'Église cherche à sortir de sa sphère religieuse pour s'emparer du pouvoir civil et même pour l'absorber, il faut que tous les libéraux s'unissent pour refouler l'Église dans son domaine et permettre ainsi à l'État d'user de ses prérogatives légi-

Digitized by Google

times. La situation actuelle est grave, mais elle est plus franche qu'autrefois. Il n'y a plus d'équivoque possible : le libéralisme connaît maintenant les visées de l'ennemi qui le menace et les causes de l'échec qu'il a subi au 13 juin. Le remède est sans doute difficile à appliquer; mais, comme le mal est connu, on peut l'attaquer avec plus de netteté et le combattre plus efficacement. Mettons-nous donc à l'œuvre sans faiblesse comme sans hésitation, et travaillons avec un redoublement de force et d'énergie à préparer, par l'union de tous, le triomphe de l'avenir.

N. Reyntiens.

Digitized by Google

EN HOLLANDE

LA MAISON OUWEWAETER & HUYSMAN

(DU JACHTHAVEN AU ROKIN)

I

Bien que chef d'une des plus importantes maisons commerciales d'Amsterdam, Krelis Ouwewaeter qui, depuis longtemps, était en jouissance de l'âge de raison, puisqu'il touchait à la soixantaine, aimait à jouer de la flûte, plus qu'il ne convient à un homme de bon sens et beaucoup plus qu'il ne convient à un négociant. Huybrecht Huysman, son associé, savait à quoi s'en tenir et, plus d'une fois, il s'était damné de n'avoir pu, dans des circonstances difficiles ou critiques, disputer à la flûte un temps et une attention qu'il aurait mieux valu consacrer aux affaires. Ce n'est pas que Krelis fît de la musique depuis l'aube jusqu'à la nuit. N'allez pas le croire à ce point dénué de tout respect de lui-même. Chaque soir, quand le carillon de la Oudekerk finissait de jeter dans l'air la plus incompréhensible des mélodies et que l'horloge sonnait le premier coup de six heures, notre homme prenait ce trivial instrument, objet de sa passion, l'embouchait et ne le déposait que juste au moment où, une heure plus tard, le carillon reprenait ses trilles et l'horloge sa sonnerie.

Cela était connu depuis l'Y jusqu'à l'Amstelsluys, du nord au sud, de l'est à l'ouest de la ville ; et, avec cet esprit d'exagération, fécond surtout chez les masses, on affirmait que si, par impossible, les tonnes, tonneaux et

Digitized by Google

tonnelets du Brouwersgracht s'étaient mis à rouler par les quais, de leur propre mouvement et avec le bruit du tonnerre, Krelis serait resté indifférent à un aussi inconcevable phénomène, quand une fois il tenait sa flûte aux lèvres et qu'il y soufflait.

Cependant, voici que, le vendredi 19 mai 1860, Huyb Huysman, plus au courant que personne de cette manie, vient d'entrer dans la galerie, alors qu'il s'en faut de dix minutes au moins pour que l'heure consacrée soit écoulée. Il est accompagné de sa femme Bertha, sœur de Krelis. C'est bien en vain, il est vrai, qu'il cherche à attirer l'attention de l'enragé musicien par toutes sortes de moyens ingénieux, tels que des éternuements formidables, des *hem* inquiétants, des mouvements inconsidérés de la porte, à laquelle il arrache des gémissements plaintifs, et par des remuements répétés de la clef dans la serrure. Quelle grave circonstance l'engage à enfreindre ainsi la consigne?

Huyb trépigne d'impatience. Il va, par moments, Dieu me pardonne! jusqu'à montrer le poing à Krelis, qui, lui tournant le dos, n'a nul motif de s'émouvoir de cette démonstration d'hostilité. Puis, pourquoi Huyb, ce rondelet, gras et enluminé petit homme, ferait-il des yeux furibonds à sa femme qui est là penaude et tremblante, maigre, longue, le teint plus jaune que de coutume et branlant par l'effet d'un tic sa grosse tête, ornée de boucles d'un blond fade? Elle est trop irrésolue aussi. Elle devrait bien se hasarder à tirer Krelis par la manche, à lui enlever sa flûte et à jeter au loin le papier de musique et le pupitre tournant.

Krelis cependant a continué de la façon la plus calme et la plus placide ses *tu tu* harmonieux, jusqu'au moment où une soudaine volée de cloches, de clochettes et de clochetons s'est élevée dans les airs. L'horloge frappe sept coups solennels et, sans attendre la fin de la mesure, Krelis se tait, démonte pièce à pièce l'instrument encore tout frémissant, le dépose sans hâte, se lève, s'étire comme au sortir d'un somme et se retourne.

C'est pour le moment que Huyb va accabler son associé de

Digitized by Google

reproches. La situation va être difficile pour Ouwewaeter. Oui, tout devait le faire supposer. Mais regardez Huysman : quelle transformation ! Il est tout souriant, il s'avance la bouche en cœur, clignant ses petits yeux noirs, avec vivacité, comme un homme qu'accable l'éclat du bonheur...

— Mon frère, dit-il, une grande nouvelle...

— Qui vous enchantera,... ajouta mevrouw Bertha se tenant dans le sillage de son mari et attentive à ses gestes et à son air.

— Ah ! se borna à exclamer Krelis avec le même accent que s'il avait dit : Cela m'est bien égal ; mais allez, je vous écoute. Et il tendit démesurément l'arc de ses sourcils, sans pour cela ouvrir davantage ses yeux glauques, laissa tomber son menton et resta ainsi.

— Oui, oui, Krelis, vous allez voir, répondit Huyb en tendant avec empressement au chef de la maison un papier que, depuis son entrée dans la galerie, il avait associé à tous les mouvements de son humeur et qui, froissé et déployé tour à tour, s'en serait allé en lambeaux pour peu que la scène durât encore.

— Il s'agit, crut-il devoir ajouter fiévreusement, du bonheur, oui du bonheur de votre neveu, de *notre* enfant !

Huysman se planta résolûment sur ses pieds en parlant ainsi et, dans la pose d'un pigeon qui enfle sa gorge, il se tint l'abdomen en avant, les bras au dos.

— Oh !... oh ! s'écria Krelis en changeant plusieurs fois d'intonation. Il saisit le papier de ses doigts longs et mous, sans aucun empressement, comme un homme qui ne sent nullement l'envie de s'émouvoir et qui ne veut pas hâter le moment où l'émotion pourrait le gagner.

— Bertha et moi (Huyb invita sa femme d'un geste rapide à confirmer ses paroles et elle imprima tout aussitôt à ses boucles couleur de chanvre mûr une agitation plus accentuée que jamais), — Bertha et moi, nous sommes convaincus de votre assentiment, oui, de votre assentiment à ce que cette lettre renferme. Et, s'étant haussé sur ses pointes pour désigner la lettre, il retomba sur ses talons, la face épanouie.

Digitized by Google

Krelis dévisagea une dernière fois ses interlocuteurs et, s'approchant de la fenêtre lentement, il lut, à la longueur de ses bras, la lettre, syllabe par syllabe.

Cette lettre était datée de Rotterdam. Dans l'angle supérieur, à gauche, étaient imprimés en caractères d'une typographie fort modeste, ces mots : *K. Ouwewaeter et H. Huysman.* 120 *Damrack, à Amsterdam.* 10 *Wynhaven, à Rotterdam.* Sans la moindre image de style et ne visant qu'à dire les choses le plus clairement et le plus brièvement possible, comme cela doit être, elle annonçait l'arrivée d'un navire, avec un chargement de tabac, à la consignation de la maison ; puis, tout à coup, de la façon dont procèdent les boulets de canon, et mêlant les affaires de cœur au tabac : « Vous saurez, portait-elle, que j'ai jeté mes vues sur la fille de Nathaniel Schlessinger, banquier au Rokin, en votre ville, pour en faire ma femme. Le père donnant cent mille florins, je dois répondre d'un apport tout au moins semblable. Veuillez prendre vos dispositions en conséquence. Je serai à Amsterdam demain ou après-demain au plus tard. »

Ponctum, et la lettre était signée : Albrecht Huysman. Seulement, sous la signature et au milieu d'un paraphe artistement tracé, Albrecht, sans doute emporté par la force de l'habitude, avait ajouté : de la maison K. Ouwewaeter et H. Huysman.

Il y avait pourtant quelque chose encore. Au moyen d'un renvoi, l'auteur de ce chef-d'œuvre de laconisme, avait écrit, là où il était question de la fille de Nathaniel : « Elle se nomme Bertha, comme ma mère. » Note tendre, voulue, appel au sentiment, concession évidente à une faiblesse, excès de lyrisme, qui venait gâter le ton de l'épître, mais qu'on n'y avait pas glissé sans réflexion.

Krelis parcourut une seconde fois les lignes qu'il avait lues, les médita, remit méthodiquement et sans hâte le papier dans ses plis, et, le rendant à son frère :

— Demain, dit-il, nous... en... reparlerons !

— Mais songez, s'écria Huysman, à qui un commencement de dépit donnait déjà une mine moins placide, qu'Al-

Digitized by Google

brecht peut arriver d'un moment à l'autre, qu'il serait bon de nous entendre au préalable. Il est vif et précis. Il voudra avoir une réponse... La femme qu'il choisit me semble convenir : Nathaniel Schlessinger est solide... Cent mille florins sont, je le reconnais, une somme trop importante à lui assurer ; mais il faudra bien, oui, il faudra bien qu'il finisse par se créer une position, et...

Mais depuis quelques secondes déjà Krelis secouait la tête avec persistance en signe de négation, faisait des lèvres ce petit bruit qui dénote l'impatience et agitait la main pour commander le silence. Puis, il s'en alla, de son long pas, entraînant sa longue personne, et sortit de la galerie.

Huyb devait s'y attendre et s'y attendait. Ce n'est pas pour un autre motif qu'il avait voulu prendre un peu sur l'heure de la flûte, car à la flûte succédait la causerie avec deux amis dans la *zijkamer*, et le moment de la causerie était arrivé, puisque celui de la flûte était fini. Telle était la force de l'habitude, que l'on eût plus vite fait d'épuiser le Zuiderzée avec le creux de la main, que de faire revenir Krelis de son idée.

Ils s'en allèrent donc, Krelis devant, son associé et sa sœur derrière. Mais Huyb, qui décidément doit être un homme tout à fait exempt de manies, ce que nous verrons bien, ne peut digérer son insuccès. Il maugrée et c'est à sa femme qu'il s'en prend. Il la menace, par des signes répétés, de toutes les malédictions, de toutes les foudres du ciel. Il n'a garde de s'apercevoir du chagrin et de la crainte de la malheureuse et faible créature. Il souffle comme un petit coursier indompté, le fougueux et brave négociant. La belle chose pourtant que la supériorité du sexe !

Pour gagner la zijkamer, ils devaient passer par un long couloir, qui reliait entre eux les trois bâtiments dont se composait cette demeure singulière.

Le premier bâtiment avait vue sur la Warmoesstraat, ce qui explique comment c'était le carillon et l'horloge de la Oudekerk plutôt que tout autre carillon et toute autre horloge qui donnaient à Krelis le signal auquel il obéissait

Digitized by Google

chaque soir si ponctuellement. Le second bâtiment était précédé d'un jardinet, avec pierres de roches, jets d'eau minuscules, statuettes coloriées, chemins semés de gravier et bordés de buis; murailles tapissées de lierre, si haut qu'on peut monter. Le soleil ne consentait à visiter ce coin de terre qu'aux jours de son apogée. Entre ce jardin et une grande cour, dont nous dirons un mot, se trouvait une bâtisse étroite prenant jour par deux faces. C'était la galerie. La cour assez spacieuse, pavée, était encombrée de caisses défoncées, de fûts décerclés, de madriers moisis, de bois poudreux. Il y avait là aussi de vieux avirons, la carène éventrée d'une chaloupe, un gigantesque filet couleur d'ocre; une toile à voile pendue pittoresquement par le hasard entre les deux bâtiments et battant au vent ses rapiécements multicolores. — Puis venait le troisième corps de logis, une construction contemporaine des jours de splendeur de la ville. Elle baignait ses pieds et mirait son pignon principal dans les eaux du Damrack. Elle était juste à l'opposite de la maison du Warmoesstraat. L'une tournait le dos à l'autre.

On a appelé Amsterdam la Venise du Nord. Le Damrack et la vieille bâtisse de Krelis prêtaient peut-être à cette illusion et à cette allusion. Grande, avec ses chambres profondes, ses fenêtres hautes et majestueuses, sa façade d'un brun vigoureux verni par le temps, la maison a quelque chose de saisissant dont on ne se rend pas bien compte et qui émeut. Le soir, en l'apercevant de l'autre bord, on s'arrête tout à coup, puis on presse le pas, comme si de cet amas de briques venait de sortir une voix cassée criant Graymalkin et Paddock. On apercevait des lueurs comme en lance dans la nuit l'œil rond du hibou... Une petite porte à fleur d'eau, basse, bronzée; deux marches de marbre rouge, de longs pieux à tête noire plantés dans le Damrack, quelque barque épaisse y amarrée, les ondes verdâtres et dormantes, comme fatiguées, tout cela a un aspect, un ton, une forme, une allure qu'on ne rencontre point ailleurs. Est-ce ainsi qu'est la ville des doges, avec ses lagunes et ses palais? Comme Venise, la ville commerçante du Nord a des canaux

Digitized by Google

innombrables. C'est un groupe d'îles reliées par des ponts. Là doit s'arrêter la ressemblance. Au lieu de palais, de sombres magasins, des maisons auxquelles l'âpre bise et les nuages plombés accourant de l'ouest ont laissé un glacis bien autrement intense. L'Y, avec ses eaux épaisses et floconneuses, peut-il passer pour l'Adriatique « tantôt claire comme un miroir, tantôt fourmillant de paillettes comme la jupe d'une danseuse » ? Où sont les nuits étoilées et chaudes? On prêterait vainement l'oreille au chant du gondolier, poète, rêveur, paresseux, flâneur. Ici il y a des chants, mais derrière les vitres des *Slitterijen*, et ce sont des matelots avinés qui les risquent; ici, il y a de l'indolence, le mouvement est lent, mais continu; on a un but, un but positif; on s'y traîne, mais on y tend... Non, Amsterdam n'est pas Venise; mais Amsterdam a sa poésie et ses splendeurs à elle...

Dans la Warmoesstraat, le nom des deux associés est écrit, en grosse anglaise, sur le seuil de l'une des fenêtres du rez-de-chaussée. Deux sonnettes à bouton de faïence blanche, luxe de l'époque, placées l'une à droite et l'autre à gauche de la porte d'entrée (porte cintrée à montants de pierre sculptés), servent à guider les visiteurs. Si l'on tire à droite, c'est comme si l'on disait : Je viens pour les maîtres, pour les amis, pour les personnes du logis en tant que personnes; à gauche : Me voici pour le *Kantoor*, pour le bureau, l'antre des opérations commerciales. Celle-là a un tintement clair et éveillé; celle-ci, grave, sec, comme une voix de recors. Le bureau est situé dans le bâtiment qui a vue sur le Damrack, tout au bout d'un long couloir, sous les magasins nombreux. Comme dans toute maison hollandaise, la maison située au Warmoesstraat a au rez-de-chaussée la zijkamer, destinée, conformément aux traditions, aux réceptions, aux visites; mais où l'on se tient dès l'après-midi. A travers les carreaux légèrement teintés de violet ou de rose, se voient le mouvement et le passage de la rue : la plus grande et la moins sûre des distractions pour les mevrouwen et les jufvrouwen de la bonne ville. A la

Digitized by Google

zijkamer fait suite la chambre à manger, puis vient le jardinet, puis la galerie, puis la cour aux madriers, etc.

Comme l'avait prévu Krelis, deux amis, Peter Koort et Gerrit, étaient déjà installés ; ils attendaient philosophiquement et patiemment que quelqu'un vînt les rejoindre, prêts à se contenter de leur seule société. Krelis savait leur exactitude et la respectait comme il tenait à ce qu'on respectât la sienne.

Les deux associés arrivèrent dans l'ordre que nous avons indiqué, mais ayant soigneusement effacé de leur physionomie toute trace de souci. Krelis sifflotait un air de flûte et battait la mesure par des dodelinements de tête étrangement apathiques, ce qui était sa façon d'être gai. Il n'avait pas un instant hâté son pas, et ouvrir la porte, entrer, saluer du geste les deux amis, furent l'affaire de plusieurs temps et de plusieurs mouvements, correctement exécutés. Tout cela était *précis*, comme disent les braves Hollandais et comme ils aiment que cela soit. Huybrecht Huysman avait la figure aussi ronde que sa personne. Il respirait la bonhomie. Il était la douceur et la sérénité même. Quelle excellente pâte d'homme, mon Dieu ! Plus communicatif que son beau-frère, il distribuait des sourires et des poignées de main à la ronde. Mevrouw, elle, n'était point parvenue tout à fait à se remettre ; jamais on ne vit femme plus embarrassée de ses bras et de ses mains, mains blanches, pâles et effilées. Ce mouvement éternel dont sa tête était animée, qui s'accentuait par l'émotion et se communiquait à tous ses membres, lui donnait encore l'air plus gauche. Bertha faisait toujours l'effet de s'apercevoir qu'elle s'était trompée en entrant dans la vie, de demander pardon et de vouloir retourner sur ses pas.

Une justice à rendre aux deux amis, c'est qu'ils n'étaient ni gênants ni gênés. Koort continua sa conversation avec Gerrit. Koort était notaire, honnête homme, disons-le tout de suite, gras et enluminé ; toujours humain, ayant de l'esprit, mais empesé. Le voyez-vous adossé à sa chaise, les jambes ouvertes, un ample gilet de poil de chèvre lui cou-

Digitized by Google

vrant la poitrine et le ventre? Il tient délicatement entre l'index et le médium et appuie au pouce sa longue pipe de terre, d'où il tire par moments quelques petites bouffées. Cette pipe lui sert à donner plus d'expression, plus de conviction à son récit. Du bout, il frappe délicatement la manche ou l'épaule de son interlocuteur selon qu'il a à fixer l'attention de celui-ci sur un point essentiel de sa thèse ou selon qu'il a à affirmer. Puis, quelles spirales, quelles paraboles il décrit dans l'espace, avec cette même pipe, tandis qu'il parle! Brave Koort, va : le Ciel vous bénisse, ta pipe et toi.

Pas d'être plus complaisant que Gerrit, ancien inspecteur du port, retiré du service. Ce n'est pas lui qui des feux de sa pensée eût incendié le monde. Il n'y tenait pas, je vous assure. Toute l'existence de Gerrit se bornait à écouter et à approuver par des *ja, ja* continuels. Un vrai bonhomme de Nuremberg, avec une tête à contre-poids. Qu'on avait de plaisir à mettre la machine en branle!... Or, pas d'association mieux assortie que le notaire et l'ancien inspecteur. L'un ne tenait qu'à parler, l'autre à ouvrir les oreilles et à hocher du chef.

Bertha gagna un fauteuil placé près d'une des fenêtres; c'était son poste favori. Mais déjà quelqu'un était installé à deux pas, sur une sorte de tabouret. C'était une jeune fille, qui sourit en la voyant et qui parvint à faire courir un sourire sur la mine attristée et froide de la huysvrouw. Elle lui prit les deux mains avec une tendresse toute filiale et la caressa par des mots charmants et aimables. Vraiment, ce n'est plus une enfant, elle a bien seize ans; mais elle est mignonne au possible. Pas de traits bien caractéristiques, nulle beauté; ce qu'elle a de mieux, ce sont ses cheveux, abondants, châtains, bien lisses sur les tempes, relevés simplement, mais avec goût, en torsade sur le sommet de la tête. De l'économie, de la parcimonie même dans le choix des vêtements. Elle brode, et il n'y a qu'elle pour tirer ainsi son fil en levant son petit doigt ; elle marche, et il n'y a qu'elle pour poser ainsi les pieds sans toucher le sol et sans y peser. Elle

Digitized by Google

parle, elle ne dit rien qui soit extraordinaire, mais elle a la voix douce et sympathique. Elle a tout cela et elle n'a rien pour elle. On passerait cent fois sans songer à la regarder; mais la regardant, on la regarderait avec plaisir.

Les deux femmes se parlent bas et avec tout leur cœur. La jeune fille se nomme Rosa. Il faudrait peut-être pour mériter ce nom qu'elle eût un peu plus d'incarnat aux joues. Que se disent-elles de si intéressant? Roosje s'est informée vingt fois si mevrouw se porte bien, si le géranium qu'elle a planté il y a quelques jours vient à souhait; et Bertha a demandé si Roosje était en bonne santé, si sa douzaine de mouchoirs était ourlée, et Roosje ayant répondu que c'était chose oubliée depuis longtemps, Bertha s'extasie et trouve Roosje une fée...

C'est à peu près un même genre de conversation qui s'entame entre les hommes réunis tout au centre de la chambre, assis dans des poses diverses. Huyb ne reste guère. Il consulte sa montre. On entend la porte de la rue qui se ferme. Huyb est parti.

Il eût fallu le voir quand, dans le vestibule, il décrocha du porte-manteau son chapeau, son pardessus et qu'il prit sa canne à l'endroit désigné. Il se haussait sur ses pieds, parce que la taille lui manquait pour atteindre à une hauteur ordinaire. Il se dépêchait, se dépêchait comme si d'un moment de retard eût dépendu le bonheur de toute sa vie. Voyez l'homme pourtant. Huyb était, nous savons à quel point, fâché de voir Krelis rester à sa flûte, puis courir à la zijkamer. L'heure était venue, que voulez-vous? Eh bien, Huyb, en ce moment, était aussi esclave de l'heure que son beau-frère. Il devait se rendre à son cercle *Doctrina et amicitia,* à l'angle du Kalverstraat et de la place du Dam; il n'y avait pas à dire, et il s'y rendait avec une réelle jubilation.

Quand il mit le pied sur la première marche de l'escalier extérieur, on entendit l'horloge du palais faire grincer ses roues et tendre ses ressorts. Il posa la main sur un bouton de cuivre, le tourna et l'horloge sonna. C'était écrit, et il eût été tout aussi étonnant de ne pas voir les choses se passer ainsi

Digitized by Google

que de voir le navire doré qui surmonte la tour du Dam, en guise de girouette, voguer à pleines voiles sur les eaux de l'Y.

Cependant Koort et Gerrit continuaient à s'entretenir. Koort avait entamé alors un point brûlant de controverse politique et sa pipe s'agitait avec des mouvements passionnés dont on n'eût jamais cru une pipe capable. Que de fois elle s'abaissa sur la poitrine, sur le premier, le second, puis le troisième bouton de la redingote de Gerrit, sur le bras de Gerrit, sur le genou gauche ou sur le genou droit de Gerrit! Il y eut un moment où elle vint se poser si obstinément et d'une façon si menaçante sous le nez de l'ancien inspecteur que celui-ci en loucha et se retira effrayé.

Krelis restait les yeux largement ouverts, la bouche pendante. Il n'écoutait guère... Par moments, sa figure s'éclairait subitement; ses lèvres s'arrondissaient et s'allongeaient, ses doigts se levaient et s'abaissaient tour à tour... il retournait en esprit aux jouissances de son heure de musique. Comme la boule d'ivoire dont parle le poète : il était insensible aux choses du dehors.

Ils étaient là tous. La nuit était depuis assez longtemps venue. Krijntje, la servante, proprette, accorte, avec son petit bonnet plissé lui encadrant la figure, sa longue jaquette blanche, avait allumé la lampe, attisé le feu de tourbe, passé et repassé vingt fois dans la chambre, ne laissant entendre que le craquement de ses souliers sur le parquet, glissant comme une ombre légère, quand soudain retentit un grand coup de sonnette. Bertha, effrayée, laissa tomber sa broderie, Rosa se piqua et regarda tour à tour les personnes présentes. Koort cessa de fumer, Gerrit tourna à demi la tête comme ferait un oiseau inquiet prêt à ouvrir les ailes pour s'envoler au moindre danger; Krelis seul resta impassible et se borna à indiquer du geste à Krijntje, qui s'était arrêtée les mains jointes, qu'elle avait à ouvrir.

Krijntje s'en alla. On marcha avec bruit dans le corridor, la porte de la chambre fut poussée avec force...

Ce devait être un homme d'une rare supériorité que celui qui fit son entrée.

Digitized by Google

Vingt à vingt-cinq ans tout au plus s'étaient écoulés depuis sa naissance. Il portait la barbe pleine, une barbe d'un blond pâle. Il était vêtu avec luxe, sinon avec goût, comme le premier venu peut se vêtir aujourd'hui. Il n'était pas laid; mais il n'aurait impressionné personne par sa beauté. Ce qui lui allait le mieux, c'était son air d'assurance, de confiance en lui; puis la façon de se tenir, de se poser carrément sur le sol, comme pour affermir son droit de le fouler, de l'arpenter dans tous les sens. Il était grand, bien découplé.

Il resta un instant dans l'encadrement de la porte, le chapeau sur la tête. Il enveloppa la petite société d'un regard qui n'avait rien de timide... Bertha, dont la tête était prise d'un mouvement plus précipité que jamais, se leva, fit deux pas et, les bras prêts à s'ouvrir, elle dit :

— Bonsoir, cher Albrecht, mon fils !

Rosa avait décidément changé de couleur et ne savait s'il fallait rester ou fuir, aller au devant de l'arrivant ou se reculer dans un coin, le coin le plus obscur de la chambre. La feuille qu'agite la brise n'est pas plus tremblante. Koort s'était remis à fumer en silence. Gerrit avait levé la tête du côté droit. Krijntje avait disparu.

— Ah! s'était borné à dire Krelis qui, seul, n'avait pas fait un mouvement.

Le nouveau venu ferma enfin la porte derrière lui, du talon. — Bonsoir, mère, fut son premier mot, bonsoir. Et il coupa court à toute manifestation de tendresse, en retenant doucement mais résolûment à distance, Bertha, qui regagna sa place. Puis il s'approcha de Ouwewaeter. — Bonsoir, oncle, daigna-t-il ajouter avec moins de raideur. Il examina de nouveau une à une les personnes réunies dans la zijkamer et n'ôta son chapeau que cet examen terminé.

— Eh bien, les affaires ? demanda l'aimable jeune homme à Krelis, sans autre préambule, tandis qu'il attirait à lui une chaise et s'y asseyait à califourchon, sans gêne.

Krelis répondit, de cette façon mimée dont il avait le secret, que les affaires n'étaient point en souffrance. Ce n'était pas ce que voulait savoir le jeune homme. Il rappela

Digitized by Google

qu'il avait écrit la veille et demanda la réponse. Mais il se butta, comme l'avait fait son père avant lui, contre l'obstination de Krelis.

— Demain, lui répéta celui-ci avec impatience.

— Pourquoi pas aujourd'hui? Vous êtes le chef de la maison, et ce que vous voulez, on le veut... C'est bien, moi aussi, ce que je veux... La solution dépend tout entière de vous...

Krelis fit entendre son bruit de lèvres et eut son mouvement de la main.

Albrecht connaissait son homme; il abandonna brusquement la partie et, changeant de ton et de manière, il se tourna vers Koort :

— Tiens, c'est vous, notaire? Vous m'avez recommandé un commis... Mes compliments de tout mon cœur. C'était un imbécile de la meilleure espèce. J'ai dû lui donner le large.

— Vous êtes trop difficile peut-être?

— Comment avez-vous dit, je vous prie? fut la question qu'Albrecht opposa d'un air d'insolence superbe à la supposition de Koort... Je me fais servir comme je l'entends; qui je paye me doit un travail acceptable... C'était un ignorant...

— Le meilleur élève qui soit sorti de l'école latine!...

— J'en félicite l'école latine, si elle produit des jeunes gens de cette force. Rien de pratique... Des idées en l'air... C'est une institution fort utile, en vérité.

Nous ferons grâce des détails de la discussion qui dura quelque temps encore. C'était l'éternelle question des Grecs et des Romains qui s'appréciait et qu'Albrecht traitait avec une rare supériorité : il n'avait jamais compris que pour arriver à la fortune on dût faire un détour par l'antiquité, sa littérature, ses idées, ses mœurs, quand le chemin était facile et direct. Connaître son époque, ne connaître que celle-là, y être solide sur ses ergots, dominer les faits pour en triompher, ne point s'embarrasser de préjugés et... le tour est joué. Parbleu, c'est évident; mais cet entêté de Koort

Digitized by Google

opposait à ces raisons si solides une foule de banalités puisées dans la nécessité de constituer l'homme avant le négociant, de donner au cœur, à l'âme de chaque citoyen ou du plus grand nombre possible d'entre eux cette trempe qui se reflète dans une nation, dans un siècle tout entier, qui constitue son caractère, son être moral. Il croyait, le naïf Koort, que l'éducation ne consiste pas à meubler la tête de connaissances d'un emploi immédiat et productif, mais à exercer les muscles de l'esprit et de l'entendement, à leur donner de l'énergie et à faire que l'homme en pensant, pense juste, ce qui est penser bien. Il entra dans mille autres considérations aussi nuageuses et aussi futiles, il déployait son mouchoir à carreau, imprimait à sa pipe, plus éloquente que jamais, des évolutions compliquées. Gerrit lui disait : *Ja, ja*, d'une mine satisfaite, tout comme il avait dit, un instant auparavant, *ja, ja*, d'une mine satisfaite, à Albrecht lui-même.

Albrecht écrasa son adversaire sous le dédain de son sourire. Avec quel majestueux silence il accueillit le verbiage du notaire, pour se tourner brusquement vers le complaisant approbateur de toutes choses, et, l'appelant *meester Ja*, il s'amusa une heure durant à le faire se ranger tour à tour aux idées les plus contradictoires et les plus sottes, parvenant à faire rire jusqu'à Gerrit lui-même...

Albrecht cependant lâcha cette proie trop facile.

Ah ! c'est vous, Rosa, dit-il, en s'approchant de la jeune fille, près de la fenêtre. Je ne vous avais pas aperçue.

Ce n'était pas aimable; mais Albrecht était ainsi : sincère et droit !... Elle l'avait bien aperçu, elle, Rosa; elle avait été un peu contrariée qu'il restât si longtemps à tourner les yeux vers elle, et de le voir agir comme si elle n'existait pas; mais tout était bien maintenant : elle n'avait plus à se plaindre : il était venu, il lui parlait d'une voix moins rude qu'aux autres personnes.

Dieu ! que son cœur bat ! tandis que le jeune négociant est là à deux pas de sa chaise : Drôle de petite fille que cette juffer Rosa.

Digitized by Google

Elle n'était, il est vrai, que la fille d'un apothicaire du voisinage. Admise dès sa tendre enfance dans la maison des Ouwewaeter et Huysman, elle avait été la compagne de jeu d'Albrecht, et son souffre-douleur. Elle portait au front une cicatrice que le temps ne parviendrait jamais à faire disparaître, et qui aurait pu rappeler à Albrecht un de ses nombreux mouvements de méchanceté d'autrefois... Mais elle n'y pensait plus, je vous assure, et c'est de plaisir maintenant d'avoir son ancien camarade à ses côtés, qu'elle était aussi émue.

— Je vous ai salué à votre entrée, s'empressa-t-elle de répondre, comme pour s'excuser d'avoir été oubliée, mais sur un ton qui excluait tout reproche.

— Ah ! la petite sotte, avec sa mine animée. Ne dirait-on pas que j'aie manqué gravement à juffer Sancke, en n'accourant pas immédiatement lui présenter mes hommages?

— Je ne dis pas cela, Albrecht, répliqua la petite fille, toute tremblante d'avoir pu l'offenser...

— Pauvre Roosje, tu seras toujours la même, rendant le bien pour le mal. C'est ennuyeux cela. Je n'aime pas les gens complaisants et tendres... Tu me rappelles Gerrit. Tu es toujours de l'avis de tout le monde... Sois donc quelqu'un. Nous sommes d'anciens amis et je voudrais faire quelque chose pour toi. Je te coucherai sur mon testament; tu auras de quoi t'acheter un beau carreau, un cent d'aiguilles, une provision suffisante de fil pour ourler tous les mouchoirs du voisinage. Ça te fait rire, créature simple?... C'est égal, ton père est un fier imbécile...

— Albrecht, s'écria Bertha, pour l'engager à être plus charitable.

— Oui, c'est un imbécile... Pourquoi n'a-t-il pas pris un métier qui lui permît de gagner une dot à sa fille. Elle est bientôt d'âge à se marier et je doute qu'elle trouve jamais un mari pour ses beaux yeux seulement... Eh ! maman, quand vous soutiendriez le contraire jusqu'à la fin des siècles, je n'en aurais pas moins raison pour cela. Est-il vrai que ce vieux Sancke, cet apothicaire de malheur,

Digitized by Google

reste dans son officine pendant toutes les années d'une vie qui ne sera déjà plus si longue, et qu'il n'y ramasse pas de quoi vêtir sa fille?

— Allons, ne dites donc pas ces choses, recommanda Bertha, qui, voyant Roosje pâlir et de ses yeux rouler des larmes, en avait pitié et l'attirait tendrement à elle. Vous l'affligez.

— Et où voyez-vous cela, bon Dieu!... mais c'est par intérêt pour elle que je parle ainsi... Oh! la pleurnicheuse... N'est-ce pas, Roosje lief, que je ne vous fais pas de la peine? Vous voyez! la voilà qui rit maintenant... Et, en effet, Roosje riait à travers ses larmes.

— Je te trouverai quelqu'un, un employé de la douane, ou un pleureur des pompes funèbres, portant bien le claque, ayant des mollets bien cambrés dans des bas de soie noire... Ta, ta, ce n'est déjà pas un si mauvais métier; on gagne gros : les morts, c'est une industrie lucrative : tout le monde en arrive là!... Puis, Roosje, qui a l'œil si vite humecté, lui communiquera son secret et nul ne sera plus dans son rôle que ce pleureur-là...

— Sottises que tout cela, dit Krelis, de sa voix vibrante. Autre chose.

— Autre chose, oncle? eh bien, oui! Parlons d'affaires, de l'objet de ma lettre... Vous le voyez, vous ne voulez pas... Franchement, il ne fait pas gai ici. Je suis sûr que mijnheer Gerrit partage ma manière de voir à ce sujet. N'est-ce pas?... J'en étais sûr... Cher mijnheer Gerrit, fit-il en se campant devant l'ancien inspecteur, vous êtes l'être le plus étonnant..., comment qualifierais-je cela?... drôle que le globe terrestre ait jamais compté à sa surface... Je voudrais bien savoir ce qui se passe dans votre bienheureuse cervelle. Vous êtes l'approbation faite chair et verbe... Bonsoir, je vais voir ce qui se passe en ville. Ne vous dérangez pas, je vous en prie, pour me faire la conduite, ajouta-t-il en se retirant, et ne parlez pas tous à la fois pour me souhaiter une nuit pleine de sommeil et un sommeil plein de rêves enchanteurs...

Digitized by Google

Et, avant que quelqu'un eût pu prononcer un mot, il avait pris son chapeau et avait quitté la chambre.

Koort ralluma sa pipe qu'il avait laissé s'éteindre. Gerrit quitta sa pose d'oiseau effarouché. Krelis cessa de se tourmenter le menton, comme il l'avait fait depuis un quart d'heure, ce qui était sa manière d'exprimer son impatience et son mécontentement.

Roosje s'épongea furtivement les yeux et néanmoins se pencha vers la fenêtre pour voir Albrecht dans la rue : car les volets n'étaient pas encore fermés. La vérité est qu'elle fut charmée de chercher l'ombre du jeune homme sous la lueur des réverbères...

II

A quatre portes de distance de la maison Ouwewaeter et Huysman, la Warmoesstraat comptait une *Apotheek*, magasin étroit peint en blanc, ayant récipients de porcelaine blanche à étiquettes dorées, parquet en pierre grise tirant le mieux possible sur le blanc. Peu de bouteilles ou de fioles; une simplicité toute locale, qui distingue les apothicaireries hollandaises des pharmacies somptueuses de la Belgique et de la France, où elles ont quelque chose de flatteur qui donnerait presque envie d'avoir à y entrer. A l'extérieur et accroché à l'un des chambranles de la devanture se tient un *Dickmanneje*, figurine haute d'un mètre, volumineuse de tête et surtout d'abdomen, courte de jambes, portant un tricorne noir, un habit pâle bleu, un gilet violet et des culottes jaune de chrome. Ce bonhomme pousse une langue démesurée aux passants, comme pour leur rappeler que c'est la première opération qu'on réclame d'un malade; il porte le long de son vêtement bleu de larges rondelles jaunes qui représentent des boutons, mais qui ressemblent à d'anciens doublons, nouvelle allusion sans doute à cette circonstance indispensable, qu'après avoir tiré la langue, il faut tirer la bourse. Le dickmanneje sert d'emblème; il est plus compré-

Digitized by Google

hensible, plus parlant, que la ramure de cerf que d'aucuns adoptent de préférence et que dans nos grandes villes, les purgons à la mode se font aujourd'hui un scrupule d'arborer, de crainte d'allusions méchantes...

Cette apotheek, ses pots, ses tiroirs blancs, tout cela appartenait à Sancke, le père de Rosa.

Sancke n'avait pas quitté son officine depuis le premier jour où il y était entré. Pendant trente-cinq ans, on l'avait toujours trouvé à son poste, un pilon, une spatule, une éprouvette, une écuelle à la main. Debout derrière le comptoir, frottant, essuyant, pilant, dosant, Sancke, le nez en l'air, les yeux abrités derrière de méchantes lunettes à verres épais et verdâtres, assistait au spectacle de la rue.

Le brave apothicaire, en faisant vœu de ne jamais s'éloigner ni de ses opiats, ni de ses onguents, ni de ses drogues, ni de son comptoir, s'était dit : « Je ne verrai plus Amsterdam, ce sera Amsterdam qui viendra me voir. » Son idée n'était peut-être pas exprimée bien clairement sous cette forme, mais, comme il se parlait à lui-même et qu'il se comprenait, il n'avait pas à redouter que jamais on en discutât les termes. Il se flattait, en un mot, que la ville tout entière devait passer sous sa fenêtre, si pas en un jour, si pas en un an, en dix, en vingt ans plus probablement, et il était convaincu, au moment où nous sommes arrivé de notre récit, que l'opération était faite et qu'elle était en train de se renouveler.

La Warmoesstraat lui semblait la rue la plus peuplée, la plus hantée, la mieux fournie de magasins, la plus complète, la plus intéressante de la fière et curieuse cité hollandaise. Qui n'a point vu la Warmoesstraat ne peut, en effet, se faire une idée et du mouvement qui y règne, et du caractère qui la distingue. Il n'y a certainement qu'une seule rue comme celle-là. Elle serpente lentement entre deux rangées de maisons hautes qui, pareilles à ces personnages des contes de Perrault surpris au milieu d'occupations et d'attitudes diverses, ont l'air d'avoir été immobilisées tout à coup en pleine sarabande. L'une s'incline à gauche, l'autre à droite ;

Digitized by Google

celle-ci avance son fronton, celle-là rentre l'estomac, cette autre encore se renverse en arrière. Plus rien n'est d'équerre ni d'aplomb ; on croirait les voir ébaucher un dernier sourire, lancer un clin d'œil malin, s'ébaudir au passage de celui qui les regarde. Les éternelles poulies accrochées aux pignons sont parfois sur le point de se toucher et de s'étreindre d'un côté à l'autre de la rue. Rien de curieux, d'intéressant comme ces difformités, ces entremêlements, ce serpentement constant de la voie bordée de façades enluminées, le bonnet sur l'oreille, quand le soleil vient jeter là dedans à certaines heures du jour, des traînées de lumière. A peine si au delà des toits d'ardoises, bien haut, l'on aperçoit de temps en temps un coin du ciel bleu...

Il y circule un public se renouvelant sans cesse, peu bruyant, peu empressé et néanmoins en mouvement. Point ou peu de voitures : à peine quelques traîneaux de bois attelés d'un seul cheval. Ce qui se rencontre le plus, ce sont des juifs poussant des haquets chargés de fruits douteux et de tonnelets où nagent dans le vinaigre d'énormes tranches de betterave ou de melons d'eau douce. Des juifs aussi se tiennent à chaque encoignure ou sous les portes cochères, avec un trépied, des brosses et du cirage, invitant du geste chaque passant à regarder sa chaussure et à y faire mettre un lustre nouveau. Ce sont encore des juifs, de petits juifs, apprentis négociants, qui vont étalant sur un éventaire crasseux des noix de muscade, des étuis de buis et des noix sèches. Toute la petite industrie vagabonde et au grand air est aux mains des vaillants descendants de Moïse. Et de quelque parage de la Noord-Holland, de la West-Holland, de la Zeeland, de la Frise, de la Gueldre, etc., que viennent des femmes coiffées de casques d'or ou d'argent, portant des ferronnières ou des tire-bouchons, sous leur coquet bonnet de dentelle ou de tulle, il est sûr que la Warmoesstraat a l'honneur de leur visite et qu'elles en emportent quelque emplette. Sancke en était convaincu, et pour lui la Kalverstraat était une ruelle à côté de la rue où le dikmanneje de son officine s'étalait si courageusement.

Digitized by Google

C'est de derrière son comptoir que, pour la première fois, il avait vu celle qui fut sa femme; qu'il l'avait aimée. Comment il parvint à lui faire comprendre et partager son amour, nous ne saurions le dire : Sancke n'était pas beau, et il n'embellissait guère dans l'exercice de sa profession, tel dévouement qu'il y mît. Ce qui vaut mieux, c'est qu'il trouva ainsi la femme la plus douce, la plus sainte et la plus simple. Malheureusement la santé lui manquait et toute l'apotheek y aurait passé, que l'excellente moitié de celui qui la dirigeait n'en aurait tiré profit. Elle mourut en laissant à son mari éploré une gente petite fille, Rosa, que nous avons rencontrée pour la première fois quand elle touchait déjà à sa seizième année, Roosje, comme on l'appelait avec cette tendresse qu'elle méritait.

Il était tout fier de cette enfant. Aussi comprenait-il qu'elle fût reçue et fêtée chaque jour dans la puissante maison de ses voisins Ouwewaeter et Huysman. Il faut vous dire que l'excellent Sancke se faisait une idée très élevée de cette maison et de ses habitants; c'était là pour lui quelque chose comme un palais de rajah aux yeux du fellah indigne. Il aurait mieux aimé conserver son enfant auprès de lui ; mais il savait faire ce sacrifice de la perdre pendant plusieurs heures chaque jour. Il faut vous dire aussi que Sancke, quand quelque patient entrait par hasard dans son officine pendant ces heures-là, n'était pas fâché, lui, l'homme le plus modeste de la Néerlande et du continent, et de l'univers, de pouvoir faire entendre cette haute distinction dont Roosje était l'objet... Et il était d'une adresse merveilleuse à glisser la nouvelle dans la conversation.

— Croyez-vous, monsieur l'apothicaire, qu'avec cette drogue mon mal passera? lui demandait, d'une voix dolente, le patient...

— Il n'y a pas de doute... Ma fille Rosa, qui est en ce moment, comme elle l'est tous les jours, chez ses amis, MM. Ouwewaeter et Huysman, a été guérie d'un mal semblable par le même moyen...

— Mon maître, disait une servante, me paraît bien mal...

Digitized by Google

Pensez-vous que cette prescription du médecin le sauve?...

— La chose est certaine... Ma fille, qui est en ce moment... Et il répétait sa phrase jusqu'au bout.

Pauvre Roosje! si elle avait été atteinte de la dix-millionnième partie des maux dont son père la gratifiait si libéralement et dont il la guérissait, il est vrai, avec la même largesse, elle eût été bien à plaindre...

Lorsque la jeune fille rentra, le soir, de sa visite ordinaire :

— Eh bien, Roosje, lui demanda-t-il, tout palpitant d'aise et de joie de la revoir; t'es-tu bien amusée, hein; te sens-tu bien satisfaite, hein; a-t-on été aimable et bon pour toi, comme de coutume, hein?

Mais Roosje avait, ce soir-là, quelque chose dans la physionomie qu'elle n'avait pas d'ordinaire. Les paroles d'Albrecht lui sonnaient encore désagréablement à l'oreille et avaient mis la tristesse dans son cœur.

Sancke dosait patiemment des poudres et les versait sur de petits carrés de papier. Il regarda un instant sa fille, par dessus ses lunettes, ce qui était pour lui un moyen de bien voir, s'aperçut de sa contrariété, la considéra de nouveau, acheva, sans se presser, son opération, plia soigneusement les papiers, un à un, les empila avec soin, les entoura d'une ficelle rouge, colla sur le tout une étiquette, souffla les quelques graines de la substance dosée qui s'étaient répandues sur le comptoir, et alors seulement, mais avec une sollicitude touchante :

— Tu as quelque chose, Roosje?

— Non,... je t'assure... Où vois-tu donc que je sois chagrine?

Et elle se mit à sourire.

Mais comme Sancke ne la quittait pas des yeux :

— Tu ne me crois pas, dit-elle gaîment, pour donner le change. Oh! je devine!

Et elle courut dans le comptoir et, sautant au cou du pharmacien :

— Voilà, méchant père : un, deux, trois baisers... En veux-tu encore... quatre, cinq...

Digitized by Google

Je crois bien que Sancke en voulait encore; il n'en éprouvait aucun ennui, soyez-en convaincu.

— Chère créature de mon âme, dit Sancke qui l'étreignit dans ses bras et la baisa longuement au front...

Mais quelle étrange chose que la préoccupation! Ne voilà-t-il pas que Roosje aperçoit quelqu'un qui, le nez collé et même un peu aplati contre la glace de la devanture, assiste indiscrètement à cette scène de famille et qu'elle croit reconnaître — décidément la tête lui tourne — le nez et le visage d'Albrecht Huysman? Elle pousse un cri, s'arrache des bras de son père et s'enfuit dans l'arrière-boutique.

Sancke avait vu quelqu'un aussi, lui. Aussitôt il s'était mis à écraser avec frénésie, dans un pilon de porcelaine, une substance imaginaire.

Enfin, arriva l'heure de fermer l'officine. Les volets furent fixés, la porte fut verrouillée, le gaz éteint. L'apothicaire rejoignit sa fille.

— Maintenant je suis à toi, dit-il, en se frottant les mains comme pour en enlever toute trace de matière pharmaceutique, les affaires sont terminées pour aujourd'hui.

— Les affaires, ne peut s'empêcher de faire remarquer Roosje toute pensive, te donnent beaucoup de peine; ta vie est un esclavage, tu t'es condamné à une réclusion constante... Combien ton apothicairerie, ta patience et le sacrifice de ta liberté te rapportent-ils, bon an mal an?

— Combien cela me rapporte?... Mais de quoi vivre honnêtement. Quelles questions m'adresses-tu là, hein?

— Arrives-tu à... économiser quelque chose?...

— Roosje, mon enfant, Dieu nous bénisse! Quelles idées as-tu?... Économiser... certes...

— Excellent petit père! s'écria Roosje, un moment transportée.

— Oui, oui; mais cela n'est pas bien lourd. Il me faudra encore quelques années de santé et de vie, pour que tu aies, moi parti, de quoi subsister...

— Père!...

— Bah! je ne suis pas encore disposé à m'en aller... hi! hi!...

Digitized by Google

Mais quelles singulières idées te passent aujourd'hui par la tête, hein?... Drôle de Roosje, va.

— Autant parler de cela que de la pluie... si bien, que... c'est une supposition, tu le sens bien, une supposition toute gratuite... C'est vrai pourtant, pourquoi pensé-je à cela aujourd'hui plutôt qu'hier ou que jamais?... Si... s'il s'agissait de me marier, aurais-je une dot?

Sancke la regarda l'œil à découvert, puis au travers de ses lunettes, comme pour s'assurer une bonne fois de la sûreté de sa première impression. Alors il se mit à trembler et à balbutier :

— Te marier... une dot... Bonté du ciel!... te marier... une dot... répéta-t-il plusieurs fois, et on eût dit qu'il remuait de petits cailloux dans sa bouche...

— Mais c'est, je te le répète, une simple supposition, lui assura Roosje, un peu inquiète de cet air...

— Une dot... te marier... continua l'apothicaire, sur le ton de l'imbécillité et comme effrayé d'une difficulté insurmontable, d'un péril imminent... Oui, oui... te marier, hein?... C'est juste : il faut que cela vienne un jour... Ma Roosje, fleur de mon âme, espoir de mes vieux ans, soutien et stimulant de ma vie... Oui, oui... une dot, hein?

Roosje avait beau protester, avait beau lui rappeler qu'elle n'avait posé qu'une hypothèse,... que rien n'était réel. Elle le gronda doucement, elle se fâcha même et ce moyen, dont la jeune fille n'avait jamais abusé, faillit ne pas réussir. Il resta longtemps à se remettre.

— Avoue que je t'ai fait peur. Oh! le vilain jaloux, dit en le câlinant Roosje... Puis, s'élevant sur la pointe des pieds, les deux bras sur les épaules de son père, qu'elle pouvait ainsi bien considérer à la hauteur des yeux : — Crois-tu donc que je pourrais te quitter jamais? que je pourrais aimer personne autant que je t'aime?... Je ris encore de ta frayeur...

Et elle rit en effet, ce qui eut l'air de calmer un peu Sancke.

Il était minuit, le silence régnait partout. D'habitude, ils dormaient paisiblement à cette heure-là.

Digitized by Google

Allons, il est temps d'aller se coucher. Chacun fera concession de ses préoccupations, charitablement, dans l'espoir de s'enlever tout souci mutuel : ce qui est très bien.

Mais une fois dans sa chambre, Sancke poussa de gros soupirs. Il se déshabilla lentement, s'interrompant à tout coup pour s'asseoir, les jambes allongées, les bras croisés sur la poitrine, le regard plongé dans le vide... Il se mit au lit; mais à peine étendu sur l'oreiller, il se redressa : il avait chaud à la tête, froid aux pieds, la bouche pâteuse; quelque chose comme une araignée monstre avec ses pattes velues lui remuait le cœur. Ces deux mots : mariage et dot, lui revenaient à l'esprit et s'y associaient à ces deux autres mots : abandon, solitude... Dot! dot! surtout signifiait *argent* et rimait à *impossible*.

Il s'ingénia à trouver le joint, dans cet état de demi-somnolence où le cerveau surexcité lutte contre la fatigue. Pendant plus de deux heures, il roula dans son esprit des combinaisons de tout genre. Il se demandait en élevant le prix de ses drogues d'un tantième donné, quel bénéfice il en retirerait; il eut comme une lueur : avoir moins de scrupules, faire comme tant d'autres, débiter des médicaments moins choisis;... n'avait-il pas à soigner pour sa fille, pour son enfant? C'était aussi un devoir cela... Le malheur pousse ainsi à la démoralisation, parfois lentement, mais brusquement aussi, quand on se laisse pousser par lui... La nature instinctivement droite et honnête de Sancke lui fit sonder l'abîme... Au milieu de son lit, il secoua énergiquement par un mouvement de négation le gland qui couronnait son bonnet de nuit; il fit une grimace piteuse et retomba dans ses perplexités et ses calculs... Vers le matin seulement il succomba à un sommeil presque aussi pénible que la veille...

Cette nuit ne fut pas seulement difficile pour l'apothicaire. L'autre créature qui dormait sous le même faîte était agitée de mille pensées. Seulement, pour celle-ci la question se posait en termes plus clairs et plus précis. Ce qu'on lui avait dit ne pouvait être un malheur qu'à de certaines conditions que Roosje connaissait, qu'elle n'avait confiées à personne et que

Digitized by Google

nous finirons par connaître. Ces conditions restant exister, Roosje n'avait rien à attendre de bon et son parti était pris... Disparaissant, elles ouvraient toute grande la porte de l'espérance... Sancke lui, au contraire, voyait Charybde, c'est à dire sa fille sortant de la maison paternelle pour entrer sous le toit d'un mari, et Scylla, c'est à dire sa fille lui restant et se sacrifiant... Pauvre ou relativement pauvre, par dessus tout sans appui...

III

Le premier employé de la maison Ouwewaeter et Huysman qui arriva le lendemain au bureau, grande chambre aux murs nus, aux meubles grossiers, au plancher raboteux, au fond sale et crasseux, trouva installé devant une table, furetant dans les papiers et les registres, mijnheer Albrecht Huysman.

Huysman père était assis à quelques pas de lui, un crayon à la main, annotant des chiffres que lui dictait son fils.

A demi juché sur une chaise haute, Krelis Ouwewaeter regardait vaguement par la fenêtre le Damrack, les barques et bateaux qui y étaient amarrés ou qui y entraient par le Nieuwe Brug, ou bien encore les maisons du Waterstraat s'illuminant de soleil.

—Je vous dis et je vous répète que le capital social engagé étant, d'après les calculs que nous venons de faire, de six cent mille florins, on peut hardiment considérer chacun des associés actuels comme ayant fait apport de la moitié de cette somme... Il est inutile que vous contestiez cela, mon oncle... Vous ne le contestez pas?... Donc trois cent mille florins pour chacun. Je ne demande pas qu'on retire un cents, mais qu'on admette un nouvel apport de pareille valeur... Cent mille florins consistant dans la dot de ma femme et qu'en toute circonstance je pourrai retirer de la masse, comme une propriété personnelle... En définitive, vous ne nierez pas que ce ne soit une dette... Aux cent mille florins j'ajoute le capital de mes honoraires comme votre représentant à

Digitized by Google

Rotterdam, six mille florins, au taux insignifiant de cinq pour cent, cent mille... Mon expérience des affaires, mon activité, l'intérêt que j'aurai à soigner des opérations qui me toucheront d'un peu plus près; les garanties d'honorabilité que j'offre, mon intention d'étendre nos relations, d'être plus moderne,... la confiance que vous pouvez avoir en moi et qui vous permettra de me laisser le poids des affaires... tout cela vaut bien cent mille florins encore... En vérité, si vous n'acceptiez pas, je ne vous regarderais plus comme des négociants intelligents... Donc, écrivez mon père... Ou plutôt non, j'ai là un contrat tout préparé, dont les termes sont pesés ; vous le signez, l'affaire est faite et, aujourd'hui même, je vais voir Nathaniel Schlessinger.

Ainsi parlait Albrecht d'un air décidé, de ce ton cassant qu'il savait prendre et qui excluait toute contradiction. Il aurait continué, mais les employés arrivaient au bureau, et, s'apercevant qu'il n'était plus seul avec ses parents, il se retourna les sourcils froncés : —Garçons maudits! s'écria-t-il, sortez d'ici et ne rentrez que si l'on vous appelle.

Les garçons, comme Albrecht les désignait et qui comptaient parmi eux au moins un homme à cheveux blancs, déposaient les habits usés qu'ils avaient endossés déjà pour le travail et reprenaient qui son chapeau, qui sa casquette, quand Krelis, qui était resté les yeux fixés sur les pignons *ensoleillés,* se retourna à demi sur sa chaise haute et agitant sa main gauche : — Dans la galerie, dit-il.

Et bien qu'en prononçant ces mots, il n'eut ni dureté dans la voix, ni insolence dans l'accent, il y sut mettre une telle volonté qu'Albrecht ne songea pas à résister. Il ramassa livres et papiers et s'en alla devant.

Ouwewaeter fit signe aux employés qu'ils pouvaient s'installer à leurs pupitres, et, deux minutes après, le bureau avait retrouvé sa physionomie ordinaire. Dans un coin, près de la fenêtre où Krelis s'était assis tout à l'heure, vint prendre place un grand gaillard, un vrai *kerel,* à l'allure pesante ; il avait la mine la plus sérieusement comique. On l'eût cru sans cesse en train d'ébaucher un sourire et de pleurer à chaudes

Digitized by Google

larmes. Nul autre n'aurait porté une pareille barbe à collier, s'éparpillant autour d'une mâchoire aussi osseuse, encadrant une face aussi blême et les encadrant comme les rayons d'un soleil enfantin. Il était du genre homo par la stature, par les formes, par les habits et cependant on se demandait si on ne l'avait trouvé déjà dans un autre genre, voire un autre règne,... classé, étiqueté. Mais on parcourait vainement tout le champ ouvert depuis le quadrumane jusqu'au simple scarabée... Singulier type!

Un peu plus loin, se remarquait un petit homme, vif, affairé, pour un Hollandais s'entend. Il remuait avec une facilité prodigieuse des registres plus gros et plus pesants que sa propre personne; l'habitude, le temps l'avaient rendu capable de cette gymnastique. D'humeur maussade, il marmottait sans cesse : tout le mécontentait; il semblait plus malheureux, plus misérable de cette perte d'un quart d'heure que lui avaient fait subir ses patrons qu'il ne l'aurait été de la retenue de la moitié de son traitement, si on la lui avait infligée. Mais il eût été tout aussi malheureux en quelque circonstance ou sous quelque prétexte que ce fût.

Bien moins impatient de se mettre à l'œuvre était le caissier. Il le semblait du moins. Il n'entreprenait rien qu'avec méthode, ordre, netteté. C'était une machine de précision. Déployer son papier, prendre une plume et la tremper dans l'encre — choses qui arrivent tous les jours à quiconque a de l'encre, une plume, et mieux encore, quelque chose à écrire — tout cela lui demandait plus de temps que ne met à se lever puis à s'abaisser, avec sa puissante armature et ses longs bras de bois, l'un des ponts du Damrack ou de l'Amstel, quand doit passer un navire. Mais aussi comme le papier était bien posé, comme l'encrier était bien à la distance voulue et avec quelles promesses, avec quelle jubilation, quelle conscience, la plume descendait dans le noir liquide pour s'y imbiber toujours exactement à la même hauteur, ni plus, ni moins. Un pâté, et il eût demandé sa démission... Notre homme était surtout sublime lorsqu'il avait à opérer un payement. Quelle affaire! Comme il quit-

Digitized by Google

tait son siége à la façon d'un chat, en vous commandant du geste, du moindre mouvement de vous découvrir avec respect!... Avec quelle descrétion il ouvrait sa caisse, et comme tout était prévu contre les erreurs!... L'argent était rangé par espèces, par tas, par sommes ou fractions déterminées. Il ne vous eût fait crédit d'un cents, mais vous pouviez être sûr de ne pas en voir manquer un demi dans votre compte. Il serait mort de désespoir. Et qu'il s'agît de cent mille, de mille, de cent, de dix florins, d'un florin, d'un quartje, d'un dobelje ou de moins encore, les mêmes gestes, les mêmes mouvements se produisaient.

Van Suffel était le nom du premier de ces trois employés, dont les manies peuvent faire sourire, mais dont le dévouement était sûr, ce qui est certainement plus rare que le ridicule. Kammers était le nom du second; Rooseboom, celui du troisième. Tous appartenaient à la maison avant l'association des deux beaux-frères; ils y avaient grandi et vieilli. Ils étaient contemporains des meubles du bureau lui-même. Les procédés, les errements, les longueurs d'autrefois avaient été maintenus par eux avec une sorte de respect : ils étaient la tradition. Et cette tradition avait été conservée grâce aux efforts de Krelis, contre les velléités de modernisation qu'avait eues Huyb Huysman.

Indépendamment de ces vétérans, le bureau comptait parfois deux ou trois jeunes gens, apprentis-employés. Ils appartenaient à une classe moins ferme, moins stable, plus encline au progrès, moins à l'abnégation, cette vertu qui a pris tant d'âge et que l'on croit si arriérée qu'on ne la trouve plus guère. C'était une gent vagabonde et inconstante, mais de beaucoup de faconde et de prétention. Un seul représentant s'en trouvait chez Krelis au moment où ce récit commence. C'était un garçon d'une vingtaine d'années, et, chose curieuse, il payait largement de sa personne en toute chose. Mais il faut croire que l'aptitude voulue lui faisait défaut; malgré sa bonne volonté, rarement il réussissait les travaux qui lui étaient confiés. Alors il se frappait la tête du poing, il se tirait les cheveux de désespoir d'avoir si peu d'intelligence

Digitized by Google

ou de raison, et il se remettait courageusement à l'œuvre, avec le même désir de bien faire pour arriver aux mêmes résultats négatifs.

Le fait est qu'il ne pouvait s'empêcher, au bout d'une demi-heure de l'attention la mieux soutenue, de laisser tout à coup ses idées vagabonder par delà les espaces. Il ne voyait plus rien, il n'entendait plus rien de ce qui l'entourait. Ce n'était plus ni Van Suffel, ni Kammers, ni Rooseboom qu'il avait à ses côtés. Quelque blonde et appétissante fille de la Néerlande lui donnait ses plus doux sourires, lui lançait ses œillades les plus meurtrières... et alors — oh! les terribles effets de la distraction et de la jeunesse! — au beau milieu d'une lettre d'affaires, d'un accusé de réception, s'étalaient des phrases, alignées comme les eussent alignées Van Lennep et Van Beers, et qui disaient :

> Et ta joue où ma lèvre avec ivresse cueille
> Des baisers embaumés qui font bondir mon cœur...

Ce qui ne se comprenait pas de la part de MM. Ouwewaeter et Huysman s'adressant à un vieux juif de Rotterdam pour lui annoncer l'envoi de bocaux de Maryland ou de tout autre produit.

On conçoit la légitime indignation des vieux employés! Pareille chose ne leur serait jamais arrivée. Oh! mais jamais...

Ce jeune et méchant employé se nommait Potsdammer, et eût été un joli garçon, s'il avait consenti jamais à peigner la plus enchevêtrée des chevelures noires; s'il avait eu des ongles moins noirs et des habits plus propres.

Aussitôt qu'on lui signalait un de ces entrechats extra-commerciaux, il retombait sur ses pieds, en pleine réalité, déchirait avec rage la lettre commencée et s'obstinait à la récrire; mais il est des jours où il s'en allait si souvent cueillir des baisers sur les joues d'une blonde Néerlandaise, qu'il avait usé vingt feuilles de papier avant de rien produire qui pût décemment porter la signature K. Ouwewaeter et Huysman. Il est vrai qu'il ne regardait pas à rester jusqu'à

Digitized by Google

la nuit, s'il le fallait, voulant à toute force avoir la satisfaction d'être arrivé au bout d'une épître sans y avoir fourré ni joues, ni lèvres, ni baisers, ni bondissements de cœur.

Tout ce monde, dans le bureau, se mit donc en mesure, le samedi 21 mai 1860, de remplir sa tâche de la façon la plus irréprochable.

Cependant Albrecht, toujours chargé de ses papiers et de ses registres, ayant sur ses talons Krelis, s'en venant de son pas solennel, et Huysman, s'en venant de son pas impatient, était entré dans la galerie. Tous trois reprirent à peu près leur position première. Seulement Krelis, qui n'avait plus à contempler le bord de l'eau, ni les arbres en espalier, ni les pignons, ni le soleil, s'était tourné du côté de son pupitre à musique et ce fut pour Albrecht et pour son père un sujet de vive contrariété et d'ennui que de voir, au moment où la discussion devenait la plus vive et l'avis de Krelis le plus précieux, Krelis souffler mentalement, la bouche en cœur et d'une façon fort consciencieuse, une variation pour flûte...

— Voici le projet de contrat, dit Albrecht, et il lut sans sourciller :

« Entre les soussignés il est convenu ce qui suit :

« Krelis Ouwewaeter et Huybrecht Huysman déclarent, par les présentes, prendre pour associé Albrecht Huysman, d'Amsterdam, leur neveu et fils respectif, et ce aux conditions ci-après :

« Albrecht Huysman sera porté sur les livres de la maison comme créancier d'une somme de cent mille florins, laquelle somme sera versée par lui, comme part contributive dans les affaires ; il lui sera compté, du chef de ce versement, un revenu annuel de 6 p. c., payable par trimestre, en espèces ou en valeurs négociables.

« Il aura la direction exclusive de la succursale de Rotterdam, sise au Wijnhaven, et devra être consulté sur toute affaire ou transaction dépassant une somme de vingt-cinq mille francs, dans les opérations faites par la maison du Warmoesstraat, à Amsterdam.

« Le payement du revenu annuel de 6 p. c. ci-dessus sti-

Digitized by Google

pulé, de même que le remboursement du capital, en cas de dissolution de la société, lui seront garantis sur la fortune particulière de Krelis Ouwewaeter, le premier soussigné.

« Albrecht Huysman sera, en outre, considéré, du chef de la direction de la succursale, comme ayant fait apport d'une somme égale à celle que les deux associés actuels ont engagée dans les affaires, et recevra de ce chef même une part dans les bénéfices. »

A mesure qu'Albrecht avançait dans la lecture de ce projet d'acte, Huysman montrait une inquiétude plus prononcée, de l'angoisse même. Ses regards allaient de son fils à Krelis et de Krelis à son fils. Il aurait voulu à la fois que l'un obtînt ce qu'il demandait et que l'autre le refusât. Il était partagé entre son intérêt et son admiration. Il aurait étranglé et tout à la fois embrassé l'habile auteur de l'acte proposé.

Albrecht, cependant, trempait avec le plus grand calme une plume dans l'encre et la présentant à Krelis :

— Veuillez signer, mon oncle : c'est de vous tout d'abord que l'assentiment est nécessaire.

Ce n'est qu'à cet appel direct que le vieux négociant daigna détourner la tête du pupitre, et dire : Hé?...

Albrecht répéta textuellement et avec le plus grand sang-froid sa phrase de tout à l'heure.

— Oui, oui, dit Krelis, en acceptant la plume qu'on lui tendait, ce qui amena de grosses gouttes de sueur sur le front de Huysman, du pauvre Huysman qui se rapprocha vivement de la table.

Krelis examina un moment l'instrument tout humecté d'encre qu'on lui avait mis entre les mains, en fit jouer le bec sur le pouce de sa main gauche, puis sur le coin de la table, en enleva quelque fil invisible et se pencha comme pour écrire.

— Vous n'êtes pas bête, fut la réflexion qu'il fit à son neveu...

— Je m'en flatte...

— Oui... et il n'y a pas de mal à cela... mais... je... ne... suis... pas... bête non plus... je pense. Eh !...

Digitized by Google

— Certes, mon oncle, il n'est jamais entré dans ma pensée...

Krelis agita la main, et cette fois, comme impatient de toute observation inutile :

— Je suis prêt à signer, dit-il en s'inclinant sur le papier, ce qui étonna Huysman et tira une flamme du regard d'Albrecht.

— Seulement, comme c'est en vue de vous marier et de créer une position à votre femme que vous proposez cet acte...

— Oui, mon oncle...

— Je vous demanderai si vous persistez à vouloir épouser surtout la fille de Schlessinger?

— Bertha Schlessinger, oui...

— Ah!

Krelis, après cette interjection interrogative, prit un temps, avança et arrondit ses lèvres pour siffloter un air, tandis que de l'une de ses longues jambes il battait la mesure.

— Alors... non, ajouta-t-il enfin, et il déposa la plume.

Albrecht s'était attendu à de l'opposition, mais jamais il n'était entré dans sa pensée qu'elle pût dépendre du choix de la fiancée.

Il resta un certain temps comme dérouté.

C'est alors que Huyb Huysman, qui s'était trop longtemps contenu, crut devoir intervenir dans le débat.

— Quant à moi, je déclare que je ne donnerai mon adhésion que sous la garantie d'un mariage brillant... Schlessinger est riche. Ses affaires sont étendues. Je loue mon fils d'avoir eu la pensée d'entrer dans cette maison... Ce n'est donc pas sous ce rapport que j'élèverai des obstacles...

Albrecht reconnut son père à ces paroles et il respira.

— Mais, ajouta Huyb, le contrat est ruineux pour nous,... oui, pour nous, et je pense qu'il devra subir d'assez importantes modifications.

— Ces modifications ne sont pas admissibles, fit observer Albrecht. Je me suis livré à une étude sérieuse de l'affaire.

Digitized by Google

Je ne propose jamais rien à la légère... Des chiffres sont des chiffres, vous me l'avez répété cent fois vous-même... Mon oncle Ouwewaeter l'a parfaitement compris, lui ; il n'a rien objecté contre les conditions stipulées à cet égard.

— Certes, des chiffres sont des chiffres; mais ils ont leur signification pour nous comme pour vous, Albrecht, et il est tel point qui mérite examen.

— Soit; discutons, dit avec calme le jeune Huysman en se rapprochant de la table et en prenant la position la plus commode pour répondre aux objections qui allaient se produire.

Mais Krelis jugea un pareil débat inopportun. Il fit valoir qu'en supposant qu'Albrecht convainquît son père et obtînt son adhésion au contrat, lui, Krelis, ne donnerait pas son assentiment au mariage; que, sous ce rapport, il avait des conditions à imposer et qu'il semblait convenable de vider d'abord ce point. Albrecht ayant demandé quelles étaient les conditions, le vieux Ouwewaeter répondit que, tout d'abord, il ne s'agît jamais de la fille du juif Schlessinger... Mais Huyb Huysman n'était pas de ce sentiment. Il trouvait le choix irréprochable... Pendant une heure, l'un et l'autre insistèrent, qui pour repousser le mariage proposé, qui pour le défendre et pour obtenir l'abandon des autres conditions.

Albrecht, qui avait assisté à cette joute, le sourire aux lèvres et absolument comme si ses intérêts n'avaient pas été en jeu, reprit le contrat, le plia avec soin et le fit disparaître dans son portefeuille, en disant :

— Soit; je connais les affaires et vos relations; je marcherai seul... Je commencerai une maison et je vous ferai concurrence...

— Albrecht! s'écria Huysman, effrayé de cette menace, ce ne serait pas loyal.

— Mon père, je suis majeur; je m'appartiens; ce que j'ai appris ici, j'ai le droit de le mettre à profit pour assurer mon existence, comme si je l'avais appris partout ailleurs. Si j'avais, supposons-le, fait des études de droit ou de médecine

Digitized by Google

et que le temps et le travail m'eussent donné assez de talent et de valeur pour enseigner moi-même le droit ou la médecine, serait-il bien juste que mes anciens professeurs vinssent me le défendre, sous prétexte de concurrence déloyale?... De même ici je cherche à faire mon chemin, le mieux possible. C'est mon devoir, c'est mon droit.

— Il serait préférable, mon frère, dit Huyb Huysman à Ouwewaeter, avec un clin d'œil significatif, que mon fils restât attaché à la maison. Nous avons aujourd'hui une sorte de monopole qu'il faut conserver, à moins de tenter des efforts nouveaux et d'empêcher Albrecht de réussir... Oui, de réussir, répéta-t-il, pour répondre à un haussement d'épaules de Krelis; je le déclare en toute conviction, mieux vaudrait accepter sa collaboration. Voyons, encore une fois, qu'avez-vous sérieusement à objecter contre son idée d'épouser la fille de Schlessinger ?...

— Albrecht connaît-il seulement celle qu'il veut pour femme?

Huyb regarda son fils pour l'engager à satisfaire à cette demande.

— Je la connais...

— Vous aimez-vous?

— Eh! mon Dieu, mon oncle, quelle idée!... Schlessinger est un homme entendu. Quand je viendrai lui dire : Je suis associé de la puissante maison K. Ouwewaeter et Huysman; je suis donc riche;... la maison est restée établie sur de vieux fondements; mon intention est de lui donner une direction nouvelle et je deviendrai plus riche encore;... mon oncle n'est plus jeune et n'a pas d'autre héritier que moi;... (pardonnez-moi, je parle la langue des affaires, n'est-ce pas?) donnez-moi votre fille et cent mille florins, alors Schlessinger, à moins d'être un sot, et il ne l'est pas, vous le savez, acceptera avec empressement.

— Je le crois, mais Schlessinger lui-même a-t-il toujours joui d'une bien grande considération?...

— Je ne sais... Puis après? Est-ce lui que j'épouse? Le nom de Schlessinger disparaît sous le mien... Bonté céleste!

Digitized by Google

mon oncle, comment un homme de votre âge, fait aux affaires, ayant du bon sens, peut-il parler de pareille façon?

— Cela prouve que j'ai souci de l'honneur de ma famille, *mijnheer!*

Le mijnheer froid et cérémonieux, prononcé par Krelis d'un air sévère, semblait dire : Entre vous et moi, il y a un abîme, un monde : nous ne nous comprendrons jamais, brisons-là, la discussion est close. Et, en effet, Krelis tourna le dos à son neveu.

— Bah! des mots, murmura celui-ci en se levant.

Huyb Huysman essaya une dernière fois « à concilier tous les intérêts ». Ce fut peine perdue. Tout ce qu'il obtint, c'est qu'on reprendrait l'examen du contrat, plus tard, espérant bien que chacun ferait des concessions nécessaires...

Albrecht s'en alla les deux mains dans les poches, comme un homme à qui, ni aujourd'hui, ni plus tard, ni jamais n'enlèverait un fétu de son parti pris. Krelis s'en alla du même air. Quant à Huyb, il fut ce jour-là, plus qu'aucun autre, contrarié, agacé. Après avoir dépouillé la correspondance du matin; après avoir, d'accord avec Krelis, terminé deux ou trois affaires importantes, avoir donné des ordres et semé déjà pas mal de sa méchante humeur et de sa bile sur son passage, il monta chez sa femme, et, conformément à sa charitable habitude, la tourmenta, l'accusant de mille méfaits horribles, comme d'être la digne sœur de Krelis, d'être bien la mère d'Albrecht, d'être capable, comme l'un, de ne rien comprendre aux vrais intérêts de la famille et, comme l'autre, de vouloir la ruiner... La pauvre Bertha le constaterait un jour, plus tôt qu'elle ne le croyait peut-être; tant de tracas, tant d'ennuis, creusaient lentement sa tombe à lui, Huyb... Quand il n'y serait plus, la responsabilité de la catastrophe reviendrait tout entière à ceux qui l'auraient amenée... Pour lui, il s'en lavait les mains... Elle pouvait se réjouir d'un pareil événement; elle l'attendait peut-être avec impatience; qui sait? Mais il y a une justice au Ciel, et il était confiant que chacun reçût sa récompense ou son châtiment, etc., etc....

Digitized by Google

Bertha, épouvantée, pleurait, demandant le pardon de ses fautes, protestant, la chère créature, contre tant de noirceurs. Mais son mari resta intraitable; est-ce qu'un homme reconnaît jamais ses torts?... Et comme cette scène l'avait débarrassé de ce trop-plein de mécontentement qu'il avait amassé depuis le matin et que l'heure de la bourse était venue, il quitta la maison, l'esprit tranquille, le cœur léger. Il fut particulièrement bon enfant et confit en aménité ce jour-là pour tout le monde, hors de chez lui.

EMILE GREYSON.

(A continuer.)

Digitized by Google

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Qui nova remedia accipere nolit, nova mala expectet.

BACON.

I

L'émotion profonde qui s'est produite sur tous les points du pays, à la suite des élections du 13 juin dernier, s'est peu à peu apaisée; mais, qu'on ne s'y trompe pas, ce calme relatif est plus apparent que réel. La tempête est au cœur de toutes nos cités et il faudrait bien peu de chose pour la déchaîner de toutes parts.

Le ministère lui-même ne saurait, à cet égard, se faire la moindre illusion; il ne gouverne pas entouré de la confiance publique, appuyé sur les forces vives de la nation. Sa politique est de celles qui n'oseraient ni s'affirmer ni agir. Il est condamné à louvoyer, à transiger sans cesse, à désavouer même publiquement les doctrines ultramontaines dont il est l'émanation, le serviteur obligé.

La moindre imprudence, la plus légère atteinte portée par lui aux principes essentiels de notre Constitution deviendrait l'occasion d'ardentes manifestations dont nul ne saurait prévoir les terribles conséquences.

Est-ce bien ainsi, par ces mains débiles et impuissantes, que la Belgique libérale devrait être gouvernée dans les temps difficiles que nous traversons? N'est-ce pas plutôt aux hommes qui possèdent réellement la confiance de nos populations éclairées que le pouvoir devrait être confié?

Ne comprend-on pas qu'à la moindre tourmente, de quelque part qu'elle vienne, ce ministère impopulaire sera brisé sans résistance possible, entraînant peut-être dans sa chute le couronnement lui-même de notre nationalité?

Digitized by Google

Qui songeait, parmi les organisateurs des banquets de 1848, à provoquer en France une révolution? Personne à coup sûr; les plus hardis ne voulaient que faire échec à la politique étroite et sans scrupule dont M. Guizot était l'inspirateur au pouvoir. Néanmoins, deux jours après, le trône de la branche cadette était renversé et la république était partout proclamée sans résistance aucune.

Et cependant quels griefs insignifiants avait la France contre la maison d'Orléans et sa politique terre à terre, si on les compare aux profondes répulsions qu'inspire à tous les esprits libéraux et éclairés la possibilité même de la domination en Belgique de l'ultramontanisme sur les ruines de nos institutions représentatives.

Ce qui rend surtout notre situation périlleuse, insupportable, c'est que ce n'est pas un parti politique constitutionnel que le libéralisme a pour adversaire; c'est une secte religieuse toute puissante au sein de nos familles, qui, en nous déniant tout droit à la liberté, abuse traîtreusement de toutes les prérogatives que nos pères lui ont imprudemment prodiguées, au temps heureux où l'on croyait encore à la possibilité d'une alliance féconde, sur le terrain de la liberté de conscience, entre l'Église romaine et la société moderne.

L'ultramontanisme s'est depuis longtemps déjà chargé de dissiper ces candides illusions; il a rompu tout pacte avec « l'iniquité » et c'est ouvertement, sans trêve ni repos, qu'il prépare sa prédominance sur le pouvoir civil. C'est cette prédominance que la Belgique libérale ne veut pas subir; elle ne veut pas d'une politique d'embûches et de piéges sans cesse tendus sous ses pas, elle ne veut pas que le pouvoir reste, par personnes interposées, à la discrétion des ennemis de nos institutions; ce qu'elle veut, c'est la pratique sincère et loyale du régime parlementaire; ce qu'elle veut, c'est que nos villes, nos cités intelligentes ne soient pas sans cesse écrasées par le vote inepte de campagnards conduits par troupeaux à l'urne électorale.

En ouvrant toutes larges les portes des comices aux censi-

Digitized by Google

taires même illettrés, en les fermant devant les capacités non censitaires, notre système électoral nous a créé une situation dangereuse, presque insoluble par les voies légales ; il nous a livré, à jamais peut-être, à la discrétion d'influences occultes, illégitimes, dont l'action délétère pèse principalement sur nos populations agricoles.

La propriété foncière aux mains de puissantes familles nobiliaires et autres, pour la plupart inféodées à l'épiscopat, la puissance que donnent à celui-ci, sur la femme élevée dans des idées mystiques, la menace des peines éternelles, la promesse d'un bonheur infini comme récompense d'une soumission absolue, ce sont là des armes irrésistibles sur l'esprit des natures crédules, trop faciles à dominer.

Si l'on ajoute qu'aujourd'hui et pour longtemps sans doute, ce même parti est le dispensateur de tous les emplois, de toutes les faveurs publiques, il faut redouter que, dans les conditions de vote actuel, la toute-puissance du clergé dans nos comices ne fasse que grandir d'année en année, en même temps que la surexcitation de nos populations urbaines dont il ne sera pas facile de contenir longtemps encore le vif mécontentement.

II

Lorsqu'ils décrétèrent que le payement d'une certaine quotité d'impôt direct serait pour le citoyen belge le seul moyen d'acquérir la capacité électorale, nos constituants s'imaginaient asseoir ainsi l'édifice social sur des fondements indestructibles. Selon eux, ces bases devaient s'élargir, se consolider avec la richesse publique, le développement intellectuel des populations; mais ils oubliaient que celui qui dispose de la puissance publique la fait toujours fonctionner à son plus grand avantage, et que le censitaire, lui aussi, aurait grand soin d'exiger de ses mandataires, non seulement qu'ils n'aggravent point ses charges, mais qu'ils les allégent dans la mesure du possible. C'est, en effet, ce qui s'est produit : les impôts directs qui tombent à la charge des censitaires, ne

Digitized by Google

sont guère plus élevés qu'en 1830, malgré la plus-value énorme de la propriété foncière, la richesse croissante des valeurs mobilières. Par contre, les besoins de l'État devenant d'année en année plus considérables, toutes les charges publiques pèsent pour la plus lourde part sur le consommateur, c'est à dire sur la masse des non-censitaires.

A l'époque où fut promulguée la Constitution, notre budget des voies et moyens s'élevait à peine de 70 à 80 millions de francs, les impôts directs y figuraient pour plus de 30 millions. Aujourd'hui, ces derniers produisent environ quarante millions, mais nous avons un budget des voies et moyens de 254 millions de francs, qui grossit d'année en année dans des proportions considérables.

Il en résulte qu'alors que près de la moitié de nos revenus servait à l'origine à composer le cens électoral, c'est à peine si aujourd'hui le huitième peut être appliqué à la formation des listes d'électeurs généraux.

Et encore, si cette somme de quarante millions était répartie avec une certaine égalité entre tous les citoyens, on pourrait s'en prévaloir et prétendre que si les censitaires ne sont pas nécessairement les plus capables, les plus dignes de la prérogative dont ils sont investis, ce sont du moins des personnes qui, par leur position, la fortune dont elles jouissent, sont animées d'un esprit de conservation indispensable à la stabilité de l'ordre social.

Or, il suffit de jeter les yeux sur les tableaux statistiques dressés par le gouvernement, pour se convaincre que cette supposition elle-même est une pure illusion. On y verra que les détenteurs du sol sont en Belgique ou de grands propriétaires territoriaux, dont les cotes foncières ne sont utilisées que pour former le cens sénatorial, ou de menus propriétaires, dont les cotes sont tellement minimes qu'elles s'élèvent à peine à quelques francs; qu'il y en a très peu qui, réunies sur une seule tête, suffisent à compléter le cens exigé pour être électeur aux Chambres.

Des documents officiels eux-mêmes il résulte que l'ensemble des cotes non pas utilisées, mais seulement rensei-

Digitized by Google

gnées au nom des personnes inscrites sur les listes électorales, n'atteint pas même dix millions de francs; le reste est payé en minimes fractions par les non-électeurs.

On ne s'étonnera plus de ce résultat quand on saura que le territoire de la Belgique, au 31 décembre 1874, était fractionné en 6,415,727 parcelles appartenant à 1,119,791 propriétaires divers.

En admettant, ce qui est loin d'être la réalité, que nos électeurs généraux soient tous des propriétaires fonciers, il en résulterait encore que pas un dixième de ceux-ci (112,000 sur 1,119,791) jouit de droits politiques.

Constatons, en outre, que l'ensemble des cotes d'impôts directs utilisées pour former le cens de tous les électeurs généraux, ne s'élève qu'à la somme modeste de 4,539,840 fr. et force nous sera bien de confesser que notre système électoral repose sur une base bien fragile!

III

Il n'y a pas de système électoral qui prête autant à la fraude que le nôtre, qui la favorise davantage et surtout qui la rende plus séduisante par les avantages que l'on peut impunément en recueillir.

En vain, pour y mettre obstacle, pour protéger la libre expression de l'opinion de l'électeur, le législateur a eu recours à toute espèce de moyens ingénieux : on a projeté la construction de couloirs électoraux, on a établi le vote par ordre alphabétique, on a créé le bulletin autographié sans rature, sans qualification d'aucune sorte ajoutée au nom des candidats. Tout cela n'a abouti à rien; ces palliatifs ont été impuissants pour guérir un mal inhérent à la constitution même de notre régime électoral. L'intrigue, la fraude, l'intimidation ont continué à peser dans nos comices électoraux, à en dénaturer la sincère expression.

Comment en serait-il autrement? Il est si facile, et en même temps si avantageux, d'élever, moyennant quelques milliers de francs chaque année, partout où la nécessité s'en

Digitized by Google

fait sentir, de nombreux électeurs provinciaux au rang d'électeurs généraux. Il suffit pour cela de majorer leurs cotes de quelques francs par une déclaration supplémentaire.

Il y a en Belgique 224,000 électeurs provinciaux dont la moitié figure parmi les électeurs généraux; reste donc 112,000 contribuables qui payent au Trésor, en impôts directs, de 20 à 42 francs annuellement, sans cependant atteindre la somme exigée par la loi pour être électeur aux Chambres.

Voici, d'après le *Journal de Gand,* comment les habiles et peu scrupuleux agents du parti clérical procèdent en Flandre et, n'en doutons pas, ce procédé si ingénieux fonctionnera bientôt sur une grande échelle dans tous les arrondissements où besoin sera de fortifier une majorité docile aux injonctions de l'épiscopat :

« On a tout simplement, dit-il, constitué chez nous une véritable fabrique de faux électeurs catholiques, ayant son chef, ses sous-chefs, ses commis, son budget, son banquier, bref, une organisation complète. Et voici comment fonctionne cette ingénieuse association :

« Tel paysan paye trop peu pour être électeur. Il est difficile de lui trouver une base nouvelle de cens; un foyer supplémentaire fera l'affaire. Vite on fait venir un maçon, on construit une cheminée dans une place quelconque, on y met un vieux poêle acheté au marché et il ne reste plus au fisc qu'à accepter la déclaration supplémentaire.

« Un autre pauvre diable a un vieux cheval avec lequel il conduit du lait au marché. C'est une rossinante qui ne vaut pas cinquante francs. On achète une voiture usée, vendue pour la valeur du vieux fer. On attelle la bique avec quelques cordes à ce véhicule hétéroclite et l'on crée ainsi un *cheval mixte* qui permet au laitier d'être électeur [1].

« Ailleurs un individu occupe une maison pour laquelle

[1] Les journaux d'Anvers affirment qu'avant le 30 mai, terme fatal, plus de 400 électeurs catholiques ont été créés dans cet arrondissement par des déclarations supplémentaires d'un cheval mixte, imposé à raison de 17 fr. 52 c.

Digitized by Google

il a payé depuis des années un loyer de 200 francs. On fait devant un prudent notaire un acte de bail de 3, 6, 9, parfaitement en règle, et le locataire devient électeur en faisant porter la valeur du mobilier à cinq fois la valeur locative, comme la loi le lui permet. »

La fabrique travaille déjà sur une grande échelle, elle a ses succursales dans tous les colléges électoraux menacés et pour agents tous les desservants des communes.

Quatre à cinq mille francs annuellement suffisent pour créer 300 à 400 électeurs nouveaux à Nazareth, à Waerschot, à Brecht et autres foyers d'électeurs bien dressés, et l'on arrive aisément ainsi à annuler complétement l'opinion publique de nos grandes cités récalcitrantes au joug de l'Église romaine.

Si le parti libéral avait recours à pareille supercherie, il eût fallu bien peu de voix, habilement distribuées dans les divers colléges électoraux, pour transformer sa défaite en triomphe éclatant. A Anvers, six siéges au Parlement ont été obtenus par une majorité de 166 suffrages; il s'en est fallu de 12 voix pour que deux libéraux fussent élus à Bruges; le troisième l'eût été également par un déplacement de 30 voix.

A Ypres, il n'a manqué que 50 voix à M. Vandenpeereboom; 125, à Furnes, à M. Bieswal; 40, à Neufchâteau, à M. Deôme; 44, à Virton, à M. Heusch; 108, à Marche, à M. Henroz.

On le voit, 500 voix dociles bien distribuées eussent amené l'élection de 13 députés libéraux, au lieu des cléricaux qui ont réuni la majorité des suffrages. Cela n'eût coûté qu'une douzaine de mille francs. N'est-ce pas là de l'argent placé à gros intérêts, n'est-il pas bien tentant pour un parti politique de pouvoir, à si bas prix, s'emparer de l'autorité pour en user, en abuser même à son profit et au plus grand avantage de ses adhérents? Il y a deux ans, à Gand, cent voix ont suffi pour donner sept siéges au Parlement, au parti clérical et lui conserver la direction des affaires publiques. C'est cependant le régime qui produit de pareilles conséquences que bon nombre

Digitized by Google

encore parmi nous considèrent comme l'idéal, le meilleur pour assurer une bonne et fidèle représentation du pays.

A l'exception de la Hollande — et l'on sait dans quelle impuissance se débat notre voisine du Nord pour constituer une majorité parlementaire, faire entendre à ses censitaires la voix du patriotisme qu'étouffent sans cesse les préoccupations personnelles — à part ce pays, nous sommes seuls en Europe qui subissons encore le régime du cens restreint. Aussi sommes-nous l'unique pays où l'ultramontanisme est prédominant et où son influence s'accroît chaque année aux dépens de la paix publique, de la sincère application de nos grands principes constitutionnels.

Nous tenons surtout à bien établir ici que les hommes qui nous gouvernent, comme la plupart des membres de la majorité parlementaire, ne sont pas de réels représentants de la nation, l'expression d'une opinion sincère et raisonnée, mais le produit malsain des influences sacerdotales.

Sans ces influences, à coup sûr, M. de Lantsheere n'eût été élu à Dixmude, ni M. Beernaert à Thielt, ni M. Dumortier à Roulers, ni M. Woeste à Alost, ni vingt autres de leurs collègues absolument inconnus, même de nom, des simples qui, sans se douter du rôle honteux qu'ils jouent, vont aveuglement déposer dans l'urne électorale le bulletin qu'on leur a mis dans les mains.

Tous ces députés-là représentent la nation belge, comme le cheval de Caligula représentait au sénat le peuple romain.

IV

Un système électoral qui repose sur de pareilles bases, qui permet de faire à ce point dévier la sincère expression du sentiment public, doit forcément, à bref délai, subir de sérieuses modifications. Celles-ci doivent à la fois comprendre l'extension aussi large que possible du droit de suffrage pour les Chambres, et des mesures sérieuses contre la corruption électorale; il faut enfin que le législateur recherche si, en modifiant nos circonscriptions électorales, il ne serait pas

Digitized by Google

possible de mieux conformer la représentation nationale avec la réelle expression de l'opinion publique dans chacune des différentes parties du pays.

Ce sont ces divers points que nous allons succinctement examiner.

Le cens, avons-nous dit, est le seul moyen constitutionnel d'arriver en Belgique à la possession des droits politiques. Il faut nécessairement tenir compte de cette exigence lorsqu'on veut rechercher les moyens d'élever à la qualité d'électeurs généraux le plus grand nombre possible de citoyens belges dignes de cette prérogative.

L'article 47 de notre pacte fondamental est ainsi conçu :

« *La Chambre des représentants se compose de députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder* 100 *florins d'impôt direct, ni être en dessous de vingt.* »

Le législateur faisant application de cette disposition, au lendemain de la révolution française de 1848, a dû consentir à l'inscription sur la liste des électeurs aux Chambres, de tous les citoyens payant au moins 42 fr. 32 c. (20 florins) d'impôts directs. Seulement, dans le § 3, art. 1er, de la loi électorale, il a inséré la disposition restrictive suivante : *Verser au trésor de l'État,* de telle sorte que les centimes additionnels, au profit des provinces et des communes, qui sont de leur nature des impôts directs au même titre que le principal, ne sont pas admis pour composer le cens, du moins lorsqu'il s'agit d'inscription sur les listes d'électeurs généraux.

Avec un grand nombre de nos concitoyens, nous avons souvent cherché, mais en vain, à deviner quelles graves considérations ont décidé l'adoption et le maintien actuellement encore de cette mesure restrictive, alors surtout que l'on est presque unanime à reconnaître la nécessité d'appeler le plus grand nombre possible de citoyens capables à l'exercice des droits politiques.

Nie-t-on que les centimes additionnels perçus par l'État pour le service des administrations secondaires soient des

Digitized by Google

impôts directs? — Qu'est-ce donc alors? — Quiconque s'occupe de questions fiscales sait que les impôts sont de deux catégories : « Les impôts directs, dit M. H. Passy, sont ceux que les contribuables acquittent eux-mêmes et pour leur propre compte ; les impôts indirects sont ceux dont les fabricants ou marchands font l'avance à l'État, avance qui leur est remboursée par les consommateurs. »

C'est ce que confirmait M. Guillery, dans la séance de la Chambre des représentants du 28 mars 1867 : « J'appelle impôts directs, disait-il, et ceux qui sont versés dans le trésor de l'État, et ceux qui sont versés dans le trésor de la province et de la commune; j'attends toujours un argument pour justifier la distinction qu'on a faite. »

La loi du 19 avril 1831 a du reste tranché la question; elle porte, art. 4, que les suppléments d'impôts de toute nature connus sous le nom de centimes additionnels compteront à l'électeur. Elle n'exclut réellement que les contributions indirectes. « Il faut donc conclure de là, ajoute l'honorable député de Bruxelles, que tout ce qui n'est pas impôt indirect est impôt direct et doit compter à l'électeur pour la Chambre, la province et la commune. »

Point de doute, en effet, sur la nature de l'impôt dont nous nous occupons. La seule objection quelque peu sérieuse qui jusqu'ici ait été faite, c'est que le nombre des centimes additionnels n'étant pas le même dans toutes les communes, il en résulterait des inégalités de droit entre les populations des différentes communes d'un même collége électoral, la possibilité même pour certaines communes d'augmenter démesurément le nombre de leurs censitaires.

Si cette objection présente quelque valeur, elle entache la base même du système, car le principal de l'impôt direct est aussi différentiel que les centimes additionnels. Ainsi, par exemple, tandis que les portes et fenêtres ne sont soumises qu'au droit de 85 centimes dans les communes de moins de 5,000 habitants, il s'élève à 2 fr. 30 c. dans les villes de plus de 50,000 habitants ; il en est de même de toutes les

Digitized by Google

autres bases de l'impôt direct, notamment de la patente, qui varie selon l'importance des localités.

Où est donc là l'égalité et qu'importe en fait si le nombre des centimes additionnels n'est pas exactement le même dans les différentes communes? Cela ne saurait exercer une influence sensible sur le résultat du poll, puisque l'avantage ou le préjudice, s'il y en a, s'étend à tous les contribuables de la localité, quelle que soit leur opinion.

C'est toujours là, du reste, le vieil argument chaque fois évoqué avant 1848 par les conservateurs de l'époque pour maintenir l'inégalité du cens entre les villes et les campagnes! Sous la pression des graves événements extérieurs, la législation a été modifiée d'urgence, l'égalité du cens a prévalu ; ce système fonctionne depuis bientôt trente ans; qu'on nous dise donc quels graves inconvénients il a produits, quelles réclamations sérieuses il a fait naître?

Il en serait de même des centimes additionnels, si on les admettait pour la formation du cens ; cette disposition produirait alors tous ses effets utiles sans exagération de la part des communes, sans soulever aucune plainte légitime de la part des citoyens.

Ne sait-on pas aussi que les conseils communaux ne sont pas seuls à prononcer en matière d'impôts et que l'autorité royale est là pour arrêter les abus, si tant est que quelques communes voulussent exagérer le nombre de leurs centimes additionnels, en vue de grossir au delà de toute mesure le nombre de leurs électeurs.

Et quel grand mal y aurait-il si les communes, aiguillonnées par les différents partis politiques, augmentaient leurs ressources et pouvaient ainsi pourvoir plus largement à tous les besoins du service public?

Loin de redouter un pareil résultat, nous y applaudirions de grand cœur, et n'y eût-il que ce motif-là, nous le trouverions plus que suffisant pour justifier la mesure que nous préconisons.

Elle aurait pour effet d'élever un grand nombre de citoyens au rang d'électeurs généraux, puisque le produit des

Digitized by Google

centimes additionnels au profit des communes atteignait déjà en 1870. . . . . fr. 5,876,433
pour les provinces 4,733,871
Ensemble. . . . fr. 10,610,304

Ce n'est certes pas exagérer de dire qu'aujourd'hui, après une période de six nouvelles années, le produit direct des revenus de l'espèce excède de beaucoup douze millions.

Or, quand on se rappelle, ainsi que nous l'avons établi plus haut, que toutes nos listes électorales pour la législature ne renseignent que pour environ dix millions de francs de cotes d'impôts directs, on a de grands motifs de penser que l'admission des centimes additionnels aurait pour résultat d'appeler à la vie politique un très grand nombre de nos concitoyens, notamment la plupart des électeurs provinciaux.

Une proposition de ce genre ne semble pas de nature à provoquer de vives résistances au sein de la législature. Nous avons l'espoir que tout le libéralisme y donnerait son assentiment, surtout si, comme cela nous paraît indispensable, l'illettré n'était plus désormais admis à l'exercice des droits politiques. La droite elle-même pourrait d'autant moins y faire opposition, que bon nombre de ses membres se sont déjà, à plusieurs reprises, montrés partisans de toutes les extensions du droit de suffrage, conciliables avec l'article 47 de la Constitution.

Le cabinet du 2 juillet lui-même, en présentant son projet de réforme électorale pour la commune et la province, déclarait en 1871, par l'organe du chef du département de l'intérieur; « qu'il ne lui paraissait pas impossible d'étendre le droit de suffrage pour les Chambres dans des limites constitutionnelles. Seulement, ajoutait-il, c'est là une question grave et difficile dont le gouvernement se préoccupe et dont les Chambres pourront être saisies ultérieurement. »

L'association catholique électorale, dont la commission dirigeante se compose des membres les plus en évidence de la droite parlementaire, se prononçait, elle aussi, au temps

Digitized by Google

où la gauche était au pouvoir, non seulement pour que tous les centimes aux impôts directs servissent à compléter le cens électoral, mais elle concédait, sur la proposition de M. Kervyn, que l'on comptât aux locataires des propriétés bâties et non bâties la totalité ou du moins la moitié de la contribution foncière des immeubles qu'ils détiennent par baux authentiques.

C'est, on le sait, la réforme que le cabinet de M. Gladstone a fait adopter en Angleterre, où désormais on est électeur dans les villes en payant un loyer de 175 francs (7 liv. st.), ou en occupant un appartement d'une valeur locative de 200 francs (10 livres st.).

Sont également mis en possession de leurs droits politiques dans la Grande-Bretagne : 1° tout citoyen majeur qui possède depuis deux ans au moins un livret de caisse d'épargne renseignant à son avoir un dépôt de 1,250 francs (50 liv. st.); 2° tout propriétaire d'un bien-fonds, libre d'un revenu de 2 livres (50 fr.); 3° tout tenancier censitaire, c'est à dire enregistré au rôle de la cour seigneuriale; 4° tout occupateur d'un immeuble d'une valeur de 5 livres; 5° tout individu occupant, à titre de fermage ou autre, quinze acres (environ six hectares) de terre labourable ou pâture ; 7° tout habitant de village ou faubourg imposé pour une valeur annuelle d'au moins 12 livres.

Le bill déposé par le cabinet libéral présidé par M. Gladstone a élevé de 600,000 à 1,400,000 le nombre des ayants droit de participer à l'élection des membres de la législature, parmi lesquels figurent plus de 800,000 artisans et ménagers.

« Donnez, disait avec raison l'illustre homme d'État, donnez au peuple un intérêt de plus qui le lie à la Constitution; il n'en sera que plus attaché au trône et à la loi. Le boulevard que vous élèverez ainsi aura plus de valeur qu'or et argent. Il sera plus puissant que les flottes et les armées pour sauvegarder la gloire et la sécurité du pays. »

Et M. Bright, son éminent collègue, confirmait, l'instant d'après, ces paroles élevées par la déclaration suivante, qu'aucun libéral digne de ce nom ne saurait désavouer :

Digitized by Google

« La Chambre des communes n'a pas seulement été établie pour parler en faveur de la couronne, pour ne s'occuper que des nobles et des riches propriétaires. Ce n'est pas une sécurité pour la liberté du peuple, ce n'est plus une loyale représentation de la nation, si elle ne parle que pour un sixième ou un septième de la population.

« S'il doit y avoir une représentation quelconque, elle doit représenter toutes les classes de la population, de sorte que tout homme comprenne et sente qu'il a un intérêt dans la Chambre et que celle-ci veille loyalement sur ses droits et ses intérêts. »

Les Anglais n'ont donc pas attendu, on le voit, le débordement du torrent populaire pour ouvrir les vannes de sûreté ; nous agirions prudemment en suivant leur exemple, au lieu de nous engourdir dans un conservatisme étroit, gros de périls pour l'avenir.

V

Dans un substantiel discours prononcé à la Chambre en 1867, en faveur d'une large extension du droit de suffrage, M. Couvreur démontrait la nécessité, au point de vue du fisc comme de la situation électorale, de la division des cotes mobilières partout où elles concernent plusieurs personnes distinctes.

Le mode actuel de procéder de l'administration des finances est d'autant moins justifiable qu'il porte préjudice aux intérêts du trésor en même temps qu'il fausse l'esprit de nos institutions représentatives, en attribuant à un tiers des cotes d'impôt direct qui, en réalité, sont acquittées par d'autres.

Ainsi, par exemple, les immenses hôtels qui s'élèvent au sein de nos grandes villes, et dont chacun des cinq ou six étages sont occupés par de nombreuses familles, par des industriels, des négociants, des artisans, des fonctionnaires et autres ; aux yeux du fisc, toutes ces familles-là ne comptent pas parmi les contribuables; il ne connaît, lui, que le concierge

Digitized by Google

de ce phalanstère, lequel fait une déclaration du quintuple de la valeur locative d'ensemble, et la cote tout entière est inscrite en son nom. Cet agent subalterne se trouve ainsi non seulement électeur, membre du jury, mais presque éligible au Sénat, tandis que les véritables contribuables, les négociants du rez-de-chaussée, les magistrats, les fonctionnaires des étages supérieurs qui occupent des appartements d'un revenu annuel de plusieurs milliers de francs, n'ont aucun droit à être électeur, à moins qu'ils ne parviennent à constituer le cens, soit au moyen d'une patente ou d'une cote foncière.

Au point de vue du trésor, la loi veut que le droit ne soit plus perçu après douze foyers dans chaque habitation ; il y en a là quarante, cinquante, cent peut-être, à l'usage des nombreux locataires et, par une étrange interprétation de la loi, tout se réduit à un droit perçu sur un maximum de douze.

Est-ce là de la bonne administration, de l'égalité dans la répartition des charges publiques ?

Ce qui est vrai pour les grands hôtels ne l'est pas moins pour les habitations de moindre dimension occupées par plusieurs locataires. Pourquoi ne pas opérer d'office la division des cotes, en répartir le montant entre tous les ayants droit dans la proportion des sommes que chacun paye effectivement au trésor?

Nous avons lieu d'espérer qu'en présence des graves réclamations qui se produisent, de la nécessité d'introduire dans les comices tous les citoyens qui y ont des droits légitimes, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour modifier à cet égard les agissements de ses agents.

Nous ne voulons qu'indiquer ici une proposition plus radicale, également développée par M. Couvreur, de transformer en impôts directs certains droits d'accise en vue d'une plus équitable répartition des charges publiques et surtout de donner plus d'élasticité aux bases essentielles qui servent à recruter le corps électoral. Comme l'a dit avec raison l'honorable député de Bruxelles, rien ne serait plus pratique et

Digitized by Google

plus avantageux que d'établir, en prenant pour type le loyer, base certaine du degré d'aisance des contribuables, une espèce d'*income tax*, en remplacement des droits sur la bière, sur le sucre, denrées alimentaires de première nécessité qu'il faudrait pouvoir livrer aux consommateurs aux plus bas prix et de meilleure qualité possible, chose irréalisable aussi longtemps que la lourde main du fisc viendra paralyser l'initiative du fabricant et souvent rendre impossible tout perfectionnement, tout changement, même insensible, au mode de travail usité, autorisé par les errements administratifs.

Malheureusement, ce sont là des questions de trop grande envergure pour nos législateurs, uniquement préoccupés du soin de ne pas mécontenter l'élément censitaire dont ils tiennent tous leurs pouvoirs. Un impôt de consommation se paye par la masse et n'atteint le gros contribuable que très superficiellement, sans même qu'il s'en aperçoive. Il n'en serait pas ainsi d'un impôt direct qui s'adresserait à la fortune et proportionnerait la charge à la force de celui qui doit la supporter.

VI

Si la Constitution ne permet pas d'inscrire sur les listes électorales pour les Chambres les citoyens même les plus dignes d'exercer leurs droits politiques, sans la condition du cens, elle laisse au moins au législateur ordinaire le soin de déterminer les circonscriptions électorales, les lieux où doivent siéger les colléges électoraux.

Jusqu'ici, c'est par arrondissement administratif, quelles que soient son importance, l'étendue de son territoire, la densité de sa population, que sont assemblés les électeurs. Dans ces conditions, un assez grand nombre de colléges n'ont qu'un seul député à élire; quelquefois même, il faut la réunion de deux colléges électoraux pour procéder à l'élection d'un seul sénateur, tandis que d'autres colléges élisent 3, 4, 5,

Digitized by Google

6, 8 représentants, que l'arrondissement de Bruxelles ne tardera pas à en posséder quinze.

Dans le Brabant, 24 représentants seront nommés par trois colléges électoraux; il y en a huit dans la Flandre occidentale pour n'en élire que 16. Dans les petits colléges électoraux, un représentant est élu par 300 à 400 suffrages; on ne l'est pas dans les grands par 3,000 quelquefois, même par 5,000 et 6,000 voix. De nos 41 colléges électoraux, 13 vont bientôt être représentés par 79 députés et 40 sénateurs, les 28 autres ne compteront que 54 représentants et 27 sénateurs.

En voici la preuve :

Arrondissements.	Population.	Nombre de représentants à élire.
Anvers.	279,916	7 au lieu de 6
Bruxelles	592,446	15 — 13
Nivelles	155,552	4
Louvain	194,246	5
Courtrai	155,711	4 au lieu de 3
Gand	313,600	8 — 7
Alost	150,476	4 — 3
Charleroi	265,739	7 — 5
Tournai	155,046	4
Mons	211,722	5
Liége	336,399	8
Verviers.	153,371	4 au lieu de 3
Namur	172,270	4
13 colléges élisant. . .		79 représentants.

Non seulement rien ne justifie la répartition du corps électoral par arrondissement administratif, mais la pratique vient chaque fois démontrer les graves inconvénients, l'injustice même de ce mode de procéder.

A chaque élection, à Gand comme à Anvers et à Charleroi, il suffit du déplacement de 100, quelquefois de 50 suffrages pour assurer l'élection des candidats de l'un ou de

Digitized by Google

l'autre des partis concurrents, amener au pouvoir soit le parti catholique, soit le parti libéral.

Un régiment d'infanterie en garnison à Anvers, à Gand, plutôt qu'un autre, dont l'élément censitaire se prononcera, pour un motif quelconque, en faveur de l'une ou l'autre liste, ce fait, tout fortuit, peut suffire à renverser le gouvernement, à appeler ses adversaires au pouvoir. Le pays se trouve ainsi, à chaque période électorale, entièrement à la discrétion d'un petit groupe d'électeurs, de petites coteries qui disposent, dans quelques grands colléges électoraux, de toute la puissance publique.

Est-il besoin de faire remarquer les conséquences déplorables d'un pareil mode de procéder, de dire quelles passions violentes il fait naître chez les partis vaincus que la chance a trompés, quels efforts, même les moins avouables, sont faits de toutes parts pour conquérir les quelques voix, arbitres suprêmes des destinées du pays? Un pareil régime, s'il devait être continué longtemps encore, conduirait fatalement à des excès. Le seul système équitable serait celui qui placerait tous les électeurs du pays dans des conditions identiques vis à vis de l'urne électorale, dont l'application amènerait l'élection de tous les représentants par un nombre approximativement égal de suffrages.

Ce résultat ne saurait être obtenu que de colléges électoraux ayant partout la même importance et procédant tous, autant que possible, à l'élection d'un même nombre de députés.

Certes, nous ne sommes pas assez aveugles pour ne pas voir que si le corps électoral était dans tout le pays subdivisé en petits colléges électoraux de 40,000 âmes, la plupart de ceux-ci, dans les sections rurales, deviendraient des foyers d'intrigues et de corruption livrés à l'exploitation des influences cléricales; mais nous estimons que ce danger n'existerait pas ou, du moins, serait fort peu à redouter, si, à l'exemple de ce qui se pratique en Angleterre, en Italie, en France, tous nos colléges électoraux étaient appelés à élire deux ou trois représentants au plus; un seulement, comme

Digitized by Google

aujourd'hui, dans les arrondissements les plus étendus et les moins peuplés.

C'est, du reste, ce qui se passe dans 28 de nos colléges électoraux sur 41, et nous ne savons pas que l'électeur rural soit moins libre de voter avec indépendance à Philippeville, à Huy, à Soignies, à Ostende, qu'à Gand, à Louvain, à Anvers, où la pression sur l'électeur campagnard s'exerce ouvertement en dépit des investigations, de la surveillance attentive de l'opinion publique.

Dans ces conditions, les colléges électoraux ne comprenant plus que 1,200 à 1,500 votants, 2,000 au plus, en augmentant le nombre des bureaux, il serait possible, sans crainte de trop ralentir les opérations électorales, d'exiger que l'électeur écrive lui-même, dans une partie de la salle à ce réservée, hors de la portée de la vue de l'assemblée, les noms des candidats pour lesquels il vote. Il lui serait à cet effet remis, à l'appel de son nom, un bulletin au sceau de l'État, paraphé par deux membres du bureau.

De cette manière, il n'y aurait plus ni fraude ni contrainte possible, c'est bien la libre volonté du corps électoral qui sortirait des comices et nul n'aurait plus le droit de se plaindre de son verdict, quel qu'il soit.

On ne pourrait du reste condamner ce mode de procéder, sans reconnaître implicitement la nécessité de supprimer, pour cause de suspicion légitime, tous les petits colléges électoraux. Pour être logique, il faudrait dès lors exiger le groupement de tous les électeurs dans des circonscriptions assez considérables pour que la corruption ne pût plus s'y donner carrière aussi aisément.

Le vote proportionnel, c'est à dire chaque parti obtenant un nombre de représentants en rapport avec sa force numérique réelle, ne saurait être que favorable à l'opinion libérale.

En effet, lors du renouvellement partiel de la législature, en juin 1874, sur 32,702 suffrages valables déposés dans les urnes, 18,169 ont amené l'élection de 27 libéraux, tandis que 34 cléricaux étaient élus par 14,623 suffrages.

Digitized by Google

En juin dernier, des 43,670 bulletins déposés, 20,545 appartenaient aux libéraux et ont élu 21 représentants, alors que 23,125 suffrages suffisaient pour assurer l'élection de 42 députés de la droite.

Ce sont donc les représentants de la minorité qui gouvernent par la chance d'une répartition heureuse d'électeurs dans certains colléges électoraux.

Une des imperfections qu'il importe de signaler ici de notre pacte fondamental dont les éminents mérites ne sauraient être révoqués en doute, c'est la trop grande conformité existant dans la constitution de nos deux chambres législatives appelées à se contrôler, ce qui est bien difficile, souvent impossible, de la part de deux pouvoirs ayant la même origine, sortis du même moule, enfantés à la même heure, par les mêmes producteurs, n'ayant pour toute dissemblance que les conditions d'âge et de cens d'éligibilité.

Ce vice d'origine pourrait, nous semble-t-il, être sensiblement atténué en différenciant au moins le mode de procéder à l'élection des membres de la Chambre haute. Aussi, soit qu'on maintienne les circonscriptions actuelles par arrondissement administratif, soit qu'on crée de préférence des colléges électoraux limités pour le recrutement de la Chambre des réprésentants, nous voudrions que le Sénat fût élu par province à la majorité proportionnelle de toute la circonscription.

Les électeurs voteraient comme sous le régime actuel, chacun dans son collége électoral. Seulement, les boîtes contenant les votes, scellées et paraphées *ne varietur* par les bureaux, seraient transportées, sous la garde et la responsabilité du bureau principal, au chef-lieu de la province où aurait lieu le dépouillement général, à l'intervention soit de la Cour d'appel, soit du tribunal de première instance du ressort. Le nombre des bulletins valables divisé par celui des candidats à élire, donnerait le quotient des suffrages nécessaires pour être proclamé sénateur.

Il va sans dire que l'élection aurait lieu d'après la méthode préconisée par M. Hare, c'est à dire que le nom placé en

Digitized by Google

tête du bulletin dépouillé compterait seul; il serait remplacé par le second nom en rang dès que le candidat désigné en premier aurait atteint la majorité nécessaire pour être élu, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à toutes les places vacantes.

VII

Si notre code électoral recevait toutes les modifications que nous avons ici indiquées, il en résulterait nécessairement de sérieux avantages. Nos comices compteraient un plus grand nombre d'électeurs nouveaux dignes de cette prérogative et l'on peut assurer d'avance que la représentation nationale deviendrait plus exactement qu'aujourd'hui l'expression du sentiment public librement, consciencieusement affirmé.

Ce ne sont cependant pas des moyens de ce genre qui émanciperont la Belgique de la tutelle cléricale, qui feront des citoyens libres et indépendants de tous les simples, de toutes les natures bornées que l'Église tient en servage. Qu'importent le texte des lois, les institutions les plus libérales, les mieux agencées, quand les populations n'en apprécient pas les avantages, n'en comprennent même pas le mécanisme? Ce qu'il faut avant tout pour féconder nos institutions démocratiques, en assurer le jeu régulier, c'est créer des natures viriles et intelligentes, des consciences fermes et indépendantes, et l'on n'y arrivera que par la réforme et le développement de l'instruction publique à tous les degrés.

Si, il y a bientôt vingt ans, le parti libéral remontant tout puissant au pouvoir, s'était d'urgence appliqué à doubler, à tripler même le nombre de nos écoles moyennes; si, à côté de chacun de ces établissements s'était élevée une école secondaire pour jeunes filles avec classes préparatoires et jardins d'enfants; si le cabinet d'alors avait rapidement fondé, en rapport avec les besoins nombreux d'un prochain avenir, des écoles normales à la tête desquelles eût été placé un corps enseignant d'élite, largement rétribué; si enfin, la *Ligue de l'enseignement*, dédaignée, désavouée dès

Digitized by Google

ses débuts par le pouvoir libéral, avait été au contraire favorisée, encouragée; si on l'avait mise à même de fonder partout des bibliothèques populaires, d'organiser des conférences, des voyages scolaires, sur tous les points du pays, les générations sorties d'un pareil enseignement, déjà viriles aujourd'hui, ne seraient pas à la discrétion des influences cléricales et nous ne serions pas réduits à nous lamenter, à envisager l'avenir avec terreur.

Il eût fallu, nous répondra-t-on, peut-être, des capitaux énormes pour organiser de toutes parts un enseignement aussi complet. Sans doute, et jamais capitaux n'eussent reçu une aussi féconde, une aussi nécessaire destination.

On a bien alors trouvé 70 et même 80 millions de francs pour construire, armer la grande enceinte d'Anvers, fortifier les bouches de l'Escaut; on eût plus aisément encore pourvu, au besoin par le crédit public, aux exigences extraordinaires de l'enseignement à organiser par l'État et les communes.

Nous ne voulons pas insister sur ce point; le temps n'est pas propice aux vaines récriminations; c'est, au contraire, le moment d'agir, de pourvoir sans retard aux plus puissants besoins.

En dehors des mesures à prendre en vue d'assainir nos comices, d'y appeler de nombreuses recrues dignes d'y prendre place, que les libéraux de toutes les nuances s'efforcent donc d'ouvrir partout, dans les limites de la loi, des écoles laïques pour les deux sexes, des cours normaux, des bibliothèques, des conférences; que nos instituteurs, nos institutrices, nos professeurs à tous les degrés soient élevés au rang que leur assigne l'importante tâche civilisatrice qu'ils accomplissent; que leur situation soit de plus en plus améliorée; qu'ils comprennent mieux encore que c'est parmi nous qu'ils trouveront leurs seuls et sincères appuis. Et peu à peu, les générations qui sortiront de leurs mains marcheront le front haut, auront conscience de leurs droits, de leurs devoirs de citoyen et alors il ne sera plus nécessaire de protéger la libre émission de leurs votes par de puérils engins dont l'impuissance s'accuse mieux dans chaque épreuve nouvelle.

Digitized by Google

L'homme qui sait les avantages de la liberté, qui comprend combien serait funeste au pays la domination cléricale, celui-là se rit des vains obstacles que l'on tente d'opposer à sa liberté d'action. Quoi qu'on fasse, il déjouera sans peine toutes les manœuvres que l'on emploiera pour le contraindre à voter contre sa conscience. Quant aux autres dont la servitude est le fruit de l'ignorance, leur vote est d'avance acquis à celui qui les tient sous sa puissance et c'est se faire d'étranges illusions de s'imaginer que, dans le couloir électoral, son esprit va soudain s'illuminer, le transformer en partisan des doctrines et des hommes que, depuis son enfance, on lui dépeint sous les plus sinistres couleurs.

HENRI MARICHAL.

Digitized by Google

ESTHÉTIQUE DES ARTS INDUSTRIELS

LES TISSUS

On ne peut nier que, depuis une vingtaine d'années, les arts industriels marchent lentement vers un nouvel épanouissement. Si ceux qui les exercent en sont encore à chercher leur voie, ils ont cependant déjà reconnu qu'ils devaient abandonner le naturalisme grossier à l'aide duquel l'art français avait essayé d'échapper à la froide et monotone imitation des formes antiques.

On s'est mis à rechercher avec ardeur les objets anciens, on les a entassés dans des musées et des collections, et on les a plus ou moins bien imités.

Cependant ces objets appartiennent à des époques et à des civilisations bien différentes. Les prendre pour modèles, tels qu'ils se présentent, ne peut convenir ni à notre temps, ni à notre société.

Pour étudier avec fruit les œuvres léguées par le passé, il nous faudrait une norme, un critérium, une méthode.

C'est cette méthode que nous voudrions arriver à établir, afin que, guidé par elle, nous ne nous égarions pas au milieu des richesses entassées par les siècles passés, et qu'à sa lumière nous gagnions une vue claire des conditions du beau.

Au point où nous en sommes arrivés, nous pouvons déjà considérer comme une vérité acquise que la forme, l'aspect

Digitized by Google

donnés à l'objet par l'artiste industriel ne sont pas dus au hasard, mais ont été déterminés par la matière, par le procédé technique et par la destination.

La matière dote tous les objets de certains caractères génériques. L'artiste ou l'artisan qui l'emploient la font bien céder à leurs conceptions, mais tout en la travaillant, ils s'aperçoivent qu'elle leur résiste et que leur œuvre se ressent de cette résistance. Pendant qu'ils façonnent le marbre, la terre, les métaux, les tissus, ces matières réagissent contre l'idée qui veut les dominer et elles impriment à l'œuvre qu'on tire d'elles un accent particulier, un caractère original qui découlent de leurs propriétés physiques et des procédés techniques que nécessite leur travail. Ainsi il est certain qu'un même dessin reproduit en un tissu de lin, de coton, de laine ou de soie, changera totalement de caractère suivant la matière première qui aura été employée.

La même limitation sera imposée à l'artiste par le procédé : chaque mode d'exécution, chaque outil imprime à l'objet un caractère spécial. Le métier à tisser, l'aiguille de la brodeuse, les fuseaux des dentellières donneront évidemment chacun une interprétation différente d'un même modèle.

Il n'est pas moins certain que l'artisan doit sans cesse avoir présent à l'esprit l'usage auquel un objet est destiné, et que la première condition à laquelle celui-ci doit satisfaire est de convenir parfaitement à sa destination.

Chaque fois qu'un objet d'art sera soumis à notre appréciation, nous aurons donc à nous adresser cette triple question : 1° La matière a-t-elle été employée conformément à ses propriétés? 2° le procédé le plus convenable a-t-il été mis en œuvre? 3° l'objet répond-il à sa destination?

Ces conditions paraissent au premier abord si naturelles, qu'elles semblent puériles; nous verrons cependant qu'elles ont été souvent méconnues.

S'il est assez difficile de dire quel est l'art technique qui a paru le premier, il n'y a pas de doute, cependant, que les tissus et les poteries constituent les plus anciens produits de l'industrie humaine. Nous donnons le premier rang aux

Digitized by Google

tissus, parce qu'ils ont fourni des types et des symboles à tous les autres arts, y compris la céramique.

Nous n'examinerons ici que les quatre principales matières premières qui servent à la confection des tissus et dont deux sont d'origine végétale : le *lin* et le *coton*, deux d'origine animale : la *laine* et la *soie*.

Le lin, par sa propriété de conduire facilement la chaleur, fournit des étoffes remarquables par leur fraîcheur; la finesse et l'élasticité du fil les rend légères et flexibles. Les tissus de lin se lavent facilement et leur surface lisse n'amasse pas la poussière. Aussi furent-ils employés de bonne heure comme linge de corps.

Le fabricant doit donc s'attacher à conserver au lin ces précieuses qualités, à éviter tout ce qui pourrait les atténuer. Il se gardera bien d'affaiblir l'aspect de sa fraîcheur par des teintures de couleurs chaudes ou saturées; ce qu'il peut faire de mieux, c'est de lui conserver la teinte naturelle du lin blanchi. S'il lui faut absolument une coloration, que ce soit le bleu, couleur froide par excellence, qu'employaient les Égyptiens pour les bandelettes de leurs momies.

Les autres couleurs ne peuvent être disposées qu'en dessins délicats et coupées par le blanc dominant. Ces mouchoirs de deuil encadrés d'une large bande noire, comme en font nos lingères, fournissent un exemple de mauvais emploi du lin.

Les linges damassés, au contraire, dans lesquels les dessins se détachent en blanc sur blanc et laissent à l'étoffe sa fraîcheur, satisfont parfaitement aux conditions esthétiques. Il ne faudrait cependant pas, tout en conservant la blancheur des tissus de lin, chercher à y produire des dessins par des reliefs exagérés qui détruiraient leur qualité de légèreté.

Le coton, que les Allemands nomment *Baumwolle*, laine végétale, se place, en effet, entre le lin et la laine, et participe aux propriétés de ces deux matières textiles. Le coton a du lin la légèreté, la finesse, l'élasticité; de la laine, la surface frisée et la mauvaise conductibilité de la chaleur.

Si, ainsi que le raconte Pline, on a pu faire des filets de chasse en lin qui pouvaient passer à travers une bague, les

Digitized by Google

Indiens ont su tisser des pièces de mousseline, de plus de vingt-cinq aunes, qu'on pouvait enfermer dans une tabatière ordinaire.

La surface mate et moelleuse du tissu de coton est très favorable à l'impression de dessins en couleur; elle ne se prête pas à la damassure, mais, par contre, permet d'employer le matelassage qui, par ses ornements en relief, ajoute à l'épaisseur et, par suite, au caractère de chaleur du tissu.

Le coton se prête à imiter la surface velue d'une étoffe de laine ou le duvet du velours de soie.

La laine, qui donne un tissu moelleux et poreux, mauvais conducteur du calorique, repoussant, par conséquent, la chaleur en été, la conservant en hiver, convient mieux aux vêtements extérieurs. L'ampleur de ses ondulations et de ses plis la désigne encore pour cet emploi; tandis que les plis plus petits, plus brisés du lin, souvent raidis par un empois, le destinent plutôt aux vêtements intimes. La nature du tissu de laine le rend éminemment propre à recevoir des couleurs chaudes, dont les teintes sont encore avivées par la lumière qui pénètre dans l'épaisseur de l'étoffe. La propriété qu'a la laine de se laisser feutrer la fit employer, pour les coiffures, dès la plus haute antiquité.

Les Grecs, qui en toutes choses ont montré un goût si délicat, avaient fait de la laine leur étoffe favorite. Les ondulations amples et gracieuses de ce tissu devaient leur plaire plus que les plis secs et cassés du lin. Les Grecs avaient soin de lui conserver une grande simplicité, de proportionner la finesse et d'assortir la couleur de l'étoffe au sexe, à l'âge, à la condition de celui qui s'en revêtait. Ce ne fut qu'à l'époque d'Alexandre que le luxe asiatique s'introduisit et vint gâter la noble simplicité du costume hellénique.

Les Romains empruntèrent de bonne heure le vêtement grec; mais leurs draps feutrés donnaient à la toge des plis plus lourds que ceux du manteau grec.

La laine d'Apulie était renommée; mais les Romains en tiraient aussi de Milet, d'Espagne, des Alpes, d'Istrie et d'Egypte, et distinguaient parfaitement les qualités spéciales

Digitized by Google

de ces laines étrangères pour les employer d'une façon rationnelle.

Dès la plus haute antiquité, le nord et l'ouest de l'Europe produisaient déjà des draps renommés. Charlemagne faisait chaque année présent à ses gens d'un manteau de drap de Frise et cette étoffe était même fort estimée en Orient.

A partir du x^e^ siècle, les draps allemands devinrent célèbres; mais les produits les plus fins et les plus estimés venaient de la Flandre.

Les guerres, les persécutions religieuses firent émigrer nos tisserands en Angleterre; au XIV^e^ siècle, l'Italie donne une extension considérable à la préparation des draps, dont Florence fournit jusqu'à 80,000 pièces par an. En France, ce fut sous l'impulsion de Colbert que le travail de la laine commença à se répandre.

Une étude approfondie de ces différentes fabrications serait fort intéressante et éclairerait l'histoire des arts industriels de lumières nouvelles; malheureusement la rareté de nos documents, le peu de soin qu'on a eu jusqu'à présent de les réunir la rendent fort difficile.

La soie peut se présenter sous des aspects bien différents depuis les voiles légers dont s'enveloppent les *nautch girls* indiennes jusqu'aux lourds brocards dans lesquels les prêtres catholiques entrent comme dans des cuirasses. Les plis de la soie sont raides et cassés comme ceux du lin; mais, tandis que l'éclat mat de celui-ci atténue la sécheresse des ondulations, les reflets métalliques de la soie les exagèrent au contraire. Aussi cette étoffe asiatique offusqua d'abord le goût délicat des Hellènes et ce ne fut que lorsqu'ils furent devenus eux-mêmes des barbares, à l'époque byzantine, qu'ils l'employèrent; ils étalèrent alors sur leurs vêtements toute la ménagerie de la décoration asiatique: lions, panthères, ours, dragons, chimères, et jusqu'à des forêts et des chasses!

Les gens pieux allaient même jusqu'à porter, brodées sur leurs habits, des scènes tirées de la vie des apôtres!

De là cette ornementation se répandit sur les vêtements liturgiques, sur les tentures et les tapis.

Digitized by Google

Le véritable style qui convenait aux tissus de soie commença à être compris quand, prenant pour point de départ l'éclat chatoyant de la soie, on y mêla des fils d'or. Seulement, les tisserands européens ne sont jamais parvenus à donner à leurs brocards d'or cette grâce, cette souplesse, cette légèreté qui fait le mérite des brocards orientaux; ils les ont ornés de fleurs, d'arabesques, de lourds rinceaux qui enlèvent au tissu son caractère d'étoffe et lui donnent un aspect vulgaire.

Le satin, plus que toute autre étoffe de soie, permet l'emploi des couleurs les plus vives, les plus ardentes. Les saillies des plis de l'étoffe émettent des rayons blancs; tandis que les intervalles apparaissent d'une couleur foncée, la surface lustrée du tissu réfléchit la lumière comme l'acier; de sorte que l'éclat trop vif des couleurs est brisé par l'entrecroisement des rayons lumineux. Le satin se laisse facilement influencer par les couleurs voisines; il faut donc éviter de produire des mélanges désagréables de couleurs. Le chatoiement naturel de l'étoffe permet l'emploi de dessins variés et riches. Le satin est éminemment pittoresque; aussi a-t-il été le tissu favori des peintres hollandais et flamands.

Si le satin réfléchit la lumière comme l'acier, le velours forme un contraste complet avec lui ; sa surface velue absorbe les rayons lumineux et rend les couleurs qu'elle a reçues plus chaudes, plus saturées. Des colorations froides, comme le blanc, le bleu, lui conviennent donc peu; tandis que le vert, la pourpre, le brun, au contraire, en rehaussent les qualités naturelles. L'ampleur, la rondeur, la noblesse des plis exigent une ornementation large et sévère ; l'or ne doit être employé qu'avec discrétion et seulement pour atténuer l'uniformité un peu sombre de l'étoffe.

Après avoir examiné quelles sont les exigences de la matière première, nous avons à rechercher l'influence que les procédés techniques auront sur l'aspect des tissus.

Tous ces procédés consistent à transformer les matières textiles en produits doués d'une grande flexibilité unie à une grande ténacité quand ils servent à lier, à unir; d'une

Digitized by Google

grande souplesse quand on les emploie à couvrir des surfaces, à envelopper, à habiller des corps.

Les courroies, les bandes, les ceintures, les baudriers, formés de lanières de cuir, de joncs, d'écorces d'arbres tressées, furent certainement les premiers essais de tissage. L'entrecroisement des fibres qui constituent les bandes doit former un dessin continu, plat et conserver à l'objet son caractère de solidité.

Le filage et le tordage des fibres végétales ou animales sont des procédés trop simples pour qu'il soit nécessaire d'en rechercher le style; c'est seulement dans l'emploi des fils ainsi obtenus que l'homme commence à se préoccuper d'une ornementation.

La plus simple de toutes est assurément le nœud destiné à relier deux fils. Il est vraiment merveilleux de voir quelle variété infinie de combinaisons ont pu être obtenues à l'aide d'éléments aussi primitifs. On sait avec quelle habileté les marins varient les nœuds de leurs câbles, suivant les exigences de la manœuvre; quelle solidité les pêcheurs savent donner aux mailles de leurs filets.

Les Égyptiens paraissent avoir fabriqué des filets avec une habileté particulière; les fresques et les sculptures des tombeaux les représentent souvent armés de ces engins et se livrant à la chasse et à la pêche. Ils fabriquaient aussi des filets ornés de perles de verre qui servaient de coiffures. Les filets furent employés au même usage par les Grecques, les Étrusques et les Romaines. Au moyen âge, les dames ornèrent souvent leur tête de riches filets et les Indiennes enferment encore aujourd'hui leur opulente chevelure dans des treillages d'or ornés de verroteries. Le filet, pour conserver son caractère, doit unir la solidité à une grande légèreté, conserver sa transparence malgré son ornementation.

Le mérite du filet est qu'une maille peut en être rompue sans que pour cela le tissu tout entier perde sa solidité. Le tricot, au contraire, est formé d'un nœud coulant qui, une fois défait, entraîne la destruction du système tout entier. La nature du procédé ne permet pas une ornementation très

Digitized by Google

riche. Cette simplicité concorde, du reste, fort bien avec l'emploi ordinaire de ce genre de tissu, destiné généralement à des vêtements collants, qui ne doivent pas troubler les formes du corps qu'ils épousent étroitement.

La tresse est certainement l'un des modes les plus anciens d'entrelacer des fils; son origine doit remonter aux premiers vagissements de l'humanité, alors que les femmes contemporaines de l'*elephas primigenius* n'avaient encore d'autre parure que les longues nattes de leurs cheveux. Par la variété des combinaisons auxquelles elle se prête, par les contours gracieux de ses éléments constitutifs, la tresse fournit un thème inépuisable d'ornementation au passementier, qui doit savoir lui conserver son caractère de solidité, de souplesse et d'élasticité. Elle se rattache intimement à la couture qui, elle, nous mène à l'art merveilleux de la dentelle, par lequel la femme semble avoir voulu lutter avec les travaux les plus délicats de la nature.

Les dentelles sont dues à un habile emploi des trois procédés que nous venons d'examiner : sur un fond qui ressemble aux mailles d'un filet, l'ouvrière produit, à l'aide de l'aiguille ou des fuseaux, des dessins dont le caractère varie suivant l'instrument qui a été employé.

L'aiguille produit un dessin net et accentué; son travail, plus personnel, plus fantaisiste que celui des fuseaux, a un aspect large et étoffé.

Les fuseaux produisent des contours plus arrondis, plus vaporeux que l'aiguille; aucun genre de dentelle plus que celui-là ne mérite le nom d'air tissé, que les Romains donnèrent à certains tissus légers.

On comprend qu'il soit impossible de demander à l'aiguille et au fuseau de reproduire des formes arrêtées et d'accentuer des reliefs. Nos fabricants de dentelles ont donc donné une direction antiesthétique à leur art, quand récemment ils ont tenté d'imiter des bouquets de fleurs naturelles et ont voulu accuser l'ombre et la perspective dans un tissu sans épaisseur et dont la légèreté transparente est un des principaux charmes.

Digitized by Google

Le tressage des nattes exigeant que les fibres du tissu se croisent à angle droit ou diagonalement, ne permet que l'emploi de dessins géométriques. On ne peut dire que cet art, pas plus que celui du vannier, ait fait des progrès. Malgré notre expérience séculaire, malgré la perfection de nos machines, nos clayonnages, nos nattes, nos corbeilles sont inférieurs, non seulement aux ouvrages de même genre que fabriquaient les Égyptiens, mais même à ceux que produisent encore aujourd'hui les Chinois et certaines peuplades quasi sauvages. Les dessins résultant du tressage des nattes ont eu une grande influence sur la décoration architecturale; les arabesques si riches et si variées de l'Alhambra, les entrelacs compliqués des églises romaines leur doivent leur origine.

La tapisserie, composée de la chaîne et de la trame, a une surface qui présente toujours des cannelures horizontales; celles-ci font réfléchir, par leur convexité, bien plus de lumière que les sillons et les stries concaves, ce qui empêche d'obtenir des ombres aussi vigoureuses qu'avec le pinceau. Le tapissier ne peut jamais produire un trait oblique à la direction de la chaîne ou de la trame sans qu'il soit dentelé; les contours de toutes les figures, de tous les ornements sont donc en zigzags.

C'est, par conséquent, une faute de goût que de vouloir imiter la peinture à l'aide de la tapisserie; celle-ci doit viser à des contrastes plus énergiques, pour arriver à la même vigueur de ton que la peinture.

Les dessins doivent être assez grands et largement traités, afin de ne pas être limités par les dentelures des traits obliques. Il vaut mieux employer des ornements adaptés au style de la tapisserie, plats et de pure fantaisie, plutôt que des reliefs, la figure humaine ou des animaux naturels dont nous sommes habitués à apprécier les formes exactes.

La tapisserie est, en quelque sorte, une mosaïque en fils; elle doit donc être décorative, présenter de larges surfaces de teintes plates et ne pas chercher à imiter les reliefs comme le fait la peinture.

Digitized by Google

Les mêmes règles peuvent s'appliquer à la broderie, qu'elle soit faite au point long ou au point croisé. Les formes géométriques, les dessins inscrits dans des carrés, correspondant au canevas qui les reçoit, conviennent le mieux. Mais on comprend que ces règles souffrent des modifications innombrables suivant les étoffes sur lesquelles on applique la broderie. La broderie au métier exigeant des répétitions nombreuses d'un même sujet, il importe de le choisir de façon que cette reproduction ne devienne pas ennuyeuse. Les types tirés du règne végétal, quand ils sont adaptés au style des tissus, offrent une mine inépuisable de motifs décoratifs.

La décoration des tissus est soumise aux règles générales de l'ornement; la beauté de celui-ci découle d'un judicieux emploi de ses différents thèmes : la répétition, l'alternance, l'intersécance, le rayonnement ou la complication.

La direction de l'ornement a une grande importance dans ses rapports avec la destination du tissu. Si celui-ci est employé comme tapis, ses divisions devront coïncider avec les divisions architecturales de la salle, et ses ornements ne devront pas repousser le pied par l'apparence d'un relief. Les tapisseries tendues sur les murailles ne devront pas trouer celle-ci en présentant des perspectives profondes, mais, par leur décoration en silhouette, conserver aux murs leur expression de surface unie et solide.

Les rideaux, les draperies tombantes ne devront pas contrarier la direction des plis par leur ornementation. Celle-ci doit être telle qu'elle ne souffre pas d'être coupée par les courbures de l'étoffe drapée. Les franges seront rattachées aux rideaux par des tresses qui accentueront l'idée d'une couture; les embrasses, les ceintures auront l'expression d'un lien, d'une attache, par leurs torsades.

Les bandelettes, les rubans, les draperies flottantes ne seront pas alourdies par un ornement pesant ou opaque.

Cet exposé rapide des conditions de beauté auxquelles doivent satisfaire les tissus est suffisant, pensons-nous, pour montrer les utiles enseignements que nos industriels pourraient trouver dans une étude méthodique des tissus anciens.

Digitized by Google

Il faudrait faire l'histoire systématique de toutes les étoffes depuis la natte la plus simple jusqu'à la dentelle la plus compliquée ; rechercher quelle est la matière qui leur convient le mieux et la destination qu'on peut leur assigner ; examiner leurs moyens d'exécution, l'extension qu'on peut leur donner, les limites dans lesquelles il faut les enfermer ; établir l'influence des machines sur le style des étoffes, le parti qu'on en peut tirer sans offenser le bon goût ; demander aux échantillons anciens les enseignements sur ce qu'il faut rechercher et sur ce qu'il faut éviter. Mais pour se livrer à cette vaste enquête, pour en réunir les éléments, les analyser et en reconstituer la synthèse qui doit féconder l'art moderne, il faut tout d'abord avoir à sa disposition un musée comme en possèdent déjà Paris, Berlin, Londres, Vienne, Nuremberg et Munich. Puisse cette étude en faire comprendre une fois de plus la nécessité et hâter le moment où nous pourrons doter Bruxelles d'un musée d'art industriel !

Carl Buls.

Digitized by Google

LES CENTONS

I

Qu'est-ce qu'un centon? La question n'est pas inutile : il s'agit d'une pratique, d'une œuvre plus ou moins littéraire selon le goût des critiques, mais dont la vogue s'est totalement perdue. La défaveur éloigne, comme on sait, et dans l'éloignement les lignes se confondent. Ce genre suranné s'est donc perdu dans les genres voisins : la parodie, la pastiche, la caricature, le pot-pourri, la satire.

S'il fallait en croire le plus célèbre des commentateurs d'Homère, l'archevêque Eustache, le centon nous serait venu des rhapsodes. Il se peut bien que, dans les bas temps de la grécité, ces déclamateurs se soient amusés à *centoniser*, c'est à dire à coudre, d'une façon disparate et burlesque, des lambeaux du grand poète. Dans cette même décadence, Lucien nous montre un grammairien qui, comme amusement de table, imagine une ravauderie lyrique tirée de Pindare, d'Homère et d'Anacréon. Mais les premiers rhapsodes, loin d'être de vulgaires jongleurs, étaient souvent de véritables trouvères, des poètes inspirés ou d'habiles interprètes. On va même jusqu'à prétendre que leurs rhapsodies étaient primitivement des compositions originales : ils *cousaient*, ils assemblaient leurs propres vers.

« Ce ne sont pas les rhapsodes, ce sont les parodistes qui ont créé le centon. » A cette hypothèse de Flögel, de Borger et d'autres savants modernes, on objecte la différence des deux genres. La parodie exige un esprit dont le centon s'est presque toujours passé. Qu'importe! réplique-t-on, l'histoire littéraire ne nous offre-t-elle pas partout le spectacle des transformations les plus inattendues, les plus contradictoires?...

Peut-être, en démêlant bien le sens primitif du mot, pourrons-nous déterminer le vrai sens de l'œuvre qu'il désigne depuis si longtemps. *Kentrôn*, en grec, signifie, dans l'ori-

Digitized by Google

gine, la pointe ou le dard dont on pouvait se servir en guise d'aiguille ou de carrelet. En latin, *cento* est une couverture ou vêtement composé de différents morceaux d'étoffe cousus ensemble. L'idée ou l'image dominante, c'est le bariolage, ou plutôt la bigarrure. Rien d'harmonieux, d'assorti; qu'il s'agisse d'un manteau d'esclave, d'une capote de paysan, d'une couverture de cheval, d'une courte-pointe ou d'un rideau de taverne. C'est un ravaudeur (*centonarius*) qui fabrique cela. Peut-être est-ce lui aussi qui se charge de confectionner le *centunculus*, le manteau d'Arlequin des plus antiques joyeusetés populaires. L'étymologie nous a donc éloignés de tout ce qui ressemble à une composition, à une création de l'esprit poétique. Il faut s'attendre à rencontrer surtout ceux que Rabelais appelle les rapetasseurs de vieilles ferrailles latines. Il s'agit de l'aiguille plutôt que de la plume. En argot l'on dirait : *l'arlequin littéraire*. Le fait est que la plupart des centonistes ont poussé jusqu'à l'extravagance la non-conformité du style avec la pensée.

II

C'est pourtant un homme d'esprit, un savant, M. O. Delepierre, l'ami de Van de Weyer, qui vient d'entasser en deux volumes magnifiques tout ce qu'on peut savoir de ces élucubrations baroques [1]. Il a voulu, une fois pour toutes, en établir le bilan. Il a utilisé, pour les véritables curieux, son expérience de bibliophile et sa longue habitude des bizarreries historiques. Sachons-lui gré de tout ce qu'il a dû analyser et comparer pour cette encyclopédie des maîtres mosaïstes. Disons de son œuvre ce que le père Nicéron a dit de la *Bibliotheca selecta* de Possevin : « Cette bibliothèque choisie abrége le travail de l'étude à ceux qui veulent s'y appliquer, en leur donnant une juste idée des auteurs, et leur épargnant l'ennui de lire plusieurs livres qui ne méritent guère d'être lus. » Telle que cette littérature est maintenant constituée par un recueil qui complète les recherches de Græsse et de Suringar, nous pouvons même nous accoutumer à l'idée que ces « miettes de l'histoire » n'auront pas été ramassées sans profit pour l'étude intégrale et philosophique du passé. Il faut bien s'avouer que, pour un sujet si complexe, on n'a jamais trop de données. Les plus bizarres

[1] *Tableau de la littérature du centon chez les Anciens et les Modernes*, par O. Delepierre. Londres, Trübner et C^e^ (2 vol. in-8°), 1875.

Digitized by Google

peuvent avoir leur importance. « Le baroque, dit M. Renan, est expressif à sa manière; l'histoire, qu'est-elle autre chose si ce n'est la plus ironique et la plus incongrue des associations d'idées? Tout a son prix comme souvenir. »

Seulement, comme il ne faut pas s'arrêter à cette ironie, qui n'est que la surface et l'apparence, sachons distinguer dans ces *fatrasies,* comme dirait notre Watriquet de Couvin, ce qui peut intéresser la science.

Sans remonter jusqu'à certains passages du livre de Jonas où l'on a signalé des centons lyriques[1], sans nous arrêter même à Ovide qui a composé une satire littéraire au moyen de quatrains empruntés au poète Macer, qu'il nous suffise de remarquer que cette marqueterie, en tant qu'industrie spéciale, ne date vraiment que du IV^e^ siècle chrétien. Sans doute on peut citer, dès le temps de l'empereur Claude, un Hosidius Géta qui avait fait une tragédie avec des vers de Virgile; mais le plus souvent, on n'entrevoit, par les allusions des auteurs, que des boutades passagères, des parodies indirectes, des travestissements de quelques vers. Le centon proprement dit, qui existe pour lui-même, par lui-même, qui ne vise ni au pastiche, ni à la parodie, ni même à la caricature, qui n'est ni un trompe-l'œil ni un plagiat, qui n'est qu'un ensemble de lambeaux cousus comme l'indique l'étymologie, ne se rencontre que plus tard. La plus ancienne pièce qui nous reste est même le chef-d'œuvre de ce genre d'arrangement métrique. C'est le *cento nuptialis,* composé par Ausone en 369. Voici quelques curieux extraits d'une lettre qu'Ausone écrivit à son ami Paulus, en lui envoyant cette pièce, lettre dans laquelle il donne d'une manière très détaillée les règles du genre :

« Lis, si tu le juges à propos, cet opuscule frivole et sans valeur, qui n'a été ni martelé par le travail, ni limé par l'étude. Les premiers qui se sont divertis à ce genre de composition (*concinnatio*), l'appellent *centon.* C'est un pur travail de mémoire : rassembler des lambeaux épars et former un tout de ces découpures, cela peut mériter un sourire plutôt qu'un éloge. Si une telle œuvre, aux *Sigillaria* (journée des Saturnales), se vendait à l'enchère, Afranius n'en donnerait pas un zeste, et Plaute n'en offrirait pas une pelure de grenade. C'est (*de honestasse*) abuser de la majesté du vers virgilien que de l'employer à cette sorte de plaisanterie. Mais

[1] Un centon du Rig-Vêda a formé l'hymne funéraire de la crémation indienne. (A. Pictet, *Orig. indo-europ.* II, 530).

Digitized by Google

que faire? *On me l'a ordonné;* et par une manière d'injonction plus puissante encore, celui-là m'en priait qui avait le droit de commander; c'est à dire l'empereur très sacré Valentinien, homme érudit, à mon sens, lequel un jour s'était ainsi amusé à décrire une noce, en vers habilement choisis, ma foi, et disposés avec esprit. Il voulut, dans un défi, éprouver à quel point il nous surpasserait, et il nous demanda une composition semblable sur le même sujet. Si je fus embarrassé, tu le comprends. Je ne voulais ni vaincre, ni être vaincu. Aux yeux des autres, je laissais voir une grossière flatterie, si je lui cédais le pas, et c'eût été une impertinence que de m'ériger en rival. J'ai donc accepté en paraissant refuser, et j'ai eu le bonheur de conserver sa faveur par ma déférence, et de ne pas le blesser par ma victoire.

« Ce poëme écrit à la hâte en un jour et une nuit, je l'ai retrouvé dernièrement parmi mes brouillons (*liturarios*), et telle est ma confiance en ta franchise et en ton amitié, que je n'ai pas voulu soustraire même ces plaisanteries à ta sévérité. Reçois donc un opuscule où, avec des morceaux décousus, j'ai fait un récit suivi, un tout avec des parties diverses, du plaisant avec des idées sérieuses, et avec le bien d'autrui, le mien...

« ... Le *centon* est un échafaudage poétique construit de morceaux détachés et de divers sens; on accole deux hémistiches différents pour en former un vers, ou l'on joint un vers et la moitié du suivant à la moitié d'un autre. Placer deux vers entiers de suite serait une maladresse, et trois à la file, une pure niaiserie. On découpe ces lambeaux à toutes les césures admises par le vers héroïque. . . . . .

. . . . . .

« C'est comme qui dirait le jeu des *Ostomaties* chez les Grecs. Ce sont des osselets (*oscilla*) qui forment en tout quatorze figures géométriques; il y en a d'équilatérales, de triangulaires, à lignes droites, à angles droits ou obtus. Des divers assemblages de ces osselets se dessinent mille sortes d'images: un éléphant, un sanglier, une oie qui vole, un soldat sous les armes, un chasseur à l'affût, un chien qui aboie, une tour, une urne, et un nombre infini d'autres figures qui varient suivant le plus ou moins d'habileté de l'arrangeur... Le centon est donc une œuvre qui se traite de la même manière que ce jeu. Ce sont des pensées dissemblables qu'on accorde, des phrases adoptives qui ont un air de famille, des mots étrangers qui ne ressortent pas avec trop d'éclat, rapportés

Digitized by Google

sans trahir la gêne, pressés sans déborder outre mesure, décousus sans laisser de vide. Si tout ce qui suit te paraît conforme à ces règles, tu peux dire que j'ai composé un centon. Et comme j'ai fait cette campagne sous les ordres de mon empereur, tu ordonneras que ma paie me soit comptée comme aux soldats en temps de guerre; sinon tu me feras casser aux gages, et cette pile d'hémistiches, retombant dans la caisse (*in fiscum suum*), les vers retourneront d'où ils sont venus. Adieu. »

Donc, un jeu de patience (*a new chinese puzzle*), une mosaïque de découpures métriques, un casse-tête dont il faut savoir se tirer lestement.

On prétend que ce centon nuptial valut à l'auteur le titre de *comte* et la faveur du prince. Par une marqueterie de onze vers encore dérobés à Virgile, Ausone dédiait son œuvre à Valentinien, à Valens et à Gratien, son élève. Il représentait ensuite toutes les péripéties d'une noce au moyen d'une mosaïque indifféremment tirée de l'Énéide, des Géorgiques et des Bucoliques. Au moment de profaner complétement la chaste muse de Virgile dans la crudité fescennine, le remords le saisit; il hésite, et dans sa *parecbase* ou digression, il avoue qu'il doit rougir.

III

A quel titre, se demandera-t-on, une telle profanation littéraire peut-elle intéresser l'histoire? Au même titre, sans doute, que tant d'autres preuves des aberrations humaines. L'Énéide, qui devait inspirer Dante et les chevaliers-poètes de l'Allemagne, était ici dépecée (*disjecti membra poetæ*) pour une plaisanterie cynique. Étaient-ce au moins des païens qui outrageaient ainsi la pureté du poète mantouan, que le moyen âge allait bientôt considérer comme un demi-chrétien? (Montalembert, *Moines d'Occident*, III, 71.)

Valentinien, qui avait commandé cette œuvre, est un empereur catholique. Non moins orthodoxe est son fils Gratien, élève d'Ausone. Le poète lui-même appartient à la nouvelle religion; il y a été préparé par ses deux tantes dévotes, Hilaria et Julia Cataphronia (*Parentalia*, 6 et 26). Son disciple favori, saint Paulin, a été évêque de Nole en 393. Il y a, d'ailleurs, dans le recueil de ce troubadour bordelais, des pièces qui parlent de Dieu et de l'âme en termes magnifiques.

Digitized by Google

Comment expliquer cette monstruosité? « Affaire de race, répond M. Cénac-Moncaut (*Histoire du caractère et de l'esprit frunçais*, I, 176). Ausone est le type le plus accentué de ces Gallo-Celtes rieurs et sans façon, mais pleins de finesse et de bon sens. Il mourut comme il avait vécu, le Gaulois le plus enjoué, le plus heureux, le plus habile, le plus modéré de son siècle. » Sans nier quelque affinité de caractère avec Guillaume IX, le plus ancien des troubadours, nous croyons que le IVe siècle, comme on le comprend aujourd'hui, explique assez par ses tendances générales l'apparition de certaines œuvres disparates et contradictoires. La cour même où vivait ce poète trop badin peut excuser, jusqu'à un certain point, l'abus qu'il a fait de son talent. Il y avait là, comme il était naturel à une époque de transition, un incroyable mélange d'idées et de sentiments disparates. L'empereur Gratien, intolérant et presque mystique, portait encore le titre païen de *pontifex maximus*, tout en renonçant à la robe pontificale. Il écrivait à son cher poète, à son précepteur : « J'ai consulté Dieu comme tu aimes que je le fasse, et c'est par son inspiration que je te nomme consul. » Et Ausone le remerçiait par sa *Gratiarum actio*, où il professait une véritable idolâtrie pour l'empereur *Sacratissime*. Plus tard, Théodose le Grand, dont les décrets contre les temples païens sont si rigoureux, si absolus, demandait un exemplaire complet des vers du poète aquitain, et celui-ci les lui envoyait avec des compliments mêlés de paganisme et de christianisme. Au reste, Ausone se montre dans ses épîtres aussi intime avec Symmaque, le païen obstiné, qu'avec saint Paulin, qui distribua ses biens aux pauvres et s'en alla avec sa femme à Nola, en Campanie, où il devint évêque.

IV

Vers l'an 400, Valeria Faltonia Proba, qui fut, dit-on, la femme d'un proconsul, dédia à Honorius des *Centones Virgiliani* destinés à résumer l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament. En même temps qu'elle réhabilitait ainsi la mémoire du doux poète, elle songeait à la conversion de son mari (*dulcis conjux*). Valeria se flattait, sans doute, de faire concourir au même but la magie des vers et la grâce de la doctrine. Telle fut aussi la pensée de Cœlius Sedulius, évêque d'origine bretonne (Migne, Patrologia latina XIX, 446), qui ne se borna pas à un centon virgilien dédié à Théodose II,

Digitized by Google

mais qui profita plus noblement de Virgile dans son *Carmen Paschale*. Il avait quelque raison de dire : *Maronem mutatum in melius*. Le maître de tous les poètes du moyen âge était ici déjà appelé à de hautes destinées. Ce n'était pas, toutefois, sans quelque opposition de chrétiens plus sévères. Saint Jérôme, notamment, écrivait à saint Paulin, l'ami d'Ausone : « On fait dire à Virgile ce à quoi il n'a jamais pensé ; car pouvons-nous assurer que le prince des poètes latins a eu connaissance des mystères de notre foi, parce qu'il a écrit que la justice était retournée sur la terre, que l'innocence de l'âge d'or était revenue et qu'un enfant était descendu du ciel? Croyons-nous que ce soit un discours propre au Père éternel que le vers que ce même poète met dans la bouche de Vénus parlant à son fils et lui disant : « Mon fils, qui seul êtes ma force et ma puissance, » ou bien qu'il ait parlé de Jésus-Christ cloué sur la croix quand il a écrit : « Il disait ces choses toujours attaché? Ce sont des niaiseries d'enfant. »

Tertullien n'avait pas été moins sévère. Aujourd'hui même nous nous demandons comment, pour propager le christianisme, on a voulu l'enfermer dans ces hémistiches romains, et comment on a pu oublier que le vin nouveau ne devait pas se mettre dans de vieilles outres. On n'était pas mieux avisé à Constantinople qu'à Rome. Les byzantins eurent leurs centons homériques (*homero-centra*) par l'impératrice Eudoxie (421) ; ils attribuaient aussi à saint Grégoire de Nazianze un drame de la Passion, sorte de mosaïque des vers d'Euripide.

Pour expliquer ces bizarreries contemporaines dans les deux empires chrétiens, on a supposé l'influence d'une école d'*homero-centonistes* d'Alexandrie, ainsi que des *Aretalogi*, histrions déclamateurs de Rome. Mais, à tout prendre, cette action serait trop faible et trop lointaine pour aller jusqu'à rendre raison de l'antinomie qui nous occupe. Pourquoi ne pas s'en tenir plutôt au tout-puissant prestige de l'ancienne littérature classique ainsi que de la civilisation qui s'y reflétait? N'est-ce pas là une réalité qui domina tout le Moyen âge jusqu'à ce quelle eût enfanté la Renaissance? Ces chrétiens qui se parent si gauchement des lambeaux de la vieille poésie payenne obéissent, après tout, au même courant qui poussa les chefs mérovingiens et carolingiens à s'affubler de titres et de décorations comme s'ils n'étaient que les humbles successeurs de l'empire romain. On s'exagère difficilement la puissance des choses romaines dans ces temps de préparation.

Digitized by Google

V

L'ivresse de la Renaissance devait également amener des centons à côté de mille appropriations plus heureuses de la littérature des anciens. On avait bien un moment songé à des mosaïques pétrarquistes; mais ce ne fut que pour revenir avec plus d'élan aux poètes latins, surtout à Virgile. Il y a de curieux détails dans le recueil de M. O. Delepierre (I, 180) sur les cinq poètes centonistes Capilupi de Mantoue. Ils mêlent, dans leurs marqueteries, le sacré au profane, le cynisme même à l'élégance sérieuse. Avec une désinvolture qui rappelle Ausone, ils découpent et ajustent les beaux vers de Virgile à propos de tout ce qui les offusque ou les enchante : les moines et les femmes, la Vierge et le pape. Vers la même époque, un Allemand, Nicodème Frischlin, fait deux centons virgiliens : ce sont deux drames, Vénus et Didon. Un autre Allemand, J. Lucienberg, découpe l'Énéide en dix actes. François Douza arrange un Lucilius obscène; Pierre Chrétien fait de Lucain un ennemi des Gueux et un admirateur de l'assassin du Taciturne. Juste-Lipse, à la grande admiration de Montaigne, compose au moyen de Cicéron, de Tacite et de Salluste « le docte et laborieux tissu de ses Politiques ». En 1597, Julius Roscinus Hortinus renouvelle les règles du centon.

D'autres tours de force et de casse-tête furent exécutés sur les proverbes (Adrien de Montluc), — sur les métamorphoses d'Ovide, devenu le chantre de Notre-Dame de Lorette, — sur Virgile panégyriste de saint Charles Borromée, — sur Cicéron transformé en politique anglais. Un graveur de Bruxelles, Raphaël Sadeler, suivi la vogue en gravant toute une collection de centons.

Au XVII^e^ siècle, ce raccoutrement de vieilles nippes produisit encore la plus grande bigarrure. L'*Aeneis sacra* d'Étienne de Pleure, chanoine de Saint-Victor de Paris, amalgame encore naïvement les martyrs, les anges et les divinités de l'Olympe. Mêmes inconséquences dans le centon virgilien d'Otho Gryffius, découvert par M. O. Delepierre. Morhof donne une *lanx satura*, pot-pourri fait avec du Virgile, du Stace et du Claudien. Enfin, dans le *De bello Siciliæ*, Ramazzini force Virgile à célébrer la gloire de Louis XIV.

On trouve encore au XVIII^e^ siècle quelques bons tailleurs

Digitized by Google

de centons (*centones sarcire*). Telle est la farciture ou mosaïque janséniste dirigée contre la bulle Unigenitus (*Sibylla Capitolina*). Larranaga arrange une Énéide apostolique pour célébrer le miracle d'un missionnaire du Mexique. D'autres s'amusent encore à picorer des leçons de morale dans Cicéron, mais ne ressemblent guère à l'abeille du mont Matinus que rappelle Horace (*Apis matinæ more modoque*). Il ne se rencontre pas plus d'ingéniosité dans l'*Anacreon christianus*, l'*Ovide-Rose-Croix* de Ménapius ou dans le catéchisme du jésuite anversois Ægidius Bavarius. Démembrer, ils le savaient tous, ils l'osaient tous; mais pour recoudre, ils oubliaient trop souvent le mot d'un de ces anciens qu'ils idôlatraient : *Tantum series juncturaque pollet.* Si d'aventure il s'y rencontrait de l'esprit, ce n'était que dans les infiniment petits détails de cette ébénisterie littéraire.

VI

Chose étrange, on trouve des centons jusque dans la révolution qui termina l'ancien régime. En 1791, Ginguené publie à Paris une brochure intitulée : *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente.* Ces 152 pages, devenues assez rares, sont parfaitement résumées au 2e tome de M. O. Delepierre. Au reste, ceux qui connaissent la belle étude de Guizot sur la pédagogie de Grandgousier et de Ponocrates ne s'étonneront pas de retrouver dans le joyeux compère tourangeau le précurseur des réformes les plus modernes. « Il est certain, dit Fontenelle, que Rabelais avait un art particulier de débiter des choses savantes comme de pures fadaises. » Les nombreux historiens de la pédagogie allemande arrivent à la même conclusion.

Plus près de nous, le centon reparait encore de loin en loin jusqu'en 1815. Ce n'est plus ni un amusement ni un moyen d'édification; c'est le plus souvent une machine de guerre politique. Hercule Cadet de Gassicourt parodie par centons Mme de Staël (*Bélise*) et Chateaubriand (*Maisonterne*), ou bien il emploie et combine Homère et Euripide pour chanter le retour des Bourbons. Dupont de Nemours publie un *Plaidoyer de Lysias* contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale. Héron de Villefosse, avec des phrases de Cicéron, de Tacite, de Suétone, obtient un satirique *Essai* sur *la Révolution française par une société d'auteurs latins.* A Liége, chez Collardin, on imprime le

Digitized by Google

centon biblique de Lamuel contre Apollyon (Napoléon). Enfin, en 1814, Beuchot, après avoir centonisé le *Tacite historien du roi, de Madame, de Buonaparte,* s'avise d'un coup de maître. Par un stratagème des plus plaisants, il stigmatise les courtisans de la veille devenus les insulteurs du lendemain dans l'*Oraison funèbre de Buonaparte, prononcée au Luxembourg, au Palais-Bourbon et ailleurs.* C'était fait au moyen des harangues et des compliments découpés dans les journaux et les brochures du temps. Ce centon est peut-être le seul qui ait jamais été composé de la sorte. On l'a plus ou moins imité dans quelques artices de polémique quotidienne.

En prenant ainsi le dessus de tous les paniers, comme dit M^me^ de Sévigné, il se trouve qu'une course aux raretés bibliographiques est, en somme, une sorte d'étude historique et morale. S'il n'y a pas d'œuvres bien remarquables dans cette longue galerie, il en est quelques-unes qui comptent déjà comme documents pour l'histoire intime des siècles. Par la façon dont ils s'amusent ou se persifflent, on peut juger de ce qui les préoccupe et les domine. L'histoire réelle, la vérité vraie, la vérité quand même, nous la trouvons quelquefois dans ces détails qui, pour être vulgaires et d'apparence maussade, n'en ont pas moins leur intérêt philosophique.

J. Stecher.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

POÉSIES DE FREILIGRATH

L'Allemagne honore ses écrivains, mais que de fois elle doit, pour les glorifier, les chercher à l'étranger, dans l'exil !

Les funérailles de Freiligrath (22 mars 1876) ont été presque une apothéose. Quelques années auparavant, une souscription nationale lui avait assuré l'aisance, et sa ville natale lui avait voté une inscription qui devait être placée sur la maison où il était né, mais que l'on ne connaissait pas exactement, car deux maisons étaient en concurrence et l'on dut en référer à l'exilé. Sa rentrée au pays, lors de l'amnistie générale de 1869, avait été un triomphe et, quand il mourut, deux villes se disputèrent ses restes : Detmold, sa ville natale, et Cannstadt, sa ville mortuaire. Cependant ce poète a mené une vie errante, de labeur ingrat, de souffrance et de proscription, perdant de longues années dans une banque de Londres sans pouvoir écrire, tombant d'un exil dans l'autre, ne revoyant sa patrie que pour s'en faire admirer pour sa vigoureuse poésie et expulser par une politique violente, ne trouvant un peu de repos et de gloire qu'après avoir déchiré son enthousiasme à tous les buissons de l'exil.

Il était né en 1810. Dès l'âge de quinze ans, il avait quitté le toit paternel pour l'apprentissage des affaires en Westphalie, et en Hollande. Souffrant de la poitrine et mis à la tisane de lichen, son imagination s'était donné carrière à la vue de cette mousse d'Islande. Il se l'était représentée aux lieux où elle croît, et aussitôt le poète avait visité la grande mer, les golfes verts, les grands champs de neige, les geisers bouillonnants et le Vésuve du Nord, le géant Hécla! Sa première manière était trouvée ; on pourrait l'appeler le galop de la poésie à travers des régions ignorées et la description de l'inconnu à vol d'imagination.

Cette pièce ne parut qu'en 1834, dans l'*Almanach des Muses*, et fut suivie de beaucoup d'autres. L'Islande ne devait pas suffire à ce touriste du rêve. Les paysages et les sujets de la Bible l'arrêtent un peu, le désert surtout l'attire, avec ses grands silences et ses gigantesques sphynx que trouble seul le rugissement du lion, « ce réveilleur du désert » ; les tropiques ont ses amours, il

Digitized by Google

s'en sépare difficilement, dit-il; et il ne s'arrêtera pas sans assister au dernier cataclysme qui doit anéantir l'humanité. A cette poésie de haut coloris, il emploie tous les rhythmes, se joue de la rime et revient de préférence, pour ses grands tableaux, à l'alexandrin français. Pendant plusieurs années, l'Allemagne admira sa richesse de forme, sa nouveauté de ton, sa vigueur d'accent, sa langue mélodique et forte, et cette abondance vagabonde qui anime tout dans la nature, qui crée tout ce qu'elle entrevoit et donne plus de vie au rêve que la réalité même. Les principales poésies de cette première phase sont : *le Lion*, la *Vision du Voyageur*, la *Vengeance des fleurs*, une idylle charmante que connaissent toutes les jeunes filles d'au delà du Rhin; enfin, sa *Fin du Monde*, qu'un journal allemand vient de comparer à une « grande toile de Wiertz. »

Cette première période de l'employé de banque poète eut un résultat qui ne cadre guère avec le reste de sa vie. En 1842, le roi Guillaume IV fit une pension annuelle de 300 thalers au poète du désert, de la Bible et des tropiques.

Freiligrath ne voulut la recevoir que deux ans. En 1844, il se donnait une autre mission. Loin de lui les lions et les chamois! A lui le vieux Rhin, et que le souffle de la patrie « balaye de son cerveau la poussière du désert ! » La vie politique n'existait plus alors dans ce pays, il ne restait de tribune à la liberté que la poésie. Après la majesté de la nature, Freiligrath se mit à chanter la puissance de la révolution : les caractères d'imprimerie fondus en balles, le peuple s'emparant de la machine sociale, dût-il la faire sauter, et les tempêtes politiques plus menaçantes que le simoun. C'était la révolte, la condamnation, la prison, pis peut-être. Freiligrath prévint la justice; après avoir renoncé à sa pension, il renonça à son pays et partit pour un exil qui devait durer. Ne trouvant aucune position en Belgique, expulsé de deux cantons suisses, ne réussissant pas à se fixer à Zurich, il passe à Londres, où il trouve un emploi dans une banque. En 1848, le poète Longfellow le décide à partir pour l'Amérique lorsque les événements le rappellent en Allemagne. Il n'y restera pas longtemps.

S'il rentre dans son pays, c'est pour y jeter de vigoureux cris de liberté : *Les morts et les vivants* lui attirent un procès; acquitté, il rédige à Cologne un journal, qui cesse bientôt de paraître, et dont le dernier numéro est imprimé en lettres rouges. On connaît les péripéties d'une époque où l'Allemagne ne comptait que sur la liberté pour s'unifier.

Politique et poésie eurent le même sort pour Freiligrath. Expulsé de Hollande, il se fixe une seconde fois à Londres, où il reçoit la direction d'une banque suisse.

Mme Johanna Kinkel a décrit ces premiers temps d'exil, où les proscrits étaient « les lions du monde britannique, qui en fêtait indifféremment les notabilités ». — « Le plus innocemment « du monde, la dame de maison présentait les uns aux autres, le

Digitized by Google

« ministre chassé par le peuple et le socialiste poursuivi par la « réaction, ou ménageait à un ambassadeur le plaisir de conduire « à table l'épouse d'un compatriote que son gouvernement venait « de faire pendre en effigie. »

Georges Kinkel et Freiligrath étaient amis. L'un comme l'autre habitait une petite maison dans un lointain faubourg de Londres, où l'hospitalité, les habitudes, les entretiens leur rendaient une image de la patrie. L'un et l'autre étaient mariés et avaient cinq, six, sept enfants. Mais la vie de Kinkel, au dehors, était brillante, celle du poète-banquier était laborieuse. C'est à peine si, pendant ces années, il écrivit quelques poésies, sur son intérieur, sur la mort de Johanna Kinkel, et des traductions de poètes anglais et français.

Ce bonheur très relatif ne devait pas durer. La banque suisse dut liquider, laissant le père de famille sans emploi. Mais l'heure de la justice allait sonner. L'amnistie de 1869 entrait dans les plans de la politique de Sadowa. Ovations, souscription nationale, banquet, rien ne manqua au retour du proscrit, rien que le réveil du lion politique. Quand les Allemands avaient fêté à Londres le centenaire de Schiller, une cantate avait été demandée à l'exilé et l'on y avait retrouvé le poète. Son toast de remercîment, en 1869, avait conservé le même souffle poétique; mais le barde révolutionnaire n'était plus : le patriote était rallié. Le chantre des *Morts et des vivants,* de *la Presse libre,* de *la Révolution,* du *Ça ira* et de tant d'autres poëmes d'une démocratie brûlante et d'une opposition radicale, se tut. La partie la plus vigoureuse de son œuvre semblait rentrée dans le domaine historique d'un passé oublié, stérile peut-être et comme en dehors de la circulation. Un biographe allemand, très élogieux pour Freiligrath, assure que lorsqu'on lui rappelait ces succès, « il détournait la conversation ». Il ne lui restait qu'à emboucher la *Trompette de Gravelotte* et à crier son *Hurrah Germania.*

C'était une imagination vive, un peintre coloriste, une âme enthousiaste, une nature poétique. Son œuvre n'est pas volumineuse, elle est retentissante. Le genre *Orientales,* qui fut sa première manière, est aussi passé de mode que ses chants révolutionnaires; mais le talent qu'il y déploya fera vivre les uns et les autres plus longtemps que ses dernières « poésies de circonstance », pour emprunter un mot à Gœthe. Si l'Allemagne ne doit pas de longtemps répéter son *Ça ira,* elle redit chaque jour l'une ou l'autre de ses mélodies, comme la *Vengeance des fleurs,* et murmure avec le poète : « Aime tant que tu peux aimer. » P.

Digitized by Google

L'INDÉPENDANCE DU CLERGÉ

ET LA CONSTITUTION

L'article 16 de la Constitution belge est ainsi conçu :

« L'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination « ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, « ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supé- « rieurs et de publier leurs actes, sauf, en ce dernier cas, la « responsabilité ordinaire en matière de presse et de publi- « cation.

« Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction « nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a « lieu. »

Quelle est la portée du premier paragraphe de cet article? Faut-il en inférer que le législateur constituant ait entendu garantir aux membres du clergé des différents cultes une indépendance absolue des pouvoirs publics?

Pour résoudre cette question, il faut nécessairement remonter à la source de l'article 16 et en chercher le sens et l'esprit dans les débats du Congrès.

Qu'on ne pense pas que cette assemblée se composât exclusivement d'*unionistes* aveugles. Indépendamment des anciens élèves des universités de l'État, qui fraternisaient assez naïvement avec les anciens élèves de Saint-Acheul, il y avait au Congrès quelques hommes à opinions plus arrêtées; il y

Digitized by Google

avait d'ailleurs quelques vieux voltairiens et quelques vieux ultramontains qui s'efforçaient de s'emparer de la direction des partis; de sorte qu'en réalité le Congrès, comme toutes les assemblées qui suivirent, avait son parti libéral et son parti catholique, entre lesquels flottait l'élément unioniste.

Or, pour en revenir à notre article 16, voici ce qui arriva :

Le Congrès venait de voter, sur la proposition de Defacqz et de Séron, l'article 15, portant que « nul ne peut être con- « traint de concourir d'une manière quelconque aux actes « et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de « repos ».

Dans le projet en discussion, cet article venait le 11e. Son adoption était un échec pour le parti catholique. Celui-ci voulut avoir sa revanche. L'occasion paraissait d'ailleurs favorable : après avoir voté l'indépendance des libres penseurs, le Congrès pouvait-il se refuser à accorder une certaine indépendance au clergé? C'eût été méconnaître l'esprit de transaction qui prédominait malgré tout.

La section centrale décida qu'elle ferait suivre l'article 11 (15 de la Constitution adoptée) d'un article 12, destiné à prévenir l'intervention du pouvoir dans la nomination des ministres des cultes, dans la correspondance des prêtres catholiques avec Rome, etc. Cette décision fut prise à la majorité de dix voix contre neuf. Différentes rédactions furent proposées et rejetées l'une après l'autre. On finit par adopter, à la majorité d'une voix, la rédaction laconique que voici :

« Toute intervention de la loi ou du magistrat dans les « affaires d'un culte quelconque est interdite. »

C'était tranchant, absolu; il est inutile de dire que la proposition n'émanait pas d'un des naïfs de l'union catholico-libérale.

Il paraît que le but de l'inventeur était d'empêcher à jamais la législature d'intervenir dans la question du mariage religieux. En effet, le gouvernement provisoire avait porté, sous la date du 16 octobre 1830, un arrêté contenant la disposition suivante :

Digitized by Google

« Les lois générales et particulières entravant le libre « exercice d'un culte quelconque et assujettissant ceux qui « l'exercent à des formalités qui froissent les consciences et « gênent la manifestation de la foi professée, sont abrogées. »

Des termes de cette disposition on avait conclu que la loi qui défend de procéder aux cérémonies du mariage religieux avant le mariage civil était abrogée. Depuis lors, partout, dans les villes comme dans les villages, les prêtres ne se faisaient aucun scrupule de donner la bénédiction nuptiale à des gens qui se croyaient mariés et qui, en réalité, ne l'étaient pas.

On craignait avec raison que l'article proposé n'eût la même conséquence. Defacqz en demanda formellement la suppression :

« Il faut, dit-il, que tous les cultes soient libres et indépendants; mais il faut aussi que la loi civile conserve toute sa force. Il faut, de plus, que la puissance temporelle prime et absorbe en quelque sorte la puissance spirituelle, parce que la loi civile étant faite dans l'intérêt de tous, elle doit l'emporter sur ce qui n'est que l'intérêt de quelques uns... Si l'article proposé est admis, le prêtre pourra donner la bénédiction nuptiale à tous ceux qui la lui demanderont, avant que la loi civile n'ait cimenté leur union; le ministre de la loi ne pourra s'en plaindre, puisque la loi lui aura défendu toute intervention dans les actes du culte. Cependant, quelle source intarissable de désordres dans la société, si le mariage civil ne précède pas la bénédiction nuptiale!...

« Tout le monde connaît l'arrêté du gouvernement provisoire du 16 octobre dernier, qui a fait disparaître toute entrave à l'exercice des cultes. Par suite de cet arrêté, plusieurs prêtres ont cru pouvoir donner la bénédiction nuptiale avant que le mariage ne fût contracté devant l'officier de l'état civil. Qu'en est-il arrivé? C'est que, depuis cette époque, presque tous les couples qui, dans les campagnes, ignorent les avantages attachés à l'observation de la loi civile, se présentent à l'église sans être passés à la municipalité.

Digitized by Google

« Indépendamment de cette expérience, vérifiée seulement depuis deux mois, car il y a à peine deux mois que l'arrêté du gouvernement provisoire a été rendu, j'en appelle à tous ceux de mes collègues qui habitent la campagne; ils diront comme moi que presque tous les couples se contentent du mariage religieux et s'inquiètent peu d'observer les formalités prescrites par la loi civile. Voyez quels désordres va produire un tel état de choses! La femme ainsi mariée ne pourra jamais se parer devant la loi du titre de femme légitime; elle pourra voir son époux, son époux à qui elle croyait être unie pour jamais, former une seconde union, et tandis qu'elle sera considérée comme une vile concubine, ses enfants seront des bâtards aux yeux de la loi. De là division, haine entre les enfants d'un même père, ordre régulier de succession interverti, procès, troubles dans les familles, ébranlement des fortunes, en un mot, atteinte à l'ordre public. Et en remontant à la source du mal, on reconnaît qu'il dérive de ce qu'on a procédé, avant la solennité civile, à une cérémonie religieuse qui pouvait aussi bien s'accomplir après. »

Il fut répondu à ce discours par le baron de Gerlache qui, ne pouvant nier les faits, en contesta ironiquement l'importance :

« La religion, dit-il, confère le sacrement; la loi civile confère les effets civils. Si les époux ne sont pas unis devant le magistrat, le mariage est privé de ses effets légaux; mais la religion est-elle cause de cet inconcevable oubli d'une précaution indispensable pour assurer un état et un nom à leurs enfants? Il me semble qu'en poussant à ses dernières conséquences le raisonnement de l'honorable M. Defacqz, si deux personnes vivent en concubinage, c'est à dire sans aucun mariage, ni civil, ni religieux, vous devriez prendre des précautions légales pour l'empêcher; car enfin, qu'est-ce que le concubinage, si ce n'est l'oubli des principes civils et religieux tout à la fois? Mais, pour en revenir à l'épouvantable abus dont vient de parler l'honorable M. Defacqz, et avant d'écarter de notre constitution un principe que je

Digitized by Google

crois conservateur de la véritable tolérance, puisque je pense qu'il n'en est que la dernière expression, je désirerais savoir positivement quel est le nombre des malheureuses victimes abandonnées qui ont si profondément ému notre honorable collègue.

« Autrement, vous mettriez le clergé lui-même dans une horrible servitude; vous auriez le droit, non seulement de l'empêcher d'agir, mais vous pourriez le contraindre à agir; vous pourriez le contraindre à marier, à baptiser, à enterrer, contre les dispositions précises des lois canoniques. Il faut que la liberté soit égale pour tout le monde. La puissance civile peut marier qui bon lui semble, par exemple un homme lié par des vœux religieux, un prêtre, un capucin. Il y a mieux, elle ne peut refuser de les marier. Eh bien! nous demandons que le ministre des cultes soit absolument placé dans la même position, qu'il soit libre enfin d'obéir à ses lois, comme le magistrat civil. »

Il eût été bien facile de répondre aux arguties répandues dans ce discours. Le raisonnement de Defacqz ne conduisait nullement à cette conséquence extrême qu'il fallût prendre des précautions légales pour empêcher le concubinage; il n'avait d'autre conséquence extrême que d'empêcher certains prêtres de favoriser le concubinage, en laissant leurs ouailles dans l'ignorance des lois, en les laissant croire, dans un intérêt de caste, que la bénédiction nuptiale pouvait remplacer le mariage civil.

Il ne s'agissait pas d'ailleurs de contraindre les prêtres à baptiser, à marier, à enterrer; il s'agissait uniquement de les empêcher de bénir des unions illégitimes. La morale publique est intéressée à l'observation de cette règle, et ce n'est pas porter atteinte à la liberté des prêtres que d'exiger d'eux qu'ils se conforment aux lois qui intéressent la morale. Quant aux lois de l'Église, il n'est permis de s'y conformer que pour autant qu'elles ne soient pas en opposition avec les lois civiles; car, dans un État bien organisé, il n'y a pas deux législations différentes. Au surplus, la proposition de Defacqz ne faisait pas obstacle à ce que le clergé catholique refusât la

Digitized by Google

bénédiction nuptiale aux capucins, puisqu'elle ne tendait aucunement à contraindre les prêtres à bénir qui que ce fût.

Après de Gerlache, l'abbé de Foer prit la parole pour proposer ce qu'il appelait un moyen de conciliation.

« En Angleterre, dit-il, sans qu'aucune réclamation sérieuse se soit élevée, les parties vont contracter devant l'Église anglicane. Je sais que, dans l'état actuel des choses, cette disposition ne pourrait être adoptée chez nous dans toute sa rigueur; mais ceux qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas contracter devant l'autorité de leurs cultes respectifs, pourraient se présenter devant l'officier de l'état civil. Un autre moyen de conciliation serait celui-ci : la législation civile et la législation canonique conviendraient entre elles d'établir les mêmes empêchements de mariage, de manière que les parties contractantes ne rencontreraient plus d'obstacles à remplir les conditions requises par l'une et l'autre autorité. Ce moyen ne serait pas d'une exécution aussi difficile que vous pourriez croire; car de tout temps, il n'a existé qu'une légère différence entre les empêchements de la loi canonique et les empêchements de la loi civile. On remarque encore aujourd'hui cette légère différence dans la législation actuelle. »

Le chevalier de Theux ne se montra pas aussi conciliant:

« L'intervention de l'autorité civile est une atteinte incontestable à la liberté religieuse, dans l'état actuel de nos sociétés civiles, dit cet orateur. L'intervention du pouvoir civil, dans les temps où les sociétés étaient exclusivement catholiques, pouvait avoir moins d'inconvénients, parce qu'alors les règles de la société civile étaient plus ou moins d'accord avec les règles canoniques.

« Les hommes qui ont proclamé, au commencement de notre révolution, le principe large de l'indépendance des cultes, se sont montrés à la hauteur de leur siècle et ont prouvé qu'ils concevaient bien les changements qui se sont opérés depuis dans les relations du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Il nous faut vivifier le principe que le gouvernement provisoire a posé.

Digitized by Google

« M. Defacqz a dit qu'en matière mixte, la loi civile doit avoir la prééminence sur la loi religieuse, parce que la loi civile est faite du consentement de tous. Cette maxime est pernicieuse, parce que la première difficulté est de décider ce qui est de nature mixte; et qui le décidera?

« Les inconvénients allégués pour l'honorable M. Defacqz, pour ce qui regarde le mariage, sont insignifiants, en comparaison des inconvénients du système contraire. Au reste, en favorisant seulement le mariage civil, on tombe dans l'abus grave d'autoriser les alliances purement civiles, qui sont scandaleuses.

« On a allégué les concubinages aux yeux de la loi civile, qui résulteront de la permission absolue de se marier devant l'Église; mais l'Église répondra en alléguant le divorce civil, qui fera des bigames aux yeux de la religion; le divorce dont les effets déplorables... (*Murmures, interruption.*)

« Enfin, poursuit l'orateur, les inconvénients qui peuvent résulter de la liberté absolue du mariage religieux ne sont pas assez graves pour que nous refusions d'adopter un principe de liberté que consacre l'article sur lequel nous discutons et dont j'adopte la rédaction. »

Forgeur fit à ce discours une réponse chaleureuse :

« Déclarer que toute intervention du magistrat ou de la loi dans les affaires d'un culte est interdite, c'est, dit-il, déclarer une chose qui peut être utile sous certains rapports, mais qui certainement a son côté dangereux. Entend-on par là autoriser le mariage religieux avant le mariage civil? Eh bien! c'est renverser la puissance paternelle, porter la division dans le sein des familles et livrer la société à une dissolution complète... »

L'orateur cite un discours prononcé par Portalis, dans la séance du Corps législatif du 15 germinal an X; il donne ensuite lecture de quelques articles organiques du Concordat, entre autres l'article 54, ainsi conçu : « Ils (les curés) ne « donneront la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui justifie- « ront, en bonne et due forme, avoir contracté mariage « devant l'officier de l'état civil. »

Digitized by Google

« Vous le voyez, dit-il, le concordat lui-même voulait que les prêtres ne donnassent la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui auraient justifié avoir rempli les formalités prescrites par la loi civile. Notez, et j'insiste sur ce point, parce que c'est là-dessus que porte le dissentiment de l'assemblée, notez, dis-je, que par ainsi on ne s'était immiscé en rien dans les cérémonies du culte; on s'était borné à exiger que ces cérémonies fussent précédées par le mariage civil. Les raisons en sont tellement puissantes que je ne conçois pas comment on peut les méconnaître. Il faut d'abord assurer l'état des époux, celui des enfants, garantir la puissance paternelle de toute atteinte. Eh bien! si vous affranchissez les prêtres de ces conditions, si vous permettez la bénédiction nuptiale avant l'observation de la loi civile, vous compromettez le sort des époux, vous exposez leurs enfants à la bâtardise, vous détruisez la puissance du père de famille, qui pourra voir ses enfants se marier malgré lui, avant l'âge et n'ayant pas encore les forces que la loi suppose pour contracter, et vous arrivez par là jusqu'à contrarier la loi de nature.

« Le gouvernement provisoire a cru pouvoir régler de sa propre autorité une matière qu'il aurait pu laisser aux soins du Congrès national. Vous connaissez son arrêté du 16 octobre dernier... On devait s'attendre à ce que, dès le début, cette arme dangereuse, confiée au clergé, ne serait pas brisée par lui-même entre ses mains, et qu'il en ferait un usage modéré. Il en fut autrement : des réclamations arrivent journellement de toutes les provinces du pays; on annonce de toutes parts des faits scandaleux, qui sont la suite de l'arrêté. Je tiens à la main deux de ces faits... »

L'orateur lit une lettre annonçant que, dans le district de Tournai, plusieurs unions ont été contractées devant le prêtre seulement; puis il ajoute :

« Il n'y avait pas encore deux mois écoulés depuis l'arrêté, et déjà, nous le voyons, plusieurs faits étaient dénoncés. Je citerai maintenant des faits qui se sont passés dans le district de Liége, et qui sont à ma connaissance personnelle.

Digitized by Google

« Un jeune homme fréquentait une demoiselle depuis quelque temps ; il existait un dissentiment entre les familles ; on avait sollicité vainement l'autorisation du père ; l'arrêté est rendu, les jeunes gens se présentent devant un prêtre, et le mariage est consommé. Voilà un fait que je garantis ; voilà l'autorité paternelle méprisée, foulée aux pieds au nom de la liberté religieuse.

« Allez au ministère de la justice, vous y trouverez les plaintes de plusieurs parquets, de celui de Liége notamment, qui dénoncent de semblables faits. Voilà où nous en sommes avec cette liberté indéfinie. D'où vient le mal ? De ce qu'on s'est relâché des dispositions pénales attachées à l'inobservation de la loi. C'est à vous de voir si vous voulez exposer le pays aux calamités qui le menacent, si vous voulez renverser la puissance paternelle, laisser sans garantie les époux eux-mêmes et leurs malheureux enfants, permettre à la veuve de se remarier avant les dix mois de viduité, en un mot, si vous voulez saper l'édifice social par sa base... »

Le discours de Forgeur fut couvert d'applaudissements, mais il ne mit pas fin à la discussion. M. Jean-Baptiste Nothomb, un unioniste pur sang, posa la question sur un autre terrain. Les principes émis par cet orateur témoignent de singulières aberrations.

« Depuis des siècles, dit-il, il y a deux pouvoirs aux prises entre eux, le pouvoir civil et le pouvoir religieux ; ils se disputent la société comme si l'empire de l'un excluait celui de l'autre. L'histoire entière est dans ce conflit, que nous sommes appelés à faire cesser, et qui provient de ce qu'on a voulu allier deux choses inconciliables. Il y a deux mondes en présence, le monde civil et le monde religieux ; ils coexistent sans se confondre ; ils ne se touchent par aucun point, et on s'est efforcé de les faire coïncider. La loi civile et la loi religieuse sont distinctes ; l'une ne domine pas l'autre ; chacune a son domaine, sa sphère d'action. »

« M. Defacqz a franchement déclaré qu'il veut que la loi civile exerce la suprématie ; il pose nettement le principe qui lui sert de point de départ. Nous adoptons un principe tout

Digitized by Google

opposé; nous dénions toute suprématie à la loi civile, nous voulons qu'elle se déclare incompétente dans les affaires religieuses. Il n'y a pas plus de rapport entre l'État et la religion qu'entre l'État et la géométrie. Comme partisans de l'une ou de l'autre opinion religieuse, vous êtes hors des atteintes de la loi; elle vous laisse l'existence absolue de la nature.

« Voilà donc notre point de départ : séparation absolue des deux pouvoirs. Ce système est une innovation, nous l'avouons; il exige une indépendance réciproque. »

Ces principes ont malheureusement laissé quelques traces dans la Constitution belge; personne dans le Congrès n'a signalé nettement leur côté faux. Il est tout à fait inexact de dire que, dans l'organisation actuelle de la société, il y ait deux pouvoirs, le pouvoir civil et le pouvoir religieux, deux lois, la loi civile et la loi religieuse. Il n'existe en réalité qu'un seul pouvoir et une seule loi qui, l'une et l'autre, émanent de la souveraineté nationale.

M. Nothomb a confondu la religion, la croyance religieuse avec le corps politique qu'on appelle l'Église et qui autrefois possédait le caractère et les attributs d'un pouvoir. Aujourd'hui, la religion seule est indépendante de la loi civile; on peut la comparer à la géométrie, si l'on veut faire un mot; mais la géométrie, pas plus que la religion, n'est un pouvoir et il serait absurde de l'assimiler à une corporation qui n'aurait rien d'abstrait. L'Église catholique romaine n'est point une abstraction; c'est un gouvernement théocratique parfaitement organisé et qui s'efforce incessamment d'étendre les limites de son domaine. Ce n'est pas la religion, mais l'Église qui, depuis des siècles, lutte contre le pouvoir civil. Il est vrai que ce conflit provient de ce qu'on a voulu allier deux choses inconciliables; mais il provient aussi de ce que l'empire de l'une est exclusif de l'empire de l'autre. La théocratie, qui est le gouvernement de Dieu, ne peut pas accepter une position d'infériorité ou même d'égalité, vis à vis d'un gouvernement humain; elle doit nécessairement dominer la société ou en être tout à fait

Digitized by Google

exclue. C'est ce qu'on avait fini par reconnaître à la fin du siècle dernier. L'exclusion est le seul moyen de mettre un terme aux luttes qui ont agité la société pendant tout le moyen âge.

Ce n'est pas à dire qu'il faille porter atteinte à l'exercice de la religion catholique plus qu'à l'exercice d'aucune autre. Les cultes sont libres; l'État croit avoir intérêt à les protéger, parce qu'il pense que les idées religieuses sont moralisantes et que, pour les entretenir, l'appareil des cultes est nécessaire. C'est pour cela sans doute qu'il salarie les ministres de tous les cultes qui ont des sectateurs dans la population. Ces ministres peuvent s'organiser comme ils l'entendent; mais considérer l'organisation sacerdotale de l'un ou de l'autre des cultes reconnus et salariés comme un pouvoir, et mettre ce prétendu pouvoir en parallèle avec le pouvoir civil, c'est un anachronisme, une hérésie politique. Ce système ne tend à rien moins qu'à rétablir l'ancien régime avec tous ses abus. L'adoption de ce système aurait pour conséquence infaillible d'établir en Belgique deux gouvernements : le gouvernement du prêtre et du pape, auquel se rallieraient les masses ignares et crédules, et le gouvernement de l'État et du roi, qui ne serait reconnu que par les classes instruites et éclairées. Dans ces conditions, le pouvoir civil n'aurait pas longtemps à vivre, car la majorité n'est pas du côté des lumières.

Un seul, parmi les orateurs du Congrès, semble avoir compris où l'on voulait aboutir : c'est Camille de Smet.

« Nous ne portons pas assez nos regards vers le passé, dit-il, et nous oublions trop vite les quinze dernières années de la France, qui ont trouvé de nombreux partisans en Belgique. Je ne dois pas vous les désigner; ils se sont éclipsés maintenant, mais ils ne trouvaient alors à M. d'Hermopolis que le petit défaut, que je lui pardonne de tout mon cœur, d'être un peu gallican... Cette liberté illimitée qu'invoque une partie de l'Assemblée pour le culte, l'instruction et bientôt pour les corporations, cette liberté quand même, qui, dans les mains d'un parti, dégénérera bientôt en oppression, je ne la veux pas. Je ne conçois pas cet amour immo-

Digitized by Google

déré de la liberté, à l'ombre duquel marche un parti, habile il est vrai, mais oppresseur de tout temps et partout où il a dominé, oppresseur partout où il domine encore. Pour moi, Messieurs, je ne consentirai jamais à tendre la main aux chaînes qui nous sont offertes au nom de la liberté; je craindrais trop qu'avec le roi-prophète, et par une amère dérision, on ne vienne me dire plus tard : *Ils ont des yeux pour ne pas voir.* »

Ce discours ne fit pas une grande impression sur le parti clérical, qui marchait imperturbablement vers son but, sous la conduite de ses chefs. Quant à la question spéciale du mariage, ce parti ne demandait pas que les prêtres fussent investis par la loi des fonctions d'officier de l'état civil : ils n'auraient pu accepter cette charge qu'en se mettant au rang des fonctionnaires de l'État et ils voulaient être indépendants. Le problème à résoudre était d'attribuer au clergé le pouvoir de faire des mariages, sans l'obliger à reconnaître ni l'autorité des lois civiles, ni celle des magistrats chargés de veiller à l'exécution de ces lois. Les mariages religieux sans effets civils ne donnaient pas la solution complète de ce problème; mais en multipliant ces sortes d'unions, en les faisant entrer dans les habitudes, dans les mœurs, on pouvait espérer de forcer un peu la main au législateur et d'obtenir l'assimilation de l'acte autorisé par le droit canonique et l'acte prescrit par la loi civile.

La proposition de Defacqz, de retrancher l'article 12 du projet (16 de la Constitution actuelle) fut rejetée par cent et onze voix contre cinquante-neuf. La question préalable étant ainsi écartée, il restait à discuter l'article même et les amendements proposés. Ces amendements étaient nombreux; plusieurs tendaient à rendre le mariage civil obligatoire avant la célébration du mariage religieux. Sur la proposition de M. Devaux, il fut résolu de les renvoyer tous à la section centrale.

Ce qui se passa dans les délibérations de cette section est consigné en ces termes dans un rapport présenté par le chevalier de Theux :

Digitized by Google

« Dès la première séance, la presque totalité des membres a pensé qu'il ne fallait pas déterminer dans la Constitution même une règle concernant le mariage, mais que cette matière appartenait à la législation ordinaire et devait faire l'objet d'un décret particulier du Congrès ou d'une législature suivante.

« Partant de ce principe, deux moyens lui ont paru propres à mettre un terme aux discussions commencées sur l'article 12.

« Le premier moyen est d'y ajouter un paragraphe portant que cette disposition ne fera pas obstacle aux mesures qui pourront être déterminées par les lois pour assurer l'état des citoyens. Ce mode a obtenu deux voix contre dix.

« Le second mode a été préféré, à la majorité de dix voix contre deux. Il consiste dans une rédaction nouvelle plus précise, qui ne préjuge absolument rien quant au mariage et aux autres difficultés qui se sont élevées dans notre assemblée lors de la discussion publique.

« La section a pensé que l'État ne doit pas intervenir dans la nomination des ministres d'un culte quelconque; cependant un membre a été d'avis de maintenir l'intervention dans la nomination des évêques.

« La section a été unanimement d'avis que l'État ne doit pas défendre aux ministres d'un culte quelconque de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes.

« Toutefois, elle a cru convenable d'exprimer que les délits qui pourraient être commis par l'usage de la liberté de publication devaient être assimilés aux délits ordinaires, commis au moyen de la presse ou autres voies de publication, et être punis de la même manière.

« En conséquence, la section centrale propose de remplacer l'article 12 par un autre article conçu en ces termes :

« L'État ne peut intervenir dans la nomination et l'instal-
« lation des ministres d'un culte quelconque, ni défendre à
« ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier

Digitized by Google

« leur actes, sauf, en ce dernier cas, la responsabilité ordi-
« naire en matière de presse et de publication. »

Le but évident et avoué de cette disposition était de réserver l'avenir, quant à la question du mariage, et d'empêcher le Congrès de déposer dans la Constitution un principe qui mettrait obstacle pour toujours aux prétentions du clergé.

Ce but ne fut pas atteint, parce que Forgeur proposa d'ajouter à l'article de la section centrale un paragraphe ainsi conçu :

« Le mariage civil devra toujours précéder la bénédic-
« tion nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y
« a lieu. »

Cette proposition fut adoptée, de même que le premier paragraphe proposé par la section centrale, et l'on décida, en outre, qu'en adoptant la nouvelle rédaction de l'article 12 du projet, l'assemblée entendait que l'arrêté du gouvernement provisoire du 16 octobre 1830 fût considéré comme rapporté et non avenu; que cette résolution serait insérée au procès-verbal.

De tous ces débats il résulte que la théorie de l'indépendance absolue du clergé, qui était celle des cléricaux et des unionistes inexpérimentés, fut vivement contestée au Congrès et ne parvint pas à se faire adopter. Loin de là, l'arrêté du gouvernement provisoire, qui en consacrait le principe, fut abrogé, et le projet primitif de la section centrale n'eut pas un meilleur sort. Le Congrès voulut bien cependant accorder au clergé un certain degré d'indépendance déterminé et limité; il voulut bien priver l'État du pouvoir d'intervenir dans la nomination et l'installation des ministres des cultes, et garantir à ceux-ci la faculté banale de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, sous leur responsabilité personnelle; mais à cela se bornent les concessions de l'article 16. Le Congrès refusa formellement d'interdire, comme le demandait la section centrale, toute intervention de la loi et du magistrat dans les affaires d'un culte quelconque. Il refusa même au clergé la liberté

Digitized by Google

de donner la bénédiction nuptiale aux personnes qui n'auraient pas préalablement accompli les formalités du mariage civil.

Le Congrès n'aurait pas accordé aux ministres des cultes une indépendance relative et restreinte à certains objets de peu d'importance, s'il avait entendu les considérer comme indépendants des pouvoirs publics en général. Mais il n'y a pas un mot, dans la Constitution, dont on puisse inférer l'intention de séparer l'Église de l'État. Outre les articles 15 et 16, dont nous venons de nous occuper, il n'est fait mention des cultes que dans les articles 14 et 117. Or, l'article 14 a pour objet d'assimiler l'exercice public des cultes à la manifestation des opinions en toute matière, et de leur garantir une entière liberté. De la condition des prêtres il n'est rien dit dans cet article; on se borne à y proclamer un principe général de liberté, applicable à tous les citoyens sans distinction.

Quant à l'article 117, loin de servir de garantie à l'indépendance du clergé, il ne lui garantit pas même la jouissance de ses traitements. Cet article est conçu en ces termes :

« Les traitements et pensions des ministres des cultes « sont à la charge de l'État; les sommes nécessaires pour y « faire face sont annuellement portées au budget. »

Il y avait dans l'ancienne *loi fondamentale* un article relatif au même objet, mais dont les termes différaient essentiellement de ceux-ci. L'article 194 était ainsi concu :

« Les traitements et pensions, et autres avantages, de « quelque nature qu'ils soient, dont jouissent actuellement « les différents cultes et leurs ministres, *leur sont garantis*. « Il pourra être alloué un traitement aux ministres qui n'en « ont point, ou un supplément à ceux dont le traitement est « insuffisant. »

Dans le projet soumis aux délibérations du Congrès, la disposition correspondant à notre article 117 était semblable en tous points à l'article 194 précité. Si cette disposition avait été adoptée, les droits du clergé à des traitements déterminés ne pourraient être mis en question; mais elle

Digitized by Google

donna lieu à des débats très vifs et fut définitivement modifiée.

M. Dams proposa de la renvoyer aux sections, et de ne la remettre en discussion qu'après qu'il aurait été statué sur l'article 12, devenu l'article 16 de la Constitution. Il prononça à cette occasion un discours remarquable :

« La discussion sur l'article 12, dit-il, sur laquelle tout le monde a les yeux fixés, et dont la partie éclairée de l'Europe entière demande le rejet, n'est pas encore terminée. Les nombreux partisans qui soutiennent que toute intervention de la part de la loi ou du magistrat dans les affaires des cultes doit cesser, ne me confirment que trop dans l'idée que cet article sera adopté.

« L'article 12 n'a malheureusement obtenu qu'une trop triste célébrité, et les hommes éclairés se demandent si l'État doit accorder des traitements à ceux qui, jouissant déjà de tant de priviléges et d'exemptions, veulent encore se soustraire à toute intervention dans les affaires du culte extérieur; s'il salariera alors ceux qui lui disent : Vous ne vous mêlerez en rien de nos affaires, elles seront uniquement du ressort du pouvoir spirituel; il nous est libre de nous établir là et en aussi grand nombre qu'il nous plaira; libre à nous d'établir autant de siéges épiscopaux que nous jugerons à propos, d'y placer des étrangers ou des indigènes. Peu nous importe, si ce sont des hommes éclairés ou des fanatiques, amis ou ennemis de la patrie et de ses institutions; tout ceci est d'institution divine. Libre à nous de multiplier les cures et les vicariats; vous n'avez autre chose à faire qu'à nous payer largement. »

La disposition qui, après un ajournement et de nouveaux débats, fut définitivement adoptée, pour devenir l'article 117 de la Constitution, est due à un amendement de Destouvelle, sous-amendé par Forgeur.

Cet article ne garantit rien; l'obligation de garantie a été écartée par le Congrès. On y pose simplement en fait que les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'État, c'est à dire qu'on ne peut les imposer ni aux

Digitized by Google

communes ni aux provinces. En admettant néanmoins que les termes de la disposition impliquent un engagement d'allouer des traitements et pensions aux ministres des cultes, ils en subordonnent d'ailleurs le payement au vote du budget.

D'après l'article 115 de la Constitution, le budget est une loi annuelle votée chaque année par les Chambres, et les articles 41 et 42 portent qu'un projet de loi ne peut être adopté par l'une des Chambres qu'après avoir été voté article par article; que les Chambres ont le droit d'amender et de diviser les articles et les amendements proposés. Or, s'il est loisible aux Chambres d'amender, de diviser et, par conséquent, de supprimer certains articles du budget, elles peuvent non seulement réduire les sommes demandées pour les traitements des ministres des cultes, mais encore supprimer certains traitements et déterminer, par une disposition spéciale, la catégorie de ministres d'un culte sur laquelle elles entendent faire tomber les réductions et suppressions.

L'article 117 de la Constitution, relatif aux traitements et pensions des membres du clergé est donc bien loin d'ajouter quoi que ce soit à l'indépendance de l'Église. Au contraire, en recevant un salaire de l'État, le clergé lui donne le droit d'exiger qu'il rende à la population les services de son ministère. Ces services sont appréciables par le gouvernement comme par les Chambres, qui peuvent y proportionner les allocations du budget, qui pourraient même priver de tout traitement les évêques et autres ecclésiastiques auxquels il arriverait de méconnaître leur mission et de se rendre indignes des libéralités de l'État.

P.-A.-F. GÉRARD.

Digitized by Google

EN HOLLANDE

LA MAISON OUWEWAETER & HUYSMAN[1]

(DU JACHTHAVEN AU ROKIN)

IV

Albrecht, après la scène que nous venons de décrire et qui avait eu de si désagréables résultats pour sa mère, s'en était allé vêtu, comme un dandy, c'est à dire presque aussi bien qu'un domestique de grande maison. Il était entré chez Sancke et, de cet air dominateur qu'il savait affecter avec tant de bonheur, frappant de sa badine le sol comme pour sonner son arrivée, touchant de sa badine le petit apothicaire à qui il n'aurait décidément pas offert la main pour un empire, s'amusant à repousser du bout de cette même badine, jusqu'au bord du comptoir, tout ce qu'il contenait et à faire choir à la file graines, herbes, pilules, onguents, fioles, boîtes, récipients, éprouvettes, riant à chaque chute d'un rire diabolique, fouettant ensuite le dos du pauvre Sancke qui, baissé et suant sang et eau, tâchait de tout retenir et de tout ramasser à la fois. — Où est ta fille, apothicaire? demanda-t-il, sans cesser de s'exercer de cette façon plaisante.

— Elle est, Mijnheer Albrecht,... elle est... à l'étage. Pardon, je vais l'appeler;... mais permettez que je relève d'abord... Roosje! cria-t-il,... que je relève... Mon Dieu!

[1] Voir la livraison du 15 Juillet 1876.

Digitized by Google

Mijnheer Albrecht, vous entendez-vous à faire des mixtures d'un genre nouveau... Voilà les pilules de Mevrouw Van Zeenbilck dissoutes par l'eau de mélisse préparée pour Juffer Eelewijck... Roosje!... c'est égal, grâce à vous, trois pots de porcelaine étiquetés vont manquer dans mes rayons : ils sont réduits à un nombre incalculable de morceaux... Vous y entendez-vous! vous y entendez-vous! Mijnheer Albrecht... Roosje, mon enfant, descendez un instant, cria-t-il tout affairé, se baissant et se relevant tour à tour... Roosje!... Vous êtes à Amsterdam pour quelque temps, Mijnheer Albrecht?... Non, non, pas cela, je vous en prie, dit-il en arrêtant la balance que le spirituel jeune homme s'était étudié à faire atteindre l'extrémité du comptoir et qui allait rejoindre pots, fioles, poudres et onguents... Oh!... oh!... vous avez réussi à jeter toute ma série de poids... Vraiment, vraiment, je vous en supplie, Mijnheer Albrecht, je vous en supplie...

Et Sancke dut courir d'un bout à l'autre de son comptoir pour empêcher de nouveaux objets d'aller rejoindre les poids, Albrecht s'amusant beaucoup, mais beaucoup.

Et tout réussit à se briser et à se répandre. Alors, sans attendre Roosje, l'héritier des Ouwewaeter et Huysman, fouettant cette fois l'air à défaut d'autre chose, gagna la rue en riant plus diaboliquement encore que tout à l'heure.

Il remonta la Warmoesstraat, prit la première ruelle à droite, traversa le pont, longea le Damrack et se dirigea vers le Rokin.

Devant la demeure du banquier Schlessinger, maison élégante dans ce quartier élégant, piaffaient deux chevaux que tenait bravement, tout fier de son importance, un enfant de dix à douze ans, vêtu en groom. Une femme, une amazone, descendait le perron, la cravache à la main. Albrecht l'eut bien vite reconnue; c'était Bertha Schlessinger. Belle, distinguée, gracieuse, elle avait ces manières aisées des gens du monde, confiants en eux-mêmes et en leur supériorité. Elle était bien faite, élancée, jolie à faire rêver et d'une physionomie où se lisait l'intelligence. A peine aidée par

Digitized by Google

son singulier domestique, qu'on n'avait pu travestir en groom qu'en lui mettant un chapeau trop grand, un habit trop large et une ceinture de cuir jaune qui, dans l'impossibilité de lui serrer les reins, ballottait sur ses hanches,... à peine aidée par ce valet improvisé, elle sauta en selle et partit.

Albrecht eut la joie de la voir passer devant lui et la mortification de remarquer qu'elle le saluait avec la plus complète indifférence.

— Coquette! se dit le jeune homme qui se vengeait de cet ennui. Mais la ravissante créature! ajouta-t-il tout aussitôt, rendant ainsi hommage à la vérité.

Puis, il se demanda sans doute si cette froideur qu'on lui avait montrée était bien encourageante, car il se répondit :

— Bah! c'est affaire à Nathaniel, non à elle.

Il gravit le perron qu'avait quitté tout à l'heure l'amazone et sonna. Schlessinger était un juif allemand, riche, disait-on, à acheter Java, Sumatra et Bornéo, si jamais il en eût eu l'envie. Il se contentait de négocier des valeurs, son nom figurait dans toute grande entreprise financière et il faisait ainsi de meilleures opérations que s'il eût acquis des îles dont il n'aurait su que faire. Type de sa race, petit, le nez épais, volumineux, la tête grosse, le menton proéminent, les oreilles larges et plates, l'œil vif et noir, la peau très blanche, les cheveux crépus, il reçut Albrecht comme si toutes les bénédictions du ciel étaient entrées avec lui dans la maison. Il le caressa de la voix et du geste, loua à diverses reprises la bonne fortune qui amenait le jeune homme sous son toit et se courba avec humilité devant lui, comme reconnaissant de cette visite inusitée et tout à fait inattendue.

Albrecht était venu pour communiquer à Schlessinger ses projets. Mais il y avait difficulté à entamer brusquement la question; il consulta donc le banquier sur quelques papiers, lui cita deux ou trois noms de commerçants dont il disait ne pas suffisamment connaître la solvabilité. Schlessinger le satisfit sur tous les points avec une bienveillance entière, puis reprit son sourire aimable, attendant qu'Albrecht abordât le véritable sujet de sa visite, car notre fils d'Israël était trop

Digitized by Google

fin pour ne pas comprendre que les renseignements de tout à l'heure étaient un prétexte. Huysman, que ce silence et ce sourire embarrassaient, jeta son embarras par dessus la ville, qui comprend pas mal de moulins, et se risqua bravement.

— J'oubliais presque, mon cher monsieur, dit-il — ce qui est la façon la plus impolie, mais la plus ordinaire de ces *post-scriptum* de la conversation — j'oubliais de vous faire part d'une circonstance des plus heureuses pour moi. Il est fortement question que j'entre dans l'association de la maison Ouwewaeter et Huysman.

— Excellente maison, excellente maison, crut devoir affirmer le banquier avec le mouvement de lèvres usité en pareille circonstance.

— Une combinaison que j'ai méditée doit hâter ce moment... J'aurai ainsi une position très belle...

— Superbe!

Et Schlessinger, qui s'interrogeait pour savoir en quoi cela pouvait l'intéresser, tendit néanmoins la main au jeune homme.

— Vous savez à quel chiffre s'élèvent annuellement les affaires?

— ... Considérable! scanda le juif.

— Opérations solides; actif inébranlable. Cinq navires de fort tonnage; des immeubles, des magasins fournis, du crédit...

— Oui, oui, s'écria Nathaniel plein de jubilation et qui semblait assister au dénombrement de ses propres richesses, bien qu'il ne saisît pas encore le motif de cet inventaire verbal...

— Je ne parle pas des espérances pour l'avenir... Mon oncle n'a point d'autre postérité... Je suis enfant unique...

— Vous serez un des partis les plus riches de la ville...

— Précisément, dit Albrecht qui prit la balle au bond, croyant que Schlessinger la lui envoyait avec intention, alors qu'en réalité le banquier du Rokin avait parlé pour parler. — Précisément! — Eh bien, je viens vous demander de constituer à votre charmante fille une dot équivalant à ce

Digitized by Google

que je vais posséder moi-même, soit au plus bas chiffre cent mille florins, et de me donner ensuite cette même fille en mariage.

Albrecht avait, pour dire cette phrase, quitté le ton sérieux et affecté un air plus dégagé.

— Oh! oh! oh! oh! répéta un nombre incalculable de fois Schlessinger, tout en secouant avec énergie les mains du jeune négociant et cachant ainsi et son trouble, et sa surprise... Oh! oh! oh!... comment donc... mais... flatté... Oui, bien certainement... Ma fille deviendrait Mevrouw Albrecht Huysman, de la maison Ouwewaeter et Huysman!... Mais c'est à n'y pas croire... une famille chrétienne ouvrir les bras à une humble enfant de la tribu de Lévy... Oh! oh!... j'en suis... honoré... Mais, dites-moi, avez-vous consulté sur ce projet... M. Ouwewaeter?... Son avis est important...

— Je lui en ai touché un mot...

— Et il vous a approuvé?

— Je pense...

— Cependant...

— Cher Mijnheer Schlessinger, s'écria Albrecht un peu piqué de l'insistance du banquier et tout au souvenir de l'opposition de Krelis, opposition dont il comptait bien triompher ou qu'il braverait au besoin, je n'ai aucune raison de croire que mon oncle Ouwewaeter puisse trouver mauvais ce que j'ai décidé avec réflexion, et à moins que vous-même...

— Ah! Seigneur!... quelle idée?...

— Donc, vous consentez?...

— Il n'y a pas le moindre doute, il n'y en a pas, cher Mijnheer,... mais ma fille?...

— Supposez-vous qu'elle puisse avoir quelque répugnance à m'agréer?

— Puisse l'Éternel me confondre, si j'en sais un mot... C'est ce qu'il faudra bien qu'elle décide elle-même,... n'est-il pas vrai? Vous concevez que je n'avais guère de motif pour la sonder à ce sujet... hi! hi! hi!...

— M'autorisez-vous à lui en parler?... Vous-même seconderez-vous mes vues?...

Digitized by Google

— C'est tout entendu...

— Nous fixerons ensuite les conditions... un contrat sera nécessaire...

— Certes, certes... Oh! oh!... c'est charmant... Dès que Bertha se sera prononcée, car c'est à elle que nous devons nous en remettre,... je ne doute pas un instant que tout ne s'arrange... Mais sa volonté seule doit tout décider... Ah! ah!... hi! hi!... c'est parfait, parfait.

Et en disant ainsi et en imprimant aux deux bras d'Albrecht — il ne lui avait pas lâché les mains — un mouvement de bras de pompe; tout en souriant d'un sourire des plus expansifs, tout en s'inclinant, en rampant, il parvint à faire comprendre que l'audience était finie. Bon gré, mal gré, Albrecht dut se lever et, reconduit jusqu'au perron, toujours avec force caresses et serrements de main, il se trouva à la rue.

La porte du banquier se ferma.

Huysman pirouetta sur ses talons, tout indécis, puis, avec colère :

— J'ai été bête et niais comme un collégien, se dit-il. Le coquin de juif m'a joué... Les choses n'iront pas aussi facilement que je l'aurais cru... Pourquoi?... Voyons, voyons! puisque c'est de Bertha que doit venir la décision, il faut commencer par lui faire une cour en règle et aviser à la conquérir... Elle est partie à cheval... La rejoindre?... Mais où... Allons! debout, Albrecht, et de l'action, avant tout!

Et Albrecht, qui s'était mis ainsi du cœur au ventre, passa rapidement un pont, enfila une ruelle, traversa la Kalverstraat et arriva par le Spui au Singel. Il y avait là une *Uitspanning*, ayant des voitures de remise et des chevaux de louage, les seules voitures et les seuls chevaux ou à peu près que renfermât Amsterdam à cette époque. L'uitspanning était installée dans une bâtisse faite pour inspirer un peintre. Rembrandt, qui l'a certainement connue, a dû souvent admirer la grande porte cochère ouverte sur une sorte de gouffre d'ombre au delà duquel se joue la lumière, vive et étincelante.

C'était de là que venaient et le groom et le cheval de

Digitized by Google

Bertha. Mais où Bertha et le groom avaient-ils mené les deux bêtes? On ne le savait. Albrecht enfourcha à son tour un des coursiers, raidis et usés par l'âge, dont l'établissement était l'heureux possesseur, et, bride abattue, il courut vers la porte de Muide. C'était bien hasardeux, mais tout réussissait à ce jeune homme aimé des dieux. Il en faisait honneur à son intelligence, à sa perspicacité, et sa confiance en lui-même, sa conviction d'être supérieur à tout ce qui l'approchait, ne faisait que s'en raffermir.

Donc il fut heureux et chanceux comme d'ordinaire ; tandis qu'il courait sur la route qui conduit au lac de Zeeburg, tout à coup, il aperçut le cheval de l'amazone, le groom et la monture de celui-ci. Tout cela à deux pas d'un ruisseau, au bord duquel croissaient touffus des saules dont les deux quadrupèdes mordillaient les pousses. Quant au groom, avec son habit trop large, sa ceinture lui tombant sur les cuisses et son chapeau sous lequel on apercevait à peine sa figure enfantine, il se dressait sur ses étriers et s'attachait à regarder quelque chose par dessus les saules...

Par dessus les saules, il y avait la plaine, coupée çà et là de quelques haies basses, d'arbres noueux, de flaques d'eau, couleur d'acier poli; l'herbe était haute, mais de l'herbe surgissaient des pierres noircies par le temps; ou bien elles étaient à demi arrachées, ou bien elles étaient couchées à plat... Cela s'étendait à une grande distance et cela avait un aspect imposant. On entendait un bêlement plaintif : le bélier noir consacré se promenait dans le champ de la mort... Albrecht avait reconnu le cimetière abandonné des israélites allemands. — Triste but d'une promenade matinale pour une jeune fille! se dit-il. Puis il pensa que Bertha avait peut-être lu le *Denkerleben*, d'Auerbach, et qu'elle suivait en imagination le convoi d'Uriel Acosta. S'arrêtant et imitant le groom, il se dressa sur ses étriers et chercha du regard... Il vit Bertha, assise sur les débris d'une tombe; elle se détachait en vigueur sur ce qui l'entourait : toute pensive, elle fouettait de sa cravache les hautes herbes. Réfléchissait-elle? attendait-elle?...

Digitized by Google

A ce moment, tout à la gauche de la route, vers l'Y, venait de se produire un fait qui attira l'attention de Mijnheer Huysman fils. Une embarcation laissa tomber sa voile et s'amarra à la rive. On ne pouvait voir par dessus la digue qu'une partie du mât se balançant suivant les mouvements de l'embarcation elle-même. Un homme apparut après avoir gravi la berge et s'assura évidemment du regard s'il était dans une direction voulue...

— Tiens! tiens! se dit Albrecht intrigué.

Et, frappant sa haridelle, il s'éloigna au galop. Mais la route était à découvert sur une grande étendue; il fallut qu'il courût assez longtemps avant de pouvoir tirer à lui ses rênes et épier ce qui se passerait, sans donner d'inquiétude à personne.

L'homme était descendu de la digue sur la route, de la route près du ruisseau aux saules, et du ruisseau aux saules, il avait disparu dans la vaste plaine aux pierres tumulaires...

Tiens! tiens! se dit de nouveau Albrecht qui venait de s'arrêter court et qui allongea le cou.

L'homme sortit des saules au bout de bien peu de temps et, retournant vers l'Y, redescendit la berge; l'embarcation reprit sa voile et, après quelques manœuvres indispensables, fila comme une hirondelle.

— Tiens! tiens! répéta Albrecht, qui tenait évidemment à cette formule exclamative. Il s'élança dans la direction de la ville, convaincu qu'il rejoindrait la belle israélite et qu'il lui serait facile de profiter de l'occasion pour prendre sur elle quelque ascendant: n'était-il pas sur la voie d'un secret? Mais Juffer Schlessinger ne l'avait pas attendu. Aussitôt l'homme à la barque parti, elle était remontée à cheval et rapidement elle avait gagné du terrain du côté d'Amsterdam. Or, elle avait une avance de plus d'un demi-kilomètre, et Albrecht était mal servi par son cheval. Si bien que le groom et l'amazone, détalant avec prestesse, maintinrent tout au moins la même distance. Si bien aussi qu'Albrecht, qui était un garçon de bon sens, comprit l'inutilité de ses efforts et mit sa monture au pas. D'ailleurs, il était préférable qu'on ne s'aperçût

Digitized by Google

pas ce jour-là que la scène du débarquement et du rembarquement mystérieux avait eu un témoin. Notre jeune et intéressant négociant se demanda si pareille scène se renouvelait chaque jour; c'est à dire, si chaque jour Bertha venait à cheval du côté du Zeeburg, et une barque à voile du côté de l'Y. Il était naturel qu'il se demandât aussi, pour la vingtième fois peut-être, si venant, ce que faire ils venaient.

— Je le saurai, fut sa conclusion. Et pour le savoir, il résolut de ne point quitter Amsterdam pendant deux, trois, quatre jours, s'il le fallait.

V

Quand le soir même, le notaire Peter Koort entra chez ses amis, il trouva, comme de coutume, Bertha à la tête branlante, assise à la même place, près d'une des fenêtres et ayant devant elle la jeune Roosje Sancke.

Ouwewaeter, à demi renversé sur sa chaise, parcourait des yeux l'*Amsterdamsche Courant*, dont il venait de faire sauter la bande d'adresse. Mais Albrecht était là aussi et le notaire en fut moins aise. Ce jeune homme, au ton décidé et altier, ne lui avait jamais montré grande déférence, et l'on a beau être fort dans la rédaction d'un acte, n'être pas un sot, en avoir la conscience et compter, avec toute l'expérience et tous les tracas qu'elles ont fait traverser, soixante à soixante-cinq années d'âge, on n'accepte pas bénévolement ce ton-là de la part d'un garçon qu'on a vu naître et grandir. C'était peut-être mal de la part de Koort; mais il n'y a aucune raison de prêter à Koort des mérites qu'il n'avait pas.

On échangea les *bonsoirs*, les *comment vous portez-vous?* et les autres formules usitées et que l'on prononce sans plus même y ajouter un sens... On se montra bien aise de se revoir; on poussa des soupirs de soulagement et d'allégresse quand tout fut terminé, et Peter Koort aborda Ouwewaeter par ces mots : Quelles nouvelles?

Ouwewaeter prétendit n'en pas connaître. Ce qui ne l'empêcha pas de trouver à raconter, avec les pauses et les temps

Digitized by Google

voulus, le plus longuement et en le moins de mots possible, un fait très insignifiant qui tout aussitôt en rappela un autre à Peter Koort, dont Peter Koort fit le récit... Puis, on en arriva à échanger des propositions du genre de celles-ci : — Le vent est au sud-ouest ; nous aurons de la pluie. — Il est arrivé deux navires en déchargement pour Pierre ou Paul. — La bourse a été faible, les métalliques ont fait 48.5.

Tout cela se disait aussi sérieusement que si l'on avait causé de la grâce efficiente ou du libre arbitre. Mais la conversation était entamée entre ces deux excellents hommes, et ils ne demandaient que cela.

Albrecht avait pris une chaise, à deux pas de sa mère, à un pas de Roosje, et Roosje avait décidément ce soir-là un peu plus de couleur aux joues et de feu dans les yeux... On eût dit qu'elle était en fête. Albrecht la taquinait pourtant ; il lui prenait son dé, lui cachait ses ciseaux, faisait tomber sa broderie ou poussait si maladroitement ou si adroitement la jeune fille, tandis qu'elle cousait, qu'elle se piquait et amenait des gouttelettes d'un sang rose à ses doigts. Et Albrecht l'appelait : Petite bête ; enfant ridicule ; Roosje de malheur...

Et Roosje, la bonne créature, ne se fâchait pas, mais pas du tout, des niches du jeune homme.

Huysman était à *Doctrina*. Vint Gerrits. Tout se passa encore une fois, de ce côté, comme la veille, comme l'avant-veille, comme toujours. Heureuses natures que celles qui parviennent à faire mentir les dictons les plus répandus : chez Ouwewaeter et Huysman le manque d'uniformité eût engendré l'ennui.

Dix fois cependant Albrecht s'était levé, comme pour échapper à une sorte de torpeur. Dix fois il s'était rassis. Il avait trouvé néanmoins le moyen de blesser tout le monde. Sa nature impatiente, exubérante, toujours active avait besoin de cet état de guerre ; la lutte en tout, partout, pour tout... Si par aventure, il se laissait un moment détourner de l'offensive, s'il s'oubliait à être bon, aimable, sympathique

Digitized by Google

comme pas un, il bondissait bientôt comme un tigre et reprenait ses sarcasmes et sa figure méchante.

Koort se mettait parfois à le considérer et à réfléchir. — De tels êtres, se disait-il, qu'ils soient dans la foule ou au pouvoir, dominent toujours... Étoffe de grand homme, de despote et d'aventurier. Est-ce un bien, est-ce un mal de compter des natures de ce genre dans le monde? Koort était notaire et non pas philosophe; il se posait chaque jour la question, et attendait toujours plus de sagesse, de lumière... et le lendemain pour la résoudre.

— Allons, Roosje, ma chère, dit Albrecht, quand la soirée toucha à sa fin et que déjà une partie des visiteurs avait quitté la maison. Venez, je vous reconduirai à votre imbécile de père.

Et si vous aviez vu Roosje mettre de côté sa broderie, son fil, ses ciseaux, son dé; si vous aviez été témoin de l'empressement avec lequel elle se coiffa de son chapeau, se couvrit de son châle; si vous aviez entendu tout à coup son parler devenir presque fébrile, vous eussiez dit : Tiens! tiens! la bonne petite fille, comme elle semble heureuse!

Et Albrecht lui offrit le bras, pour faire les vingt pas qui séparaient les deux demeures, et Roosje, — elle n'en était pas bien sûre, mais elle en aurait juré, — sentit ce bras doucement presser le sien.

Il fallut, bon gré mal gré, que l'apothicaire s'entendît maltraiter par son voisin. Mais il n'y prenait garde, tant il était incapable de blesser être au monde. Il lui en coûta seulement un bocal de sangsues, qui se répandirent dans l'apothicairerie, glissant en lignes noires et gluantes, et que Sancke resta longtemps à ramasser.

La soirée était assez belle; il y avait de la lune, à peine voilée de temps à autre par quelque léger nuage, courant dans le ciel comme un léger flocon d'une ouate éblouissante...

Notre jeune homme marcha vers le port et se rafraîchit aux brises de l'Y. Il s'arrêta un moment sur le Nieuwe-Brug pour regarder au loin la ligne de l'autre bord, ligne sombre se devinant plus qu'elle ne se voyait, à cette heure, et

Digitized by Google

qui était la Waterland. L'eau du golfe était légèrement agitée et clapotait avec un petit bruit sec contre les pilotis des quais. Le vent faisait crier faiblement les agrès des navires. Le dernier *Stoomboot* rentrait s'abosser à son débarcadère et laissait échapper sa vapeur dont le sifflement seul domina un instant les autres bruits.

Albrecht continua sa route par le Texelskade et le Haring-Pacquerey, et traversant l'espèce de môle planchéié qui existait alors, il arriva au Jachthaven. Dans une crique formée de gros pilotis se balançaient mollement de nombreuses embarcations de plaisance. Tous les jeunes gens avaient là un canot, un *gig*, une barque. Huysman reconnut la sienne, se levant et s'abaissant tour à tour, dans ce cabrement général que les vagues imprimaient à tout ce qui flottait sur l'Y. Il y avait longtemps qu'il n'avait mis le pied dans son bateau. — J'étais plus jeune et moins soucieux alors, se dit-il. Bah!... Il resta à réfléchir, appuyé contre l'un des madriers émergeant de la crique.

Ces embarcations sveltes, à la mâture fine, au pennon mince et s'agitant au vent comme une petite flamme, rappelèrent à Albrecht cette autre embarcation qu'il avait vue le matin à la hauteur du lac de Zeeburg, et ce qui s'était passé.

— Qu'est-ce que tout cela peut être? se demanda-t-il. Quel serait cet homme qui n'a fait qu'apparaître et qui a tout aussitôt regagné le large?... Dieu sait! Sa barque est sans doute ici même... Laquelle?...

Il descendit de la plate-forme pour étudier les carènes et examiner les mâtures. Mais autant valait chercher la plus ancienne pièce de la forêt de bois sur laquelle Amsterdam est bâtie.

— Il y a là une intrigue qui doit tourner à mon profit, conclut Albrecht en regagnant la plate-forme du Jachthaven.

Le *Nieuwe Stads Herberg* était ouvert; des buveurs y étaient encore attablés... Notre promeneur nocturne ne se sentit pas assez seul avec ses pensées, et il revint vers la ville, lentement.

Digitized by Google

Au Damrack, il considéra les façades noires; la lune se réfléchissait dans les mille petites vitres des hautes croisées et leur arrachait comme des éclairs... L'eau sombre scintillait çà et là de ces réverbérations rapides... Sans être ni rêveur, ni poète, ni impressionnable, Albrecht constata tout cela, comme si jamais pareille chose ne s'était présentée et qu'il n'y eût eu jamais ni lune, ni bâtiments à face lugubre, ni scintillements sinistres. Il hâta le pas, mal impressionné, et ne s'arrêta qu'au Rokin, où tout était plus calme, où il y avait des bâtiments moins disposés à froncer le sourcil...

Amsterdam, une fois onze heures, tombe lentement dans le sommeil, et le carillon du Dam, répondant à celui de la Oudekerk, disait précisément que le moment du sommeil était venu.

Tout était hermétiquement fermé; plus de lumière nulle part au Rokin, ni chez Schlessinger, ni ailleurs. Rien d'étonnant à cela. Mais ce qu'il y avait d'inexplicable, et le jeune Huysman fut tout le premier à en être frappé, c'est que le positif Albrecht se trouvât à telle heure, planté au milieu de la rue, considérant du haut en bas la demeure du juif, comme si elle avait présenté certaines particularités... Il n'en était rien pourtant. Les sculptures du fronton étaient sans valeur; la maison était élevée, à briques brunies, à croisées encadrées de chambranles en pierre, peints en blanc. La porte était couleur de bronze, le perron avait une balustrade en fer, semblable à toutes les balustrades des perrons; une plaque de cuivre brillait dans l'ombre. Les souterrains — autre maison supportant la première — avaient leur entrée distincte... Albrecht le savait; il avait constaté en plein jour déjà ce qu'il contemplait maintenant la nuit, et la nuit n'y ajoutait rien.

— Dieu me pardonne, se dit-il, en se tâtant tout à coup, est-ce que ma raison déménage?... Je suis stupide : j'agis en amoureux transi... C'est honteux en vérité.

Il s'enfuit, et on eût pu le voir rougir s'il avait fait grand jour... Il marcha cette fois d'une façon ferme et résolue, comme quelqu'un qui veut secouer un commencement de

Digitized by Google

torpeur. Il alla ainsi jusqu'à *Doctrina*. Son père y était et eut mille raisons d'être satisfait, car une demi-heure ne s'était pas écoulée que de toutes parts des négociants le félicitèrent de l'esprit pratique et de la netteté de vue en affaires de son fils. Il avait reconquis son sang-froid et raisonna banque, fonds publics, transactions, mieux que Schlessinger, Ouwewaeter et Huysman.

Ce dernier était dans la jubilation et, tout fier, voulut serrer la main d'Albrecht.

Albrecht, qui n'était pas élevé dans les principes de respect et de déférence florissant au temps des patriarches, et qui avait la prétention d'être de son siècle, lui tourna brusquement les talons.

Huysman, loin de souffrir, loin de se plaindre de ce procédé, s'en applaudit : — Quel gaillard, quel homme fort! se dit-il; et il roula cette idée dans sa tête depuis *Doctrina* jusqu'au Warmoesstraat, n° 112, où il rentra peu après.

VI

C'était dimanche quand le lendemain le soleil reparut à l'horizon. Point de bureau, point de commis. Or, le dimanche, Ouwewaeter se levait un peu plus tard. Le vieux chef de la maison commerciale donnait un soin particulier à sa toilette. Il se rasait de près, et revenait à la charge : n'avait-il pas toute sa journée à lui? Son col de chemise passé bien empesé lui labourant la nuque et soulevant ses deux oreilles charnues; les cheveux bien brossés, la figure toute luisante d'une ablution consciencieuse, le menton frais, marqué de quelques estafilades, il se posait à sa fenêtre entr'ouverte et regardait par dessus les toits la direction des nuages pour conjecturer la pluie, le vent ou le soleil...

Huysman, ce jour-là, était gai. Il se sentait plus aise, plus libre; il grondait moins. Le dimanche matin, il affectionnait de lire quelques versets de la bible et des passages de Cats, surtout les *Invallende gedachten*, auxquels notre brave petit homme trouvait un charme particulier; on l'en-

Digitized by Google

tendait déclamer tout haut, dans sa chambre, avec emphase.

Bertha, tout en veillant au ménage, en montant, en descendant vingt fois du rez-de-chaussée au premier étage et du premier étage au rez-de-chaussée et à la cuisine, agitait autour de sa tête, avec un cliquetis amusant, d'innombrables papillottes en papier de toutes couleurs, et rien qu'au son de sa voix, à la façon dont elle appelait sa servante Krijntje ou sa servante Suska, on savait que c'était jour férié.

Dès dix heures du matin, circulaient dans la maison les appétissantes effluves du bouillon gras. Il fallait s'y prendre à temps : le dimanche, on dînait à deux heures, et Krelis jouait de la flûte de quatre à cinq, pour recommencer de six à sept. Il s'en régalait avec délices.

Albrecht sortit assez tôt pour être à même d'éclaircir le mystère de la veille. Juste au moment où il arrivait à la porte, Roosje passait, une bible à la main; elle allait à la Oudekerk. Elle aurait été bien aise que son voisin l'accompagnât; mais il se borna à lui faire un léger signe de la tête et il ne paraissait plus aussi aimable que le jour précédent. Qu'avait-il donc à être changeant ainsi? Ne lui avait-elle pas envoyé son plus séduisant bonjour?... Toute son âme aimante et bonne n'avait-elle pas passé en ce moment sur ses lèvres?...

Elle fut décontenancée et elle allait écouter, le cœur un peu serré, le sermon du dominé. Cependant, à peine avait-elle gagné l'intérieur des stalles et pris place à l'église, qu'Albrecht, à son tour, entrait dans le temple. Il avait suivi Roosje presque sans y songer. Les fidèles arrivaient en grand nombre et, généralement, se divisaient en deux colonnes distinctes. Les hommes, le chapeau sur la tête, bien que l'office fût commencé, allaient d'un côté; les femmes et les enfants de l'autre. L'orgue retentissait solennellement sous les hautes voûtes et chantait harmonieuse et grave. On eût volontiers pensé que chaque nervure, que chaque colonnette contribuait à cette musique touchante; et les personnages des grands vitraux semblaient prendre vie, et la lumière dorée au milieu de laquelle ils étaient représentés rem-

Digitized by Google

plissait l'église elle-même de quelque chose de mystérieux et de divin.

Albrecht vit Roosje remuer les lèvres et murmurer une prière, les yeux levés avec onction. Il entendit le pasteur dire le *pater* d'une voix grave et basse, tandis que l'orgue l'accompagnait de quelques accents si amortis, si suaves, qu'on les croyait venir de loin, du ciel...

Huysman quitta l'église, impressionné, mais décidé à ne point se l'avouer et encore moins à le laisser voir.

Après avoir passé par plusieurs rues, et encore plus de ponts que de rues, il prit un cheval, comme la veille, et, pour dérouter tout soupçon, il se dirigea vers le sud, paisiblement, au pas, en homme que rien ne presse. Mais, au Buyten Singel, il fit le tour jusqu'à la porte de Muide, et là se mit à galoper vers le Zeeburg weg; il dépassa le point où il avait rencontré Bertha assise sur une pierre du vieux cimetière juif, et arriva au petit groupe de maisons où le Zuiderzee commence à rouler ses vagues courtes et montagneuses. Il avait le temps.

C'était à onze heures et demie que, la veille, la petite embarcation avait amené sur la digue le personnage inconnu, et il était onze heures à peine.

Il revint sur ses pas, avec lenteur et précaution. Quoi qu'il fît, et quelque attention qu'il prêtât ce jour-là, rien ne parut.

— C'est dimanche, se dit-il, après une longue attente. Peut-être n'opère-t-on pas les jours fériés. Bon, regagnons la ville. Je recommencerai !...

Et il en fut pour sa promenade et le prix de sa course à cheval.

L'idée lui vint d'aller voir Schlessinger. Il ne pouvait oublier avec quelle adresse le banquier l'avait éconduit. Albrecht n'était pas homme à se laisser jouer; il voulait sa revanche.

Nathaniel le reçut dans le même petit salon avec la même obséquiosité.

— Eh bien? fut son premier mot.

— Et bien? lui retorqua brusquement Albrecht, décidé à jouer serré.

Digitized by Google

— Vous êtes toujours dans les mêmes dispositions? demanda le juif qui, comme se le rappela plus tard Albrecht, se posa, pendant toute cette conversation, l'index sur la narine droite, tant de fois et d'une façon si étrange que le jeune Huysman en eut des éblouissements. Et vous avez vu ma fille? continua-t-il, tandis que, volontairement ou involontairement, il laissa tomber sa plume et se mit à la chercher par terre, mais en regardant partout où la plume n'était pas.

— Plaît-il? fit Schlessinger en se redressant quand Albrecht lui eut mis entre les mains l'objet qu'il semblait ne devoir jamais trouver.

— Où l'aurais-je rencontrée? fut la question d'Albrecht qui perdit sa peine à vouloir regarder son interlocuteur jusqu'au fond des yeux.

— C'est vrai, cher monsieur.:. Il n'y a rien de plus vrai. Rien.

— Mais vous, monsieur Schlessinger, vous devez lui avoir fait part de mes vœux et j'aurais voulu savoir la réponse que vous avez reçue...

— Pauvre esclave que je suis, plaignez-moi; je n'en ai trouvé ni le temps, ni l'occasion. Les affaires m'absorbent à tel point que je n'ai pas un instant à donner à celle-là même qui fait toute ma joie, et mérite toute ma sollicitude.

— Soit... Il n'y a rien qui presse, au demeurant. En attendant, qui nous empêche de stipuler ce qui nous regarde avant tout, vous et moi, dans cette question?

— Heu! s'exclama le juif en se touchant la narine. Ce serait, à mon sens, avec monsieur votre père que j'aurais à traiter.

— Laissez donc! me prenez-vous pour un enfant?... Mon père interviendra... plus tard. En attendant, jetons les bases d'un contrat; nous connaissons ces choses-là autant que personne. La dot sera de cent mille florins, écus sonnants...

— Cent mille florins, juste ciel! Cent mille florins! Mais

Digitized by Google

vous ne m'en aviez pas dit un mot... J'ai toujours tenu à ce que ma fille s'alliât à un coreligionnaire; c'est l'usage parmi nous, et plus d'un prendrait Bertha pour son mérite seul... Puis, il y a des préjugés... Cent mille florins retirés à mes opérations constituent une somme énorme... Voyons, voyons, ne vous impatientez pas ainsi, mon très cher monsieur,... songez que je ne sais encore rien des dispositions de ma fille.

— Il vous sera toujours facile de vous en informer.

— On ne saurait mieux dire, en vérité. On ne saurait mieux dire... Je puis consulter ma fille... Mais supposons qu'elle consente, ce que je souhaite de tout mon cœur, il n'en est pas moins exact qu'en vous la donnant, je la perds et de plus cent mille florins... Tout le sacrifice vient de mon côté. Vous m'infligez un double dommage... Et, en affaires, ce genre d'opérations, comment l'appelleriez-vous?... Je n'ai pas besoin de vous le demander, vous êtes un homme; vous êtes fin, délié et vous me comprenez...

— Mais vous ne me teniez pas ce langage hier...

— Encore exact, très exact; il faut vous rendre cette justice que vous ne tronquez rien... C'est parfait et je vous en estime davantage... Mais j'ai la conception lente : je suis vieux et infirme; les choses ne viennent plus à mon entendement comme autrefois... Avez-vous même cité le chiffre de cent mille florins?... Vous voyez, je n'en avais aucun souvenir...

— Donc, vous refusez?... s'écria Albrecht impatienté, en se levant précipitamment...

— Quelle impétuosité! Oh! jeunesse, oh! vigueur, que je ne dois plus connaître pour moi, quelle fougue vous imprimez à vos actions! Que c'est beau de voir un homme bondir comme un ressort... là, tout de suite!... mais qui reprend sa place, hi ! hi ! hi !... Allons, asseyez-vous, cher monsieur Albrecht, causons comme de vrais et de francs amis, le cœur sur la main.

Et Schlessinger tapota deux ou trois fois sa narine avec énergie.

Digitized by Google

— Tenez, continua-t-il, nous prierons Bertha de venir nous rejoindre; vous lui direz ce que vous désirez; elle vous répondra plus ou moins... Une jeune fille... cela va de soi, ne peut pas ainsi, du premier moment, se prononcer... Vous lui laisserez bien le temps de se reconnaître et de se consulter... hein?... Vous êtes un jeune homme parfait,... parfait...

Sur son appel, un domestique parut — membre de la tribu de Levi comme son maître, cela se voyait aisément — et il reçut l'ordre d'avertir M^lle^ Bertha. Puis, revenant à Albrecht et lui posant les deux mains sur les épaules d'une façon tout amicale :

— Il est bien entendu, dit Schlessinger, que tout dépendra d'Ouwewaeter... Oui, oui; c'est le vrai chef de la maison... Il est riche, vous l'avez dit hier; plus riche, beaucoup plus riche que moi, hélas!... Il vous aime, sa fortune vous reviendra; il n'a point d'autre héritier... A moins, et nous devons bien peser ceci, que vous ne lui donniez des motifs de mécontentement... Oh! je sais qu'il peut, qu'il doit vivre pendant de longues années encore... Mais enfin, rien ne l'empêcherait de faire un sacrifice en votre faveur, de son vivant...

— Évidemment, répondit Albrecht inconsciemment, pour dire quelque chose : car, de nouveau lui était revenue à l'esprit la résistance de cet oncle dont Schlessinger réclamait précisément l'appui.

A ce moment entra M^lle^ Bertha. Huysman ne la surprit pas à être moins jolie, au contraire : il la trouva mieux que jamais. Elle était vêtue d'une robe bleu pâle; ses yeux noirs étincelaient au milieu de son visage frais et charmant qu'encadrait la plus abondante et la plus éblouissante des chevelures... Elle avait des attitudes de reine; des mains blanches, fines, fines... Tout un ensemble, tout un je ne sais quoi qui séduisait sans remise.

Elle répondit au salut d'Albrecht, sourit et demanda simplement, mais d'un geste plein de majesté, ce qu'on lui voulait.

Digitized by Google

Son père présenta le visiteur, fit l'éloge de ses qualités, parla de sa position et de ses aspirations.

Bertha baissa et releva alternativement ses paupières, et donna à ses prunelles un jeu de va-et-vient où il y avait de l'étonnement, de la pudeur alarmée, une certaine fierté, beaucoup de coquetterie... Mais elle se tut.

Albrecht, en ce moment, se rappela la scène du cimetière. Il se sourit à lui-même : il venait de retrouver son calme; il se sentit supérieur à la situation, et, prenant le ton qui lui allait le mieux, il parla ainsi avec fermeté et assurance :

— Je suis très au courant des affaires; je m'y suis acquis une position relativement brillante, que mon activité, mon courage et mon intelligence rendront plus brillante encore... Mais j'ai besoin que mon ambition soit stimulée... Je vous trouve la plus adorable des femmes... Je viens vous demander de vous associer à l'œuvre que j'ai entreprise, de m'encourager dans mes succès, et tout à la fois de m'en récompenser... J'aspire au bonheur d'obtenir votre main et vous prie, en grâce, de ne point repousser ma demande...

Bertha avait eu un léger froncement de sourcil; une fugitive pâleur avait passé sur ses lèvres pendant qu'Albrecht parlait. Mais elle s'était remise. Elle garda assez longtemps le silence et resta les yeux obstinément fixés sur un point dans le vide.

Pour Albrecht, il n'y avait pas de doute, elle était embarrassée à son tour, elle songeait à l'homme de l'embarcation. Quelle fut sa surprise quand il entendit ces mots, prononcés par elle à son père, d'une voix véritablement émue et avec une dignité qui le frappa :

— Je désire ne point être obligée de dire à d'autres qu'à vous ma pensée... D'ailleurs, le point mérite qu'on y songe, et l'*on* me donnera bien le répit nécessaire... Que M. Huysman le sache, pourtant, je ne veux avoir recours en ce moment à aucun moyen dilatoire... Il me saura gré de ne rien entreprendre qui ne soit délibéré. J'ajouterai que, dans ce que vous venez de m'apprendre au sujet de sa fortune, de sa famille et de ses mérites, rien ne fait obstacle dans ma

Digitized by Google

pensée à ce que ses vœux, si flatteurs pour moi, se réalisent... J'espère rester dans les mêmes sentiments... après réflexion, dit-elle avec une certaine finesse, que ne saisit peut-être pas très bien le négociant, dont le sens général de la phrase avait trop flatté l'amour-propre, pour qu'il ne la prît pas tout entière en sa faveur.

L'audience finie, Albrecht resta longtemps à établir les conséquences pratiques de l'entrevue. Tout en marchant, un peu à l'aventure, entrant dans une rue, la traversant, revenant sur ses pas, s'arrêtant devant une affiche ou un écriteau sans rien y lire que sa pensée, il récapitula les faits de la façon un peu incohérente que voici :

— Schlessinger est un madré juif; je suis allé chez lui pour le battre et j'en suis sorti meurtri, je ne puis me le dissimuler. Voilà deux fois que cela m'arrive. Quel homme!... Cette jeune femme est ravissante... Joue-t-elle la comédie? Ce qu'elle m'a dit est fait pour me donner le change, c'est bien probable. Cependant, elle paraissait sincère... Elle a des yeux qui flamboient!... Comme toute sa personne semblait participer à son émotion... Eh! eh! eh! Il ferait bon d'avoir une femme pareille... Je retournerai, je lui ferai la cour, ne fût-ce que pour me distraire; puis, il ne faut pas qu'elle me mette hors de moi : ne suis-je pas sur la trace d'un secret?... Maudite rencontre que celle de cette barque et de cet homme!... Si Schlessinger, indépendamment de ce que j'apporte et de ce qu'il me donnera, voulait m'intéresser dans ses opérations... *Blixem!* se dit-il en s'arrêtant brusquement comme cloué sur place par une idée sublime, voilà le joint; je le tiens!...

Puis, il reprit sa marche et l'incohérence de son monologue.

Or, Roosje, de son côté, une fois le sermon de la Oudekerk fini, avait, conformément à une tradition depuis longtemps établie et qui distinguait le dimanche des autres jours, dirigé ses pas vers le canal de Singel où elle avait deux amies, et il s'en fallut de peu qu'au moment où elle était toute préoccupée d'Albrecht, elle ne rencontrât Albrecht tout préoccupé de Bertha.

Digitized by Google

Au Singel, elle vit la longue file de mâts, d'agrès, de pennons agités, de voiles à demi tendues, de mouffles, de chaînes, de treuils, et au milieu de tout cela et par intervalles, comme des lueurs, les coques des bateaux goudronnés, illustrés de vert pâle, de blanc intense, de jaune criard, de rouge vif... et au bout de la longue file lui apparut bientôt, abrité derrière un grand orme, la maison vers laquelle elle marchait ; maison haute à larges croisées ; croisées à fleur de façade et à petites vitres. Si Roosje avait était plus artiste, on eût dit que c'était ce tableau charmant dans son ensemble, cette façade brune, sur laquelle se détachait la verdure de l'orme en espalier, tout au fond de ce fouillis maritime qui garnissait le canal, qu'elle allait contempler... Mais elle ne s'arrêta point.

Sur la maison à l'orme se lisaient en grosses lettres, entre le seuil des fenêtres du rez-de-chaussée et la plinthe supérieure des fenêtres des souterrains, ces mots écrits en grosses lettres : *Bijzondere school voor meisjes*.

Cette école privée était tenue par deux sœurs, les deux amies en question. Et Roosje savait à quel point la patience, la science, le dévouement, le désintéressement des deux sœurs étaient estimés. Jamais aussi Roosje n'aurait souffert que quelqu'un doutât de cette bonne réputation. Elle en savait bien la valeur. Combien de fois ses deux amies n'avaient-elles pas vanté leur mérite et fait valoir leurs vertus !... Puis, toute privée qu'elle était, l'école faisait une concurrence sérieuse aux *stadsscholen*. Elle était purement réformiste ou protestante ; point de mélange de sectes comme aux écoles publiques. Les bonnes gens y envoyaient leurs filles, bien sûrs qu'elles y acquerraient toutes les connaissances qu'il faut pour faire son chemin dans ce monde et toutes les qualités morales nécessaires pour ne pas déméríter de l'autre.

Il est certain que si toutes les élèves avaient, comme Roosje Sancke, conservé purs et intacts leur cœur et leur esprit et n'avaient jamais fait usage de leur intelligence contre la tranquillité et les droits d'âme humaine, l'école était une école modèle.

Digitized by Google

Roosje gravit les marches du perron et fit retentir la sonnette. La lourde porte s'entrebâilla avec défiance, et un air froid et enfermé arriva au visage de la jeune fille. Deux femmes se tenaient à la file dans le corridor : l'une ouvrait, l'autre prêtait aide. C'étaient Juffer Lysbeth et Juffer Klara, les deux institutrices.

Que de cris de joie, que de protestations d'amitié, que de gestes de satisfaction ! — Voilà notre chère Roosje, disait l'une en entraînant la fille de Sancke d'une façon jalouse. — C'est notre enfant, ajoutait l'autre, en se pendant à la visiteuse comme si elle tenait à la posséder seule et tout entière.

Roosje, ainsi disputée, se sentait émue et les remerciait par d'affectueuses paroles.

Roosje n'avait conservé aucun mauvais souvenir des jours qu'elle avait passés, comme élève, chez les deux sœurs; assise sur un banc étroit, dans une chambre noire, lambrissée de bois, *plafonnée* de bois avec de grosses poutrelles, où l'immobilité était la première des lois avec le silence, où les coups de *réglette* tombaient drus sur les doigts des petites filles, chaque fois qu'elles cherchaient par un mouvement à secouer l'ennui et la torpeur qui les gagnaient, ou bien encore quand elles trouvaient le moyen, et cela malgré tout, de se communiquer à voix basse leurs petites idées ou leurs petites remarques.

Les deux sœurs, pendant toute la durée de la classe, — Roosje se le rappelait bien — tricotaient d'innombrables quantités de vareuses. Elles faisaient approcher une à une les élèves qui montraient leur cahier ou récitaient leur leçon, et c'était le moment le plus appréhendé, car c'est alors qu'avait lieu la distribution des corrections manuelles... Souvent même, mécontentes de leurs propres petits dissentiments ou mal disposées, les deux maîtresses faisaient payer aux élèves cet état de leur esprit... Il se peut qu'elles s'en soient repenties après; mais que de larmes ont arrosé les bancs de cette classe noire; que de doigts meurtris ont repris avec peine la plume ou le crayon !

Il faut ajouter à la louange de Juffer Lysbeth et de Juffer

Digitized by Google

Klara, que, si le pasteur entrait dans l'établissement, elles étaient soudain tout miel et tout empressement. Elles voltigeaient alors autour des jeunes disciples confiées à leurs soins avec une prestesse et un zèle sans égal. Point de plainte. Elles n'avaient jamais eu de faute à réprimer, grâce à leur système de douceur, de persuasion ; grâce à leur soin de former de bonne heure à la pratique du devoir et de la vertu. Le pasteur félicitait les maîtresses et les élèves, et s'en allait répéter partout que nulle école n'était mieux tenue, plus intelligemment conduite. Et quand venaient les parents, les enfants étaient des anges; elles faisaient des progrès miraculeux. Toutes étaient des natures d'élite qui ne manqueraient pas de faire honneur à leur famille. Si bien que les parents sortaient de l'école du Singel comme le pasteur, enchantés. Excellente institution ! disait-on, et cette réputation une fois établie, tout devait marcher longtemps de la même façon.

Roosje fut conduite par Lysbeth et Klara à une sorte de petit parloir, maigrement meublé, froid et peu réjouissant. On la retint par toutes sortes de caresses, et, sans que Roosje s'en doutât, en moins d'une demi-heure, on avait dérobé le secret de son cœur. Car décidément elle en avait un. Elles s'en étaient bien vite aperçu, les deux malignes institutrices. Roosje soupirait; Roosje était par moments pensive. Qu'il y avait à Amsterdam une personne qui l'intéressait tout particulièrement, que cette personne lui inspirait tantôt mille espérances et tantôt mille déceptions; qu'elle serait heureuse d'être moins indécise sur ses véritables sentiments; que cette personne était trop riche et trop haut placée dans le monde, pour qu'une pauvre petite fille d'apothicaire pût réellement l'intéresser, et qu'enfin cette personne était Albrecht Huysman, Lysbeth et Klara se le firent dire à force de questions et de détours. Certes, Roosje croyait encore être seule à le savoir au monde quand elle s'en alla du Singel, et Roosje se trompait singulièrement.

Lysbeth et Klara restèrent longtemps, cette visite terminée, à se frapper les mains, à pousser des exclamations d'étonne-

Digitized by Google

ment et à trouver bien sotte la visiteuse. Elle aurait sagement fait de se souvenir de son origine avant d'ambitionner un riche mariage. Sans esprit, simple et débonnaire, devait-elle avoir pareille fortune, tandis que des femmes autrement bien douées, plus habiles et de plus de mérite restaient sacrifiées?

C'était évidemment injuste. Lysbeth et Klara avaient raison, et il est bien permis, sous l'empire de pareils faits, de laisser entrer l'envie et la colère dans son âme. Il n'y a point de charité qui tienne. Et la colère et l'envie profitèrent de la permission si gracieusement donnée. Si bien que, le soir même, une vieille fille du voisinage, autre créature aimable et fort recherchée, que Klara et sa sœur voyaient le dimanche et chez qui se trouvait nombreuse société de personnes du sexe ayant toutes sacrifié leur vie au célibat et à la charité, connut l'aventure, la commenta et la soumit aux délibérations du synode réuni. Jamais il ne se dépensa plus d'esprit, plus de verve, plus de saillies et plus d'acide. Toujours est-il que vingt-quatre heures après que Roosje — l'innocente enfant — avait laissé tomber inconsciemment de ses lèvres ce secret qui l'étouffait et qu'elle aurait juré n'avoir confié qu'à Dieu seul, une bonne moitié d'Amsterdam tenait pour certain que M. Albrecht Huysman, de la maison Krelis Ouwewaeter et Huysman, épousait la fille de Sancke, l'apothicaire. On citait le chiffre de la fortune qui était assurée à cette sotte, à cette mijaurée, mais à cette trop heureuse Roosje; on savait tout dans les moindres détails.

Cependant Roosje revenait de sa visite et marchait d'un petit pas empressé, et son gentil pied mignon semblait à peine toucher le sol. Elle devait passer devant l'Uitspanning, et, juste quand elle en atteignait la porte grande ouverte, ne voilà-t-il pas que Albrecht en sortait. Il était revenu sous prétexte de reprendre sa badine qu'il avait échangée tout à l'heure contre une cravache. Il fallait bien qu'il sût d'une façon certaine si Bertha prenait chaque jour un cheval à la même heure, ce qu'il n'avait pas songé à éclaircir tout d'abord. L'entrepreneur de louage était, comme presque tous

Digitized by Google

les gens de ce métier, un rusteau; plus habitué à étriller, à seller et à brider un cheval, à remuer une litière, qu'à échanger des idées, puant l'écurie et le genièvre, épais de corps comme d'esprit, rouge de face, restant la tête couverte, les mains dans ses poches, Albrecht aurait cherché en vain à l'intimider. Van Even était un vieux Hollandais, têtu, carré, raide et soucieux de plaire comme une huître de chanter. Il avait demandé tout d'abord à Albrecht de quel droit il l'interrogeait. Il louait des chevaux et des voitures, il en remisait, mais n'était pas chargé de renseigner personne sur ce qui se passait chez lui. Le fils Huysman avait fini pourtant par le calmer assez pour savoir qu'on n'avait retenu de chevaux ni pour le lendemain, ni pour le surlendemain; ce qui prouvait que Mlle Schlessinger n'avait point chaque jour à faire de promenade du genre de celle dans laquelle il l'avait suivie.

Il quittait donc le loueur, qui s'était borné à lui tourner les talons, brutalement, quand Roosje passa. Il la vit, et, tout soucieux, lui laissa continuer son chemin. Mais il l'observa et s'aperçut qu'elle avait une tournure svelte, qu'elle était petite, gracieuse, légère, souple, bien découplée; elle allait, elle allait de son pas sûr et cependant aérien.

— Mais elle a réellement une jolie démarche, Roosje... Je ne m'en étais jamais aperçu.

Puis, il s'efforça de la rejoindre.

— Vous allez comme le vent, lui cria-t-il en riant... Attendez donc qu'on vous rejoigne...

Et Roosje s'arrêta, rouge comme une cerise du Nord, les yeux tout brillants.

— Savez-vous, liefje, que vous êtes une fée, un lutin?... Vous ne m'empêcherez pas, je l'espère, de vous accompagner... Eh! eh! il en est peut-être qui seraient bien heureux de vous faire la conduite... Non, prenons par le Doelenstraat et le Kloveniersburgwal... Faisons le grand tour jusqu'au Nieuwmark... Le soleil est réjouissant, l'air est pur... Puis, nous avons le temps... Y consentez-vous?

— Si vous le voulez, Albrecht... je suis heureuse... et bien honorée aussi de votre attention...

Digitized by Google

— Oh! petite sotte... toujours la même...

— Est-ce que je vous ai blessé en parlant ainsi, Albrecht?...

— Du tout... singulier démon que vous êtes... Vous semblez toujours prête à pleurer... Soyez donc gaie une fois dans votre vie... Allez-vous atteindre la vieillesse sans jamais avoir été joyeuse...

Comme soudain la mine de Roosje s'épanouit! Non certes qu'elle n'atteindra pas la vieillesse sans avoir éprouvé de la joie, car la voilà joyeuse tout à fait...

Le Kloveniersburgwal, tout comme le Singel tout à l'heure, était rempli de barques et de bateaux : sur les tillacs ou sur les quais, les bateliers endimanchés se promenaient avec leur chapeau haut, leur habillement de drap de Frise, couleur bleue, la pipe aux lèvres. Ils avaient l'air aussi calme, aussi placide que si jamais le souci n'avait ou ne devait leur faire visite... C'était réjouissant à voir. Les femmes, les mains sur les hanches, vêtues selon leur contrée d'origine, propres, coquettes, luisantes, restaient sur le pont à voir passer les gens : tout était spectacle pour elles, point d'autre chose à faire...

Ce que se dirent Albrecht et Roosje dans cette promenade relativement assez longue était insignifiant en vérité... Albrecht faisait des remarques sur ce qu'ils rencontraient... Parfois, mais cela ne durait guère assurément, il mordait encore à belles dents. Roosje pâlissait et redevenait sérieuse ; mais aussitôt il reprenait son ton bienveillant et enjoué...

Arrivé au Nieuwmark, devant cette singulière bâtisse flanquée de tourelles qui fut une ancienne porte de la ville, qui sert aujourd'hui à je ne sais quel usage et qui s'appelle le Sint-Anthonis Waag, Huysman fils s'arrêta tout à coup. Le bâtiment avait l'air singulier, comme soucieux, ce jour-là. Le compagnon de Roosje fronça les sourcils...

— Jamais je n'ai pu me défendre en voyant *cette machine*, d'un serrement de cœur... Pourquoi? je vous le demande. J'ai rêvé une nuit... Bon, ne vais-je pas raconter mes rêves, maintenant... Et tu étais de la partie, toi, Roosje de malheur... Continuons, continuons.

Digitized by Google

— Est-ce moi, se risqua à demander Roosje, bien timidement, est-ce moi qui contribuais à vous rendre le rêve désagréable?

— Non, bien au contraire, toi, Roosje, tu parlais de cette voix que je n'ai entendue que de toi... Mais je ne veux pas, je ne veux pas, comprends-tu enfin, qu'on revienne sur cette sottise!

Et Albrecht pressa le pas, sous l'ombre projetée des tourelles, tourna dans la Monniken straat, vivement. Il ne releva la tête qu'au canal de l'Achter Burgwal, et siffla un air joyeux... Les deux promeneurs touchaient au Warmoesstraat; encore un canal à franchir, la Oudekerk à laisser derrière eux, et c'était tout.

Roosje n'avait plus osé parler; Albrecht n'avait plus rien dit. A la porte de la maison, il lui tendit la main, comme à un camarade. Puis, se ravisant, au lieu de sonner au n° 112, il accompagna la jeune fille jusqu'à l'Apotheek, sans lui avoir lâché les doigts... mais d'une façon tout amicale...

— A revoir, Roosje, lui dit-il.

Et Roosje remarqua avec une joie infinie que jamais peut-être il n'avait eu une mine plus souriante, plus de bonté, plus de respect et tout à la fois plus d'*affection* dans le regard... Le mot affection était mis par Roosje dans sa pensée au lieu d'un autre mot commençant par le même lettre, mais qu'elle n'osait pas concevoir comme l'expression de la vérité, de peur d'exagérer...

Dire de quels doux battements le cœur de la petite Sancke était pris est chose superflue. Elle sentait son être inondé d'une félicité sans bornes. L'apothicaire eut bientôt vu cette joie se répandant sur la physionomie de son enfant, et sans demander, sans chercher d'explications, il s'en trouva bien aise.

Albrecht passa le restant de la journée à la maison; il tint compagnie à sa mère, à l'heure où Krelis se livrait à son amusement favori et où Huysman faisait la sieste. Il ne parla guère et laissa la pauvre Bertha lui raconter de sa voix dolente des riens qui étaient de graves affaires pour elle. Il

Digitized by Google

approuvait de la tête ou par quelques monosyllabes complaisants.

Il vit venir à l'heure dite Peter Koort et son ami Gerrit ; il vit sortir Huysman, descendre Krelis. Roosje reparut à son tour et il ne quitta point la chambre. C'était un autre homme. Que de bonté, que de bienveillance ! A peine s'il tourmenta le notaire et l'autre visiteur assidu. Quelques questions concernant les affaires lui furent posées par son oncle ; il y répondit avec son calme et sa lucidité ordinaires.

Vers huit heures cependant il quitta la maison pour se rendre à *Doctrina,* et cela presque à regret. Roosje fut, sans qu'elle se l'avouât, fort désolée de ce départ. On eût dit qu'en sortant, il eût emporté la lumière dont la chambre était inondée tout à l'heure et que l'aspect de fête qui y régnait se fût enfui sur ses pas... Elle espérait presque qu'il allait reparaître, vers dix heures, comme il l'avait laissé entendre, et Roosje mit avec lenteur son châle et son chapeau quand l'heure fut venue ; avec tant de lenteur même que le carillon de la Oudekerk chanta pour dire : Il est dix heures et demie, et qu'elle était encore là...

C'est égal, elle sentait l'étreinte de ses doigts, quand, dans la journée, il l'avait conduite par la main jusque chez elle.

Bonne nuit, heureuse nuit, Roosje ! de jolis rêves hanteront jusqu'à demain ton alcôve que bien certainement le souvenir d'Albrecht habitera en même temps que ta frêle et gentille personne...

EMILE GREYSON.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE DROIT DE SUFFRAGE

Il y a un demi-siècle, les partisans du gouvernement des classes moyennes ont fulminé l'anathème contre la démocratie et le suffrage universel, par la bouche de leur oracle, le célèbre philosophe et publiciste Royer-Collard, dans les termes que voici :

« La démocratie dans le gouvernement est incapable de prudence; elle est de sa nature violente, guerrière, banqueroutière. Avant de faire un pas décisif vers elle, dites un long adieu à la liberté, à l'ordre, à la paix, au crédit, à la prospérité. »

Après Royer-Collard, ses disciples et Guizot à leur tête ont répété que la démocratie et le suffrage universel sont incapables d'écouter les conseils de la raison, qu'ils sont impuissants à fonder l'ordre et la liberté, et fatalement condamnés à aller sans cesse d'un extrême à l'autre, de l'anarchie au despotisme.

Le suffrage universel vient de répondre, en France, à ces accusations. Établi en 1848, il donna d'abord l'Assemblée constituante, qui fut républicaine modérée, puis l'Assemblée législative de 1849, qui fut réactionnaire. Sous le second empire, il ne fut plus qu'un instrument entre les mains du gouvernement. Les libertés essentielles n'existaient plus et tous les moyens de fraude, de pression, d'intimidation et de corruption furent mis en œuvre au profit des candidatures officielles.

Digitized by Google

Cependant, peu à peu l'opinion publique se réveilla et le suffrage universel parvint à s'affranchir des entraves que le despotisme lui avait imposées. Le corps législatif, qui, en 1852, n'était composé que des candidats de Louis-Napoléon, compta, en 1857, cinq opposants, en 1863, quarante et, en 1869, quatre-vingt-treize sur 292 membres.

On sait que la guerre contre la Prusse fut entreprise dans un but dynastique, pour sauver l'Empire dont l'existence était menacée par les revendications incessantes et de plus en plus impérieuses du suffrage universel.

On sait aussi quel fut le sort du second empire. Né dans le sang par un attentat de l'armée contre les élus du suffrage universel, il s'écroula dans le sang par le désastre de l'armée sur le champ de bataille de Sedan. Les élections du 8 février 1871 se firent au milieu du désarroi général causé par la défaite et dans le but de décider, comme l'avait exigé le vainqueur, de la conclusion de la paix ou de la continuation de la guerre. La France voulait la paix; mais quelques républicains prêchaient encore la lutte à outrance. Les candidats royalistes, qui se présentaient pour terminer la guerre, furent élus. C'est ainsi que l'Assemblée nationale de 1871 fut d'abord en grande majorité monarchiste.

Chaque fois qu'il en eut l'occasion, le suffrage universel protesta contre les tendances réactionnaires et cléricales de l'Assemblée de Versailles et se prononça en faveur de la République. Presque toujours ses choix furent judicieux. Du 2 juillet 1871 au 21 février 1875, il y eut 157 élections complémentaires ou partielles, et 130 républicains furent élus, tandis que les monarchistes et les bonapartistes ne parvinrent à faire élire que 27 de leurs candidats. Mais ce qu'il y eut surtout de remarquable, c'est que, après la chute de M. Thiers, qui était favorable à l'établissement de la république, et la constitution du gouvernement de M. de Mac-Mahon, qui y était hostile, c'est à dire depuis le 24 mai 1873, 29 élections partielles eurent lieu et que 22 républicains furent élus. Les bonapartistes n'obtinrent que six nominations et les septennalistes-monarchistes qu'une seule.

Digitized by Google

Cette résistance constante, calme et résolue du suffrage universel à la pression gouvernementale fut un fait nouveau, d'une importance extrême, dans l'histoire de la France depuis 1789, et sans exemple peut-être chez les autres nations.

La persistance du suffrage universel à nommer des républicains effraya les réactionnaires de l'Assemblée. Ils suspendirent les élections partielles et établirent le suffrage à deux degrés pour la composition du Sénat, ainsi que le vote uninominal par arrondissement pour l'élection des députés. Par ces moyens ils espéraient assurer la prépondérance aux éléments conservateurs. Le suffrage universel triompha de tous les obstacles qu'on lui opposait. Malgré la pression exercée par le gouvernement, les élections générales du 20 février et du 5 mars 1876 donnèrent une majorité considérable aux républicains dans la nouvelle Chambre des députés. Mais ce qui prouva d'une manière éclatante la volonté de la nation, ce fut l'échec de M. Buffet, ministre de l'intérieur, en qui se personnifiait la réaction, dans les quatre arrondissements où il se présenta, bien que ces arrondissements fussent jusque-là considérés comme acquis au parti conservateur.

De l'aveu de tous les organes de la presse, le caractère de ces élections a été très nettement républicain, à la fois libéral, modéré et sagement progressiste.

« Le pays, a dit le *Temps*, organe du centre gauche, le pays vient de parler assez haut et assez clair pour qu'on l'entende : il veut avoir son gouvernement à lui, non le gouvernement des doctrinaires comme M. le duc de Broglie ou le gouvernement des casse-cou comme M. Buffet. Telle est la signification essentielle d'un scrutin qui restera comme un modèle peut-être inédit *de maturité, de discernement, de netteté et de modération.* »

C'est la réponse du suffrage universel aux préventions de Royer-Collard et des doctrinaires. On a voulu en rapporter tout l'honneur à M. Gambetta. Quelque salutaire qu'ait été, dans ces derniers temps, sur l'opinion publique, l'action du

Digitized by Google

grand patriote, de l'homme politique éminent qui dirige le parti républicain, il serait injuste de ne pas reconnaître que le suffrage universel, pris dans son ensemble, avait donné antérieurement des preuves évidentes de résolution calme et réfléchie, de discernement, de maturité et de modération.

Nous n'en voulons pour preuve que l'aveu d'un publiciste belge qui s'est toujours montré hostile au suffrage universel. Voici ce qu'écrivait M. Louis Hymans dans l'*Office de Publicité,* le 5 avril 1874, au moment où M. Gambetta effrayait quelque peu les conservateurs, bien involontairement sans doute, en annonçant dans ses discours l'avénement prochain de nouvelles couches sociales.

« Il est assez de mode, lorsqu'on parle de la France, de la représenter comme le pays le plus inconstant du monde, dénué au plus haut point de toute suite dans les idées, n'en ayant guère d'autres en politique que des impressions mobiles et éphémères.

« Et pourtant, consultez les faits. Depuis trois ans, le mouvement des esprits, en France, a lieu dans le même sens et se poursuit, en dépit de tous les obstacles, avec une persistance de nature à dérouter tous les vieux préjugés. Sur 140 élections, plus de 130 ont été contraires à la droite cléricale et réactionnaire. Certains choix ont été regrettables, mais on ne saurait mieux les comparer qu'à des boulets à mitraille tirés contre un ennemi qu'on ne parvient pas à débusquer. Le plus grand nombre de ces choix, au contraire, ont été irréprochables; ils ont porté sur des hommes sincèrement libéraux, nullement exclusifs, amis d'un progrès modéré et raisonnable, ennemis du cléricalisme, mais aussi partisans de la plus large tolérance religieuse qu'hostiles à l'intervention ultramontaine dans les affaires de l'État. »

M. Gambetta a compris ces indications du pays, et l'on peut dire qu'il a été bien plus inspiré par le suffrage universel que celui-ci ne l'a été par lui. Que l'on exalte le grand tribun pour son esprit pratique, pour son talent et sa modération, pour tous les services qu'il a rendus à la France et à son parti, ce n'est que justice; mais que les éloges qu'on

Digitized by Google

lui décerne ne servent pas à rabaisser le suffrage universel, qui a montré, dans les circonstances les plus difficiles, tant de force et de grandeur, tant de résolution et de sagesse.

***

Quels enseignements la Belgique peut-elle tirer de ce qui s'est passé en France depuis vingt-cinq ans?

Mais d'abord, demandons-nous si ce qui s'y est passé — l'établissement du suffrage universel et son action sur le gouvernement et les destinées du pays — est conforme aux données de la science politique?

Il s'agit de savoir avant tout si le peuple, l'ensemble des citoyens, est souverain, ou si la souveraineté appartient à certaines catégories de personnes et se manifeste par le jeu de quelques institutions habilement combinées?

Qu'est-ce que la souveraineté? C'est le pouvoir suprême qui détermine les droits et les devoirs et qui emploie la force pour faire respecter ses décisions. La souveraineté se résume dans le droit de contrainte ou de répression.

Les attributions du souverain sont donc de faire la loi et de l'appliquer, ce qui comprend le pouvoir de juger et d'exécuter les jugements.

Ici se présentent trois écoles politiques différentes.

Les attributs de la souveraineté n'appartiennent qu'à Dieu, disent les uns; les hommes, ignorants, faibles et vicieux, ne sauraient, par leurs seules forces, découvrir et proclamer la véritable loi; ils ne sauraient même juger sainement et exécuter efficacement les arrêts de la justice. Dieu est donc seul souverain, et les hommes doivent être gouvernés par ceux qui tiennent la place de Dieu sur la terre pour les diriger. Les publicistes qui parlent ainsi appartiennent à l'école du droit divin, de la théocratie, de la monarchie absolue ou du gouvernement des hommes providentiels.

Sans doute, disent les autres, les hommes sont faibles, ignorants et vicieux; ils doivent être conduits; mais pour reconnaître quels sont les représentants de Dieu sur la terre

Digitized by Google

chargés de les diriger, il faut la foi, et celle-ci n'est pas donnée à tout le monde. Or, nous connaissons quelque chose qui s'impose à toutes les volontés, c'est la raison. Elle possède le caractère essentiel et tous les attributs de la souveraineté. Mais elle est impersonnelle, en ce sens qu'elle n'appartient en propre à personne. Il y a dans la société une certaine somme de raison mêlée à beaucoup d'erreurs, de vices et de passions mauvaises; la science du gouvernement consiste à extraire cette somme de raison par le mécanisme des institutions. La raison, c'est le souverain de droit; ce que l'on obtient par le mécanisme politique, c'est le souverain de fait. Celui-ci doit se rapprocher sans cesse du premier, ce qui a lieu par la discussion des plus raisonnables, chargés de rechercher la vérité, la justice et le bien général. Et pour permettre au vrai, au juste et à l'utile de se faire jour, il faut diviser les pouvoirs et les fonctions, les rendre dépendants les uns des autres, leur imposer des limites, et établir partout des garanties contre les erreurs et les tendances mauvaises qui sont dans tous les hommes à des degrés divers. Ceux qui tiennent ce langage forment l'école nommée doctrinaire, celle de la monarchie tempérée et constitutionnelle, ou du gouvernement des classes moyennes.

Enfin, d'autres soutiennent que la loi étant faite pour tout le monde, c'est à tout le monde aussi qu'il appartient de la faire directement ou par des mandataires, et de l'appliquer par des délégués. Sinon, disent-ils, les hommes ne sont plus libres; ils sont les sujets ou les esclaves, dans l'ordre politique et social, de quelques uns qui se prétendent les représentants de Dieu ou les possesseurs de la raison. Les partisans de cette opinion constituent l'école libérale démocratique ou de la souveraineté du peuple, celle du gouvernement de tous par tous ou de la république.

Qui a raison? Comme Dieu n'exerce pas sa souveraineté en personne, et que la raison n'existe pas en dehors des hommes qui prétendent la posséder, fût-ce même par le jeu d'un mécanisme politique quelconque, la souveraineté, dans les deux premiers systèmes, devient nécessairement le gou-

Digitized by Google

vernement des prêtres, ou celui d'un roi absolu, ou celui de quelques uns. Ce sont toujours, en définitive, des hommes qui en gouvernent d'autres, et cela est même proclamé dans le troisième système. Où trouverons-nous donc une règle fixe?

Puisqu'il s'agit toujours du gouvernement des hommes par des hommes, tâchons de savoir ce que sont les hommes. Observons-nous nous-mêmes. Tous les jours, à tous les instants de notre existence, nous choisissons entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, ou ce qui nous apparaît comme tel. Nous nous traçons notre ligne de conduite, nous nous faisons notre loi à nous-mêmes. Nous ne le faisons pas arbitrairement; il y a dans notre raison et dans notre conscience des principes qui s'imposent à nous; mais nous ne nous y soumettons qu'après les avoir reconnus et admis. Ainsi, développer toutes nos facultés, c'est à dire nous rendre aussi parfaits que possible, et ne nuire à personne, sont des commandements de notre conscience; mais nous ne leur obéissons qu'après y avoir donné notre assentiment, après les avoir traduits intérieurement en loi. C'est d'après cette loi que nous jugeons nos actions et, selon qu'elles y sont conformes ou non, nous nous récompensons ou nous nous punissons nous-mêmes dans notre for intérieur. Nous trouvons donc en nous tous les attributs de la souveraineté; nous nous sentons maîtres, souverains de nous-mêmes.

Mais nous ne vivons pas seuls et uniquement pour nous. La société de nos semblables nous est nécessaire pour la moindre chose de la vie matérielle comme pour les grandes choses de la vie morale; elle est de droit naturel; nous nous devons les uns aux autres aide et assistance. Or, comment toutes ces souverainetés individuelles, se faisant toutes leur loi à elles-mêmes, d'après des principes qui leur sont communs, il est vrai, mais qui ont besoin, pour être appliqués, de leur assentiment individuel, pourront-elles coexister et s'aider mutuellement? Ce problème est résolu par l'établissement de commun accord de la souveraineté générale, nationale ou politique, ou du pouvoir suprême chargé dans

Digitized by Google

la société de proclamer les droits et les devoirs de tous et d'employer la force collective pour faire observer la loi.

Cette souveraineté nationale est la même que la souveraineté individuelle, car elle est l'expression des mêmes principes qui s'imposent à notre raison et à notre conscience. Elle doit reconnaître et proclamer, comme la souveraineté individuelle, la loi de progrès ou de perfectionnement indéfini et la loi de justice. La seule chose qu'elle ait de plus, c'est la disposition de la force collective, et celle-ci est l'œuvre de toutes les souverainetés ou de toutes les forces individuelles. Telle est la souveraineté nationale dans les sociétés à base naturelle, celles qui reposent sur les droits naturels et sur la libre volonté des citoyens.

La société étant la somme des individus qui la composent, la souveraineté nationale ne saurait être que la somme des souverainetés individuelles. En d'autres termes, la source de tous les pouvoirs dans la société est, comme le prétend l'école libérale démocratique, la *souveraineté du peuple*. C'est le principe que reconnaît et proclame la Constitution belge en disant que tous les pouvoirs émanent de la nation.

*
* *

Mais comment s'exercera la souveraineté du peuple? Jusqu'ici on n'a trouvé d'autre moyen pratique que le vote ou l'exercice du droit de suffrage.

Qu'est-ce que le *droit de suffrage?*

L'école théocratique ou du droit divin le nie. L'école doctrinaire le nie également et prétend que l'électorat est une fonction. Seule, l'école libérale démocratique y voit un véritable droit du citoyen.

Pour savoir ce qu'il est, remontons à sa source. Le but du droit du suffrage est de faire la loi ou la déclaration des droits et des devoirs sanctionnés par la force collective. La loi règle les intérêts les plus importants des citoyens; elle dispose même de leur liberté et de leur personne. Or, celui-là n'est pas libre, des biens, de la liberté et de la vie, duquel on dispose

Digitized by Google

sans son consentement. Le moyen le plus naturel de donner son consentement à la loi, c'est de participer à sa confection, soit directement, soit par des représentants. La souveraineté individuelle ou le droit de disposer de soi-même, en un mot la liberté essentielle du citoyen, entraîne le droit de suffrage dans une société naturelle ou libre. L'électorat n'est donc pas une fonction, une sorte de rouage de la machine politique, dépendant des autres rouages avec lesquels il concourt à produire une certaine action et ayant, par conséquent, son but hors de lui-même; c'est un droit naturel de tous les hommes dans la société, puisqu'il existe avant tout dans l'intérêt individuel. Nous définirons, d'après cela, le droit de suffrage, la liberté politique par excellence; c'est la première des libertés du citoyen, fondement et garantie de toutes les autres.

Mais le droit de suffrage n'est pas, par son but, un droit exclusivement individuel; il est un droit politique du citoyen, c'est à dire de l'homme dans ses rapports avec tous les autres qui se soumettent, ainsi que lui, à un gouvernement commun. Il est à la fois un droit naturel et un droit politique, parce que la société est elle-même à la fois de droit naturel et de formation humaine. La loi étant faite pour tous, en exerçant le droit de suffrage, qui a pour but la confection de la loi, on n'engage pas seulement ses propres intérêts, on engage aussi ceux de tous. Or, on ne peut disposer des intérêts des autres que lorsqu'ils y consentent et qu'on est capable de le faire. De là, le droit de la société d'exiger des citoyens qui se présentent pour exercer leur droit de suffrage, des preuves de capacité, et de priver de l'exercice de ce droit ceux qui ne peuvent les fournir. Ce droit de la société existe dans l'intérêt individuel des citoyens et dans l'intérêt général. Il se justifie donc par les mêmes raisons qui font priver de l'exercice de leurs droits civils les mineurs et les incapables.

Digitized by Google

*
* *

Quand le citoyen sera-t-il capable d'exercer son droit de suffrage?

En théorie, la réponse est aisée. Il le sera dès qu'il pourra se conduire lui-même ou exercer sa souveraineté individuelle, et qu'il sera assez éclairé pour juger des intérêts essentiels de la société ou des affaires publiques. Se conduire, c'est faire usage de ses droits et remplir ses devoirs. Pour être capable, il faut donc avoir la connaissance ou tout au moins le sentiment de ses droits et de ses devoirs naturels.

Quels sont ces droits et ces devoirs? L'homme s'appartient; il dit *moi* et le moi ne saurait être la propriété d'autrui. La possession de soi qui fait qu'on se dirige, qu'on se conduit, qu'on se gouverne soi-même, c'est la liberté. La liberté est donc le premier des droits naturels, et selon qu'elle s'applique aux différents ordres de l'activité humaine, elle devient la liberté de la pensée, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la parole, de la presse, de l'enseignement, la liberté de réunion, la liberté de la propriété, du travail, du commerce et de l'industrie et enfin la liberté politique ou le droit de participer à la souveraineté nationale. Respecter la liberté des autres dans ses diverses manifestations est le devoir corrélatif au droit naturel de liberté.

Tous les hommes ont un même but idéal : la perfection que comporte leur nature. Ils peuvent exiger tout ce qui est indispensable pour l'atteindre, sans nuire à autrui. De là leurs droits. Or, ces droits doivent être égaux dans la société, car nul ne peut faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît, et l'on ne saurait admettre un pouvoir chargé d'accorder aux uns plus de droits qu'aux autres, sans tomber dans les abus du privilége. L'égalité des droits permet seule aux supériorités naturelles de se manifester et d'exercer leur action légitime. Nous en trouvons un exemple dans ce qui vient de se passer en France. Tous les électeurs sont égaux devant l'urne électorale : le plus instruit comme le plus ignorant ne peut disposer que d'un seul vote, et cependant

Digitized by Google

nous avons vu M. Gambetta entraîner par ses conseils des milliers, peut-être des millions d'électeurs. Voilà comment les supériorités naturelles se font jour et agissent dans une société qui maintient l'égalité des droits. Le second droit naturel de l'homme en société est donc l'égalité devant la loi. Exiger pour soi cette égalité est le droit, la respecter chez les autres est le devoir.

Enfin, tous les hommes ont besoin du concours de leurs semblables pour vivre et se développer selon les lois de leur nature, en d'autres termes, pour remplir leur mission sur la terre. Ils sont unis par un lien de solidarité ou de fraternité. C'est le fondement même de la société. De ce lien naissent la division du travail, la bienfaisance publique, la tolérance, le devoir de défendre son pays et, en l'élargissant, la tendance à abolir les guerres entre les peuples et à y substituer l'arbitrage. La solidarité, la fraternité est le troisième droit naturel de l'homme dans la société. Nous avons, dans une certaine limite, le droit d'exiger le concours de nos semblables, comme nous avons le devoir de leur accorder le nôtre.

L'homme qui n'a pas le sentiment de ses droits et de ses devoirs naturels, qui s'abandonne à ses vices et à ses passions, ou qui se laisse conduire aveuglément par d'autres, n'est pas capable d'exercer le droit de suffrage. Il est en état de minorité politique. Il en est de même de celui qui n'est pas assez éclairé pour juger par lui-même, au moins d'une manière générale, des affaires publiques. Mais ce ne sont là que les conditions théoriques de la capacité électorale. Il s'agit de déterminer les moyens pratiques de constater cette capacité.

Il y a entre la théorie et la pratique la même différence qu'entre la définition du cercle, par exemple, et sa réalisation matérielle. Le cercle est une courbe dont tous les points sont à égale distance d'un autre point nommé centre. Or, quelle que soit la précision des instruments qu'on emploie, on ne parvient pas à tracer un cercle qui réponde rigoureusement à l'idéal de la définition. La pointe la plus fine et la plus dure s'usera dans le tracé, et le trait sera plus délié au commen-

Digitized by Google

cement de l'opération qu'à la fin. Il n'y a jamais qu'approximation. Il en est de même en politique; les moyens pratiques sont plus ou moins imparfaits, et il faut se résigner à des injustices inévitables dans les détails. On ne peut guère agir que par catégories, sans jamais espérer atteindre à l'idéal.

A quels signes reconnaîtra-t-on donc la capacité politique? Outre l'âge de la majorité, qui est une condition commune à l'exercice de tous les droits civils ou politiques, l'école doctrinaire exige le payement d'un cens; l'école libérale progressiste veut l'instruction élémentaire. En France, on ne demande plus aujourd'hui aux électeurs de fournir des preuves individuelles de capacité; on se contente de l'action de l'opinion publique. Cette action offre, dans ce pays, des garanties suffisantes parce qu'elle s'exerce dans toutes les couches de la société. Les nombreuses révolutions politiques qui y ont eu lieu et la propagande des idées modernes par les publicistes, les écrivains et les partis politiques depuis plus d'un siècle, ont fait pénétrer partout le sentiment des droits naturels. De plus, malgré toutes les restrictions mises à la liberté de la parole, de la presse et des réunions, les citoyens s'éclairent sur les affaires publiques parce qu'ils s'y intéressent. On trouve donc réalisées en France les conditions générales de la capacité électorale chez la majorité des citoyens, par suite des événements politiques qui s'y sont produits et de l'empire qu'y exerce l'opinion. Il n'en est point de même en Belgique. La vie politique y est faible; on s'intéresse peu aux affaires publiques, et il est des couches presque entières de la population qui n'en ont aucune idée. La longue domination cléricale qui a pesé sur la nation a habitué le peuple à se laisser conduire par les prêtres. Enfin, la langue flamande est une barrière à la propagation des idées libérales dans la moitié du pays. Il faut donc exiger, au moins provisoirement, des preuves individuelles de capacité électorale.

Le cens est un moyen très défectueux de constater cette capacité. Il indique la possession d'une certaine fortune, et celle-ci donne, sans doute, en général, le loisir de s'instruire

Digitized by Google

et de s'occuper de la chose publique. Cependant, ce n'est là qu'une présomption, et dans notre pays elle est souvent en défaut. Quiconque a vu les troupeaux de censitaires campagnards conduits au scrutin par les prêtres, doit être convaincu que le cens électoral en Belgique est le moyen peut-être le plus imparfait de constater la capacité des électeurs. Il faudrait évidemment y joindre la possession d'un certain degré d'instruction, si l'on ne peut, à cause des prescriptions constitutionnelles, se contenter de cette seule preuve de capacité. Mais quel doit être ce degré d'instruction? On a prétendu que, pour être capable, il faut avoir reçu une instruction moyenne. Ce serait aller contre le but qu'on se propose. En effet, le dernier rapport triennal sur l'enseignement moyen constate que près de 2,000 élèves sont sortis des établissements du clergé, tandis qu'il n'en est pas sorti 500 des athénées et colléges officiels. Or, ce n'est pas dans les écoles du clergé qu'on apprend à se conduire soi-même; c'est le contraire qui est vrai.

Le but à atteindre donne la mesure de ce que l'on peut exiger. Il faut que l'électeur puisse se rendre compte par lui-même des affaires publiques. Pour cela il ne suffirait pas, en supposant que ce soit possible, qu'il assiste aux séances des conseils communaux, des conseils provinciaux et des Chambres; il faut qu'il puisse lire les journaux et les documents politiques. Il faut, en outre, qu'il puisse écrire son bulletin de vote, afin de prouver qu'il sait ce qu'il fait. Il suffit donc qu'il sache lire et écrire. Aller au delà, c'est tomber dans l'arbitraire et rencontrer une foule de difficultés pratiques. Ce serait, d'ailleurs, sous prétexte de garantir l'intérêt général, supprimer le droit individuel et créer des privilégiés, puisque tous ne peuvent pas se procurer une instruction moyenne.

En pratique, la présomption de capacité électorale résultera donc principalement du fait de savoir lire et écrire. Mais il faudra toujours, comme en France, faire une large part à l'éducation générale de la société, à la propagande des partis politiques et à l'empire naturel de la vérité sur les esprits.

Digitized by Google

La conséquence de la capacité prouvée individuellement, c'est que chacun puisse immédiatement exercer son droit. L'électorat doit toujours être accessible à ceux qui fournissent la preuve de capacité que la société est en droit d'exiger. Soutenir qu'il faut attendre que tous soient capables pour accorder le droit de vote à ceux qui le sont déjà, ce serait une injustice évidente. Que pour étendre le droit de suffrage on établisse des catégories soumises d'abord à une sorte de stage politique, la prudence sans doute peut le conseiller. Mais élever une barrière infranchissable autour de l'urne électorale, repousser du corps électoral des citoyens dont on ne peut contester la capacité, ce serait violer un droit naturel, consacrer une usurpation flagrante et constituer dans la société le plus odieux des priviléges.

*
* *

Appliquons maintenant ces notions scientifiques à notre état politique. Dans notre pays, tous ceux qui ne payent point 42 fr. 32 c. d'impôts directs, sont, d'après la Constitution, présumés incapables ou mineurs dans la société politique. Il sont placés sous la tutelle des censitaires ou des électeurs généraux. Mais toute tutelle, si elle confère des droits au tuteur, lui impose aussi des devoirs envers son pupille. Dans la vie civile, le tuteur est tenu de donner au mineur placé sous son autorité l'instruction et l'éducation nécessaires pour le mettre à même d'exercer utilement ses droits et de remplir ses devoirs.

De même, la tutelle politique exercée par les censitaires sur les classes inférieures, ne se légitime qu'à la condition qu'ils travaillent à les émanciper. Et pour que cette émancipation ne soit pas illusoire, il faut qu'ils rendent l'électorat accessible à tous ceux qui donnent la preuve de leur capacité.

Les électeurs généraux ont le devoir impérieux de faire décréter l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque,

Digitized by Google

parce que c'est le seul moyen de donner au peuple le sentiment des droits et des devoirs naturels, ainsi que l'instruction indispensable pour juger par soi-même des affaires politiques. L'instruction laïque, qui est essentiellement libérale et, par conséquent, constitutionnelle et nationale, peut seule faire acquérir la capacité électorale. Les censitaires ont le devoir non moins impérieux de faire élargir les cadres de l'électorat au fur et à mesure que de nouvelles catégories de citoyens se montrent capables d'exercer leur droit de vote. Déjà cette capacité a été constatée pour la catégorie des électeurs communaux créés par la réforme électorale de 1871. Ces électeurs ont voté en 1872 et en 1875, et chaque fois ils ont montré qu'ils savaient se soustraire aux influences du clergé, des grands propriétaires et des fonctionnaires publics. Grâce à eux, presque toutes les administrations communales des chefs-lieux de province et d'arrondissement sont libérales, et, tandis que les censitaires, électeurs pour les Chambres, maintenaient au pouvoir les cléricaux, ils donnaient aux libéraux de fortes majorités dans les élections communales, ou leur permettaient de lutter même dans de petites localités jusque-là inféodées au clergé. Ils ont donc prouvé, dans des élections qui sont devenues politiques comme le sont les élections législatives, qu'ils savent se conduire eux-mêmes et juger des intérêts publics. Ils ont fait leur stage, et c'est désormais un devoir pour les électeurs généraux de les admettre à l'exercice complet du droit de suffrage.

Mais, dit-on, la Constitution s'y oppose. Elle exige, en son article 47, que les électeurs généraux payent au moins 42 fr. 32 c. d'impôts directs, et les électeurs communaux créés par la loi du 12 juin 1871 n'en payent que dix. Il faudrait donc réviser la Constitution.

Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire. La Constitution ne dit pas à quel titre et comment il faut payer le cens exigé. Ce soin est abandonné à la loi électorale, et celle-ci peut être modifiée selon les besoins nouveaux qui se manifestent. Cela suffit et nous permet d'imiter les Anglais, qui

Digitized by Google

savent faire plier leur Constitution et leurs lois aux nécessités nouvelles, sans les changer. On a souvent proposé, dans nos Chambres, d'étendre le droit de suffrage par de simples mesures fiscales compatibles avec le texte de la Constitution. En première ligne se place la division des cotes de contributions foncières et personnelles entre les propriétaires, les locataires et les sous-locataires, d'après le principe de l'article 8 de la loi communale.

Il ne s'agit pas d'innovations, mais d'une application plus large et plus rationnelle d'une disposition déjà inscrite dans nos lois. L'article 8 de la loi communale porte que « le tiers de la contribution foncière d'un domaine rural exploité par un fermier compte au locataire, sans diminution des droits du propriétaire ». Cette division repose sur ce fait établi par la science économique : que le propriétaire fait l'avance de l'impôt foncier et qu'il récupère cette avance sur son locataire dans le prix du loyer. A son tour, le locataire fait une avance de sa part d'impôt et la récupère sur les consommateurs. Cela est vrai pour toute espèce d'impôt et pour toute espèce de biens donnés en location.

Une application de cette règle, pour ce qui concerne la contribution personnelle, se trouve dans les articles 7 et 9 de la loi du 28 juin 1822, qui disposent en ces termes :

« Art. 7. L'individu occupant une maison, soit en propriété, soit autrement, qui en loue ou cède une partie des chambres ou appartements, devra la contribution pour la maison entière, sauf son *recours* contre les occupants, dans la proportion de la valeur locative imposable des parties de chambres ou appartements loués, à moins qu'il ne soit stipulé autrement par les baux. »

« Art. 9. Les habitations et bâtiments ou partie d'iceux, qui ne sont loués qu'au mois ou à la semaine, seront considérés comme étant à l'usage des propriétaires ou bailleurs, et ceux-ci, bien que non habitants, en devront la contribution, sauf *recours* contre les locataires ou preneurs de la manière énoncée en l'article 7. »

La division est la règle en matière de contributions per-

Digitized by Google

sonnelles et l'avance faite par le propriétaire ou le locataire principal, dans les cas prévus aux articles 7 et 9 de la loi de 1822, n'est établie que dans l'intérêt du fisc, sans préjudice à la division ultérieure ni au remboursement de la somme avancée. Or, qu'arrive-t-il aujourd'hui dans ces deux cas? C'est que ceux qui payent en réalité ne sont pas électeurs, tandis que ceux qui se font rembourser leur avance sont portés sur les listes électorales. On doit convenir que ce résultat est peu conforme au sentiment de la justice et de l'équité.

Au fond, tout locataire est un associé du propriétaire, tout sous-locataire un associé du locataire principal et, s'ils payent, en définitive, l'impôt foncier et l'impôt personnel, ne fût-ce qu'en partie, ou plutôt s'ils en font l'avance au même titre que le propriétaire ou le locataire principal, qui ne sont jamais que des personnes interposées dans l'intérêt du fisc, il est juste qu'ils jouissent, comme ceux-ci, des avantages politiques que la Constitution a attachés au payement du cens.

On comprendra l'importance de la division des cotes de contributions foncières et personnelles pour l'extension du droit de suffrage, si l'on considère que sur les 42 millions d'impôts directs perçus par l'État, il n'y a guère que 4,655,000 francs qui servent utilement, pour établir leur droit, aux 110,000 électeurs généraux actuels. Les 37 millions restants ne profitent à personne. La division entre les locataires et les sous-locataires créerait donc un grand nombre d'électeurs nouveaux.

Il en serait de même de la substitution successive de l'impôt direct aux impôts indirects qui pèsent sur les objets de la consommation des classes inférieures. On peut évaluer à 35 francs par an ce que paye chaque chef de famille pauvre, par l'accise et les droits de douane, pour la bière, le café, le sucre et le genièvre consommés par lui et sa famille. En substituant l'impôt sur le revenu aux impôts indirects, on pourrait atteindre directement le salaire des ouvriers et diminuer leurs charges de tout ce qu'ils payent aujourd'hui

Digitized by Google

pour frais de perception des droits d'accise et de douane. D'un autre côté, en demandant l'avance de cet impôt aux propriétaires et aux principaux locataires des maisons ou appartements occupés par les ouvriers, — sauf recours des premiers contre ceux-ci, conformément aux articles 7 et 9 de la loi de 1822 et à l'exemple de la loi anglaise sur l'*income-tax*, — on donnerait toute garantie et toute facilité au fisc. La substitution d'impôt dont nous parlons, combinée avec la division des cotes de contributions directes, permettrait d'admettre à l'exercice du droit électoral un très grand nombre de citoyens qui en sont exclus aujourd'hui.

Enfin, il serait juste de faire entrer dans la computation du cens électoral pour les Chambres, les impositions directes payées à la commune et à la province. Si l'on craint des abus de celles-ci, qu'on y pourvoie; mais le payement d'une certaine somme en contributions directes étant admis comme signe de capacité électorale, il est certes indifférent de savoir à quelle administration publique cette somme est payée.

On peut donc, sans recourir à une révision de la Constitution, étendre le droit de vote successivement et avec toutes les précautions qu'on jugerait convenables, par de simples mesures fiscales. On rendrait impossible ainsi la contradiction qui existerait, dans le système de l'immutabilité, entre l'article 6 de la Constitution qui défend toute distinction d'ordres dans l'État et l'article 47 qui créerait un véritable ordre, celui des censitaires. La condition de payer le cens électoral deviendrait accessoire; celle de savoir lire et écrire, que l'on exigerait de tous les électeurs, deviendrait la principale et, à elle seule, elle réduirait de plus de moitié, dans l'état actuel de l'instruction, le nombre de ceux qui pourraient voter si le suffrage universel pur et simple était établi en Belgique comme il l'est en France.

La preuve que l'électeur sait lire et écrire ne devrait pas résulter d'un examen semblable à ceux que l'on fait subir aux écoliers. Un pareil mode de constatation blesserait souvent la dignité du citoyen et ouvrirait la porte à l'arbitraire.

Digitized by Google

Il suffirait d'exiger, comme on le fait dans quelques cantons de la Suisse, que les électeurs écrivent eux-mêmes leur billet de vote dans la salle de l'élection, sous les yeux des membres du bureau et sur un papier timbré qui leur serait remis à cet effet. L'électeur qui sait écrire prouve, par cela même, qu'il sait lire; il peut être réputé capable. Du même coup, on aurait la preuve que le vote est libre et éclairé, et l'on empêcherait la corruption électorale qui fait dans notre pays de si effrayants progrès.

***

Résumons maintenant notre démonstration et concluons :

Nous avons établi que la souveraineté dans la société n'appartient ni aux prêtres, ni à un roi absolu, ni à une catégorie de citoyens qui se prétendraient, par le jeu des institutions, en possession de la raison; mais qu'elle est la somme de toutes les souverainetés individuelles. Nous avons prouvé la légitimité de la *souveraineté du peuple*.

L'expression la plus complète de la souveraineté du peuple est le suffrage universel. Le droit de suffrage est un droit naturel de l'homme en société; mais son objet étant à la fois un intérêt individuel et un intérêt général, pour l'exercer il faut être capable, c'est à dire savoir se conduire soi-même, avoir le sentiment de ses droits et de ses devoirs naturels et posséder les instruments de la connaissance, l'écriture et la lecture, afin de se rendre compte par soi-même des affaires publiques. La société est en droit d'exiger des preuves de capacité des citoyens qui se présentent pour exercer leur droit de vote, et de placer sous une sorte de tutelle politique ceux qui ne pourraient fournir ces preuves.

Mais toute tutelle entraîne des devoirs pour ceux qui l'exercent. Les censitaires, qui sont investis, dans notre pays, de la tutelle politique des classes inférieures, sont obligés de travailler à leur émancipation, en faisant décréter l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque, et d'élargir les limites du corps électoral au fur et à mesure

Digitized by Google

que de nouvelles catégories de citoyens se montrent capables d'exercer, d'une manière complète, le droit de voter.

Le suffrage universel éclairé est l'*idéal à poursuivre*. Il est le fondement même de la société libre, car nul n'est véritablement libre dans la société s'il ne participe pas, par son vote, à la confection et à l'application des lois. Le suffrage universel éclairé est la conséquence nécessaire des principes du libéralisme. Il est aussi l'expression de l'égalité et de la solidarité des citoyens dans l'ordre politique. Il découle directement, en un mot, des principes de la société moderne.

Ces vérités s'imposent avec une telle force que les adversaires les plus décidés du suffrage universel eux-mêmes, sont forcés de les confesser. Rappelons-nous que M. Frère-Orban a prononcé, à la séance du 3 juin 1864 de la Chambre des représentants, les remarquables paroles que voici : « Assurément, notre cœur et notre *raison* nous disent que tous les hommes réunis en société doivent être appelés à participer à la gestion des affaires du pays. C'est là l'*idéal à poursuivre*. »

Mais pour réaliser cet idéal il y a deux méthodes : la méthode révolutionnaire ou des réformes brusques et complètes, et la méthode progressiste ou des réformes partielles et successives. La première a été appliquée en France; le suffrage universel y a été établi en 1848 sans préparation et sans transition; aussi a-t-il eu à lutter contre des obstacles et des résistances qui ont plusieurs fois compromis son existence et qui ont été la cause de grands malheurs pour cette nation, à laquelle on doit tant de progrès en Europe. La seconde est celle que les libéraux-progressistes désireraient voir adopter dans notre pays. Vouloir réaliser en une fois l'idéal, la donnée scientifique, la conception rationnelle de justice et de bien-être, sans tenir compte des résistances qu'opposent les habitudes, les intérêts, les préjugés, les mœurs et les institutions, c'est une erreur dangereuse qui, presque toujours, n'aboutit qu'à des déceptions ou à des désordres. Mais se persuader qu'on peut améliorer les choses sans posséder un idéal qui serve de guide, sans conceptions

Digitized by Google

raisonnées et scientifiques, d'après les seules indications de la pratique, c'est une erreur non moins dangereuse, car elle expose à substituer des abus à d'autres abus, à rester immobile ou même à marcher en arrière en croyant avancer.

N'oublions pas que la société organisée est une création successive de l'homme, dans laquelle il s'inspire des principes immuables de sa raison et de sa conscience. Cette création a lieu sous nos yeux dans les assemblées législatives et administratives, comme l'histoire nous la montre dans les résolutions humaines qui ont été la cause des progrès effectués. Or, ce qui fait la grandeur de l'homme, c'est de penser avant d'agir, c'est de s'élever aux idées générales et, par elles, dans une certaine mesure, de prévoir l'avenir; c'est, en un mot, de posséder la science. La science nous montre l'idéal à poursuivre; mais elle nous apprend aussi à surmonter les difficultés de la réalité et à adapter l'idéal au milieu dans lequel nous nous trouvons.

Sachons imiter le navigateur qui consulte à la fois sa boussole et sa carte. Sa boussole lui fait connaître la direction qu'il doit suivre pour parvenir au but que d'avance il a fixé dans sa pensée; elle l'empêche de s'abandonner au hasard; mais sa carte lui apprend quels sont les écueils et les courants contraires qu'il doit éviter, et si parfois il semble se détourner de sa route ou ralentir sa marche, c'est pour arriver plus sûrement au but. Comme lui, nous naviguons sur une mer agitée et parsemée d'écueils; mais comme lui aussi nous avons notre boussole et notre carte. Notre boussole, c'est notre raison et notre conscience; notre carte c'est l'expérience. Consultons sans cesse l'une et l'autre. L'expérience nous éclairera sur les obstacles à surmonter; notre raison et notre conscience nous montreront l'idéal à poursuivre. Cet idéal, c'est celui que nos pères ont entrevu lorsqu'ils ont formulé cette immortelle devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Qu'elle soit pour nous, plus encore qu'elle n'a été pour eux, la lumière qui nous guide.

PAUL VOITURON.

Digitized by Google

L'ESPRIT DE LA PACIFICATION DE GAND

« La lettre tue et l'esprit vivifie. »

Ce nom de Pacification se retrouve souvent dans l'histoire de France, depuis l'édit de 1561 jusqu'à celui de Nantes qui, en 1598, résuma toutes les concessions faites par la royauté aux huguenots. Dans notre histoire, on ne connaît guère que la Pacification de Gand, qui servit de base à toutes les trèves de religion essayées dans les Pays-Bas. Elles ont toutes un caractère en quelque sorte républicain qui contraste avec les octrois de libre pratique religieuse arrachés à la faiblesse des rois de France. Ce sont, chez nous, les partis eux-mêmes qui s'imposent ou se proposent des armistices. On peut y retrouver des marques assez vives de l'ancien esprit constitutionnel. Catholiques et protestants, Flamands et Wallons, prêtres et laïques, malgré leurs protestations de déférence pour l'autorité royale, signent leurs contrats réciproques d'une façon autonome et souveraine.

Le contrat du 8 novembre 1576, tel que nous le connaissons par la pièce authentique conservée aux archives du royaume des Pays-Bas (Th. Juste, *la Pacification de Gand et le Sac d'Anvers;* Bruxelles, Muquardt, 1876, p. 90), nous apparaît comme un traité d'alliance entre citoyens d'un même pays contre l'ennemi commun : l'étranger. Dès février 1574, des négociations se sont ouvertes avec le prince d'Orange à Bréda. C'est à Gand qu'on les termine « à l'honneur de Dieu » entre prélats, nobles, villes et membres du Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur.

Digitized by Google

Quand, parmi les signataires de ce « traicté de paix », on rencontre les *damps* abbés de Sainte-Gertrude, de Saint-Pierre et de Saint-Ghislain, à côté de Marnix, comment ne pas songer à l'union qui, trois siècles plus tard, prépara la Constitution qui nous régit encore? Ne reconnaît-on pas le germe de nos libertés modernes dans ces termes de l'article IV ? « Tout habitant quelconque, de quel estat, qualité ou condition qu'il soit, pourra hanter partout en liberté ».

Les traités conclus successivement d'après la *Pacification de Gand* n'ont fait que mieux accentuer l'esprit de tolérance chrétienne qui animait nos pères, quand ils s'unirent loyalement contre l'Espagnol. Après les deux Unions de Bruxelles (9 janvier et 10 décembre 1577), vint la *Paix de Religion* qui régla généreusement la libre pratique des deux cultes rivaux : « Chacun, en ce qui touche les deux religions, demeure libre et franc, et selon qu'il en veut répondre devant Dieu.[1] »

Mais bientôt l'esprit de secte l'emporta sur l'esprit national; on discuta subtilement les termes assez vagues, assez provisoires de la trève patriotique. Dès lors se prépara la ruine des Pays-Bas, cette fédération si utile à l'Europe que le Congrès de Vienne entreprit encore de rétablir en 1815.

« Il faudrait *postposer* toutes autres pensées et affaires, disait en 1579 l'auteur d'un *Discours sur la permission de liberté de religion dict Religiens-vrede au Païs-Bas.* (Collection Meuleman, n° 406.) Voyez ce que la Saint-Barthélemy a cousté à la France... Le païs bas demeurera; mais l'estat du païs bas, tel qu'on l'a veu, ne sera plus ; la matière y sera; mais la forme sera changée. » Après avoir protesté contre les iconoclastes aussi bien que contre les papistes, l'honnête patriote recommandait la lecture d'un autre *livret:* « Exhortation amiable et conseil salutaire pour le Païs-Bas, monstrant la cause de la présente dissension intestine et le remède qui y pourrait estre mis, et principalement est icy avisé, si on

[1] Actes diplomatiques de la Pacification de Gand par Léon Verhaeghe, secrétaire de légation. (Bruxelles, Tarlier, 1876.)

Digitized by Google

doibt forcer les consciences. » (N° 405.) En effet, dans cette autre brochure de 1579, on s'inspirait du *Beati pacifici* du sermon de la Montagne. On reprochait aux deux partis d'oublier également qu'il ne fallait pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fît. « Catholiques, vous avez supplicié les Évangeliques! Et vous, Évangeliques, pourquoi avez-vous maintenant changé? N'avez-vous pas obtenu par la Pacification de Gand qu'on ne tyranniserait plus les consciences?... »

Tous les *vrays patriotz*, comme on disait alors, prêchaient l'union et, sans être de profonds politiques, devinaient qu'elle n'était possible que par la tolérance, au moins provisoire, des diversités religieuses. Le plus souvent, on préparait, par des brochures en français ou en flamand, la discussion qui devait se poursuivre aux États-Généraux, aux conseils des villes ou des provinces. Cette polémique si curieuse nous a été principalement conservée dans deux collections importantes formées à Amsterdam, celle de Frédéric Muller et celle d'Isaac Meuleman [1].

A propos des fêtes de commémoration patriotique qui se préparent à Gand, un bibliophile de cette ville a fait reproduire dans toute la naïveté du texte et jusque dans la forme des caractères et la qualité du papier un des plus rares « livrets » de cette époque climatérique pour les Pays-Bas. C'est le n° 412 de la collection Meuleman qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de l'université de Gand :

« *Discours contenant le vray entendement de la Pacification de Gand, de l'Union des Estats, et aultres traictez y ensuyviz, touchant le faict de la Religion. Par lequel est clairement monstré que le Religions-fridt ne répugne pas ny ne contrarie aucunement à ladite Pacification, Union, etc.* (1579). »

Ces 118 pages in-8°, dont on n'a encore pu deviner ni l'auteur, ni l'imprimeur, ont été écrites en vue de la réunion

[1] *Biblioteek van Nederlandsche Pamfletten.* (Amsterdam 1858, 3 vol. in-8°.) — *Catalogus van de Tractaten, Pamfletten, enz. over de geschiedenis van Nederland aanwezig in de bibliotheek van J. Meuleman*, bewerkt door J. Van der Wulp (Amsterdam 1866-68, 3 vol. gr. 8°).

Digitized by Google

des États-Généraux qui devait se faire à Anvers le 25 mars 1579. Il s'agissait de faire prévaloir « la liberté commune » de la « généralité » sur la « liberté ecclésiastique » telle que l'entendaient les Gueux de la république gantoise et les Malcontents catholiques de la confédération d'Arras.

L'auteur du *Discours* n'a pas la fermeté, la régularité, l'harmonie de la phrase de Marnix; mais il en égale la verve et en surpasse quelquefois la vigueur philosophique. Que ce soit l'avocat Liesvelt de Bruxelles ou quelque autre jurisconsulte attaché à la cause des États-Généraux, il est certain que l'âme d'un véritable patriote respire dans cette harangue virile :

« Il est notoire à tout le monde, de quel zèle et affection les Estats-Généraux du pays bas du commencement de ces troubles, ont embrassé le faict de la restauration et conservation de la liberté commune, et comment pour mieux y parvenir, ils se sont efforcez par tous moyens, pour réduire en la communion du corps de ceste république, les provinces d'Hollande, Zélande, et associez, qui par l'iniquité du temps passé en avoient esté séparez. » Dans cet exorde, l'orateur rappelle les intrigues ourdies par don Juan d'Autriche et par les autres ennemis du droit commun, pour faire servir la Pacification de Gand elle-même à la ruine de la liberté. Ces intrigues, cependant, ont eu pour heureuse conséquence d'amener les États-Généraux à proclamer par la *Paix de Religion*, les principes de neutralité et de tolérance assez mal entendus d'abord dans quelques provinces. Un historien put même dire plus tard que « sauf un parti *mitoyen*, la plupart n'eurent jamais d'idées nettes sur le fond de l'affaire ». (Dom Devienne, *Histoire de l'Artois*, 4e partie, p. 94.)

« Pour mieux élucider ceste matière, dit la brochure de 1579, je ne vous ay voulu receler ce que j'en ay attrappé par diligente et studieuse considération. » On ne peut pas le nier : c'est contre l'Inquisition que le pays s'est soulevé tout entier. « Pour conserver l'honneur des catholiques », il faut répéter que l'union générale des Néerlandais s'est faite au nom de la « liberté de la patrie ». S'il ne s'était agi que de

Digitized by Google

la conservation de la religion romaine, comme le prétendent maintenant « les sophistes » qui invoquent à rebours la Pacification de Gand pour ôter tout droit aux dissidents, pourquoi fallait-il faire la guerre à Philippe II, le roi catholique? Que l'on consulte les abbés de Saint-Pierre, de Saint-Gertrude et de Saint-Ghislain qui ont figuré à ce congrès provisoire, ils ne pourront qu'avouer loyalement que la trève a été conclue pour lancer contre l'Espagne les Néerlandais de toute confession. N'est-ce pas l'un des signataires catholiques qui disait: « Soyons tant seulement d'accord, et à l'advenir vous obtiendrez tout ce que vous désirez; on ne vous refusera rien quand l'ennemy sera rebouté. »

« Quelqu'un me demandera, quelle fut doncques la principale intention des Estats en prenant les armes? Non aultre que défendre la liberté de la patrie, se mettre hors de servitude, réformer tous les abus et ordures qui soubs ombre de la religion et authorité de Sa Majesté, tenoyent les Estats et tout le pays en bride. La liberté doncques a esté leur principal but... »

On déshonore la politique des États-Généraux quand on n'y voit qu'une grande duperie destinée à refuser plus tard aux Réformés le prix de leur alliance. Et « pour cler tesmoignage » ne s'est-on pas opposé à don Juan qui voulait la guerre contre la Hollande pour cause de religion? « Je vouldroy qu'un de ces criarts de maintenant l'eust une fois dict pour alors, quelle estrillade luy eust donné le peuple de Bruxelles! Vrayement, il me souvient que pour lors j'ay souventesfois ouy dire à quelques-uns qui pour le présent se prétendent estre scandalisez, qu'ils ne se soucioyent de la religion d'aultruy; à tous propos c'estoit : qu'un chascun garde son âme pour Dieu ou pour le Diable comme il entend. Pourquoy ne font-ils le mesme pour à ceste heure? »

Il faut donc concevoir tous ces traités comme faits « à ceste fin que le pays soit remis en sa *pristine* et deuë liberté ». Celui qui, sous prétexte de religion, voudra attaquer quelqu'une de nos provinces, cessera par là même d'appartenir à l'Union et devra être poursuivi « de commune main comme

Digitized by Google

perturbateur et ennemy de la liberté et repos commun ». Voilà comment il faut entendre la Pacification et tous les traités qui en dérivent.

Mais don Juan et les Malcontents arguent de la seconde moitié de l'article IV que par deçà, c'est à dire en Belgique, on ne saurait tolérer que la religion romaine. A ce compte, on pourrait reprocher aux États d'avoir aboli l'Inquisition. « De sorte qu'à ceste occasion le Pape a excommunié tous les habitants du pays, Écclésiastiques et Layz, et publie journellement indulgences et pardons pour ceux qui sont venuz pour nous massacrer. Les Estats ont-ils faict contre la Pacification en exécutant ces poincts là? Pour le moins j'espère que me direz non. Toutesfois il appert que ce sont scandales, quand ce grand Dieu de terre les tient pour telz... »

L'attitude des États a été conforme à l'opinion publique, « et je croy qu'en allant par les villes et demandant teste pour teste, que des dix les huict seront trouvez de nostre opinion, moyennant qu'un chascun peut demourer en la sienne ».

Quant à la liberté de conscience, elle doit s'entendre du culte extérieur; car l'adoration intérieure ne saurait être atteinte par aucune tyrannie. « Mesmes de tant plus nous touche ceste liberté de conscience, quant plus nous touche le faict de nostre ame. *L'ame nous vault le tout,* et doibt chascun estre soigneux d'en respondre devant Dieu. Par où appert que le principal bénéfice que nous a donné le recouvrement de la liberté, c'est que chascun peult satisfaire à sa conscience, avoir la religion libre, et servir Dieu comme il en pense respondre. »

En rencontrant ici les nobles termes de la *Paix de religion* proclamé le 22 juillet 1578, l'auteur s'élève jusqu'au plein spiritualisme pour affirmer que contre ce *droict de nature* il ne saurait y avoir de droit social. Il en conclut que le pouvoir civil ne peut toucher à la religion aussi longtemps qu'elle demeure dans sa sphère élevée, *templa serena :*

« Plusieurs trouueront mon dire fort estrange, car ils penseront que ie veulx maintenir que touchant la religion

Digitized by Google

Chrestienne ne se doibuent faire nulles loix politicques? il est ainsi : car le faict de la religion, ne touche de riens le politicq, soit qu'on parle du cultiuement interieur ou de l'exterieur, assauoir des ceremonies, ne fut que les docteurs d'aucune religion ayer t en leur doctrine aucuns poincts tendans à la subversion de l'ordre politicq. Comme si quelqu'vn vouldroit endoctriner, qu'il ne faut endurer magistrat, fors que de sa religion, ou poinct du tout, ou qu'il fault chasser tous ceux d'autre religion, qu'on peult prendre les possessions d'aultruy en faveur de la religion, que les femmes et biens doibvent estre communs ou si le docteur de la religion inciteroit ses subiects contre ceux d'vne aultre religion, ou au lieu de prescher la parole de Dieu, ou la doctrine de sa religion, il ne feroit que proferer paroles contumelieuses contre ses adversaires, et les irriter à dissension, ou qu'il vouldroit introduire ceremonies preiudiciables au repos publicq, et aultres telles choses, qui pour estre du tout contraires à l'ordre politicq, ne doibvent pas estre tolerées. Mais ceux qui par leur doctrine laissent la police en estre et ne sont molest à personne ny irritent nulluy, je ne sçay quel mal qu'ils puissent faire à la republique? »

Le pouvoir civil doit veiller sur ses prérogatives; car souvent « les religions se desvoyent à quelque débordement, voulant introduire ou enseigner quelques choses contraires à l'ordre politicque accoustumé, ou voulant en user à leur fantaisie ». Il faut surtout empêcher qu'on ne s'arme sous prétexte de propagande religieuse. Avec cette restriction, l'État n'a rien à craindre de la diversité des confessions chrétiennes. Les magistrats doivent aimer le triomphe de la vérité, mais détester l'emploi de la contrainte en tout ce qui est du domaine de la pensée. Ils ne sauraient être agréables à Dieu en lui ramenant des âmes par le bras séculier.

Quelle que puisse être la différence des doctrines, l'ordre social n'en sera pas ébranlé, dès que le peuple sera bien convaincu que « nul n'a à respondre que pour soy-mesme, et que pourtant il faut tenir paix auecq tous, et ne se soucier de la religion d'autruy; faisant cela, ny a doubte : les bour-

Digitized by Google

geois se comporteront fort bien ensemble. De dire que ceste doctrine ne sera poinct acceptée par le peuple, pour la ialousie que chascun a de sa religion, rien moins, toute ceste ialousie vient de dehors, assçauoir de ceux qui preschent, mais le peuple n'a poinct celle malice au cœur de s'entrehaïr à cause de la religion. Et regardons vn peu si le peuple a ouy ceux qui les instiguent à noises et debats et à s'entrehayr pour la religion, ne doubtez pas il ouyra plustost ceux qui l'adhorteront à paix et concorde, à quoy de sa nature il est plus enclin, et afin que ie le disse tout plattement, cecy n'est que vne vaine fantasie, et le tout ne depend que des prestres et ministres : si ceux cy feroyent leur debuoir, tout iroit bien. Maintenant quand i'oy d'vn costé et d'autre tant de conuices, contumelieuses paroles et iniures, et comment qu'vn chascun incite sa troupe à prendre les armes contre les aduersaires, leur prendre les biens, et les en chasser, et ce à l'exemple du peuple d'Israël, qui par commandement de Dieu at extirpé les Cananiens et aultres inhabitans de la terre de promission, et aussi de quelques Roys d'Israël qui ont vengé l'idolatrie de leur peuple par l'espée, me semble que je voy des antechrists de tous les costés. »

Or, saint Paul enseigne que le mari ne doit pas délaisser sa femme pour différence de culte. N'est-ce pas plus vrai encore « pour combourgeois » ? Y a-t-il d'ailleurs dans tout l'Évangile un seul mot qui autorise la rigueur politique pour le triomphe de la vraie foi? Ne confondons pas l'empire de la religion avec l'autorité civile ; car dès lors il n'y aurait jamais de vrai que ce qui a été imposé par le magistrat, et les Romains auraient eu raison contre les chrétiens. Au reste, ceux qui invoquent l'intervention du chef de l'État lui dénient cependant la compétence doctrinale. Notre patriote brabançon ne se doute pas qu'il dénonce ici une contradiction déjà dénoncée par le roi saint Louis. (*Mémoires de Joinville,* éd. Didot, p. 19-20.)

Est-ce que Jésus et les Apôtres n'ont pas reconnu l'autorité civile même chez les païens romains? Les persécutions mêmes n'ont-elles pas donné un nouveau lustre à l'Église

Digitized by Google

chrétienne? En revanche, l'accord de l'Église et de l'État, au lieu d'extirper les hérésies, n'a le plus souvent servi qu'à aggraver la servitude des âmes. C'est, au surplus, une tendance fatale dans toutes les Églises, réformées ou non : elles veulent l'appui du bras séculier.

N'est-il pas plus conforme au véritable esprit de l'Évangile de respecter la *Religions-fridt* en attendant qu'un libre concile ou synode discute les dissidences religieuses et extirpe les abus dont on se plaint? Certes, au sein d'une communauté religieuse, on a le droit d'excommunier, mais ce droit s'arrête aux limites établies par la séparation de l'État et des Églises. « Mais touchant la société politique, un homme excommunié en demeure membre, et luy sont en ceste qualité obligez les autres bourgeois ores qu'ils soyent de son Église. » Voilà encore un point par où les ultra-romains méconnaissent l'esprit de la Pacification.

Chose curieuse! Ceux qui, sous prétexte de catholicisme, repoussent la distinction des deux pouvoirs, ne font que continuer la politique païenne « de tous les vieux philosophes, comme Platon, Aristote, Plutarque et autres, qui maintiennent que le principal but d'un législateur politique est le souverain bien, c'est à dire la félicité éternelle ». L'auteur du *Discours* croit, au contraire, que la doctrine chrétienne interdit cette confusion des deux ordres. En outre, il invoque une raison purement politique, qui doit donner une haute idée de son bon sens. Selon lui, de même qu'un architecte ne doit pas songer à faire un bâtiment qui aille jusqu'au ciel, ni un médecin rêver de donner l'immortalité à ses malades, un homme politique ne doit pas, en tant que politique, se mêler de la religion. A chaque vocation suffit sa sphère, son activité spéciale. Un état, comme un homme, doit toujours échouer à tenter l'impossible. Il n'y est pas tenu; pourquoi voudrait-il tenter Dieu? Supposons même qu'il ne prescrive jamais que le bien; ceux qui lui obéiront n'en auront aucun mérite. Qu'il se contente donc de l'ordre légal et qu'il punisse seulement ceux qui nuisent à la propriété ou à la liberté du prochain.

Digitized by Google

Si l'on objecte que, pour imposer le catholicisme, il suffit de son ancienneté, on doit répondre que l'argument de la *foy de ses pères* n'est pas un argument suffisant. La maîtresse affaire, c'est d'examiner si la doctrine est bonne ou mauvaise : « Prions Dieu incessamment, il nous exaucera et nous ouvrira les yeux de l'entendement pour discerner le vray du faux. » L'Évangile a été aussi une nouveauté contre laquelle la foi des pères païens a voulu en vain prévaloir. Nous devons aujourd'hui, comme autrefois les premiers chrétiens, invoquer la « *liberté de conscience, nous compétant du droict naturel* ». En ces choses sacrées, la prescription n'est pas de mise. Dieu punira celui qui délaisse la vraie religion; mais ce changement de doctrine ne touche point l'ordre politique. Celui-ci ne demande pour chacun que la libre jouissance de ses droits. La république peut faire des lois contre les citoyens qui gaspillent leur fortune : « Mais il ne touche pas à la république, vers où que les âmes vont après la mort, moyennant qu'un chascun la sert comme bon patriot tandis qu'il est en vie. »

Une objection plus épineuse était tirée de certains termes de la première Union de Bruxelles (du 9 janvier 1577). Que signifie la *Conservation de la Saincte Foy?* Faut-il y voir, comme les opposants de l'assemblée de Gertruydenberg (septembre 1577), l'obligation de maintenir le catholicisme par les armes? L'auteur répond qu'on n'est pas même parjure si l'on délaisse la religion dont on a fini par découvrir les erreurs. « Si doncques le serment par ou qu'on s'oblige soymesmes à l'obseruance de quelque religion n'a nulle efficace, encores moins se peut on obliger d'y contraindre vn autre. Mais sur tout sont ils hors de raison qui le veullent faire par armes : car le port des armes est vne chose si estrange à l'endroict de l'institution ou conseruation de la religion, qu'il ny a meilleure marque d'en cognoistre la faulseté, que si elle prent son recours aux armes. Car cest vn signe tresseur qu'elle ne se fie pas en ses fondemens : non que toutes religions qui ne se fient ou fondent sur les armes soyent bonnes, mais tant y a que celles qui se y fondent, tousiours elles ou

Digitized by Google

s'appuient sur faux fondemens, ou si elles ont eu des vrais, ils les ont falsifiez et renversez par mauuaise doctrine. De laquelle opinion ie suis prest me partir si personne me peut mettre en auant vn exemple au contraire. »

N'avoir de compte à rendre qu'à Dieu, voilà la souveraine liberté. Ne nous contentons pas de l'*ombre* (comme disait le Taciturne, à propos de l'*Édit perpétuel* de don Juan). « Maintenant, disait le *bon patriot*, nous sommes en liberté, nous pouvons faire chascun son métier à souhait; nos dédicaces, jeux, farces, nous sont restituez. La Réthoricque fleurit; nous avons la conscience libre. A quoy faire, je vous prie? » Mais le *Discours* ne garde pas longtemps ce ton de persiflage; l'auteur est trop profondément ému du danger que peuvent faire courir à la nationalité néerlandaise les excès des démagogues gantois et les injustes défiances des Malcontents wallons.

Revenant à sa curieuse distinction entre *liberté ecclésiastique* et *liberté commune*, il conjure ses concitoyens flamands et wallons, protestants et catholiques, de s'unir sans arrière-pensée, afin d'entreprendre contre l'étranger une guerre à outrance. L'idéal des Pays-Bas doit être la neutralité de l'État laïque ne s'interposant jamais que pour la protection des droits naturels.

Les extraits que nous avons donnés du *Vray entendement* suffisent, croyons-nous, amplement pour y faire reconnaître un magnifique pressentiment des idées qui animèrent le Congrès national de 1830 et qui ont prévalu dans notre Constitution. Continuons d'espérer pour celle-ci un meilleur sort que celui de la *Pacification de Gand*, trop souvent invoquée par les pires ennemis de la liberté, ceux qui en voulaient aux consciences.

J. Stecher.

Liége, 2 août 1876.

Digitized by Google

POÉSIE

LA HOUILLE

I

Bien au delà du temps qui vit l'humanité,
Bourgeon d'une espèce inconnue,
S'élever au dessus de l'animalité,
Et dresser son front vers la nue,

Le globe était couvert partout, du sud au nord,
D'interminables marécages
Dont les prêles, croissant en bouquets près du bord,
Noyaient le fond des paysages,

Et dans ce qui restait de plaines, les forêts
De fougères arborescentes,
Larges palmes flottant au vent sonore et frais,
Étendaient leurs masses puissantes.

L'air surchargé de gaz, le sol imprégné d'eau,
Faisaient courir des flots de sève
Dans les tiges ployant sous le mouvant fardeau
Des feuilles que l'hiver enlève;

Et, sous les dômes verts, les brouillards étendus
Condensaient leurs pesants nuages,
Dans le vague fouillis des branchages tordus
Et secoués par les orages.

Digitized by Google

Atteints par la cognée implacable du temps,
Ou déchiquetés par la foudre,
Des troncs majestueux se couchaient par instants
Dans l'herbe humide ou dans la poudre,

Et les vastes débris des végétaux roulés
Par des torrents d'eaux pluviales,
Au sein des lacs profonds, par leurs amas comblés,
Formaient des couches colossales.

Les échos renfermés dans les antres béants,
Au lieu de la chanson des pâtres,
Répétaient le bruit sourd des reptiles géants
Qui grouillaient dans les eaux saumâtres.

Parfois des ouragans terribles surgissaient,
Et soudain les trombes ailées
Tournoyaient, aspirant l'eau des mers, et versaient
Un déluge dans les vallées.

Souvent d'âcres vapeurs dérobaient le soleil;
Mais alors les laves brûlantes,
Les cratères en feu, dardaient un jour vermeil
Sur les plaines environnantes.

Ici le sol, gonflé par le feu souterrain,
Formait un mont crachant le soufre;
Là des rocs, arrachés de leur base d'airain,
S'effondraient comme dans un gouffre.

Ainsi dans le passé s'amoncelaient les jours,
Semés de calme et de tempête,
Et les siècles passaient, passaient, suivant leur cours
Comme un fleuve que rien n'arrête.

II

C'est durant cette époque immense qu'entassés
Dans les rides du globe, ardent laboratoire,
Et que, par l'action du temps décomposés,
Les arbres ont formé cette matière noire,
Cette houille, rayons de soleil condensés!

Digitized by Google

III

Bien morose est l'aspect des campagnes minées
Du sombre pays du charbon;
Le ciel en est rayé de hautes cheminées;
Quant à des jardins... à quoi bon?

Leurs habitants, sitôt qu'à l'Orient pâlissent
Les éternels joyaux des nuits,
Par groupes, lentement, comme des spectres, glissent
Dans l'abîme effrayant des puits.

Là, couchés sur le flanc, au fond des veines noires
Dont les formidables parois,
Broyant les étançons, ainsi que des mâchoires,
Sur eux se referment parfois,

Ils vont, creusant, forant, tristes larves humaines,
A travers le sol ébranlé,
Déracinant les blocs, aux lueurs incertaines
D'une lampe au rayon voilé;

Tandis que le grisou s'échappant des fissures
S'accumule insensiblement,
Et que la mort, couvant ses victimes trop sûres,
De frapper guette le moment.

Gouffre horrible! Partout filtrant gouttes à gouttes,
Les eaux, dans chaque cavité,
Forment un lac sinistre où les larmes des voûtes
Clapotent dans l'obscurité.

On sent confusément des angoisses sans nombre
Planer dans l'air impur et lourd,
Et vibrer des soupirs qui se heurtent dans l'ombre
Contre un écho qui reste sourd.

C'est que dans cet enfer l'homme, l'enfant, la femme,
Hâves, courbés, le front hagard,
S'agitent pêle-mêle, ayant la nuit dans l'âme
Aussi bien que dans le regard,

Digitized by Google

Et sentent par instants brûler à leur paupière
Un pleur, au fer rouge pareil,
En songeant au bonheur de l'abeille ouvrière
Qui peut voltiger au soleil!

Sans cesse, cependant, traînée à l'orifice,
A travers les puits du plafond
La houille monte et sort du béant précipice,
Mais les houilleursrestent au fond.

IV

Voyez, c'est maintenant l'heure de la curée.
Des flancs de la planète extrait avec douleur,
A peine est-il gisant sur la terre éventrée,
Ce fœtus monstrueux sans forme et sans couleur,

Que, pareils aux dragons que l'on voyait éclore
Dans le nid enchanté des contes d'autrefois,
Accourent à grand bruit d'impatients convois
Dont la meute aussitôt l'emporte et le dévore.

V

Ce corps opaque et dur, répugnant au toucher,
Que le sol en vain nous dérobe,
Et que, s'il le fallait, l'homme irait arracher
Jusqu'au centre de notre globe;

Ce débris, hier encor dans l'abîme enfoui,
Cette noire et froide matière,
Eh bien, c'est le témoin d'un monde évanoui,
C'est la chaleur et la lumière;

C'est le levier qui prête à notre siècle actif
Sa puissance presqu'infinie,
Et par qui le pouvoir de l'homme, être chétif,
Devient égal à son génie.

C'est la force qui fait avec un bruit d'enfer,
Dans la pénombre des usines,
Ainsi que des lutteurs tordant leurs bras de fer,
Mouvoir les puissantes machines.

Digitized by Google

C'est l'âme, c'est le cœur de ces léviathans
Qui, sur les railways et sur l'onde,
Supprimant la distance et dévorant le temps,
Sillonnent la face du monde.

C'est le souffle embrasé, qui toujours grandira,
Et grâce auquel, à pleines voiles,
Un jour quelque Colomb, peut-être, cinglera
Vers le rivage des étoiles!

VI

Quel est ce temple étrange? Un rideau de brouillard
Estompe par endroits sa noire colonnade;
Son profil indécis parfois flotte au regard,
Comme un contour lointain que l'air mouvant dégrade.

Ses murs semblent suer une vague frayeur;
Et de ses toits, couverts de soupiraux énormes,
S'exhalent des amas de nuages difformes.
Les dehors font rêver. Voyons l'intérieur :

VII

Les foyers alignés mugissent :
De la houille, encore, toujours!
Constamment de l'ombre surgissent
Les rudes pourvoyeurs des fours.
Armés d'une spatule immense,
Ils plongent la noire substance
Dans les cratères languissants,
Ou remuant d'ardentes braises,
Retirent des vastes fournaises
Les résidus incandescents.

La flamme distille et dévore
Le charbon luisant et veiné;
Puis l'hydrogène s'élabore
Et, se dégageant, carboné,
Comme une épaisse vapeur, monte
Des flancs du barrilet de fonte,

Digitized by Google

Vers ces énormes serpentins
Qui, piliers d'un rêve dantesque,
Comme un jeu d'orgue gigantesque
S'offrent aux regards incertains.

Le gaz fuit, court, se précipite
Le long des tubes sinueux
Dont la paroi ronfle et crépite
Sous son élan impétueux.
Vertige, tourbillon, tempête,
Sourds mugissements que répète
Un écho sans cesse effaré,
Tout se mêle et fond dans l'espace,
Tandis que dans les cribles passe
L'hydrogène enfin épuré.

Tambour colossal, en silence
Sous le vaste ciel se dressant,
Voici le gazomètre immense.
Cœur d'un organisme puissant,
Comme le sang dans les artères,
Il chasse l'âme des lumières
Dans d'inextricables canaux,
Et l'ombre propice aux désastres,
Soudain voit éclore des astres
Où fumaient de pâles fanaux!

VIII

Extraire du charbon la lumière et la force
N'était qu'un premier pas dans un large chemin;
Ce n'était qu'entamer l'épiderme ou l'écorce
De ce fruit merveilleux que l'homme tient en main.
Voici que le creuset maintenant décompose
Le goudron, ce fétide et gluant résidu
Que le gaz en sa course ondoyante dépose,
Comme un horrible sang par la houille perdu;
Et que déjà l'on voit cette liqueur impure,
Se métamorphosant au souffle industriel,
Rayonner tout à coup, et la matière obscure,
O prodige! donner naissance à l'arc-en-ciel!

Digitized by Google

IX

Quand pourraient s'épuiser ces houillères fécondes?
Hélas! bien que lointain encor,
Un jour viendra pourtant où leurs veines profondes
Seront veuves de leur trésor.

Une heure sonnera sur le cadran des âges,
Où nos descendants étonnés
Demanderont pourquoi ces ténébreux passages
Sillonnent les terrains minés;

Où le pâtre, menant ses brebis en pâture,
Rêveur, contera son ennui
Aux bords silencieux de quelque antique bure,
Si retentissants aujourd'hui!

X

Quoi! l'admirable effort de l'industrie humaine,
Fatalement, avorterait?
Quoi! le rêve réel, dont le courant nous mène,
Dans l'ombre se dissiperait?

Quoi! pareil à l'oiseau dont un plomb brise l'aile
Au fond d'un ciel d'azur et d'or,
L'homme, vers l'idéal que l'avenir recèle,
Verrait arrêter son essor?

Nous verrions, désarmés devant la force aveugle,
Les fauves rentrer dans nos bois?
Et le chacal qui hurle et le buffle qui beugle
Ravager nos champs plus étroits?

Nous verrions les marais, reprenant les vallées,
De miasmes remplir les airs?
Nous verrions lentement les campagnes peuplées
Reculer devant les déserts?

Les fleuves, affranchis, remonter sur leurs rives?
Et les flancs des monts solennels,
Où s'engouffrent les trains de nos locomotives,
Abriter l'ours dans leurs tunnels?

Digitized by Google

Et la mer — qu'un réseau de steamers enveloppe —
Ne portant plus de matelots,
De nouveau séparer l'Amérique et l'Europe
Par la barrière de ses flots?

Non, jamais! Car, ainsi qu'un pilote qui trace,
Dans l'onde, un mobile chemin,
Prévoit les ouragans et, s'il le faut, remplace
La barre brisée en sa main,

L'esprit humain, chercheur sublime, est là qui veille,
Et quand le jour sera venu,
La science accourra nous montrer la merveille
Du moteur encore inconnu;

Et, liant aux essieux ardents de son quadrige,
L'éclair, le feu, l'onde et le vent,
Toujours, l'humanité, qu'un noble instinct dirige,
Poursuivra sa marche en avant!

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Le Docteur martyr, par Thil-Lorrain; in-8° de 664 pages; Verviers, Ernest Gilon, 1876. — *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, par Paul Henrard; in-8° de 651 pages; Bruxelles, Muquardt, 1876. — *Conseil des troubles ou Conseil de sang*, par Th. Louïse; in-8° de 67 pages; Valenciennes, Lemaître, 1876. — *Les Conspirations militaires de* 1831. Réponse de M. Eenens à M. Ch. Dhane, et réplique de M. Charles d'Hane-Steenhuyse à M. Eenens. — *Manuel du libéralisme belge*, par Paul Voituron; in-18 de 290 pages; Bruxelles, Muquardt, 1876. — *Du Dieu thaumaturge, façon de Moïse*, par Ferdinand Eenens; in-8° de 72 pages; Bruxelles, Rosez, 1876. — *Nouvelles et Souvenirs*, par Eugène Gens; 2 vol. in-12; Bruxelles, Decq et Duhent, 1876. — *Les Vingt-quatre coups de sonnet*, par Théodore Hannon; in-18 de 54 pages; Bruxelles, F. Callewaert, 1876. — *Lectures de la plage*, 3 vol. in-12; Bruges, Jan Cuypers, 1876.

M. Thil-Lorrain, déjà favorablement connu, et depuis longtemps, par une foule d'ouvrages de philosophie et d'histoire, de livres pour l'éducation et de travaux purement littéraires, vient de faire un heureux emploi de ses aptitudes diverses en composant un roman historique sur le docteur Chapuis. C'est moins un roman qu'une sorte d'épopée réaliste et moderne ayant pour objet la révolution franchimontoise et où la fiction ne sert que d'épisode. Chapuis provoque la révolution qui provoque elle-même la révolution liégeoise, et celle-ci déchaînée, il continue à la diriger; puis, quand l'évêque fait appel aux baïonnettes autrichiennes, Chapuis consacre son œuvre par le martyre. Il y a là une unité parfaite, qui permet de suivre les événements en les tenant pour ainsi dire toujours sous une même vue. L'intérêt des faits historiques et l'intérêt qui s'attache au héros se combinent et semblent parfois se confondre. Il est rare de voir une érudition aussi irréprochable s'allier à une intrigue toute romanesque qui ne fait, du reste, que la vivifier.

Digitized by Google

Une époque qui fait éclore des caractères comme Chapuis avait par elle-même un attrait qui a saisi l'écrivain et lui a inspiré les plus nobles pensées. M. Thil-Lorrain a dû se transporter d'esprit et de cœur à ce moment critique de l'histoire de l'humanité; il a dû voir les personnages qu'il met en scène et écrire sous la dictée de son imagination. Les types qu'il crée sont bien vivants; le langage qu'il leur prête est celui du temps même : aucune anomalie, aucun anachronisme. Ce qu'il invente est vraisemblable; ces choses ont pu être : l'histoire a simplement négligé de nous les rapporter, parce qu'elles étaient de la vie intime, mais l'auteur a pu les trouver dans des correspondances, dans des mémoires. C'est bien le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un roman historique.

On aurait pu craindre que ces petits ressorts mis en jeu dans le cercle de la vie privée ne prissent trop d'importance à côté des grands faits sociaux et politiques dont l'auteur avait tout d'abord à s'occuper; on aurait pu craindre aussi que la part de culpabilité de l'évêque ne fut atténuée par l'intervention de ces intrigues secondaires : l'auteur a évité cet écueil; il s'est bien gardé d'attribuer, comme certains romanciers, de grands effets à de petits causes. A un moment donné, ce sont les tendances de l'esprit public luttant avec la réaction qui absorbent tout l'intérêt, et la personnalité de Chapuis se dégage du roman pour entrer dans le régime de l'épopée historique, ou plutôt de l'histoire épique.

M. Thil-Lorrain a fait plus qu'une belle œuvre littéraire, il a fait une bonne action. Le patriotisme et l'amour du progrès animent tout le livre, et ce n'est pas un plaidoyer qui argumente, une conférence qui raisonne, c'est une conception d'artiste qui saisit à la fois la pensée et le sentiment, qui s'adresse à tout le monde et persuade sans effort.

N'oublions pas de féliciter l'éditeur, M. Ernest Gilon, de la magnifique exécution typographique de cet ouvrage. Auteur et éditeur y ont mis le plus grand désintéressement, car le produit de cette édition est consacré à l'érection du monument que Verviers élève à son illustre et malheureux concitoyen.

Les recherches sur l'histoire nationale continuent à attirer le plus grand nombre de nos écrivains. Il est aisé de se rendre compte de ce mouvement et de l'extension nouvelle qu'il a prise depuis quelques années, en lisant le magnifique et ingénieux rapport fait par M. Alphonse Le Roy, au nom du jury chargé de

Digitized by Google

décerner le prix quinquennal. Ce rapport lui-même doit être signalé, sinon comme œuvre historique, du moins comme critique excellente, élevée, impartiale, pleine à la fois de science et de sagacité.

Peu s'en est fallu, selon le rapporteur, que le prix ne fût donné à l'ouvrage de M. le major Henrard : *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*. Le jury a pensé que c'était là plutôt un épisode de l'histoire de la France, malgré le soin qu'avait pris l'auteur de donner comme premier titre à son livre : *Sept années de l'histoire de Belgique*, 1631-1638. L'intérêt est plus général, plus européen que simplement belge, quoique la scène se passe en Belgique. L'auteur a beau nous prévenir, dans sa préface, qu'il s'agit, pour le cardinal de Richelieu, de réaliser en cette occasion ses vues annexionnistes vers la frontière du nord, il en est à peine question dans tout ce récit, et la chose est à regretter à un autre point de vue, car bien des historiens pensent que Richelieu n'a jamais eu l'intention d'annexer la Belgique à la France. Il ne faut pas confondre la politique de Richelieu, véritable politique d'équilibre, avec la politique de suprématie de Louis XIV.

Ces réserves faites, nous n'hésitons pas à voir dans l'ouvrage de M. Henrard un des meilleurs travaux historiques de notre littérature. C'est un récit animé, bien suivi, où toutes les réflexions de l'auteur se lient sans former ni digression, ni parenthèse, et qui s'occupe des événements comme des négociations, des actes en même temps que des intentions, des mœurs et des tendances autant que des faits et des paroles, qui fait un tout complet, pour le dire en un mot, et qui se lit couramment, grâce à un style sobre et clair, élégant et pur.

Parmi les considérations élevées qui distinguent cette belle étude tout en faisant corps avec la narration proprement dite, nous avons surtout remarqué, à la fin du chapitre XII, ce que dit M. Henrard du caractère belge opposé au caractère français. Richelieu voulait à ce moment révolutionner les Pays-Bas contre la domination espagnole, et le fait est certain, quoique les motifs du cardinal soient sujets à des interprétations diverses. Mais les tentatives avortèrent, à cause surtout de l'attachement des Belges à leurs institutions, à ces vieilles libertés communales et provinciales qui manquaient à la France et qui subsistaient encore chez nous malgré les ducs de Bourgogne, malgré Charles-Quint, malgre Philippe II, malgré tout.

Et les efforts faits, par l'Espagne particulièrement, pour

Digitized by Google

détruire en Belgique tout esprit d'indépendance, ne se peuvent que difficilement concevoir, nonobstant tout ce qu'on a publié déjà. M. Ch. Paillard, l'auteur infatigable de l'*Histoire des troubles religieux à Valenciennes*, continue à nous révéler à cet égard les faits les plus importants, et l'un de ses amis, M. Th. Louïse vient de puiser aux Archives du royaume, à Bruxelles, quelques renseignements nouveaux sur le *Conseil des troubles de Valenciennes* en 1568. Les recherches de M. Louïse, parfaitement présentées, sont d'un intérêt véritable.

C'est de l'histoire aussi que la grande discussion provoquée par M. le lieutenant-général Eenens sur les *Conspirations militaires de* 1831, et cette discussion ne semble pas près de prendre fin. Nous nous en sommes occupé sans vouloir donner tort ou raison à personne : nous continuerons à signaler les phases de la polémique engagée. Le grand travail de M. Ch. d'Hane-Steenhuyse, dont nous avons parlé, ne pouvait rester sans réponse, et nous avons vu sans étonnement M. Eenens s'appliquer à le réfuter point par point. Mais ce qui nous a frappé cette fois, c'est le ton d'aigreur et de violence qu'a pris celui même qui avait porté les premiers coups. Quand on lance des accusations semblables à celles dont M. Eenens a assumé la responsabilité, on doit s'attendre à des ripostes, et les accusés seuls seraient justifiables de sortir du calme, de franchir les bornes des convenances. Les personnalités auxquelles s'est laissé aller M. Eenens n'ajoutent rien à ses arguments et donnent, au contraire, beau jeu à son adversaire, dont la réplique est, à cet égard, triomphante.

Les événements de 1830 nous conduisent à la situation politique actuelle, car c'est souvent 1830 que l'on invoque aujourd'hui à propos de la lutte des libéraux et des catholiques.

« Nos constituants de 1830 (les Pères immortels), disait Joseph Boniface dans sa dernière brochure, ont fait chose sage et méritoire en décrétant le renouvellement par moitié des membres de la Chambre tous les deux ans... » Il parlait en vue des élections du 13 juin, et supposait que le sentiment national allait se manifester dans le sens de son parti.

L'événement a trompé ces espérances, et les questions, que le libéralisme au pouvoir se proposait de résoudre, se présentent de nouveau : elles n'en seront que plus mûries par la discussion.

Sous le titre de : *Manuel du libéralisme belge*, M. Paul Voituron vient de passer toutes ces questions en revue. Après avoir défini le libéralisme d'après la signification spéciale que lui donne chez

Digitized by Google

nous la résistance du parti clérical, et avoir indiqué le moyen d'unir tous les libéraux, quelles que soient les nuances auxquelles ils appartiennent, M. Voituron examine successivement un grand nombre de points sur lesquels l'opinion libérale ne semble pas encore bien fixée, de ceux surtout que les libéraux conservateurs ou doctrinaires hésitent à admettre, et ses raisonnements aboutissent à la solution que propose le libéralisme le plus avancé. C'est que M. Voituron appartient lui-même à cette nuance, et l'on sait d'avance à quoi s'en tenir. Toutefois, nul ne peut rejeter le livre par cette considération seulement, au moment surtout où les opinions se développent et se transforment tous les jours, où les empiétements du cléricalisme créent des dangers nouveaux, où le progrès général entraîne invinciblement en avant ceux-là mêmes qui croyaient se reposer après les premières conquêtes. D'ailleurs, il ne s'agit pas de composer avec l'ennemi, mais de s'entendre avec une phalange dont l'ardeur et la conviction sont précieuses pour la lutte qui va s'engager.

M. Voituron a le mérite d'avoir toujours bien posé la question, et son argumentation est claire, dépouillée d'emphase et d'artifice. De toute manière, et à quelque point de vue qu'on se place, cela demande réflexion.

Un autre publiciste s'est inspiré de la situation présente pour attaquer le cléricalisme dans son essence, pour le saper dans sa base, en s'élevant contre les miracles dont on fait une si honteuse exploitation, et spécialement contre le miracle fondamental qui sert de départ à tous les autres : la création du monde selon la Bible. Ce n'est pas la première fois que M. Ferdinand Eenens s'en prend à ces dogmes absurdes irrévocablement condamnés par la science et le bon sens, mais il ne l'avait pas fait encore avec cette netteté et cette décision. Les divinités quelconques, pour lui, sont du domaine de l'abstraction : les religions positives n'ont plus aucune raison d'être. Cela est radical, et M. Eenens ne mâche pas ses expressions. Combien de gens bien éclairés rejettent le dieu de la Bible, et la Bible elle-même, tout en conservant l'idée vague de ces interventions surnaturelles. M. Eenens n'hésite pas à prononcer le mot *hasard* au lieu de celui d'un dieu *thaumaturge*. Tant d'audace, au lieu de déplaire, paraîtra sans doute une juste compensation des grossiers subterfuges auxquels le clergé catholique a recours en ce moment, et une réponse aux défis qu'on adresse au sens commun non moins qu'à la raison. Certains libéraux autoritaires se plaignent que les libertés modernes donnent

Digitized by Google

le droit de répandre la superstition; mais ce sont ces mêmes libertés qui font éclore les protestations dans le genre de celle de M. Eenens, et nous avons de quoi nous consoler.

La littérature pure, un peu négligée actuellement, vient de nous rappeler l'éclat dont elle jouissait naguère. Un des écrivains qui l'ont représentée le plus constamment dans les divers recueils littéraires et par ses nombreux ouvrages, M. Eugène Gens, a réuni en deux jolis volumes les nouvelles, les récits de voyage, les fantaisies qu'il avait publiés depuis quelques années dans des journaux et des revues. Faisons remarquer toutefois que chacun de ces opuscules a été si bien refondu et remanié que le tout peut former, dans l'ensemble surtout, une œuvre entièrement nouvelle. Car il y a un ensemble, il y a un lien : c'est la personnalité de l'auteur, qui se révèle à chaque page, ce sont les sentiments qu'il exprime, c'est l'amour de la nature, le sens du pittoresque, enfin c'est son talent éminemment sympathique et son style plein de goût.

M. Eugène Gens est un vétéran de la littérature belge. Poète, conteur, romancier, historien, il nous a charmés et instruits depuis bien longtemps, il nous a ouvert la voie en bien des circonstances. Son esprit ingénieux et son langage pur le distinguaient déjà à une époque où notre littérature sortait avec peine de ses langes. Par ses *Ruines et Paysages,* par ses articles de la *Belgique monumentale,* il invitait les Belges aux beautés que leur offrent leur sol et leurs monuments. Les deux volumes qu'il nous livre aujourd'hui sont encore animés de cette inspiration, toute patriotique en son genre; nous nous retrouvons à Louvain, à la Roche, à Trois-Ponts, le long de l'Amblève ou sur les hautes fagnes, dans tous ces lieux si bien décrits par un homme qui les a aimés et qui sait nous faire partager ses prédilections.

Il faut avouer cependant, quoi qu'on en dise, que la poésie n'est pas morte, lorsqu'on voit paraître des vers comme ceux de M. Théodore Hannon. Nous n'aimons pas trop le titre : *les Vingt-quatre coups de sonnet,* malgré l'explication donnée par le frontispice à l'eau-forte. Le calembour est bien cherché : *sonnet* n'est pas *sonnette,* mais *chansonnette,* ce qui est bien différent. Toujours est-il que les vers sont très bien faits, tout modernes, tout sémillants de grâce et de finesse. L'auteur est un artiste en poésie, de l'école de Théophile Gautier, et il aime son art, il soigne ses œuvres, il trouve avec raison que le sentiment sans la forme ne suffit pas. Mais il ne faudrait pas non plus que la forme l'emportât

Digitized by Google

sur le sentiment, et c'est là l'écueil contre lequel M. Hannon aura à se prémunir.

Voici enfin, pour terminer notre chronique, trois charmants petits volumes qui ne sont pas le produit des circonstances politiques, mais de la *saison*. Le titre général est : *Lectures de la plage*, et l'idée est excellente, car, que faire à la plage, à moins que l'on ne lise ? Et si l'on a précisément à lire quelque œuvre d'intérêt local et actuel, l'intérêt est bien plus grand. Or, nous avons là un premier fascicule consacré aux *transformations du littoral des Flandres*, parfaitement expliquées selon la science et selon l'observation minutieuse d'un savant. Ce savant est M. le docteur Meynne, dont le nom fait autorité. C'est lui probablement qui a écrit les deux autres opuscules, l'*Histoire de Nieuport* et *la Mer*, mais il a cette fois gardé l'anonyme. Ces lectures ne sont pas seulement attrayantes, elles sont instructives ; on ne peut ignorer certaines choses qui sont aujourd'hui du domaine intellectuel de toute personne instruite, et qui pourtant sont trop négligées dans les éducations spéciales auxquelles on se livre. C'est le moment, c'est le lieu de compléter ces connaissances : on ne saurait mettre mieux à profit les loisirs forcés d'un séjour à la mer.

Les petits livres du docteur Meynne sont appelés à un grand succès et rendront de véritables services de plus d'un genre. L'histoire proprement dite, l'histoire naturelle, la géologie, la physique, tout y est traité, agréablement, sans prétention, et pourtant avec une science certaine, à laquelle on peut se fier.

Eugène Van Bemmel.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

L'IMPOT SUR LE CAPITAL *.

L'économiste J.-B. Say, en énumérant « les crimes » de Bonaparte, dit : « A son avénement, les impôts les plus vexatoires étaient supprimés : il a rétabli les droits d'entrée à la porte des villes, les droits réunis et une foule d'autres... » (*Lettre à M. Prinsep*, 1821.)

Depuis la chute du premier Empire, cette foule a multiplié; les impôts restaurés ont fait des petits; à chaque embarras financier, on a eu recours à ces taxes, si odieuses jadis sous le nom de droits réunis, et qui passent aujourd'hui sous le nom d'impôts indirects. Il n'est pas de façon de saisir la circulation ou la consommation qui n'ait été employée par le fisc, toujours à l'affût. Tantôt l'État produit et vend lui-même, pour s'approprier tous les bénéfices de la consommation du tabac, des poudres, des cartes à jouer, même des allumettes. Tantôt il s'arme d'un fer rouge pour marquer, à chaque mouvement de vie et de circulation, la pensée dans les journaux, le capital dans l'hypothèque, dans la vente, dans le partage, la justice même dans ses arrêts, enfin le travail dans le crédit et les patentes. Puis, il se rejette sur la consommation : une double meute d'impôts et d'octrois est occupée sans cesse à rogner les objets de nécessité, de façon à doubler, à tripler quelquefois le prix du vin, de la viande, de la houille, du sel, du sucre, du café, etc., etc. La circulation a son tour encore, car tout transport a besoin de services publics : routes, canaux, chemins de fer et navires, — postes et télégra-

* *Théorie et application de l'impôt sur le capital*, par MENIER, manufacturier, 2me édition. Paris, Plon et Cie, 1875.

Digitized by Google

phes, — qu'on fait payer à l'activité du pays plusieurs fois leur valeur. L'emploi du revenu a été largement frappé dans les objets de consommation et dans les moyens de circulation; cet impôt indirect ne suffit pas; on a imaginé de frapper directement le revenu présumé, le bénéfice à venir, le salaire à peine assuré : à côté de l'impôt foncier, il y a l'impôt des portes et fenêtres, la contribution personnelle et mobilière, l'impôt sur les valeurs mobilières; ce dernier peut se juger d'un mot : Si je possède seul mon usine, j'y échappe; si, n'étant pas assez riche, je dois la mettre en actions, chaque actionnaire est atteint.

Et la science? La science ne fait trop souvent que constater, légitimer les faits accomplis. Après Kant, le philosophe de la Révolution, vint Hégel, le philosophe de l'autorité; puis, on met la philosophie de l'histoire au point de vue de la monarchie de Juillet ou du nouvel empire. La plupart des économistes font de même; on dirait que leur tâche soit d'avoir une doctrine toute prête pour autoriser chaque politique, innocenter le pouvoir, armer l'État et consacrer tous les impôts. La méthode rationnelle, la science pure, ne parlez pas de cela! Aussi, quand un esprit neuf et pratique, qui n'a pas été nourri dans le sérail, se met à étudier ces questions avec la naïveté de la bonne foi et le désir sincère de trouver le vrai et de faire le bien, comme il doit tout reprendre par les éléments, ramener la science aux définitions, renvoyer les savants à l'école, et quelle étrange difficulté il éprouve dans une route souvent bien plus encombrée que déblayée par les livres et les institutions! Il faut un vrai courage pour tout remettre en question, car ce qui n'est que la recherche de l'exact paraît de l'orgueil et on ne marche pas sûrement sur ce terrain maladroitement défriché; on risque soi-même de confondre des choses mal définies et c'est avec peine qu'on y garde le fil de l'idée. Qu'importe, si on peut apporter quelque chose de plus utile? Alors encore, on risque d'être pris pour un utopiste, de se voir renvoyer à son métier, d'entendre condamner une idée juste sur quelque ignorance de détail, quelque maladresse d'écrivain ou quelque classification de parti. C'est un intransigeant, disent les uns : *non legitur!* Il confond autour avec alentour, dit un autre; le plus grand nombre vous renvoie à la poésie, si vous avez le travers de rimer, ou, si vous êtes industriel, à vos chocolats.

Digitized by Google

Nous ne ferons pas de ces procès de tendance. M. Menier, comme industriel, est un grand administrateur. Pourquoi n'aurait-il pas une idée juste sur l'impôt? Cela importe bien plus à nous tous, au public qui paye, au pays qui veut prospérer, qu'à l'auteur, nous semble-t-il, et le condamner sur l'étiquette, ce serait passer condamnation sur nous-mêmes.

Or, la première idée de ce livre n'est pas faite pour repousser un esprit libre. L'auteur n'admet pas que l'impôt se doive de sujets à gouvernement, des contribuables au Dieu-État. Pour lui, la nation seule est souveraine; l'État n'est que son mandataire, chargé par elle de certains frais généraux dans l'exploitation du capital national, et payé à cet effet par l'impôt.

Dès lors... Mais avant de conclure, l'auteur doit fixer ce qu'est le capital, comment on doit le diviser, comment se compose la fortune publique; il doit établir les lois de la circulation et de la production, faire la critique des impôts actuels, onéreux, vexatoires, épuisant le pays, entravant la circulation, frappant le travail; rectifier enfin et transformer la science. Cela, il faut le dire, l'embarrasse peu : il a quelque chose à dire et il le dit, sans chercher à savoir s'il fait de la prose, ne se préoccupant que d'appliquer à ces graves intérêts l'habitude des affaires et le bon sens qu'elle donne.

Nous ne pourrions le suivre ni dans cette critique, qui a souvent été faite, mais rarement avec cette rigueur, ni même dans la théorie, où l'auteur déploie une rare puissance par la hardiesse de la conception et la logique de déduction des idées.

Tout le système découle d'une distinction entre le capital fixe, servant tel qu'il est : terres, mines, édifices, machines, meubles meublants, inventions, sciences; — et le capital circulant, qui n'a de valeur active que grâce à la circulation qui le transforme : matières premières, marchandises, monnaie.

Or, comme la circulation multiplie en raison de sa rapidité les capitaux roulants et la production, tout ce qui l'entrave doit diminuer la force de son levier et, avec elle, le bien-être, la prospérité et le progrès.

De là cette règle : l'impôt ne doit jamais frapper la circulation ni entraver le travail. Pour cela, il doit se prélever quand la circulation a atteint son but et que le capital circulant est changé en

Digitized by Google

capital fixe, le travail en propriété. Enfin, il importe qu'il soit perçu économiquement et, pour cela, qu'il soit unique; il importe que rien ne soit demandé à l'individu qu'au prorata de la part qu'il possède de la fortune publique. Ces conditions constituent l'impôt unique sur le capital fixe, que des milliers de signatures ont déjà proposé à la Chambre française sur l'initiative de l'auteur de ce livre.

Il y a des gens qui diront que, la même somme étant nécessaire, rien ne sera changé. En supposant que les économies de perception, si considérables, ne vaillent pas d'entrer en compte, compterait-on pour rien : et la meilleure répartition des impôts, si favorable au travail, et le dégrèvement de la circulation qui la rendra plus active et qui augmentera d'autant les affaires, et le dégrèvement des objets de consommation, si utile à la classe travailleuse et, par conséquent, au travail et à la prospérité?

Si un négociant mettait tout son capital dans le prix d'une usine et ne voulait rien en réserver pour ses frais généraux annuels d'exploitation, en se promettant de prélever sur chaque ouvrier employé et sur chaque caisse de produits expédiée, une dîme pour les couvrir, serait-ce de l'administration?

Si alors, au lieu d'employer tout son temps à activer l'achat, la fabrication et la vente, il s'épuisait à des expédients pour se procurer des ressources de crédit, gêné par mille formalités coûteuses, s'empêtrant dans les hypothèques, les protêts, les frais de justice, arrêté un mois dans une ville là où il lui suffirait d'un jour, doublant ainsi ses frais, perdant son temps et se mettant à cœur joie toute sorte d'entraves directes ou indirectes, pareilles à celles du fisc, ne marcherait-il pas à sa ruine?

Si, à bout d'expédients, il s'imaginait de vendre lui-même à ses ouvriers le tabac, les allumettes, les cartes, etc., s'il empêchait d'arriver jusqu'à eux aucun objet de consommation, ni sel, ni viande, ni café, rien, sans en doubler le prix à son profit; s'il comptait leurs portes, fenêtres, foyers, pour les faire concourir à ses frais généraux; s'il surveillait leurs relations, correspondances et voyages, pour réclamer sa part de ce service, et s'il organisait pour cela toute sorte de compagnies de surveillants, de percepteurs, de contrôleurs, rien que pour s'obstiner à ne pas demander à son capital les moyens de supprimer ces vexations, qu'arri-

Digitized by Google

verait-il ? Les ouvriers réclameraient une augmentation de salaire ou la suppression de ces prélèvements.

L'État est un négociant qui pratique ce système, sans pouvoir augmenter le salaire de ceux qu'il impose.

Mirabeau n'avait-il pas raison de dire que la théorie de l'impôt est la véritable législation du peuple ? — Et M. Quetelet : « Le législateur peut fixer chaque année le budget de la misère ou de la prospérité. »

L'ignorance des classes gouvernantes est le pire danger de notre époque. Combien de fois faudra-t-il répéter à ces hommes qui s'arrogent le droit de gouverner leurs semblables avec des maximes comme : « Le travail est un frein, — L'impôt indirect se perçoit bien plus facilement, » etc., etc., — combien de fois faudra-t-il leur répéter, avec M. Menier, « qu'il n'y a de solution que par la science; que ce qu'il nous faut, ce sont des institutions solides, basées sur des principes, et que le but est de produire le plus de richesse possible et de la répartir le plus équitablement possible ! » CH. P.

L'ŒUVRE DE L'ULTRAMONTANISME JUGÉE PAR UN CARDINAL[1].

Parmi les ouvrages qui ont vu le jour à l'occasion du Concile du Vatican, il en est un qui, en Italie surtout, excita un vif intérêt, dû en partie au mystère dont l'auteur s'était enveloppé, mais aussi à l'élévation de pensée et au talent d'écrivain dont il avait fait preuve. Plus d'un détail attestait que ces pages étaient dues à la plume d'un témoin oculaire : ce sont, dit d'ailleurs l'introduction, des souvenirs et des impressions fugitives recueillies par la mémoire de l'auteur et par celle d'autres personnes encore. Les soupçons se fixèrent bientôt sur le marquis Nobili Vitelleschi et sur son frère, qui avait siégé au Concile comme évêque d'Osimo et de Cingoli, et qui, malgré ses opinions libérales bien connues, a été élevé depuis au cardinalat, peu de mois avant qu'une mort prématurée soit venue l'enlever à l'espoir de la section libérale de l'Église italienne.

Quelle que soit la part de collaboration du cardinal Vitelleschi dans ce livre, que M. Gladstone appelait naguère un « livre digne

[1] *Otto mesi a Roma durante il Concilio Vaticano. Impressioni di un contemporaneo*, per Pomponio Leto. 1 vol. Florence, successeurs Lemonnier, 1873.

Digitized by Google

des plus beaux jours de la pensée humaine en Italie », on s'accorde aujourd'hui à en faire remonter jusqu'à lui toute l'inspiration : chaque condamnation, que nous y rencontrons, des tendances qui ont prévalu au sein de l'Église romaine n'en acquiert que plus de poids. Cependant, ce serait une erreur que de voir dans l'évêque de Cingoli un prélat sceptique et incrédule : il est resté prêtre catholique et même prêtre pieux et convaincu, mais son esprit avait reçu une culture vaste et soignée et il possédait cette perspicacité, ce coup d'œil politique que l'on rencontre fréquemment au delà des Alpes. On s'en aperçoit, du reste, dans tout le cours de ces pages, où le côté théologique et canonique de la matière est, avec intention, relégué au second plan.

Je voudrais pouvoir reproduire en entier toute la partie de l'ouvrage qui traite de la condition actuelle des peuples catholiques. A propos du schème *de Ecclesia,* le cardinal se demande si un concile œcuménique se réunissant pour la première fois depuis trois siècles, il n'y avait pas d'autres sujets à lui soumettre que des subtilités scolastiques. « Ne serait-il pas digne du « Concile œcuménique du XIXe siècle, s'écrie-t-il, de rechercher « et d'examiner les causes des maux dont souffrent les populations catholiques, les causes de leur état anormal, de leur « développement tardif et de leur infériorité politique, morale et « civile? Et cette infériorité n'est-elle pas proportionnelle à l'in- « fluence que possède chez elles le système exposé dans ce « schème? Pas n'est besoin de connaissances statistiques bien « profondes; il suffit d'un simple regard pour établir des compa- « raisons entre la prospérité et le degré de civilisation de l'Es- « pagne et de l'Angleterre, de l'Irlande et de sa sœur la Grande- « Bretagne, du Portugal et de la Hollande, de l'Amérique du « Sud et de l'Amérique du Nord, de l'Italie et de l'Allemagne, « de la Savoie et de la Suisse et des cantons catholiques et des « cantons protestants de celle-ci. Quelle part respective les pre- « mières nations que j'ai citées, en opposition avec les secondes, « ont-elles prise à ce tribut de science, de civilisation, de grandes « entreprises et d'institutions utiles, à ce bien complexe, que « l'homme est cependant destiné à produire et qui est le plus bel « hommage qu'il puisse rendre à son Créateur? »

La France va lui fournir l'occasion d'enlever tout voile à sa pensée, et si nous nous rappelons que les lignes suivantes ont été écrites en février 1870, nous n'en concevrons que plus d'estime pour la clairvoyance de l'auteur. « La France se présente

Digitized by Google

« sous deux aspects : sous le premier, elle est l'émule des plus « grandes nations; par contre, elle a le second en commun avec « les nations les moins heureuses et celles dont l'avenir est le « plus sombre et le plus incertain. A qui la France doit-elle cette « partie de sa civilisation, qui lui donne de nos jours sa place « parmi les grandes nations, je veux parler de sa culture intellec- « tuelle, de sa science, de son industrie, de sa prospérité maté- « rielle? Commençant par les encyclopédistes, combien de ses « savants, de ses hommes de lettres, de tous ceux enfin qui ont « contribué d'une manière quelconque au développement de la « France moderne, combien en est-il que Rome reconnaîtrait « comme ses fils? Que de lois et, ce qui serait plus grave, que « d'institutions, que d'œuvres littéraires la France eût-elle dû « rejeter, si la voix de Rome avait été écoutée? Pour tout ce qui a « rapport à la science et à la civilisation, que serait une France « revue et corrigée depuis un siècle par la congrégation de « l'Index? Quelle part l'influence catholique, dans le sens qu'y « donne le parti de ce nom, peut-elle revendiquer dans les gloires « civiles et dans le progrès intellectuel de la France? »

Ces questions se pressent anxieuses et éloquentes et, sous leur forme interrogative, nous ne voyons que plus nettement l'accusation que ce prêtre éclairé dirige contre les doctrines absolutistes, qui ont prévalu dans l'Église. Il nous montre ces doctrines étrangères ou même hostiles aux idées de liberté et de tolérance, qui ont succédé à tant d'inutiles massacres ; il nous montre le catholicisme de Torquemada et de Philippe II échouant dans ces grandes entreprises de colonisation, où devait réussir l'Angleterre protestante; il compare le Mexique à l'Australie et au reste de l'Amérique du Nord. L'esprit de réforme règne en Angleterre, en Allemagne, en Suisse; l'esprit de révolution dévaste les pays catholiques, les plus belles régions du monde, les contrées les plus riches, où la vie devrait être le plus facile.

La cause de cet état de choses, c'est cette fièvre d'autorité qui s'est emparée de l'Église catholique et dont Mgr Vitelleschi va nous retracer lui-même les effets destructeurs pour tout ce qui constitue l'honneur et la dignité de l'humanité : « Dans les « multitudes, cette autorité excessive diminue et parfois va « jusqu'à annihiler la conscience propre de l'individu et, par « conséquent, celle des populations qui lui sont soumises, afin de « l'absorber dans la conscience unique de l'autorité elle-même. « Pour la foule, le sentiment du bien et du mal cesse d'être un

Digitized by Google

« sentiment propre et spontané pour devenir un sentiment réflexe « et imposé. Bien souvent, un catholique qui n'est pas doué d'une « élévation peu commune de sentiments, ne discerne le bien « d'avec le mal que parce que l'autorité jugera à sa place, et Dieu « sait par qui elle sera représentée dans bien des cas... La « conscience humaine ne devant plus ni voir, ni juger par elle- « même, s'affaiblit et s'atrophie tout entière. Il en résulte un « double effet également funeste. Le jour où un catholique ainsi « formé perd la direction qui le maintenait, il ne connaît plus ni « frein, ni règle d'aucune sorte. En outre, la conscience de « l'autorité — ne pouvant se manifester que par la lettre, qui n'est « pas habile à suivre les combinaisons infinies des actes humains « et tous les replis du cœur humain — en laisse un nombre infini « sans cette direction à laquelle peut seul suffire le sentiment « indéfini et délicat (*squisitissimo*) de la conscience individuelle. « De là ces subtilités, ces capitulations de conscience et ces « compromis qui ne sont que trop fréquents chez nos popula- « tions. »

Le cardinal s'étend encore sur la sévérité de cette école pour les erreurs de l'intelligence et son indulgence extrême pour celles de la volonté infiniment plus coupables à son sens que les premières; plus loin, il lui reproche de faire souvent des sujets insouciants et d'humeur facile, mais qui ne sont pas toujours de bons citoyens. En quelques lignes, il nous donne le tableau des populations qui ont reçu cette éducation plus négative que positive, tableau qui change plus ou moins suivant les influences subies, le degré de civilisation atteint et le contact avec le dehors, mais dont les traits principaux sont les mêmes partout : « Beaucoup d'églises, peu « d'écoles; plus de dévotion que de vertus; plus de passions que « de jugement; une intolérance réciproque; peu de prospérité; « des alternatives de soumission et de rebellion; toujours en « quête d'autorité au couvent comme dans les factions et sans en « jamais posséder la conception exacte, elles l'adorent servile- « ment et l'enfreignent sans cesse. »

Tout commentaire ne ferait qu'affaiblir la valeur d'une sentence aussi sévère, et lorsqu'on voit des hommes éminents, mais placés dans des conditions bien diverses, tels que M. de Laveleye [1] et un évêque italien déclarer d'une voix unanime que

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1875 : Le Catholicisme et le Protestantisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples.

Digitized by Google

l'infériorité relative actuelle des peuples de souche latine tient, non pas au sang qui coule dans leurs veines, mais au déplorable système d'éducation religieuse auquel ils ont été soumis, tout homme de bonne foi devra reconnaître que peu d'appréciations, peu de jugements se présentent avec autant de garanties d'être l'expression raisonnée et sincère de la vérité.

Ce livre, qui a eu les honneurs d'une traduction anglaise, est d'une lecture attrayante : il est semé de traits piquants et malicieux. On y rencontre plus d'un passage qui est un modèle d'ironie fine et spirituelle, depuis le portrait de Mgr Manning et de son zèle de nouveau converti jusqu'aux mésaventures de ce prêtre du rit oriental, qui, défenseur trop ardent des priviléges de son Église, n'échappa aux griffes des sbires pontificaux que grâce à l'intervention diplomatique du représentant du Grand Turc à la cour de Florence.

E. Castelot.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 MAI.

Pages.

ÉMILE DE LAVELEYE. La monnaie bimétallique 5

Mme CAROLINE GRAVIÈRE. Le sermon de l'abbé Goyet (*Suite*) 33

Mme HERITTE VIARDOT. Dante Alighieri 54

C. BULS. CHRONIQUE DES ARTS. L'exposition des aquarellistes . . 91

CH. POTVIN. Poésies 98

E. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, par Nothomb. — *Projet d'une institution d'enseignement libre à Madrid* 101

LIVRAISON DU 15 JUIN.

G. DUCHAINE. Les catholiques à Genève 105

J. STECHER. Le cinquième centenaire de Boccace 128

Mme CAROLINE GRAVIÈRE. Le sermon de l'abbé Goyet (*Dernière partie*) 146

ÉM. LECLERCQ. George Sand 188

GOBLET D'ALVIELLA. La journée du 13 juin 202

E. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *La Pacification de Gand et le Sac d'Anvers*, 1576, par Théodore Juste. — *Souvenirs du bonhomme Jadis. Les plaisirs de la noblesse et les joies du peuple*, par L. Lamborelle. — *Le crime du substitut*, par George Vautier. — *Masintour*, par Alfred Le Bourguignon. — *Les Baisers de Thalie*, par le même. 206

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

Pages.

GOBLET D'ALVIELLA. Comment on élève autel contre autel 209

N. REYNTIENS. Les origines de la situation 229

ÉMILE GREYSON. La maison Ouwewaeter et Huysman, *roman de mœurs hollandaises* 246

HENRI MARICHAL. La réforme électorale. 282

C. BULS. L'esthétique des tissus 305

J. STECHER. Les centons 316

ESSAIS ET NOTICES :

P. Poésies de Freiligrath 326

LIVRAISON DU 15 AOUT.

P.-A.-F. GÉRARD. L'indépendance du clergé et la Constitution. . . 329

ÉMILE GREYSON. La maison Ouwewaeter et Huysman, *roman de mœurs hollandaises* (*Deuxième partie*). 346

P. VOITURON. Le droit de suffrage 375

J. STECHER. L'esprit de la Pacification de Gand 396

F. FRENAY. Poésie 407

E. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Le Docteur martyr*, par Thil-Lorrain. — *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, par Paul Henrard. — *Conseil des troubles ou Conseil de sang*, par Th. Louïse. — *Les Conspirations militaires de* 1831. Réponse de M. Eenens à M. Ch. Dhane, et réplique de M. Charles d'Hane Steenhuyse à M. Eenens. — *Manuel du libéralisme belge*, par Paul Voituron. — *Du Dieu thaumaturge, façon de Moïse*, par Ferdinand Eenens. — *Nouvelles et Souvenirs*, par Eugène Gens. — *Les vingt-quatre coups de sonnet*, par Théodore Hannon. — *Lectures de la plage* 417

ESSAIS ET NOTICES :

CH. POTVIN. L'impôt sur le capital 422

E. CASTELOT. L'œuvre de l'ultramontanisme jugée par un cardinal . 426

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES
Digitized by Google

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 301 192 1

Digitized by Google